R46
L3

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

Autres livres à télécharger sur le site
https://abbassa.wordpress.com

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

Tome XLIX

Ve Série — Tome IX

SOCIÉTÉ DES LANGUES ROMANES
MONTPELLIER

MCMVI

REVUE
DES
LANGUES ROMANES

LE PARLER DE BAGNÈRES-DE-LUCHON ET DE SA VALLÉE

(Suite)

APPENDICE II [1]

Phonétique luchonnaise comparée

Sous ce titre, nous allons ici établir quelques brèves comparaisons : A) entre la phonétique luchonnaise d'un côté, la phonétique celtique et la phonétique basque de l'autre ; B) entre la phonétique du luchonnais et celle des dialectes voisins ; C) entre les divers parlers du canton de Luchon. — Plusieurs des remarques que nous allons présenter ont déjà été indiquées, en passant, dans les pages qui précèdent ; mais nous avons cru bon de les préciser et de les grouper.

A) Comparaison avec les langues celtiques et le basque [2]

1) *Celtique et luchonnais.*

1°) Vocalisme. — 1. Présence du son *ü*, qui s'est développé chez la plupart des peuples celtiques ou celtisés. — 2. Présence des voyelles nasales.

[1] L'Appendice I se trouve dans le n° de novembre-décembre 1904, p. 497-500.

[2] Nous nous sommes appuyés, pour cette première partie, sur les travaux de MM. Loth, Luchaire, Vinson. M. Luchaire avait déjà indiqué la plupart des rapprochements vasco-gascons.

174746

2°) Consonantisme. — 1. Présence des consonnes fort douces *b*, *g*, *d*, correspondant sans doute aux *b*, *g* et *d* de l'ancien gaulois. (Toutefois le luchonnais n'en a pas fait de véritables spirantes, sauf le *v* de Mayrègne; il a même ramené régulièrement la spirante *z* intervocalique à un *d* doux. On trouve le *v* et une spirante analogue à la *zeta* espagnole en couserannais[1].) — 2. Présence de sons mouillés fort marqués (*lh*, *nh*) : ces sons existent également en breton, en gallois ; on y trouve aussi le *j* et le *ch* (et non pas seulement le *dj* et le *tch*). — 3. Passage du groupe ct à *yt* (gallois *amaeth* <ambactu ; *caeth* <cactu <captu ; cf. l'ombrien *feitu*, etc.) : ce caractère sépare le luchonnais et le gascon en général de l'espagnol, du languedocien septentrional et oriental et du provençal, mais le rapproche du portugais, de l'ariégeois, du catalan, du français. — 4. Réduction des groupes mb, nd à *m*, *n* (V. la note 2, 129[2]). — 5. Passage du v initial à *b*. (On trouve sur les inscriptions BOCONTIA ; *Besançon*, de Vesuntione, est expliqué par la prononciation gauloise ; V. 2, 369). —5° Passage de w à *gw*, comme en breton (V. 2, 370).

Si plusieurs de ces caractères se retrouvent dans d'autres langues, non seulement latines, mais européennes, il ne faut pas trop s'en étonner, la race celtique étant, en somme, la grande race occidentale, répandue même dans l'Allemagne du Sud, l'Italie du Nord, l'Espagne, la Roumanie, etc. — Toutefois les caractères qui rapprochent le luchonnais et le gascon en général du basque sont plus nombreux, on va le voir, et surtout plus caractéristiques, car c'est précisément par ses rapports avec la phonétique basque que la phonétique gasconne est à part de celle des autres dialectes d'oc.

2). *Basque et luchonnais*.

1°) Vocalisme. — 1. Présence, dans le basque français (sou-

[1] Voy. l'ouvrage de M. l'abbé Castet, *Études grammaticales sur le dialecte gascon du Couserans*, p. 90-91 (*vráyko*, *avrakó*) et 92-93 (Dans la vallée de Biròs, *th* doux anglais ou *z* castillane.). Voy. encore p. 95, pour un a assourdi en e (é-a).

[2] Pour les renvois semblables, voyez ci-après la remarque au début de l'APPENDICE III.

letin) du son *ü*. — 2. Présence de voyelles nasales. — 3. Prononciation chantante, et même un peu pleureuse. — Assourdissement de a en *é* (comme en béarnais) ou en *o* parfois.

2°) Consonantisme. — 1. Présence des consonnes continues *b*, *g*, *d* comme en gascon; absence, au contraire, du *v* et de l'*f*[1]. — 2. Absence de l'*x* (*ks*). — 3. Présence de mouillées nombreuses. — 4. Présence d'une *s* et d'un *z* légèrement chuintants, et des sons *j*, *ch*, *dj*, *tch*. — 5. Présence d'une *r* et d'une *r* dentales. — Et, s'il s'agit plutôt de lois que de simples résultats : 1. Chute des douces intervocaliques, *b*, *g*, *d*, *r*, et notamment de *n* médiale; — 2. Passage de ll (et même de l) à *r*; — 3. Passage de f à *h* (ce fait paraît du reste s'être produit aussi dans d'anciens dialectes italiotes et même en latin ancien); — 4. Réduction de nd à *n*; — 5. Remplacement de *r* initiale par *arr-* ou *err-*; — 6. Dissociation des groupes avec *r* 2e consonne; et quelques autres petits détails. — C'est le souletin (V. Luchaire, *Id. Pyr.*, 113) qui paraît présenter le plus de ressemblance avec le luchonnais : *y*, notamment, y passe à *j*, contrairement aux dialectes basques voisins, et au béarnais en majeure partie.

3). *De tout cela, voici sans doute ce qu'on peut conclure* :

1° La phonétique luchonnaise (et on peut le dire de toute la phonétique gasconne, et même de la phonétique de la langue d'oc en général) est l'œuvre d'une race *moins latine* que l'italienne (et encore il faudrait mettre à part le nord de l'Italie), puisqu'elle a altéré le latin plus que ne l'a fait l'italien. Car, de même qu'il est naturel de croire que les peuples (Grecs, Hindous anciens, Lithuaniens) qui ont le moins altéré le vocalisme ou le consonnantisme aryens étaient les plus aryens de race[2], de même les plus latins de race seront sans doute ceux qui auront le moins altéré les éléments phonétiques latins. — Concluons donc que la race luchonnaise ou la race gasconne en général était originale à l'égard de la latine.

[1] Sauf dans des emprunts.

[2] Tandis que si l'arménien, p. ex., s'en est fort éloigné, cela doit provenir, d'après M. Meillet, d'une forte différence de race.

2°) Au reste, *n'exagérons pas*. Si nous croyons pouvoir affirmer que la phonétique luchonnaise (et gasconne en général) n'est pas « latine », n'oublions pas, d'un côté, que parmi les langues aryennes, il n'y en avait pas de plus apparentées entre elles que les langues italiotes et les langues celtiques ; ni, d'un autre côté (malgré les différences morphologiques et lexicologiques considérables qui mettent le basque tout à fait à part, en dehors de la famille indo-européenne), qu'il y a eu des fusions nombreuses entre les peuples celtiques et les peuples ibériens (Celtibères d'Espagne, Silures de Grande-Bretagne, etc.), et que les Basques actuels (plutôt brachycéphales du reste, comme la race « celtique ») sont assez mélangés eux-mêmes. On ne doit donc pas trop s'étonner de trouver, aujourd'hui, (bien que les divergences lexicologiques et morphologiques n'aient pas disparu) des lois phonétiques analogues dans le basque, les langues latines et les langues celtiques.

3°) D'ailleurs, tout ce qui précède n'est un peu solide, remarquons-le, que si l'on envisage les faits phonétiques *par systèmes* (qu'il faudrait même analyser de plus près que nous ne pouvons le faire [1]), et que si l'on compare ces systèmes. Non qu'il soit interdit de comparer les faits particuliers ; mais une seule rencontre phonétique ne prouverait sans doute pas plus une parenté ethnique qu'une ressemblance dans la forme de l'oreille ne prouverait qu'un nègre et un blanc sont de même race. Au contraire, la concordance de deux ensembles de caractères phonétiques (surtout s'ils sont fort complets et si l'on peut saisir les rapports internes de ces caractères) nous paraît avoir une valeur démonstrative.

4°) Enfin, malgré tout, nous nous demandons si nous avons bien le droit de dire que la phonétique luchonnaise est celle d'une RACE *celtibérienne*. Nous avons pris le mot « celtibérien » (V. *1*, 392, n. 1) dans le sens de « celto-basque » ; et du reste la *race* appelée « celtique » par les anthropologistes et la *race*

[1] P. ex. c'est sans doute une même conformation qui explique, en luchonnais, à la fois le remplacement de r initiale par *arr-*, et la dissociation des groupes avec *r* seconde consonne : cela suppose une certaine difficulté à prononcer *r*, tenant sans doute à une langue peu déliée.

basque en gros sont déjà assez semblables, étant toutes deux brachycéphales. — Mais il n'est pas impossible que le point de vue ethnographique ne concorde pas ici avec le point de vue linguistique (nous ne disons pas phonétique), et que la *langue* celtique, d'un côté, ait été apportée par des dolichocéphales blonds aux « peuples celtiques » de l'histoire ancienne, tandis que la *langue* basque, à laquelle étaient apparentés d'autres antiques parlers espagnols, ne serait pas, elle non plus, autochtone là où elle est établie [1]. Jusqu'où a pu aller l'influence ethnique ou éducative des importateurs supposés de ces langues ? Nous ne savons ; et, tout en croyant qu'il a dû se parler jadis, à Luchon, une *langue* celto-basque, nous avons pris autrement la question. Les rapprochements que nous avons faits ne remontent pas aux origines des langues celtiques ou du basque, mais sont établis entre la phonétique luchonnaise (et gasconne en général) d'un côté, et de l'autre les phonétiques des langues celtiques *dérivées* (inscription de Novare) ou *actuelles*, et de la langue basque *actuelle*, — parlées d'ailleurs aujourd'hui, tant les premières que la seconde, par des populations de races assez semblables entre elles et à la race luchonnaise. Peut-être en sont-ils moins contestables.

Mais on peut toujours nous objecter, — sans compter les *mélanges* des races, — qu'une *même conformation des organes de la voix* pourrait appartenir à des peuples différents de race à d'autres égards ; — que, du moins, un même *climat* peut avoir unifié la conformation des organes vocaux de races différentes, et avoir amené ces races à être semblables à cet égard, tout en restant différentes, par exemple, pour les proportions du crâne ; — qu'enfin l'*éducation* (l'imitation), qui maintient les nationalités linguistiques (car on ne naît point sachant sa langue ; il faut l'acquérir), fait prendre, pour ainsi dire, une certaine race aux tendres organes vocaux de l'enfant ; — et dans cette dernière catégorie d'influences il faut même faire rentrer celles de famille à famille, de canton à canton, de peuple à peuple (ainsi on a pu se demander si les Basques n'auraient

[1] M. Collignon (ouv. cité) se demande si elle n'aurait pas été d'abord la langue de la race dolichocéphale de Cro-Magnon, qui existe dans le Pays-Basque espagnol, le Bordelais et le Béarn.

pas imité des Gascons leur *arr-* ou *err-* pour *r* initiale). Bref, il faudrait peut-être diminuer encore la part que nous avions attribuée (p. ex. *1*, 414) à ce qu'on pourrait appeler la race «*native*», et admettre à côté, si l'on tient à employer le mot race, une race «*acquise*» (par le climat, le genre de vie), et même, si l'on peut s'exprimer ainsi, une race «*apprise*» (par l'éducation familiale, puis sociale, et un peu les relations de peuple à peuple). Et c'est de tout cela que se formerait l'*individualité phonétique* d'un peuple *linguistique*. En d'autres termes, sans que l'hérédité puisse être absolument négligée, ce serait, — en grande partie et peut être même avant tout, — *sur place*, et sous des influences peut-être *moins anatomiques que climatériques et sociales*, (ou même, qui sait? généralement *humaines)* que cette individualité phonétique se formerait, se manifesterait, et évoluerait.

5°) Qu'on nous permette, pour conclure, une remarque peut-être curieuse. Lorsqu'un peuple a perdu sa langue pour en parler une étrangère, il imprime pourtant de plus en plus sa marque à la langue imposée, et il la fait de plus en plus sienne. Dans ce travail d'affranchissement, de reconquête, il manifeste ses tendances phonétiques propres. Sans doute, il ne retrouve pas les sons de son langage primitif; car, lui-même, il se transforme (familles sans descendants; influence prolongée du climat; changement des mœurs), et il aurait donc transformé ces sons, même s'il avait gardé ce langage. Mais il modifie à sa manière, et dès le début (V. *1*, p. 412-414), les sons du langage étranger. — Si donc, à supposer que le celtique eût été la langue primitive de Luchon, on appliquait au celtique les lois phonétiques luchonnaises, on aurait le luchonnais tel qu'il serait aujourd'hui, si le latin n'était point arrivé [1] (et si d'ailleurs il était possible de faire abstraction des altérations analogiques et des heurts de l'histoire). On pourrait appliquer le même système à toute autre langue ancienne (et même moderne) dans la mesure où la phonétique

[1] P. ex. rien n'empêcherait de tirer de ambácto- *améyt*, de condâte *kundt*, de tarvo- *tárp*, de avállo- *awátch*, de Bîrva *Bryéwo*, de Exandecŏtte *Echchayyôt*, de Moricambe *Murgám*, de Maritálu *Marddw*, etc., etc.

luchonnaise permettrait d'en traiter les sons en connaissance de cause, et fabriquer ainsi autant de «luchonnais» artificiels...— Mais il est inutile d'insister sur cette pure fantaisie.

B.) Comparaison avec les dialectes voisins

Nous ne voulons pas précisément établir ici une comparaison détaillée entre le luchonnais et les dialectes voisins [1], mais plutôt situer exactement le luchonnais à leur égard, au point de vue des principales lois de son vocalisme et de son consonnantisme. Ce que nous allons dire ici complètera ou corrigera ce que nous avons dit dans les premières pages de notre *Introduction*.

La plupart des caractères phonétiques du luchonnais ne lui sont pas spéciaux [2], et par conséquent le domaine de chacun comprend, outre le luchonnais, plusieurs parlers voisins. Mais les limites de ce domaine se tracent dans deux sens fort divers : ou à peu près parallèlement à la Chaîne pyrénéenne qu'elles finissent d'ailleurs par rejoindre à leurs extrémités, ou plus ou moins perpendiculairement à cette Chaîne, en suivant l'une ou l'autre des vallées qui s'étoilent autour du plateau de Lannemezan. Les premières distinguent le gascon montagnard (dont le luchonnais fait partie), du gascon des plateaux et des plaines et y établissent des subdivisions; les secondes établissent des différences, en gros, entre le gascon de l'est et du nord-est dans lequel rentre le luchonnais, et celui de l'ouest, mais ne coïncident pas toutes entre elles [3].

[1] Nous avons indiqué, chemin faisant, un grand nombre de rapprochements secondaires que nous ne rappelons pas ici.

[2] Nous n'en avons même trouvé qu'un seul qui lui fût spécial, croyons-nous ; c'est le passage du groupe ll final à *tch*, et *de ce groupe seulement*. Car d'autres dialectes tirent en outre *tch* de *t* simple final (Saint-Béat, etc.) ; ou du moins donnent également *-tch* pour *-ts* (Accous d'après le spécimen qu'en donne M. Luchaire). Il est remarquable que, par plusieurs traits, les dialectes montagnards, situés au sud d'Oloron, rappellent moins le béarnais proprement dit que le couserannais.

[3] Bien entendu, nous laissons de côté, puisqu'il ne s'agit ici que de phonétique, les différences morphologiques (pluriels en *i* ou *is* ; — parfaits en *ék*, *é* ou *á*, *-ék* ou *-úk*, à la 3e p. du sing.; — *-t* ou *-ts* à la 3e p. du pluriel ; — extension de la désinence *i* à la 1re personne de divers temps, etc.).

Nous laissons donc de côté les caractères qui, comme la réduction de cl à *lh*, de -ce à *ts*, la chute de *r* finale [1], le passage de v initial à *b* [2] doux, existent aussi bien en languedocien qu'en gascon; ou qui, comme la réduction de mb à *m* et de nd à *n*, de -ariu, a à-*ê*,-*éro*, le passage de ct à -*y t*, existent également en catalan (le dernier même en languedocien-ariégeois, etc.); ou qui enfin, comme la vocalisation de *l* finale, le passage du groupe ll médial à ɤ, ou celui de f à *ĥ* [3], caractérisent tout le gascon en le séparant particulièrement du languedocien et du catalan. Citons encore, parmi ces derniers, la chute de *r* en groupe final (*lũde*, *êste*, etc.), la chute de *n* médiale, le traitement, fort répandu, qui de sce, sci, x, tire *ch*, le passage de ĕ à *é* devant nasale + consonne, le passage de ŏ devant *w* ou *y* à *wé*, etc. Nous laisserons encore de côté des phénomènes trop généraux, comme la chute de g, d, r, médiales ; ou, au contraire, tout à fait sporadiques, croyons-nous, et ne fournissant pas de bases sûres pour une délimitation précise, tels que le passage de o contretonique [4] à *aw*; les traitements divers des contrefinales atones (béarn. *aymèrá*, luch. *aymarà*, etc.), l'influence assourdissante des nasales [5], les tmèses (*arjént*, *arsébe*, etc.), les métathèses, fréquentes dans tout le gascon, mais diverses, les adoucissements ou renforcements plus ou moins étranges [6], l'absence ou la présence d'un g devant un *w* initial [7], l'addition d'une voyelle dans *fiɤ*, *fil*, etc. Nous nous contenterons des traits qui marquent spécialement la place du luchonnais.

[1] Toutefois le louronnais dit *yér*, *kwér*, luch. *jé*, *kwé*.

[2] Nous avons signalé le *v* de Mayrègne.

[3] Toutefois faisons remarquer que les limites de ces trois caractères, vers l'Est, ne coïncident pas. Le 3e (*ĥ*) est seul présent à Puydaniel, près d'Auterive, tandis que les trois se trouvent à Daumazan, et le 2e seul (ll > ɤ, et ll final > *t*) à La Bastide-de-Sérou.

[4] A Luchon, Ossau, Auch; etc.; non à Arrens.

[5] Louron, Aure : *pó* « pain », *ĥôme* « faim », etc.; Béarn. *mùrt*, *ĥùrt*, *pùnt*, *nùste*, *ĥùnt*; et pourtant *ôrẽ* « heure », *lwènh* « loin ».

[6] Béarn. *ĥàyko*, *léyka*, *ùmprè*, et cependant *estaygá*, *triygèt*, etc.

[7] Aranais *gwardá*, *gwèw*, etc. ; mais couserannais *waxi* « guérir » ; louronnais *wéw*, etc.

1° *Délimitations parallèles à la Chaîne.*

Le luchonnais présente les caractères phonétiques généraux des parlers gascons *montagnards*, qui sont limités à peu près, on le sait, par une ligne qui de Cazères passerait au nord de Boulogne, pour descendre au sud de Tarbes et aboutir vers Oloron. On remarque dans ces parlers une *accentuation plus marquée des mots pris un à un*; — d'où précisément, sans doute, l'existence de l'*article et* ou *etch*[1], f. *era* ou *ero*, forme complète ; la possibilité des *enclitiques* ; la préférence même donnée aux *aphérèses* sur les élisions ; enfin, l'établissement de nombreuses *assimilations*. C'est également là que l'on trouve *lh* et *nh* initiaux (*lhewá*, *nhaká*, etc.), et que, plus que partout ailleurs, *r* initiale exige un soutien (*arr-*) ; c'est là aussi que les finales consonantiques sont le moins effacées[2], que les phrases sont le plus souvent relevées par l'emploi du *ke* explétif, et que le langage a le plus d'*énergie*.

Mais d'autres caractères, à leur tour, font dans le gascon montagnard une place à part au luchonnais. Et sans tenir compte de ce fait, pourtant important, qu'il connaît la diphtongaison de *iw* en *yéw* (laquelle paraît ignorée du parler d'Aspet, du couserannais, du baroussais, mais existe dans les vallées d'Aure, de Louron et d'Aran, et reparaît plus au nord vers Saint-Gaudens), contentons-nous de signaler deux caractères, l'un vocalique, l'autre consonantique, qui mettent Luchon à part. — 1. Le premier, c'est le passage des finales latines -at, -as, -ant à *-e*, *-es*, *-en*, qui classe le canton de Luchon avec les vallées de Louron et d'Aure (jusqu'à Rebouc, canton de Labarthe de Neste[3]), (ind. prés. :...*kántes*, *kánte*,... *kánten*) et la vallée d'Aran ; les régions situées au nord disent *-o*, *-òs*, *-on* (ind. prés.:... *kánto*, - *kántòs*... *kántòn*). — 2. Le second, plus spécial que le précédent, c'est le traitement luchonnais

[1] On sait que d'autre part l'article est *le* (et non *lu*) à l'est d'une ligne qui de Boulogne aboutit, en suivant à peu près la Gimone, jusqu'à la Garonne : délimitation perpendiculaire à la Chaîne cette fois.

[2] En béarnais, le *t* ne se prononce point dans *pûnt*, *sôrt*, etc. ; en luch., au contraire, il s'entend fort bien.

[3] Les faits relatifs à la vallée de Louron et à celle d'Arreau m'ont été communiqués par M. Rumeau, instituteur à Loudenvielle, et confirmés par M. l'abbé Marsan, curé à Saint-Lary, pour la vallée d'Aure.

du groupe ll devenu final (il passe à *tch* : *bêtch;* mais *bewtât*) : ce traitement distingue Luchon à la fois des cantons qui sont au nord (Saint-Béat et Mauléon) et qui ont *tch* même pour *t* simple final (*bêtch, bewtâtch*), et de ceux qui sont à l'est (Aran) et à l'ouest (Louron, Vieille-Aure, Arreau) qui de ll final ont fait simplement un *t* (*bêt, bewtât*), ainsi que Loures, Saint-Gaudens, etc., situés au nord de Mauléon et de Saint-Béat. Tout se passe donc ici, au point de vue des finales en *-e, -es, -en*, comme si Luchon formait une île montagnarde avec Aran et Louron-Aure ; et au point de vue des finales en *-tch*, comme s'il avait été à la fois coupé de la région Saint-Bertrand-Saint-Gaudens par un prolongement du Couserans (*tch* partout, par *Aspètch* et *Sem-Byâtch* vers l'ouest jusqu'à la Barousse, et puis influencé au point de suivre les Couserannais dans le traitement de ll final, mais jusque-là seulement [1].

2° *Délimitations perpendiculaires à la Chaîne.*

Ici encore, on pourrait indiquer plusieurs caractères. Il y en a un tout au moins qui, malgré son importance assez secondaire, ne doit pas être passé sous silence : c'est le passage de *z* intervocalique à *d*. Il est de règle en larboustois, il l'était naguère en luchonnais. Or, il existe en aranais, il est en pleine vigueur dans les vallées de Louron et d'Aure, du moins jusqu'à Sarrancolin ; et il reparaît plus au nord, dans le Rustan [2], où l'on voit même les *s* finales, adoucies primitivement en *z* devant une voyelle, passer à *d*, tandis qu'elles deviennent des *ĥ* dans les autres cas. Le luchonnais ne connaît le fait que dans l'intérieur d'un même mot [3] ; mais c'est bien la même tendance. Elle se retrouve encore dans le girondin.

[1] Quant à la divergence du luchonnais et du larboustois pour le traitement de a final atone, elle a seulement pour effet d'isoler le larboustois à l'ouest, comme l'aranais, à l'est, comme plus à l'ouest la vallée d'Arrens, etc., qui disent encore *a*, des autres régions gasconnes qui disent *o* en général. Voy. C), ci-après.

[2] D'après M. Luchaire, *Id. Pyr.*, p. 301-303, qui donne des détails précis.

[3] La vallée d'Oueil et l'ancien luchonnais disent bien pourtant *nuddwti*; *budâwti*.—Le luchonnais ignore le passage de s à *y* devant une consonne douce initiale comme en couserannais, fuxéen, toulousain, bas-commingeois, montalbanais, lectourois, etc. (Voy. 4, 518, n. 1.)

Toutefois, insistons surtout sur les trois caractères suivants: 1. Le luchonnais fait passer *y* initial ou médial à *j*. Or, à ce point de vue, il est à classer avec tout le commingeois et couserannais, y compris la vallée d'Aran et la Barousse ; au contraire les vallées de Louron et d'Aure gardent les *y* : à ce point de vue, elles vont plutôt avec le gascon occidental. Au nord, la limite se prolonge, à l'ouest de Galan, vers l'Arros et l'Adour. — 2. Si le gascon occidental a mieux gardé le *y*, le gascon oriental et septentrional a mieux gardé le *w*, issu du v latin, ou donné aussi, il est vrai, par le b adouci. Ainsi fait le luchonnais. Ainsi font les parlers des Quatre-Vallées. La limite est, ici, plus à l'ouest, à la frontière occidentale des cantons de Vielle-Aure et d'Arreau ; elle contourne celui de Campan, et, de Bagnères-de Bigorre, englobant Tarbes, elle file à peu près vers Montaner. Ainsi, il y a une région qui dit déjà *y*, mais qui dit encore *w* ; c'est la vallée de la Neste, et c'est la plaine de la Bigorre. Le *w* est employé dans tout le Gers et dans la Gironde. — En revanche, l'est du Couserans emploie déjà le *b* languedocien. — 3. Enfin, Luchon et tout le Comminges en général gardent *y* finale, ne la laissant tomber que devant l'*s* du pluriel (*béy*, *bés*). La limite occidentale de ce caractère se confond à peu près avec celle qui sépare *y* et *j* ; toutefois elle laisse Galan à l'ouest, bien que Galan emploie le *j* et le *w*. Vers l'est, la haute vallée d'Aran[1] laisse tomber cette *y* que conserve la basse vallée (*pá*, *bú*, *bí*, etc.); il en est de même de la plus grande partie du Couserans[2] ; mais elle paraît persister sur la rive gauche de la Garonne. Ainsi les limites de l'*y* sont enfermées entre celles du *w* à l'est et celles du *j* à l'ouest, et Luchon se trouve enclos dans toutes ces limites.

En somme, les choses se passent assez comme si les caractères phonétiques des dialectes montagnards *déviaient un peu vers l'ouest* ou le *nord-ouest* lorsqu'ils aboutissent à la Plaine, pour

[1] L'aranais dit *páre*, *mâre*, dès Bossost. Est-ce un fait de phonétique, ou un emprunt au catalan? Dans la haute vallée on dit *bôw* « bœuf », *kréw* « croix », formes catalanes également. Le haut aranais est donc une transition entre le gascon et le catalan.

[2] Il y a des régions du Couserans où l'on dit *ün* « un » devant un mot commençant par une consonne, *ü* devant un mot commençant par une voyelle.

suivre ensuite les courbes que tracent l'Adour et la Garonne En tout cas, non seulement par sa situation géographique, mais bien mieux encore par le grand nombre de caractères montagnards d'une part et gascons centraux de l'autre qu'il réunit, le luchonnais paraît bien mériter d'être appelé le dialecte central du gascon pyrénéen. Un pas de plus vers l'ouest, on passe de *j* à *y*, de *y* à zéro; un de plus encore, on passe de *w* à *b*. Un pas de plus vers l'est, on passe de *n* à zéro; un de plus, de *w* à *b*, et on ne voit plus *z* passer à *d*. A l'est et à l'ouest, on dit *púmes*, *búnes*, comme lui; on diphtongue comme lui *iw* en *yéw*; au nord, de suite *púmòs*. A l'est et à l'ouest, on dit *ét;* lui dit *étch*, comme au nord et à l'est de ce nord; mais il dit *buntát* (et non *buntátch*), comme à l'est et à l'ouest immédiats. On le voit, dans nos pays de montagnes, chaque canton, ou peut s'en faut, a sa marque propre, tout en ressemblant à ses voisins d'une manière plus ou moins complète. Le luchonnais, dans son originalité, plutôt commingeoise, nous présente pourtant comme une synthèse harmonieuse des caractères principaux des dialectes environnants.

3°) Terminons par quelques mots sur le *vénasquais*, qui limite au sud le luchonnais, et sur le compte duquel nous avons pu recueillir quelques renseignements précis. Le vénasquais est bien, ainsi que nous l'avions pensé, intermédiaire entre l'espagnol et le catalan; mais plus catalan encore que castillan. Catalan par la non-diphtongaison de l'ŏ du moins devant *w* (*ŏw* « œuf », *bŏw* « bœuf »), il paraît castillan par celle de l'ĕ (*yéra* « j'étais », *yés* « tu es ». Comme le catalan et le castillan, il fait de ll *lh* (*fwélha* « feuille », *élh* « lui »); mais avec le catalan il mouille l initiale (*lhét* « lait » *lhúna* « lune ») et même (ceci est plutôt castillan) tout groupe initial avec l 2e consonne (*plhúma* « plume », *flháma* « flamme », *flhó* « fleur », *clháw* « clef ». Prononcez lh presque lhy); il fait du j latin initial *tch* (*tchôbe* « jeûne »; cf. *mintchá* « manger »); il laisse tomber r finale (*ubrí* « ouvrir », *dí* « dire », *sudá* « suer », *sembrá* « semer », *tapá* « boucher », *baychá* « baisser », *dichá* « laisser »; etc.); il conserve f initiale (*fèrri* « fer », *fôk* « feu », *fáw* « hêtre », *fôrt* « fort »); il fait de ct *t* (*lhét* « lait »; enfin il ramène à des terminaison en *w* les terminaisons en -ce (*déw*

« dix ») et celles des participes passés ou analogues (*akabáw* « fini », *abéw* « eu », *bebéw* « bu », *kerìw* « aimé » ; *kunháw* « beau-frère » ; il connaît les infinitifs en *e* atone (*tìnre* « avoir », *múyre* « traire », etc.) ; il emploie le verbe « aller » pour marquer le parfait (*ba fè* « il fit »), etc. En somme c'est du catalan que le luchonnais a au sud, comme à l'est dans la haute vallée d'Aran ; seulement celui de la région aranaise est en transition continue avec lui, tandis que le vénasquais doit plutôt continuer non pas même le haut-aranais, mais le catalan de Sort et de Bono.

Il est curieux de remarquer la grande ressemblance du gascon avec le catalan d'un côté et le portugais de l'autre. Il semble qu'en passant la frontière pyrénéenne la plupart de ses caractères s'éparpillent vers l'est et l'ouest, tandis que quelques-uns seulement (dont pourtant la réduction caractéristique de f à *h*) se retrouvent au centre dans le castillan. Ainsi on trouve en portugais la chute intervocalique de *n* (*coroa* « couronne », *doar* « donner » ; — et, il est vrai, de l aussi : *voar* « voler », *coar* « couler », *doer* « douloir », etc.) ; celle de *d* (*crér* « croire », *grao* « degré »), le traitement de -ct en *yt* (*despeito* « dépit », esp. despecho ; *leite* « lait », esp. leche) ; de -iculu en *-élho* (espagnol -ejo, et dans -reulu -tcho) ; toutefois le portugais fait des groupes initiaux fl, pl, un *ch* (*chorar* « pleurer », espagnol *llorar ; chao* « plan », espagnol llano), et garde f initiale (*folhoso* « feuillu », espagnol hojoso).

C) Comparaison des parlers luchonnais entre eux.

Les deux marques qui distinguent le luchonnais proprement dit des parlers de Saint-Béat et de la Barousse (*-e, -es, -en ; t* non passé à *tch*, quoique ll y passe), se retrouvent également en larboustois ; les deux qui le distinguent de l'aranais (ll final donnant *tch* et non *t ;* -isc- donnant dans les verbes inchoatifs *-ech* et non *ich*) s'y retrouvent également ; enfin, les deux ou trois qui le distinguent du louronnais et de l'aurois (ll final donnant *tch* et non *t ;* -isc- donnant dans les verbes inchoatifs *-éch* et non *-isk*[1] ; *y* conservée ; *y* passé à *j*) sont aussi

[1] Cette différence est plutôt morphologique, du moins en ce qui concerne le louronnais.

larboustoises. Le larboustois se classe donc bien avec le luchonnais, bien qu'il laisse *a*, comme l'aranais, l'a atone final ou contre final, ce qu'accompagnent d'autres minimes divergences (signalées suffisamment 1,388-89, 2,363, 4,495 et complétées ci-après dans l'Appendice III).

Le larboustois se divise en larboustois et oueillais, qui présentent surtout entre eux des différences de vocabulaire.

Dans la vallée d'Oueil, il faut distinguer : 1° le *haut oueillais* (Bourg, Cirés, Caubous) où l'*a* atone et le *b* sont fort clairs; 2° le parler de *Mayrègne*[1], fort curieux, avec son *v* pour *b* doux et son *ë* (ɐ) pour *a* atone final ; 3° le *bas-oueillais* (Saint-Paul, etc.) où l'*a* et le *b* reparaissent nettement.

Le larboustois se divise en deux : 1° le haut-larboustois où *m* finale paraît passer à *ŋ* (*tustéŋ* pour *tustém*) ; 2° le bas-larboustois (Oô fait partie du Bas-Larboust).

Dans la vallée de Luchon : 1° Il faut mettre à part Artigue, espèce d'île larboustoise à 1320 mètres d'altitude : les habitants d'Artigue ont conservé l'*a* atone ; mais ils le prononcent presque *o*, et plutôt fermé qu'ouvert. — La persistance de ce caractère s'explique sans doute par l'isolement relatif, et aussi par les mariages fréquents entre eux et les gens de Larboust ou d'Oueil, plus habitués que les Luchonnais à la vie vraiment montagnarde. — 2° Les autres parlers se ressemblent davantage, mais on peut pourtant mettre Saint-Mamet à part (grande rapidité de prononciation ; *yú* « une » pour *yó ; béy* pour *béde* ; peut-être plus d'emprunts à l'espagnol ou à l'aranais, Saint-Mamet contenant une colonie aranaise assez nombreuse, et se trouvant au débouché de la vallée d'Aran par le Portillon) ; — 3° Viendraient enfin les autres (Bagnères-de-Luchon, Montauban, qui conserve assez *ñ* aspirée, Juzet, Sode, Moustajon, Antignac, Salles) ; on pourrait mettre un peu à part Cier, qui transforme *e* atone en *a* dans *esklôp*, *eskũt*, *empés*, etc., qui parle plus vite que les précédents, — et Gouaux qui, par moins de synizèses (*ũo*, *merío*, etc. ; Saint-Mamet *yú*, *meryó*) annonce le parler de Saint-Béat. Nous signalerons dans notre *Vocabulaire* d'autres détails moins importants.

[1] A partir de Mayrègne, la vallée, dirigée d'abord du N-O au S-E, s'infléchit et va presque du Nord au Sud.

— Quand on examine de près un parler populaire, il semble en fin de compte se réduire en poussière, et l'on y reconnaît même la marque des individus vivants. Mais, des diversités individuelles, l'abstraction et la comparaison dégagent les traits caractéristiques de l'idiome du village, du vallon, de la vallée ou du canton ; elles assignent à celui-ci sa place dans le dialecte du pays, puis dans celui de la province, et elles rejoignent ainsi la grande langue dont il est une des formes et dont elles savent un peu marquer la source.

APPENDICE III

Additions et Corrections

Nous relevons ici même les simples errata, car on sait combien les erreurs de forme ont d'importance en Phonétique. Les additions ou corrections relatives à la classification des dialectes se trouvent déjà dans l'Appendice II. L. signifie « lisez », n. « note », l. « ligne », et V. « voyez ». En général nous ne mettons pas l : lorsque deux nombres se suivent, séparés par une virgule, le 2e indique le n° de la ligne.

Les chiffres *1*, *2*, *3*, *4*, qui précèdent l'indication des pages se rapportent respectivement aux Numéros de la *Revue des Langues Romanes* de Novembre 1902 (p. 385-446), Juillet-Août 1903 (p. 317-398), Mars-Avril 1904 (p. 97-153) et Novembre-décembre 1904 (p. 481-534). Du reste, il ne pourrait y avoir de confusion qu'entre la fin de *2* et le début de *1*.

[*1* Novembre 1902]

Introduction

385, 21 et suiv. — Plutôt venant des formes complètes illu, illa. V. la Morphologie. — *ela*, fort douteux ; ajoutez *évo*.

386, § 1, etc. — V. l'Appendice II, ci-dessus, pour les additions et corrections relatives à la classification des dialectes

gascons, et les particularités relatives au luchonnais. Nous ne relevons ici que les détails.

§ 3, et 388. *brúcha*, aranais et larboustois, est bien plus probablement un emprunt. Cf. *túk* à côté de *tũk*, dans le Vocabulaire. — V. l'App. II pour l'aranais.

387, 2 — *agí*, *agéso*, *agũt*, comme *begũt* « bu », se disent aussi à Luchon, où nous les croyons empruntés. C'est l'extension de l'emploi de la gutturale dans les hiatus (*awũt* luch., *aũt* cueillais). Cf. *lagéns*, ci-après. La forme *digí* peut avoir subi l'influence analogique de *dík* <dico. Cf. le louronnais et auscitain *digúy*.

387, 13. — On emploie également *ex-* à Saint-Béat. V. ci-après la morphologie de l'article.

17-18. — *sabéts* n'est pas louronnais; *líts* est également douteux. On m'avait donné là-dessus un renseignement inexact.

26-29. — La même différence se retrouve entre l'aranais et le parler de Saint-Béat; et aussi entre les parlers d'Aure et de Louron et ceux de la vallée de la Neste : à Rebouc on dit *exas mandòrros* « les pommes de terre », mais à Sarrancolin, Arreau et Louron *exes mandòrres* (communication de M. Rumeau, instituteur à Loudenvielle). Le passage de *-as* finale atone à *-es* est donc régulier au sud d'une ligne qui suivrait à peu près, de l'est à l'ouest, les limites des cantons suivants : 1° Aran, et Saint-Béat; 2° Luchon, et Saint-Béat-Barousse; 3° Louron, et Barousse; 4° Arreau, et Saint-Laurent-Labarthe-de-Neste.— Le même fait paraît exister à Gèdre, canton de Luz, près Gavarnie (*Luchaire, Id. Pyr.*, p. 397) et, dans les hautes vallées de l'Ariège propre, à Orlu (*Luchaire*, 347); mais à Gèdre on a peut-être l'*é* béarnais et à Orlu l'*e* catalan. Il faudrait préciser.— En tout cas, on peut voir là un caractère du gascon pyrénéen central.

388-89. Luchonnais et larboustois. — V. l'App. II, et le Vocabulaire.

388, 12-15. — V. ici 386, § 3.

18. — Le louronnais est *yékkwo*.

23. — *jámes* (et non *jámès*).

388, n. — Cette comparaison a été faite dans la 2e partie de la Phonétique, après les Résumés relatifs aux Voyelles et aux Consonnes ; nous la compléterons ici, chemin faisant.

389, 2 et suiv. — Surtout celui d'Artigue (V. App. II).

391, § 1. — Peut-être aussi sommes-nous venu trop tard. Nos ancêtres étaient plus grands et plus forts.

§ 2, et 392. — On lira avec grand intérêt, dans la *Revue des Pyrénées*, 1890, II, 397-425, l'article de M. *Chopinet* sur « la taille dans la subdivision de Saint-Gaudens »; il s'y agit surtout des cantons de Castillon (Ariège) et de Luchon.

391.— On sait que dolichocéphale veut dire « à crâne long » (au-dessous de 77, 78) et brachycéphale « à crâne à peu près rond » (au-dessus de 80). — En général, les faces longues accompagnent les crânes longs. Les mentons pointus caractérisent les Basques, dont la race n'est, du reste, pas homogène, et est moins caractérisée en Espagne qu'en France (D'après M. *Collignon*).

392, 8. — La longueur des jambes accompagne régulièrement la hauteur de la taille.

17. — L. *opinione*.

Première Partie : Phonétique

I

REVUE GÉNÉRALE DES SONS DU LUCHONNAIS

1° Voyelles

394, infra. — Mayrègne (vallée d'Oueil) connaît un *a* fermé atone (final seulement), qu'on pourrait noter a retourné (Ex. : *váke* « vache », luch. *báko*, larb. et oueillais ordin. *bâka*) ; mais l'a contre-final reste a (Ex. : *dusaméns* ou *-méns*).

395. — Les voyelles nasales *ay*, *èy*, *òy*, *ėy* (*ė* = ö ouvert) sont plutôt celles de l'ancien français, ou du français du Midi; en français moderne, on aurait plutôt, selon M. Grammont, respectivement *oy*, *èy*, *uy*, *ėy*, soit deux ouvertes seulement, *èy* et *ėy*, et deux fermées, *oy* (*ay*), et *uy* (*oy*).

396, 14. — De là des hésitations quelquefois dans les noms propres : par exemple, au lieu de *Arbeskénh*, il y en a qui disent *Arbeskéŋ* ou *Arbeskéns*.

N. 1. — Pourtant on tend aujourd'hui à dire plutôt *temwêŋ* que *temwên*. V. l'App. I (*4*,499), et l'addition correspondante ici.

N. 3, l. 5. — L. : ont après *ê* une gutturale. — *ŋ* existe dans le Couserannais de Castillon (Ariège).

397, 4. Erreur : le larboustois dit *jámes* (l'*è*, de *mês*, devenu enclitique, est passé à *e*). Donc, le cas ne se présente que dans des proclitiques, eux-mêmes plutôt contre-toniques (*è* conjonction; *fiè* ou *è*, verbes, par exemple, *k'è fiêt* « j'ai fait » *fiè fiê* « faire faire »), car on a *dedz òmes* (*dedz* pour *dèts*), etc.

(2°), 7-9. — Trop exclusif, car *ïö* se trouve bien entre deux voyelles dans l'oueillais *aïöá* « j'avais », *aïös*, *aïé*, etc., luchon. *awyó*, *awyés*, etc.; sans compter les composés comme *kadaïöá* « chacune », luch. *kadoyó*, etc. (Il est vrai que ce n'est pas du luchonnais proprement dit.)

(3°). — Chaque mot possède un accent plus distinct, plus particulier qu'en français (cf. *4*,497). Nous ne croyons pas nous tromper en voyant dans ce caractère du luchonnais, et du gascon montagnard en général, une des raisons du maintien de la forme complète de illu, illa : cet article roman, au lieu de devenir proclitique, est resté tonique chez nous, du moins longtemps : de là les formes *el*(*ch*), *era* ; à Bagnères-de-Bigorre *éro* même pour l'article féminin. V. la Morph. de l'article.

(3°), 26. — L. esdrújulos.

397-8. — Evidemment la quantité latine n'a pas disparu brusquement ; il devait en persister des traces lorsque déjà les différences de timbre auxquelles elle a donné lieu se formaient. Et s'il s'agit du luchonnais, il est probable que les différences de quantité se sont, grâce à l'accentuation, refaites avant d'avoir achevé de se défaire.

398, n. 1. — V. 2, 335-343.

4-8. — Précisons la question assez délicate de la *quantité des voyelles* :

Rappelons : 1° Que l'intensité et la longueur, cela fait deux :

2° Qu'il faut distinguer entre la quantité des voyelles (ou des consonnes continues), et celle des syllabes ; 3° Que toutes les voyelles (ou consonnes) longues ne sont pas forcément égales entre elles, ni toutes les voyelles (ou consonnes) brèves. — Cela posé, nous pouvons dire :

1° Que quand nous disons que les voyelles intenses sont longues en luchonnais, nous ne méconnaissons pas la première distinction ; mais que l'accent d'intensité tend à rendre longue toute voyelle.

2° Qu'une voyelle qui devient, de tonique, atone, — soit en vertu du balancement de l'accent (V. 2, 355-6) soit comme proclitique ou enclitique, ou sous l'influence du rythme binaire (V. 1, 501-507), devient brève.

3° Que les toniques les plus longues sont celles sur lesquelles porte et se repose la voix, c'est-à-dire qui se trouvent devant un arrêt plus ou moins complet (noté par une virgule ou un point). Ainsi, dans les exemples des p. 398-9.

4° Que lorsque deux syllabes consécutives se divisent en donnant un groupe disjoint, la première est longue (Ex. : *bes/ti*, *pur/táw*, *aw/dú*, *ay/nát*, *men/ti*, *mur/tê*, etc. Toutefois, c'est plus ou moins coulant), bien que la voyelle, même accentuée, soit plutôt brève. (Ainsi, dans *ág/glo*, *arrekát/te*, *pôb/ble*, *á*, *ô*, sont sensiblement plus brefs que dans *fiazá/go*, *kwá/te*, *sô/be* ; mais la longueur de la syllabe *ag-*, *-kat-*, *pôb* , compense, pour ainsi dire, cette brièveté). Si la première consonne du groupe disjoint est assez continue, la tonique est plus longue (Ex. : *kál/lo*, *pôr/to*, *ès/te*, *ás/klo*, *trén/de*, *béŋ/ge*, avec *éŋ* assez long, tandis que dans *beŋgŭt*, *eŋ* est assez bref). Le groupe disjoint peut faire partie de deux mots consécutifs (Ex. : *tud/ drét*, *ès/ kaŭt*, etc).

5° Que les atones en *e* sont plus brèves que les atones en *-o*, *-ô-w*, etc.; que les voyelles, même atones, où l'*e* vient d'un ancien *a* (*-es* <-as; *en* <-ant) ne sont pas trop brèves (Ex. : *pôrtes*, *áymen*) ; et que les syllabes terminées par une continue, comme *s*, paraissent assez longues, même quand la voyelle est atone (Ex. : *livis*, *pápŭs*, *dides*).

Bref, on peut dire que les voyelles accentuées sont, non seulement plus en lumière, mais plus longues que les atones ; et que, si elles ne le sont elles-mêmes, du moins leur syllabe

l'est toujours, tandis que celle d'une atone ne l'est que quand elle est suivie d'un groupe disjoint. — V. p. 426, l. 16-23 et 2, 356, l. 1-10.

393, n. 6. — Les Béarnais reloublent les voyelles, lorsqu'une consonne comme *r*, *n*, *l*, est tombée après : ce qui, du reste, a amené par compensation l'allongement de la voyelle.

399. — Il aurait fallu ajouter ici quelques mots sur l'*accent de hauteur* des mots *isolés*. Nous le faisons dans cet Appendice, ci-après, à propos de *4*, 584, 1-19.

2° Consonnes

401. — Si on avait employé pour b, g, d ordinaires, exclusivement les signes *b*, *g*, *d*, on aurait pu employer, pour b, g, d spirants, les signes *ß*, *g* et *ð*. Ces sons se retrouvent dans tout le gascon, par exemple en béarnais. Devant une *r* ou une *l*, *b*, *g* et *d* sont également très doux Dans le parler de Mayrègne (V. App. II), *b* doux, issu de b ou de v latins indifféremment, a même donné *v* (à peu près le v français). Ex. : *vakè*, *vutélhe*, *vráw*, *vláyk*. Mais quand une consonne dure, sourde, s'est assimilée à ce *b* (doux), il est resté *b* (ordinaire). Ex : *vouy viy*, *kvàte vráws*, *ke vaw èste vakè;* mais *eb biy*, *eb bráw*, *eb bakè : eb*, de *et(ch)*. (Communication de M. B. Guilhem-Péne, contrôlée du reste personnellement.) — V. plus loin.

401, n. 2. — Cf. dans d'autres dialectes *athéw*, *achéw*, pour *akyéw* « là »; l'auscitain *tchó*, de *kyó*, etc.

402, 8. — Justifié par le toulousain *manat*, « m. s. ». — Il y a donc ici dissimilation.

14. — Ci-dessus, c'est à-dire p. 395, n. 1.

n. 4. — Si l'on a *suléy*, c'est par dissimilation, et non que *lh* soit passé à *y* ; — dans *pyá*, c'est à cause du groupe *plh*. — Comp. à *suléy* l'aurois *kaléy* pour **kalélh*, même cas.

403, 1-4. V. plus loin, 3, 152 153.

11. — L. les pays d'oc.

17 et suiv., et n. — Le renvoi se rapporte à *1*, 406, et 2, 318-9.

404, 2-3. — Elle est également douce après les douces *b*, *g*, *d*.

12. — « Plus loin, » c'est-à-dire 2, 380-381, n.

405, 14. — Mayrègne (Oueil) connaît le v (V. ci-dessus, 401).

405, 20 et suiv. — Elle est moins effacée qu'ailleurs au village de Montauban.

n. 2. — Il est vrai qu'on s'est demandé si les Basques n'auraient pas emprunté cette habitude aux Gascons.

406, 2. — « Ci-après », c'est-à-dire 2, 317. — Rem. toutefois que l'influence française fait qu'on redouble moins l'*r* après un autre mot, et que quelquefois *r* simple commence un mot.

8-9. — « Plus loin », c'est-à-dire *4*, 513-532. — Même renvoi pour la n. 1.

22. — « à peine sensible en français ». Il est vrai que la chute de l'e « muet » dans le français contemporain tend à rétablir ces redoublements, soit dans l'intérieur des mots (Ex. : *nett(e)té*), soit entre deux mots (Ex. : *ôt(e)-toi...*).

24 et suiv., et 407. — « *w* n'entre point » — Trop exclusif. Ex. : oueillais *áyïa* (avec mouvement guttural à peine sensible entre *y* et *ï*), D'une manière générale, il est difficile de prononcer ici négativement sans risquer de se tromper, car il faudrait avoir fait la revue de tous les mots de la langue. De plus, on énonce souvent plutôt des absences de fait que des impossibilités ; par ex., les Luchonnais prononceraient parfaitement des mots comme *Gafsá*, *March*, *áwlh*, *êchte*, *uchká*, etc.

407, 3. — C'est-à-dire que l'on a à peu près *ǧ* et *c*.

19. — Cela ne veut pas dire que *r* ne peut pas y précéder encore d'autres consonnes, comme *t*, *p*, etc. (*árt*, *kárp*), puisqu'il vient d'être dit que *r* peut être première consonne avec toutes les fortes, sauf *ch*. (Voy. d'ailleurs *March* ci-dessus, sur 406, 24).

27-28. — « soutenues » — sauf à la finale, pour *w* et *y*.

408, n. 2. — « *ks* ne s'y réduit... » — Nous voulions dire surtout ks ancien. Pour le traitement de x latine, V. 3, 114-116 et surtout 3, 133-134.

II

ORIGINE DES SONS LUCHONNAIS

1. Origine générale des sons luchonnais

412, n. 1, fin. V. le travail de M. *Barrière-Flavy* sur les *sépultures wisigotiques* dans l'Aquitaine.

412, 40. — V. dans l'App. II ce que nous disons de la phonétique celtique et de la phonétique basque.

413, 10. — Par exemple nous verrons traiter de manière *semblable* x latine et x celtibérienne (3, 133-4).

412-414. — M. *Mohl* (*Chronologie du latin vulgaire*, p. 13 et 84) croit que s'il en avait été ainsi les langues néo-latines seraient bien plus loin du latin. Mais, en somme, les races gauloises étaient assez peu différentes des races italiotes; ce n'est pas comme si les peuples latinisés avaient été des nègres, ou des Chinois. Voy. Mohl lui-même, p. 81; et cependant, ci-après, sur 415, n. 2, à la fin.

413, dernière ligne, et 414. l. 5. « Onésiens ». — Strabon signale les « Thermes Onésiens », que *J. Sacaze* a identifiés avec Luchon (ouvrages cités, not. *Histoire Ancienne de Luchon*).

413, n., l. 15. — « seconde partie » : — Nous voulons dire dans la Lexicologie.

2. Principales lois phonétiques du luchonnais

414, 21-23. — Par exemple la loi du moindre effort (quoique ce qui est plus facile pour l'un ne le soit pas pour l'autre), la loi de la persistance de l'accentué, la modification d'un son par position, la loi de l'influence de ce qui va être dit sur ce qu'on va dire, et de ce qui est fort sur ce qui est faible. Il est vrai que de telles lois ne sont guère que l'abstraction de lois plus concrètes.

415, 10 et suiv. « Inversement... ». — Il s'agit surtout des *systèmes* de tendances. C'est en vertu de ce principe que nous croyons pouvoir soutenir que la phonétique luchonnaise est à la fois celtique et ibérienne. Voir ci-dessus l'App. II.

N. 2. Mais ces mensurations physiologiques seraient bien délicates, si même elles étaient possibles, pour les organes de la voix. Il vaudrait mieux saisir les caractères physiologiques vocaux par leurs effets, les comparer en faisant produire certains sons qu'on comparerait ensuite à l'aide d'étalons sonores et de machines ad hoc. — L' « accent » étant appris, tel peuple qui parle telle langue peut avoir acquis par là une pseudo-parenté avec d'autres, les organes de la voix étant très plastiques. V. ci-dessus l'App. II, A, 4°.

415 416 supra. — Par exemple, en chinois, paraît-il, le son *r* manque ; si des Européens avaient reçu le chinois, peut-être le son *r* manquerait-il dans leur langues. (Peut-être cependant auraient-ils fait passer quelques *l* à *r* : cf. le sanscrit).

416. — V. l'App. II.

416, 24. — « Basques français » : — Du moins les Souletins.

416, 37. — Loth, ouvrage cité, préface. — « Ci-après » : dans les Assimilations.

1° Voyelles.

418, n. 1, l. 3. — Nous aurions pu nous passer du petit zéro.

418, 11-12, — « accentués » est superflu.

13-16. — L. ainsi : « Ex. : *dyó* » larb. *dyá* « jour », de **dia*[3] ; *estryó* « étrenne », de stréna ; *kwó* « queue » pour **kóa*, *kwá* (larb.), de coda avec *ò* ouvert, pour cauda (à Montauban, Tarn et-Garonne[2], *kũyo*, du fr.).

18. — Ajoutez le larb. *plúyt*, pour *pluũt* luch. « plu » ; *kúyt* « ruiné » pour **kuñít*, etc.

19. — Ou partissem, syncope connue. Mais la syncope amassem n'aurait pas donné *aymêso*, mais seulement *°a(y)máso*. Du reste, l'imparfait du subjonctif est en luchonnais sous la dépendance du parfait de l'indicatif (ici *partí*, *aymê*).

22. — Supprimer : (mi-sav) ; car le maintien de *r* est régulier ici en luchonnais.

25. — L'espagnol aussi suppose **amábamus*.

418-419. — Peut-être *sémyo* est-il lui-même dû à l'analogie. — Remarquez que *semyé*, *amyé*, sont des indicatifs pris comme impératifs. — V. les verbes en *yá* et *wá*, dans la Morphologie.

419, dans le tableau : transporter « auquel est passé parfois au » à la ligne au-dessus, c'est-à-dire après « ŏ a donné *ò* ». Il y a là une errreur qui a entraîné la fausse interprétation de cauda> *kwó*.

419, l. 18 et 420, n. 6. — Peut-être faut-il citer, comme exemple de *y* passé à *ŭ*, le mot *tūs* « sommet », venu sans doute de thyrsum, θύρσος.

A) Voyelles libres

420 et suiv. — Si l'on trouve des voyelles où la quantité est indiquée comme sur celles-ci : ă, ŏ, ŭ..., comprendre comme s'il y avait ă, ŏ, ŭ... c'est-à-dire des brèves. Nous n'avons pas marqué de douteuses. — Dans les mots latins, comme dans les autres, l'accent aigu ne marque que l'accent tonique.

420, 17-18. — L. « non réduit à *ò* ».

421, 2. — *mâr* a subi une influence étrangère ou savante pour son r final.

9. — *mágro* est sans doute mi-savant : on attendait °*máyro*.

10. — ăd (h)ora donne sans doute *áro* par aphérèse : á (d) 'ra.

12. — Plutôt pauperu (M. Grammont, la Métathèse en Luchonnais, p. 2, 8, 10).

18-19. — *mêw*, *fiéw*, supposent peut-être *mĕlu, *fĕlu ?

422, 9. — *tédo* fait difficulté à cause du *d* conservé : on attendait **téa*, °*tyó*. Le mot est donc sans doute mi-savant.

13. — L. *péro* et non *pér*.

17. — *viuda paraît légitimé par l'espagnol viuda. Mais le mot *béwdo* ou *béwzo*, masc. *béwde* ou *béwze*, est probablement pris à la Plaine par le luchonnais.

422, n. 2, fin, et 423, n. 1. — L. *mês* et non *uês*. — Pour la question de *mêdo, mês*, on pourrait se demander s'il n'y a pas eu influence de la nasale (cf. *mêdo, mês, nhêw, nê*, larb., f. *nêra*, peut-être même pour *mêy* « mien » ; et peut-être *nôdo, nôro*). — Mais *nhêw* est sans doute le substantif verbal de *nhewá, nhêwi*, calqué sur *lhewá, lhêwi*, de lĕvare; *mêy* a subi l'influence de *tôy, sôy*, ceux-ci calqués sur les pluriels *tôs, sôs, mês*; *mês* « mois », *mêdo, munêdo* (à côté de *munédo*), et *nê, nêra* (luch. *nére, o*) s'expliquent probablement par l'influence du fr. mois, moie, monnoie et noir (oi pron. *wê*).

423, 20.— ītiu, a, aurait dû donner *-ís* (ou *-íts?*), *-íso*. La terminaison *-ís, -ízo* est donc plutôt mi-savante, et issue même de -ītiu, a.

22.— L.: 5°) ŏ, et au passé à ò, restent *ô*.

26 et 29. — *ôli* et *memôryo* sont donc à enlever de là, car ils ne prouvent rien.

30. — Ajouter, après *fŏra, etc ..: — *còda pour cauda, *kôa*, d'où larb. *kwá*, luch. *kwó* « queue ».

424, 5.— Le béarnais est *dôw*.

6. — L. *sôr* au lieu de *sôr*.

9. — Cet *ó* n'est pas très fermé.

16. — Supprimez : et au passé à ŏ.

21. — Accent tonique sur l'ŭ de illŭd.

n. 3, l. 4. — Le montalb. *nêbe* est sans doute pour **nwêbe*. Cf. *fêlho* pour **fwêlha*, etc. — l. 10, L. **diyôws* pour *dijôws*. — l. 8 : peut-être influence de novellu> *nawêtch*.

425, 13. — Cette ligne (cōda, etc...) est à supprimer. V. ci-dessus les notes sur 418, 13-16; 419, tableau ; 423, 22; 424, 16.

425, infra. — La forme *myélhu* « mieux, meilleur, e », s'explique sans doute par le croisement de **myélhe* <mĕlior et de **melhú* <meliōre (plus au nord, vers Loures et Saint-Gaudens, on dit *myélhe* et *melhú*; montalb. *mīlhú*). De plus, pour l'*u* atone, sans doute influence des mots atones en *u* pris à l'espagnol (*mátchu*, etc...).

n. 1. — *nôdo* et *nôro* nous restent obscurs. (V. ci-dessus sur 422, n. 2.)

426, première note : — *brúmo* et *kúnho* supposent sans doute l'influence de l'espagnol.

20-23. — V. **2**, 323, 8-13.

427, 1. — Ces initiales et ces monosyllabes ne sont guère contre-toniques.

11. — *era* < illa est placé là parce que, après avoir été accentué (cf. *éro*, larb. *éra* « elle ») il est devenu proclitique, comme article ; par suite, l'*a* ne s'est pas effacé ; mais cet *a* est parfois presque contre-tonique (Ex.: *era lümyêro*), parfois plutôt contre-final (Ex.: *era têrro*), en vertu du rythme binaire.

14. — Effacez les guillemets après *bergúnho*.

24-26. — S'ils n'avaient pas été contre-toniques, ils se seraient réduits, comme enclitiques, à *-m*, *-t*, *-s*, qui existent à côté. V. la Morph. des pronoms personnels.

n. 1. — Ĕt a donné, en montalb., béarnais, fr., *e* (fermé) ; en bas-landais, catalan, espagnol, *i*. — L. *hê* et non *hê*.

428, 10. — Remplacer **juwentũt* par **yu(w)entũt*, et voir plus loin (341, 1-2, et ici) pour *jwén*.

18. — *awji* ne vient pas directement d'audīre ; il y a eu influence des formes où l'i était en hiatus, comme audiamus, etc.

23. — L. *arrümyá*.

24. — *jüdyéw* est peut-être emprunté à la plaine (*jüziw*), car le d latin aurait, semble-t-il, dû tomber. Cf. plus loin, n. sur **2**, 336, 29.

n. 2, l. 1-2 : *-aw* réduit à *a*. — C'est que ŏ contre-tonique libre, même français, a donné *aw* (V. 430, 3 et suiv., notamment 18-27). — *evús* vient sans doute du fr. ; *e*, du fr. *ö*, ne doit pas trop étonner ; car *ö* est atone et neutre. On trouve *evús* en basque (emprunt).

429, 27. — L. ibón (terme plutôt aragonais).

première note, l. 1., L. *üdulár*.

430, b). — V. Mohl, Ouv. cité, 159-164.

4. — L. : 1° ŏ (*ò*) contre-tonique, etc.

9. — Nous avons commis une erreur sur ce mot. Le mot est *awbrê*, subst., et il faut écrire *dyó d'awbrê*, car on dit au pluriel *dyéz d'awbrê*. — Quelquefois pourtant il est adjectif (*dyéz awbrés*).

431, 4. — Mais on dit au contraire *Usáw* (et pourtant *awlhé*) dans le parler d'Arrens (V. Camélat, Ouv. cité).

8. — Supprimez *jéw* (qui ici veut dire « hièble »). V. ci-après la note sur 2, 335, 22.

n. 1, l. 7. — *fidéle* est lui-même plutôt refait sur *fidélo;* c'est l'adjectif dans son ensemble qui vient du fr. — L'e muet du fr. a plutôt donné *o* : *chálo* <« châle ». V. l'App. I (*4*, 498).

21 et suiv. — ĕ ou ĭ sont tombés plus tôt que o ou u. V. Grammont, *La Métathèse...*, p. 7.

432, 3.— *fiú* est plutôt une forme refaite sur les autres (*fiúres*, *fiúk*, etc.); dans l'oueillais *fiũ*, il y a une influence de l'ĭ final de fui; cf. dans *madéch*, de metipsĕ, l'influence de l'ĕ final.

4. — Carre : V. ci-après *1*, 364; et la Lexicologie.

6. — Pour l'*ò* de *nôm*, V. 2, 329.

10-15. — Cf. Grammont, *La Métathèse*, p. 8 9. — Voici des suites complètes :

— Cápere, **kábere*, **káb-re*, **kábr(e)*, **káber*, **kábe(r)*, *kábe*;
Véndere, **uoênnere*, **bén-re*, **bénr(e)*, **béner*, **béne(r)*, *béne;*
— Crédere, **krédere*, **kréd-re*, **krédre*, **kréyre*, **krév(r)*, *krév*.

15. — « Plus loin », c'est-à-dire *1*, 439 440, et *3*, 125.

20 21. — « plus loin », pour *-íw* de -īvu passé à *-yéw* (2, 336-7 et 338-9).

29. — Mais pourquoi serait-il passé à *u*. puisque *jú* est tonique et non atone? On a donc eu peut-être ĕgō (cf. montalb. *yó*, mais béarn. *yú*.— Le catalan *jó* a *o* fermé, croyons-nous.— Le limousin et provençal *yéw* s'explique-t-il par **èo*, **io*, **iw*?)

433, 14. — *Áwch* suppose sans doute Auscium plutôt que Ausci. V. *3*, 140.

22. — Mettez, avant 4° : — 3° bis). On retrouve en luchonnais la loi, signalée par Suchier, *le fr. et le prov* , p. 33, que i ou e atones, entourés d'esses, persistent. Ex.: finiscis, *fenéches*; ama(v)isses, *aymèses*. — Signalons encore le passage de *o* (de ŭ, ō) à *e* dans les pronoms devenus enclitiques. Ex. : *béy-le*, *béy-les* : *-le* de (il) lu; *-les* de (il) los.

27. — « ci-dessus », *1*, 432, 26-29.

30-31.— V. ici la note sur la p. 394, pour l'ɐ (*a é*) de Mayrègne (Ex. : *kádɐ*).

434, 7 et 14-16. — *Yú* est particulier à Saint-Mamet ; Bagnères et le reste de la vallée disent *yó*.

18. — Gouaux-de-Luchon dit déjà *ũo* ou plutôt *ẅó* ; Artigue dit *ẅá*, mais avec un *a* bien moins marqué que l'*a* larboustois et oueillais ; Mayrègne (v. ci-dessus la note sur 394) dit *ẅá* aussi (et non *ẅɐ*, l'*a* étant ici proclitique et non final).

25-27. — Supprimer ce qui concerne *ra qui n'a pas dû exister. On a bien voulu nous signaler (*Annales du Midi*, XVe année, p. 540) que QUA/RA est une mauvaise lecture, et qu'il faut lire GUARA QUE FARAS.

31-32. — La préposition *a* est devenue là une espèce de finale, ou plutôt de contre-finale, *diyko* ou *diykyo* étant toujours suivi d'un autre mot. Elle est traitée de même, comme contre-finale sûrement, dans les mots :

a bentotêrro « ventre-à-terre », pour *a bént(e) a têrro ;*

salominjá « salle à manger », pour *sal(o) a minjá ;* on dit aussi *bentatêrro* et *salaminjá*.

434, 33 — 435. — V. ci-dessus la note sur 387, 26-29.

435, 3-4. — La vraie forme est peut-être *sappias, at... > *sápyes,-e* ; *sábyes,-e.*. sont sans doute refaites sur *sabé* <sapère

note, l. 15-16, — « qu'elles aient existé » : mais épisodiquement. — 18-22. Si GETE est correct et est un parfait on a alors du bigourdan ; mais CREEC ne peut en être.— 23 **tarrêste* pourrait avoir existé par dissimilation de **tarrêstre* (sinon le luch. garde str : Grammont, *Métath.*, p. 5-6). — 26-27. La variation COM CUM prouverait que l'on était à l'époque où l'*o* devenait *u*, bien qu'on l'orthographiât encore *o* (cf. FOC). V. p. 436, note, l. 33-35.

436, note, l. 5. — Suppr. le 2e DEU. (Le mot JHS est bien bizarre là).— l. 20 : Rétablir à la fin de la ligne *si* (et non *s*).— Fin de la note : un béarnais plus ou moins pur était du reste, paraît-il, la langue officielle de la région subpyrénéenne, de Bayonne à Foix, au XIIIe siècle.

437, 11 — Même à Mayrègne (*fierradŭre*, *luggaméns*, etc.). V. ci-dessus la note sur 394.

14. — L. *fierradŭro*.

22. — V. pour *Simadús* la Lexicologie.

n. — Peut-être est-ce du luchonnais ancien, avec l'ancienne graphie.

438, 2. — *barrakáy* est dû peut-être à une étymologie populaire de « bouracan ». Mais d'où vient ce dernier?

14. — En effet, masticare a donné régulièrement *maská* « manger (comme dessert) avec autre chose ».

27. — C'est le *b* de laborare qui donne le *w* de *lawrá*.

31. — Seulement *dezlugá* est un composé où le sentiment de la composition s'est maintenu (ind. prés *dezlôgi*), tandis que *kugá* fait *kúgi*.

439, 2.— L. *tremulă* (ind. prés. *tremôli*, -ŭl- étant identifié à -ôl-).

4-5 et 7-8. — Supprimez ce qui concerne *Sedowédo*, et V. la Lexicologie.

6, 8-11. — *pectorámen plutôt.

13, — Plutôt *mandicare.

20-21 et suiv., et 440 en haut. — Elles le sont même plutôt moins. D'une manière plus précise, (Grammont, *Metathèse*, p. 8) : « la pénultième tombe d'autant plus tôt que la finale est plus solide, c'est-à-dire plus ouverte. » On a dit **páwbro* (de pauperu), alors qu'on disait encore *kábere* (capere). V, ci-dessus la note sur 432, 10-15.—cámara aurait pu donner aussi *krámbo*; le 2e a a dû s'affaiblir de bonne heure en vertu de la loi ci-dessus.

35. — vésperu, d'après M. Grammont. (*Métath.*, p. 8, note) aurait donné °*bréspe* (cf. *Brêspes* de Vesperas, et *práwbe*); *bêspe* suppose sans doute véspere.

440, 19-20. — *Antôni* ne prouve donc pas grand chose (sauf que le latin *savant* -oniu, -ariu, etc., donne en luch. *-ôni*, *-ári* etc.) ; et *sôni* présente des difficultés (V. plus loin, 3, 113).

n. 1. — *grifúl* veut dire aussi en montalb. « griffon de fontaine ». — On disait également apostoul en ancien toulousain. — Influence des mots en *-ibúl*, de -ibulu, prob. mi-sav.

440-441. — En fin de compte, ŏ tombe toujours, après la tonique. On a eu donc sans doute **tréfolo*, **tréf-lo*, **tréɦ-l*, **tréɦel* (? cf. capere), **tréɦew*, **tré(ɦ)w*, *tréw*. Ce *w* vient donc, non de l'ŏ de *trifolu, *acrifolu, mais de la vocalisation de *l*.

441, 4-5. — apŏstŏlu aurait sans doute donné rég. °*abôskle*. — *apôstu* peut avoir été pris au toulousain apostoul, avec *u* atone comme si le mot était espagnol ; cf. ici la note sur 425, infra.

7. — L. **êwlo*, **êwl*, **êw(w)*, auj. *jêw* « hièble » ; et V. ici, pour le *j* de ce mot, la note sur 2, 335, 22.

B). Voyelles entravées.

441. — Est-ce que w primitif n'appuie pas la consonne suivante ? V. auca>*áwko* et non °*áwgo*. Cf. *pôk*, f. *pôko* (espagnol oca ; poco, a).

27. — L. *partí*.

n , l. 2 et 3. L. *estêro*, **astêro*.

442, 1. — Peut-être pas toutes par analogie ; mais il y a eu persistance de -ŭnt ou -ent latins atténués en *-en*. (En effet, on n'a pas *-òn* alors à Saint-Béat, mais *-en* aussi. Cf. en montalb. *sábu*, etc., et même *áymu*, comme si on avait dit °amunt et non amant). — Cf. ci-dessus la remarque sur 433, 22.

5. — V. plutôt ci-dessus l'addition à 387, 26-29, et l'Appendice II.

24 et suiv. — Comparez *téŋge*, *béŋge*,, de *tĕnĕre, *vĕnĕre (pour *tĕnēre, vĕnīre) ; et V., pour l'influence de *ŋ* sur les voyelles, 2, 329-330.

443, 5. — *estyéne* est à part pour son *y*. V. Dipht., 2, 338, l. 15 et suiv.

21. — missa> *miso* luch., est savant, et ne doit donc pas figurer ici ; la forme populaire est mĭssa > *méso* montalb.

22. — *siŋkánto* a subi l'influence de *trénto*, *kránto*, sinon il serait difficile d'expliquer ici la chute de l'u (*w*) après le q, et l'absence de diphtongue.

23. — montalb. *lensôl*.

444, 11. — L. fŭrcína, et mettez d'ailleurs plutôt fŭscina (V. 3, 141).

15 et suiv.— Le béarnais dit aussi *múrt*, *núste* (mais *bôste*) : influence de la nasale initiale ; et *mún(t)*, *pún(t)*, *fiún(t)* : infl. sans doute de nt ; — *ô* serait ici passé à *ú*, comme en luch. (442-3) *ê* à *é*.

n. — Mettez des astérisques devant (h)irundula, mŭttu, singluttu.

445, 8-9. — « plus loin », c'est-à dire dans l'Influence des consonnes sur les voyelles.

29. — On a cependant *türmentá* à côté de *turmént*. V. 2, 359.

446, 3. — Ajoutons une loi. Nous n'avons donné guère, en fait d'atones conservées, que des contre-toniques. Faisons donc remarquer que devant st*y*, sp, nt, la *contre-finale* ne tombe pas, mais passe à e ou à i. Ex. :

voluntáte, *bulentát* « volonté » ;

*Antistiánu, *Antichán* (village) ;

*Salustiánu, *Salechán*, (village), sans doute pour *Salŭchán*.

Cf. *Agustiánu, prob. *Gŭchán* (village de la vallée de Louron) ; pour* *Agüchán* ; l'ü est resté ici ü sans doute à cause de l'aphérèse.

[2 Juillet-Août 1903]

C). Influence de certaines consonnes sur les voyelles.

317. — « ci-dessus » : 1, 403-4 et 405.

318, 1 et suiv. — Il y a d'autres parlers gascons qui ont gardé les groupes initiaux *fr*, *fl* (*hroumád'ye*, *flú*).

4. — Il est très probable que la voyelle redoublée a été semblable d'abord à la voyelle qui suivait r ou l, mais s'est affaiblie ensuite. On a donc dû avoir **firitûs*, **Horòntes*, **fiulú*. Pour ce dernier, cf. *fielú* dans d'autres parlers gascons.

319, 6. — *paláyko* est peut-être mal expliqué (cf. le latin palancarius ?)

9. — Autres exemples : *karôtes* « crottes » ; *margarê* (sic !) pour *margrê* « malgré ». Le phénomène s'exagère dans

le haut-couserannais. Dans une étude sur le couserannais et notamment le castillonnais (Bulletin de la Société Ariégeoise, 1892, N°s 6 et 7), M. l'abbé Castet donne les formes suivantes (nous les avons trouvées éparses ; nous les ramenons à notre notation) : *perére* « prendre », luch. *prére* ; *aperére* « apprendre », luch. *aprére* ; *kumperére* ; *reperére* ; *purumére* « promettre », luch. *prumére* ; *kurumpá* « acheter », luch. *krumpá* ; *berembá-s* « se souvenir », luch. *brembá-s* ; *paráwbe* « pauvre », luch. *práwbe* ; et du reste *ñaráy* « frère » (luch, empr *fráy*). Il doit y en avoir d'autres. [Toutefois on trouve *tre* (sans doute *trê*) « ôter » (larb. *tráy*) ; *drawbi* « ouvrir », *bráwti* « vous-autres » (à côté de *náwtri* « nous-autres), *greyrú* « balai », etc.]. — On trouve un phénomène analogue dans le basque : le groupe dr, d'après M. Luchaire, (ouv. cité, p. n°144.) n'y est pas admis, d'où les formes Derendain, Cadereyta, Underits, que l'on écrit Drendain, Cadreyta, Hondritz. C'est aller plus loin, car tr, dr sont plus commodes, avec r dentale, que les autres groupes. Remarquons que dans le Castillonnais il y a beaucoup de noms propres en *-énh*, d'origine sans doute ibérienne. Il faudrait qu'un anthropologiste pût comparer les races.

En luchonnais, on ne trouve ici qu'une tendance. — Qu'on nous permette à ce propos de faire remarquer que si les « règles » (applications constatées) sont sans exception, les tendances sont sans cesse en voie de développement ou d'affaiblissement, et que, par suite, à un moment donné peut apparaître par exemple une tendance à mettre un *e* entre *p* et *r*, qui peut disparaître ensuite. Si les lois sont sans exception, c'est donc à supposer que les tendances restent fixes ; ou c'est, si l'on veut, en considérant telle tendance à tel moment. Mais les tendances évoluent. Et l'analogie qui va souvent contre les « règles » phonétiques suppose l'intervention d'une liberté intelligente quoique le plus souvent irréfléchie.

24. — « Voy. » : dans *4*, 487 et suiv.

34. — « V. plus loin » : dans *4*, 509 et suiv.

320 321. — V. sur cette question Grammont, *Métathèse* p. 8-11 (et, ci-dessus, la note sur 432, 10-15). Il faut notamment supprimer « m. sav. », après *ástre* (qui du moins peut être régulier) et *jéndre* ; mettre vespere au lieu de vesperu ; remar-

quer que *nòste* comme *bòste*, *áwte*, sont à part en qualité de mots sinon proclitiques, du moins accentués d'un accent contre-tonique seulement. Pour *líbre* « libre » comp. *delyewrá*, « délivrer » plus au nord. — Selon M. Grammont, *béyre* « verre » n'est pas emprunté ; *nére* (<nĭgru)a son e expliqué naturellement, sans qu'il y ait à le croire refait sur *néro* [ce qui pourtant ne nous paraît pas impossible : Voy. le larb. *nê*, *nêra* ; voy. sŏcru (*m.) donnant *swé* par **sôgro* : il est vrai qu'ici il y avait d'abord un c ; mais raison de plus] ; *kwéyre* s'explique, non par une vocalisation du p de *cupru, mais par *kwéybre* (avec *b* écrasé), lui-même de **kôbryo*, **kôybre*. — Ajoutons que *ôr* ne prouve rien, c'est un mot savant : auru aurait sans doute dû donner **áw*(r) ; l'*e* de *táwre* « taureau » reste embarrassant ; car on attendait **táw*(r), mais peut-être a-t-il été refait sur un féminin **táwro* ; < taura ; fébre vient, croyons-nous, du catalan. — Dans le 4me cas (p. 321), un *e* nouveau ne s'est pas produit ; mais il y a eu persistance, plus ou moins longtemps, de l'e final latin, ou de l'*e* issu de l'u (*o*) final atone latin.

321, 20.—« dans la Lexicologie », à propos de la diphtongue latine au.

27-28. — Quand nous disons que *béy* est plus luchonnais, nous voulons dire plus original ; car à Bagnères-de-Luchon on dit *béde* plutôt que *béy*. Il doit y avoir là, sinon emprunt, du moins influence anologique de verbes comme *lũde*, *jáde*.

31. — Régulièrement, cl et gl donnent *lh*, et bl *wl*.

322, 2. — *séggle* ne vient pas forcément du français ; car ici l'a après le c permettait un traitement spécial.

7. — *-ábble* est sûrement mi-savant.

12. — On a dû avoir successivement **ôm-ne*, *ôm-n*, **ôme*(*n*), *ôme* ; — etc.

24-28. — Comp. 2, 328, 14-15. En somme, il reste du doute pour cette étymologie.

34-35. — *syêrje* est presque sûrement emprunté.

323, 5-6. — On attendait en effet °*sáwjo*.

7. — « Les Groupes. », dans 3, 143-145 ; et la Morphologie, ci-après.

324, 7. — Plutôt *bajulittu. V., pour s soi-disant vocalisée, la note sur 3, 126, 18-20.

19, 21. — L. d'abord *kowáɾ ; — *puɾía.

24. — Mais quelquefois elle est tombée. Voy. notamment, pour r, 380, l. 2 et suiv.

26. — L. : *kôbryo, *kôybre, *kwéybre, kwéyɾe.

28, 29. — *jé*, par *yé(y)ɾ ; — *ê-*, par- *áyɾ,-*è(y)ɾ,*-ê(ɾ).

325, 1-2. — On donne plutôt *vŏcitu pour le fr. — Montalb. *bôtse, o.*

5 6. — V. p. 327.

13-14. — V. p. 332-334.

14 et suiv. — En tout cas, action minime : car fŏcu s'est diphtongué dans d'autres patois où f ne passe pas à *h* (languedocien *fyôk*, *fêk* pour **fyêk*, etc.). Toutefois, f peut avoir agi : V. ici la n. sur **2**, 340, 25.

28. — *burrúlh* peut lui-même avoir subi l'influence de *burrúm* « nœud (de branche) ».

326, 3. — L. *taɾalánho*, du reste pour **talaɾánho*.

6. — Peut être pris à l'espagnol Micalete ?

15, et 24. — *andũbyo* et *anklũzyo* doivent plutôt leur *a* à un phénomène d'aphérèse. (V. *4*, 510, 3°) ; on comprend, en effet, que de *eɾa 'yklũzyo* on ait pu faire *eɾ' ayklũzyo* (phénomène inverse de celui indiqué *4*, 511, 2° : *eɾa 'stêɾo*, pour *eɾ' astêɾo*).

26. — Comp. l'*a* de *awiɾágo* « ivraie », *awiɾánes* « tranches de pain trempées dans du vin », pour **èwɾyága*, **èwɾyánas*, de ĕbriáca, *ĕbriandas (?) ; — et celui de *sawbádje*, *sawbánh*, de silvaticu, silvaniu, malgré l'e de *séwbo* < sĭlva.

28. — « Les apophonies », *3*, 355 et suiv. — Pour l'App. II, c'est inutile. Nous voulions indiquer que le catalan ouvre souvent l'e fermé : *da* pour *de*, *par* pour *per*, etc.

32. — *Kɾénhe* (quelques-uns disent *kɾánhe*, aranais ; montab. *kɾenhá*) doit avoir subi l'influence des verbes en *-énhe*, de -ĭngere (ou en *-ánhe*, comme *tánhe*, de tangere).

327, 2. — L. « du *y*, auj. *j* ».

13. — A côté de *jũnhe*, on dit *jwénhe* dans le sens général de « joindre ».

26. — L'influence de l'i après l est très probable en effet.

328, 2-3. — V. 3, 355 et suiv.

10. — M. Grammont (*Métath.*, p. 12) croit *kürbá* pris à la Plaine.

30. — L. : « quant à *ó*, » etc.

329, 3. — *núm* se dit aussi. Est-ce bien lui qui est emprunté à la Plaine ? ou *nôm* au fr.?

5. — *ôr* savant ou français ; sinon, sans doute **aw(r)*.

8. — Qui sait si *arrôs* n'est pas savant ?

14. — L. « et de *ò* entravés ».

25-26. — « ci dessus » : *1*, 424, 10-15, et note 3; — « ci-après », 2, 343 et suiv.

27. — Rem. qu'en luchonnais la nasale qui précède n'a pas amené d'altération. Au contraire, en aurois et en louronnais, elle a fait passer un *a* (suivant ou précédant) à *ò* [Ex. : *kômo* « jambe »; *grôno* « grain le »; *aymô* « il aima »; *pô* « pain », *kô* « chien » (dans les deux derniers exemples, elle est tombée depuis)]; — et dans le haut-couserannais (Oust), un *o* atone à *u* [Ex.: *búnu* « bonne »; *áymu* « il aime », *muntánhu* « montagne »; tandis qu'on dit *kázo* « maison », *kánto* « il chante »].

330, 2. — « ci-après »: 2, 331-32.

6. — Comp. les verbes *téyge*, *béyge*, et V. l'importante remarque sur *1*, 442.

13. — « ci-après »: 2, 341, 3-10.

23. — Effacez *ôr*. — V. 2, 345, et la Morphologie des pronoms possessifs.

n. 1, l. 3-4 et 7. — V. pour *maytíy*, ici, la note sur 332, 10-11. — Même note, p. 331, l. 1-4 : Y a-t-il eu influence de l'article arabe al-? mais le montalbanais *awzerál* (sauf emprunt) n'y aurait pas vocalisé l. Peut-être y a-t-il eu influence de *awdêtch* (montalb. *awzél*), par étymologie populaire (les graines ont deux ailes; ou : les oiseaux s'y perchent).

331, 8-9. — Il s'agit de n et m finales latines (non, rem).

12. — n + consonne : — y compris *yg*, *yk* (*téyge*, etc.).

15. — L. exámine.

27. — La quantité est sans doute plutôt rĕm.

n. 1. — Effacer « m. b. ».

332, 3. — L. *prüdénso* et non *prudénso*.

10. — Il vaut mieux supposer quelque chose comme *manettinu, issu du croisement de mane et de *mattinu. Dès lors, il n'y a plus à songer à une influence de nt ; mais n est tombée entre a et e, et on a eu la diphtongue *ay* : **mayttín*. — Le montalb. *matí* suppose *mattinu seul.

333, 16. — Mettez « mot mi-sav. ».

334, 4. — L.: « au louronnais *yêkkwo* ».

11. — **syéch*, qu'on devait avoir, a perdu la mouillure de son *s* finale, comme **jéch* de exi. V. *4*, 529, 10 et suiv.

n. 3. — V., pour *bách*, *bachá*, *2*, 354, 24 et suiv.

335, 16-19. — Mais -áriu donne en montalb. *-yê*, par **-yêyr*; cf. le fr. -ier.

22. — L'explication pour *jêw* est fausse, comme le montre le larboustois *êwla*, « m. s. », de *ĕbula. On a donc dû avoir **êw*(*l*), **êw*(*w*), sans diphtongaison. Le *j* s'explique par l'article, qui prend devant les voyelles la forme *edj* ; d'où *edj *êw*, et par confusion *ed *jêw*. Comp., plus loin (*4*, 530, n. 1) les noms *'tcháwre*, *Tchawrét*.

23-25. — *l* initiale a favorisé aussi la diphtongaison (cf. *lhérgo*, *Lhêydo*). Influence peut-être aussi de l'espagnol et du catalan.

26. — L. **yêyra*.

29. — **yêyr*, *yér*, puis *jé*.

32. — *béyl*, mais avec *l* mouillée.

336, 2. — Comp. arrensois *seryéza*. Mais ce qui est difficile à expliquer en luch., c'est la réduction, qui serait nécessaire, de *yé* à *i*. (Et pourquoi n'a-t-on pas eu **seyrédo*?). — Ou bien y a-t-il eu réaction de *seridê* « cerisier », de *ceresiariu, pour *sereyzê*(*y*)*r*, **sereydê*? Cf. *mucheté*, *muchétes* ; *pepidé*, *pepides*, etc. — En tout cas l'emprunt au fr. n'offre aucune difficulté ; et il n'y a pas beaucoup de cerisiers dans le pays.

7. — Supprimer ĕbulum ; et supprimer *jêw*, l. 10.

14. — Et puis, ce n'était pas le même *y*.

15. — « plus loin », c'est-à-dire *2*, 351-355.

16 et suiv. — L. *yêkkwo* et non °*yêggwo*. Cf. l'espagnol yegua. — L'explication qui suit est à corriger, puisque le louronnais donne deux *k* et non deux *g* : il y a là un durcissement, comme ailleurs en béarnais. — *jêggwa* (que nous igno-

rions) se dit effectivement aussi, en larboustois, pour plaisanter. C'est probablement une forme vraiment larboustoise, ou du moins empruntée plus anciennement, comme le prouve le *j*.

26. — « La dipht. de *i* », p. 338.

29. — Le 2 doit être devant Judæŭ. — Nous avons dit ci dessus (n. sur *1*, 428, 24) que *jŭdyéw* vient peut-être d'un languedocien *jŭziw*.

337, 29. — On ne peut pas poser ībi ; mais il peut y avoir eu influence de hīc ; et surtout l'influence du 2ᵉ i (ĭ) est très possible.

337, 31-37 — 338, 1-6. — En somme, il y a là quelques obscurités. D'autres patois gascons donnent *néw*. Influence espagnole et catalane, soit directement, soit par l'intermédiaire de *lhewá*.

338, 7 et suiv. — Il faut sans doute admettre *dīgitu, car dīgitu aurait donné au plus *déyt* (montalb. *dét*). Il est fort douteux que l'on ait pu avoir *dyéyt*.

11 et suiv.— Rem. d'ailleurs l'*ê* de *Byêrjes* : mot-mi-savant. *Byêrjo* (influence française pour l'*o*) est actuellement la forme la plus usitée.

15 et suiv. — Pour *estyéne*, on pourrait songer à *eysténe* (le *y* aurait été donné par x de ex-).

28. — Supprimer la ligne de lixīva : *lichyéwo* n'est pas luchonnais. V. 339, n. 1, *lichéw*.

33. — *pībilare plutôt que pīpulare.

339, 8. — L. *lhívi* et non *lhívi*.

12-13. — Il est vrai que *lívi* peut venir d'un lilium savant, malgré la dissimilation ; sinon, on aurait eu, de līliu, °*lílh*. Enfin, il est peut-être emprunté.

16-19.— Il n'y a point de diphtongaison dans *bestyéso*.

n. 1, l. 2 3. — -tione donne *-siw* en montalb. pour *syú* (n), par réduction de cette terminaison à la terminaison *-iw* plus fréquente. — Peut-être le 1ᵉʳ y est-il tombé après le 2ᵉ, c'est-à-dire qu'on a eu plutôt : *leysíw, *leysyéw, *leychéw, *lechéw, *lichéw*, plutôt que *lechyéw, lichéw*. Du moins l'ariégeois paraît le prouver.

340, 1. — *ôw* et *bôw* sont catalans. — Peut-être a-t-on eu *wè*, entre *wò* et *we*.

16. — L : *cŏpreu, *kôbrio, *kôybre, *kwôybre, *kwéy(b)re, *kwéyre*. — Il faut admettre sans doute que le montalb. *kúyre* vient de cŭpreu, par **kúy(b)re*, cf. *páwre*, pour **páwbre* sans diphtongaison.

18. — Cŏriu a dû donner d'abord **kôyro, *kôyre*.

25. — Il faut croire à l'influence du c (V. ici la note sur *1*, 325, 14) ; mais f, même non passée à *fi*, a dû faire quelque chose, puisque *lôk* (*ellôk*, etc.), de lŏcu, garde l'*ô*.

341, 6 et suiv. — Il est plus simple de ne pas admettre de diphtongaison.

10. — Mettre un point-virgule après « dialectal ».

11 et suiv. — Il est probable que le luch. n'a jamais dit *pôy*, sans cela il y aurait eu diphtongaison. Mais peut-être a-t on eu **póy*, et, récemment seulement, *púy* (sans cela cet *-úy* aurait dû se diphtonguer). Même remarque sans doute pour *arrúy* et *búy*, 20-22.

35. — *padéno* luch. est emprunté, car on aurait eu sans cela **padyó*.

38. — *kwéyto* ne se rattache pas à *-kwedà*, mais à *kweytà-s* « se hâter » (Cf. le languedocien *kúyto, se kuytá*).

342, 1-2. — D'où la bonne interprétation de *jwentŭt* (Dans *swén, arrwént*, pas de diphtongaison : les diphtongues sont récentes).

3 et suiv. — trŭcta est douteux.

7. — vŏcitu ? — Mais le c y serait-il tombé, en luchonnais? Il s'y serait du moins vocalisé, après chute de l'i. Cf. *plêyt* de plácitum.

8, etc. — Pour la diphtongaison de *uy*, cf. le béarnais *fioey* (=*fiwéy*) « il fuit », de **fiúy* <fŭgit.

15-18. — *tréja* présente quelque difficulté ; peut-être emprunt.

33. — Cf. *myalè*, béarnais., « millier ».

343, 12. Cf. *bwarát* (diminutif), à côté de *bwê* « bouvier ».

D) Réduction des diphtongues et apophonies.

344, 3-5. — Pour *Jê* et *Hexewè*, voy. la Lexicologie ; et pour le dernier les Métathèses (*4*, 489).

13. — lour. *yékkwo*, larb. empr. *yéggwa*.

17. — Il paraît qu'à Mayrègne (V. d'Oueil) on dit *kwan* pour interroger et *kan* pour répondre. Ex. : *Kwan bôz 'ná 'zvarriká etch ñyéns k'awém purtát em prát? — Kan háse vúy, kan me vége.* (Communication de M. B. Guilhem-Pène).

26. — Pour *sigkánto*, V. 345, 1.

345, 9. — « ci-après » : V. 346, 5 et suiv.

11. — V. 346, 1-4.

17-18. — Il n'y a pas là influence analogique des finales en *iw* > *-yéw*.

19-20, et suiv. — Il est clair que la théorie n'est bonne que si l'on admet que mĕum s'est prononcé *méwm*, et tŭum, sŭum, *tówm, sówm*. Au contraire, dans les formes féminines, la finale a ne pouvait faire diphtongue qu'à la condition que la tonique se consonnifiât, et celle-ci ne l'a fait que plus tard, l'accent passant alors sur l'*a* (ou *o*). — Le louronnais dit au contraire, au masculin, *myé*, *tïwé*, *sïwé;* il a traité le masculin de la 1re personne comme le féminin, et il a refait les autres sur lui.

29-30. — dŭŏs n'aurait pu donner qu'avec peine **dúws*, l'ŏ n'étant sans doute pas déjà *u* (donc *w*) autant que l'ŭ, et l'influence de *dïwés* étant inévitable. — Voy. pourtant le montalbanais *dús*, *dwôs*.

316, 14-15. — Elles sont savantes en effet.

20. — L. *sabénsyo* et non *sabènsyo*.

22. — Supprimer ĭcia et mettez : -ítia (mi-sav.).

30. — *Lŭsyo* est sans doute savant : il faudrait *Lŭso*.

32. — Pour *lívi*, peut-être mi-sav., V. ci-dessus, sur 339, 12-13.

33 34, et 347, 3. — *bôrni* et *gêrli* sont d'origine obscure. — Pour *sôni*, V. 3, 113.

347, 19-20, et suiv. — Selon Suchier, *Le français et le provençal*, dy était déjà réduit à *y* avant la séparation de la langue d'oïl et de la langue d'oc. — Mais le b devait rester comme w dans **áwya*, **arrúwy*, etc.

348, 3. — C'est-à-dire V. 2, 371-72, 377, 394, et surtout 3,

143-153. — Les diphtongaisons, *1*, 324 et suiv., et surtout 335-342.

7-8. — Cf. *awéda*, dans le n. propre *Tŭk d'Awéda*, qui suppose *abēta; *awét* est déjà féminin.

13. — L. : « la diphtongaison de ē ».

17. — Le fém. *kyéto* est fait sur le masculin (ou tiré de quieta, sav., sans adoucissement du t).

349, 9. — *dá* a pu subir l'influence de donare (> rég. **dwá;* mais dōno, dōnem> **dúy*, etc.). En y ajoutant un *i* ou un *o* (*a*), on a presque *dúŋgi*, *dúŋgo* (larb. *-a*).

25 31 et suiv. — Il y a là un phénomène très curieux, sur lequel nous devons insister. Nous ne croyons pas que *á* ait fait passer le *ẅ* de **dejẅá* à *w;* tandis que, en louronnais, c'est bien l'*o* qui a amené *wó*, pour *ẅá*, quoiqu'« un » se dise *ũ*. La loi luchonnaise est celle-ci : *w* et *ẅ* peuvent se maintenir tous deux devant *a*; — mais devant *o* (luch. seul, du reste), *ẅ* passe à *y;* devant *e*, *i*, *w* tend à passer à *ẅ* et y passe souvent; en oueillais, il lui arrive même de tomber après y être passé. Ce passage est surtout facile, lorsque *w* n'est pas soutenu par une gutturale (qui tend à le maintenir postpalatal), et se trouve en syllabe atone. Exemples :

Persistance de *w* et de *ẅ* devant *a* : — *kwáte* « quatre » (ici *k* soutient), *lawá* « laver », etc.; *ẅá*, « une », mais *kwá* « queue », tous deux larb.

Passage de *ẅ* à *y* devant *o* : — *yó* « une », luch., d'où *yáwto*, etc.; *pryó* « prune », *kryó* « crue », larb., *prẅá*, *krẅá;* plur. *prẅés*, *krẅés*, luch. et larb.

Passage de *ẅ* à *ẅ* : — *còda, *kwó* (larb. *kwá*), plur. *kẅés*, luch , à côté de *kwés* (luch. et larb.); cúbīle, larb. *kẅéw*, pour **kúew*, **kwéw* (diminutif *Kẅalét*, n. pr.); *kẅik-kwák*, onomatopée, où *kẅik-* est pour **kwik-*, tandis que *w* persiste dans *-kwák;* enfin et surtout les curieuses formes verbales suivantes :

— Luchonnais : Verbe *aygwá* « jeter » (verbe peu usité, et resté par suite à l'abri des analogies) :

Ind. prés. : *aygẅí*, *aygẅés*, *aygẅé*, *aygwám*, *aygwát*, *aygẅén*;

Subj. prés. : *aygwó*, *-aygẅés*, *aygẅé*, *aygẅém*, *aygẅét*, *aygẅén*.

Parfait. : *aygüê, -üères, -üêk...* ; mais on dit aussi *aygwê, -wères, wêk...* (De même dans *adaygwá* « arroser »). Ici, on comprend l'hésitation, parce que *è* est déjà près de *a* qui laisse persister le *w*.

Si les verbes en *-wa (dejwá* compris, qui y a été ramené) gardent partout « régulièrement » le *w*, c'est donc par influence analogique.

Cf. encore, en luch. les formes *Lüis* « Louis », dim. *Lüizét* et *Lüzét*, et encore *lüidôr* < « louis-d'or », à côté de *Lwis, Lwizét, lwidôr*, etc.

— Oueillais : Verbe *awé* « avoir » (qui lui-même, s'il n'est point *aüé*, le doit sans doute aux formes *awrê, awryó*, etc.) :

Imparfait : *aüá, aüés, aüé, aüém, aüét, aüén* (luch. *awyó, -yés*, etc.). Donc, devant le *y* qui ici, venant de e(b)a, était sûrement aussi oueillais, *w* est passé à *ü* ; puis il y a eu fusion de *ü* et de *y*

Parfait : *aí, aéres, aék...* Ceci est pour **aüí* (luch. *awí*), etc...; mais ici c'est le *ü* qui est tombé (cf. *kaí, kaéres, kaék...*, luch. et oueillais).

Participe passé : *aũt*, peut-être pour **aüũt*, de *awũt* (luch.; et *agũt*) — cf. *eskriũt*, sans doute pour *eskriüũt* (luch. *eskryewũt*).

Avec le verbe *déwe* « devoir », on dit *deüyá*, etc. (ici le *y* a persisté ; luch. *dewyó*).

Enfin on dit *áyüw* « eau », voire même *áüw* avec *y* peu sensible, ou *áygüw* avec *g* peu sensible, luch. *áygwo* (ancien) et *áygo; Tramedáygües* (*g* peu sensible), luch. *Tremezáyges*. — Ces formes sont de Mayrègne, communiquées par M. B. Guilhem-Pène, qui me les a oralement confirmées.

On ne dit pourtant pas *küét* pour « cuit », mais *kwét*, etc.; on garde *w* dans *wêto* < « ouate », *wi* < « oui ». (V. ci-après la note sur 371, 20).

On le voit, ces remarques concernent plutôt les diphtongues avec *w*.

350, 6. — Elles le soutiennent, parce qu'elles sont (*b* et *p*) labiales comme lui, ou (*g* et *k*) gutturales comme lui ; pour *s* et *j*, le cas est douteux.

13. — L. « couver ».

18. — Par *dóls, *dówz*. De même pour sulcu (**sólk*), vulpe (**bólp*).

19. — *páwm* est béarnais.

23-25. — Par **tréf-l*, **Kristôf-l*.

28-29. — On dit aussi *bawtúr* et *botúr*, et même *butúr*.

30-31. — *sôs*, rien que quand on compte une somme ; mais *sôws* pour désigner les objets.

351, 3-4. — N'avait-on pas Aherbĕlste, avec ĕ ? La quantité de l'e tonique de Harbélexe est elle aussi hypothétique.

6. — Nous en doutons aujourd'hui. Peut être après tout, non pas *ŏriu, ni ōriu (cf. montalb. et provençal *-úyro de* -ōria), mais tout simplement -ēriu.

15. — Nous ne croyons pas qu'il faille penser à **aw-* d'un *ábem (pour *abēte > *awét*, pris pour un diminutif), et *byélh* « vieux ». Le *lh* s'explique très bien. V. 3, 153, 8, et la note ici relative.

31. — Comp. en effet *gwêrro* « guerre », béarnais ; *gwerrê* « guerrier », ancien gersois, etc.

352, 3. — On peut dire que la chute est de règle devant t. Ainsi, *betilh* < vectīculu, *ensetá* < * in-sectare, *fiexitús* < frictōnes, *tét* < tectu, *fiexũto* < *fructa, *nét* < nŏcte, *lhét*, *drét*, *fiexét*, *-fiito*, *-dét* de -dĭctu. — Mais *léyt* < *lacte? Il est à part, à cause de *ê*. Cf. *plêyt*, de plácitum.

18. — Voy., pour *é*, *-éro*, la note ci-dessus sur 351, 6.

23-24. — **tyéyt* est fort douteux ; peut-être n'a-t-on eu que **téyt ;* et de même **dréyt*, **firéyt*, sans *y* devant l'*e*.

27. — Vĭ'ginti prob. ; vĭgĭnti aurait donné sans doute *°bejínt :* cf. *sajíy*.

353, 1. — *syés*, par **syéys*, **syéch*.

6. — Dans *tyét*, de tenēte, la diphtongue est récente.

9. — V. pour *lichéw*, 339, note 1, ci-dessus.

16. — Supprimer la ligne de ĕbulu.

22. — Cf. *Jé* « janvier », et *grê* (oueillais) « grenier », de granariu), luch. *graê* (cf. *eygraütá-s*, etc.). Si les formes avaient été parallèles (*Jan(u)ariu, granariu), le processus phonétique aurait dû être identique. Mais, ou bien *graê* a été refait, et alors il se pourrait bien que, *grê* remontant à granariu, *Jé* remontât à *Janáriu par **Ya(n)áyr*, *Yáyr*, **Yêyr* ; ou bien, au contraire, l'oueillais a fait de granariu *grenariu,

d'où *greèyr, grê,* tandis que le luch. a opéré sur granariu ; ou plutôt (car *grenariu n'est pas connu par ailleurs) a ramené directement *graê* à *grê*. Cf., en parlant vite, *akedj ê* (Saint-Mamet) pour *akedj a(ñ)ê* « cette affaire ».

36. — Non, c'est *lêyt* qui est régulier (*y* maintenue à cause de *ê*); *tráyt* est refait sur *tráy* et *fiêt* sur *fiê*. Cf. gersois *fiêyt* (infinitif *fiêy*). — Pour *fiêt* on peut ajouter que souvent il est proclitique, et que là **fiêyt* est presque *fiêt*.

354, 17. — Pourquoi a-t-on, d'*arrigá, arrígi* et non °*arrêgi*? Le verbe a été refait sur l'infinitif, contrairement à *lichá*. Mais pourquoi?

n. 1. On pourrait penser encore à *wariat (subj. présent en -iam), du radical war- de *gwará*.

355, 2 et suiv. — Nous avons discuté *sevído* et *dít* (V. ici les notes sur *2*, 336, 2 et 338, 7).

n., l, 17. — L'*ê* de *nê, nêro* s'explique probablement par le fr. noir prononcé *nwêr*. — l. 19. « A la fin des consonnes, c'est-à-dire dans D).

356, 1-10 et suiv. — Si *a* est bref dans *aymém, aygéto*, cependant il ne l'est pas extrêmement, et la syllabe *ay-* est longue.

357, 22. — cf. *sensesyúy* « sensation », à Saint-Mamet.

36-7. — Plutôt pour **èkétch, *èkéste*, etc.

358, 1. — L. « de *metipse ». L'influence de l'e final suffit.

5 7. — Erreur, peut-être, pour *Saplây*, car *plây* est aussi féminin.

10. — Sinon, *dyês*, qui existe ailleurs en gascon.

359, 7. — Comme cossis existe aussi, on a eu peut-être *cossione, avec infl. du *y*. Mais alors, pourquoi pas °*küchúy*? Peut-être parce que le *y* s'est transposé de bonne heure. — Ou peut-être y avait-il un ũ. Montalb. *kũsú*.

14. — Cf. *bũsák* « petit de la buse » qui se dit *buté* (pour **butéw*, mi-sav- de butéo?). — On remarquera que l'*ü* précède un *a* tonique dans *kabũsálh, embũká, Bürgalát, eskũberálh, bũskálho* et *bũsák*.

20. — Scōpa aurait dû donner **eskúba*, luch. **eskúbo*; l'aranais *eskôba* est peut-être savant, ou espagnol.

26. — Dans *prinhúy* il pourrait bien y avoir eu aussi une dissimilation de *ü* avec *ú*.

34. — L. : aurait donné °*jümpre* (car *bêspe* vient de vespere ; vespere aurait donné °*brêspe*). Et par suite ce qui est dit sur l'*r* de *jémbre* ne prouve rien. — Le montalb. *tsenibre* a bien l'air mi-savant.

360, 16-17. — Ce sont en effet des accommodations. V. ci-dessus la note sur 349, 25 et suiv.

21-22.— « Certains mots, etc. » — Affirmation risquée ; V. le Vocabulaire.

n. 1, l. 8 — **-dyéyt* peut-être pas, mais si fait **-déyt*.

n. 2. — « Aussi anciennes ». — Quelques-unes peut-être, comme celles de *sap* et de *pòt*. V. *4*, 506-7.

E) Résumé.

361, 32-34. — Mal expliqué. On a eu par ex. : *-re*, *r*, *e(r)*, *e*. V. ci-dessus, surtout la note sur 432, 10-15, etc.

362,6. — L. : « il ne fait guère ».

32-33. — « partout » ; c'est-à-dire en outre devant a resté *a*.

(*A suivre*).

LES VERSIONS FRANÇAISES INÉDITES

DE LA

DESCENTE DE SAINT PAUL EN ENFER

(SUITE)

II. — Version anonyme du ms. fr. 2094 de la Bibliothèque Nationale

Cette version, comprenant environ 500 vers et dont l'auteur est inconnu, a été écrite vers le milieu du XIIIe siècle par un copiste de l'Ile de France. C'est ce que confirme un premier coup d'œil. Elle repose sur la deuxième rédaction latine (cf Brandes, *Visio S. Pauli* p. 55), mais l'auteur semble avoir aussi connu la quatrième version latine, à en juger par la mention qu'il fait de Cerbère aux vers 467-472.

M. Brandes a publié le début et la fin (environ 100 vers) de la présente version, dans l'opuscule mentionné ci-dessus (p. 51 sqq.).

De toutes les compositions françaises qui nous sont parvenues sur cette légende, celle du ms. fr. 2094 est bien celle qui l'emporte au point de vue littéraire.

F° 199 b. Li autre trouveor, qui truevent
Et a armer (?) lor san espreuvent,
Ou fable ou conte d'avanture,
De vertei dire n'ont il cure,
Mais de la mançonge avant traire
Por ce qu'il veulent as janz plaire,
Por ce que miauz plaist a la jant,
Lor est assez plus bel et jant,
Une fable en romans trouver

Qu'a voir lor engin esprouver.
Lou bien laissent por la folie
A ce est la chose establie
Que por ceste vie terrestre
Entrelaissent la celestre.
Cuidiez que il ja lor souvaigne
De chose qu'a dieu aparteigne ?
Nenil par foi, ge vos plevis,
Quar li pechiez les a sorpris.
Et cil, qui deçoit tout le mont,
De la folie les semont,
Dire lor feit la fauseté
Et entrelaissier la verté.
Mais bien sachiez que mar le font
S'il en ceste euvre trouvé sont,
Car ce reconte li escriz,
Que la mançonge l'ame ocist,
Et cil meïmes vos afole
Qui vos conte veinne parole.
Quar Diex an panra vangemant
Quant il vanra au jugemant.
Et tuit li ange trambleront
De la paor que il auront,
Et nos, qui nul bien ne faisons,
En demantres que nos vivons,
Chaitif que porrommes nos feire
Quant dieu verrons de tel afeire,
La ou toz les bons eslira
Et oiant trestouz lor dira :
Or ça, or ça, tuit mi ami
Qui de bon cuer m'aura servi
Si veigne a ma destre partie !
As felons nou dira il mie,
Ainz lor dira apertemant :
Alez malaürée gent,
Qui ne me deignates servir
Quant vos eüstes lou leisir !
Alez tuit ou feu pardurable
Que vos atisent li deable !

Alas, con mar fu onques nez
Qui en cest feu sera gitez !
Quar se ge vivoie cent anz,
S'aüsse .c. langues parlanz,
Ne vos conteroie ge mie,
A nul fuer, la quinte partie
De la doulor que souferront
Cil qui en ce feu mis seront.
Por ce feu que ge tant redout
Vos di ge, saignor, tout debout
Que ge vel laissier la folie
Et amander, se puis, ma vie.
Ne vel pas de fable paller
Ne mon tans en folie user ;
Ainz vos dirai, se onques puis,
Ainsin comme en l'escrit le truis,
Grant partie de la doulor
Qu'an anfer souffrent pecheor,
Et qui furent cil qui prierent
Por la dolor qu'il esguarderent,
Que les armes tant soutenoient
Que eles nul repos n'avoient,
Des la nonne dou semadi
Jusque a la prime dou lundi :
Ce fu Sainz Michiax et Sainz Pox
Qui prierent por lor repox.
De Saint Po vos sai ge bien dire
Que Diex l'ama tant nostre sires
Que il vot bien qu'il conëüst
Les poignes d'anfer e saüst.
Saint Michiel l'ange li tranmist,
Et si li commanda et dist
Que Saint Po en enfer menast,
Et les pecheors li moustrast.
Sainz Michiax tot ainsin le fist ;
Il vint a Saint Po, si li dist :
Vien en laissus ou ciel amont,
Que li sires de tout le mont
M'a commandei que t'amenasse

Et toz ses secrez te moustrasse.
A tant s'an sont ou ciel montei ;
Sainz Michiax l'a partout menei.
La vit dou ciel le firmamant
Sus .i. flun d'aigue fermemant,
An qui vit .i. leu de put estre.
N'est nus hons qui y vossist estre,
Quar n'y avoit nule clartei
Que teniebres et occurrtei
Et granz plors et sopiremanz
E tristece e gemissemanz.
E si avoit un feu ardant
Qui la flamme gitoit si grant
Que deci au ciel avenoit
E touz li leus en esprenoit,
Si que Sainz Pox s'an esbahist.
Devant la porte d'enfer vit
Granz abres qui de feu ardoient,
Ou li grief pecheor pandoient.
Assez y avoit des loiez,
A grant angouisse, par les piez
E li autre par les chevox,
Et aucun par les meins andos,
Et par la langue li plusor
Y pandoient a grant dolor.
Li autre par les braz pandoient;
Mont grant angouisse demenoient.
Et par les cos pandent aucun.
De la dolor sont tuit commun.
Et cil qui par les piez pandoient,
Ce furent icil qui aloient
Plus volantiers au mal qu'au bien.
Et des autres resai je bien
Qui par les meins pandus estoient
Que ce furent cil qui ocioient.
Cil qui par la langue panderent,
Ce furent cil qui apresserent
Les veves janz et les orf(en)es,
Les petites janz et les povres ;
Icil qui par lor mal paller

Font .ii. amis entremesler.
Ancor y vit autre tormant
Qui les traveiloit trop griemant.
Cil qui par les chevox pandoient,
Et l'angouisse dou feu soffroient,
Ce sunt cil qui contre nature
Font lor chevox blondir et lure.
Ancor y vit autre tormant
Sainz Pox, se li escriz n'an mant,
Car il y vit .i. feu ardant,
Mont orrible et mont puant,
Par .vii. flammes ou par plusors,
Toutes de diverses coulors.
Saichiez bien tuit, petit et grant,
Qu'an enfer sunt .vii. grant tormant :
De noif est li tormanz premiers,
Li seconz de glace, et li tierz
De feu qui rant trop grant ardor,
Et li quarz de pesme chalor,
Li quinz de boz et de sarpanz
Qui as asmes font gries tormant,
Et de fumiere est li sisoimes,
Et de puor est li septoimes.
Cist tormant sunt an la fornaise,
Ou les armes sunt a mal aise :
De trestouz ces qui an cest monde
Ne sunt par confession munde,
Li un plorent dou mal qu'il santent,
Li autre hullent et guermantent,
Et li un ardent sanz confort,
Et li autre quierent la mort.
Las, il ne la pueent santir !
Car li ame ne puet morir
Jusque ce qu'ele ait repos [1].
Ancor nos tesmoigne Saint Po
Qu'il vit en ce feu .i. dragon,
Mont orrible et mont felon :

[1] Ms : Je sai ce qu'ele n'oit repos.

Plusors testes ot en un col ;
Mont y furent lait li chevol ;
Granz danz a an chacune boche ;
Monz fu mar nez cui il atoiche !
En chacun chief furent li huel
Plein de vilenie et d'orguel.
Cil dragons la bouiche baoit,
Et les armes trangloutissoit.
Cil dragons ot non Partimor.
De lui nos dist Sainz Pox encor
Que tuit li ver et li sarpant
Qui de mal faire sont poissant
Issirent tuit de ce dragon,
Don vos avez oï le non.
Encor y vit autre tormant,
Sainz Pox, se li escriz n'en mant,
De qu'il s'est formant merveiliez,
Qu'il vit iqui hommes plungiez
En .i. fluve qui touz ardoit.
Li uns jusque au genoil estoit,
E li autre jusqu'au manton,
Li autre jusqu'a l'uel y sont,
Et li autre jusqu'au nonbril ;
Et assez de ces y ot il
Qui jusqu'aus levres y refurent,
Tout a les c' onques ne s'an murent.
Sainz Pox commança a plorer
Et meintenant a sopirer,
Et prie a l'ange que li die
Qui sunt cele jant mal bailié,
Qui jusque au genoil sont plungié :
Di lou moi, s'an as le congié.
Seintemant li anges respont :
Cil qui jusqu'au genoil y sont
Sont cil qui eglises desrobent,
Ou cil qui en autre leu robent ;
Cil qui y sont jusqu'au nonbril [1],

[1] Ms : lonbril.

Je sai, de voir, que ce sunt cil
Qui sunt de luxure anbrasei
Et ades font lor volantei,
Et qui le cors nostre saignor
En pechié et en desamor
Recoivent sanz confession,
Qui de lor pechiez n'ont pardon ;
Cil qui jusqu'aus levres y furent
Ce sunt cil qui les tançons murent,
Et qui Dieu ne vorent servir
Ne ses commandemanz oïr,
Ainz le tornent a desdaignance
Ne n'ont cure de penitance ;
Cil qui jusqu'au sobrecil sont
Sont cil qu'a lor voisins mal font,
E de lor portent mal foi,
Contre Dieu e contre la loi.
Trestout ce vit Sainz Pox ou feu.
Et apres vit y autre leu,
Qu'il vit une fosse raonde,
Noire et orrible et fort parfonde,
Et s'estoit toute d'ames plainne
Qui estoient an mont grant paigne,
Car li grant sarpant lor manjoient
Les langues, si que il crioient :
Haa, Jesus Criz, rois glorieux,
Biau sire, aies merci de nous !
Quant Sainz Pox les ot guermanter
De pitié commance a plorer,
Puis a demandei que il furent.
Ce sunt cil qui en Dieu ne crurent
N'en sainte Eglise n'en la loi,
Et cil qui n'ont pas en aus foi.
Por Dieu, feit Sainz Pox, or me comte
Combien ceste fosse est parfonde.
Entan a moi, jel te dirai,
Feit li anges, que bien le sai :
C'est li abimes que voiz ci,
Et saiches bien, trestout de fi,

Qu'il n'y a ne fonz ne mesure,
Ne ja solax n'y porra luire,
Ne ja clartei n'y avera,
Et l'ame qui mise y ssera
N'aura jamais redemption,
Ainz sera a grant passion,
An grant ardor et an dolor,
Por son pechié, et nuit et jour.
Quant Sainz Pox ceste chose antant
Plore et sopire tanremant,
Et Sainz Michiax li demanda
Pour quoi il plore et que il a.
Je sui, feit il, an grant error
Por ces que voi an tel dolor,
Et si ne sai por quel pechié
Il sont an ce noir puis fichié.
De ces te sai je bien voir dire,
Que ce sunt cil qui nostre sires
De son propre sanc racheta
Et a chacun loisir donna
Et espace de penitance,
Mais por lor mauvaise creance
La voie de verté guerpirent
N'onques penitance ne firent.
Puiz regarde Sainz Pox ailors,
Si vit tristece et granz dolors
Et angouisse et gemissemanz
Et un fluve de feu ardant,
Ouquel homme et fammes estoient
Qui trestuit lor langues manjoient ;
Et li ver furent entor aus
Qui manjoient les cors d'icaus.
Sainz Pox ne les post reguarder,
Ainz encommança a plorer,
Et dist a l'ange : car me di
Quels janz ce sunt que je voi ci.
Li anges respont meintenant :
Cil que tu voiz en ce tormant
Ce furent li malfaiseor,

Li parjur e li traïtor,
Li malpallier, li envious,
Li felon e li dedeignous,
C'onques nostre saignor n' amerent
Ne lou sien pueple ne amerent.
En ce puis qui tant fu parfont
Que nus ne povoit trover fonz
Esguarde Sainz Pox, si vit hommes
Touz ners, et si vit noires fammes.
Dist Sainz Michiax : sez tu que sunt
Ces noires janz qui leanz sunt
Que tu voiz en si grant doulor ?
Ce sunt li escoeceour :
Cil qui lor loiaus espousées
Ont honies et avoutrées ;
Ne ne lor tindrent pas la foi
Que Diex lor commanda an loi.
Les noires fammes que tu voiz
Ce sunt celes qui meintes foiz
Ont lor espous arriere mis,
Et ont plus amei lor amis
Et tenuz an lor avoutiere.
Or y a tel qui le compere,
Quar si grand dolor an sostienent
Que tels con tu voiz y devienent.
Or nos guart Diex de tel pechié
Que nos n'en soiens entaichié !
Encor y vit ester touz nuz
Sainz Pox fammes et hommes nuz
Qui a grant dolor estoient ;
Ver et sarpant les mangoient
Qui estoient ou puis au fonz ;
Et li leus estoit tant parfonz
Con des le ciel jusqu'a la terre.
Cil qui leianz furent en serre
A haute voiz plorent et crient ;
L'ore qu'il furent né maudient.
Quant li puis descoverz estoit,
Sainz Pox cleremant les voit,

La noise et lou gemissemant
Ausi con s'il toneit formant.
Puis regarderent vers le ciel
Entre Saint Pol et Saint Michiel,
Si virent une arme pechable
Qu'antretenoient . vii . deable
Qui dou cors l'avoient gitée ;
Mont duremant l'ont tormantée :
Dedanz lou feu d'enfer l'ont mise ;
Chacuns entor lou feu atise ;
L'arme font bolir a grant onde
Dedanz la chaudiere parfonde.
Tuit li ange plorent et crient,
Et a l'ame a haute voiz dient :
Aÿ, arme malaürée,
Con de male ore fus or née !
Que feïs tu, lasse chaitive,
Endemantres que tu fus vive ?
Lors a Sainz Michies apelei
Saint Pol, si li a demandé :
Croiz tu, feit il, que chacuns praigne
Sa desserte selonc l'ouvreinne ?
Oÿ, feit-il, ce sai ge bien,
Que chacuns aura tant de bien
E tant con chacuns semera
Après sa mort moissonnera.
Endemantres que ce disoit
Il reguarda amont, si voit
Les anges Dieu nostre saignor
Qui portoient a grant honor
La sainte ame dou droiturier ;
Chacuns d'aus la courrut baillier ;
Trestuit grant joie faisoient
Por cele ame, et trestuit disoient :
Aÿ, ame bonneaürée,
Ancele Dieu et espousée,

' 320. Tounat (ms.).

Mont grant joie doiz or avoir
De ton san et de ton savoir !
Que tu meïs en desservir,
Tant con tu eüs lou loisir,
Et por les heures que feïs
T'est otroiez sainz paradis.
Tuit cil qui en enfer estoient,
Et qui la sainte ame veoient,
Et la joie que li faisoient
Li enge Dieu qui l'en portoient
Em paradis ou il l'ont mise,
La l'ont entre les sainz assise,
Une foiz braient et s'escrient,
Et lor avanture maudient,
Por la joie qu'il ont eüe
Lor est si lor dolor creüe,
Qu'il font en enfer si grant noise
Et si grant brait qu'au ciel adoise ;
La terre et le ciel font movoir.
Et se nos dit Sainz Pox por voir
Qu'il vit le roi de maastei,
De sa queronne queronné
Et cint de toutes ses vertuz,
S'est de ver le ciel descenduz.
Quant les armes d'anfer le virent
Dou veoir formant s'esjoirent ;
Toutes crient a une vo(u)iz :
Sire, qui fus mis en la croiz
Et d'anfer gitas tes amis,
Aies merci de ces chaitis !
Otroie nos que ta venue
Nos soit a toz an voire aüe !
Notre sires a touz lor dist :
En ceste poigne qui vos mist ?
Por quoi demandez vos pardon ?
Vos ne feïstes se mal non ;
N'onques de bien n'aütes cure,
Si en soffrez male avanture.
Or me dites tout en apert

Que vos avez por moi sofert.
J'oi por vos les costez perciez,
Et fui en la croiz clofichiez;
Por vos pechiez sofri ge mor
En la croiz ou ge fui a tort;
Ne ne donnai or ne arjant
Por vos racheter de tormant.
Mais mon cors por vos y livrai
Et a la mor l'abandonnay ;
Et vos avez estei larron,
Traïtor, murtrier et felon,
Et homicide et userier,
Et anvious et mançongier,
Et convoiteus sor toute rien
Fustes de l'avoir terrien,
Mais dou celestial avoir
Ne vos penates de l'avoir.
Les armes derechief s'escrient ;
Saint Michiel ansamble li prient :
Biax sire, aies merci de nos
Qui en cest puis d'enfer morons.
Et toi, Saint Po, nos te prions
Qui ceste angoisse soustenons
Que tu pries nostre saignor
Qu'il nos giet de ceste dolor.
Saint Michiel les ot et entant,
Si lor a dist mont doucement :
Plorez tuit et ge plorerai,
Et notre saignor prierai,
Et trestuit li ange ausimant
Ploreront tuit communemant,
Et prieront nostre saignor
Qu'il vos aleige vo doulor.
Lors ançommance sa priere
Sainz Pox por aus an tel meniere :
Rois par cui toz li biens habunde,
Qui de nos pechiez feïs monde,
Par cui nos fumes tuit aidié,
Ait de vos merci et pidié,

Et se vos doint alegemant
De votre dolereus tormant !
Et quant cil d'enfer l'entendirent
A une voix trestuit s'escrient
Et dient : rois de paradis,
Aies merci de ces chaitis !
Nostres sires crola le chief,
Et si lor a dit derechief :
Quel bien avez vos feit por moi ?
Touz jourz fustes de male foi,
Qu'einz ne me vossites servir,
Tant comme eüstes bon loisir.
Et Sainz Pox a genoux se mist
Devant la vertu Jesu Crist,
Et Sainz Michies et tuit li ange
Prierent[1] Dieu trestuit ansamble
Que toutes les ames chaitives
Qui en enfer ardoient vives
Aüssent de confortement
Lou diemanche tant solemant,
Et tout le jor reposissent
Ne ja dolor ne santissent.
Lors respondi li rois dou ciel :
Por Saint Po et por Saint Michiel,
Et por l'amor de mes amis
Qui por les morz et por les vis
Font lor oblation en terre,
Et por le mien reigne conquerre,
Et plus por ma misericorde
Qu'a vostre priere s'acorde
Que feïtes par bonne foi,
Le repos lor doing et otroi,
Des la nonne dou semadi
Jusqu'a la prime dou lundi.
Quant Cerberus li fel entant
Des pecheors l'alegemant
De maltalant lieve la teste.

[1] Prieront (ms.).

Mont resambloit hideuse beste.
Onques ne fu de nule rien
Plus correciez, ce sachiez bien,
Lors les ames grant joie firent
Quant l'otroi dou respo(n)s oïrent ;
A une voiz tuit s'escrierent,
Et le fil Dieu glorefierent ;
Tuit beneïssent le fil Dey
Qui lor a le repos donney,
Lou diemanche toute jour.
Or doint Diex a toz ces honor
Qui a cel jor reposerunt
Et de bon cuer le garderont !
Et je vos di seurement,
Car en escrit le truis lisant,
Qui a cel jor reposera
Bon guerredon en avera,
Et si aura la compaignie
De Jesu Crist le fil Marie
Qui touz jourz fu et regnera
In seculorum secula. Amen.

Décembre 1904. L.-E. KASTNER.

COMPTES DES CLAVAIRES DE MONTAGNAC

(1436-1437)

Introduction

La petite ville de Montagnac (Hérault) possède dans ses riches archives communales quatre registres in-folio de comptes de clavaires du XVe siècle. Bien que protégés par une épaisse couverture de cuir, ils ont malheureusement souffert de l'humidité. Nous avons fait choix, pour cette *Revue*, du compte resté le plus intact et qui précisément se trouve être le mieux calligraphié. Nous le reproduisons presque *in extenso*. Les quelques articles que nous avons supprimés n'étaient que des répétitions de détails déjà connus, et n'offraient aucun intérêt historique, économique ou philologique.

Les comptes que renferment ces quatre énormes in folios sont tous rédigés sur un plan identique; les mêmes recettes et dépenses générales, ou à peu près, s'y reproduisent chaque année. On pourra donc se faire une idée très nette de la manière dont les consuls enregistraient, au XVe siècle, leurs recettes et leurs dépenses. En connaître un c'est les connaître tous : *ab uno disce omnes*.

Au point de vue historique, les comptes de 1436-37 ne nous apprendront pas grand'chose de nouveau. Nous y constaterons la présence, dans le Bas-Languedoc, du terrible chef de bandes Rodrigue de Villandrando, comte de Ribadieu, dont Quicherat a essayé de réhabiliter la mémoire. Il était si redouté que son nom sert encore d'épouvantail pour les enfants, et que Béziers s'en était remis à un vrai dictateur du soin de se défendre des entreprises du célèbre routier, qui venait d'ensanglanter l'Albigeois

Ces comptes sont autrement intéressants au point de vue de l'histoire locale. Deux faits y émergent : la fête du *Jouven* et les foires.

La fête du *Jouven*, qui se célébrait le 29 novembre, n'était plus qu'un vestige de l'antique institution du *Rey del joven*, dont la charte d'Ambialet (Albigeois) de 1136 nous a fait connaître les curieux détails [1]. Elle s'ouvrait la veille de la Saint-André et se poursuivait le

[1] Cf. *Albi et ses environs*, par Auguste Vidal, p. 100 et 101.

lendemain et le surlendemain ; quelquefois même elle durait quatre jours. Si Montagnac n'élisait plus, comme Ambialet, au XIIe siècle, *un rey del jouven*, il distribuait des prix de course, de danse et de saut ; c'étaient généralement des ceintures et des rubans. En outre, chaque chef de maison recevait, à cette occasion, un cordon plat. Une large distribution de cordons plus petits était faite aux enfants. Danseurs et danseuses ornaient leur coiffure ou leurs cheveux de *cabelieyras* ou rubans donnés par la ville. Généralement les ménétriers étaient gratifiés d'un bonnet dont ils se coiffaient, en outre de leur salaire et de leur nourriture. La ville avait à payer, de ce fait, de quarante à cinquante repas. Ajoutons que la fête du *Jouven* avait un caractère mi-sacré et mi-profane.

Le chapitre le plus intéressant de l'histoire de Montagnac, qui se fera un jour ou l'autre, sera celui des foires. Innombrables et de premier ordre sont les documents conservés aux archives communales de la petite ville.

Montagnac était doté de quatre foires, dont deux, celles de Saint-Hilaire et de la mi-carême étaient les plus importantes du Languedoc, après celles de Pézénas. Les foires étaient donc la grande préoccupation des consuls ; nous constaterons tout le mal qu'ils se donnaient pour en assurer le succès. Parfois ils se voyaient obligés de lever, ou tout au moins de payer des troupes pour protéger, contre les *marquas* de certains créanciers, les marchandises amenées à la foire.

Les comptes de 1436-37 nous feront connaître — ce sont les seuls qui fournissent ce détail — non seulement le nombre, mais encore le nom, le domicile et la qualité des marchandises de la plupart des marchands. On pourra faire la balance des recettes et des dépenses que chacune de ces deux foires occasionnait à la ville. A leur occasion, les consuls faisaient effectuer des quêtes au profit *dels malautes de Sanh Lazer ;* ils nommaient un personnel chargé d'ensevelir les corps de ceux qui mouraient en temps de foire. Des guetteurs veillaient, chaque nuit, sur le rempart, et tous les jours un prêtre sermonnait à l'église.

Les comptes ne sont pas moins intéressants au point de vue philologique. Nous y ferons une assez abondante récolte de mots et de formes que Raynouard n'a pas enregistrés. Ils feront l'objet d'un glossaire spécial. Notons en outre certaines particularités du dialecte de Montagnac ; par exemple la graphie *ia* pour la finale des mots en *ie* ou *ier*, et le transformation à peu près constante — dans certains comptes, elle est de règle absolue [1] — dans le corps des mots de *s* en

[1] Voir, dans *Annales du Midi*, année 1905, pp. 517 à 534, et année 1906, 69 à 80, nos *Comptes consulaires de Montagnac*.

r; ainsi *aurar*, *aurir*, *aurido* pour *ausar*, *ausir*, *ausido*; *comporissio*, *conclurio*, pour *composissio*, *conclusio*; *gleira* et *glera*, pour *gleisa*, *bora* pour *bosa*, etc., etc. D'autres comptes renferment des bizarreries linguistiques encore plus singulières, ainsi la transformation simultanée dans le corps d'un mot, de *s* en *r* et de *r* en *s*; *therausia* pour *thesauria*; le redoublement des finales mouillées *lh*, *nh*. par exemple : *cosselhel*, *fielhel*, *Truolhol*, *metalhal*, *estanhan*, pour *cosselh*, *fielh*, *Truolh*, *metalh*, *estanh*.

Nous en avons dit assez, croyons-nous, pour faire entrevoir l'intérêt qui s'attache aux comptes des clavaires de Montagnac de 1436-37; nous pouvons maintenant en aborder l'étude.

[F° 49, v°]. Sec se la resepta de la clavaria de B. Piras e de Johan Esperansa, clavaris de Montanhac, e aysso en lo cossolat de sen P. Duran, e de G. Pelissia, e de sen Guiraut Molinia, de sen St. Brossa, cossols, acomessan lo jorn de Nostra Dona de mieg auostz, que es a xv del dich mes, e aysso l'an M^l IIII^c XXXVI, finis a la dicha festa de Nostra Dona l'an M^l IIII^c XXXVII.

1. Et primo, an resceuput los dichis clavaris per I^a talha de blat que fouc endicha a XXX d'auostz per paguar nostre senhor lo rey, per VI^XX sestias fromen e per VI^XX sestias ordi que fay la viela, cascun an, per los molis, per urage, II^c LV lbr. I^a p° II q^as.

2. Plus, a XXX del dich mes, fouc endich III qartz de talha per paguar la talha de Sant Miquel e per paguar Me G. Gebelli que montet en Fransa per la dioysera, per la talha que demandavon los senhos de Cambra de conte de l'an M^l IIII^c XVII, I^c LXXXVII lbr. XIX s, IIII d. m^a.

3. Plus, a XXVIII de desembre, an resceuput los dichis clavaris, per una talha entieyra, per far la campana rompuda e per paguar una talha autriat a Bezes per lo cossel dels tres estaxs a moss. de Borbo et a Rodigo, II^c LVI lbr. II s. I d. m^a.

4. Plus, a XXX de may, an resceuput los dichis clavaris per II talhas entieyras per paguar lo supcidi que fouc autriat, a Monpeylia, per lo cossel dels tres estaxs, e per paguar las stimas de las peyras de las cavas e de la tore de Savinhac, e per diversas letras que foron enpetradas a Monpeylia, per davan nostre senhor lo rey, V^c X lbr. IIII s. VII d.

5. Plus, an resceuput per VII q^{la} e mieg [1] de carbo que fouc de resta del sen nou, que se vendia II s. VI d. lo quintal, que soma XVIII s. IX d.

6. Plus, an resceuput del bandia per los bans, entre dos pagas, la soma de III motos que valon en lbr. II lbr. vs.

7. Plus, an resceuput, de G. Tropel, bayle dels molis, per blat vendut, per diversas pagas que a fach als dichis clavaris, la soma XVI lbr. XV s.

8. Plus, de Johan Damiat per de lenha que se vendet al portal de l'Om [2] I^{a} lbr.

9. Plus, per IX lbr. de fiel d'eram que fouc del sen nou, cant se fes, que lo compreron los sendixs de Sant Paragori [3], XVIII s. IX d.

10. Plus, de Freriot, per lenha que era al fieyral, que se vendet a l'enquan plubic, que era al fieyral, V. s. V. d.

11. Plus, del dich Freriot per lenha del forn d'aval [4] VI s.

12. Plus, de R. Poja vielh, per lenha del forn de l'Om, que se vendet a l'enquan plubic, XV s.

13. Plus, de moss. Yran Lambert per I^{a} fusta vielh[a], que se vendet III s.

14. Plus, per I saumia que era al fieyral, que lo compret sen P. Duran, X s.

Soma : IXc LXXVII lbr. III s.

[F° 50, r°] 15. Plus, de Freriot, per de lenha que compret de la viguassa dels molis, X s.

16. Plus, de Johan Alba per la lenha de la dicha viguassa, X s.

[1] Ici un sigle, qu'on pourrait représenter typographiquement par un ζ minuscule grec ; il signifie demi.

[2] Le rempart était percé de six portes qui portaient les désignations suivantes : de l'Om, de Savinhac, de Malirat, de Saint-Thomas, de Miradona et de l'Aygua.

[3] Saint-Pargoire, arrondissement de Lodève.

[4] Montagnac était doté de trois fours banaux ; lo forn d'amon et lo forn d'aval et enfin lo forn de l'Om qui prenait son nom de la porte voisine.

Soma : xxiiii lbr. xvi s. x d.

Sec se la recepta de la fieyra de Sant Alary, tant per los taulas e per las botigas de la vielha.

17. Et primo, an resceuput de sen G. Peyra, cambiado de Bezes, per i taulia, lᵃ lbr. v. s.

18. Plus, de Perie, cambiado de Monpeylia, per i taulia, i lbr. v s.

19. Plus, de Johan lo Nostre [1] de Narbona, cambiado, per i taulia, i lbr. v. s.

20. Plus, de Paulet Andrea, de Monpeylia, i lbr. v s.

21. Plus, de P. Gentia, de Narbona, per i taulia, i lbr. v s.

22. Plus, de Johan d'Andias, especiayre, per i taulia, xii s. i d.

23. Plus, del potia de Beze, per i taulia, i lbr. v. s.

24. Plus, de Mᵉ Jaques Cornet de Monpeylia, per i taulia, xv s.

25. Plus, de Guiraut Boscaria de Pezenas, per i taulia, xii s. iii d.

26 Plus, de Mᵉ Micolan, senturia de Monpeylia, per i taulia, xi s. iii d.

27. Plus, de Mᵉ Anthoni Valiqui, per ii taulias, i lbr. ii s. vi d.

28. Plus, de Johan Bert, senturia, per i taulia, xi s. iii d.

29. Plus, de G. Pelatia, mes ia, per i taulia, xi s. iii d.

30. Plus, de Johan Boranhas, bossia de Lodeva, xi s. iii d.

31. Plus, de Simonet Prio, per i taulia, x. s.

32. Plus, de Johan de Saralha, messia, per i taulia, x s.

33. Plus, de Johan Tornel, messia, x s.

34. Plus, de Micolan, de Lyon, x s.

35. Plus, de G. de la Mina, selia de Pezenas, vii s. vi d.

36. Plus, del selia de Millau [2], vii s. vi d.

37. Plus, de Mᵉ de Dias, sabatia de Clarmon, per i taulia, xv s.

[1] Serait-ce un ancêtre du célèbre jardinier de Louis XIV ?

[2] Chef-lieu d'arrondissement de l'Aveyron.

38. Plus, de Perinet Clara Fuelha, sabatia de Clarmon, per I taulia, XV s.

39. Plus, de Guinot Cornet de Monpeylia, per la botiga de la plassa, II lbr. X s.

40. Plus de la botiga de Montolieu, III lbr.

41. Plus, de la botiga de la Roqua, III lbr.

42. Plus, dels fromagias de Ginhac[1], per lo canto de la Roqua, VII s. VI d.

43. Plus, per los cantos de l'ala dels Catalas, X s.

44. Plus, de P. Vassal de Clarmon, pancossia, I lbr. V. s.

Soma : XXXI lbr. VIII s. IIII d.

[F° 50, v°] *Sec se la resepta fach[a] per los dich[is] clavaris per la fieyra de miega Carema.*

45. Et primo, an reseuput, de Me Anthoni Valiqui, bossia de Lodeva, per II taulias, I libr. II s. VI d.

46. G. Pelatia de Lodeva[2] per I taulia, XI s. III d.

47. Plus, de sen G. Boranhas bossia de Lodeva, per I taulia, XI s. III d.

48. Plus, de sen P. Vassal, pancossia de Clarmon, I lbr. V. s.

49. Plus, de G. Peyre de Bezes, cambiado de Beze, per I taulia, I lbr. V. s.

50. Plus, de sen P. Gencia de Narbona, per I taulia, I lbr. V. s.

51. Plus, de sen Johan Fenol, cambiado de Monpeylia, per I taulia, I lbr. V. s.

52. Plus, de Me P. Clara Fuelha de Clarmon[3], per I taulia, X s.

53. Plus, de Me de Dias, sabatia de Clarmon, per I taulia, X s.

54. Plus, de Johan d'Andias, especiayre de Monpeylia, per I taulia, VII s. VI d.

55. Plus, del potia de Bezes, per I taulia, I lbr. V. s.

56. Plus, lo selia de Millau, VII s. VI d.

[1] Gignac, arrondissement de Lodève.
[2] Lodève, chef-lieu d'arrondissement de l'Hérault.
[3] Clermont-l'Hérault, arrondissement de Lodève.

57. Plus, de G. de la Mina, selia de Pezenas [1], VII s. VI d.

58. Plus, de Johan de Venias de Monpeylia, per la botiga de la plassa, I lbr. V s.

59. Plus, per la botiga de la plassa, de Guinot Cornet, per I botiga, II lbr. X s.

60. Plus, de sen G. Peyre de Monpeylia, per la botiga de sot, II lbr. X s.

61. Plus, per l'ala de Montolieu e de la Roqua, VI lbr.

62. Plus, per los cantos de l'ala del Marel, X s.

SOMA XXIII lbr. VII s. VI d.

63. Plus, de Johan Damiat per la botiga de la plassa que lo ten del comu sobre au azetat las fieyra[s], dos motos, que valon I lbr. X s.

64. Plus, de Freriot per lo fornel de la fieyra de miega carema, I lbr.

65. Plus, de St. Avalsac per l'erba de la mejana [2], que la compret a l'enquan, XV s.

66. Plus, a [3] Peyre Lossas, jove, per la bora de las cavas, I lbr. XV s.

67. Plus, an resceuput de sen Guiraut Molinia per lo taulage de la peysonaria, la soma XXI lbr.

SOMA : XXVI lbr.

Sec se lo bestiari menut de la vielha tant per los abitans del dich luoc coma per los pastres estrangias que estan am los pasturguias del dich(ic) luoc.

68. Et primo, de Johan Teulet per son bestiari, per l'erbage, per I^{c} IIII^{xx} bestia[s], a II motos per sentena, que soma II lbr. XVI s. VIII d.

69. Plus, per lo pastre del dich Johan Teulet per XXXXV bestias, a III motos per sentenar, I lbr. V d.

[1] Chef-lieu de canton de l'Hérault.

[2] Terre appartenant par indivis à Montagnac et à Valmagne. Cf. art. 84.

[3] Corr. *de*

70. Plus, P. Dolho per son bestiari, IIe IIII bestia[s], a II motos per sentenar, que soma III lbr. XII d.

71. Plus, per son pastre, CLXX bestia[s], a for de III motos per sentenar, que monta V motos, III lbr. XV s.

Soma : LX lbr. VII d.

[Fo 51, 1°] 72. Plus, Johan Pautart per son bestiari, IIc XXV bestias, III lbr. VI s.

73. Plus, per son pastre IIc X bestia[s], IIII lbr. XII s. II d.

74. G. Morut e P. Domerge, per lo bestiari d'els, Ic IIIIxx IIII bestia[s], III motos, XI s. VIII d. que valon II lbr. XVI s. VIII d.

75. Plus, per son pastre, C VIII bestias, III motos III s. VIII d. II lbr. VIII s. IIII d.

76. Plus, P. Gelli per CLXI bestia[s], III motos II lbr. V. s.

77. Per son pastre, CXX bestias, III motos et mieg, II lbr. XII s. VI d.

78. Plus, P. Arvan, IIc X bestias IIII motos II s., III lbr. II s.

79. Plus, per son pastre, L bestias, I moto et mieg, I lbr. II s. VI d.

80. Per Serr CIIIIxx bestias, III motos, X s., II lbr. XV s.

81. Plus, per son pastre, XXX bestias, XII s.

82. Johan Alba per XX bestias, V s.

Soma : XXXVI lbr. XI s. III d.

83. Plus, de Johan Teulet, per la sala del moli que hi tenia lo bestiari, de volontat del cossel, I lbr.

84. Plus, de moss. de Morese per l'erbage de la tera megieyra entre Valmagna [1] e nos, IIII motos que valon III lbr.

85. Plus, do sen Johan Vieu per l'erba de las cavas que se vendet a l'enquan, XI s.

86. Plus, an resceuput per la mayro de la leuda de andos las fieyras, I lbr X s.

[1] La célèbre abbaye de Valmagne. A noter la graphie *gn* au lieu de *nh*. Nous la rencontrerons aux art. 104, 430, 432, 433, 447.

87. Plus, an resceuput de sen G. Tropel, bayle dels molis, e aysso per resta de blastz vendut[z] de las molturas, e ayso per conclurio de sos contes, la soma I lbr. XIIII s. VII d.

88. Plus, an resceput, per las mas de Mᵉ St. Raynart, rescebedor de la talha autriada a Bezes [1] per los tres estaxs, per moss. de Borbo e de Rodigo, per los gages que foron autriaxs a sen Pal de Brinhac [2] per l'anada que fes per l'avesquat a Peytias [3], per aportar la letra de l'apellacio fachia, per los gages que moss. de Bezes demandava per l'anada que fes deves lo rey per lo fach de la reformacio, XX motos que valon XV lbr.

SOMA : XLVIII lbr. XIII s. IX d.

[Fº 51, vº] 89. Plus, an resceuput los dich[is] clavaris per lo manleu de IIº lbr. que manlevet Lamelh per pagar lo supcidi que fouc autriat, a Monpeylia, per lo cossel dels tres estaxs, e per so fouc aponchat per lo cossel, e aquo per la premiayra paga del supcidi, la soma de III lbr. XV s.

90. Plus an resceuput los dichis clavaris dels dichis bandias per los bans, pertocan per la par[t] de la vielha, la soma, III lbr. XII s. mª.

SOMA tota la soma universal de la recepta : XIᶜ XXIIII lbr. VIII d.

[Fº 52, rº]. *Sec se la despessa facha per Johan Bonesperansa e per Bernat Pisas, clavaris de Montanhac, de l'an* Mᴵ IIIIᶜ XXXVI, *acomesan lo jorn de la festa de Nostra Dona de miagz auostz sirculi l'an fenis al dich jorn de la dicha festa, l'an* mᴵ IIIIᶜ XXXVII; *et eron cossols, aquel an, sen Peyre Dusan, sen G. Pelissia, sen Guiraut Molinia, sen St. Brossa; escriva de la mayro comuna Johan Miquel.*

91. Et primo, a XIIII d'auostz, aniay yeu Johan Miquel, de volontat de mos companhos e dels senhos cossols novels a Bezes per enpetra Iª comecio de moss. lo viguia, per so car alcus disian que meson debat en lo cossolat.

Despendiay so que s'ensec : et primo fouc paguat a messia

[1] Béziers, chef-lieu d'arrondissement de l'Hérault.
[2] C'était le bayle de Montagnac.
[3] Poitiers, chef-lieu de la Vienne.

B. Argel, loctenen de moss. lo vigia per lo dicret de la dicha comessio (*Prix illisible*).

92. Plus fouc paguat a maistre P. Vidal, notari, per aordena la comessio, II s. VI d.

93. Plus, a maistre Guilhem Calpinha, notari, per lo sagel de la dicha comessio (*prix illisible*).

94. Plus, per mon dignar (*prix illisible*).

95. Plus, per lo dignar de la bestia (*prix illisible*).

96. Plus, per lo trebal de la bestia, car anet e tornet en 1 jorn, v s. IX d.

SOMA : XIIII s. VII d.

97. A XV d'auostz, say venc moss. lo vigia de Bezes, al qual fouc presentadas II molas de VI, que costeron IX d.

98. Plus, li fouc paguat per l'actoria que feron los senhos cossols X s.

99. Plus, fouc presa l[a] lardieyra de Guiraut Molinia per estacar las escripturas d'aquo de G. Cause, de mandamen de moss. lo vigia ; costet (*prix illisible*).

100. Plus, a XVII del dich mes, fouc paguat a Lehonet, sierven de Pezenas, que venc exsequtar la vielha, a requesta de m[e] G. Gebelli per la pojada que a fach[a] en Fransa (*prix illisible*).

SOMA : I lbr. IX s. IX d.

[F° 52, v°] 101. Dimergue, a XIX del dich mes, de vespre, que fes temporal, fouc donat a'n aquels que sonavon los sens per lo temps, II cartos de VI e III pas, que soma I s. IIII d.

SOMA : XVI s. VIII d.

102. Dilus, a XXVII d'auostz, aniay yeu Guiraut Molinia, cossol, de mandamen del cossel, a Bezes, et aysso car la vielha fouc exsecutada per lo fach de l'actoria de Bezes. Despendiay so que s'ensec : et primo a Bezes per mon dignar e del rossi, III s. IIII d.

103. Plus per lo loguia del rossi, car anet et tornet en I jorn, III s. IX d.

104. Dimas, a IIII de setembre, anet sen G. Pelissia e sen Guiraut Molinia, cossols, e sen St. Mercadia e m^e^ Andriau Paulet, tramesses ar Acde, e aysso car moss. l'abat de Valmagna volia metre vicari en la gleyra de Montanhac. Despenden so que s'ensec : et primo per lo dignar de nos e dels rossis, XI s. VIII d.

105. Plus, per lo loguia dels rossis, X s.

106. Plus, per lo loguia de m^e^ Andriau Paulet, V s.

107. A IIII de setembre, aniay yeu Johan Benesperansa [1] a Bezes, et ayso per anar quere 1^a^ letra de lecencia per fayre los actos en cort de Roma, car maistre Franses Monbel non say era ; costet la letra V s.

108. Plus, a m^e^ Andriau Paulet per fayre l'actoria, XV s.

109. Plus, per mon dignar a Bezes, I s. III d.

110. Plus, fouc paguat al capela novel que cantet messa als Agustis, 1^a^ lbr.

111. Plus, fouc paguat [a] Philip Alibert e a Miquel Quicho per II mas de papia per fayre los libres de las thalhas, IIII s. II d.

112. Plus, per lo dignar e per lo sopar del mesage que devia anar en Roma per lo fach de la vicaria de la gleyra, II s. VI d.

SOMA : IIII lbr. X s. I d.

[F° 53, r°] 113. Disapte, a VIII de setembre, anem nos Guiraut Molinia e St. Brossa, cossols, e m^e^ Andriau Paulet en lur companhia, a Sant Andriau [2] ; et ayso per parlar am moss. de Lodeva per lo fach del debat de la gleyra, e non lo y trobem a Lodeva per parlar amb el. Despendem so que s'ensec : et primo, a Sant Andriau per dignar de tostz tres e dels rossis, V s.

114. Plus, a Lodeva per lo sopar dels rossis, VI s. VIII d.

115. Plus, per los jornals de tostz tres los rossis, per II jorns, XV s.

116. Plus, per II jorns que hi a vaqu[a]t m^e^ Andria[u] Paulet, V s.

[1] C'est le clavaire Jean Espérance. Son véritable nom est Bona Esperansa.

[2] Est-ce Saint-André-de Sangonis, arrondissement de Lodève?

117. Plus, per i fere nou al rossi de St. Brossa, i s. iii d.

118. Dimecres, a xii de setembre, aniay yeu, St. Avalsac, de mandamen de's senhos cossols, ar Acde per porta l'actoria que deviam trametre en cort de Roma, per lo fach de la vicaria de la gleyra. Despen liay so que s'ensec. Et primo, per mon dignar ar Acde, i s. iii d.

119. Plus, per mon jornal, i s. iii d.

120. A xii del mes de setembre, aniay yeu G. Pelissia, cossol, de voler del cossel, a Bezes, per tener i jornada contra los cossols de Lezinha sus lo fach de l'aresterehelha sus lo fach dels herbages. Despendiay so que s'ensec : et primo, despendiay per lo dignar de me e del caval [1]

121. Plus, per lo trebal de mon rossi, car anet et tornet en i jorn, iii s. ix d.

122. A xv de setembre, foro compradas iiii mas de papia per los clavaris, a la fieyra de Pezenas, per fayre lo libre dels cossels et dels comandamens ; costeron v s. v d.

123. Plus fouc paguat als escobolias que sonero a la prefecio, per beure, iiii d.

124. Plus, a xxiiii del dich mes, fouc comprada i lbr. de candelas, de sen Guiraut Molinia, per estar, los matis, al portal, per levar las talhas, i s.

Soma : ii lbr. viii s. vii d.

[F° 53, v°] 125. Plus, fouc comprat de tencha de Miquel Quicho, iiii d.

126. Plus, fouc paguat a i sierven que say trames m^a^ Johan Bonuol de Pezenas, per i proses del maistre de las aygas, cant say venc a l'autra vegua la ; al cal fouc paguat ii s. vi d.

127. Plus, a xviii del dich mes, a m^e^ Daudo Rosel, notari, por i^a^ copia que avia facha a l'encontra de Tomas Bedos que non volia prene la carga de garda los porxs ; costet ii s. vi d.

128. Plus, fonc paguat a i home estran que los senhos cossols lo logueron, per so car lo porquia mes en defensa lo gardayrage ; al ca' fouc paguat ii s. vi d.

[1] Les comptes ont souffert de l'humidité sur les bords de droite au r° et de gauche au v°. Quand les prix ne seront pas indiqués, c'est qu'ils sont illisibles.

129 A XXIIII del mes de setembre, an paguat los clavaris a sen B. de Camps de Pezenas, recebedor per madama la regina per la talha do Sant Miquel [1], ayso cant apar per polissia facha, escricha per sa ma propria, que soma XLV lbr.

130. Dimecres, a XXV de setembre, aniay yeu Guiraut Molinia, cossol, de volontat del cossel, a Bezes, et ayso per la plaejaria de Lesinha [2]; despendiay so que s'en sec : et primo, despendiay per mon dignar e del rossi, III s. IIII d.

131. Plus, per la prorogacio de la jornada que fouc alongada, X d.

132 Plus, per lo loguia del rossi, que anet e tornet en I jorn, III s. IX d.

133. Disapte, a XXIX de setembre, aniay yeu Guiraut Molinia e m^e^ Andriau Paulet ar Acde, et ayso car los cossols d'Acde nos feron ajorna par verer qui anera al cossel dels tres estaxs a Bezes; despendiay so que s'ensec; et primo per lo dignar de nos dos et dels rossis, VI s. VIII d.

134. Plus, per lo loguia de andos los rossis, V s.

135. Plus, per lo jornal de m^e^ Andriau Paulet, II s. VI d.

SOMA : XXXVI lbr. IX s. VI d.

[F° 54, r°] 136. Dimas, a II del mes d'optobre, fouc pagat a m^e^ Johan de Lafon, notari d'Acde, per lo trebal que fay per la vielha per lo plag del sen, que es procusayre per lo dich luoc a l'encontra de moss. P. Silhol, capela, que rompet lo dich sen, al cal fouc pagat XV s.

137. Plus, St. Avalsac lay fouc trames per los senhos cossols per portar I^a^ letra al dich m^e^ Johan, por lo fach de la plaejaria; despendet per son digna ar Acde I s. III d.

138. Plus, per son trebal, car era de vendemias. I s. VIII d.

139. A III del mes d'optobre, anet Johan Marti, de mandamen dels senhos cossols, a Lesinha per saber si los senhos de Lesinha eron a Carols [3]; fouc taxat per son jornal X d.

[1] Charles VII, malgré les protestations des intéressés, avait fait cadeau à sa femme Marie d'Anjou, en 1425, du comté de Pézenas, dont Montagnac faisait partie.

[2] Lésignan-la-Cèbe, canton de Montagnac, arron. de Béziers.

[3] *Carols* et *Cazols*, Cazouls-les-Béziers.

140. Plus, a VI del dich mes, fouc trames lo dich Johan per los senhos cossols a Nostra Dona dels Prastz, per saber si los cossols de Lesinha aneson lay hont avian empres per acordar lo debat de nos e d'els, X d.

141. Plus, a VIII del dich mes, anet lo dich Johan a Carols, per mandamen dels senhos cossols, per saber si m^e St. Savoya volia plus dise en hobrage de la cava de Malisat, X d.

142. A VII de optobre, an paguat los clavaris a sen Johan Micolan de Monpeylia, per XX m^tos que prestet, l'an passat, a la vielh[a] per lo fach de la marqua que exsecutava m^e Jaques Bedos contra los Provensals, aysis cant apar per I polissia facha de sa ma, que valon los dichis XX m^tos XV lbr.

143. Disapte, a XII d'optobre, aniay yeu Guiraut Molinia, de mandamen del cossel e de mos companhos, ar Acde, per so car los senhos cossols d'Ac le nos manderon que lay anessen per acordar lo debat de la talha que demando aquels de Fransa de l'an XVII [1].

Soma : XVI lbr, VI s. III d.

[F° 54, v°] 146. A XIIII del mes d'optobre, anet St. Avalsac ar Acde, de mandamen dels senhos cossols, per portar I^a letra a m^e Falco per so que la jornada de G. Marques non s'i tenge,

149. Plus, a XXVI del dich mes, anet Steve Avalsac.... a Caus [2], per portar I letra a sen Johan Marti, galoga, per saber de las gendarmas de Rodigo [3] hont eron ; fouc li paguat per son jornal I s. III d.

150. Plus, anet lo dich St. Avalsac per trencar las fustas per adobar lo pon de l'Om, II s. VI d.

151. Plus, anet lo dich St. Avalsac... a Lesinha per saber si los cossols de Lesinha anesson a Casols; es li degut per son jornal X d.

[1] A partir de ce point, nous supprimerons les dépenses pour frais de voyage lorsqu'ils n'offriront aucune particularité notable. Cependant pour faire ressortir le nombre d'articles que contiennent les comptes, nous donnerons à chacun de ceux que nous publions son numéro exact, celui qu'il aurait s'il n'était fait aucune suppression.

[2] Caux, arrond. de Béziers.

[3] Le fameux chef de routiers, Rodrigue de Villandrando, comte de Ribadieu, dont Quicherat a écrit une savante biographie.

152. A III de novembre, aniay yeu St. Brossa, cossol, de mandamen del cossel, am m^e Andriau Paulet, [a Bezes], que anesson tener l^a jornada a l'encontra d'aquels de Lesinha.

153. A VIII de novembre, an paguat los clavaris a m^e Johan Atendere, notari d'Acde, et ayso en amermamen de major soma, per l'actoria de Bezes. . la soma de VIII motos d'aur ho la valor, que valon VI lbr.

SOMA : VII lbr. XV s, X d.

[F° 55, r°] 154. Disapte, a X de novembre... aniay yeu Guiraut Molinia, cossol, am m^e Andriau Paulet, trames a Bezes, e ayso per enforma nos de las gendarmas de Rodigo e per lo fach de Lesinha ; despendiey so que s'ensec : et primo, per lo dignar de nos dos a Bezes e per los rossis, V s.

155. Plus, aqui meteu, per sopar, car non poguem aver resposta del cossel dels tres estaxs sus la fach de las gendarmas, V s.

156. Plus, lo sendema, a dignar, per nos e per los rossis, V s.

160. Dilus, a XII de novembre, aniay yeu St. Brossa, cossol... ar Acde, e ayso per anar fa revocar l^a monesio que avia congriada moss. B. Alegre, prior de Sant Albi, a l'encontra de la vielh[a], per lo fach dels urages e de las tascas pertocan al dich priorat.

162. Dihjous, a XV de novembre, de mandamen dels senhos cossols e del cossel, fouc presentat a moss. de Sant Jelli tres capos et VI galinas, per so car los senhos cossols aneson fayre le reverencia al dich senhor per lo debat que era entre nos e Lesinha ; costet l^a lbr.

163. Plus, per St. Avalsac e a Johan Marti, vayletz, que porteron la polalha a Carols, per lur jornal per andos, II s. VI d.

164. A XV de novembre, an paguat los clavaris a sen Pal de Brinhac, cant anet a Borges per las letras de l'acapte de la vigassa dels molis, per camandamen del cosselh, e los dichis clavaris li bayleron ...XXXVI escus que valon en lbr. XLVII lbr. V s [1].

[1] La valeur de l'écu ressort à 26 sous, 3 deniers.

Soma : l lbr. x s. x d.

[F° 55, v°] 165. Disapte, a xxiiii de novembre... aniay yeu Guiraut Molinia, cossol, a Pezenas, e ayso per i mandamen que say fes madama la regina, sus lo fach de la reformacio sobre l'avesc[a]t d'Acde e sus lo contat de Pezenas, e despendiay per dignar de me e del rossi, a Pezenas, ii s. vi d.

166. Plus, per beuse de vespre, cant lo cossel fouc tongut, x d.

167. Sen St. Brossa anet, per ii viages, a Casols per parla am moss. de Sant Jeli ; fouc aponhat per lo cossel que li fos paguat per lo trebal de la bestia ii s. vi d.

168 A xxvi de novembre, aniay yeu Johan Marti, vaylet dels senhos cossols... a Sant-Pos[1], por porta i letra als cossols de Sant Pos ; demandi per mon jornal i s. iiii d.

169. Plus, a xxviii del dich mes, aniay a Pezenas per portar la cassa al m[e] de las forexs ; i s. iii d.

170. Plus, a xxix del dich mes, los senhos cossols me feron ajudar a R. Peria per adobar lo sen maje, per so que pogues sonar a Sant Andriau, ii s. i d.

171. A xxvi de novembre, an paguat los clavaris a m[e] G. Gebeli, notari de Pezenas, per so car anet a Burges per la talha que demandavo aquels de Fransa, que se fes la talh[a] l'an m[l] iiii[c] xvii, e tota la diossera s'i apauset ; e lo dich m[e] G. G seguit l'apauracio per la diossera, e fouc li paguat xiiii m[tos] iiii s. vii d. . que soma x lbr. xiiii s. vii d.

172. A xxvi de novembre, an paguat los clavaris a m[e] Johan Bonuol, notari de Pezenas, per i proses del m[e] de las aygas, cant say fouc, a l'autra vegada, al cal fouc paguat per lo dich proses aysis cant apar per polissia escriga de sa ma, ii lbr.

Soma : xiii lbr. v. s.

[F° 156, r°] 173. Sec se la despessa facha per la festa de Sant Andriau per Johan Bonesperansa e per B. Pisas, clavaris de l'an presen, a xxix de novembre. Et primo, fouc comprat de

[1] Saint-Pons-de-Mauchiens, canton de Montagnac.

sen Guiraut Molinia I^{a} lbr. e m^{g} de candelas de sera per la vejolada e per ufri lo dich jorn de la festa VI s.

174. Plus, fouc comprat del dich Guiraut II lbr. e m^{g} de candelas de seu, per so car lo joven anava balan per la vielha, aysis cant es acostumat, II s. VI d.

175. Plus, cant los menestrias vengron, las vespras de la dicha festa, comprem de peyso per V homes am lo vaylet dels senhos cossols; entre potage e lo dich peyso costet I s. VIII d.

176. Plus, lo jorn de la dicha festa, fouc comprat de peyso per tot lo jorn, per los dich[is] menestrias ; costet V s.

177. Plus, lo disapte de la dicha festa, los senhos cossols vengron beuse am d'autres senhos, III s. IIII d.

178. Plus, comprem I^{a} ponieyra de seres per lo jorn de la dicha festa e per lo disapte, que costet I s. III d.

179. Plus, per lo vi que an begut los menestrias, lo jorn de la dicha festa, e per lo disapte e lo dimerge, per III jorns que fouc taxsat per lo cossel VII s. IX d.

180. Plus, fouc comprat de carn de P. Holivia e de Johan Alba, per lo dimerge per tot lo jorn, per los menestrias, V s.

181. Plus, fouc comprat d'especias per fayre salsa al dich peyso, per los dichis menestrias, I s. III d.

182. Plus, foron compradas VI doxsenas de cordos plas que se doneron per la dicha festa, I^{a} lbr. V s. III d.

183. Plus, fouc comprat II grossas de cordos menustz per dona als enfans, I^{a} lbr.

184. Plus, fouc comprat de sen P. Dusan VI senturas per lo cos, e per lo saut e per lo bal, I lbr. II s. VI d.

185. Plus, fouc comprat de sen P. Peria et Guiraut Molinia e de Andriau Truhal IX doxsenas de cabelieyras per donar a'n aquels que balavon ; costet XV s.

186. Plus, fouc despendut per XIIII homes que aneson contar lo bestiari dels pasturguias de la vielha, per pa e per vi e per carn V s.

187. Plus, fouc paguat a Romieu, e a St. Avalsac e a Spero [e] a P. Boriga, menestrias, que soma tot II lbr.

188. Plus, per bela cara e per l'oliage, e per oli e per lenha ; soma tot VII s.

Soma : viii lbr. xiiii s vi d.

[F° 56, v°]. 189. A iiii de dezembre, an pagat los clavaris a P. Jove, sierven rial de Pezenas, per dos exsecussios que say fes, a requesta de sen B. de Camps, per lo blat de la ferma,. . x s.

190. Dimegres, a v de desembre,... aniay yeu Guiraut Molinia, cossol, am m^e^ Andriau Paulet, trames ar Acde, e ayso per far la tacsacio de l'avesquat per la talha que avian facha los senhos dels tres estaxs a Bezes, per so que Rodigo non davales en lo pays.

194. Plus, per i lardieyra que fouc pressa de Guiraut Molinia per davalar los sens, i s.

195. A v de desembre, aniay yeu St. Avalsac a Ginhac, per comandamen dels senhos cossols e capiteynes, per saber de las gendarmas de Rodigo hont eron ; despendiey per mon dignar a Ginhac i s. iii d.

196. Plus, a Pleaysa[1] per beuse, v d.

198. Plus, a viii del dich mes, anem nos St. Avalsac e Johan Marti, vayles dels senhos cossols,... a Ginhac per compra los fromages que foron donaxs a moss. d'Auxs; despendem a Ginhac per beuse per amdos i s. iii d.

199. Plus, per beuse a Belerga[2], v d.

Soma : ii lbr. iiii s. ix d.

[F° 57, r°] 200. A viii de desembre, an paguat los clavaris a R. Martel [e] a R. Mercadia, per alcuna resta que la vielha lur devia per conclurio de lur clavaria de l'an passat.... que soma vii lbr. xiiii s. x d. m^a^.

201. Sec se lo despens fach per los clavaris per las fustas de l'obra de la gleyra, e per adobar los forns del comu, tant per corejar las dichas fustas e per escayrar e per ressar las ; et primo : lo gran Guilhem e son companhor esteron xviii jornals, tant per escayra e per corejar e per ressar las dichas

[1] Est-ce Plaissan, dans le canton de Gignac?
[2] Baillargues, arrondissement de Montpellier(?)

fusta[s], que los clavaris lur feron lo despens, al for de IIII blancas per home per tot lo jorn... que soma los despens III lbr. [1].

202. Plus, Peyre Pallias e son companho esteron VI jorns per ressar las dichas fustas, que lo[s] dich[is] clavaris lur feron lur despens, al pres desus dich, que soma I lbr.

203. Plus, an paguat los dich[is] clavaris per XVIII jornals que an ressat lo dich gran Guilhem e son companho, a V s. per ressa per jorn, que soma los dichis XVIII jornals IIII lbr. X s.

204. Plus, Peyre Pallias e son companho steron VI jorns per ressas [2] las dichas fustas, al pres desus dich, que soma I lbr. X s.

205. Plus, fouc comprat de sen Peyre Ardit IIII doxsenas de cabrios per lo forn del portal de l'Om, XV s.

206. Plus, foron comprastz de m^e^ Johan Gari, fabre, per la dicha hobra XXXVIII clavels perns, que peron XIX lbr. a XII d. la lbr. XIX s.

207. Plus, I^c^LXXXXIIII clavels gerenals, al for de VII gros lo sentenar, que valon XVIII s. XI d.

208. Plus, per clavels barados del dich m^e^ Johan Gari, V^c^ al for de VIII blancas lo sentenar, que soma XVI s. VIII d.

209. Plus, Pal B. prestet al comu L clavels gerenals que valon III s IX d.

210. Plus, I^c^ clavels barados, al pres desus dich, III s. IIII d.

211. Plus, Johan Speransa anet compra V^c^ clavels a Pezenas, a VIII blancas lo sentenar, XVI s. VIII d.

212. Plus, an paguat a R. Sablo [e] a R. Andriau per lo pres fach de la glera, per adobar la, VII lbr. XIIII s. II d.

213. Plus, an paguat a'n aquels que an adobat los forns per lur trebal VII motos que valon V lbr. XV s.

214. Plus, a Bertran Tornia per II melia teules, a mieg franc lo sentenar, que soma, X lbr. [3].

215. Per I m[u]eg de caus a R. Andriau, I lbr. X s.

[1] La valeur de la blanche s'obtient par l'équation suivante :

$$\frac{3 \text{ liv.} \times 20 \text{ sous} \times 12 \text{ deniers}}{17 \text{ jours} \times 4 \text{ blanches} \times 2 \text{ hom.}} = 5 \text{ deniers et une fraction.}$$

[2] Correc : *ressar*.

[3] La valeur du franc ressort à 20 sous.

Soma : xxix lbr. xii s. vi d.

[F° 57, v°] 216. Dimegres, a xviii de desembre, aniay yeu Johan Enguinbert, a Posolas [1], per saber de las gendarmas de Rodigo hont eron.

219. Plus, a xxi del dich mes,... aniay a Boysaro [2], per lo fach de las dichas gendarmas ; despendiay so que s'ensec : et primo a Gabia [3] per beuse, ii d.

220. Plus, a Falguieyras [4] per mon sopar, i s. iii d.

221. Plus, a Sant Gervays [5] per mon dignar lo sendema, i s. vi d.

222. Plus, a Boysaro per lo sopar, i s. i d.

223. Plus, al retornar, per mon dignar a Sant Gervays, i s. vi d.

224. Plus, a Ezipia [6] per heuse, v d.

225. Plus, a Gabia, iiii d.

227. Divendres, a xxi de desembre, de mandamen de mos companhos, aniay yeu St. Brossa a Monpeylia, et ayso per aver 1ª letra de moss. de Lan [7] per la fieyra de Sant Alary. Sec se lo despens. Et primo, a Monpeylia, per mon dignar e per mon sopar e del rossi, v s.

228. Plus, lo sendema, per dignar et sopar aqui meteus v s.

231. Plus, per me, car ay passat la senescalquia, per iii jorns, v s. [8].

232. Plus, per la letra que costet iii escuxs, que soma iii lbr. xviii s. x d.

233. A xxvi de desembre, an paguat los clavaris al maistre

[1] Pousoles, arrondissement de Béziers.

[2] Boissezon, canton de Murat, arrondissement de Castres (Tarn).

[3] Gabian, arrondissement de Béziers.

[4] Petite localité entre Boissezon et Saint-Gervais.

[5] Saint-Gervais, arrondissement de Béziers, appartenait primitivement au Tarn.

[6] Hérépian, arrondissement de Béziers.

[7] Guillaume de Champeaux, évêque de Laon, commissaire de Charles VII.

[8] Les consuls ne touchaient une indemnité de déplacement que lorsqu'ils franchissaient les limites de la sénéchaussée de Carcassonne. Dans les autres cas, ils étaient seulement remboursés de leurs dépenses.

de las aygas e de las forexs,... per lo fach de la cassa e de la pescaria, al qual fouc paguat VIII lbr. X s.

234. Sec se lo despens fach per lo m^e^ de las forexs, a XXX de desembre ; et primo, que li foron presentadas VIII galinas... costeron I lbr.

235. Plus, fouc paguat a Johan Alba per I pessa du buou, V s.

236. Plus, a Johan Speransa per VII pas blans, I s. II d.

237. Plus, fouc paguat a sen P. Duran per lo despes de IX rossis, e per lo despes de l'ostal, e per bela cara, per lenha, per oli, e per XII pas brus et per II cartos de vin, I lbr. I s. XI d.

SOMA : XVI lbr. VIII s. IX d.

[V° 58, 1°] 239. A XXVI de desembre, an paguat los clavaris a moss. Andriau Rareyre [e] a sen Pal Gaucelin, prebotz de la coffrayria de Nostra Dona, e ayso per la pencio que fay la vialha a la dicha coffrayri[a], IIII lbr.

240. Dilus, a XXVI de desembre, say, venc I^a^ manda, a requesta de m^e^ St. Raynart de Florensac, [1], per la talha de Rodigo, al cal fouc donat.., I s. VIII d.

241. Plus, fouc paguat, a XXVIII del dich mes, a I sierven que s'apela Johan Lieuquas, de Flozensac, que venia denonsia la pagua de la talha de Rodigo, a requesta del dich m^e^ St., II s. VI d.

242. Plus, fouc paguat a Glan lo de Poysac, sierven de Florensac, a requesta de m^e^ St. Raynart, ressebedor de l'avesquat d'Acde, per la talha de Rodigo, per II ves que venc exsecutar la vielha, X s.

243. Plus, fouc paguat per I comessari, que esta am moss. lo viguia de Bezes, que venc exsecutar tota l'avesquat, per so quar m^e^ St. Raynart era arestat a Bezes, XII s. VI d.

244. Plus, a XXVI de desembre, fouc donat a moss. d'Auxs VIII gallinas e IIII capos que costero II lbr.

245. Plus, XXVIII lbr. de fromaje, que fonc donat al dich senhor que costa XVIII s. VIII d.

[1] Arrondissement de Béziers.

270. Plus, a Monbarenc[1] i per dignar iii s. iiii d.

271. Plus, per lo loguia de mon rossi e de me, car ay passat la senescalquia; per x jorns que ay vaquat, ii lbr i s. viii d.

272. Plus, per lo loguia del rossi de Johan Vieu, en que pojava m^e^ Andriau Paulet, per iii jorns, vii s. vi d.

273. Plus, per viii jorns que loguet, de Monpeylia en foras, m^e^ Andriau i rossi, i lbr. x s.

274. Plus, per lo trebal que a fach m^e^ Andriau Paulet, x jorns a ii gros per jorn, i lbr. v. s. [2].

275. Plus, per lo despens que a fach m^e^ Andriau Paulet de Avinho en fora, cant s'en tornet, i lbr.

Soma : xiiii lbr. xiiii s. vi d.

(A suivre). A. Vidal.

[1] Montbazin, arrondissement de Montpellier... *Monbarenc* offre un exemple du passage de *s* intervocalique à *r*. Ce nom est souvent écrit *Monbasen*.

[2] La valeur du gros ressort à 15 deniers.

VARIÉTÉ

PROVENÇAL *CHATO*

Je trouve dans les *Chants et chansons populaires du Languedoc* de M. Lambert, t. I. p. 35 ;

Catarino,
Ma vesino,
Presta-mi voste tambour,
Que ma cato si marido,
La boudriò fa dansa 'n tour.

Si la traduction donnée « que ma fille se marie » et l'origine indiquée (Saint-Germain de Calberte, Lozère, en plein domaine de *ca* occlusif) sont exactes, ce texte appuie l'étymologie *chato* = fr. *chatte*, admise par M. Chabaneau et par M. Hennicke, qui l'a accueillie dans le glossaire de l'édition classique de *Mirèio* (Marburg, N. G. Elwert, Paris, H. Le Soudier, Marseille, P. Ruat, 1900).

Entre Avignon et Arles, *chato* (dim. *chatouno*, *chatouneto*) est le mot le plus usité pour *jeune fille; chat* (dim. *chatoun*, *chatounet*) n'est point rare au sens de *jeune garçon*. *Cattu — a* produit régulièrement *cat — cato*. *Chat — chato* ne se laisse expliquer par aucune permutation indigène normale. L'emprunt au fr. *chat — chatte* explique la forme avec spirante initiale et le sens : nom de petit animal gracieux, employé dans une intention caressante.

Voici comment, en considérant surtout, pour abréger, la forme féminine, je me représente les étapes successives du sens : 1° (partout) une mère dit *ma chatte, ma petite chatte* en parlant *à* sa fille ; 2° elle dit *ma chato, ma chatouno* (Arles), *ma cato* (S.-G. de Calberte) en parlant *de* sa fille ; 3° ce mot prend dans la bouche de tout le monde, le sens général de *fille* (filia-

tion), puis de *jeune fille* (âge) : *chato*, à Arles ; *chatou*, en Velay, au sens de *petit enfant* (*Tresor d. F.*, v° *chatoun*).

Pour la forme, *cato* et *chatou* sont respectivement réguliers à St. G. de Calberte et en Velay comme continuateurs de *catta* et de *cattu* + suffixe *one* ; en Provence *chat* — *chato* est un emprunt au français. On s'explique aisément que les métaphores *petit chat* — *petit enfant*, *chatte* — *jeune fille*, etc... aient été réalisées en Velay et en Gévaudan avec des mots indigènes, en Provence avec des mots empruntés au français, car le français a pénétré plus tôt, dans l'usage courant, en Provence qu'en Gévaudan ou en Velay.

Le plus ancien exemple que je connaisse de *chat* au sens de *fils* ou *jeune garçon* se trouve chez Bellaud de la Bellaudière (*Obros*, sonnet CXXIV, p. 124) :

> Dauant que lou garçon, non sçay coumo s'apello,
> Pertant cascun my dy qu'es lou Chat de Vulcan...

Chat se rencontre ensuite chez Brueys. J. Michel, etc. (*Tresor d. F.*, v° *chat*).

Dès l'époque de Bellaud le français avait pénétré largement en Provence ; les *Obros* contiennent quelques pièces françaises intercalées dans le premier livre ; Bellaud a pu accueillir dans son luxuriant vocabulaire au moins un de ces mots d'emprunt qui déjà vers la fin du XVIe siècle (*mèro* — *mère* est peu après employé couramment par Goudelin) tendaient à supplanter les mots indigènes considérés comme moins tendres ou moins respectueux.

Jules RONJAT.

BIBLIOGRAPHIE

REVUE DES REVUES

Lemouzi, XIII, nos 117 et 118. — *J. Chèze, J. Plantadis et L. Branchet* : Poésies populaires du Bas-Limousin, avec notation musicale, p. 287 et 311; — *C. Leymarie* : Les chansons rustiques du Limousin, p. 296.

Era bouts dera mountanho, I, 5 et 6. — *B. Daubian* : Point de rencontre des articles *lou*, *le* et *et*, p. 108.

La Tradition, décembre 1905. — *A. Perbosc* : Le langage des bêtes, p. 329.

Revista de Aragon, nov. 1905. — *P. Menéu* : Algunas palabras marroquíes que se hablan en Valencia, p. 466.

Revue de philologie française et de littérature, XIX, 4. — *E. Philipon* : Compte en dialecte lyonnais du XIVe siècle, p. 249; — *E. Cassé* et *E. Chaminade* : Vieilles chansons patoises du Périgord, avec musique, p. 266; — *H. Yvon* : La grammaire française au XXe siècle, p. 284.

Bulletin du parler français au Canada, IV. — Les mots populaires dans la littérature canadienne-française, p. 101 et 142; — Façons de parler proverbiales, triviales, figurées, etc., des Canadiens au XVIIIe siècle, p. 103 et 146; — Lexique canadien-français, p. 105, 150, 185.

Revue hispanique, XIII, no 43. — *A. Bonilla y San Martin* : Los orígenes de « El sombrero de tres picos », p. 5; — *R. Salillas* : Pœsía rufianesca, p. 18; — *J. Miret y Sans* : Négociations de Pierre IV d'Aragon avec la cour de France (1366-1367), p. 76.

Bulletin de la Société ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts, X, 4. — *F. Pasquier* : Coutumes municipales de Foix sous Gaston Phœbus, avec le texte roman de 1387, p. 177.

Revue du Béarn et du pays Basque, II, 12. — *H. Courteault* : Le plus ancien cahier des Etats de Béarn, Marsan et Gabardan (mars-mai 1443), p. 548.

Archiv für das studium der neueren sprachen und literaturen, CXV, 3 u. 4 — *L. Jordan* : Studien zur fränkischen Sagengeschichte, II, p. 354; — *A. Farinelli* : Note sul Boccaccio in Ispagna nell' Etá Media, II, p. 368; — *W. Meyer-Lübke* : « Elex » oder « Illex »? p. 397.

Romania, XXXIV, n° 136. — *A. Jeanroy* : Poésies du troubadour Gavaudan, p. 497; — *A. Thomas* : Nouveaux documents inédits pour servir à la biographie de Pierre de Nesson, p. 540; — *A. Piaget* : « La belle dame sans merci » et ses imitations, p. 559; — *A. Delboulle* : Mots obcurs et rares de l'ancienne langue française, p. 603.

Studi medievali, I, 4. — *F. Novati* : « Li Dis du Koc » di Jean de Condé, p. 465; — *J. Schmitt* : La metrica di Frà Jacopone, p. 513; — *C. de Lollis* : Frammento d'un canzoniere provenzale perduto, p. 561; — *G. Bertoni* : Intorno alle questioni sulla lingua nella lirica italiana delle origini, p. 580; — *N. Zingarelli* : Richerche sulla vita e le rime di Bernart de Ventadorn, p. 594; — *A. Sepulcri* : Intorno a « bistia » e « ustium » nel latino volgare, p. 612; — *F. Novati* : « Amnare », p. 616.

COMPTES RENDUS

F. Wulff. — Petrarch at Vaucluse (1337-1353), with plates and a map, *Lund*, 1904 [29 p. in-8°].

M. Wulff, dans une courte préface, s'adresse aux lecteurs anglais, rappelant combien les vers de Pétrarque ont eu d'imitateurs en Angleterre, de Chaucer à Byron. Il pensait sans doute également à d'autres qui, moins familiarisés avec le suédois qu'avec la langue de Shakespeare, pourront lire une agréable plaquette qui s'ajoute à tous les hommages que la mémoire de Pétrarque a reçus à l'occasion du VIe centenaire de la naissance du poète.

Dans ces quelques pages, il est d'abord question de la fontaine de Vaucluse. Source de la Sorgue, elle sert ainsi à l'irrigation de plus de 12.150 hectares et fait la richesse du pays. La célèbre fontaine est décrite minutieusement, et l'auteur a raison de noter que le caractère actuel du paysage est dû en partie au déboisement si regrettable des hauteurs. Où l'amant de Laure trouvait d'aimables ombrages, nous ne rencontrons que rochers brûlés par le soleil. La beauté des eaux, le régime de la source dont le débit, du minimum habituel d'été (8.000 litres par seconde) s'élève parfois jusqu'à 120.000 litres, soit plus de 10 millions de mètres cubes par 24 heures, les montagnes qui entourent le val, les environs, tout est résumé en traits d'une précision

scientifique. Puis viennent quelques pages où M. W. détermine la date et la durée des séjours que Pétrarque a faits à Vaucluse.

Mais fallait-il s'attarder, en si court espace, à rechercher pourquoi Pétrarque, qui eut deux enfants, Giovanni et Francesca, d'une *amica soluta*, c'est-à-dire d'une maîtresse libre de sa personne, ne l'a pas épousée? Pourquoi discuter la gravité du cas? Or, une fois le cas posé, l'on énumère les circonstances atténuantes et l'on conclut : « If you bear in mind the circumstances and also the deep corruption of morals, more specially at Avignon (est-il donc tellement prouvé que les mœurs des Avignonnais valussent moins que celles des Florentins et autres dont l'Alighieri a peuplé l'Enfer et le Purgatoire?), then Petrarch's love affairs appear in the light of a really pure *amour* [1] and his life even then as a moral one, after all. » *Après tout!* Eh oui! Nous savons de reste que Pétrarque n'était pas un saint, et que s'il l'eût été, il se fût enfermé avec son frère Girard qui, vous le dites une page plus loin, était moine à Montrieu depuis 1342 : « A peaceful and self-sacrificing monk. » Mais il n'eût pas écrit le *Canzoniere*, mais il n'eût pas été le grand humaniste, mais il n'eût pas tenu le rôle glorieux qui le met au premier rang des hommes de son siècle.

Après un texte de dix-huit pages, qui eût pu être encore abrégé, on le voit, l'auteur donne des explications intéressantes et claires sur la partie vraiment précieuse de cette plaquette, les vingt-sept photographies, comprenant quatre portraits de Pétrarque et des vues de Vaucluse et des environs. Les pèlerins à Vaucluse les compareront volontiers avec les sites originaux.

Mais l'on est tout surpris de rencontrer parmi ces explications une hypothèse sur l'origine lombarde ou germanique de Pétrarque, hypothèse fondée sur ce que de l'examen des restes du poète, il résulte

[1] C'est accorder plus que de raison, quand on vient de parler de Giovanni, de Francesca et de l'*Amica*, sur laquelle Pétrarque est si discret. Pauvres grands hommes! aux péchés que Pétrarque avoue ingénûment, n'est-on pas allé en ajouter d'autres, et combien! M. G. Voigt, dans son ouvrage sur la *Renaissance de l'antiquité classique*, note ces mots de Pétrarque : *sed si dixero me plures habere notos et plura inde gravamina quam totum fere capitulum cujus ego pars sum* (*Varia*, 43; p. 1137, ed. Basil.); aussitôt il suppose que *notos* doit être lu *nothos* et en conclut que l'amant de Laure comptait à lui seul autant de bâtards que tout le chapitre dont il était membre. Gaspary répond avec raison que *noti* a un sens très acceptable, celui de connaissances, de gens avec qui l'on est en rapport. *Storia d. l. it.*, trad. italienne, I, p. 387. Térence dit en effet : *Omnes noti me atque amici desrunt*. Eun. II, 2, 7. Ainsi s'explique la belle parole de Tacite : *Flebunt Germanicum etiam ignoti*. Cf. le grec γνώριμος.

qu'il était de haute taille (1m83 ou 84) et qu'il avait les cheveux roux ou blonds. M. Wulff paraît ignorer qu'avant les invasions barbares, le type blond existait déjà dans le Midi de l'Europe. Chez les Grecs, l'on a les exemples classiques : Achille, Ménélas, Ganymède sont blonds ; Aphrodite, Briséis, Atalante, sont blondes. Chez les Latins, que de Fulvii, de Flavii, de Rufi ![1] Horace, à lui seul, fournit des exemples en nombre. Chloé, que le poète promet de sacrifier à Lydie, est blonde : *si flava excutitur Chloe?*[2] Phyllis est blonde[3], et quand Horace soupçonne Pyrrha de se laisser séduire par un joli garçon, il lui demande : *cui flavam religas comam?*[4] « Pour qui noues-tu tes blonds cheveux ? »

Pour suivre son idée, M. W. eût dû également rechercher si Laure, ayant les cheveux blonds[5], ne comptait point quelque Ostrogoth ou Wisigoth parmi ses ancêtres. Il se borne à noter qu'elle était instruite puisqu'elle comprenait l'italien de Pétrarque.

Malgré ces réserves, qui portent uniquement sur des hors-d'œuvre, ce petit livre se fait lire et il intéressera tous ceux qui aiment Pétrarque et Vaucluse.

F. C.

Emile Faguet, de l'Académie française. — Pour qu'on lise Platon. *Paris, Société française d'imprimerie et de librairie,* 1905, in-18.

Après *En lisant Nietzsche*, M. Faguet publie *Pour qu'on lise Platon*. Les deux titres sont analogues, mais il ne semble d'abord pas qu'entre les deux auteurs étudiés il y ait quelque rapport. Et cependant — M. Faguet le montre très bien (p. 10-11 et p. 324) — Platon fait songer à Nietzsche de deux façons : en ce qu'il lui ressemble par les ressources, d'ailleurs supérieures à celles de Nietzsche, de son génie ; en ce qu'il s'oppose à lui par son souci constant de la morale et de la moralité.

Il y a ainsi un lien entre les deux ouvrages de M. Faguet que nous venons de nommer ; et il y a un lien aussi entre *Pour qu'on lise Platon* et les ouvrages de critique politique du même auteur : *le Libéra-*

[1] Entre autres ce Virginius Rufus dont Pline le Jeune défend si habilement la fière épitaphe. *Epist.* IX, 19.

[2] *Carm.* III, 9. Ce joli dialogue a été traduit et imité par Musset. Scaliger eût préféré en être l'auteur plutôt que des *Pythiques* et des *Néméennes* de Pindare.

[3] *Carm.* II, 4, 14.

[4] *Carm.* I, 5.

[5] *Canzoniere*, I, son. 164 : *Dico le chiome bionde e 'l crespo laccio*. Il y revient constamment.

lisme, — *la Politique comparée de Montesquieu, Rousseau et Voltaire*, — *les Politiques et Moralistes du XIXe siècle*. Pour M. Faguet, l'expérience politique de notre temps éclaire d'une lumière vive — et qui peut-être parfois ne laisse pas de déformer un peu les objets — les théories de *la République* et des *Lois*.

Ce n'est pas que M. Faguet se borne à étudier la politique et la morale de Platon; et il prétend bien embrasser son sujet tout entier. Il commence donc par examiner les défauts et les qualités de Platon, puis *les haines de Platon* : *les Athéniens*, — *la démocratie*, — *les sophistes*, — *les poètes*, — *les prêtres et les dieux*. Il montre ensuite que, *malgré ses haines* (c'est le titre du chapitre suivant), Platon a compris ce qu'il combattait et en a tiré parti. Viennent ensuite : *son dessein général*, — *sa métaphysique*, — *sa morale*, — *ses idées sur l'art*, — *sa politique*. Mais, comme aux yeux de M. Faguet, la métaphysique est avant tout pour Platon un fondement qu'il est bon de donner à la morale, et comme la principale des idées de Platon sur l'art consiste à subordonner l'art à la morale, c'est bien, en définitive, sur la politique et sur la morale que porte l'effort essentiel de l'ingénieux critique.

Des *conclusions*, nettes et fortement présentées, résument l'œuvre de Platon, caractérisent son rôle, déterminent en quoi il a échoué et en quoi a été prodigieuse son influence.

Cette étude suggérerait-elle à Platon la réflexion bien connue : « Que de choses on me fait dire auxquelles je n'ai pas songé ! »? Il se pourrait. Mais elle ne manque certes pas d'intelligence, de pénétration et — comme il sied en pareille matière — de délicate subtilité. Elle s'inspire d'ailleurs des dialogues platoniciens pour les procédés d'exposition ; et les dialogues qui y sont semés, s'ils n'évitent pas — s'ils recherchent, plutôt — les anachronismes, ont une saveur très suffisamment platonicienne. Mais ce qu'on y goûte peut-être le plus, ce sont les additions et les corrections apportées aux doctrines du philosophe, ce sont les idées de M. Faguet lui-même : la théorie sur les rapports de l'art et de la morale que M. Faguet substitue à la théorie de Platon, dont elle est comme un redressement, est vraiment une belle chose et une chose profonde.

Pourquoi M. Faguet n'indique-t-il pas l'origine de ses citations? Quand il s'agit de textes souvent controversés et, qui plus est, de textes traduits, ne convient-il pas que le lecteur puisse compléter, reviser et, au besoin, rectifier les citations sur lesquelles le critique s'appuie[1] ?

Eugène Rigal.

[1] Quelques fautes d'impression; par exemple, p. 225 : « Donc le maître n'est qu'un guide qui vous avertit de la connaissance que vous désirez

Henri d'Alméras. — Les Romans de l'histoire. — L'auteur de : *Il pleut, bergère...*, Fabre d'Eglantine. — *Paris, Société française d'imprimerie et de librairie*, in-18 jésus, 3 fr. 50.

Nous avons signalé à nos lecteurs les trois premiers volumes de la collection publiée par M. d'Alméras sous le titre de *Romans de l'histoire* : *Cagliostro, — Emilie de Sainte Amaranthe, — les Dévotes de Robespierre, Catherine Théot.* Le quatrième volume, qui vient de paraître, est consacré à *Fabre d'Eglantine* et porte pour sous-titres : *un Nouveau chapitre du roman comique, — le District des cordeliers, — les Tripoteurs de la Convention, — de la Romance à l'échafaud.*

Ces sous-titres nous indiquent assez nettement les desseins de M. d'Alméras.

Son objet n'a pas été d'écrire une étude littéraire. La romance fameuse, que M. d'Alméras a rappelée sur la couverture de son livre : *Il pleut, il pleut, bergère*, a été citée, à peu près sans commentaire, p. 45. — *Le Philinte de Molière* donne son titre à un chapitre ; mais ce chapitre énumère rapidement d'autres œuvres que *le Philinte*, et l'étude, que nous attendions, sur *la Suite du Misanthrope* est remplacée par une citation d'Hippolyte Lucas. — On trouve ailleurs plus de détails sur la trouvaille la plus poétique de Fabre : le calendrier révolutionnaire et les noms, sonores et expressifs, donnés aux douze mois de l'année (au lieu de Thermidor, Fabre avait d'abord proposé Fervidor) ; mais c'est qu'ici nous touchons à l'histoire politique.

L'histoire politique de la Révolution, et surtout les dessous, les ressorts cachés de cette histoire, voilà, en effet, ce qui intéresse surtout M. d'Alméras. Les hommes et les choses de la période révolutionnaire sont étudiés par lui sans bienveillance et avec quelque parti pris, comme sont prodiguées par lui les allusions amères aux hommes et aux choses politiques d'aujourd'hui. Mais M. d'Alméras est bien informé et multiplie, soit dans son texte, soit dans son appendice, les documents les plus curieux.

Si la vie publique de Fabre d'Eglantine s'éclaire ainsi d'une nouvelle lumière, sa vie privée nous est révélée plus encore ; et il est curieux, le « roman comique » de l'acteur et auteur dramatique, que nous trouvons un peu partout (à Namur, à Maëstricht, à Liège, à Lyon,

atteindre, de celle que vous avez *marquée* (pour *manquée*) par trop de précipitation... », ou, p. 230 : « *n'acquéreraient* ». Je doute qu'un académicien ait traité les règles d'accord des participes passés comme suit : « La foule... s'est *laissée* conduire et même opprimer par les grands », p. 329 ; — « des comédies dignes d'Aristophane, et des tragédies, comme la mort de Socrate, où Sophocle n'aurait pas atteint et qu'Euripide aurait un peu *tourné* au mélodrame ».

à Nîmes, à Paris enfin) à la recherche de la fortune et de la gloire, toutes deux longtemps rebelles. Sur les amours, variées et peu délicates, de Fabre ; sur ses manœuvres d'« arriviste » ; sur ses relations, sur ses entreprises louches, on trouvera ici maints détails significatifs.

Et le caractère de Fabre, noirci sans doute par Mme Roland, mais qu'il ne faudrait pas non plus trop réhabiliter, ressort avec une suffisante netteté de toute cette histoire. Dans ce conventionnel, qui a été l'ami de Danton, et qui, après s'être beaucoup servi de la calomnie, a péri par la calomnie, ce qui dominait, et de beaucoup, c'était la vanité littéraire. En prison, il songeait avec douleur que Collot d'Herbois s'attribuerait sans doute une de ses comédies ; devant le tribunal révolutionnaire, il s'écriait : « Fouquier peut faire tomber une tête, mais non pas mon *Philinte !* » ; sur l'échafaud même, « une tradition, qui n'est peut-être qu'une légende », veut qu'il ait jeté à la foule des manuscrits avec cette supplication : « Mes amis, sauvez ma gloire ! »

De la romance à l'échafaud ! Ce résumé d'une bonne partie de la vie de Fabre montre que M. d'Alméras n'est pas sans se préoccuper des effets à produire sur le lecteur ; mais, au reste, son récit est animé et intéressant ; des détails amusants s'y mêlent aux détails tragiques. Cueillons-en un pour finir. Ronsin, le général révolutionnaire Ronsin, était aussi un auteur dramatique, dont le public avait mal reçu les pièces. Il les fit imprimer en 1786 « au profit de sa belle-mère ». « Je crois, dit M. d'Alméras, le fait absolument unique dans les annales du théâtre. E. R.

E. Droz. — Au Petit-Battant, *Besançon*, 1906.

Ce livre est un roman naturaliste et social. Il est bien charpenté, les caractères sont bien observés et bien tenus, l'analise des sentiments est fine, délicate et pénétrante. Le récit est touchant, empoignant même par endroits. L'ensemble n'est pas gai ; mais la vie l'est rarement. C'est une lecture saine et très morale, quoi qu'en doivent penser ceux dont la conscience est toujours à l'affût des défaillances d'autrui.

Les téories sociales qui ressortent du développement peuvent être à leur place dans la patrie de Proudhon ; mais il serait naïf et dangereux de vouloir les répandre parmi les brutes inéducables que sont la plupart des ouvriers dans beaucoup de régions.

Quant à la langue, elle est ferme et bien vivante ; elle est aussi franchement bisontine que le décor de l'action. D'aucuns seront certainement choqués de ne pas rencontrer ici cette langue artificielle et factice que l'on trouve dans presque tous les livres et qui ne se parle nulle part ; mais les romanistes ne seront pas de ceux-là. M. G.

Armana prouvençau pèr lou bèl an de Diéu 1906, *Avignoun*, libr. Roumanille.

Me sènte proun entre-pacha pèr aprecia un *Armana* au quau moun meiour ami lou *Felibre di Lauseto* a douna coume à l'acoustumado uno aboundouso coulabouracioun de touto meno. Dóu mens me sara permés de dire que, bono-di l'ajudo dóu Mèstre de Maiano e d'egrègis escrivan de lengo d'O coume P. Devoluy, C. Kiéu, B. Bonnet, J. d'Arbaud, Cl. Hugues, M. Girard, J. Monné, etc..., noun pòu mau-traire lou vièi coumpan di vihado prouvençalo.

Se i' atrovo p. 100 lis entre-signe essenciau sus l'ourganisacioun dóu Felibrige. J. R.

Cartabèu de Santo Estello, adouba e publica pèr lou Burèu dóu Counsistòri felibren, — nº 3. — Vers lou Baile dóu Counsistòri emai en librarié Roumanille, *en Avignoun*, 1905.

Eici peréu me sènte, e mai encaro, entre-pacha, aguènt redegi, coume tenènt la plumo dóu Felibrige, bono mita d'aqueste recuei dis ate de nosto assouciacioun. Autambèn, après avé nouta que caup de mai manto uno pajo d'auto valour signado F. Mistral, P. Devoluy, M. Girard, R. Benoit, etc..., m'acountentarai de reclama, en ço que me pertoco, l'indulgènci dóu legèire pèr li manco e li deco que pèr cop d'astre, bèn escusablo, se capitèsson dins uno publicacioun represso au bout de vint annado e mai, aqueste nº 3 fasènt seguido au nº 2 pareigu en 1882. J. R.

Augusto Benazet. — Prèp del Clouquiè, *Bilofranco del Rouergue*, beuso Albert Salingardes, 1905.

Vers en parler du Rouergue, où se détachent deux pièces bien tournées, *Ballado del Negat*, d'un curieux réalisme, et *Lou Darrè Teissèire*, qui, désespéré de voir la clientèle fuir son humble boutique d'artisan pour courir aux grands magasins modernes, se pend à un morceau de sa propre toile :

Quand me troubaròu penjat à ma porto,
Lous badaus belèu me dounaròu tort,
Mès del mens diròu : Sa telo èro forto...

J. R.

Le Gérant : Paul Hamelin.

LES QUATRE FILS AYMON

INTRODUCTION

I. Caractères du poème et nécessité d'une nouvelle édition. — II. Résumé des *Fils Aymon*, d'après le manuscrit La Vallière. — III. Origines et formation du cycle des Fils Aymon.— IV. Description des manuscrits ; rédactions en prose et imitations étrangères.

I

CARACTÈRES DU POÈME ET NÉCESSITÉ D'UNE NOUVELLE ÉDITION

« Ce poème est l'histoire de Renaud de Montauban et de ses frères, des quatre fils d'Aymon persécutés par Charlemagne..... c'est le récit d'une vie héroïque[1]. » Ainsi s'exprime Taine, après avoir parcouru l'édition donnée en 1862, par M. Michelant[2], sous le titre de « Renaus de Montauban »,

[1] *Nouveaux Essais de Critique et d'Histoire*, p. 155. Cet article avait paru dans le *Journal des Débats*, 30 décembre 1863.

[2] Le volume de Michelant comprend d'abord 457 pages de texte (vers numérotés par page, en tout 17.278), puis en langue allemande, le résumé du poème (p. 458-502), des considérations sur l'épopée française au Moyen Age, sur le lieu de l'action dans les *Fils Aymon*, sur la légende de saint Renaud ; une description des manuscrits (mêlée d'inexactitudes), des remarques sur la manière dont le texte a été reproduit (p. 503-519); des notes au texte (p. 520-537), un *erratum* (p. 538-539). — Au cours de cette étude, j'aurai à citer les auteurs dont j'ai dû consulter les travaux; je me borne ici à rappeler l'article de P. Paris dans le tome XXII (p. 667 sq.) de l'*Histoire littéraire* et à mentionner celui que M. Léo Jordan vient de faire paraître sur les Fils Aymon dans les *Romanische Forschungen* de Vollmœller, oct. 1905, p. 1-198. Ce travail restera utile par l'abondance de la documentation, quelle que soit la destinée définitive

dans la Bibliothèque de l'Association littéraire de Stuttgart. J'ai cru pouvoir reprendre le titre traditionnel de la célèbre légende, ce qui aura d'ailleurs l'avantage d'empêcher de confondre l'édition de Michelant et la mienne.

Deux caractères ont surtout retenu l'attention de Taine : la violence des passions et la loyauté féodale qui en est le frein. Renaud est poursuivi par son seigneur et il faut bien qu'il se défende, mais à chaque occasion il est prêt à se soumettre. Il lui rendra son château et Bayard, le destrier qui est unique au monde ; il ira au Saint-Sépulcre, « sans chauce et sans sollers ». Quand il tient Charlemagne en son pouvoir et qu'il ne peut le fléchir, il a hâte de lui rendre la liberté : « Vos estes mes drois sires..... Ja ne vos desdirai por nul homme vivant ».

Mais il est d'autres éléments d'intérêt encore dans cette œuvre qui est restée populaire, après avoir été traduite dans la plupart des langues de l'Europe, après avoir été la source d'un nombre infini d'imitations directes ou indirectes. A côté du vaillant Renaud qui les domine tous, sont d'autres personnages, d'abord ses frères, Alard, l'aîné, plus sage et prudent, le courageux Guichard, et Richard le *menor*, l'ardent et impétueux chevalier ; leur mère, la duchesse Aïe, la noble et digne châtelaine, leur père, Aymes, le vieux duc, toujours se débattant entre sa fidélité au roi et son affection pour ses enfants ; puis c'est le roi Ys de Bordeaux, qui après avoir donné sa sœur en mariage à Renaud, trahira les Fils Aymon : on plaint le malheureux prince qui n'ose résister à la volonté de Charlemagne.

Aux moments critiques apparaît Maugis d'Aigremont, l'enchanteur, qui n'est jamais à court d'inventions quand il s'agit de sauver ses cousins et de tourmenter l'empereur. Les deux fils de Renaud et d'Aélis, Aymonnet et Yonnet, complètent l'héroïque famille. Et l'on aurait tort d'oublier Bayard, le cheval *fué*, infatigable, fidèle, intelligent.

Autour de Charlemagne sont les illustres barons, Roland et

de certaines des idées de l'auteur. La coïncidence des dates de nos recherches m'a empêché de mettre à profit, autant qu'il eût été souhaitable, l'article de M. Jordan.

Olivier, Naimes et Ogier, l'archevêque Turpin, Estous, Richard de Normandie, chacun avec le caractère que l'épopée lui a donné. Mais derrière les paladins loyaux, on discerne la famille méchante de Ganelon, la race des traîtres qui suggèrent au roi les décisions cruelles et s'offrent sans scrupule pour en assurer l'exécution, descendant jusqu'au métier de bourreaux. Tout le personnel de nos Chansons de geste prend part plus ou moins à l'action. Nulle épopée n'est plus large, plus vraie, plus riche en situations dramatiques.

Dans ce tableau de la vie féodale, Taine a noté des traces de brutalité : « l'idée raisonnable de l'utile ou du juste n'avait qu'une faible prise sur les hommes ; à chaque instant, l'explosion des instincts farouches venait déchirer le tissu régulier dans lequel toute société tend à s'enfermer ».

Il faut distinguer. Les personnages de Beuves d'Aigremont et de Charlemagne représentent, on en aura plus loin l'explication, une période vraiment primitive et farouche. Mais ces deux personnages font exception au milieu de l'élite chevaleresque et courtoise. Sans doute, quand ces âmes fortes croient leur honneur blessé ou leur droit violé, elles s'abandonnent à leur passion, mais l'origine de leur colère est dans un sentiment raisonnable et juste. Dans l'immense narration, bien rares sont les moments où Renaud perd la maîtrise de lui-même, et ces moments sont courts. Il suffit que le roi Ys réclame sa protection, pour qu'il oublie l'odieuse trahison dont il a été victime et qu'il vole au secours de son beau-frère, tout indigne qu'il est de sa fidélité. Ces hommes du Moyen-Age faisaient bon marché de leur vie et de celle des autres. Ils sont prompts à dégaîner les épées fameuses, Durandal, Joyeuse, Courtaine, Floberge, pour soutenir leur droit ou leur parole. En cela, ils obéissent à une certaine conception de la morale qui nous paraît contestable, mais qui n'a rien de mesquin ou de vil ; leurs allures, Taine a raison de le dire, dérangeraient le bel ordre de la société moderne ; mais tenons compte de la différence des siècles. Ces chevaliers d'une trempe héroïque, toujours prêts à aller sur le pré, professent un idéal très digne d'une race saine et vaillante, car en temps normal ils sont fidèles à leur suzerain, loyaux et courtois envers tous, respectueux de la femme et des faibles. La Chanson de Roland

mérite toute notre admiration. Mais par la variété et la complexité des sentiments, les *Fils Aymon* rendent plus complètement ce que fut l'âme française au Moyen-Age. Ils sont, à cet égard, le document le plus précieux de notre ancienne littérature. Je ne sais rien de plus attachant que les hésitations d'Ogier aux prises avec les exigences de son devoir envers le roi et son affection pour ses cousins. Dans ce conflit d'obligations, un cas de conscience est posé et, comme il doit arriver souvent dans la réalité, demeure sans solution. Ogier en sort blâmé par les uns, approuvé par les autres, la conscience mal rassurée.

L'édition du *Renaus de Montauban* donnée par Michelant était devenue extrêmement rare. Conçue d'abord pour être la reproduction du manuscrit que l'on juge le plus ancien, elle s'en sépare, sans raison suffisante, vers la fin du poème. J'y avais relevé des erreurs de lecture, des oublis, des corrections faites au texte sans indication qui en avertît. Sur le conseil de l'illustre romanisant dont nous ne saurions trop regretter la perte, de Gaston Paris, je me suis décidé à établir une édition nouvelle, d'après le manuscrit qui a servi de base à Michelant, en m'aidant d'autres manuscrits qu'il n'avait pas, semble-t-il, étudiés de très près ou qu'il ne connaissait pas. En comparant les deux éditions, on jugera peut-être tout d'abord que la différence est petite, et l'on ne se rendra point compte de tout le travail de collation et de copies auquel j'ai dû me livrer avant de posséder passablement le sujet. Il s'agit d'un texte de dix-huit mille vers, et comme on ne peut détenir indéfiniment un manuscrit, j'ai préféré procéder en faisant des extraits d'étendue considérable. Je doute qu'en suivant une méthode plus courte et moins laborieuse, je fusse arrivé à me faire une idée juste du caractère relatif des versions. A cet égard, je suis obligé de le dire, les indications de Michelant étaient toutes inexactes et incomplètes : elles m'ont souvent trompé et d'autres avec moi. On l'appréciera quand j'en viendrai à la description des manuscrits que j'ai utilisés. Je me bornerai ici à mentionner un passage où j'ai pu combler une lacune assez considérable que Michelant n'avait pas soupçonnée et sur laquelle j'aurais passé également, si je n'avais moi-même copié les textes.

On se rappelle le titre du célèbre chapitre : *Comment Maugis, condamné à mort, se sauva, emporta la couronne et l'épée de Charlemagne et les épées des douze Pairs de France et retourna à Montauban.* Déjà Richard avait enlevé l'aigle d'or de la tente de Charlemagne, et on l'avait placé bien en vue sur le rempart. L'empereur désolé envoie Naimes, Estous, Ogier et Turpin réclamer ce qui lui a été pris. Maugis les engage à passer la nuit à Montauban, préside à la préparation du repas et marque les places à la table où se trouvent réunis Renaud, ses frères, la duchesse et les messagers de Charles. On rendrait tout volontiers à l'empereur, mais Richard obtient que l'on garde l'aigle d'or. Ogier demande à Renaud de les accompagner dans l'espoir que Charles, touché de son procédé, se réconciliera avec lui. Alard viendra avec son frère. La duchesse (ici *Clarice*) embrasse Ogier et recommande son « seigneur » à la loyauté des chevaliers. On part. Ogier et Naimes, qui se défient de la dureté du roi, veulent obtenir de lui une « sûreté » avant de lui présenter Renaud. Celui-ci et Alard les attendront « sous un pin ramé ». Mais Pinabel a espionné les barons. Il court avertir Charles qui ordonne à Roland et à Olivier d'aller s'emparer de Renaud. Cependant Naimes et Ogier sont dans la tente du roi et disent ce qu'ils ont obtenu. Charles leur déclare qu'il fera saisir et brûler Renaud, mais les barons protestent. Ici, dans l'édition Michelant (p. 317, v. 6), Roland, dont la présence soudaine est inexplicable, maintient que Renaud est son prisonnier. Olivier réclame, car Renaud lui a rendu service et il ne peut l'oublier. Naimes conseille de conduire Renaud dans la tente du roi; l'on verra ce que celui-ci compte faire. Pour lui, il résistera à toute trahison.

On ne voit point comment les barons peuvent revenir avec Renaud, puisqu'il n'est point dit quand il a été fait prisonnier. Or il eût suffi de jeter un coup d'œil sur le passage correspondant de la *Bibliothèque Bleue*, édition d'Epinal. Voici ce que l'on y trouve : *Quand Olivier fut sur Balançon, il arriva comme par hasard et vit Regnault qui était à pied, n'ayant pu monter sur Bayard* (altération légère du texte). *Regnault, voyant cela, se retourna vers l'archevêque Turpin et Estou et leur dit : Vassaux, je crois que vous m'avez trahi, je ne l'eusse jamais pensé, c'est mal agir. Sire, dit l'archevêque Turpin, je vous jure*

sur ma foi que nous ne savons rien de cela; je vous promets que nous vous défendrons de toute notre force. Regnaut dit ensuite à Olivier : C'est maintenant que vous devez me rendre la courtoisie que je vous ai faite, lorsque mon cousin Maugis vous abattit aux plaines de Vaucouleurs; vous savez qu'une courtoisie en demande une autre; car, quand vous fûtes à terre, je vous rendis votre cheval et vous aidai à monter. Sire, dit Olivier, il est vrai; je vous assure que je suis bien fâché de vous avoir trouvé ici et de ne pouvoir vous défendre. Cependant arriva Roland qui était venu après Olivier pour lui aider à prendre Regnault et son frère. Quant il fut arrivé auprès, il commença à crier : Regnault, vous êtes pris. Dès qu'il eut dit cela, il vint vers Oger qui l'avait suivi à grande course et qui lui dit : Certainement, Roland, sur ma foi, vous ne ferez aucun mal à Regnault, etc.

Si l'on eût regardé à cette version populaire, l'on eût remarqué qu'il y a une lacune dans le manuscrit. Pour ma part, j'en avais été averti autrement. Au manuscrit dont Michelant s'est servi, deux points placés en face d'un interligne et répondant à un manque de suite dans le récit, avaient attiré mon attention. Plus tard en copiant d'autres manuscrits, j'ai rencontré la partie de texte qui correspond à cette lacune. Mais si Michelant eût copié lui-même le texte qu'il imprimait, il eût été arrêté comme moi par les deux points, et il eût cherché dans le manuscrit 775 dont il use souvent, le complément de texte nécessaire. J'ai été, je l'avoue, très heureux de pouvoir rétablir la suite du récit à un endroit où la question d'honneur est posée dans des conditions toutes particulières. A partir du moment où Maugis a transporté Charlemagne à Montauban, la valeur de la narration s'affaiblit peu à peu, mais tout ce qui précède est précieux.

Voici, d'après le manuscrit 775, le passage qui manque au manuscrit La Vallière. Les crochets carrés marquent les deux points où la lacune commence et finit [1] :

Mich. p. 316 v° 36.

E Diex! chou dist Ogiers, si povre loiauté!
Sire, che dist dus Naymes, ja mar en parlerez.

[1] J'ai repris d'un peu plus haut et continué un peu plus loin. Au v. 15 le ms. a *font*. Les différences avec les autres manuscrits ne sont pas

Ne me faitez pas honte ne Ogier le membré,
Estout le fil Œudon ne Turpin l'ordené,
Car vous averiez tost le bien a mal tourné.
[Nous sauverons Renaut qui l'avons amené.
Ne sai ore, dist Karllez, com vous li aideres.
Et Ogiers et dus Naymes s'en issirent des trez
Et ont dit a Karllon, oiant tout le barné :
Nous vous rendrons l'ommage que vous avons porté.
A ichele parole sont arriere tourné,
Et ont oï lez contez qui se sont escrié,
Rollant et Olivier qui ont Renaut trouvé.
Quant Ogiers l'entendi, a poi n'est forsenez.
Ahi, Naymes, [fait] il, Renaut traï m'avez.
Lors s'en tourne poignant envers l'arbre ramé.
Olivier de Viane a Renaut apelé,
Rollant et Olivier qui ont Renaut trouvé ;
Si forment l'ont souspris que il ne pot monter.
Traï m'avez, Estout! che dist Renaus li ber.
Sire, che dist Estous, vous ditez verité,
Mais ja ne vous faurrai tant com puisse durer.
Olivier, dist Renaus, or vous doit ramembrer
Du grant don que vous fis desous Dordonne es prés,
Quant m'alastez gaitier a .II. c. ferarmez
Et Maugis vous avoit du cheval craventé,
Quant je issi la hors a .IIII. M. armez.
Vo cheval vous rendi quant vous fis remonter,
Et vous rendi vo perte volontiers et de gré.
Sire, dist Oliviers, par le foi que doi Dé,
Je sui moult tres dolans que chi vous ai trouvé,
Mais il n'a si fier homme en la crestienté
Se il mal vous faisoit, ne m'en deüst peser.
Atant es vous Rollant qui li a escrié :
Renaus, li fiex Aimon, or aves trop alé.
Par mon chief, dist Ogiers, vous ne le toucheres.]
Laissies ester Renaut, vous ne le toucheres.
Entre moi et duc Nayme l'avons chi amené.

importantes. Au v. 24, par Dordonne, il faut entendre la rivière. L'Arsenal donne « Balençon es gues » qui paraît la vraie leçon.

Par foi, chou dist Rollans, mal garans li serez.
Sire, chou dist Ogiers, ja mar en parlerez;
Qui assaurra Renaut, nous le vaurrons tenser.

Un an avant l'édition Michelant avait paru le *Roman des Quatre Fils Aymon, princes des Ardennes* (Reims, 1861). M. Tarbé y donnait le texte du manuscrit La Vallière jusqu'à la construction de Montauban, un peu plus de quatre mille vers. Le choix du texte était bon, et malgré des inexactitudes nombreuses, malgré les mots ou les lignes en blanc, l'on pouvait déjà se rendre compte de la valeur du poème. L'on a relevé dans l'introduction des idées étranges et des preuves d'incompétence, par exemple l'*Anzeiger* de Mone devenant M. *Onzeiger*, mais il faut reconnaître que certaines indications sur la diffusion des *Fils Aymon* étaient alors une nouveauté en France et que peut-être la publication de M. Tarbé a décidé M. Michelant à donner, avec une tout autre compétence, le texte complet.

M. Zwick, dans une intéressante thèse de doctorat « sur la Langue du Renaut de Montauban » (*ueber die Sprache des Renaut von Montauban*, 54 p., Halle, 1884) a examiné de près l'édition de Michelant (p. 7-9). Plusieurs de ses critiques sont fondées, et il en eût marqué d'autres, s'il eût été mieux renseigné sur les manuscrits. En un point, il me paraît passer à côté du but. Le tort de Michelant a été de feuilleter superficiellement les manuscrits qu'il avait à sa disposition et de ne point regarder d'assez près à son texte en certains endroits. Je n'ai garde de me livrer à une sorte de recherche jalouse des défauts de son édition qui a rendu service à la science et qui représente en fait un travail considérable. S'il n'a pas multiplié les variantes, je ne saurais l'en blâmer, car ç'aurait été abuser de la patience du typographe. Quel intérêt aurait-on à montrer que les leçons de A, B, C, M, P, V, ne valent pas la leçon de L que l'on imprime? Nos trouvères ont une provision de formules, et d'avance on est sûr de les retrouver toutes employées sans choix réel. Quel avantage y aurait-il à dresser l'interminable liste de différences qui n'ont aucune valeur ni au point de vue littéraire ni au point de vue grammatical? Editer dix-huit mille vers est en soi une grosse entre-

prise : l'essentiel me paraît de reproduire fidèlement le manuscrit que l'on croit le meilleur et d'y toucher le moins possible, car ce manuscrit, avec ses imperfections, est un document d'une époque particulière. A vouloir l'améliorer, dans l'intention d'en établir une édition critique, on court grand risque de l'altérer. Toutes les fois que je m'écarte du texte de mon manuscrit, j'en avertis le lecteur en lui soumettant les différentes leçons du passage en cause. Parfois, je donne, au bas des pages, une version autre que celle que j'ai suivie, afin que l'on puisse profiter dans quelque mesure des recherches auxquelles je me suis livré sur les manuscrits.

L'on ne saurait songer à attribuer à un auteur particulier une œuvre telle que les *Fils Aymon* où l'on sent si clairement le travail de nombreuses générations de trouvères. Mais la question est autre quand on considère les versions qui nous sont parvenues comme étant des remaniements ; le nom de l'auteur d'une de ces versions aurait pu être conservé. La seule indication que l'on possède à cet égard est due à Fauchet qui, dans son *Recueil de la langue et poésie françoise, ryme et romans, plus les noms et sommaire des œuvres de CXXVII poëtes françois vivans avant l'an MCCC*, s'exprime ainsi : « De Huon de Villeneuve. Ie croy que les romans de Regnaut de Montauban, Doon de Nantueil, Garnier de Nantueil et Aie d'Avignon, Guiot de Nantueil et Garnier son fils, sont tous d'un même poëte. Premièrement parce que c'est une suitte de contes et que ie les ay veus cousus l'un après l'autre. Car il fault confesser que le livre ne vint iamais entre mes mains : et encores le feuillet des commencemens de chacun livre (pour ce que les lettres estoyent dorées et enluminées) ayant esté deschirez. Toutefois en l'un qui estoit demi rompu, ie trouvay le nom du trouvère :

Seignor, soiez en pes tuit a.....
Que la vertus del ciel soit en vous demorée,
Gardez qu'il n'i ait noise ne tabor ne criée.
Il est ensinc coustume en la vostre contrée,
Quant uns chanterres vient entre gent honorée,
Et il a endroit soi sa vielle atrempée,
Ja tant n'aura mantel ne cotte desramée

Que sa premiere laisse ne soit bien escoutée ;
Puis font chanter avant, se de riens lor agrée,
Ou tout sans vilenie puet recoillir s'estrée.
Je vos en dirai d'une qui molt est honorée,
El royaume de France n'a nulle si loée,
Huon de Villeneuve l'a molt estroit gardée.
N'en volt prendre cheval ne la mule afeutrée,
Peliçon vair ne gris, mantel, chape forrée,
Ne de buens parisis une grant henepée.
Or en ait il maus grez, qu'ele li est emblée. »

M. Matthes, en examinant ces vers (*Renout van Montalbaen*, p. XX), jugeait que Huon de Villeneuve y était désigné non comme l'auteur, mais comme le propriétaire du poème dont ils formaient l'introduction. G. Paris pensait au contraire qu'ils rappellent d'une manière frappante d'autres passages où il est expressément question de l'auteur d'un poème. Il remarquait d'ailleurs qu'il s'agit d'une Chanson de geste inconnue [1]. J'ajouterai que les poèmes énumérés par Faucher constituent une liste de même famille que celle des romans réunis dans le manuscrit H. 247 de Montpellier et dont plusieurs semblent écrits ou ont été retouchés en vue de former un cycle homogène de Doon de Mayence et de ses descendants. Huon de Villeneuve serait-il l'auteur de ces retouches ? Dans cette hypothèse, le texte des *Fils Aymon* que contient le manuscrit de Montpellier, lui devrait peut-être quelque chose de son état actuel [2].

J'allongerais à l'excès la liste des variantes si j'y notais les différences de mon texte et de celui de la première édition. Pour montrer une fois pour toutes dans quelle mesure Michelant s'écarte du manuscrit La Vallière, je relèverai rapidement un certain nombre de vers comme exemples. La liste entière, même pour les parties ainsi revues, serait interminable. Michelant, en règle générale, n'avertit ni des changements qu'il fait

[1] *Romania* IV, , p. 471-472.

[2] Pour le cycle de Doon de Mayence et la parenté de Maugis, v. *Revue des Langues romanes*, 1886, t. XXX, p. 61-67, ou dans mes *Recherches sur les Rapports des Chansons de geste et de l'Epopée chevaleresque italienne*, p. 78-84.

au texte ni des vers qu'il y supprime ou qu'il y introduit. A cet égard, ses notes sont insuffisantes et mêlées d'inexactitudes. J'imprimerai donc entre crochets carrés tout ce qui ne sera pas du texte La Vallière. Cette *marqueterie* [1] peut étonner l'œil, mais elle garantit la sincérité de l'édition, car à ces signes répond nécessairement une note donnant la leçon corrigée ou remplacée ; d'autre part on jugera sans doute qu'il n'y a rien à noter, quand je reproduis le texte tel qu'il est et non tel qu'il a été mal lu ou modifié sans raison.

Dans la liste qui suit, le premier chiffre désigne la page et le second le vers dans l'édition Michelant. La première leçon est celle du manuscrit La Vallière, la seconde est celle que Michelant a imprimée.

2.23. ..... dist — Sire, ce a dist. On ne peut lire que *dist*. En corrigeant d'après B qui a « Sire, chou a dit », il fallait écrire *dit* ou bien « Sire, ce [li] dist. » 25. aidier — aider. 31. Flamenc — Flament. 3. 1. li — le. 19. en ot — en a. 4.9 et 10... *trement le feres, ...niere ja n'en seres blasmés*, complètement effacés, ont été écrits à nouveau d'après le ms. B, sans que rien en avertisse. 12. trametes — trametres. 16. garnis — armés. 5.1. sabonoi — sablonoiz. 27-32 : la fin de ces vers est effacée. 6.23. puissons — puissions. 7.9. sa — la. 13. Jor — jour. 29. fel — tel. 8.38. rejehis — reichis. 9.5. volsisse — vossise. 21. jou — çou. 10, 12, que — ke. 14. voirs — voir. 32. savom — savon. 20. Effacez *dire*. 12.30. rosingneus *(en toutes lettres)* — rosigneus. 13.7. contes — comtes. 13. cortoisse — cortoise. 17. liges sires — sires liges. 24. Se — Si. 14.10. Keuite — Keute. 11. Jor — Jour. 15-17. le — la. 16.16. Natevité — Nativeté. 17.7. entant — entent. 18.32. Jor — Jour. 34. Jor — Jour. 20.5. sanz — sans. 7. garendir — garantir. 21.11. tans — caus. 25.21. faudron — faudrons. 26.19. a pié — a piés. 30.1, oirre — eirre. 22. li — le. 27. li — le.

[1] J'ai déjà employé ce mot dans *Maugis d'Aigremont* (p. 317). Encadré comme il l'était, je ne prévoyais point qu'il pût prêter à équivoque. Quant au choix entre différentes leçons, je persiste à croire qu'il est dicté en partie par un ensemble de conditions que les hommes de science appellent l'équation personnelle. Nul n'échappe complètement à cette loi. Mais on doit soumettre au lecteur les leçons que l'on écarte. C'est ce que j'ai déjà fait dans les notes du *Maugis*.

31.27. vive — une. 37.26. Deu — Dex. 39.6. baisa — laisa. 31. seront — serons. 40. 2. gens — gent. 16. le — li. 35. agait — agaist. 42.20. nus, mlt par — nos, mult part. 44.16. chastel — chatel. 23. dient — dirent. 32. pis — vis. Il ne peut être question du visage, puisque la tête de Beuves a été séparée du corps par les traîtres et portée à Charlemagne. 49.21. tans — tant. 27. espiez — espiés. 50.38. en fait — i fait. 52.34. Por — Par. 54.36. imprimer doi[n]t. 56.27. prissier — proissier. 37. verreillier — verroillier. 57.31. prissier — proissier. 35. for — fort. 58.25. fis — fil. 59.26. pendre — prendre. 60.13 et 38. iert — est. 61.26. un espi — une espi. 63.15 *(et ailleurs)*. cuit — cui·. 65. Entre les vers 6 et 7, M. a passé le vers ; *Que il ne li valut le pris d'un estanpois.* 65.13. iert — est. 66.32. s'en entrent — entrerent. 70.21 soie — scie. 71.25. li cris — les cris. 72.12. li fils — le fils. 74.3. essilliés — essiliés. 10. aprestres — aprestés. 30. richeces — richetés. 75. Alemens — Alemans. 20. 76.1. Li jors — Li jor. 4. chier — cher. 27. A.C. mile dïables — A [.V.] C. mile diables. 77.7. desous — desos. 12. Seignor — Seigneur. 18. le — la. 33. Names — Naimes. 35. otrier — otroier. 79.4. Haymes — Naimes. 8. je les voi — je les vois. 80.11. Il l'en [a] apelé : correction non mentionnée. 35, toutes — totes. 81.27. Quant se fu — Quant ce fu. 18. larris — laris. 28. Ermenfroi — Hermenfroi. Après le v. 34, M. a omis : *Il en [a] apelé ses freres les hardis.* 84.21. viols — viels. 86.9. noir — noirs. 24. chevalier — chevaliers. 25. Guion — Guions. 87.7. par — por. 12. nus hon — nus homs. 26. qui — que. 33. Ki — qui. 90.2. lait — lais. 32. poïst — poït. 92.5. vait — va. 94.3. vost — vot. 33. vostre — votre. 34. as ses — a ses. 95.33. vostre — votre. 96.18. preu — prou. 97.3. la — le. 4. vit — voit. 97,16. Aymers — Aymes. 36. ert — est. 98.2. est — ert. 15. Damedeux — Dame Dex. 99.8. ere — est. 27. danjons — donjons. 100.4. ço — ce. 12. iert — ert. 23. ferrés — serrés. 36. soiens — soient. 101.8. sié — fié. 14. serai — seres. 21. as — a, 26. irom — irons. 35. acellent — aceillent. 102.10 desbusierent — desbucierent. 14. mainie priviée — maisnie privée. 15. a la lance amorée — a icele encontrée. 17, tiulée — triulée. 25. Tolosant — Tolosan. 31. le — li. 103.10. tote — tot. 30. querant — querrant. 104.6. Baiges — Beges. 14. vait — voit. 35.

esporons — esperons. 105.6. s'est — s'ert. 30. Reignaus — Reigniaus. 108.10. volentier — volentiers. 14. certé — cierté. 34. Se — Si. 38. Geronde — Gironde. 5. fraise — fraisce. 9. servit — servi. 38. oraille — oreille. 111.3. castiel — chastiel. 6. grant — grans. 27. mervelloz — merveillos. 114.13. maise — messe. 115. molt est bien mariés — mult en est bien mariés. 117.4. repondre — respondre. 6. Je retint — Je retins. 8. celeron — celeroi. 12. mautelent — mautalent. 27. perre — piere. 29. mosteront — monstreront. 38. tot — tos. 118.3. le François — les François. 10. caront — cairont. 14. S'enterra en Gascone — S'entrera en Gascogne. 26. eraument — erraument. 27. cevauça — cevauce. 29. inelement — isnelement. 31. perelinage — pelerinage. 119.10. Widelon — Huidelon. 23. si — li. 120.16. li Saine — li Saisne. 19. secors — socors. 121.2 vinrent — vindrent. 9. chascune — chacuns. 26. Tante roide hante fraite — Tant roide hante fraite. 31. houchié — huchié. 122.22. li païen — li païens. 32. aparmain — après main. 123.33. vaintre — vaincre. 29. aparmain — après main. 35. s'il n'est — s'il est. 127.15. es le vos figuré — ainsi l'a figuré. 18. chascun — chascuns. 24.32. Embedui — Ambedui, 128.2. Qui — Quel. 129.28. Widelon — Huidelon. 31. que il n'i at — que il n'i ait. 34. clochier — clochant. 37. vaintrois — vaincrois. 130.7. auron — aurons. 15 et 18. Baiart — Baiars. 24. alion — alions. 27. roeamant — roiamant 30. vait — va. 31. l'esconduit — le conduit. 131.24. li puist — le puist. 132.7. men — mon. 33. entientre... la — encientre... li. 133.1. iron — irons. 6. senetrier — senestrier. 7. cascun — cascuns. 9. socoront — socorront. 20. flor — flors. 26. oitre — outre. 28 bon — bons. 37. sont — sunt. 134.6. molt — mult. 9. volu — volsu. 26. molt — mult. 28. escilliés — essilliés. 35. l'ors — l'or. 135.1. Gascogne — Gascoigne. 2. pendus — pendus; balliés — bailliés. 7. du[e]l — d[e]ul. 8. savon que Raignaus — saves que Reignaus. 11. poise tos vallant — proise tos vaillant. 16. Gascogne — Gascoigne. 18. vo païs — vos païs. 136.1. Segnors — Seignors. 26. conquisce — conquise. 137.22. cenus — cenu. 139.20. Tant tost — Tantost. 140.2. a il pris — il a pris. 141.30 Blavie — Blaive. 144.22. del lor — de lor. 33. ens si — ens et si. 145.32. tels — tes. 148.20. Reingnaus — Reingniaus. 150.3. Rispeus —

Rispers. 14. destrers — destriers. 15. rendron — rendrons. 20. Uide ons — Huidelons. 21. delivré — delivrés. 151 7. feste — faiste. 152 16. reprist — resprit. 153.16. En çou. — Encor. 154.8. miols — miels. 25. Com vos le — Comme le. 30. rent — rens. 155 3. deves — doves. 8. Norment — Normant. 156 31. querre — requerre. 159.24. espoeris — espoentis. 162.24. [Que] mant au roi Yon *(dissyllabe)* — Que je mant au roi Yon. 164 6. Vaucolors — Waucolors. 10. dist — dit. 165.6. atenir — astenir. 166.27. amaine — amene. 167.20. cor — cors. 168.10 respondre — repondre. 169.4. icetui — icestui. 173.9. Firent faire — Et firent faire. 174.6. chançons — chançon. 176.13. Jes — les. 178.11. at — ait. 180.38. a tiesmoing — a Tresmoing. 183.33.34. vaintre — vaincre. 37. Par. respont — Por. repont. 184.34. peor — poor. 185.13. la lance Fouque — la lance Fouques. 186.33. despartis — departis. 188.37. cosins Fouque — cosins Fouques. 190.27. foit — foi. 35. cuit — cuic. 192. 16. cuit — cuic. 18. par — por. 206.22. assemblerent — s'assemblerent. 30. Feres — Freré. 207.11. Fouque — Fouques. 38. Se n'i avoie garde. — Se m'avoie gardé. 212.32. ensiant que ja preu n'i — encient que ja prou ni. 226.13. Que rois Yus i tremis[t] — Que rois Yons a tramis. 217.15. enconterra — encontrera. 34. pama — pasma. 234.31. raves — raures. 237.27, Oedon — Odon. 28. Yudelons — Ydelons. 31. porrons — porions. 238.20. Cil i fierent grans cos — Cil fierent a grans cos. 32. cos — cors. 239.2. lor — leur. 13. grainde — grande. 241.12. conrois — convois. 245.20. et — el. 21. Jut — Just. 247.12, messagiers — mesagiers. 31. Hui main — Hui mais. 248.27. tel dolor — del dolor. 35. Et se — Et si. 251.30. mal comme — mal si comme. 31. Tos mes — Tot mes. 253.4. cler — clair. 255.13. fusmes — fuimes. 262. après v. 17, *un vers omis*. 282.12. tost — tos. 25. lait corre a abandon — laisse corre a bandon. 296.12. deduiré — deduirai. 297.10. rent — rant. 23. prameton — prometons. 29. croitrai — croistrai. 30, aparmain — après main. 299.9. a toudis — a tous dis. 301.6. li — le. 303.17. li — le. 37. Estoit — S'estoit. 304.5. serra — sera. 11. gantes — gances. 15, desirré — desiré. 18. osse — ose. 30. eschas — echas. 32. viellier — veiller. 33. cccc — ccc. 34. vielleront — veilleront. 305.17. desertés — disertés.

306.8. contreval par le tré — tout contreval le tré. 16. li fu — si fu. 21. Olivier (régime) — Oliviers. 24. ert — est. 307.1. dis — di 308.13. est cele part tornés — cele part est tornés. 24. Jou — Je. 309.24. ou — ù, 29. covint — convint. 310.18. Après ce vers, M. a omis deux vers nécessaires pour la suite du récit : *Lors l'ont fait amont metre et molt bien seeler Que François l'ont veü des loges et des trés.* 311.27. Panses — penses. 313.24. asserres — asseres 25. orrendroit — orendroit. 26.28. serrout — seront. 315.1 sens — sans. 12. pansé — penses. 15. Names (en toutes lettres) — Naimes. 20. Estous li — Estout li. 34. dist K. — dist li rois. 316.6. lor — les. 34.Jei — Je. 317.13. Amistié — amisté. 15. prisons — prison. 21. plait — plaist. 318.14. Or faites, dist — Or faistes, dit. 27. Aves en vos asses? — aves vos en asses? 37. Et jei — Et je. 319.8. sos — soz. 19. fusmes — fumes. 21. Que fist donques Ogiers? — Que fist donc Ogiers? La note de M. est à supprimer. 25. fusmes — fumes. 320.5 biens — bien. 31. vaintre — vaincre. 34. hautement commença — commença hautement. 321.26. neelé — noelé. 325.25. Guichars — Richars. 323.15. commant — comment. 32. pansons — pensons. 324.33. plege — pleg. 326.32. Por — par. 327.4. assis — asis. 328.2. alisienz — alisies. 6. vos — nos. 27. nostre — vostre. 329.1. crueté — ireté. 329.3. Michelant se trompe en disant qu'il emprunte à B. ce vers qui est en entier au ms L. Il eût mieux valu noter que le ms L. donnant deux fois le vers : *Et je irai Karlon ainz mienuit enbler*, il fallait le supprimer après v. 11 et le maintenir après v. 16, car Maugis ne peut révéler devant les barons de Charles son projet d'enlever l'empereur. Dès lors il était inutile d'emprunter à B. le vers 18. 30. sol — seul, 354.11. s'an tornerent — s'atornerent. 362. Après v. 24, M. avait passé quatre vers qu'il cite en note.

Vers omis après 364.30 ; 365.4 ; 370.25 ; 378.22 ; 390.27 ; mais p. 387, entre 3 et 4, quatre vers de suite sont supprimés sans aucun avertissement. Le texte peut paraître altéré, mais aurait dû au moins être mentionné en note. Il s'agit d'une insomnie de Charles :

El portel l'enfermerent, la chiere ot molt amere.
Molt li fu bien avis qu'an perçast d'un tarere

Son cuer et sa coraille, ge dot que nel compere.
Par son lit se rooille et de chief en chief erre.

II

Résumé de l'Histoire des Fils Aymon d'après le manuscrit La Vallière

Le poème se décompose naturellement en plusieurs parties que je distingue dans ce résumé, bien que dans les manuscrits, sauf quelques rares exceptions, la narration soit continue d'un bout à l'autre.

I

Beuves d'Aigremont (Michelant, p. 1-45) [1]

Charles tient sa cour à Paris. Girard de Roussillon et Aymes de Dordonne sont venus, obéissant à l'appel de l'empereur ; mais leurs frères, Doon de Nanteuil et Beuves d'Aigremont, sont restés chez eux. L'empereur se plaint de cette rébellion. Aymes prend la défense de son frère, ce qui exaspère l'empereur qui le chasse de sa cour. Le duc part avec ses vassaux.

Sur le conseil du sage duc Naimes, on décide d'envoyer à Beuves d'Aigremont un messager qui l'invitera à venir rendre hommage à l'empereur. Enguerrand est chargé de cette mission. Charles rappelle comment il a vaincu Doon de Nanteuil et Girard de Roussillon.

Enguerrand et sa suite arrivent à Aigremont dont ils admirent la richesse et la force. Le messager invite le duc à venir à Paris rendre le *treü* de sa terre, *nus pieds et en langes*, ajoutant ainsi aux exigences exprimées plus haut. Beuves fait attaquer les « royaus » et tue Enguerrand de sa propre main.

Les compagnons d'Enguerrand rapportent son corps à Paris. Naimes reconforte l'empereur et conseille d'envoyer un second messager qui aura quatre cents chevaliers pour escorte.

[1] Dans toute cette introduction, je renvoie à l'édition Michelant, dont je reproduirai la pagination en marge du texte.

Personne ne s'offre pour ce voyage périlleux, et sur l'avis de Naimes, on désigne Lohier, fils du roi.

Beuves est averti par un espion. Quand Lohier arrive à Aigremont, le duc est à table, au milieu de ses vassaux qu'il avait convoqués. La duchesse lui recommande de bien accueillir les messagers de Charles qui est son « sire lige » :

En apres Dame Dieu qui tot a a baillier.

Mais Beuves la renvoie à ses affaires :

Laiens a vos puceles, penses de chastoier;
Penses de soie taindre, ce est vostre mestier.
Li miens mestier si est de l'espee d'acier.

Lohier, en présence du vassal rebelle, lui tient un discours insultant. Il menace Beuves de le tuer, et déjà il tirait l'épée, mais un de ses compagnons la fait rentrer dans le fourreau. Beuves répond avec une égale violence. Lohier lui rappelle ses devoirs de vassal, le meurtre d'Enguerrand, le menace de le traîner à Paris pour l'y faire juger et pendre. Le duc ordonne à ses chevaliers de saisir le messager :

Sa mort a apportée, ja n'aura raençon.

Après un combat acharné auquel prennent par les gens de la « cité », avec leurs haches et massues, les royaux ont le dessous. Lohier attaque Beuves, le renverse ; mais, relevé par ses hommes, le duc le frappe à son tour et le tue. Beuves ordonne aux royaux de quitter sa ville et de porter à l'empereur son vaillant fils Lohier :

Je n'ai d'autre treü que lui doie envoier.

Savary lui répond que nul homme ne pourra le sauver de la mort. Les messagers repartent pour France ; sur tout le chemin on partage leur deuil. L'un d'eux prend les devants pour prévenir l'empereur. Celui-ci se désespère, mais Naimes l'encourage à aller à la rencontre des restes de son enfant. Charles pleure sur le corps de Lohier ; tous pleurent comme

lui. On lui dit d'ensevelir sans retard Lohier à Saint-Germain-des-Prés, de rassembler son empire et de tirer vengeance du meurtrier. Les funérailles faites, le deuil dure sept jours. Charles mande ses vassaux, envahit et dévaste les terres de Beuves. Celui-ci se hâte de réclamer le secours de ses frères Gérard, Doon et Aymes. Gérard de Roussillon et Doon de Nanteuil viennent camper sous Aigremont. La bataille s'engage entre les deux armées. Galeran de Bouillon, Ogier le Danois, Richard de Normandie ont des combats particuliers avec Beuves et ses frères. Charlemagne et Beuves échangent des coups égaux, mais sont séparés par les fidèles de l'empereur. Richard de Normandie blesse gravement Gérard de Roussillon qui se retire de la mêlée avec ses frères. Charles, sur leur demande, leur accorde une trêve. Gérard dit à ses frères qu'ils ont tort envers l'empereur : « Ja est ce nos drois sire. » On doit tâcher de s'accorder avec lui. S'il refuse, « A lui nos combatrons ens el pré verdoiant. »

Fouques, neveu de Gérard, demande au roi de pardonner à Beuves qui lui rendra hommage et ira, s'il le faut, en pèlerinage au Saint-Sépulcre. Sur l'avis de ses barons, Charles pardonne. Le duc Gérard et ses frères, « tot nu piés et en langes », se rendent au camp. Leurs hommes les suivent. Les quatre ducs s'agenouillent devant l'empereur et promettent d'être des vassaux fidèles. Charles les relève et impose pour seule condition qu'à la prochaine Ascension, ils viendront le servir à Paris sa « maison, »

Si bien que le verront mi prince et mi baron.

Chacun rentre dans son pays. Mais.....

En France ot .I. linage, cui Dame Dex mal dont,
Ce fu Grif d'Autefueille et son fils Guenelon,
Beranger et Hardré et Hervi de Lion,
Antiaumes li felon, Fouques de Morillon.

C'est la famille des traîtres qui interviendra dans plusieurs circonstances de l'Histoire des Fils Aymon, et qui, dès lors, constituée en une geste distincte, aura un rôle dans tout le développement de l'épopée.

Les félons blâment Charles d'être si bon pour celui qui a tué son fils. Si le roi veut se venger de lui, ils sont prêts à l'aider. Charles finit par céder et promet de les récompenser. Dans le bois de Floridon, ils attendent Beuves. Fouques de Morillon blesse et désarçonne le duc. Grifon d'Autefeuille lui tranche la tête. Des trois cents chevaliers de Beuves, dix seulement survivaient. Ils portent le corps à Aigremont. La duchesse se désespère. On la calme et l'on ensevelit les restes de Beuves. Cependant les traîtres sont revenus à Paris. Grifon remet au roi la tête de son ennemi. Charles répond :

Amis, ce dist li rois, ci a molt bel present.

La guerre qui suit ce guet-apens et la réconciliation de Charles et des frères de Beuves ne prennent que treize vers.

II

Les Fils Aymon à la cour. — Mort de Bertolais. — Les Fils Aymon dans les Ardennes (Michelant, p. 45-98)

Aymes de Dordonne a conduit à la cour ses quatre fils : Alard, Renaud, Guichard, Richard. De grandes fêtes étaient données à l'occasion de la Pentecôte. Aymes présente ses fils au roi. Celui-ci baise Renaud sur la bouche et promet de les faire tous quatre chevaliers à la Nativité. Mais la « gente façon » de Renaud lui plaît et tout est réglé pour que la cérémonie ait lieu le lendemain. On les arme et l'on donne à Renaud un cheval merveilleux :

.I. cheval i amainent qui tos estoit faés,
Baiars avoit a non,

Charles leur donne l'accolade ; puis il fait dresser une quintaine. Renaud, à ce jeu, l'emporte sur tous et Charles promet de le faire son sénéchal. Le jour suivant, le roi est servi à table par les Fils Aymon. Après le repas, on se divertit dans la salle, puis on joue aux échecs. Bertolais, neveu du roi, et Renaud jouent ensemble. Une querelle s'élève entre eux. Ber-

lui. On lui dit d'ensevelir sans retard Lo
des-Prés, de rassembler son empire et
meurtrier. Les funérailles faites, le d
Charles mande ses vassaux, envahit e
Beuves. Celui-ci se hâte de réclamer l
Gérard, Doon et Aymes. Gérard de
Nanteuil viennent camper sous Aigremo
entre les deux armées. Galeran de Bo
Richard de Normandie ont des co
Beuves et ses frères. Charlemagne e
coups égaux, mais sont séparés par l
Richard de Normandie blesse gravem
qui se retire de la mêlée avec ses
demande, leur accorde une trêve. G
ont tort envers l'empereur : « Ja es
doit tâcher de s'accorder avec lui.
combatrons ens el pré verdoiant. »

Fouques, neveu de Gérard, dem
Beuves qui lui rendra hommage et
nage au Saint-Sépulcre. Sur l'av
pardonne. Le duc Gérard et ses
langes », se rendent au camp. L
Les quatre ducs s'agenouillent de
tent d'être des vassaux fidèles.
pour seule condition qu'à la proch
le servir à Paris sa « maison, »

Si bien que le verront mi

Chacun rentre dans son pays.

En France ot .I. linage,
Ce fu Grif d'Autefueille
Beranger et Hardré et
Antiaumes li felon, Fou

C'est la famille des traîtres q
circonstances de l'Histoire d
constituée en une geste distin
développement de l'épopée.

lui. On lui dit d'ensevelir sans retard Lohier à Saint-Germain-des-Prés, de rassembler son empire et de tirer vengeance du meurtrier. Les funérailles faites, le deuil dure sept jours. Charles mande ses vassaux, envahit et dévaste les terres de Beuves. Celui-ci se hâte de réclamer le secours de ses frères Gérard, Doon et Aymes. Gérard de Roussillon et Doon de Nanteuil viennent camper sous Aigremont. La bataille s'engage entre les deux armées. Galeran de Bouillon, Ogier le Danois, Richard de Normandie ont des combats particuliers avec Beuves et ses frères. Charlemagne et Beuves échangent des coups égaux, mais sont séparés par les fidèles de l'empereur. Richard de Normandie blesse gravement Gérard de Roussillon qui se retire de la mêlée avec ses frères. Charles, sur leur demande, leur accorde une trêve. Gérard dit à ses frères qu'ils ont tort envers l'empereur : « Ja est ce nos drois sire. » On doit tâcher de s'accorder avec lui. S'il refuse, « A lui nos combatrons ens el pré verdoiant. »

Fouques, neveu de Gérard, demande au roi de pardonner à Beuves qui lui rendra hommage et ira, s'il le faut, en pèlerinage au Saint-Sépulcre. Sur l'avis de ses barons, Charles pardonne. Le duc Gérard et ses frères, « tot nu piés et en langes », se rendent au camp. Leurs hommes les suivent. Les quatre ducs s'agenouillent devant l'empereur et promettent d'être des vassaux fidèles. Charles les relève et impose pour seule condition qu'à la prochaine Ascension, ils viendront le servir à Paris sa « maison, »

Si bien que le verront mi prince et mi baron.

Chacun rentre dans son pays. Mais.....

En France ot .I. linage, cui Dame Dex mal dont,
Ce fu Grif d'Autefueille et son fils Guenelon,
Beranger et Hardré et Hervi de Lion,
Antiaumes li felon, Fouques de Morillon.

C'est la famille des traîtres qui interviendra dans plusieurs circonstances de l'Histoire des Fils Aymon, et qui, dès lors, constituée en une geste distincte, aura un rôle dans tout le développement de l'épopée.

Les félons blâment Charles d'être si bon pour celui qui a tué son fils. Si le roi veut se venger de lui, ils sont prêts à l'aider. Charles finit par céder et promet de les récompenser. Dans le bois de Floridon, ils attendent Beuves. Fouques de Morillon blesse et désarçonne le duc. Grifon d'Autefeuille lui tranche la tête. Des trois cents chevaliers de Beuves, dix seulement survivaient. Ils portent le corps à Aigremont. La duchesse se désespère. On la calme et l'on ensevelit les restes de Beuves. Cependant les traîtres sont revenus à Paris. Grifon remet au roi la tête de son ennemi. Charles répond :

Amis, ce dist li rois, ci a molt bel present.

La guerre qui suit ce guet-apens et la réconciliation de Charles et des frères de Beuves ne prennent que treize vers.

II

Les Fils Aymon à la cour. — Mort de Bertolais. — Les Fils Aymon dans les Ardennes (Michelant, p. 45-98)

Aymes de Dordonne a conduit à la cour ses quatre fils : Alard, Renaud, Guichard, Richard. De grandes fêtes étaient données à l'occasion de la Pentecôte. Aymes présente ses fils au roi. Celui-ci baise Renaud sur la bouche et promet de les faire tous quatre chevaliers à la Nativité. Mais la « gente façon » de Renaud lui plaît et tout est réglé pour que la cérémonie ait lieu le lendemain. On les arme et l'on donne à Renaud un cheval merveilleux :

.I. cheval i amainent qui tos estoit faés,
Baiars avoit a non,

Charles leur donne l'accolade ; puis il fait dresser une quintaine. Renaud, à ce jeu, l'emporte sur tous et Charles promet de le faire son sénéchal. Le jour suivant, le roi est servi à table par les Fils Aymon. Après le repas, on se divertit dans la salle, puis on joue aux échecs. Bertolais, neveu du roi, et Renaud jouent ensemble. Une querelle s'élève entre eux. Ber-

tolais insulte Renaud et lui donne un tel soufflet que le sang coule. Renaud va se plaindre au roi qui le rebute : « Malvais garçon, coart avoit Renaud hucié. » Renaud rappelle la mort de son oncle, Beuves d'Aigremont, « de lui vos demant droit, par cel qui nos cria ! » Le roi irrité le frappe de son gant à la figure, « si que li sans vermaus à la terre cola ». Renaud s'en va, rencontre Bertolais, saisit l'échiquier, et d'un coup étend mort le neveu de l'empereur.

Après un combat, brièvement conté en six vers, les Fils Aymon ont pu s'échapper. Ils se rendent à Dordonne. Leur mère leur conseille de se réfugier ailleurs. Ils partent avec des provisions et trois cents chevaliers. Dans l'Ardenne, sur les bords de la Meuse, ils construisent un château, Montessor. Pendant sept ans on les oublie, mais Charles finit par savoir où ils sont. L'armée est réunie à Laon et de là on part pour l'Ardenne. On passe sans accident les *Espaus*, défilé dangereux, « car fées y conversent », et l'on découvre Montessor. Richard attaque l'armée de Charles et s'empare du convoi. Ogier poursuit vainement Richard. L'empereur jure qu'il châtiera les fils Aymon. L'armée campe le long de la rivière. Sur le conseil de Naimes, on le charge d'aller avec Ogier réclamer Guichard qui est accusé d'avoir tué *Looïs* (non plus Lohier), fils de l'empereur. Renaud ne veut rien entendre. Il ordonne une sortie et rencontre son père à qui il reproche d'être avec les ennemis de ses enfants. Après un long combat, les Fils Aymon sont forcés de rentrer dans le château. Charles trouve que le siège dure trop. Hervieus de Lausanne promet de s'emparer de la place et de rendre Renaud prisonnier à l'empereur.

Le traître se présente à Renaud comme un de ses partisans ; mais, la nuit venue, il va baisser le pont-levis et tirer les verrous de la porte. Cent chevaliers entrent dans Montessor. Les Fils Aymon s'aperçoivent de la trahison, s'arment à la hâte avec trente chevaliers. Les autres étaient restés dans le bourg qu'Hervieus et les siens avaient envahi, tuant et brûlant. Les écuyers défendent le souterrain contre Hervieus. Renaud et ses frères les rejoignent. Hervieus et neuf des siens sont pris. Ces derniers sont pendus, et à côté est placée l'enseigne qu'ils portaient. Hervieus est écartelé et les débris de son corps sont

réduits en cendres. Charles est très affligé de l'échec honteux de l'entreprise. Mais le château et le bourg ne sont plus habitables, tous les approvisionnements sont détruits. Les Fils Aymon abandonnent Montessor, et, avec six cents chevaliers traversent le camp ennemi. Charles renonce promptement à les poursuivre et campe près de la rivière.

Les Fils Aymon ont passé l'eau, se reposent une nuit et, le lendemain, traversent les Espaus et entrent en Ardenne. Charles donne congé à ses hommes et revient à Paris. Mais le duc Aymes, arrivé à la fontaine d'où ses fils sont partis, entre dans la forêt et rencontre ses fils endormis près d'un rocher. Pris entre l'amour paternel et son devoir envers l'empereur, il les fait défier par deux de ses chevaliers. Renaud lui reproche sa dureté. Aymes répond qu'ils n'ont qu'à combattre ou à se faire ermites. Réduits à cinquante, Renaud et les siens s'enfuient. Le cheval d'Alard est tué. Renaud prend son frère en croupe sur Bayard. Le veneur de Charles, Hermenfroi, est tué. Après une défense héroïque, Renaud et les survivants de sa troupe s'enfuient. Aymes pleure sur sa destinée qui l'oblige à combattre ses enfants. Il emporte à Paris le corps d'Hermenfroi ; mais Charles l'ayant mal accueilli, le duc s'en va à Dordonne.

Les Fils Aymon sont dans l'Ardenne. Il ne leur reste plus que trois compagnons et quatre chevaux pour eux sept. Ils vivent de la chasse ou en pillant les terres voisines. Mais, sans abri, ils éprouvent de grandes souffrances, surtout pendant l'hiver. Le beau temps venu, ils quittent la forêt et partent pour Dordonne. Nul ne les y reconnaît tant ils étaient changés. Leur mère, après leur avoir donné l'hospitalité, aperçoit une cicatrice au front de Renaud, trace d'une blessure qu'il avait eue étant enfant. Elle lui demande s'il est son fils. Renaud éclate en larmes.

> La duchesse le voit, ne le va plus dotant,
> Plorant, brace levée, va baisier son enfant,
> Et puis trestos les autres .c. fois de maintenant.

La duchesse fait monter leurs trois compagnons et un repas leur est servi. Aymes revient de la chasse et demande qui sont ces hommes :

lui. On lui dit d'ensevelir sans retard Lohier à Saint-Germain-des-Prés, de rassembler son empire et de tirer vengeance du meurtrier. Les funérailles faites, le deuil dure sept jours. Charles mande ses vassaux, envahit et dévaste les terres de Beuves. Celui-ci se hâte de réclamer le secours de ses frères Gérard, Doon et Aymes. Gérard de Roussillon et Doon de Nanteuil viennent camper sous Aigremont. La bataille s'engage entre les deux armées. Galeran de Bouillon, Ogier le Danois, Richard de Normandie ont des combats particuliers avec Beuves et ses frères. Charlemagne et Beuves échangent des coups égaux, mais sont séparés par les fidèles de l'empereur. Richard de Normandie blesse gravement Gérard de Roussillon qui se retire de la mêlée avec ses frères. Charles, sur leur demande, leur accorde une trêve. Gérard dit à ses frères qu'ils ont tort envers l'empereur : « Ja est ce nos drois sire. » On doit tâcher de s'accorder avec lui. S'il refuse, « A lui nos combatrons ens el pré verdoiant. »

Fouques, neveu de Gérard, demande au roi de pardonner à Beuves qui lui rendra hommage et ira, s'il le faut, en pèlerinage au Saint-Sépulcre. Sur l'avis de ses barons, Charles pardonne. Le duc Gérard et ses frères, « tot nu piés et en langes », se rendent au camp. Leurs hommes les suivent. Les quatre ducs s'agenouillent devant l'empereur et promettent d'être des vassaux fidèles. Charles les relève et impose pour seule condition qu'à la prochaine Ascension, ils viendront le servir à Paris sa « maison, »

Si bien que le verront mi prince et mi baron.

Chacun rentre dans son pays. Mais.....

En France ot .I. linage, cui Dame Dex mal dont,
Ce fu Grif d'Autefueille et son fils Guenelon,
Beranger et Hardré et Hervi de Lion,
Antiaumes li felon, Fouques de Morillon.

C'est la famille des traîtres qui interviendra dans plusieurs circonstances de l'Histoire des Fils Aymon, et qui, dès lors, constituée en une geste distincte, aura un rôle dans tout le développement de l'épopée.

Les félons blâment Charles d'être si bon pour celui qui a tué son fils. Si le roi veut se venger de lui, ils sont prêts à l'aider. Charles finit par céder et promet de les récompenser. Dans le bois de Floridon, ils attendent Beuves. Fouques de Morillon blesse et désarçonne le duc. Grifon d'Autefeuille lui tranche la tête. Des trois cents chevaliers de Beuves, dix seulement survivaient. Ils portent le corps à Aigremont. La duchesse se désespère. On la calme et l'on ensevelit les restes de Beuves. Cependant les traîtres sont revenus à Paris. Grifon remet au roi la tête de son ennemi. Charles répond :

Amis, ce dist li rois, ci a molt bel present.

La guerre qui suit ce guet-apens et la réconciliation de Charles et des frères de Beuves ne prennent que treize vers.

II

Les Fils Aymon à la cour. — Mort de Bertolais. — Les Fils Aymon dans les Ardennes (Michelant, p. 45-98)

Aymes de Dordonne a conduit à la cour ses quatre fils : Alard, Renaud, Guichard, Richard. De grandes fêtes étaient données à l'occasion de la Pentecôte. Aymes présente ses fils au roi. Celui-ci baise Renaud sur la bouche et promet de les faire tous quatre chevaliers à la Nativité. Mais la « gente façon » de Renaud lui plaît et tout est réglé pour que la cérémonie ait lieu le lendemain. On les arme et l'on donne à Renaud un cheval merveilleux :

.I. cheval i amainent qui tos estoit faés,
Baiars avoit a non,

Charles leur donne l'accolade ; puis il fait dresser une quintaine. Renaud, à ce jeu, l'emporte sur tous et Charles promet de le faire son sénéchal. Le jour suivant, le roi est servi à table par les Fils Aymon. Après le repas, on se divertit dans la salle, puis on joue aux échecs. Bertolais, neveu du roi, et Renaud jouent ensemble. Une querelle s'élève entre eux. Ber-

lui. On lui dit d'ensevelir sans retard Lohier à Saint-Germain-des-Prés, de rassembler son empire et de tirer vengeance du meurtrier. Les funérailles faites, le deuil dure sept jours. Charles mande ses vassaux, envahit et dévaste les terres de Beuves. Celui-ci se hâte de réclamer le secours de ses frères Gérard, Doon et Aymes. Gérard de Roussillon et Doon de Nanteuil viennent camper sous Aigremont. La bataille s'engage entre les deux armées. Galeran de Bouillon, Ogier le Danois, Richard de Normandie ont des combats particuliers avec Beuves et ses frères. Charlemagne et Beuves échangent des coups égaux, mais sont séparés par les fidèles de l'empereur. Richard de Normandie blesse gravement Gérard de Roussillon qui se retire de la mêlée avec ses frères. Charles, sur leur demande, leur accorde une trêve. Gérard dit à ses frères qu'ils ont tort envers l'empereur : « Ja est ce nos drois sire. » On doit tâcher de s'accorder avec lui. S'il refuse, « A lui nos combatrons ens el pré verdoiant. »

Fouques, neveu de Gérard, demande au roi de pardonner à Beuves qui lui rendra hommage et ira, s'il le faut, en pèlerinage au Saint-Sépulcre. Sur l'avis de ses barons, Charles pardonne. Le duc Gérard et ses frères, « tot nu piés et en langes », se rendent au camp. Leurs hommes les suivent. Les quatre ducs s'agenouillent devant l'empereur et promettent d'être des vassaux fidèles. Charles les relève et impose pour seule condition qu'à la prochaine Ascension, ils viendront le servir à Paris sa « maison, »

Si bien que le verront mi prince et mi baron.

Chacun rentre dans son pays. Mais.....

En France ot .I. linage, cui Dame Dex mal dont,
Ce fu Grif d'Autefueille et son fils Guenelon,
Beranger et Hardré et Hervi de Lion,
Antiaumes li felon, Fouques de Morillon.

C'est la famille des traîtres qui interviendra dans plusieurs circonstances de l'Histoire des Fils Aymon, et qui, dès lors, constituée en une geste distincte, aura un rôle dans tout le développement de l'épopée.

Les félons blâment Charles d'être si bon pour celui qui a tué son fils. Si le roi veut se venger de lui, ils sont prêts à l'aider. Charles finit par céder et promet de les récompenser. Dans le bois de Floridon, ils attendent Beuves. Fouques de Morillon blesse et désarçonne le duc. Grifon d'Autefeuille lui tranche la tête. Des trois cents chevaliers de Beuves, dix seulement survivaient. Ils portent le corps à Aigremont. La duchesse se désespère. On la calme et l'on ensevelit les restes de Beuves. Cependant les traîtres sont revenus à Paris. Grifon remet au roi la tête de son ennemi. Charles répond :

Amis, ce dist li rois, ci a molt bel present.

La guerre qui suit ce guet-apens et la réconciliation de Charles et des frères de Beuves ne prennent que treize vers.

II

Les Fils Aymon à la cour. — Mort de Bertolais. — Les Fils Aymon dans les Ardennes (Michelant, p. 45-98)

Aymes de Dordonne a conduit à la cour ses quatre fils : Alard, Renaud, Guichard, Richard. De grandes fêtes étaient données à l'occasion de la Pentecôte. Aymes présente ses fils au roi. Celui-ci baise Renaud sur la bouche et promet de les faire tous quatre chevaliers à la Nativité. Mais la « gente façon » de Renaud lui plaît et tout est réglé pour que la cérémonie ait lieu le lendemain. On les arme et l'on donne à Renaud un cheval merveilleux :

.I. cheval i amainent qui tos estoit faés,
Baiars avoit a non,

Charles leur donne l'accolade ; puis il fait dresser une quintaine. Renaud, à ce jeu, l'emporte sur tous et Charles promet de le faire son sénéchal. Le jour suivant, le roi est servi à table par les Fils Aymon. Après le repas, on se divertit dans la salle, puis on joue aux échecs. Bertolais, neveu du roi, et Renaud jouent ensemble. Une querelle s'élève entre eux. Ber-

Renaud aperçoit les chevaliers de Charlemagne et reconnaît l'enseigne de son ennemi Fouques de Morillon. Ses frères l'accusent de les avoir trahis et veulent le tuer. Mais ce n'est qu'un instant de colère. Renaud demande aux chevaliers d'Ys de se joindre à eux. Comme ils refusent, il tue le comte d'Avignon. Les autres fuient. Les Fils Aymon attendent l ennemi. Fouques de Morillon blesse Renaud à la cuisse. D'un coup de Froberge, Renaud l'étend mort. Il monte sur le cheval de Fouques, pend l'écu à son col et attaque les Français. Alard est blessé, mais il a conquis un cheval. Les Français les attaquent en foule. Guichard est fait prisonnier. Renaud le dégage, mais Richard est percé d'un coup de lance. L'enfant, d'un coup d'épée tranche en deux son adversaire et le cheval. Les Fils Aymon se réfugient sur la roche Mabon. De là ils se défendront à coup de pierres. Ogier les encourage. Cependant, Gontard, le clerc qui avait lu au roi Ys la lettre de Charles, avertit Maugis de ce qui se passe à Vaucouleurs. Maugis endort les gens de Montauban, éveille ceux qui aiment Renaud, les fait armer et, monté sur Bayard, part avec eux au secours de ses cousins. De la roche Mabon, les Fils Aymon les voient venir. Maugis attaque Ogier, mais Bayard l'emporte vers Renaud. Un combat régulier s'engage. Ogier, après avoir essayé de tenir tête à Renaud, est obligé de quitter la partie. Le roi et Roland critiquent sa conduite équivoque. Peu s'en faut que Roland et lui n'en viennent aux coups. Cependant Maugis a guéri les Fils Aymon de leurs blessures. Tous rentrent à Montauban.

Le roi Ys, quand il apprend le retour de ceux qu'il a trahis, s'empresse de se réfugier dans une abbaye voisine. Roland en est averti par l'espion Pinax. Il part avec Olivier et d'autres et force l'entrée de l'abbaye. On emmène Ys le traître sur un âne, le visage tourné vers la queue. Roland compte le pendre. Mais Ys envoie secrètement ses chevaliers supplier Renaud de l'arracher au supplice. Renaud venait d'arriver à Montauban, où ses frères avaient eu grand'peine à le réconcilier avec sa femme Clarice qu'il confondait dans son ressentiment contre le roi Ys. Surviennent les messagers de celui-ci et Renaud, par un brusque retour, se décide à délivrer son beau-frère. L'armée de Renaud s'est mise en marche. Il la forme en

sept échelles. Roland se sépare des siens et défie Renaud. Celui-ci le conjure vainement de l'accorder avec Charles ; Roland n'ose le promettre. Renaud lui propose alors de régler l'affaire à eux deux.

Et por coi en morroient tant chevalier armé?
Et tante riche terre en chierroit en vilté ?
Tante veve feriens, tant orfenim clamé ?.....
Ci a molt grant meschief de bataille campel.
Alons endui ensamble des espees del lés.
Si en ait cil l'onor cui Dex l'a destiné

La bataille s'engageait, mais quand Roland et Renaud vont être aux prises, de part et d'autre l'on s'arrête :

Il n'i a si hardi qui ost lance lever.
Chascuns s'en va as rens de la bataille ester
Por esgarder la joste des meillors bachelers
Qui ainc fussent en France ne el monde trovés.

Roland est renversé parce que son cheval ne peut résister à la poussée de Bayard. Le combat est repris à pied, Froberge contre Durandal. Mais Maugis et les frères de Renaud, Ogier et Olivier, Estout, se mêlent à leur combat, et l'entravent si bien que tous deux d'accord partent pour le reprendre ailleurs. Les amis de Roland l'emmènent, tandis que Renaud rencontre et délivre le roi Ys.

Roland et ses compagnons reviennent : Ogier raille Roland sur sa mésaventure. Mais Richard a l'imprudence de provoquer Roland qui le renverse et le fait prisonnier. Les frères de Richard se désespèrent. Maugis promet de le leur rendre. Ils rentrent donc à Montauban. Maugis, déguisé en pèlerin, va à la tente de Charles, le salue, raconte ses voyages et ses peines. On l'accueille avec bonté. Maugis fait des compliments au roi et lui offre la moitié du mérite de son pèlerinage. Il obtient que le roi le serve à son repas. Richard est amené devant Charles qui le frappe d'un bâton. Richard se jette sur lui, tous deux roulent à terre et il faut les séparer. Tout le monde blâme l'empereur. Il annonce à Richard qu'il sera pendu à Montfaucon. Maugis sait ce qu'il désirait savoir, et revient à Montauban. Il renseigne Renaud qui fait armer tout

son monde. On se cache en un bois non loin de Montfaucon. Cependant Charles demande successivement à tous les Pairs de se charger de faire pendre Richard. Tous refusent. L'empereur rappelle sa jeunesse, comment il a triomphé des *serfs*, puis des douze Pairs conjurés pour sa mort. Il châtiera qui refusera de lui obéir. Il appelle Estout qui le raille. Charles lui lance un bâton. Estout sort de la tente et plusieurs le suivent. Charles s'adresse à Richard de Normandie qui lui aussi parent des Fils Aymon, refuse. Naimes conseille au roi d'enfermer Richard dans un cachot, où, mal nourri, il ne tardera pas à mourir. Mais Charles craint quelque tour de Maugis. Ogier, et les Pairs quittent encore la tente du roi. Ogier, Richard de Normandie, Turpin, Huidelon s'arment pour défendre leur cousin, mais Richard les en détourne. Il apprend à Ogier qu'il a vu Maugis dans la tente du roi, ce qui l'a rassuré.

Les barons se réconcilient avec le roi. Un traître, Ripeus de Ribemont, s'offre pour pendre Richard à la condition que les douze Pairs s'engageront à ne lui faire aucun mal. Ogier lui-même finit par donner sa parole. Ripeus emmène le prisonnier qui s'étonne de n'être pas secouru. Il demande à se confesser, puis récite une longue prière. Ripeus allait le pendre, car Renaud et les siens s'étaient endormis. Mais Bayard, le cheval *faé*, veillait :

> Venus est a Renaut ens el brueillet reont
> Ou il iert endormis si com traveilliés hom.
> Baiars ne pot parler, ne dit ne o ne non ;
> Ains hauce le pié destre qu'il ot gros et reont,
> Et fiert l'escu Renaut .I. grant cop a bandon.

Renaud, ses frères, Maugis s'éveillent ; on court aux *fourches*, Ripeus est tué, ses hommes sont pendus. Richard revêt les armes de Ripeus et monte sur son cheval. Ses frères et Maugis l'attendent dans le bois. Il part avec eux pour attaquer les Français. Il se fait reconnaître d'Ogier à qui il conte comment les choses se sont passées. Charlemagne prend Richard pour Ripeus, puis, revenu de son erreur, combat avec lui. Richard sonne Bondin que Renaud lui a confié et l'on vient à son aide. Dans la mêlée, Charles et Renaud se rencontrent, et Renaud en profite pour supplier le roi de s'accorder avec lui, mais

Charles exige que Maugis lui soit rendu. L'entente est impossible. Charlemagne attaque Renaud qui le prend entre ses bras et veut l'emporter ; mais Roland force Renaud à lâcher prise. Les deux armées se retirent. Renaud décide de surprendre les Français avec quatre cents chevaliers. D'un coup d'épée Richard tranche la corde qui soutenait la tente du roi et s'empare de l'aigle d'or qui la surmontait, puis part avec son gain. Les Français s'arment. Maugis veut venger son père Beuves : il perce d'un coup de lance la tente de l'empereur ; mais il se voit seul, repart et rencontre Olivier qui le désarçonne et le fait prisonnier. Charlemagne, désespéré, annonce à ses Pairs qu'il leur rend sa couronne : « Renaus soit vostres rois. » Olivier arrange tout en apprenant à Charles que Maugis est prisonnier. Il l'amène à l'empereur.

A Montauban, les Fils Aymon s'étonnent de l'absence de leur cousin. Renaud va dans la campagne et apprend la mésaventure de Maugis. Charlemagne voudrait que son prisonnier fût pendu immédiatement. On obtient qu'il le laisse vivre jusqu'au lendemain. Le captif dîne à côté de l'empereur. On allume trente cierges; cent chevaliers veilleront; Maugis est chargé de fers. Il endort tout le monde, y compris l'empereur, se délivre de ses chaînes, enlève leurs épées à Charlemagne et aux douze Pairs, prend la couronne royale, éveille Charles et prend congé de lui. L'empereur éveille à son tour ses barons avec l'herbe *ansioine* et leur apprend ce que Maugis a fait. Renaud veillait dans un bois. Maugis le rencontre et ils reviennent ensemble à Montauban.

Charlemagne envoie Naimes, Turpin, Ogier et Estout demander à Renaud de rendre ce qui a été pris ; il leur accordera en échange une trêve d'un an. Les comtes sont très bien accueillis, dînent au château, et Renaud rend volontiers la couronne et les épées, mais Richard exige que l'on garde l'aigle d'or. Ogier propose à Renaud de venir traiter avec le roi qui sera sans doute mieux disposé. On part et Renaud attend sous un arbre que l'on prépare Charlemagne à sa visite. Mais déjà celui-ci, averti, a ordonné à Roland et à Olivier de s'emparer de Renaud. C'est donc en prisonnier qu'il paraît devant le roi. Mais ses parents interviennent, on lui rend la liberté, et il part pour Montauban, promettant

de revenir soutenir sa loyauté contre Roland. Le lendemain, les deux chevaliers sont aux prises, échangent des coups terribles. Mais Dieu fit un miracle pour les sauver ; une épaisse nuée les empêche de se voir. Ils arrêtent le combat et Roland suit Renaud à Montauban. Charlemagne irrité fait entourer la place où Naimes, Ogier, Turpin et Estout ont rejoint Roland. Le lendemain, après le repas, Ogier, Naimes et Turpin, sur le conseil et de la part de Roland, vont sommer l'empereur de s'accorder avec les fils Aymon. Charlemagne les chasse : il lui faut Maugis. Le refus de l'empereur une fois connu, Maugis monte sur Bayard, va à la tente royale, endort les gardes, emporte à Montauban Charlemagne endormi, avertit Renaud, lui fait promettre de ne faire aucun mal à l'empereur, quitte la ville sans prévenir personne et se retire dans un ermitage.

VI

Siège de Montauban. Deuxième partie : *Charlemagne est rendu à la liberté ; détresse des assiégés ; Aymes les secourt ; les Fils Aymon quittent Montauban* (Michelant, p. 331-361)

Richard voudrait tuer le roi, mais ses frères protestent et l'on appelle Roland, Ogier, Naimes et Turpin. Roland demande que Maugis éveille le roi, mais Maugis a disparu ; les Fils Aymon en ressentent un grand chagrin. Enfin Charles s'éveille ; Renaud s'agenouille et lui demande la paix. L'empereur exige toujours qu'on lui rende Maugis. Richard s'emporte. Mais Renaud fait reconduire Charles à son camp. Roland, Ogier, Naimes et Turpin l'y rejoignent et se font pardonner leur rébellion. L'empereur donne l'assaut à Montauban, mais il est repoussé et décide d'affamer la place. Bientôt les vivres manquent, et la mortalité augmente au point que les corps sont jetés dans un charnier « sans messe ». Charles fait attaquer la ville par des mangonnaux qui « ruaient » nuit et jour. Sous les pierres, les maisons s'effondrent. La « vitaille » manque de plus en plus. La duchesse voit ses fils dépérir. On se résout à tuer les chevaux. On épargne Bayard. Les souffrances deviennent intolérables. Clarice réclame pour ses enfants. Aymonnet

et Yonnet demandent que l'on tue Bayard. Renaud préfère aller supplier son père de lui venir en aide. Le duc l'autorise à prendre tout ce qu'il pourra emporter. Ce secours dure peu. Aymes obtient de ses barons qu'ils emploient leurs trois mangonnaux à lancer des provisions dans la ville. Charles est informé, fait appeler le duc : Aymes déclare qu'il ne peut trahir ses enfants. Le roi lui donne congé, et le vieux duc part avec son barnage.

La famine est extrême à Montauban. Renaud imagine de saigner Bayard, mais le cheval est bientôt épuisé. Un vieil homme apprend à Renaud qu'on peut sortir de la forteresse par un ancien souterrain. On part en laissant sur les murs les enseignes déployées.

VII

Les Fils Aymon à Trémoigne : Nouveau siège et nouveaux combats; Richard de Normandie prisonnier des Fils Aymon ; Maugis quitte son ermitage ; son combat avec des voleurs ; il ne fait que passer à Trémoigne. — La paix est conclue (Michelant, p. 361-403)

Au sortir du souterrain, Renaud et les siens se rendent chez un ermite qui leur fait bon accueil. L'on part pour Trémoigne où l'on est reçu avec joie. Charlemagne, après avoir occupé Montauban, apprend où sont les Fils Aymon. Il arrive avec son armée sous les murs de Trémoigne. A la fin d'un combat, Renaud rencontre Richard de Normandie et le fait prisonnier. Il lui annonce qu'il le fera mourir « a viltage », si Charles s'obstine à lui refuser la paix. Mais Richard ne peut « faillir » à Charlemagne. Il passe son temps à jouer aux échecs avec la duchesse. Le siège continue. Le roi Ys meurt de maladie. Cependant Maugis veut revoir ses cousins. Il quitte son ermitage et rencontre des marchands qui ont été dépouillés par des voleurs. Avec sa « potence » de pèlerin, Maugis tue les sept larrons. Les marchands lui apprennent que les Fils Aymon sont à Trémoigne. Il s'y rend, et d'abord Renaud ne peut le reconnaître, tant il est changé. Il raconte à ses cousins comment il s'est fait ermite pour expier ses fautes; il a l'intention d'aller au Saint-Sépulcre. Il les embrasse et repart. Charlemagne fait

demander à Renaud de lui rendre Richard de Normandie, mais continue à réclamer Maugis. Renaud répond qu'il est résolu à pendre Richard de Normandie. Charlemagne s'obstine à continuer la guerre, malgré le mécontentement de ses barons.

Renaud et ses frères décident de pendre Richard de Normandie. On dresse les fourches, Roland et Ogier les voient et s'effraient. Renaud envoie dix sergents prendre Richard de Normandie qui jouait aux échecs avec Yonnet. Richard leur lance à la tête les pièces du jeu, en tue trois et les fait jeter par la fenêtre. Renaud fait armer quinze chevaliers ; on lie Richard, et au pied des fourches Renaud lui offre la vie, s'il consent à « forjurer » le roi. Richard s'y refuse, mais demande que l'on avertisse Charlemagne de sa part et que l'on prie Roland et ses amis d'agir auprès de lui en sa faveur. Le messager s'acquitte de sa mission. Roland et les Pairs supplient le roi de faire la paix et de sauver Richard. Charles est convaincu que Renaud n'osera point le faire pendre et résiste. Le messager repart. Ogier se désespère. Roland va au roi et lui dit qu'il part sans congé. Il engage Ogier à le suivre. Les douze Pairs et leurs hommes se préparent à quitter le camp. On abat les tentes. Renaud s'en aperçoit et s'excuse à Richard que l'on délivre de ses liens. Cependant Charles a fait appeler Roland : il consent à s'accorder avec Renaud. Les Pairs de France reviennent ; l'empereur fixe ses conditions : Renaud ira au Saint-Sépulcre nus pieds et en langes, et on livrera Bayard à l'empereur qui en fera justice. Naimes porte le message : « La pais est otriée, chaüs est li revel. » Renaud remet Bayard à Naimes et jette son enseigne dans le fossé.

Renaud prend un costume misérable, embrasse sa femme et ses fils, confie la duchesse à ses frères, leur recommande de bien servir l'empereur et part pour son pèlerinage. Ses frères et Richard de Normandie vont au camp où Charles les reçoit avec bonté et promet d'adouber chevaliers Aymonnet et Yonnet. Les Fils Aymon sont allés à Montauban. Charles est à Liège, il fait amener Bayard sur le pont de la Meuse. On lie une meule au cou du bon destrier qui est précipité dans le courant. Les barons blâment le roi. Mais Bayard revient sur l'eau, brise de ses pieds la lourde pierre et hennissant monte sur la rive

et Yonnet demandent que l'on tue Bayard. Renaud préfère aller supplier son père de lui venir en aide. Le duc l'autorise à prendre tout ce qu'il pourra emporter. Ce secours dure peu. Aymes obtient de ses barons qu'ils emploient leurs trois mangonnaux à lancer des provisions dans la ville. Charles est informé, fait appeler le duc : Aymes déclare qu'il ne peut trahir ses enfants. Le roi lui donne congé, et le vieux duc part avec son barnage.

La famine est extrême à Montauban. Renaud imagine de saigner Bayard, mais le cheval est bientôt épuisé. Un vieil homme apprend à Renaud qu'on peut sortir de la forteresse par un ancien souterrain. On part en laissant sur les murs les enseignes déployées.

VII

Les Fils Aymon à Trémoigne : Nouveau siège et nouveaux combats; Richard de Normandie prisonnier des Fils Aymon ; Maugis quitte son ermitage ; son combat avec des voleurs ; il ne fait que passer à Trémoigne. — La paix est conclue (Michelant, p. 361-403)

Au sortir du souterrain, Renaud et les siens se rendent chez un ermite qui leur fait bon accueil. L'on part pour Trémoigne où l'on est reçu avec joie. Charlemagne, après avoir occupé Montauban, apprend où sont les Fils Aymon. Il arrive avec son armée sous les murs de Trémoigne. A la fin d'un combat, Renaud rencontre Richard de Normandie et le fait prisonnier. Il lui annonce qu'il le fera mourir « a viltage », si Charles s'obstine à lui refuser la paix. Mais Richard ne peut « faillir » à Charlemagne. Il passe son temps à jouer aux échecs avec la duchesse. Le siège continue. Le roi Ys meurt de maladie. Cependant Maugis veut revoir ses cousins. Il quitte son ermitage et rencontre des marchands qui ont été dépouillés par des voleurs. Avec sa « potence » de pèlerin, Maugis tue les sept larrons. Les marchands lui apprennent que les Fils Aymon sont à Trémoigne. Il s'y rend, et d'abord Renaud ne peut le reconnaître, tant il est changé. Il raconte à ses cousins comment il s'est fait ermite pour expier ses fautes; il a l'intention d'aller au Saint-Sépulcre. Il les embrasse et repart. Charlemagne fait

Barbas encourage ses hommes et tue Galeran de Sajette, mais il est repoussé, et Renaud armé d'une poutre poursuit les fuyards, tient la herse levée et appelle les chrétiens à lui. Malgré les cris des Sarrasins, il demeure là l'épée à la main. Ils essayent en vain de faire tomber la herse. Les chrétiens sont dans la place. Barbas jure qu'il fera mourir le roi Thomas. Il le lui annonce. Le roi monte au haut de la tour et dit que Barbas est prêt à partir, si on le permet; sinon Thomas sera jeté du haut en bas de la tour. Renaud veut que l'on attaque; mais Barbas prend Thomas par les cheveux et déclare à Renaud qu'il le lui jettera dessus. Enfin on laisse l'amiral partir avec sa « maisnie ». Renaud rend le pouvoir au roi Thomas, accepte quelques présents et repart avec Maugis. Ils s'embarquent à Jaffe et arrivent à Palerme après un mois et demi de mer. A Palerme, les deux chevaliers aident le roi Simon de Pouille à repousser une invasion des Sarrasins et reviennent en France, en passant par Rome, où ils rendent visite à l'Apostoile (au Pape). Après bien des « journées », ils sont à Trémoigne où Alard les reçoit.

IX

Renaud avec les siens; Mort de Clarice; mort de Maugis; duel des fils de Renaud et des fils de Fouques de Morillon.

On était sur le point de rendre les derniers devoirs à la duchesse Clarice qui venait de mourir. Renaud éprouve une grande douleur. On se rend ensuite à Montauban. Maugis part pour son ermitage : « Par nos sont mort mil homme en la terre vaillante; Por elx devons proier ». Il mourut sept ans plus tard dans sa retraite, après avoir mené une sainte vie. Alard, Guichard, Richard ont pris femme. Renaud élève ses fils. Quand il les voit en âge, il les envoie à la cour. Il leur recommande d'être dignes de lui, de se défier du mauvais

amené à faire mourir Maugis dans un combat sous Jérusalem, par la confusion des abréviations des noms *Margaris* et *Maugis*. C'est en effet assez probable, car dans le *Renout* les noms français sont souvent très altérés.

lignage et de défendre leur honneur s'il était menacé. Yon et Aymon sont bien accueillis par le roi et par ses barons. Mais Rohart et Constant, fils de Fouques de Morillon, que Renaud avait tué à Vaucouleurs, les insultent et les défient en soutenant que leur père a été victime d'une trahison. Les fils de Renaud sont adoubés chevaliers, et après un long combat dans une île de la Seine, sont vainqueurs. Leur père et ses frères étaient venus les assister de leur présence et surveiller les manœuvres des traîtres.

Robert et Constant une fois pendus et les fils de Renaud guéris de leurs blessures, « quant il furent si sain comme poisson de mer », Charlemagne leur donne femme et grandes terres à gouverner. Mais Renaud veut quitter le monde. Ses frères et ses fils l'accompagnent jusqu'à Chartres. Là, il donne Trémoigne à Aymon et Montauban à Yon. Pour lui, il va consacrer à Dieu les dernières années de sa vie. Aymon part pour Trémoigne, Renaud et les autres vont à Montauban; mais la nuit venue, il se déguise pauvrement et s'en va après avoir donné un anneau d'or, en souvenir, au portier du château : ses frères et ses fils ne le verront plus en ce monde, il va sauver son âme : « Par moi sont mort mil home, dont ge sui moult dolent ».

Il s'en va. Le matin, le portier explique l'absence du comte.

X

Légende pieuse : La pénitence et la mort de Renaud

Renaud va par les bois, par les chemins et arrive à Cologne. Il adore les Trois Rois à la cathédrale et offre au maître-maçon ses services comme simple manœuvre. Il étonne les ouvriers par sa force extraordinaire, mais à l'heure de la paie Renaud n'accepte qu'un denier, assez pour son pain. Ses compagnons le jalousent et prétendent qu'il leur fait tort. Ils le tuent par derrière, à coups de marteaux, pendant qu'il prend son repas, puis vont jeter le corps dans le Rhin. Le maître s'étonne de ne pas revoir « l'ouvrier de saint Pierre » ; les meurtriers répondent en plaisantant. Mais, par la volonté de Dieu, les poissons

ramènent le corps à la surface de l'eau et il rayonne d'une brillante clarté ; trois cierges resplendissaient et l'on entendait les anges chanter. Les hommes et les femmes, l'archevêque et ses clercs s'empressent et contemplent le corps qui est sans doute celui de quelque saint.

Quand les anges eurent achevé leurs chants, les poissons menèrent le corps à la rive. L'archevêque saisit le sac et aussitôt la clarté s'évanouit. Une fois le sac ouvert, on reconnaît l'ouvrier de saint Pierre. Le maître arrache aux coupables l'aveu de leur crime. L'archevêque se borne à les bannir. On porte le corps à l'église, mais après la messe, l'on essaie en vain d'enlever le cercueil du char où il a été posé. Le char se met en mouvement, le clergé le suit. Il s'arrête à la ville de Reoigne où des miracles ont lieu. Le lendemain il continue sa marche jusqu'à Trémoigne, « là où en est l'histoire ».

Dès qu'il approche, les cloches de la ville sonnent d'elles-mêmes. On apprend qu'un saint corps vient de Cologne et que les miracles se multiplient sur son passage. L'archevêque de Trémoigne pressent que c'est le corps de Renaud. Il ira à sa rencontre. Les frères et les fils de Renaud l'accompagnent. Quand on a ouvert la bière et le linceul, tous reconnaissent Renaud et l'archevêque raconte sa mort et les merveilles qui l'ont suivie[1]. Renaud est enterré à l'église de Notre-Dame, où il est encore dans sa « fiertre » :

Sains Renaus est nomez, por Deu soffri torment.

Ses fils vécurent en parfaite amitié, mais ils eurent plus tard une grande guerre contre une mauvaise gent.

[1] Lupentius (saint Louvent), abbé de la basilique de Saint-Privat à Javols (Antérieux, d'après Walckenaer), avait été accusé par le comte Innocentius d'avoir médit de Brunehilde. Il s'était justifié devant la reine et revenait, quand Innocentius le fit saisir et maltraiter. On le relâcha néanmoins, et il s'était arrêté sur les bords de l'Aisne, lorsque « son ennemi se précipita de nouveau sur lui et le mit à mort. Sa tête fut tranchée, puis enfermée dans un sac chargé de pierres que l'on jeta dans le fleuve ; le corps, lié à une grosse pierre, y fut également plongé. Quelques jours après, il apparut à des bergers qui retirèrent le corps, et l'on se préparait à lui rendre les derniers devoirs, sans savoir qui il était, car l'on n'avait point retrouvé la tête. Mais survint un aigle qui tira le sac

III

Origines et formation du cycle des Fils Aymon

Le résumé qui précède, était nécessaire, parce qu'une discussion des origines de l'histoire des Fils Aymon est possible seulement si l'on a présente à l'esprit la forme la plus ancienne pour l'ensemble que nous possédions de la Chanson du geste. Dans la plupart des autres manuscrits, l'on retrouve le même cadre général, malgré la diversité de quelques parties et bien que parfois la légende primitive y semble plus fidèlement respectée ; mais la version La Vallière est plus près du texte ou des textes anciens que nous soupçonnons, en conserve mieux l'énergie archaïque. Les contradictions elles-mêmes et les interpolations qui s'y laissent reconnaître, prouvent que le travail fâcheux des remanieurs n'y a pas été poussé trop loin [1].

L'histoire des Fils Aymon commence par une narration, le *Beuves d'Aigremont*, qui forme un tout distinct. Aymes et ses fils y sont introduits uniquement pour relier cette première

du fond du fleuve et le déposa sur la rive. Très surpris, les bergers ouvrent le sac, découvrent la tête et l'ensevelissent avec le corps. On rapporte qu'une lumière divine apparaît en cet endroit et que si un malade prie avec foi sur le tombeau, il obtient sa guérison ». Gregor. Turon., VI, 37. Dans la légende de Renaud, l'aigle est remplacé par les poissons et le moment où apparaît la lumière céleste n'est pas le même. L'analogie des deux récits n'en est pas moins évidente.

[1] La description des manuscrits est au chapitre suivant, mais je donne dès à présent la liste de ceux que j'utilise avec la lettre qui désigne chacun.

L. ms. La Vallière, 24387 de la Bibl. nationale.
B. ms. 775 de la Bibl. nationale.
C. ms. 766 de la Bibl. nationale.
A. ms. 205 B de la Bibl. de l'Arsenal.
P. ms. du collège de Peter-House.
M. ms. H 247 de la Bibl. de la Fac. de Médecine de Montpellier.
V. ms. de la Bibl. de Saint-Marc à Venise.

Les renvois à Grégoire de Tours, sauf mention contraire, se rapportent à l'*Historia Francorum*.

partie au reste. Telle est l'impression que l'on ressent d'abord, impression peut-être trompeuse, mais que justifie l'imperfection de la transition de ce premier récit aux suivants. En lui-même le *Beuves d'Aigremont* paraît le débris d'un chant très ancien datant de l'époque la plus farouche du Moyen Age. Néanmoins deux des traits essentiels de cette partie subsisteront dans le reste du poème. L'un est la cruauté inconsciente de Charlemagne. Non seulement il tolère la trahison, mais il la récompense :

Se m'en poes vengier, je vos donrai gent don.

Et quand Grifon d'Autefeuille lui apporte la tête de Beuves, il ne marque aucun remords :

Amis, ce dist li rois, ci a molt bel present.

Au milieu de sa cour, entouré de princes, d'évêques, de barons, c'est l'empereur « au vis fier », le roi « de la terre honorée ». Mais qu'il parle, que ses rancunes s'éveillent, et il ne prononce plus que des mots atroces. Dans le *Beuves d'Aigremont*, il fait savoir au duc que s'il ne lui vient rendre hommage, il sera pendu, et Aymes, frère de Beuves, ayant protesté, il le menace de le faire pendre, le chasse et lui annonce qu'il saisira ses terres.

Ce caractère ne varie point. L'obstination de ses rancunes ne subit jamais de relâche. Que Richard ou Maugis tombent entre ses mains, il répète avec acharnement : « Richard, je vous pendrai. . . . . Maugis, je vous pendrai ! »

Lorsque enfin la paix est faite et que le pauvre destrier Bayard lui est remis, il fait précipiter le fidèle serviteur de Renaud dans la Meuse et en éprouve une grande joie :

Baiart, ce dist li rois, or ai quant que demant.
Je ne t'ai pas menti, tenu t'ai convenant.

Les Pairs de France sont indignés. Turpin ne peut comprendre une cruauté qui poursuit ainsi « une beste mue ». Olivier s'écrie : « Il est fou ! » et Roland approuve. Il n'y eut aucun des Pairs qui

Ne plorast por Baiart, lo bon cheval corrant.
Qui qu'en demenast duel, Charles en fu joiant.

Entre Charles et ceux qui le servent, entre lui et cette féodalité généreuse et loyale dont il est le suzerain, le désaccord est fondamental, parce qu'il est indifférent aux motifs moraux qui les guident. Roland, le héros de son armée, a beau lui répéter :

Renaus a droit vers vos, et vos tort, en non Dé ! [1].

rien n'émeut cette âme faite de haine et de cruauté. Quand Renaud, sur la foi de Naimes et d'Ogier, était venu au camp pour essayer de fléchir l'empereur, celui-ci l'eût fait pendre sans la révolte unanime de ses barons. Un jour vient où, dans son fol entêtement, il refuse de faire la paix pour sauver la vie de Richard de Normandie ; son autorité paraît décidément insupportable, et Roland lui déclare :

Ge m'an vois sans congié, par Deu qui ne menti.
Ogier, que feres vos ? venres vos avec mi ?
Si laisson cest viellart qui ci est assoti [2].

Ogier, Olivier, Naimes, tous les Pairs « de la terre absolue » font abattre les tentes ; leurs hommes partent avec eux,

Plus de .XXX. mil homes est li oz decreüe.

Seul le comte Ganelon, le chef des traîtres, reste auprès du roi.

Ce prince vindicatif, déloyal, n'a rien de commun avec Charlemagne que le nom et les attributs du pouvoir. C'est le témoin déguisé d'une autre époque.

Dans le *Beuves d'Aigremont*, Charles est entouré d'une famille de traîtres, Ganelon, Griffon d'Autefeuille, Fouques de Morillon. Malgré leurs noms épiques et leurs titres féodaux, ce sont des sicaires, se chargeant des besognes viles. Tout le long du poème l'on retrouve l'odieuse race. Dans les Ardennes, c'est Hervieux qui entreprend de livrer par trahison à Charles le château de Montessor ; plus tard, quand aucun baron ne consent à présider au supplice de Richard, Ripes de Ribemont offre ses services. A tel autre endroit, Pinabel fait l'office

[1] P. 320, v. 29.
[2] P. 395, v. 2, sq.

d'espion. Quand les fils de Renaud sont à la cour de Charlemagne, toute la gent de Ganelon et de Griffon prépare une trahison pour assurer la victoire aux fils de Fouques de Morillon dans leur duel avec Aymonnet et Yonnet. Certes, la légende épique fournissait pour l'emploi de traîtres des noms inégalement justifiés, Heudri, Rainfroy [1], Grifon, Ganelon, mais dans le *Beuves d'Aigremont*, l'on a affaire à de tout autres personnages, à des meurtriers à gages. Leur métier est de trahir. Il semble donc que pour expliquer leur présence dans l'action, et sans s'occuper des noms dont ils sont affublés, il y aura lieu d'étendre notre recherche au delà des origines jusqu'ici connues de la geste des traîtres.

Aprés le *Beuves d'Aigremont*, l'histoire des Fils Aymon présente d'abord un chant, d'apparence bien homogène et se décomposant en quatre parties : la marche de l'armée du roi dans les Ardennes où elle est surprise par les Fils Aymon, la trahison d'Hervieux, la destruction de la troupe des Fils Aymon par Aymes, leur père, les bannis dans la forêt et leurs misères. L'on avait remarqué que dans ce chant où tout se passe dans les Ardennes, lorsqu'il est fait mention des causes de la rancune de Charles, le trouvère attribue le meurtre du fils du roi à Guichard ou Richard, à l'un des Fils Aymon, et que le fils du roi est dit Looïs et non Lohier que l'on a dans le *Beuves d'Aigremont*[2]. Mais la forme actuelle du *Beuves d'Aigremont* résulte de nombreux remaniements, et l'on est en

[1] On sait que Heudri et Rainfroy sont le roi Chilpéric et son maire du palais Ragenfred que Charles Martel eut tout d'abord pour adversaires. On fit de bonne heure à Hunald ou Chunald, la réputation d'un traître, parce qu'il avait accueilli Gripon ou Grifon, le plus jeune fils de Charles Martel, que celui-ci avait eu de Swanahilde, fille d'Odilon de Bavière. En mourant, Charles, oubliant un complot que Swanahilde avait tramé contre lui, laissa à Grifon une partie de la Neustrie, de l'Austrasie et de la Bourgogne. Ce testament fut sans effet, et Grifon, pour avoir recherché l'appui de Hunald, devint le type du traître et finit par être attribué pour père à Ganelon, sous le nom de Grifes de Hautefeuille. Pour l'enfance de Grifon, v. Breysig, *die Zeit Karl Martells*, p. 101-102.

[2] P. 57, v. 14 sq. : Richars sera dedrais a keue de somier Ki ocist Loois a l'espée d'acier, Et Renaus Bertelai au pesant eschekier. P. 58, v. 32 sq. : Envoies a Renaut vo parole noncier Qu'il vos rende Guichart, son frere qu'il a chier, Qui vostre fil ocist a l'espée d'acier. P. 82, v. 36 :

droit d'admettre que le nom de Lohier a été introduit à la longue dans une tradition qui l'ignorait et dont les traces subsistent dans le chant des Ardennes plus ancien en ceci que le *Beuves* [1].

L'entrée du roi dans les Ardennes et la défaite de ses troupes m'ont toujours paru un souvenir de l'échec final de l'expédition que Chilpéric et Ragenfred firent contre Charles Martel : ils furent surpris et battus près d'Amblève [2]. Vaincu par les Frisons, en mars 716, Charles s'était réfugié dans la forêt mystérieuse dont les défilés « où les fées conversent »

Quant nos entrepreïmes la mort de Looïs. P. 86, v. 38 sq. : Renaus a maudit l'eure qu'il vit le jor venu Que Looïs perdi le chief desor le bu. — P. 118, v. 37 : Il m'ocistrent mon fil, dont je ai grant damage. Dans la première citation, un trouvère a ajouté la mention de la mort de Bertolais pour essayer d'atténuer la contradiction que lui présentait le texte.

[1] Dans le *Renout van Montalbaen*, le fils du roi est dit Ludvig, c'est lui qui est tué par Renaud à propos d'une partie d'échecs jouée entre Alard et Ludvig. Renaud, fort irrité contre Ludvig qui lui avait reproché le mystère de sa naissance, intervient et tranche la tête au fils de Charlemagne qui venait de le couronner roi. Cette première partie du poème néerlandais me paraît un mélange d'éléments anciens et d'inventions de l'auteur. Le *Beuves d'Aigremont* y fait défaut, et Beuves y est remplacé par un Hues de Dordone neveu d'Aimery de Narbonne et de Heyme le vaillant, le père des quatre fils. Charles au v. 94 décapite Hues de Dordone dans un moment de colère. G. Paris, rendant compte du livre de Matthes, note que dans la *Magus-Saga*, Guichard tue Charlemagne d'un coup de hache parce qu'il a jeté l'échiquier à la tête de Renaud (*Romania*, IV, p. 472, note, cf. p. 475). Mais la confusion de Charles et de Louis s'explique dans la *Saga* parce que Louis était dit roi dans les versions anciennes. Matthes avait relevé les passages cités plus haut. Il en concluait avec raison que le meurtre de Louis, fils de Charlemagne, est plus ancien que celui de Bertholais qui lui a été substitué dans les versions manuscrites françaises. C'était déjà se rapprocher du but. En fait, nos trouvères, une fois résolus à distinguer entre les Fils Aymon, objets de la colère du roi mais échappant à sa cruauté, et ce personnage de Louis dont ils dérivaient en partie, ont dû imaginer des combinaisons très diverses dont la plus simple, la plus conforme à leur conception de la vie féodale, a fini par prévaloir. Les contradictions que nous relevons dans cette partie du texte sont les *témoins* de leurs tâtonnements.

[2] V. *Maugis d'Aigremont*, p. 10. Sans abandonner complètement les vues présentées dans cette introduction au *Maugis*, je m'en écarte aujourd'hui en plusieurs points, comme on pourra en juger dans la suite. Pour les faits historiques je ne peux que renvoyer à l'excellent ouvrage de Breysig. Cf. *Annales Mettenses*, Pertz, I, p. 323.

rendaient le passage dangereux. Sa victoire imprévue était un motif fécond de chants poétiques et de légendes. De même son séjour dans les Ardennes où il s'était d'abord retiré en vaincu, prêtait à des développements sur les souffrances que lui et les siens y avaient endurées. Les moindres incidents suffisaient à l'imagination du barde germain et de ses successeurs gallo-francs pour édifier de longs chants de guerre. Mais un jour vint où l'on ne put comprendre que Charles, c'est-à-dire Charlemagne, puisqu'au second était appliquée toute la légende du premier, eût commencé par être un rebelle, et ce sont ses adversaires que la Chanson de geste nous montre cherchant un asile dans la forêt, y élevant une forteresse, attaquant dans sa marche l'armée du roi et ravageant, pour suffire à leurs besoins, tout le pays alentour.

Il me paraît donc certain qu'il y a dans cette partie des *Fils Aymon* un élément carolingien, mais je crois qu'il y est mêlé à d'autres éléments plus anciens.

Il est tout à fait étrange et contraire à ce respect des liens de parenté qui partout ailleurs domine les personnages et auquel Aymes lui-même cèdera, quand, au siège de Montauban, il emploiera les machines de guerre du roi à lancer dans la place des provisions destinées à ses fils révoltés, il est absolument inexplicable quand on songe au rôle effacé d'Aymes dans tout le poème, que d'un coup il passe au premier plan, de sorte que la seule bataille livrée dans les Ardennes soit celle qu'il conduit contre ses fils. Le trouvère dit bien qu'il les a *forjurés*, mais Aymes, après le combat, est très près de reconnaître qu'il est allé au delà de son devoir. Son attitude envers eux demeure haineuse et outrageante, jusqu'au jour où ils quittent Dordonne avec Maugis. Sous la forme, adoucie à quelques égards, que la légende a prise, l'on entrevoit un père poursuivant avec acharnement ses fils dans les Ardennes.

La trahison d'Hervieux (Hielevius dans le ms. 775) forme un épisode considérable où l'on a quelque peine à ne voir qu'une invention d'un trouvère.

Ces deux premiers chants, pour parler comme Michelant, ou ces deux premières branches des *Fils Aymon*, doivent être examinés d'abord.

Dans sa forme actuelle, le *Beuves d'Aigremont* est le récit

banal, et sans caractère particulier de réalité historique, de la révolte d'un puissant vassal. Beuves est doté par le trouvère d'un fief imaginaire, et il est inscrit dans la parenté des barons illustres : tout cela, on le sent de prime-abord, est pure invention. Son refus de se soumettre à l'autorité du roi est motivé par des raisons puisées au fonds commun de l'épopée. Il commet le meurtre sans excuse. Quel est ce personnage dont le nom effraie ? Autant que les héros des Chansons de geste, il est d'une grandeur épique. De quel droit figure-t-il dans la légende ? Il n'y a point à se laisser tromper par l'appareil de convention et par le milieu féodal. Tout cela n'est que roman. En fait, l'homme doit sa grandeur à la grandeur de son crime : il a tué le fils du roi ; il est le meurtrier dont le nom et l'acte survivent, alors que les raisons et les circonstances de l'acte s'altèrent et s'évanouissent dans le lointain obscur des siècles.

Ces simples remarques m'engageaient à remonter à l'époque mérovingienne où tant de princes ont péri de mort violente ; mais je n'espérais point que le nom lui-même du meurtrier pût me devenir une indication utile. A ma grande surprise, je l'ai retrouvé dans une de ces tragédies atroces qui ont ensanglanté le règne de Chilpéric et de Frédegonde. Bueves ou Buef, pour observer l'orthographe ancienne, est la forme française de *Bobo* ou *Bob* qui est le nom de l'un des deux leudes que Chilpéric chargea de s'emparer par un guet apens de la personne de son fils Chlodovig. Ici je résumerai brièvement les belles pages d'Augustin Thierry.

Le roi, accompagné des ducs Bob et Desiderius, va dans la forêt de Chelles et fait mander son fils pour un entretien secret. A peine arrivé, Bob et Desiderius le prennent par les bras ; on le désarme, on le charge de liens. Puis il est mené devant Frédegonde, questionné, et le quatrième jour conduit à Noisy où il est poignardé. On l'enterre près d'une chapelle, mais Frédegonde fait enlever le corps qui est jeté dans la Marne [1]. Plus tard, après la mort de Chilpéric, le roi Gonthramn voulait donner à son neveu une sépulture honorable. Un paysan se présenta et dit : « O roi, ce que je dis est la vérité

[1] *Récits des Temps mérovingiens*, septième récit, t. II, p. 343-347. Gregor. Turon. v. 40.

même, les faits eux-mêmes le prouveront. Lorsque Chlodovig eut été tué et enterré sous l'auvent d'un oratoire, la reine, craignant qu'un jour il ne fût découvert et enseveli avec honneur, le fit jeter dans le lit de la Marne. Je le trouvai dans les filets que j'avais préparés pour le besoin de mon métier qui est de prendre du poisson. J'ignorais qui ce pouvait être, mais à la longueur des cheveux, je reconnus que c'était Chlodovig. Je le pris sur mes épaules et le portai au rivage, où je l'enterrai et lui fis un tombeau de gazon. Ses restes sont en sûreté, fais maintenant ce que tu voudras. »

Quand on ouvrit le monticule de gazon, on trouva le corps presque intact ; une partie de la chevelure, celle qui posait en dessous, s'était séparée de la tête, mais le reste, avec ses longues tresses pendantes, y demeurait encore attaché. Le roi fit au malheureux prince des funérailles magnifiques. Le corps fut déposé dans la basilique de Saint-Vincent, aujourd'hui Saint-Germain-des-Prés [1].

Dans l'imagination populaire, l'instrument du crime fut évidemment le frank Bob qui avait porté la main sur la personne du prince et dont la complicité dans la trahison était certaine. Quant au nom de Hludovic ou Chlodowig, on sait qu'il est devenu en français Looïs, puis Louis. Or nous avons constaté que le fils du roi est Looïs dans l'histoire des Fils Aymon. L'on a donc, avec autant de sûreté qu'on peut l'obtenir dans une recherche de cette sorte, les éléments essentiels de la légende : le nom de la victime, celui d'un des auteurs principaux du crime, et le fait de la trahison.

Qui ne se fût intéressé à la triste fin d'un jeune prince de cette race illustre de Mérovée pour laquelle les Franks professaient un culte ? Que de malheurs avaient frappé la famille royale ! Les trois fils de Chilpéric avaient successivement péri ; Théodebert était tombé sur le champ de bataille ; Merovig, pour échapper à la colère de son père et à la haine de Frédégonde, s'était fait poignarder par un de ses fidèles ; Chlodovig disparaissait à son tour, et le meurtre de leur oncle Sighebert était présent à tous les esprits. La nation des Franks dut se

[1] *Récits des Temps mérovingiens*, septième récit, p. 351-353. Gregor. Turon. VIII, 10.

sentir atteinte. Qui n'eût exécré le leude frank qui avait donné son concours au crime? Le guet-apens tendu à Chlodovig soulevait l'indignation. Nous ignorons quelle forme prit d'abord le sentiment populaire, comment l'on cessa de compromettre le nom de la reine dans l'abominable affaire, et l'on se borna à flétrir le roi et les traîtres qui avaient été employés; le récit lui-même de Grégoire de Tours est déjà fort empreint des caractères de la légende. Plus tard, quand l'épopée se constitua autour du grand nom de Charlemagne, quand régnèrent les mœurs féodales, l'imagination des trouvères créa un cadre dramatique, conforme pour l'ordre des faits aux habitudes de son temps, où du vieux récit subsistent seulement l'atrocité des actes et le souvenir d'un roi cruel et bas et de son entourage de meurtriers. Sous le Charlemagne du *Beuves d'Aigremont* et par suite des *Fils Aymon*, l'on retrouve ainsi l'odieux Chilpéric [1]. Ainsi s'explique le désaccord persistant que l'on remarque entre Charles et ses barons, ainsi l'on assiste en quelque sorte à la naissance de la Geste des traîtres. La mort de Beuves par le fait de Chilpéric, n'était point donnée par l'histoire, mais il était naturel de la lui imputer comme un acte de vengeance, déloyal dans sa forme, suggéré par des traîtres, excusable du moins dans son motif. Charles se déshonore en autorisant la violation de la foi jurée, mais sa faute a son origine dans l'excès d'un ressentiment légitime. Tout le reste, dans le vieux poème, paraît de prime-abord amplification

[1] M. Rajna, parlant du personnage de Charlemagne dans le *Roland*, explique très bien qu'il dérive d'une conception antérieure à l'histoire des rois mérovingiens et conclut : « En résumé, c'est le roi ou le prince de la tribu antique que nous avons ici devant nous ; ce qui revient à dire que nous nous trouvons en présence d'un roi de tradition épique. C'est par la voie des poèmes que l'image s'est ainsi perpétuée, car l'épopée, héritière comme elle l'est toujours, d'un long passé, et traditionnelle par excellence, si elle teint les âges les plus lointains des couleurs du présent, quand elle représente le présent, le mêle souvent d'éléments fournis par les âges passés. » *Origini dell'Epopea francese*, p. 400-401. Il s'agit surtout des conditions dans lesquelles le pouvoir du roi s'exerce. On peut également admettre que le type du roi se soit diversement modifié suivant le caractère individuel des rois que la poésie rencontrait sur sa route. Il y a un abîme entre le noble Charlemagne du *Roland* et le roi des *Fils Aymon*.

de thèmes usés : première guerre du roi contre les vassaux qui soutiennent Beuves, puis une seconde guerre que le trouvère n'a même pas le courage de conter. Une part de plus en plus grande sera faite à la famille d'Aymes, à ces jeunes chevaliers qui vont à leur tour subir l'épreuve de la dureté cruelle du roi.

J'ai dit plus haut que dans l'histoire Bobo ne meurt point par le fait de Chilpéric ; une telle fin n'aurait rien d'invraisemblable, car, dans le monde mérovingien, le traître est souvent châtié par celui-là même qui a profité de sa félonie. Mais si l'on étudie jusqu'au bout la vie du complice du roi et de Frédegonde, l'on rencontre des raisons de compléter la conclusion qui précède. *Bob* ou *Bobo* n'est qu'un surnom de Bodegisile, fils de Mummolenus de Soissons [1]. Ce n'est pas un personnage ordinaire, Grégoire le qualifie de *magnifique* et il devait sûrement à sa faveur auprès de Frédegonde et de Chilpéric l'honneur d'accompagner au titre de *paranymphe* leur fille Rigunthis dont les fiançailles avec Reccarède et le voyage à travers la Gaule forment un si curieux épisode où l'on trouve les traits les plus caractéristiques de la barbarie franque [2]. Le cortège s'arrêta à Toulouse, et nous savons seulement que Bodegisile avait été suivi par sa femme. Mais il n'est fait aucune mention de son séjour dans cette ville où Rigunthis finit par demeurer, n'ayant aucune envie d'aller chez les Goths, et prêtant l'oreille aux plaintes de ses compagnons de voyage : « Ils se disaient très fatigués de la route, alléguaient la misère de leurs vêtements, leurs chaussures déchirées, l'état des harnais des chevaux et des chars eux-mêmes qui étaient tout disloqués. C'était en effet sur des chariots qu'ils avaient fait le voyage [3]. » On croirait entendre les barons de Charlemagne refusant de le suivre dans une guerre nouvelle.

[1] V. Gregor. Turon. V, 40; VI, 45 ; X, 2.

[2] Erant autem cum ea viri magnifici, Bobo dux, filius Mummoleni, cum uxore, quasi paranymphus ; Domegiselus et Ansovaldus ; majordomus autem Waddo, qui olim Santonicum rexerat comitatum ; reliquum vero vulgus super quatuor millia erat. Gregor. Turon. V, 45. Le bon évêque compare cette troupe aux animaux destructeurs dont parle le prophète Joel, I, 4.

[3] Gregor. Turon. VII, 9.

L'on retrouve Bodegisile, fils de Mummolenus, avec Grippo et Evantius d'Arles, dans une députation qui, après la mort de Chilpéric, paraît avoir été envoyée par Childebert à l'empereur Maurice qui se trouvait à Carthage. Pendant que les députés attendaient d'être reçus de lui, un serviteur d'Evantius vola un marchand. Celui-ci vint plusieurs fois au logement des Franks, demandant son bien, mais sans rien obtenir. Un jour il rencontra son voleur sur une place, le prit par le vêtement en lui disant qu'il le lâcherait seulement s'il lui rendait ce qu'il lui avait pris. Le Frank ne pouvant se dégager, tue le marchand d'un coup d'épée et rentre au logis. Les envoyés dormaient après leur repas. Quand le chef (*Senior*) de la ville apprit ce qui s'était passé, il réunit ses soldats et, suivi du peuple en armes, vint au logement des Franks. Tirés de leur sommeil, ils étaient tout surpris. Le chef des habitants les engage à déposer leurs armes, et à se rendre auprès de lui pour examiner en commun le crime qui avait été commis. Très effrayés, ne sachant de quoi il s'agissait, ils demandent qu'on leur promette la sûreté s'ils sortent sans armes. Les habitants prêtèrent un serment que l'impatience les empêcha de respecter. A peine Bodegisile est-il sorti qu'ils le frappent à coups d'épée et de même Evantius. Mais Grippo s'arme, et entouré de ses serviteurs va à la rencontre des Carthaginois. Il proteste contre le meurtre de ses compagnons, tués sans motif quand ils étaient venus pour assurer la paix avec l'empereur. Le préfet de la ville intervient alors, calme les esprits, et conduit Grippo à l'empereur. Celui-ci manifeste une vive indignation et promet que les coupables seront punis suivant ce qu'en décidera le roi Childebert [1].

Ces événements eurent pour conséquence que Childebert envoya une armée en Italie. Avant d'arriver aux Alpes les divers corps qui la composaient, pillèrent et tuèrent tout le long du chemin, comme s'ils eussent été en pays ennemi. La résistance des Lombards, la famine et la maladie obligèrent les Franks à revenir après une campagne malheureuse de trois mois [2]. Finalement l'empereur Maurice envoya à Childe-

[1] Gregor. Turon. X, 2.
[2] Gregor. Turon. X, 3.

bert douze de ceux qu'il jugeait avoir trempé dans le meurtre des députés, lui laissant le choix de les mettre à mort ou d'accepter une rançon de trois cents pièces d'or pour chacun. Mais le roi frank refusa de les recevoir, donnant pour raison qu'il ignorait si c'étaient les vrais coupables, qu'on lui avait tué des hommes libres et que peut-être on lui présentait des esclaves. Les choses en restèrent là[1].

Bobo est donc réellement mort victime d'un guet-apens que les Franks ont pu imputer à l'empereur lui-même, et sa mort a été suivie d'une grande guerre. Ces événements, dont un aride sommaire affaiblit l'importance, avaient ébranlé l'Occident. Ils se modifièrent dans les souvenirs des peuples, et l'on en vint à croire que c'était auprès du père de Chlodovig que Bobo, couvert par un sauf-conduit, se rendait quand il fut tué contrairement à la foi jurée. Le second crime semblait la suite logique du premier. La concentration de la légende se faisait tout naturellement autour du roi, et à partir du règne de Charlemagne, quel trouvère eût songé à l'empereur byzantin auprès duquel Bodegisile et ses compagnons avaient été envoyés à Carthage?

Le personnage du fils de Mummolenus grandit à mesure qu'on le connaît mieux. L'on ne voit d'abord en lui qu'un leude capable de s'associer aux crimes de Frédegonde ; c'est maintenant un des principaux ducs du roi, c'est l'homme de confiance auquel on remet Rigunthis ; il succombe enfin dans des conditions qui révoltèrent justement les Franks et provoquèrent l'explosion d'une grande guerre. Son crime, sa faveur et sa mort le placent au premier rang parmi les chefs de la nation franque et il peut entrer dans l'épopée primitive dont l'admiration va d'emblée à ceux qui dépassent l'ordinaire par la grandeur de leurs actes mauvais ou bons et surtout par le bruit qui s'est fait autour de leurs funérailles.

Mais les données de l'histoire se transforment en poésie par une élaboration particulière et complexe où les éléments dramatiques seuls survivent, où les parties tendent à se subordonner à l'unité de l'ensemble, où, par une influence latente, l'œuvre reflète la pensée et les mœurs de sa date. Dans le

[1] Gregor. Turon. X, 4.

Beuves d'Aigremont la diversité des rédactions révèle les tâtonnements des trouvères sans cependant nous permettre de remonter à une forme plus ancienne que celles qui nous sont parvenues.

L'on conjecture seulement un cadre primitif où Beuves et Looïs représentent Bobo et Hludovig, où Beuves périt dans un guet-apens imputé au roi père de Looïs et non plus à l'empereur Maurice. La guerre, donnée par l'histoire, fut probablement transposée de bonne heure à la suite du meurtre de Looïs. Après la mort de Beuves, elle devenait dès lors une sorte de réplique destinée à s'amoindrir. Le roi, relevé de toute part à la mort de son fils, mais responsable de celle de Beuves, garde son caractère historique.

Entre les éléments mérovingiens du *Beuves d'Aigremont* et la branche suivante, le trouvère n'a imaginé d'autre lien que la protestation de Renaud, qui, insulté par le roi, lui rappelle et lui reproche le meurtre de son oncle Beuves. Ce n'est qu'un artifice, car du premier récit rien ne se continue dans le second[1]. D'où est donc venue la pensée de faire du *Beuves d'Aigremont* l'introduction du long poème ? La pure juxtaposition de deux légendes n'est pas admissible ; il est nécessaire ou bien qu'elles dérivent d'un fond commun ou que tout au moins quelque trait d'une ressemblance qui s'est effacée avec le temps, ait engagé d'abord à les réunir.

L'on est embarrassé pour définir le mode de formation des légendes aux époques d'intuition vive et d'imagination puissante. Le phénomène physique qui en donne le mieux l'image semble d'abord celui de la cristallisation, où l'on voit les molécules s'agréger autour d'un noyau primitif. Mais la liberté et la fécondité de l'invention humaine débordent les formules mécaniques empruntées à la science. Il ne s'agit même plus d'un travail analogue à celui dont la géologie nous donne le tableau, de couches successives s'accumulant. Le procédé est plutôt comparable à l'art du tisserand qui, de fils divers, forme sa trame et sur ce fond dessine des ornements et des person-

[1] Plus tard on supposera que l'un des principaux personnages des *Fils Aymon*, Maugis, est fils de Beuves. Déjà, par ce même besoin d'unité, l'on avait présenté Renaud et ses frères comme neveux du duc d'Aigremont.

nages, prenant çà et là dans son souvenir. Là on constatera une simple superposition, ailleurs un entre-croisement où apparaissent à la fois des éléments de date très différente. La recherche des origines d'une légende peut donc être entravée par mille obstacles, sans parler des parties perdues ou volontairement sacrifiées. On sent que de simples analogies peuvent faire illusion. Il convient néanmoins de ne renoncer à l'enquête qu'en vrai désespoir de cause, car cette enquête même est un premier pas vers la vérité. Dans ce sentiment, nous nous hasardons encore à démêler dans Grégoire de Tours les origines d'une partie de la légende des Fils Aymon.

Le second fils de Chilpéric, Merovig, en épousant Brunehilde, la veuve de son oncle Sighebert, avait encouru la colère de son père et la haine de Frédegonde. Le châtiment fut sévère. Le jeune prince, tonsuré, ordonné prêtre par force, fut envoyé, avec une escorte, au couvent de Saint-Calais. A la même époque se trouvait à Tours un personnage dont nous aurons à nous occuper encore, le duc Gonthramn Bose, c'est-à-dire le Mauvais. «Germain d'origine, il surpassait en habileté pratique, en talent de ressources, en instinct de rouerie..... les hommes les plus déliés de la race gallo-romaine.» Ce n'était pas la mauvaise foi brutale des Franks, ses contemporains, «c'était quelque chose de plus raffiné et de plus pervers en même temps, un esprit d'intrigue universel et en quelque sorte nomade, car il allait s'exerçant d'un bout à l'autre de la Gaule[1].» On lui imputait une part de responsabilité dans la mort de Théodebert[2] et il avait dû, après la mort de Sighebert, chercher un asile avec ses deux filles dans la basilique de Saint-Martin[3]. Quand il apprit le traitement infligé à Merovig, il conçut immédiatement le projet d'en tirer parti, et adressa secrètement au fils de Chilpéric le sous-diacre Riculf, pour l'engager à venir le rejoindre à Tours. Merovig, qui venait d'être délivré par Gaïlen, un de ses fidèles, se rendit aussitôt à l'invitation de Gonthramn. Mais celui-ci, ayant sa confiance, se hâta d'en abuser. Tout d'abord il se mit d'ac-

[1] Aug. Thierry, *troisième Récit*, t. II, p. 77-78.
[2] Gregor. Turon. IV, 51.
[3] Id. *Ibid.*

cord avec Frédegonde et tendit à Merovig un piège dont le hasard seul le sauva[1]. — Nous reviendrons sur tout ceci à propos de la trahison dont les Fils Aymon sont l'objet à Vaucouleurs. — Chilpéric, après avoir renoncé à arracher violemment Gonthramn de la basilique, avait exigé qu'il jurât de n'en point sortir à son insu. Le Mauvais s'en tira par un serment équivoque, et obtint de Merovig que tous deux quitteraient Tours ensemble. Le jeune prince désirait, en effet, revenir auprès de Brunehilde, et l'aventureux Gonthramn espérait sans doute qu'en pays austrasien, avec un roi enfant, et la faveur de l'époux de la reine-mère, il serait à l'abri de la rancune de Chilpéric et s'élèverait en influence et en dignité. Aucun indice n'autorise à admettre que le départ de Tours ait été machiné avec Chilpéric. Gonthramn apparaît ici l'auxiliaire de Merovig, que son intérêt n'était pas de trahir en ce moment. Ils recrutèrent une bande de plus de cinq cents cavaliers et partirent, mais arrivés sur le territoire d'Auxerre, ils furent attaqués par Erpoald, gouverneur du pays pour le roi Gonthramn. La troupe fut dispersée, et Merovig, fait prisonnier, put se réfugier dans la basilique de Saint-Germain d'où, au bout de deux mois, il parvint à s'échapper. Le roi Gonthramn infligea une grosse amende à Erpoald pour n'avoir pas su garder son prisonnier[2].

Nous ne savons rien du rôle de Gonthramn-Bose en tout ceci. Il dut fuir avec une partie des cavaliers. Plus tard, on le voit revenir à Tours, y reprendre ses filles de vive force, et les conduire à Poitiers où il les laisse d'abord dans la basilique de Saint-Hilaire, bien que Chilpéric fût venu dans cette ville qui appartenait à Childebert, pour en chasser les hommes de son neveu[3]. Puis il se retire auprès de Childebert, mais revient encore chercher ses filles. Il les emmenait avec lui, quand Dracolen, un des leudes de Chilpéric, le rencontre. Gonthramn et les siens se préparaient à se défendre, et Gonthramn envoie un de ses hommes vers Dracolen : « Va et dis-lui : Tu sais qu'il y a eu accord entre nous, je te prie donc de ne pas me

[1] Gregor. Turon, V, 14.
[2] Gregor. Turon. V, 14.
[3] Gregor. Turon. V, 25.

barrer la route. Prends tout ce que tu voudras de ce que j'ai, mais qu'il me soit permis, ainsi dépouillé, de me rendre avec mes filles où je voudrai. » Mais celui-ci, vain et léger : « Voici la corde avec laquelle ont été liés d'autres coupables que j'ai menés au roi ; avec elle celui-ci sera lié aujourd'hui et conduit en prison. » Il dit, presse son cheval à coups d'éperon, et va vers lui d'une course rapide. Il lui porte un coup de lance, mais sans effet parce que le bois se brise et que le fer tombe à terre. Mais Gonthramn se voyant en péril de mort, invoque le nom de Dieu et la vertu de saint Martin, allonge sa javeline et atteint Dracolen à la gorge. Il le tenait ainsi soulevé au-dessus de son cheval, quand un de ses amis l'achève d'un coup de lance dans le côté. Ses compagnons prennent la fuite, le corps est dépouillé, et Gonthramn reprend librement son voyage avec ses filles [1]. Il se retira sans doute sur les terres de Childebert.

Grégoire raconte ici des faits contemporains tels qu'ils lui sont rapportés, et le caractère épique de cette page, si intéressante à bien des points de vue, est dû à la vérité de la scène. Tout cela deviendra motifs épiques, soit, mais ne l'a pas été d'abord. — Gonthramn ici ne mérite pas son surnom : c'est un père dévoué et un sage et vaillant guerrier. De quelques années le chroniqueur ne parle plus de lui ; nous le retrouverons mêlé à une formidable intrigue, s'y abandonnant à tous ses mauvais penchants et finissant par expier cruellement ses fautes.

Merovig avait cherché vainement un asile à Metz auprès de Brunehilde que les chefs austrasiens empêchèrent de l'accueillir. Il errait de village en village à travers la Champagne rémoise [2], marchant la nuit, se cachant le jour. Son père, toujours implacable, l'avait inutilement cherché à Tours, où il tint la basilique bloquée, de sorte que les fidèles n'y pouvaient entrer [3]. Il revint vers le Nord et l'on imagina un piège qui nous paraît grossier mais qui réussit. Des gens de Thérouanne vinrent demander à Merovig de se rendre chez eux,

[1] Gregor. Turon. V, 26.
[2] Gregor. Turon. V, 14 *in fin.*
[3] Gregor. Turon. V, 19.

lui promettant qu'ils abandonneraient son père et se soumettraient à lui. Ambitieux et d'ailleurs ne sachant plus que devenir depuis que les Austrasiens l'avaient repoussé, Merovig, accompagné de quelques hommes courageux qui lui étaient demeurés fidèles, partit pour Thérouanne. La trahison l'y attendait. Arrivé dans cette région alors sauvage, il rencontre non des partisans mais des hommes qui ne dissimulent plus leur projet. On l'enferme dans une maison de campagne ; des gardes en occupent toutes les issues, et des émissaires courent avertir le roi. Celui ci se met aussitôt en route. Mais son fils, se voyant prisonnier, et craignant que la vengeance de ses ennemis ne lui fît subir trop de supplices, avait déjà obtenu de Gaïlen, son frère d'armes, qu'il lui donnât la mort[1].

[1] Gregor. Turon. V, 19 (*in fin.*) : Vocato ad se Gaileno familiari suo, ait : Una nobis usque nunc et anima et consilium fuit : rogo ne patiaris me manibus inimicorum tradi; sed, accepto gladio, inruas in me. Quod ille nec dubitans, eum cultro confodit. Adveniente autem rege, mortuus est repertus. Exstiterunt tunc qui adsererent verba Merovechi, quae superius diximus, a regina fuisse conficta; Merovechum vero ejus fuisse jussu clam interemtum. Gailenum vero adprehensum, abscissis manibus et pedibus, auribus et narium summitatibus, et aliis multis cruciatibus adfectum, infeliciter necaverunt. Grindionem quoque, intextum rotae, in sublime sustulerunt : Gucilionem, qui quondam comes palatii Sigiberti regis fuerat, abscisso capite interfecerunt. Sed et alios multos qui cum eodem venerant, crudeli nece diversis mortibus adfecerunt Loquebantur etiam tunc homines, in hac circumventione, Egidium episcopum et Guntchramnum Bosonem fuisse maximum caput; eo quod Guntchramnus Fredegundis reginae occultis amicitiis potiretur pro interfectione Theodeberti ; Egidius vero, quod ei jam longo tempore esset carus.

Je noterai d'abord que le nombre des compagnons de Merovig qui sont désignés par leur nom est de *trois*, alors que les fidèles des Fils Aymon dans les Ardennes finissent par être réduits à *trois*. — Gaïlen. Dans son livre sur les *Reali di Francia*. M. Rajna rencontrant le nom de Gaïlone dans les généalogies, se demande s'il n'a pas été inventé par le prosateur : « dans les *Reali* ce personnage devient l'ancêtre (capostipite) de cette troupe innombrable de traîtres qui envahissent nos romans, surtout ceux où il s'agit de Renaud. L'auteur explique sans grand peine comment la race perverse se trouva tellement multipliée au temps de Charles : *Ces fils de Gaïlone eurent plus de soixante-dix enfants entre légitimes et bâtards.* (VI, 71). » Pio Rajna, *I Reali di Francia*, Bologna, 1872, p. 280. L'auteur des *Reali* qui disposait d'anciens textes français aujourd'hui perdus, a pu rencontrer un Gaïlen qualifié de traître en raison et de son acte et du supplice qui lui fut infligé. L'altération elle-même du mot paraîtra insignifiante à qui a feuilleté les *Reali*.

Dans cette lugubre tragédie qui nous ramène bien près des Ardennes, nous rencontrons un père impitoyable, poursuivant son fils. Si dans le récit de Grégoire de Tours l'escorte est dispersée par un autre que Chilpéric, ce détail, de nature insignifiante, devait être négligé par la légende. Nous avons, d'autre part, un guet-apens, où l'on peut, sans grand effort, voir la première esquisse de la tentative de trahison d'Hervieux voulant livrer Montessor à Charles. Aymes et Hervieux sont le dédoublement du personnage de Chilpéric, et, si l'on y regarde de près, entre le nom d'Hervieux (Hervix, Hervieus et, dans le ms. 775, Hielevius) et celui du roi franc, Hilperik, Hilpericus, l'on reconnaît une parenté possible. Les trouvères lisaient ou se faisaient lire les Chronique latines et altéraient, sans s'occuper des règles de la phonétique, les noms qu'ils y trouvaient. D'un autre Chilpérik n'ont ils pas fait d'abord un Hildérik, pour le métamorphoser en Heldri, Heudri et finalement Landri ?

L'on discerne donc sous le *Beuves d'Aigremont* et la première partie des *Fils Aymon* les restes de chants consacrés aux malheurs de deux jeunes princes, fils du roi Chilpéric, chants sans doute nés en Austrasie, car les Franks de cette région ne pouvaient ressentir que du mépris pour les crimes qui ensanglantaient la cour du roi de Neustrie. Le premier de ces chants n'a subi d'autre altération que celles qui résultaient nécessairement de la transposition à une époque plus récente et profondément différente de faits et de personnages empruntés aux temps confus et barbares des premiers Mérovingiens. Du *Beuves d'Aigremont* s'étend sur tout le poème une couleur archaïque et sombre. Elle est souvent en contradiction avec les mœurs et les caractères des personnages qui se meuvent dans le cadre définitivement tracé par les trouvères, lorsqu'ils ont mis en œuvre les légendes primitives et créé de toutes pièces la Chanson de Geste qui nous est parvenue.

Le second de ces chants se terminait dans la région des Ardennes par la mort de Mérovig, et flottait encore, de plus en plus indécis, dans le souvenir populaire, quand un trouvère eut l'idée d'en utiliser les données en les associant à un fragment détaché des *Enfances* de Charles Martel. Il trouvait des traits communs, la poursuite par le roi et le lieu des évé-

nements, la forêt, conservés sans doute en une forme épique. Il entrelaça les deux éléments mérovingien et carolingien en un chant dont la version actuelle des *Fils Aymon* a conservé ce qui seul méritait de durer, l'intensité dramatique des situations et des caractères.

J'ignore si par une étude plus étendue, plus pénétrante et surtout plus heureuse que celle dont les *Fils Aymon* ont été jusqu'ici l'objet, l'on découvrira un jour un personnage du nom d'Aymes, père de quatre fils dont les malheurs, suite de leur révolte contre le roi, auraient fourni aux remanieurs de l'épopée antique le canevas sur lequel ils ont dessiné en s'inspirant des légendes éparses dans le souvenir des peuples ; mais il me semble démontré, dès à présent, que dans Grégoire de Tours, sous la forme semi-historique, semi-légendaire qui est propre à ses récits, nous avons rencontré deux jeunes princes qui, poursuivis par la haine impitoyable de leur père, sont bien ces Fils Aymon dont la destinée, pendant des siècles, a ému les âmes et nous intéresse encore aujourd'hui.

Il est vrai que le sort de l'un d'eux s'accomplit dans le *Beuves d'Aigremont*, où la qualité de fils de roi et son nom le rendent si reconnaissable ; mais en adaptant à son plan le chant ancien propre à Merovig, l'arrangeur n'a pu échapper à l'influence de la donnée commune aux deux récits primitifs : il savait conter les malheurs de Fils injustement proscrits, traqués comme des bêtes fauves, trahis. En réalité, seule cette qualité de Fils a persisté. Les Fils Aymon ? peut-on imaginer désignation plus vague ? Qu'est ce duc Aymes, dont le trouvère fait un frère de ce Beuves ou Buef que nous avons pu identifier et des héros de l'épopée, Doon de Nanteuil ou Gérard de Roussillon ? Il est là pour représenter un des deux aspects du personnage de Chilpéric à la fois roi et père, celui qui dans le Mérovingien choque le plus, mais qui dans le vassal fidèle s'ennoblit et devient une source d'intérêt.

Dans l'état où la Chanson nous est parvenue, la haine de Charles contre les Fils Aymon, cette haine furieuse et entêtée dont tous s'étonnent autour de lui, cette résolution implacable de voir en eux des ennemis auxquels il ne peut pardonner, ne sont pas suffisamment motivées. La mort de Berthelot ! mais

on sent très bien que l'on a là un artifice de composition, auquel aucun des personnages n'accorde une importance proportionnée à la violence des passions du roi, à l'âpreté qu'il met à poursuivre ceux qu'il appelle ses ennemis. De même la déloyauté du caractère, l'emploi constant qu'il fait des traîtres, l'obligation qu'il imposera au roi de Bordeaux de lui livrer des barons dont ce prince n'a qu'à se louer, dont l'un a épousé sa sœur, tout cela n'a aucun sens si l'on ne se reporte aux temps où le titre de roi n'était que la parure d'un chef de horde, où dans la famille de ce chef plus que dans celle des Atrides, régnaient des haines impitoyables, où le sang était versé sans remords, où le moindre soupçon paraissait autoriser d'abominables supplices, sans aucun respect de l'âge, du sexe et de la parenté ; où trahir et mentir à sa foi étaient d'usage courant[1].

Les Fils Aymon sont donc une réplique, si l'on veut bien passer un terme emprunté à l'histoire de l'art, des fils de Chilperic, et le Charles qui les persécute, une réplique du vieux mérovingien, aussi astucieux que cruel, de Chilpéric. Le relief de ces types originaux était si puissant que l'usure des siècles n'a pu l'émousser.

Dans ce qui précède, j'ai admis que pour une part le séjour des Fils Aymon dans les Ardennes est mêlé d'éléments tirés de la légende de Charles Martel. L'on retrouve ce grand personnage historique dans les faits qui suivent.

M. Longnon a établi un premier lien entre la Chanson des Fils Aymon et l'histoire en démontrant que le roi Yus, Ys ou Yon du poème est le roi Eudes d'Aquitaine qui lutta alternativement contre Charles Martel et les Sarrasins[2]. Le sou-

[1] C'est vérité banale. Rappelons seulement quelques faits relatifs à Chlodovig : sa maîtresse est empalée ; sa mère, la reine Audovère, est mise à mort ; sa sœur Basine est violée par les hommes de Frédégonde avant d'être envoyée au couvent. Gregor. Turon., V. 40.

[2] La belle étude de M. Longnon sur *les Quatre Fils Aymon* est dans la *Revue des Questions historiques* de janvier 1879, p. 173-196. Paulin Paris avait vu, dans les aventures de Renaud, en Gascogne, une sorte de contrefaçon du chant des Ardennes, et il attachait un grand intérêt à cette hypothèse d'un double récit de la même tradition (*Histoire littéraire*, t. XXII, p. 688-689). M. Longnon, qui a si bien démontré que Charlemagne, dans cette partie méridionale des Fils Aymon, représente

venir des victoires de Toulouse et de Poitiers s'est conservé dans l'histoire des Fils Aymon.

Je suis obligé, pour la clarté, de reprendre les faits d'un peu plus haut.

Charles venait de s'échapper de la prison de Plectrude, la veuve de son père. Les Neustriens, conduits par leur roi Chilpéric et Ragenfred, son maire du palais, envahissaient l'Austrasie par l'Ouest pendant que leur allié, Ratbod, le duc païen des Frisons, l'envahissait par le Nord. Charles, autour duquel un parti s'était formé, voulut arrêter Ratbod, mais fut battu et rejeté dans l'Ardenne. Chilpéric et Ragenfred marchèrent sur Cologne, et Plectrude, pour empêcher la prise de la ville, dut leur livrer ses trésors et reconnaître la royauté de Chilpéric. Celui-ci revenait en Neustrie, quand, à Amblève, près de Malmédy, à l'entrée de la forêt des Ardennes, il fut surpris et battu par Charles. L'annaliste de Metz donne de cette affaire un récit qui semble une page détachée d'une Chanson de Geste. Une grande armée couvrait la plaine où est située Amblève. A l'heure du repas l'armée de Chilpéric se reposait, comme la saison d'été l'y invitait, dans ses tentes et sous les ombrages. Pendant que Charles, du sommet d'une hauteur voisine, contemplait ce spectacle, un de ses guerriers vient à lui et le prie de lui permettre de s'élancer seul sur les

Charles Martel, et que le roi Ys n'est autre que le roi Eudes d'Aquitaine, a eu raison de dire que l'opinion de Paulin Paris doit être complètement abandonnée. M. Pio Rajna estime qu'il y a lieu de reconnaître, dans les idées de Paulin Paris, un fond de vérité : « La phase Ardennaise, comparée avec l'Aquitaine, peut vraiment prétendre à une plus grande antiquité, non par les raisons que P. Paris exprime, mais pour d'autres qu'il avait, on le comprend, au fond de sa pensée. L'ordonnance elle-même du récit, les faits qui le constituent, les caractères, les sentiments, ont une empreinte plus primitive. Et j'ajouterai que les lieux mêmes où est placée l'action ont pour moi beaucoup de valeur ; les Ardennes étaient familières à l'épopée avant que celle-ci eût mis le pied en Aquitaine. Qu'importe que la phase Aquitaine remonte au temps de Charles Martel ? Il en résultera simplement que l'autre phase, que le protagoniste s'appelât alors Renaud ou autrement, remonte encore plus haut, jusqu'à pénétrer dans le cycle mérovingien. » *Origini dell'Epopea francese*, p. 293-294. On verra que je prends une position intermédiaire, et que, d'après moi, l'épisode des Ardennes a un fond mérovingien sur lequel s'est greffée une partie de l'histoire poétique de Charles Martel.

ennemis afin de porter dans leur camp le désordre et l'effroi. Charles consent. Aussitôt le guerrier se précipite à travers l'armée éparse de Chilpéric, l'épée à la main. Tout en criant que Charles arrive, il s'efforce de revenir sur la lisière du camp. Il abat tous ceux qu'il rencontre. Les Neustriens se rassemblent de toutes parts; ils veulent tuer l'audacieux agresseur, mais celui-ci hâte sa course pour se retrouver en sûreté auprès de son chef. Mais Charles a réuni ses compagnons et leur a fait prendre les armes. A leur tête il s'élance à son tour pour délivrer son champion, il combat vaillamment et met en déroute l'armée ennemie, qui est poursuivie jusque dans Amblève. Le roi Chilpéric avait gagné la plaine où les Austrasiens, trop peu nombreux, ne pouvaient le suivre. Charles renvoie ses prisonniers sans leur faire aucun mal, se bornant à recueillir les dépouilles de l'ennemi [1].

L'Annaliste reproduit ici un chant épique. La bataille a lieu dans la forêt dont le trouvère rappelle avec tant d'insistance le mystère et les périls dans le passage des *Fils Aymon* où nous avons rencontré l'écho de ces faits qui se passèrent en l'année 716.

L'année suivante, Charles vainquit les Neustriens en bataille rangée à Vincy, dans le pays de Cambrai. Les pertes des Franks, dans cette rencontre, furent telles, de part et d'autre, que plus d'un siècle plus tard, Hincmar en rappelait le souvenir à propos de la bataille de Fontenay [2]. C'est le moment glorieux des *Enfances* de Charles, et la légende, dédaignant les Neustriens vaincus, sanctionnait le triomphe du grand chef austrasien en transformant ses deux adversaires, Chilpéric et Ragenfred, en deux traîtres, Heudri et Rainfroy.

Pendant que Charles se faisait un roi mérovingien à lui, Clotaire, obligeait Plectrude à reconnaître son autorité, et châtiait les Saxons et les Frisons, Chilpéric et Ragenfred obtenaient l'alliance d'Eudes, roi d'Aquitaine. Eudes vint, en

[1] Breysig, *Op. l.* p. 114-115. V. *Ann. Mett.* Pertz, I, p 323. L'Annaliste place cette rencontre pendant la marche de Chilpéric sur Cologne. De même dans le poème, les Français sont attaqués dans leur marche sur Montessor.

[2] *Contin. Fredeg.* c. 106. nimia caede collisi sunt. — Hincmar, epistola X, c. 1.

effet, à leur secours, mais, soit qu'il eût marché trop lentement, soit que Charles, par une manœuvre habile, l'eût séparé de ses alliés, il n'était pas avec eux à Soissons quand l'Austrasien les attaqua et les mit en déroute. Ragenfred s'enfuit vers le Nord, toujours poursuivi par les partisans de Charles. Sur les terres du couvent de Saint-Wandrille[1], il se saisit d'un cheval et courut d'une traite jusqu'à Devinna (Pont-de-l'Arche), près de Rouen. L'on se sent en pleine légende épique, et il m'a toujours paru que ce cheval, trouvé si à propos et dont la vigueur infatigable oblige les Franks de Charles à abandonner la poursuite du fugitif, était destiné à passer définitivement dans l'épopée, à devenir Bayard, le cheval *faé*, le bon « destrier courant ».

Ragenfred se rendit ensuite à Angers où il fut plus tard assiégé par Charles qui finit par lui laisser la ville et se contenta de garder son fils en ôtage. Chilpéric avait rejoint Eudes. Charles les poursuivit jusqu'à Orléans, mais le roi d'Aquitaine put se retirer dans ses domaines, emmenant avec lui Chilpéric et ses trésors. En 720, Charles obtint qu'Eudes lui rendît le roi, mais il n'est pas question des trésors.

J'ai dit plus haut que dans la version considérée pour l'ensemble comme la meilleure et que je réédite, la soudure entre le *Beuves d'Aigremont* et les *Fils Aymon* est imparfaite. Dans d'autres versions, les Fils Aymon sont vigoureusement poursuivis après la mort de Bertholais, et dans l'une qui est conservée par plusieurs manuscrits, Allard, Guichard et Richard tombent aux mains de Charlemagne qui les fait jeter dans sa chartre. Maugis intervient et les délivre. Je serais assez disposé à considérer cet épisode comme une pure interpolation, si, dans la suite, Charlemagne ne revenait plusieurs fois sur le fait. D'abord quand il déclare sa haine pour Maugis :

> Et voir plus has Maugis, ce vos di par verté,
> Que jo ne fac nul home ki de mer[e] soit né.
> Le fil Aymon m'a i de ma cartre jeté [2].

[1] *Gesta abb. Fontanell.* c. 3. Cf. Breysig, *op. l.* p. 31.
[2] P. 138, v. 32 sq.

Et plus loin :

S'or avoie Renaut dedens ma prison mis
Et Aallart l'aîné et Guichart autresi,
Si l'eüsse sor sains et juré et plevi
Ke jo les garderoie desi a le matin,
Si les aroit enblés ains mienuit Maugis [1].

Et il y revient en employant à peu près exactement les mêmes termes, quand il demande que l'un de ses Pairs se charge de pendre Richard [2].

Renaud, de son côté, voyant revenir Maugis, s'écrie :

Onques mais ne failli Maugis a nul de nos,
Tant fussom enfermé en parfonde prison [3].

Ce passage est tout aussi significatif que les premières paroles de Charlemagne : l'allusion porte sur un fait qui a eu lieu réellement. Or, comme le manuscrit lui-même de la version ancienne a été établi dans des conditions particulières que j'avais signalées déjà et sur lesquelles je reviendrai quand je décrirai les manuscrits que j'ai spécialement étudiés, l'absence dans cette version d'un épisode ne prouve pas que sous une forme ou sous une autre il n'ait point fait partie de la légende ancienne. L'on est donc obligé de reconnaître qu'il y a là entre l'histoire propre de Charles Martel et celle des Fils Aymon une ressemblance, et que l'emprisonnement, dans les deux cas, précède la fuite dans les Ardennes. Peu importe que Charles Martel ait été prisonnier de Plectrude et non de Chilpéric. La légende ne lui connaît qu'un adversaire, le *roi*, ce Chilpéric dont le nom, identique à celui du père de Mérovig et de Chlodovig, devait entraîner la confusion définitive de deux époques, la fusion d'éléments de date très différente et la métamorphose de Charles Martel, le maire du palais auquel Chilpéric préférait Ragenfred (le traître Rainfroy), en un chevalier dont un roi injuste et mal conseillé méconnaît la loyauté, Renaud de Montauban.

[1] P. 214, v. 16 sq.
[2] P. 269, v. 25 sq.
[3] P. 258, v. 16.

J'insisterai sur ce point de vue, car je crois qu'ici nous atteignons une certitude solide. Ce second Chilpéric était très coupable aux yeux des Austrasiens. Il refusait d'accepter pour maire du palais le chef dont ils étaient fiers, le fils de Pepin, l'héritier de la grande race autour de laquelle ils se groupaient; il avait par sa résistance provoqué une terrible guerre civile d'où il était sorti vaincu et humilié, mais qu'on ne lui pardonnait pas. Les chants épiques, on le sait, se sont inspirés de ce sentiment dont l'intensité fut en raison des pertes que leur victoire coûtait aux Austrasiens. Quel est le tort de Charlemagne, du *roi* de la Chanson de geste? Il voit, de parti pris, des ennemis dans Renaud et ses frères et il refuse leur service. Le conflit entre un roi et un maire du palais dont il redoutait la puissance, se transforme dans l'épopée, et le représentant de Charles Martel est un jour un vaillant vassal, que les exigences du roi contraignent à la rébellion, mais qui, toujours pénétré de ses devoirs de fidélité, demeure un modèle de loyauté chevaleresque, notre Renaud. L'enthousiasme des Austrasiens pour leur glorieux chef est la source des sympathies dont d'un bout à l'autre le personnage de Renaud est entouré ; et ceux qui conseillent au roi de le combattre sont des traîtres, de même que Ragenfred, rival de Charles, est devenu le traître Rainfroy.

Mais ce roi, pour les Austrasiens et pour la légende faite de leurs préventions et de leurs ressentiments, ne pouvait qu'être indigne de son titre et de sa fonction. A l'odieux dont il hérite du premier Chilpéric, s'ajoute cette nuance de résistance entêtée, d'obstination inintelligente dont nous avons tout d'abord relevé l'expression. Si Heudri, le Chilpéric d'autres compositions, n'a pas conservé ce caractère, c'est parce qu'il est déchu de la qualité royale. L'on n'en discerne pas moins que, dans le progrès de la légende, il y eut un moment où les trouvères purent attribuer au premier Chilpéric les travers que les Austrasiens imputaient au second. Mais encore ne faudrait-il pas aller trop avant dans ce sens, car, nous le verrons plus loin, un des frères du premier Chilpéric, Gonthramn, avait probablement contribué déjà pour une part plus grande que le Mérovingien contemporain de Charles Martel, à la formation première de ce type étrange du suzerain faible et

cruel, du triste roi des *Fils Aymon*. Ici les souvenirs populaires furent en partie injustes, mais il faut nous placer au point de vue austrasien.

Nous reprenons la suite historique des faits. En 720, le roi d'Aquitaine était menacé par l'invasion des Musulmans qui avaient passé les Pyrénées et pris Narbonne. Il les arrêta à Toulouse où il leur infligea une sanglante défaite (mai 721). Pour se garantir contre leur retour probable, il mit à profit le mécontentement du Wali Othman Abi Neza (le Monousa des chroniqueurs), qui commandait de l'autre côté des Pyrénées, noua une entente avec lui et lui donna en mariage sa fille Lampagie. Cependant Charles entrait sur les terres d'Eudes et prenait Bourges. Le roi d'Aquitaine, aux prises tour à tour avec la barbarie du Nord et celle du Midi, vint au secours de son peuple et fut battu. D'ailleurs un nouveau péril apparaissait à ses frontières méridionales. Abdérame (Abderrahman ben Abdalla el Gafeki), Emir de l'Espagne, reprenait la guerre sainte. Il attaqua d'abord Abi Neza, dont les hésitations et l'accord avec Eudes révélaient les intentions de révolte. Abi Neza se réfugia dans les montagnes où il mourut bravement. La belle Lampagie fut envoyée au Khalife à Damas.

Eudes essaya de résister, fut vaincu, dut appeler Charles à son aide. Les Musulmans avaient déjà pris Tours quand les Francs marchèrent à leur rencontre. Près de Poitiers se livra la bataille décisive qui arrêta les progrès de l'Islam [1].

Dans les *Fils Aymon*, la rencontre des Chrétiens et des Musulmans a lieu près de Bordeaux. Ce n'est plus Charles, c'est Renaud, ce proscrit que le roi de la Chanson de geste poursuit de sa haine, qui triomphe du chef arabe ; c'est encore Renaud qui épouse, non plus la fille, mais la sœur du roi de Bordeaux. Les souvenirs des batailles de Toulouse et de Poitiers allaient se confondant en un seul. Le trouvère suppose d'ailleurs que Bègues, le chef musulman, continue à posséder

[1] Pour tout cela v. Conde, *Historia de la dominacion de los Arabes in España*, t. I, c. 21, 24, 25 : Cuando Gedhir presentò la cautiva y la cabeza á Abderahman, dijó el Amir : Gualá, que tan preciosa caza no se hizó nunca en estos montes! y mandó cuidar con mucho esmero aquella doncella para enviarla á Damasco. — Sur Eudes duc d'Aquitaine, v. Bladé, *Annales du Midi*. 1892, p. 144-197.

Toulouse. De la lutte entre Eudes et Charles où la personne et les trésors du roi Chilpéric se trouvent un moment entre les mains d'Eudes, me semblent dériver des traits épars. C'est à Orléans que Maugis enlève les trésors du roi ; le roi lui-même, en la personne de Charlemagne, est enlevé par Maugis et porté à Montauban. Peut-être l'idée de faire conquérir par Renaud la couronne du roi, lors de la course à Paris, dérive-t-elle de la même source. Il est très possible que le rapide cheval de Ragenfred soit l'ancêtre légitime du merveilleux Bayard.

La matière abondait en motifs épiques, et les trouvères y ont puisé sans s'inquiéter des attributions primitives.

Mais le caractère historique du fond ressort plus nettement quand l'on voit Renaud et ses frères fuir vers Orléans, passer la Loire et chercher fortune dans le Midi : ils suivent la route par où avaient passé avant eux Eudes et Chilpéric, fuyant devant Charles Martel, puis Charles lui-même allant à la rencontre des Sarrasins.

En rendant à Charles la personne de son hôte Chilpéric, Eudes, qui avait eu déjà le malheur ou le tort de n'avoir point combattu à côté de son allié à Soissons, manquait à la seule règle morale qui eût quelque autorité de son temps. Dans les *Fils Aymon*, il commet une trahison plus grave en livrant ses hôtes qui sont devenus ses hommes liges, à un ennemi qui les réclame pour les mettre à mort[1]. Malgré ses hésitations et bien que, comme Renaud le reconnaîtra lui-même, il ait été mal conseillé, il n'est plus qu'un *fel traïtor*, un *Judas*. Tous le méprisent, le maudissent : non seulement sa sœur et ses neveux, les petits Yon et Aymon, mais Roland lui-même, le jugent digne des châtiments infamants : sans l'admirable loyauté de Renaud, il était pendu comme un voleur.

Si la trahison du roi Eudes a sa source dans l'histoire des temps de Charles Martel, la forme que prend cette trahison me paraît découpée dans la légende mérovingienne. Pour ne point paraître modifier Grégoire de Tours involontairement

[1] Dans la légende, l'ordre des faits subit une transposition. L'histoire donne : 1° remise de Chilpéric à Charles ; 2° Charles secourt Eudes contre les Sarrasins. Dans les *Fils Aymon :* 1° Renaud secours Ys contre les Sarrasins ; 2° Ys le livre à Charlemagne.

dans le sens de ma thèse, je reproduirai, en l'abrégeant un peu, la page d'Augustin Thierry.

On se rappelle comment, dans les *Fils Aymon*, le guet-apens est préparé. Une négociation a lieu entre Charles et le roi Ys. Les Fils Aymon iront sans armes, avec des vêtements qui les rendent reconnaissables, dans la plaine de Vaucouleurs. Là les hommes de Charles s'empareront d'eux. Le chapelain du roi Ys, Gontard, a écrit la lettre au roi. Aucune scène n'est plus belle que le départ des Fils Aymon confiants et joyeux, tenant en leurs mains des roses, et chantant :

Aallars et Guichars commencèrent .I. son,
Gasconois fu li dis et limosins li ton,
Et Richars lor bordone belement par desos.

Revenons à Merovig. A Tours, il avait trouvé dans Gonthramn-Bose un compagnon qui avait gagné sa confiance. Frédegonde « envoya près de Gonthramn une personne affidée qui remit ce message : « Si tu parviens à faire sortir Merovig de la basilique, afin qu'on le tue, je te ferai un magnifique présent ». Gonthramn-Bose accepta de grand cœur la proposition. Persuadé que l'habile Frédegonde avait déjà pris toutes ses mesures et que des meurtriers apostés faisaient le guet aux environs de Tours, il alla trouver Merovig et lui dit du ton le plus enjoué : « Pourquoi menons-nous ici une vie de lâches et de paresseux et restons-nous tapis comme des hébétés autour de cette basilique? Faisons venir nos chevaux, prenons avec nous des chiens et des faucons et allons à la chasse nous donner de l'exercice, respirer le grand air et jouir d'une belle vue »..... Les chevaux furent amenés sur-le-champ dans la cour de la basilique et les deux réfugiés sortirent en complet équipage de chasse, portant leurs oiseaux sur le poing, escortés par leur serviteurs et suivis de leurs chiens tenus en laisse. Ils prirent pour but de leur promenade, le village de Jocundiacum, à peu de distance de la ville ; mais aucune armée ne se présenta pour fondre sur Merowig[1]. »

[1] Aug. Thierry, op. l. *Troisième récit.* Cf. Gregor. Turon. V. 14, M. Leo Jordan mentionne la trahison dont Merovig est victime (p. 25) mais sans insister autrement. Il se borne à indiquer les cas de trahison qu'il rencontre dans les temps mérovingiens.

Charles et le roi Ys me paraissent s'inspirer de très près de l'exemple donné par Frédegonde et Gonthramn Bose, et ce n'est probablement point par un pur hasard que le chapelain qui fait office de secrétaire auprès du roi gascon s'appelle Gontard, nom très semblable à celui du compagnon de Mérovig [1].

Je sollicite, en tout ceci, quelque indulgence du lecteur, car tel rapprochement que je ne peux éviter, lui paraîtra peut-être n'avoir qu'un intérêt de curiosité. Par une rencontre qui m'eût étonné si je ne la connaissais déjà par la version populaire en prose, dans la version donnée par les manuscrits B et C (775 et 766 de la Bibliothèque nationale), version qui diffère notablement du manuscrit La Vallière, et dans la version du manuscrit de l'Arsenal, on trouve un épisode, placé avant la trahison du roi Ys et des combats de Vaucouleurs, qui semble une autre adaptation, une autre réplique du fragment de l'histoire de Mérovig cité plus haut.

Charlemagne, entré en Gascogne, s'empare de Monbendel par la force, puis campe non loin de Montauban. Mais Roland, avec deux mille des « damoisiaux de France », va planter sa tente à un endroit d'où il découvre mieux la ville et ses environs. Il était là avec Turpin et Olivier. L'idée lui vient de chasser. Il demande son faucon et ils partent, trente chevaliers, sans armes défensives, leur épée au côté.

Esbanoier s'en vont contreval le rivage,
Prisrent par la riviere les oiseillons sauvage,
Anchois que demi liue en ont cargié grant masse.
Turpins li archevesques remest au tref de paille
Et Ogiers li Danois et li riches barnagez.
Devant lor conte .I. clerc qui moult par estoit sage,
Si com Troie fu prise et apres Romme faite.

Un espion vient avertir Renaud. Celui-ci s'arme, monte sur Bayard, rassemble chevaliers et bourgeois et s'avance à travers le « bois ramé » pour surprendre les Français. Mais Turpin regarde « contremont »,

[1] On verra plus loin que l'opinion a pu varier sur le compte de Gonthramn.

Pour chou qu'il vit en l'air les grans oisiaus voler,
Et les pies haut braire, les cornellez crier.
Li bois fu si fuellis, menuement ramé
Que il ne [pout][1] coisir les destriers sejornez.

Il regarde avec plus d'attention et voit enfin une enseigne « venteler » entre deux arbres. Tout effrayé, il appelle Ogier. Renaud ordonne l'attaque en laissant Maugis en réserve dans le bois. Successivement il combat avec Turpin, puis avec Ogier qui venait de désarçonner Richard, mais qui, à son tour, perd les étriers. Renaud lui rend Broiefort en lui recommandant de ne pas oublier ce service. Survient Maugis avec sa troupe. La déroute des Français est complète et le camp de Roland est pillé.

L'élément pittoresque qu'offrait le texte de Grégoire de Tours est mis en valeur. Dans la scène de Vaucouleurs, il eût été déplacé : il en reste à peine une indication, les roses que les chevaliers portent dans leurs mains. Dans l'épisode de la chasse, il n'y a pas de guet-apens, mais il y a surprise calculée de la part de Renaud et l'analogie n'en subsiste pas moins.

Pour épuiser l'histoire de Merovig, je noterai que la retraite de ce prince dans la basilique de Tours où il était retenu par la crainte de son père et de sa marâtre, et son départ final en compagnie de Gonthramn-Bose ont pu être la première forme, si l'on veut bien passer l'expression, de l'emprisonnement des frères de Renaud dans la chartre du roi et de leur délivrance par Maugis.

On sait que Maugis, après avoir rendu ce service à ses cousins, disparaît pour longtemps de l'action, y rentre seulement quand ils ont quitté les Ardennes et se préparent à partir pour le Midi. De même Gonthramn-Bose reparaît dans l'histoire quand de nouveaux évènements l'ont appelé dans le Midi. La difficulté de cet exposé oblige à marquer, dès à présent, ce rapprochement dont l'intérêt apparaîtra seulement quand il aura été traité du siège de Montauban et du personnage de Maugis.

Le siège de Montauban forme un poème distinct. La super-

[1] *Porent*, 775; *Pout*, Arsenal.

position des légendes y a conservé des traces de l'histoire de Merovig, mais il a un caractère si éminent de réalité objective qu'il est nécessaire de recourir de nouveau à l'histoire.

De tous les drames que nous lisons dans Grégoire de Tours, aucun ne présente une intrigue plus compliquée, des ressorts plus variés, un intérêt plus soutenu que le grand mouvement qui souleva la Gaule méridionale, de Marseille à Bordeaux, quand un prétendu fils de Clotaire, appelé de Constantinople par Gonthramn-Bose et d'autres personnages considérables, vint réclamer une part du domaine des Francs. Mummolus [1], le célèbre général, Desiderius, se rallièrent à sa cause, et les Austrasiens virent sans déplaisir une révolte se produire contre l'autorité que le roi Gonthramn s'arrogeait depuis la mort de Chilpéric. La complicité de Childebert semble certaine.

Gondovald, que ses ennemis appelaient Ballomer et disaient le fils d'un artisan, avait reçu par les soins de sa mère l'éducation et l'instruction d'un fils de roi. Comme les princes mérovingiens, il portait sa chevelure éparse sur ses épaules. Un jour, sa mère le présenta au roi Childebert et dit : Voici ton neveu, fils du roi Clotaire, et comme son père ne l'aime pas, reçois-le, car il est de ton sang. Childebert, n'ayant pas de fils, le garda auprès de lui. Mais Clotaire le réclama et, quand il le vit, lui fit couper les cheveux, en déclarant qu'il ne le reconnaissait pas pour fils. Après la mort de Clotaire, le roi Charibert prit l'enfant avec lui, mais Sigebert le réclama à son tour, lui fit de nouveau couper les cheveux et l'envoya à Cologne. Cette alternative de bienveillance et de mauvais traitements ne pouvait que confirmer Gondovald dans la pensée qu'il était bien de race royale. Il échappa à ceux qui le gardaient, laissa repousser sa chevelure, cet insigne des princes mérovingiens, et se rendit auprès de Narsès, en Italie. Là il se maria et eut des enfants. Puis il partit pour Constantinople. Les égards et les rigueurs dont il avait été l'objet, donnaient à présumer qu'il était réellement de race royale, et les

[1] Ce n'est point par un simple hasard qu'en 581 le jeune roi Childebert rompt avec le roi Gonthramn et s'allie avec Chilpéric, et qu'à la même époque Mummolus se sépare du roi Gonthramn et se retire derrière les remparts d'Avignon. Gregor. Turon. VI, 1.

empereurs byzantins durent accueillir avec faveur le jeune barbare en qui ils pouvaient avoir un jour un instrument utile[1].

Gonthramn Bose, que nous avons laissé en Austrasie, reparaît ici, et nous apprenons qu'il se rendit à Constantinople, éveilla dans l'âme du proscrit l'espoir de se faire accepter au nombre des rois franks, lui promit sans doute le concours des chefs gallo-romains et des fidèles du jeune Childebert, obtint enfin de lui qu'il rentrerait dans sa patrie et ferait valoir ses droits.

Gondovald débarqua à Marseille du vivant de Chilpéric, fut bien accueilli par l'évêque qui allégua plus tard qu'il avait obéi aux ordres contenus dans une lettre signée de la main des principaux seigneurs de Childebert. Mummolus et Desiderius qui avait récemment combattu le roi Gonthramn pour le compte de Chilpéric, se déclarèrent pour le prétendant. Avec l'appui de ces deux hommes de guerre, les sympathies de nombreux évêques, la faveur des Gallo-Romains qui se lassaient d'être pillés par les Franks et les dispositions bienveillantes de l'Austrasie, Gondovald était en droit de concevoir les plus hautes espérances [2].

Mais il fut presque aussitôt trahi. Il était à Avignon avec Mummolus. Le même Gonthramn-Bose qui était venu le tenter, se révèle son ennemi, soit parce qu'il ne se résignait point à voir Mummolus au-dessus de lui, soit parce que ses instincts rapaces l'avaient ressaisi. Il court à Marseille, en chasse l'évêque sous le prétexte qu'il avait appelé un étranger

[1] Gregor. Turon. VI, 24.

[2] Gregor. Turon. VI, 24. Gondovald eut la sympathie des Austrasiens. On peut donc présumer que ses aventures et ses malheurs furent l'objet d'un chant qui, pour le commencement, différait peu du *Mainet*. De part et d'autre, l'on a un jeune prince à qui une famille injuste enlève son héritage, qui est obligé de se réfugier à l'étranger, qui s'y marie. Mais la légende carolingienne mène son héros en Espagne, en souvenir des guerres avec les Musulmans et de la défaite d'Abderrahman (Braimant). La légende de Charlemagne doit-elle, comme celle de Childéric, quelque chose au passage de Gondovald à Constantinople ? Dans ces analogies et ces contacts, l'on a, tout au moins, un moyen d'expliquer comment les éléments mérovingiens et carolingiens tendaient à se fondre en une même composition.

en Gaule pour livrer les Franks à la domination impériale. Le prétendant dut se réfugier dans une île, laissant derrière lui ses trésors. Gonthramn-Bose les partage avec un chef du roi Gonthramn et revient en Auvergne [1]. De là il se rendait auprès du roi Childebert avec sa femme et ses enfants, quand il fut arrêté par l'ordre du roi Gonthramn. Celui-ci voyait en lui le promoteur de l'entreprise de Gondovald ; le Bose rejetait le tort sur Mummolus qui avait reçu le prétendant et promettait de remettre aux mains du roi le général infidèle. Le roi, qui était décidé à le punir de mort, accepta cependant sa proposition en gardant un de ses fils pour ôtage [2].

Gonthramn-Bose aimait ses enfants et voulut tenir sa promesse. Il réunit une petite armée en Auvergne et dans le Velay et se dirige sur Avignon. Le rusé Mummolus avait laissé dans le fleuve de mauvaises barques. Ceux des hommes de Gonthramn qui s'y risquèrent furent engloutis. Cependant Gonthramn, avec le reste, arriva sous les murs de la ville. Mummolus avait fait creuser des fossés larges et profonds du côté où Avignon n'est pas protégé par le Rhône, et l'eau du fleuve y coulait. Quand Gonthramn fut à portée de voix, Mummolus dit du haut du mur : « S'il est de bonne foi, qu'il se tienne sur le bord du fossé et moi je serai de l'autre. Il pourra me parler librement. » Lorsqu'ils furent l'un en face de l'autre, Gonthramn demanda d'être autorisé à passer de l'autre côté pour que leur entretien fût secret. « Viens, répondit Mummolus, ne crains pas. » Gonthramn entre hardiment dans l'eau avec un de ses amis, mais celui-ci quand le fond leur manqua, alourdi par sa cuirasse, disparut et se noya. Gonthramn surnageait et était emporté par le courant. Un des siens lui tendit sa lance et le ramena à terre. Mummolus et lui échangèrent des injures et se séparèrent [3].

Tous les lecteurs des *Fils Aymon* se sont demandé ce que pouvait être ce gué de Balençon près duquel se livrent tant de combats et que, dans sa lutte homérique avec Renaud, Ogier passe et repasse, prêtant à la plaisanterie de son cousin,

[1] Gregor. Turon. VI, 24.
[2] Gregor. Turon. VI, 26.
[3] Gregor. Turon. VI, 26.

échangeant avec lui menaces et insultes. Si l'on accepte que les trouvères aient confondu Valence et Avignon et formé ainsi l'hybride Valençon ou Balençon [1], l'on aura dans le récit que nous avons résumé et le cadre primitif et les éléments essentiels. Renaud tient la place de Gondovald plutôt que de Mummolus, mais cette simplification était inévitable, et il reproche à son adversaire d'avoir trahi la confiance qu'il avait en lui.

Gonthramn continua à assiéger Avignon avec l'armée du roi Gonthramn, mais Childebert envoya un de ses ducs qui fit lever le siège et emmena Mummolus en Auvergne avec lui [2]. Il faut abréger. Le prétendant passa le Rhône, se fit reconnaître pour roi à Brives [3] et il se préparait à marcher sur Poitiers, quand il apprit qu'une armée s'avançait à sa rencontre. Il revient sur Angoulême et Périgueux [4], recule jusqu'à Toulouse [5], se rend à Bordeaux où il avait l'amitié de l'évêque Bertchramn [6]. L'armée du roi Gonthramn arrivait sur la Dordogne [7]. Le prétendant adresse alors au roi Gonthramn deux ambassadeurs, portant des rameaux bénis, « comme c'est l'usage des Francs ». Ils sont torturés et finissent par avouer que les principaux leudes de Childebert étaient d'accord avec Gondovald [8]. Ce traitement cruel infligé à des

[1] L'on a la forme Valençon p. 213, v. 26; p. 285, v. 18.

[2] Gregor. Turon. VI, 26.

[3] Id. VII, 10.

[4] Id. VII. 26.

[5] Id. VII, 27. L'évêque de Toulouse n'ayant pas voulu se rallier à Gondovald, Mummolus et Desiderius le soufflетèrent, le chargèrent de coups et le chassèrent de la ville. Ces violences envers le clergé, si fréquentes dans Grégoire de Tours, ont leur écho dans les *Fils Aymon*, soit qu'Aymes reproche à ses fils de ne pas piller les abbayes, soit que Roland et Olivier brutalisent les moines qui ont donné asile au roi Yon.

[6] Gregor. Turon. VII, 31. Cet évêque, parent des rois par sa mère Ingheltrude, unissait le luxe et les raffinements des Gallo-Romains à la débauche germanique. Fortunat lui a adressé des vers. V. le portrait qu'en trace Aug. Thierry, *Quatrième Récit*, t. II,p. 124.

[7] Gregor. Turon. VII, 28.

[8] Id. VII, 32. Le roi Gonthramn voulut mettre à profit les relations qu'il supposait entre Gondovald et Brunehilde ; il écrivit une lettre au nom de celle-ci et l'adressa au prétendant : la reine l'engageait à quitter son armée et à venir passer l'hiver près de Bordeaux. Il espérait ainsi savoir qu'elles étaient les intentions de Gondovald. VII, 34.

messagers prouve à lui seul qu'à certains jours le bon roi Gonthramn se comportait tout comme son frère, le féroce Chilpéric.

Le prétendant et Mummolus n'osèrent faire face à l'ennemi. Ils passèrent la Garonne et se replièrent sur Convenæ (Saint-Bertrand de Comminges). Cette ville était facile à défendre : « Elle est située au sommet d'une montagne et ne tient à aucune autre. Une grande source, jaillissant du pied de la montagne, est protégée par une tour très sûre : un souterrain permet de descendre de la ville et de venir puiser de l'eau sans être vu. » Gondovald obtient des habitants qu'ils réunissent à Convenæ leurs biens et leurs provisions ; puis interprétant avec justesse une lettre à double sens que lui adressait le roi Gonthramn, il annonce l'approche de l'ennemi, entre dans la ville, en chasse les habitants et l'évêque : il y avait des provisions pour se défendre pendant plusieurs années [1].

L'armée royale passe la Garonne, enlève le convoi du trésor du prétendant et arrive sous Convenæ. En passant près d'Agen, l'on avait pillé et incendié l'église de Saint-Vincent [2]. Les soldats de Gonthramn venaient injurier Gondovald qui du haut du rempart soutenait la justice de sa cause [3]. Après quinze jours d'attente, le chef de l'armée, Leudegisile, résolut d'attaquer la place. Il avait fait préparer des chars munis de béliers et de claies qui permettaient à ses soldats d'approcher des murs et de les saper. Mais quand ils furent près du rempart, les assiégés les accablaient de pierres,

[1] Gregor. Turon. VII, 34.

[2] Gregor. Turon., VII, 35.

[3] Gregor. VII, 36. Ce discours est très bien étudié. J'en détache ce qui se rapporte à Gonthramn Boso et à Mummolus : « Tunc Guntchramnus Boso, his mihi diligenter expositis, invitavit me dicens : Veni, quia ab omnibus Childeberti principibus invitaris, nec quisquam contra te mutire ausus est. Scimus enim omnes te filium esse Chlothacharii : nec remansit in Galliis qui regnum illud regere possit, nisi tu advenias. At ego, datis ei multis muneribus, per duodecim loca sancta ab eo suscipio sacramenta, ut securus in hoc regnum accederem. Veni enim Massiliam ; ibique me episcopus summa benignitate suscepit : habebat enim scripta seniorum regni nepotis mei. Ex hoc enim Avinionem accessi juxta placita patricii Mummoli. Guntchramnus vero, immemor sacramenti ac promissionis suae, thesauros meos abstulit et in suam ditionem redegit. »

versaient sur leur tête des cuves pleines de graisse et de poix brûlante, ou de pierres. Quand la nuit fut venue, on dut se retirer avec une grosse perte d'hommes. Le lendemain on essaya de combler avec des fascines la vallée qui est au levant de la ville, mais sans résultat. Cependant un évêque, Sagittarius, veillait à la défense des murs et souvent lançait lui-même des pierres contre les assaillants[1]. Ceux-ci reconnaissant que par la force ils n'arriveraient à rien, adressèrent secrètement des messagers à Mummolus pour l'engager à se soumettre. Mummolus répondit qu'en effet il était disposé, si on lui assurait la vie, à leur épargner beaucoup de peine. Quand les messagers furent partis, l'évêque Sagittarius, Mummolus, Chariulfe et Waddo se réunirent dans une église et là s'engagèrent par serment à renoncer à l'amitié de Gondovald et à le livrer aux ennemis, si on leur garantissait la vie. Quand les messagers revinrent, ils leur promirent la sûreté de la vie. Et Mummolus dit : Qu'il en soit ainsi. Je vous le livrerai et reconnaissant le roi mon seigneur, je me rendrai devant lui. Ceux-ci promettent que s'il tient sa parole, ils le recevront dans leur charité, et que s'ils ne peuvent l'excuser auprès du roi, ils le mèneront dans une église pour qu'il ne soit point puni de mort. Après s'être engagés par serment, les messagers repartirent. Mummolus, l'évêque Sagittarius et Waddo vinrent à Gondovald et lui dirent : « Tu sais les serments de fidélité que nous t'avons prêtés, toi qui es ici : mais accueille un conseil salutaire : sors de cette ville et va te présenter à ton frère, comme tu l'as souvent demandé. En effet nous avons eu un entretien avec ses hommes et il nous ont dit que le roi ne veut pas perdre l'agrément de te posséder parce qu'il reste trop peu de votre race. » Gondovald comprit leur perfidie et tout en larmes leur rappela comment il était venu sur leur invitation. Il n'avait plus d'espoir qu'en eux, mais Dieu, s'ils mentaient, jugerait entre eux et lui. Mummolus répondit : « Nous ne te trompons en rien. Mais voici de vaillants hommes qui se tiennent à la porte de la ville et attendent ta venue. Dépose le baudrier d'or que tu portes, car tu ne dois pas t'avancer avec jactance. Prends ton épée et rends-moi la mienne. »

[1] Gregor. Turon. VII, 37.

« Je ne saurais accepter ainsi, répondit Gondovald, que les dons que tu m'as faits et dont j'ai usé avec amour pour toi, me soient enlevés ». Mummolus lui assurait qu'il n'avait rien à craindre. Il sort, la porte se referme derrière lui et il se trouve en présence d'Ollo, comte de Bourges, et de Boso. Il fait une courte prière et part avec ces hommes. Quand ils furent à quelque distance, comme la vallée forme un précipice autour de la ville, « Ollo le poussa et le fit tomber, puis s'écria : Voilà votre Ballomer qui se prétend frère et fils du roi. Et il voulut le percer de sa lance, mais elle fut repoussée par les cercles de la cuirasse et ne le blessa point. Comme il s'était relevé et tentait de gravir la montagne, Boso lui lança une pierre et l'atteignit à la tête, de sorte qu'il tomba et mourut ». Le corps de Gondovald fut outragé par les soldats et abandonné sans sépulture. Le lendemain, quand les portes furent ouvertes, on tua tous les habitants et la ville fut rasée [1].

[1] Gregor. Turon. VII, 38. M. Leo Jordan a résumé le siège de Convenæ (p. 24-25). Je ne crois pas que Mummolus, demandant à Gondovald de lui rendre son épée, songe à le désarmer : ils avaient jadis échangé leurs épées ; le pacte une fois rompu, chacun doit reprendre la sienne. C'est d'ailleurs ainsi que Gondovald le comprend. — Aimoin entend de même le texte de Grégoire. — Comme pour les faits relatifs à Merovig, j'ai été très heureux de me rencontrer avec M. Jordan sur ce terrain, car cela me rassurait sur la légitimité de mon point de vue. Nous différons en ce qu'il n'a pas marqué de lien proprement dit entre les *Fils Aymon* et les faits de l'âge mérovingien. C'est sans doute l'identification de *Bobo* et de *Beuves d'Aigremont* que j'avais mentionnée, il y a quelques années, dans la *Notice des travaux* de notre Université, qui m'a détourné de me borner à noter des motifs épiques. C'est aussi la lecture d'Augustin Thierry et de Grégoire. Le hasard fait paraître cette étude après l'article de M. Jordan et j'ai pensé devoir marquer loyalement nos positions respectives. La question de priorité n'a pas ici à être examinée. Parfois elle a un intérêt, car si la personne importe peu, il n'en est pas toujours de même pour les conditions où s'est présentée la première solution d'un problème. J'ai rencontré ces jours-ci un programme du Humboldts Gymnasium, par M. Georg Osterhage, sur la *Spagna istoriata* (in-4°, 24 p., 1885, Berlin, librairie de R. Gaertner). L'auteur qui considère avec raison notre *Gui de Bourgogne* comme une source importante des poèmes franco-italiens dont il traite, ignorait que j'avais présenté en somme les mêmes idées, dès 1880, dans les notes de l'édition du pseudo-Turpin (p. 78-97). Mon point de départ diffère du sien, car je donne d'abord comme sources au *Gui de Bourgogne* la Chanson d'Aspremont et le

Il est aisé de montrer les analogies que présentent la narration de Grégoire de Tours et celle des *Fils Aymon*. Quand Charlemagne, après avoir occupé Monbendel (manuscrit L) ou l'avoir pris de force et rasé (mss. B, C, A, V)[1], constate qu'assaillir Montauban est chose périlleuse et que cependant le temps se perd, il envoie un messager au roi Ys pour obtenir que ses ennemis lui soient livrés; et, chose remarquable, c'est à Toulouse[2] que ce message est porté, dans une ville où Mummolus et Gondovald s'étaient attardés, mais dont l'indication dans les *Fils Aymon* étonne en cet endroit, puisque, d'après un récit antérieur, Ys ne possède plus que Bordeaux, Toulouse étant resté aux mains des Sarrasins. Mummolus et ses amis s'engagent, par serment dans une église, à trahir Gondovald; de même, plusieurs conseillers du roi Ys jurent « sur sains » de livrer Renaud. Les arguments que le roi Ys emploie pour convaincre Renaud sont de même nature que ceux auxquels Mummolus a recours pour tromper Gondovald. Des guerriers sont apostés à la porte de Convenæ pour recevoir le prétendant, de même que les chevaliers de Charlemagne sont apostés à Vaucouleurs. L'on objectera que les situations étant identiques on doit retrouver les mêmes motifs épiques. Mais la concordance est vraiment extraordinaire. Je laisse de côté un argument qui a son prix, la communauté du lieu. Dans les deux narrations, c'est Bordeaux, c'est Toulouse, c'est la Dordogne, c'est la Garonne. Mais il y a plus.

Le Montauban de la Chanson est situé au « regort de deux eves », à l'endroit où la Garonne se jette dans la Gironde qui

ch. III de la Chronique. Pour le reste, l'accord est à peu près complet. Mais M. Osterhage ne connaissait point mon édition du Turpin. Sur les mêmes chemins, on rencontre des fleurs pareilles. Il est équitable de mentionner, quand on le peut, celui qui le premier les cueille et les étiquette à l'herbier commun, mais on ne le peut pas toujours.

[1] Dans les *Fils Aymon*, le siège de Monbendel n'a plus aucune raison d'être. Aussi, dans la version L (éd. Michelant), est-il réduit à une sommation suivie de capitulation immédiate. Dans l'histoire de Gondovald, l'on a de même deux sièges; le premier, celui d'Avignon, est levé sans qu'il y ait combat. Le gouverneur de Monbendel est Hues de Belquerre. L'analogie avec Beaucaire serait-elle une marque d'origine?

[2] Le ms. 775 (B) et tous ceux de cette famille sont d'accord là-dessus avec le ms. La Vallière.

semble se confondre ici avec cette Dordogne sur laquelle apparaît d'abord l'armée du roi Gonthramn[1]; et de ceci l'on pourra donner une explication spécieuse, dire que le trouvère savait mal sa géographie, qu'il a confondu Fronsac et Montauban. Mais il a le soin de décrire le site du château que Renaud va construire; c'est « une montaigne haute »; Charles ne pourrait, si elle était fortifiée, s'en emparer « en trestot son aé ». Dans le cours du poème, nous apprenons que du haut de cette montagne on peut descendre sans être vu, grâce à un souterrain qui mène au bois de la Serpente : c'est la *bove* par où les Fils Aymon s'évadèrent un jour de la place. Ces traits essentiels sont exactement applicables au Convenæ de Grégoire de Tours. Mais reprenons le texte du poème. Quand le château a été construit, le roi de Gascogne demande en riant à Renaud quel nom il lui donne : « Com a non cis castiaux, ne me celes noiant? » Tous les mots qui suivent, méritent d'être pesés :

Sire, ce dist Renaus, encor ne sai comment.
Jo ving ici aubaines jo et tote ma gent;
Or li metrois le non tot a vostre talent »,
« Certes, ce dist li rois, molt par a ci liu gent.
Montalban aura non ki sor la roce pent ».
Il le firent savoir au pu[p]le et a la gent
Que au noviel castel prengent herbergement;
Ses cens et ses costumes li paient bonnement;
Entresci a .VII. ans ne prendera noiant.
.V. C. borgois i vi[n]rent de grant [a]aisement
Et puplent le castiel maitre communaument[2].

Montauban est écrit, suivant les manuscrits, Montalban, Montalbain, Montaubain, Montauban, Montauben, et parfois

[1] A la page 139, v. 22, l'on a : « Montalban sor l'eve de Dordone. »

[2] P. 111, v. 9 sq. M. Nyrop avait noté déjà que le nom dans le poème est interprété le *Mont des Aubains* (mont des étrangers). Il ajoute que c'est évidemment une étymologie populaire, que Montauban signifie ou la montagne blanche ou la montagne des saules. Et il renvoie à la *Revue des L. Rom.* 1881, p. 47-48. Par *aube*, nous entendons plutôt le peuplier blanc ou peuplier d'Italie. — V. Nyrop, *Histoire de l'épopée française au Moyen Age*, trad. italienne d'E. Gorra, p. 172, note 1. Dans le *Renout*, le nom est expliqué parce que la montagne est de marbre.

ces orthographes se retrouvent toutes dans le même manuscrit. Des termes de Renaud, il ressort que ce mot signifie pour le roi Ys et pour lui la montagne des *aubains*, où des étrangers tels que lui viendront s'établir. Ce qui se réalise. Montauban ou Montaubain, interprété ainsi, est exactement la traduction de *Convenæ* qui signifie un groupement de gens venus de divers pays[1]. C'est une réplique de la ville que la trahison de Mummolus et la mort de Gondovald avaient rendue célèbre, de même que le roi Ys en trahissant Renaud répète la trahison de Mummolus trahissant Gondovald, de même que Renaud, comme Gondovald, est un révolté que le roi poursuit de sa vengeance. Et Charles ressemble fort à Gonthramn qui a bien sa part de complicité dans le complot tramé entre son général et celui du prétendant : ce trait s'ajoute à ceux que le personnage du roi tenait déjà de Chilpéric.

Il est un autre point de vue que l'on ne saurait négliger. Gondovald, jusqu'au dernier moment, maintient qu'il est fils et frère de rois. Son discours du haut du mur de Convenæ rassemble habilement ses arguments. Il va jusqu'à offrir de se rendre auprès de son frère le roi Gonthramn : « S'il me reconnaît pour son frère, je ferai ce qu'il voudra. » Il prend à témoin des femmes de la famille royale, Radegonde à Poitiers, Ingeltrude à Tours : « Elles affirmeront la vérité de ce que j'ai dit. » Il aurait pu nommer également Brunehilde[2]. Ce

[1] Saint Jérôme rappelle l'origine de Comminges quand il écrit contre Venantius qui y était né : « Respondet generi suo, ut qui de latronum et *convenarum* natus est semine, quos Cn. Pompeius, edomita Hispania, in Pyrenaeis jugis deposuit et in unum oppidum congregavit, unde et Convenarum urbs. »

[2] Le roi Gonthramn savait par les aveux que la torture avait arrachés aux messagers de Gondovald que tous les leudes de Childebert avaient offert au prétendant la dignité royale. Il se hâta de faire venir son neveu et l'on interrogea de nouveau les malheureux messagers. Ils maintinrent leurs déclarations : « Adserebant etiam hanc causam, sicut jam supra diximus, omnibus senioribus in regno Childeberti regis esse cognitam. » Aussitôt Gonthramn remet sa lance à son neveu et le reconnaît pour son héritier. Il eut un entretien secret avec lui. Au banquet qui suivit, il le présenta comme son fils et recommanda de voir en lui un homme fait et non plus un enfant. Les fêtes durèrent trois jours et les rois se séparèrent réconciliés, après avoir échangé des présents. Gonthramn restitua à Childebert tous les biens de son père Sighebert, le conjurant de ne pas

discours, composé par Grégoire, contient le résumé des raisons qu'alléguaient les partisans du prétendant. L'attitude de Gondovald lui est dictée par sa situation.

La question de la parenté de Renaud et des barons de Charles est une de celles qui reviennent le plus souvent et le plus longuement dans le poème, soit que Renaud reproche à ses adversaires d'oublier qu'il est de leur sang, soit que les barons refusent leur service à l'empereur en raison de leur parenté avec les Fils Aymon. A Vaucouleurs, Ogier agit dans l'intérêt de ses cousins au lieu d'obéir aux ordres qu'il a reçus, et un peu plus loin Renaud lui reproche amèrement de ne les avoir pas secourus. Quand Richard est tombé entre les mains de Charlemagne, l'empereur ne trouve aucun des Pairs qui consente à conduire le prisonnier au gibet. La raison donnée est toujours la parenté. Pour une très grande part, l'intérêt naît du conflit entre le respect dû aux liens de famille et la fidélité due au suzerain. L'importance donnée à ce motif se comprend mieux si les hauts barons du poème représentent la grande famille des Mérovingiens, de ces premiers *Reali di Francia*, dont l'histoire de Gondovald étale les divisions et les guerres. « Pourquoi me méconnaissez-vous? » s'écrie Renaud, et il offre lui aussi de se rendre auprès du roi, de se soumettre à ses exigences. Le prétendant ne dit pas autre chose, mais dans sa bouche tout est mieux motivé que dans celle de Renaud.

De là naît une contradiction dans le caractère de Renaud. Les trouvères, puisant dans la tradition carolingienne, ont fait de lui le plus vaillant, le plus redoutable des guerriers, et ont laissé subsister un trait plus ancien, le désir d'avoir sa « paix », de ne plus encourir la disgrâce du roi. Sous cette vigueur et cette hardiesse héroïques, il y a un fond de faiblesse

se rendre auprès de sa mère Brunehilde : « Ne forte aliquis daretur aditus qualiter ad Gundovaldum scriberet aut ab eo scripta susciperet. » Gregor. Turon. VII. 32, 33. Plus tard, le roi Gonthramn convoqua un synode des évêques pour lui déférer Brunehilde qu'il accusait d'exciter contre lui son fils Childebert et d'avoir voulu épouser un fils de Gondovald. On venait de toutes les parts de la Gaule à cette assemblée, quand les évêques apprirent que la reine Brunehilde s'était justifiée par un serment : « Quod Brunichildis regina se ab hoc crimine exuit sacramentis. » Ils rentrèrent donc chez eux.

originelle : Gondovald n'est pas un homme fait pour la lutte à outrance, il n'inspire que la compassion.

Quel est enfin ce « droit » auquel Renaud et ses frères font toujours appel et que les Pairs de Charlemagne leur reconnaissent? La mort de Lohier et celle de Beuves sont des antécédents trop lointains, et dans le cas du meurtre de Bertolais, le droit de Renaud est contesté dans le poème lui-même. Derrière cette revendication, il y a une réclamation de nature positive, celle du fils de Clotaire demandant à être reconnu dans le rang que lui confère sa naissance. Derrière les Pairs, il y a les leudes d'Austrasie, partisans déclarés ou secrets de Gondovald.

Ces diverses concordances me paraissent concluantes, et si elles n'entraînent pas d'abord la conviction, cela tient à la difficulté elle-même du problème posé. Il n'était pas vraisemblable que la légende et les trouvères eussent négligé l'histoire troublée et dramatique des fils de Clotaire Ier. Augustin Thierry l'a fait revivre dans ses admirables *Récits*, qui ne la comprennent pas tout entière, mais qui font ressortir la valeur poétique des éléments rassemblés par Grégoire de Tours dans son *Histoire des Francs :* « Tout ce que la conquête de la Gaule avait mis en regard ou en opposition sur le même sol, les races, les classes, les conditions diverses, figure pêle-mêle dans ses récits, quelquefois plaisants, souvent tragiques, toujours vrais et animés. C'est comme une galerie mal arrangée de tableaux et de figures en relief ; *ce sont de vieux chants nationaux*, écourtés, semés sans liaison, mais capables de s'ordonner ensemble et de former un poème, si ce mot, dont nous abusons trop aujourd'hui, peut être appliqué à l'histoire[1]. »

[1] *Récits mérovingiens*, Préface. M. Kurth dit : « Augustin Thierry, qui a renouvelé en France l'étude de l'époque mérovingienne, a passé, lui aussi, devant la question sans la voir. » Et il renvoie en note à la préface d'où j'ai tiré la citation ci-dessus. Les termes de *chants nationaux* me semblent pourtant assez clairs. V. Kurth, *Histoire poétique des mérovingiens*, p. 16. La tâche de Thierry, telle qu'il l'avait comprise, a rempli sa vie et épuisé ses forces. Cet illustre historien était en même temps un écrivain excellent. Pourquoi s'étonner qu'il n'ait pas fait plus? A la fin de cette préface datée du 25 février 1840, on voit qu'il se faisait lire la belle page des *Martyrs*, qui avait si fortement ému sa jeune âme de collégien. Il a fini comme Milton.

Il paraîtra peut-être que nous avons retrouvé dans les *Fils Aymon* les restes non seulement de souvenirs légendaires, mais de vrais chants nationaux, de poèmes. Ainsi serait comblée définitivement une lacune dans l'histoire des origines de notre épopée.

M. Kurth, en étudiant, après M. Rajna, un épisode de la vie de Childéric de Frédégaire, a reconnu aussi que l'histoire de Gondovald, qu'il considère d'ailleurs comme un simple aventurier, a fourni les principaux traits de la légende de l'exil de Childéric à Constantinople : « Certes, dit-il, je ne soutiens pas que l'histoire de Gondovald soit devenue celle de Childéric, mais je dis qu'elle doit lui avoir servi de moule [1]. »

Ainsi subsisterait dans la légende de Frédégaire, écho des inventions de l'imagination populaire, la première partie, la plus romanesque, de la vie de Gondovald ; la seconde, celle de sa guerre avec le roi Gonthramn, se serait fondue avec les aventures de Chlodovig et de Merovig, puis modifiée une deuxième fois par l'introduction d'éléments carolingiens. La légende primitive avait placé sur le même rang les trois malheureuses victimes des rois mérovingiens.

L'histoire de Gondovald s'était, de bonne heure, transformée en une légende, peut-être en un poème, dont le succès fut assez puissant pour que la légende plus ancienne de Childéric en subît l'influence et en accueillît une partie dans son cadre. Ainsi le vieux poème se rajeunissait en s'assimilant des éléments nouveaux, de même que les poèmes consacrés aux fils

[1] *Histoire poétique des mérovingiens*, p. 192. M. Rajna, que l'on rencontre à l'origine de tant de branches de nos études, dans le chapitre qu'il a consacré à la légende de Childéric, après avoir marqué le rapport de l'histoire de Gondovald et du récit de Frédégaire, aboutissait à ces conclusions : Nella nostra versione della leggenda di Childerico l'episodio di Costantinopoli è manifestamente una creazione individuale e voluta ; però, se esso non fu concepito da uno scritore dovette essere immaginato, date le condizioni franche, da uno autore o rifacitori di canti, e trovar posto in un poema..... Sicchè, conchiudendo, a me pare verosimile un rifacimento del poema di Childerico sullo scorcio del secolo VI, o al più tardi nei primi anni del VII. *Le Origini dell'epopea francese*, p. 66, 67. M. Rajna avait noté d'abord que l'épisode à Constantinople donne Maurice pour empereur, et que ce prince a régné de 582 à 602. On voit toute l'importance de cette date. Cf. *op. l.*, p. 62.

de Chilpéric et à Gondovald devaient, à leur tour, s'assimiler une partie de la légende et de l'histoire de Charles Martel pour s'épanouir en une composition dernière, les *Fils Aymon*, arrière-floraison de toute notre épopée.

Au lieu de s'étonner de la difficulté que nous rencontrons à discerner, à dissocier et à déterminer avec sûreté les éléments hétérogènes fondus dans le résultat définitif d'un long travail d'élaboration qui s'est continué pendant plusieurs siècles, l'on doit plutôt admirer qu'il soit resté tant de traces apparentes du fond antique, et cela s'explique seulement par la haute valeur épique des éléments ainsi conservés et demeurés reconnaissables.

Que deviennent ceux qui ont livré Gondovald ? On sait que Roland ferait pendre le roi traître si Renaud ne l'arrachait à l'escorte qui menait Yon dans la plus humiliante des postures. En fait, Leudegisile ne tint aucune de ses promesses. Le roi Gonthramn lui intima l'ordre de mettre à mort les partisans de Gondovald. Waddo et Chariulf, laissant leur fils pour ôtages, prirent la fuite [1] ; Mummolus mourut bravement en se défendant contre ses meurtriers, et l'évêque Sagittarius fut tué d'un coup d'épée qui lui enleva la tête avec le chaperon sous lequel il essayait de cacher son visage : *dum obtecto capite fugere niteretur, extracto quidam gladio caput ejus cum cucullo decidit* [2]. Cela fait penser à la scène brutale et comique où Roland découvre le roi Yon, dans l'abbaye,

> Par devant une image, gisant a orison :
> Le froc avoit vestu, el cief le caperon.
> En un sautier murmure, ne savoit o ne non.

[1] Desiderius, satisfait sans doute de la part qu'il avait prise à Toulouse des trésors de Rigunthis, avait abandonné Gondovald dès la retraite sur Convenæ, VII, 34. Il s'était retiré alors dans son camp. Le roi Gonthramn finit par se réconcilier avec lui. VIII, 27. Waddo se rendit auprès de Brunehilde : Ab ea susceptus cum muneribus et gratia est dimissus. Chariulf s'était réfugié dans la basilique de Saint-Martin. VII, 43. Le roi Gonthramn voulait surtout châtier les évêques qui avaient suivi Gondovald. La maladie l'empêcha de donner suite à ce projet. VIII. 2, 6, 7, 20. L'évêque Bertchramn mourut de maladie. Ibid. 22.

[2] Gregor. Turon. VII, 39.

Qant Rollans l'a veü, bien conut le baron,
Car il l'avoit veü avec le roi Charlon.
Parmi le froc le prist et par le caperon.
Sire mounes, dist il, saves vos [vo] liçon ? [1] ».

De Mummolus et de Sagittarius, des deux traîtres, du guerrier et de l'évêque, la légende a fait ici le roi Ys qui garde seulement de la part religieuse de ses origines la pensée de se réfugier dans une abbaye et de se faire moine :

La prendrons [nos] l'abi[t] et moine deven[dr]on [2].

En intercalant une part de la légende de Charles Martel entre les éléments mérovingiens, les trouvères ont sans doute renouvelé l'intérêt de la matière, et d'abord ils s'inquiétèrent peu des contradictions de détail nées de cette opération ; mais ils n'ont pu éviter que les principaux personnages ne portent l'empreinte de dates différentes : cela est vrai d'Ys qui n'est pas seulement Eudes d'Aquitaine; cela est vrai de Charlemagne, en qui finissent par se confondre Chilpéric Ier, Gonthramn, Chilpéric II, Charles Martel, et au point de vue littéraire Charlemagne lui-même. Cela est vrai de Renaud, qui résume en lui Merovig, Gondovald et en partie Charles Martel.

Ni Gondovald ni Renaud ne meurent sur le champ de bataille. Ils sont assassinés et tous deux ont le crâne brisé, l'un d'un coup de pierre, l'autre par le marteau d'ouvriers maçons. La ressemblance fut peut-être plus grande encore. Dans le *Reinolt von Montalban*, version allemande en 15,388 vers éditée par M. Pfaff (Société littéraire de Stuttgart, 1885), les maçons ont d'abord la pensée de tuer Renaud en faisant tomber sur sa tête une grosse pierre du haut d'un mur (v. 15028 sq.). Le même projet est indiqué tout à la fin du dernier fragment du *Renout von Montalbaen* édité par M. Matthes, mais l'on ne peut savoir si dans ce texte un contre-sens étrange faisait transformer, comme dans le *Reinolt*, le *martel* ou marteau français en *mœrtel* ou *mertel*, mortier :

[1] P. 222, v. 35 sq. Nulle part il n'est fait mention d'une entrevue de Charles et d'Yon.
[2] P. 220, v. 29.

So sollen sie nemen uns mertel dar
Damit sollen sic ine entlyben vorwar [1].

L'on a là une trace d'une forme ancienne de la légende où Renaud mourait dans les mêmes conditions que Gondovald. Ce coup de pierre, conclusion si inattendue d'une entreprise ambitieuse, put exciter l'imagination d'un peuple qui ne concevait d'autre mort violente pour un chef de guerriers que la mort par l'épée.

Des manuscrits français, le seul qui donne cette version est le ms. C. (Bibl. Nat. f. fr. 766). Je la reproduis ici à partir de l'endroit où le bon chevalier est accepté comme ouvrier par le maître-maçon qui construit l'église de Saint-Pierre à Cologne, jusqu'au moment où les maçons jaloux ont jeté son corps dans le Rhin.

Manuscrit 766, feuillet 171, recto, col. B :

Sire, je sui de France, dist Renaus l'alosé ;
Par une meschéance sui ainsi atorné.
S'ai esté en prison .IIII. anz a toz passé,
Mes Diex m'en a osté par sa grant poesté,
Et puisqu'il est ainsi que je suis eschapé,
Vos servirai de cuer, se il est vostre gré,
La pierre et le mortier volentiers porteré.
Par foi, ce dist li mestres, or avez bien parlé,
Et je vos retenré de bonne volenté.
Selon vostre servise sera guerredoné.
Por ce que je vos voi grant et fort et quarré,
Portez le grand baiart, la serois adoné.
Volentiers, dist Renaus par grant humilité.
Renaus fu retenus a l'uevre du mostier
Por porter la grant pierre, la chax et le mortier ;
Por ce que il estoit si grant et si plenier,
F° 171, verso A Portoit contre .IIII. homes la chax et le mortier.
Quant li mestres le voit, si se prist a seignier,
C'onques mes en sa vie ne vit si fet ovrier.

[1] Ce contre-sens prouve du moins que le remanieur connaissait les deux formes du récit.

Durement fu penis, moult se [s]et[1] traveillier
Por conquerre la gloire au verai justicier.
En la parfin en ot moult merveillos loier,
Es ciex est coronez, ce vos os tesmoignier ;
Entre les bons apostres est asis le princier.
Baron, hui mes commence chançon a enforcier,
Que puis que Dex nasqui de la virge moillier,
Ne fu tele chantée, bien le puis tesmoignier,
Com vos porrez oïr ne se faillent denier,
Si com Renaus morut qui estoit Deu ovrier.
O mostier de Cologne dont haut sont li clochier,
Porta Renaus la pierre le nobile guerrier ;
Plus fesoit de besoigne que ne font .IIII. ovrier.
Trestot li autre ovrier quident vis enragier,
Por ce que il le voient si grant fes enchargier.
Communalment le heent li autre manovrier,
Ne vivra longuement s'il pueent esploitier ;
Et dist li uns a l'autre : Dex li doint encombrier.
Avant qu'il soit .I. an, par le cors saint Ligier,
Par l'ovraigne de li fera tot le mostier.
Ne troveron ja mes no pain a gaaignier.
Encor sont plus dolent qu'il ne prent c'un denier
Por danrée de pain que il a a mengier.
Quant vint au chief d'un mois que on devoit paier,
Devant Renaut s'en [vint][2] li mestre du mostier,
Bel et courtoisement le prist a aresnier.
Sire, ce dit le mestre, vos n'estes pas lanier ;
Aussi grant fes portez com font .X. pautonnier,
Et selonc vo service vos rendré vo loier.
Sire, ce dist Renaus, je ne veil c'un denier
Por denrée de pain que veil le jor mengier.
Ovrier seré saint Pere, por mon cors traveillier.
Damedieu nostre sire m'en rendra le loier.
Quant le mestre l'oï, pri s'en a merveillier.
Sire, ce dist le mestre a Renaut le hardi,
Demandez que vos plaist, ne soiez esbahi.

[1] V. 20 : ms. *fet*.
[2] V. 44 : ms. *vont, mestre*.

Renaus, le fix Aymon, maintenant respondi :
Mestre, ce dist Renaus, or ne vos hastez si.
N'en penrai que mon vivre, par le cors saint Remi.
.I. denier penré ge por avoir du pain bi.
Mes ge vos proi por Deu qui onques ne menti,
Paiez bien ces ovriers qui bien l'ont deservi.
Grant merveille a li mestres de ce qu'il a oï ;
Damedieu en mercie qui onques ne menti ;
Bien set que por s'amor ovroit Renaus ensi.
De faire la Deu œvre est moult amanevi,
Ne por chaut ne por froit onques n'en resorti,
Mes par efors ovra li chevalier gentis.
Autant fet par son cors, par verté le vos di,
Com font .IIII. des autres li plus amanevi,
Et chascune jornée, por voir le vos afi,
Ne prenoit c'un denier, si com avez oï.
Durement l'ont loé li mestre seignori,
Mes de toz les ovriers estoit forment haï.
Et dist li uns a l'autre : Or somes nos traï ;
Por ce felon truant somes toz resorti.
Se il vit solement .I. sol an et demi,
Touz li mostiers sera par li fet et forni ;
Ne gaaignerons mes vaillant .I. parisi.
Tant ont parlé ensenble li felon Deu menti
Que li ovriers saint Pere sera par eus murtri.
En .I. sac le metront quant il sera feni,
Ou Rin le geteront, ensi l'ont consenti.
.XII. pautoniers l'ont et juré et plevi
La mort Renaut jurée, si com avez oï.
Or ont li pautonier la mort Renaut jurée.
Iluec ot une pierre qui estoit grant et lée,
Par .IIII. des glotons ne pot estre portée ;
En pes et en amor l'a Renaus jus posée.
Touz se sont merveillié cil de l'avironnée.
Li gloton jurent Dieu et la Vierge honorée
Que la pierre sera desor Renaut getée.
Quant lans fu de diner, la gent est avalée
Et li ovrier descendent de la grant tor quarrée,
Le mestre a la mengier, n'i a fet demorée.

Renaus fu el mostier a la chiere menbree ;
Grant denrée de pain a i bers aportee.
O mostier se tapi coiement, a celee.
Et a mengié son pain, mainte lerme a ploree
De l'iaue de son cuer a sa face arosée.
Ses pechiez a plorez, et dist grant sopiree.
Hé Dex ! ce dist Renaus, qui feis mer salee.
Sire, recevez m'ame quant du cors ert alee.
La Maugis mon cosin, s'il vos plest et agree,
Et garisiez mes freres qui sont en lor contree
Et mes fiz ensement et Charle l'emperere.
Ja mes ne le verrai, ce est chose provée.
Adont plora Renaus a la chiere menbree.
Et cil l'ont avisé qui ont male pensée.
Li .III. montent amont en la grant tor quarrée,
Si ont gité la pierre que Renaus ot portée,
Trestot droit sor Renaut qui mengoit sa denrée.
Renaut ataint o chief a la chiere menbrée,
Et la pierre d'amont qui vint de grant volée
Et de si grant randon, qui fu grant et quarrée,
Desor le chief Renaut vint de tele avolée,
La cervele li est a la terre versée ;
Li cors est dem[or]ez, l'ame s'en est alée,
Saint Michier li arcanges l'a a Dieu presentée.
Li traïtor devalent par male destinée,
En .I. sac l'ont bouté sanz nule demorée,
Au Rin l'en ont porté dont l'iaue estoit lée ;
Puis l'ont geté de lenz, si font la retornée ;
Desique au mostier n'i ont fet arestée.

Dans la délibération des conseillers du roi Ys, dans la version donnée par les manuscrits B, C, A (voir plus loin à la description des manuscrits), le septième des barons est Bernard, dont le nom rappelle celui de l'évêque de Bordeaux, Ithramn qui, d'abord partisan du prétendant, évita ensuite de se compromettre pour lui. Ceci peut être simple coïncidence et hasard, mais le discours de Bertrand a un autre sens. L'on y trouve présentées successivement deux formes d'explication sur les causes de la rupture de Charlemagne et

de Renaud et sur ses conséquences. La première est caractérisée en une ligne, la seconde est assez développée pour éveiller l'attention.

Manuscrit 775, feuillet 39, verso, col. A et B :

1. Vous devez bien savoir dedens vostre courage
L'amor as fix Aimon que vous mar acointastez.
Vous y avez perdu plus de plaine une balle
D'or fin et de besans et de bliaus de paille.
5. Si est Renaus moult boins chevaliers a [ses] armez,
Mais par son [grant] orgueil se mella il a Kalle;
Son neveu li ochist dont il fit grant outrage.
Il en vint en Gascogne, mais vous le rechitastes
Et par mauvais conseil vo seror li donnastes,
10. Et frema chel castiel el chief de ceste marche :
Ja le vient essillier nostre empereres Kalles.
Par le los de vos hommez a lui vous acordastes
Et si fu de Gascongne et senescal et garde.
Mais dus Aimez, sez peres, a la chenue barbe,
15. Se prist a Olivier par merveillous contraire
Pour l'estrif d'un grant chine que il vit ou rivage;
Le clama losengier, voiant tout le barnage.
Et li bers le navra de son branc en l'espaulle.
Droit en offri a faire o son riche barnage.
20. Vint s'ent a Montauban et Aalars li sage;
Puis ne fu il nul jour que ne guerroiast Kalle;
Dusques l'iaue de Loire, i ot toute Franche arse.

Le vers 7 appartient seul en propre à la forme de la légende telle qu'elle est dans le ms. La Vallière qui a été résumé plus haut.

Dans l'épisode de la chasse de Roland, qui a été mentionné à propos de Merovig, il est encore question de la querelle dont le motif est un cygne.

Renaud reconnaît que les Français s'arment pour le recevoir :

Manuscrit B, feuillet 37, recto, col. A et B :

Renaus, li fiex Aimon, les entent au fremir,

Ses hommez en apelle, merveilles lor a dit :
Apercheü se sont, si les alons ferir.
Et chil li respondirent : Nous le ferons issi.
Il sonnerent .III. grailez, e-les vous estourmi.
Ens ou bois est remez li boins lerrez Maugis,
A tout [mil chevaliers][1], bachelers et meschin.
Renaus s'en est tournés a .II.M. fervestis,
Et passent Balenchon dont parfont sont li fis [2].
Devant s'en va Renaus li preus et li hardis
Et deffia Franchois si tost com il les vit.
En l'escu de son col ala feri Henri,
Chil fu quens de Nichole et de tout le païs,
Que l'aubert desmailla et l'escu li rompi.
Tant com hante li dure, l'abati mort souvin.
Saint Nichole a juré : Nous vous tenons a bien
Qui dedens nos garennes avez nos connins pris.
Ou est ore Oliviers, que de Diu soit mal mis,
Qui maneche mon pere a pendre et a honnir
Trestout pour l'ocoison a dant Rainbaut le Fris [3],
Pour [un cigne maraige] qui sor l'iave [fu] pris.
Je sui pres de combatre que traïson me fist.
Dist Turpin l'archevesque : Vous i avez menti.
De ceste felonnie le veul je escremir.
Adonc laisserent [courre][4] les boins chevaus de pris.

Le cycle des Fils Aymon rejoint ici la légende du Chevalier au Cygne. La branche perdue devait être importante, puisqu'il y est fait allusion deux fois assez longuement [5].

[1] Ms. 775 : A tout .X.M. Arsenal : A tout mil chevaliers, bacheliers de grant pris.

[2] V. 9. Arsenal : dont li gué fu petis.

[3] V. 20-21. Arsenal : Par mont povre ocoison, por seulement l'estri D'un grant signe maraige qui sor Loire fu pris. — 775, v. 21 : Pour oiseillons sauvages qui sor l'iaue furent pris.

[4] V. 25. 775 contre ; Ars. corre.

[5] Grimoald, second fils de Pepin, et maire du palais pour la Neustrie, avait épousé Theutsinda, fille de Ratbod, chef des Frisons. Il n'en eut pas d'enfants, mais il eut d'une concubine Theudald, à qui Pépin laissa en héritage la mairie du palais, bien qu'il fût en bas âge. Grimoald avait été assassiné en 714, par un Frison, dans l'église de Saint-Lambert à Liège pendant qu'il priait. Breysig, p. 2-5.

Telle autre indication, mais qui n'est dans aucun texte français, ramène peut-être également aux Pays-Bas.

Dans les fragments du *Renout van Montalbaen* (v. 1341, 1394, 1584) et dans le *Reinolt* allemand (v. 3022, 3515, 10087, 10172, 12242), Renaud reçoit la qualité de comte de Merewoude.

L'on a rencontré plus haut le nom de Rambaud le Frison mêlé à la querelle d'Olivier et de Renaud à propos du cygne. L'on ne sait vraiment si l'on n'a pas encore une trace de cette légende dans ce passage de la version de Montpellier :

> Quant roi Ys ot oï parler chascun baron
> Qui li loent a rendre les .IIII. fix Aymon :
> Renaut, or vous rendroi moult mauvez guerredon
> De chen que me venjastez de Margot le Frison
> Qui ne m'avoit lessié fermeté ne donjon.

La responsabilité de la rupture avec le roi ne fut pas d'abord attribuée de manière uniforme. C'est Guichard et non Renaud que Charles réclame dans les Ardennes; puis nous venons de voir une querelle d'Olivier et d'Aymes indiquée pour cause de la retraite de Renaud et d'Alard auprès du roi Ys et d'une longue guerre. On sent que le personnage de Renaud a fini par tout attirer à lui, la responsabilité comme l'intérêt, mais le travail des arrangeurs laisse entrevoir les débris de chants épiques plus anciens.

La version néerlandaise, bien qu'incomplète, et la version allemande qui en dérive, ont révélé toute une branche que les textes français omettent ou laissent à peine soupçonner.

Dans le manuscrit La Vallière, la duchesse engage ses fils, revenus des Ardennes, à chercher fortune en Espagne :

> Enfant, ce dist la dame, vers Espaigne tornes,
> Que li païs est riches, manans et asazés.
> Iluec troveres vos remanances asses.
> Dame, ce dist Renaus, si con vos comandes [1].

Mais au lieu d'aller en Espagne les Fils Aymon et Maugis s'arrêteront en Gascogne et serviront le roi Ys. Cette conception dérive, on le sait, de l'histoire de Charles Martel, et

[1] P. 95, v. 5 sq.

résulte d'abord de l'entente du roi Eudes d'Aquitaine avec Chilpéric et Ragenfred, puis de l'accord intervenu entre Eudes et Charles pour repousser les Musulmans. Mais dans les *Enfances* de Charles, dans le *Mainet*, Charles, exilé de France, se met au service du roi Galafre en Espagne, tue Braimant, épouse Galienne. En conseillant à son fils d'aller en Espagne, Aye semble nous annoncer une réplique du *Mainet*. Dans le *Renout* et le *Reinolt*, Renaud et ses frères vont directement en Espagne et se mettent au service d'un roi mahométan, Saforeth. Après trois ans, ils lui réclament leur trésor qu'ils lui ont confié, mais il refuse de le leur rendre. Renaud lui tranche la tête et les Fils Aymon se hâtent de rentrer en France. Renaud fait présent au roi Yves de Dordone de la tête de Saforeth [1]. Plusieurs années s'écoulent. Charles, comme dans les versions françaises, réclame une première fois les Fils Aymon. Yves, sur l'avis de son conseil (Anceel de Ribemont, Hugues d'Auvergne, le duc Ysoret, Reynart ou Reynier, Lambert), donne en mariage à Renaud sa fille (Clarisse ou Claradys), et l'encourage à élever sur une roche escarpée un château qui pourra défier les attaques du roi de France. Lambert exprime la crainte que Charles, dans sa colère, ne vienne faire pendre Yves et Renaud. Huon d'Auvergne le prend aux cheveux et à la gorge et le jette à terre. Quand le château est bâti, Yves demande quel nom il portera : Montauban, répond Renaud, puisqu'il est construit sur une montagne de marbre.

Cette forme de la légende est ancienne, semble-t-il, car elle est attestée par la version B C (et A en cette partie). Dans la délibération des barons d'Yon, le premier conseiller qui parle est favorable à Renaud. Dans le manuscrit de l'Arsenal et dans la *Bibliothèque bleue*, son nom est donné, c'est Godefroy.

[1] Yves pour Ys et Yvon pour Yon sont fréquents dans les manuscrits français eux-mêmes. Le roman populaire (allemand) des Fils Aymon (éd. Pfaff) fait Yves roi de Tarasconia. Il y a un Tarascon dans le département de l'Ariège. Dans le rythme latin composé en Allemagne au XIIIe siècle, l'on a aussi :

Claricia pulcherrima,
Uxor sua tenerrima,
Nata regis hec Yvonis,
Tarasconie tyronis.

Texte du manuscrit B :

Premerains a parlé uns damoisiaus gentis,
Niés fu le roy Yon et chevalier hardis.
Il a parlé en haut que ne se vaut taisir.
Ou que il voit le roy, si l'a a raison mis.
« Moult me merveil de vous, par le cors S. Denis,
Que vous queres conseil des fiex Aimon traïr.
Renaus est vos hons liges et vos carneus amis,
Vo seror li donastes o le cors seignori.
Aquitié a vos marches environ cest païs.
N'est encor pas li mois passés ne acomplis
Qu'il desconfit le roy Marcille de put lin
Et cacha .IIII. liues et tant que il l'ot pris,
Et nous en présenta le chief quant l'ot ochis.
Se vous aves talent que le veulliez fallir,
Congees les barons hors de vostre païs.
S'en iront en tel terre que bien porront garir
Et je vous pri, pour Dieu qui onques ne menti,
Qui fu mis en la crois au jour du Vendredi,
Que ne fachiez tel cose dont vous soiez honnis
Ne reprouvé vous soit a trestout vo païs.

Dans la version de l'Arsenal, on lit aux vers 8-13 :

Vo seror li donastes o le cors signoris,
Puis vous a volentiers et de bon gré servi.
Aquité(e) a les marchez environ le païs.
N'a mie encore .I. an passé et acompli
Que desconflit Marsile le cuvert de put lin
Et chaça .IIII. lieuez les plainz de Val Flori.
Il vous en présenta le chief, si com je vi[1].

Il n'est pas certain que ce seul passage ait fourni au remanieur néerlandais, les élements nécessaires pour édifier l'épi-

[1] Matthes, dans son introduction au *Renout van Montalbaen* (p. XXVII), avait déjà appelé l'attention sur ce passage du ms. de l'Arsenal. Dans ses notes (p. 88), il cite encore une version en prose (Vb. f°. 36 b.) : « Vous savez aussi ce qu'il a fait en votre pais et comme il a (n'a pas encore long tens) deconfit Marcille, le puissant Saracin, auquel il coupa la tête et vous la présenta ».

sode des Fils Aymon chez le roi Saforeth : je l'ai cité pour montrer, même dans les manuscrits français, le contact des *Fils Aymon* et du *Mainet*. D'ailleurs dans la délibération telle qu'elle est au manuscrit La Vallière, Yon et le duc de Monbendel rappellent comment Renaud a vaincu « en Bascle » et « en Navare » les ennemis du roi de Bordeaux, et l'indication de cette frontière fait penser à des Sarrasins, tandis que l'on ne fait aucune allusion à la guerre où Beges de Toulouse a été battu et fait prisonnier. Dans le conseil, siège un Raimon, comte de Toulouse, et nous avons déjà noté que les messagers de Charlemagne trouvent Yon à Toulouse, de sorte que la guerre avec Beges le Sarrasin finit par paraître intercalée dans un poème plus ancien.

Lorsque Charlemagne, revenu de son pèlerinage à Saint-Jacques, consulte ses barons sur son projet d'aller attaquer les Fils Aymon que le roi Ys a accueillis, le jeune Roland apparaît et offre ses services à son oncle qui ne l'avait pas encore vu. Dès lors Renaud aura en face de lui le héros de l'armée de Charles, et le thème des combats entre les Fils Aymon et les guerriers du roi est renouvelé, prend un tout autre intérêt. Mais Roland, qui est peint en quelques mots heureux,

Plus ot fier le regart que lupars ne lion,

doit, dès le premier jour, montrer de quels exploits il est capable. Le trouvère n'hésite point à lui attribuer le rôle principal dans une partie des *Enfances* de Charles Martel qu'il tenait à insérer dans son récit. Cologne est menacée par les *Saines* (Saxons). Roland secourt la ville, bat les Saines et fait prisonnier leur roi Escorfaud. A la suite de ce brillant succès, Naimes propose d'annoncer une grande course afin que l'on donne à Roland un cheval digne de le porter et comparable à Bayard. Le fragment épique sert ainsi de prétexte à un épisode qui semble de pure imagination [1].

Nous voyons dans l'histoire de Charles Martel qu'après la victoire de Vincy, il revint sur le Rhin, contraignit Plectrude à lui rendre Cologne et les trésors de sa famille, puis passa

[1] Mais on peut admettre que le trouvère utilise ici quelque fragment épique dont il ne reste point d'autre trace.

le fleuve et ravagea le pays saxon jusqu'au Weser. La Chanson des *Saines* dont nous possédons une version, et à laquelle le trouvère fait allusion ailleurs, est une autre réplique, très naturellement adaptée à l'âge de Charlemagne, du récit plus ancien dont le trouvère, dans son désir de mettre à profit tout ce qu'il sait, nous donne une forme particulière dans les *Fils Aymon*. Ainsi les éléments primitifs étaient incessamment refondus et remaniés, mis en œuvre dans des combinaisons nouvelles, non seulement pour exciter la curiosité et mériter l'attention des auditoires, mais parce que les romans bretons et les romans d'aventures faisaient à la Chanson de geste une concurrence redoutable. Les *Fils Aymon* eux-mêmes n'ont pu échapper au dommage de tourner de plus en plus au romanesque dans les versions qui suivirent celles que nous étudions.

Dans la plupart, l'on constate une tendance à adoucir les traits rudes qui survivaient de l'époque mérovingienne et de l'âge de Charles Martel. Les vieux trouvères les avaient naïvement respectés dans leur admiration pour la force, et aussi par attachement à la tradition.

A certains endroits, l'on se sent vraiment en face des farouches compagnons de Clovis et de ces leudes austrasiens qui, conduits par Charles Martel, saccageaient alternativement le Nord et le Midi. Quand Aymes, injuriant ses fils, leur reproche de n'avoir pas, dans leur misère, forcé les abbayes, et mangé, faute de mieux, prêtres ou moines,

> Miodres est moine en rost que n'est car de mouton,

l'âpreté de l'accent dénonce autre chose qu'un goût pour les plaisanteries grossières. Elle rappelle ces violations de sanctuaires si fréquentes dans Grégoire de Tours et même plus tard.

Roland, le héros de Roncevaux, et son ami Olivier, quand ils exigent que les moines leur remettent le roi Ys, se comportent brutalement :

> Estes vos Olivier et Rollant le baron ;
> El moustier s'en entrerent et tuit si compaignon.
> Li abes vint encontre et li prior selonc

Et trestos li convens cantent lor orison,
Et dient a Rollant : Sire, que queres vos ?
Nos querons, dist Rollans, le malvais traïtor
Que vos aves ça ens, le roi Yon gascon.
Ancui li lacerai el col le caenon.
Sire, dist li abes, baisies vostre raison.
Li rois est nostre moines, s'a pris le caperon.
Envers trestot le monde garandir le devons.
Qant Rollans ot l'abé ki li dist tel raison,
Par le froc l'a saisi et par le caperon ;
Oliviers le prior ki estoit par selonc ;
Il le bota et hurte si forment au peron,
Que il li fist voler andeus les œls del front.
Or tost, ce dist Rollans, tues moi ces glotons [1].

Partout ailleurs, Roland et Olivier, comme Ogier et tous les pairs, sont des modèles de courtoisie, et, dans les moments de danger, invoquent Dieu pieusement.

Les traces de la cruauté violente d'un autre âge sont éparses çà et là. Après le discours de son père, Renaud commence à *tressuer* et tire à moitié son épée. Alard doit lui rappeler que l'on doit tout supporter d'un père. De même, Lohier ne se borne pas à injurier Beuves. Charlemagne, lui dit-il :

Ta cité abatra et ceste tor quarrée,
Et s'il te puet tenir, ta mort sera jurée ;
En haut seras pendus a une arbre ramée
Comme lerres fossiers que l'on prent en emblée,
Et ta moiller sera honie et vergondée.....
Poi s'en faut ne t'oci a m'espée acerée [2] ;

et il dégaîne ; mais Savary, un de ses compagnons, fait rentrer l'épée dans le fourreau. Ainsi, lors de la querelle d'Achille et d'Agamemnon, Athéné oblige le fils de Pélée à remettre au fourreau son grand et redoutable glaive.

Les querelles violentes qui éclatent entre les messagers et celui auprès de qui ils sont envoyés, ont un modèle ancien dans l'entrevue du roi Gonthramn et des envoyés de son neveu

[1] P. 222, v. 13 sq.
[2] P. 15, v. 5 sq.

Childebert, fils de Sighebert. Les chefs de l'ambassade étaient l'évêque Egidius et Gonthramn Bose. Au salut que lui présente l'évêque, le roi répond en lui rappelant ses torts envers lui et ses crimes. D'autres envoyés prennent la parole et le roi leur refuse de rendre les villes que Childebert réclamait et surtout Frédegonde que Childebert accusait du meurtre de son père, de son oncle et de ses cousins : « Elle ne peut vous être livrée parce qu'elle a un fils roi; et je sais d'ailleurs la fausseté des accusations que vous portez contre elle ». Après ceux-ci, Gonthramn Bose s'approche du roi comme pour lui donner un conseil, mais Gonthramn, sans attendre les paroles du complice de Gondovald, lui dit : « O ennemi de notre pays et de notre royaume, toi qui es allé, il y a quelques années, en Orient pour imposer un Ballomer à notre royaume, ô perfide qui ne tiens jamais ce que tu promets ! » Mais celui-ci : « Tu es assis sur ton trône comme seigneur et comme roi, et nul n'a osé contredire tes paroles ; mais je déclare que je suis innocent de ce grief. Et si quelqu'un de mes pairs m'impute secrètement ce crime, qu'il vienne devant nous et parle. Toi, ô roi très pieux, tu remettras la cause au jugement de Dieu, afin qu'il décide quand il nous aura vus combattre en champ clos ». Tous se taisaient. Le roi continua : « Tous nous devons brûler du désir qu'un étranger dont le père a fait les métiers de meunier et de cardeur de laine, soit chassé de cette contrée ». Bien qu'il soit possible qu'un homme exerce deux métiers, un des envoyés voulant railler le roi, dit : « Ainsi, d'après toi, cet homme a eu deux pères, un meunier et un cardeur de laine. Puisses-tu, ô roi, parler avec plus de sens, car on n'a jamais ouï qu'un homme, sauf pour raison religieuse[1], ait eu deux pères ». Beaucoup éclatèrent de rire, et l'un des envoyés ajouta : « Nous te saluons, ô roi, car puisque tu n'as pas voulu rendre les villes de ton neveu, nous savons que la hache est intacte qui a fendu les têtes de tes frères ; bientôt elle sera brandie et sera enfoncée dans la tienne ». Et ils sortirent avec scandale. Le roi, irrité par leurs discours, ordonna que l'on jetât sur eux, pendant qu'ils s'en allaient, du crottin de cheval, du menu bois pourri, de la

[1] Le parrain était considéré comme un second père.

paille, du fumier et même les ordures de la ville. Ainsi ils partirent souillés et outragés [1].

Les plaintes du roi, la demande du jugement de Dieu, les railleries insultantes des messagers, la menace impudente d'employer contre Gonthramn la hache qui a frappé ses frères, et enfin la revanche grossière que le roi prend sur les représentants de son neveu, tout cela a son écho dans la querelle de Lohier et de Beuves, dans l'échange de menaces si fréquent entre Charles et ses barons.

Il a été traité souvent de l'épée de Renaud, « Froberge », et de son cheval faé. Je réclamerai du lecteur quelque intérêt pour Bondin, le cor « d'ivoire montenier » que Renaud prête à Richard [2] dans les Ardennes, dont il se sert pour annoncer aux habitants de Montauban la venue du roi Ys :

« Aportes moi mon cor, Bondin, que tant ai chier... »
A chascun de ses freres ra il baillié le sien.
Qui la oïst les contes corner et grailoier,
Ne poïst on entendre nis Deu tonant el ciel.
Montauban en tentist et li palais pleniers ;
Del mostier saint Nicol en tentist li clochiers [3].

Quand Maugis a éveillé les amis de Renaud pour en former le corps de secours qui doit dégager ses cousins en péril à Vaucouleurs,

Bondin a pris .I. cor, sel sona par vigor,
Et [cil] courent as armes [qui entendent le ton] [4].

J'aurais été tenté de donner à Bondin la même origine qu'au cor d'Auberon si plus haut il n'était indiqué comme appartenant à Renaud [5], et si d'ailleurs je n'en avais été détourné par un passage de Grégoire de Tours.

[1] Greg. Turon., VII, 14.

[2] P. 54, v. 13. Aucune raison n'autorise à traduire ici *Richars* l'initiale R. qui désigne régulièrement Renaud.

[3] P. 167, v. 11 sq.

[4] P. 201, v. 16 sq. L donne *il* et *maintenant sens demor*. La correction proposée est prise du ms. de Montpellier.

[5] Dans l'épisode de la chasse (ms. 775. f° 36, verso B), Renaud se sert aussi de Bondin pour rassembler la garnison de Montauban :

Son cor a pris Bondin, si commenche à corner.
Li cors estoit ites que vous dire m'orres,
De .II. lieues plenieres le puet on escouter.

Quand le jeune Chlodovig, suivant les ordres de son père, voulut occuper des terres qui avaient été attribuées à Sighebert, après la mort de Charibert, il fut chassé de Tours par Mummolus et dut se retirer sur Bordeaux : « Il se tenait près de la ville, sans que personne l'inquiétât, quand à l'improviste, un certain Sigulf, du parti de Sighebert, vint l'attaquer et le poursuivit en faisant sonner ses trompettes et ses cors, comme s'il eût donné la chasse à un cerf [1] . » Chlodovig finit par échapper à l'ennemi. On ne peut s'empêcher de se demander, si, étant donné que l'on a rencontré le jeune prince au seuil même du poème, dans le *Beuves d'Aigremont*, l'on n'a pas ici une réminiscence de cette déroute de l'armée franque fuyant, avec son chef, devant le bruit menaçant des cors de Sigulf. L'on a tout au moins une scène de bataille où le cor a eu un rôle, et elle date de l'époque mérovingienne. Après le cheval et l'épée, le cor de chasse était peut-être l'objet auquel tenait le plus un chef barbare. Quand le roi Gonthramn s'aperçut qu'on lui avait volé le sien, il fit jeter en prison nombre de gens, et la légende conte qu'un miracle seul put les sauver [2].

Cette recherche doit avoir un terme. Je noterai seulement, que plus on étudiera la Chanson de geste, dans le texte si remanié qui nous est parvenu, plus on trouvera de traits et de mots qui révèlent l'origine archaïque d'une partie des éléments que les arrangeurs ont conservés. Lorsque la sœur du roi Ys raconte à son époux, Renaud de Montauban, un songe qui devrait le détourner d'aller à Vaucouleurs, elle dit qu'elle a vu sortir des sangliers

Del parfont bos d'Aguise qui est grans et pleniers.

Le bois dont il s'agit est la forêt de Cuise, *sylva Cotia*, située près de Compiègne, l'une des résidences préférées des rois mérovingiens.

La Chanson des Fils Aymon a-t-elle gagné à la conservation des éléments primitifs ? Elle leur doit sa valeur épique, l'énergie et la vérité des passions. Bientôt après Vaucouleurs, elle tourne peu à peu au roman, et ni les tours multipliés de Maugis, ni

[1] Gregor. Turon. IV, 48.
[2] Gregor. Turon. *De gloria confessorum*, c. 88.

les répliques, toujours s'affaiblissant, des situations, ni les emprunts faits à l'épopée générale, ni le voyage en Palestine, ni la fin pieuse et sanctifiée du héros n'auraient valu à l'immense composition sa popularité si étendue et si durable : elle la doit à la réalité et à l'intensité des caractères posés au commencement. Dans les Fils Aymon, nous nous intéressons en fait aux fils innocents du roi frank, aux victimes de la haine jalouse de Frédegonde, au prétendant malheureux que la trahison livre aux sicaires du roi Gonthramn. La destinée de Chlodovig, de Merovig et de Gondovald est, que l'on me pardonne l'expression, la source vive de l'émotion que nous ressentons en suivant d'aventure en aventure Renaud et ses vaillants frères.

Un élément plus jeune où les traces historiques ont gardé quelque précision, fut emprunté à la légende de Charles Martel et se fondit avec une partie des éléments primitifs. Mais Charles a triomphé de tous ses adversaires. Il apporte avec lui l'éclat d'une vaillance invincible. Dès lors le caractère général se modifie. Les fils Aymon n'intéressent plus seulement par leur malheur, par les épreuves qu'ils traversent : ce sont d'héroïques chevaliers luttant infatigablement pour leur droit. L'on pressent qu'ils auront raison du mauvais sort qui les poursuit.

Dans l'état actuel de la Chanson de geste, le récit se poursuit sans solution apparente de continuité depuis l'endroit où Charles, après l'insuccès de la course, décide d'aller assiéger Montauban, jusqu'au moment où Maugis remet l'empereur endormi aux Fils Aymon. Au lieu de rimer, les vers sont assonancés. Cette longue suite de plus de sept mille vers se décompose en plusieurs parties : la trahison d'Ys, les combats de Vaucouleurs, Richard prisonnier, les combats et les tentatives d'entente avec Charles. On peut se demander si, dans une forme plus ancienne de la légende, la trahison ne réussissait pas et si les Fils Aymon ne mouraient pas à Vaucouleurs. En remontant à Merovig et à Gondovald, nous avons en effet rencontré la fin tragique du personnage trahi. Mais l'épopée des Fils Aymon s'est constituée par l'association intime d'emprunts faits à deux cycles différents. Si d'une part subsistait la trace d'événements lugubres, l'introduction dans l'œuvre

poétique due au trouvère de l'élément tiré des *Enfances* de Charles Martel amenait nécessairement une conclusion heureuse ; car le grand maire du palais avait vaincu ses ennemis et s'était réconcilié avec son roi.

A partir de Vaucouleurs, Maugis intervient quatre fois : il sauve les Fils Aymon, aide à sauver Richard, s'échappe des mains de l'empereur, emporte Charlemagne à Montauban. Il est difficile de distinguer, avec précision, une différence de date entre ces parties. On sent néanmoins que depuis l'intervention de Maugis au combat de Vaucouleurs, la narration doit son élément archaïque aux dons du chevalier *faé*, de l'enchanteur. Le trouvère finit par lui attribuer l'enlèvement de la personme de l'empereur, en souvenir peut-être du roi Chilpérik qui, pour les Austrasiens, avait été enlevé par Eudes d'Aquitaine. Ce roi n'était-il pas, à leur point de vue, la propriété de leur maire du palais ?

Une part considérable est faite au merveilleux, par suite du rôle que prend Maugis de providence de ses cousins, des exploits de Bayard, le cheval *faé*, de l'intervention divine dans le duel de Renaud et de Roland, dont la ressemblance avec celui de Roland et d'Olivier ne pouvait qu'être remarquée. Cette partie du poème est celle que les versions plus récentes ont le moins modifiée, surtout à partir du départ des Fils Aymon pour Vaucouleurs. Faut-il se hâter d'induire de ces diverses contatations, que cette partie soit, pour le fond, plus près de ses sources que le *Beuves d'Aigremont*, que les *Ardennes*, que les souvenirs de la guerre contre les Musulmans, qui présentent à un si haut degré le caractère traditionnel ? L'on en peut seulement inférer que ces parties, dont certaines paraissent remonter à l'épopée la plus archaïque, ont été remaniées souvent et que leur rédaction n'est pas due à l'auteur ou aux auteurs de la partie assonancée [1].

[1] Dans son article, d'ailleurs si abondant en renseignements de toute nature et ingénieux parfois jusqu'à la subtilité, M. Jordan, s'appuyant sur l'analyse de la langue du poème (p. 27-49), a cru pouvoir déterminer la partie la plus ancienne de la rédaction qui nous est parvenue. Sa conclusion dernière est que le noyau des *Fils Aymon* consiste en une seule laisse assonancée en O (p. 49). Le point de vue auquel je me suis placé est tout différent.

La Chanson de geste finissait-elle d'abord au moment où Charlemagne est tombé aux mains de ses adversaires? Maugis avait épuisé ses ressources, disparaissait de l'action, et Charles était à la merci des Fils Aymon ; on admettrait volontiers qu'il se réconciliait avec eux. Mais cette hypothèse est en désaccord avec la légende de Mérovig où l'on voit ce prince chercher un asile à Metz, puis à Thérouanne. J'accepterais donc plus aisément que les Fils Aymon se réfugièrent dans une ville dont nous ignorons le nom. Celui de Trémoigne y fut substitué sous l'influence sans doute de la confusion qui s'était faite dans les esprits entre Renaud et saint Ranvald que des monnaies prouvent avoir été honoré dans les provinces rhénanes dès la fin du Xe siècle [1]. A Trémoigne la paix était conclue, Bayard remis au roi et l'action s'arrêtait : un manuscrit d'Oxford en a conservé la preuve [2]. Mais de nouveaux trouvères crurent pouvoir ajouter trois suites : pèlerinage de Renaud, combat de ses fils, légende hagiographique de la fin de Renaud [3]. A vrai dire, l'élément epique traditionnel va tou-

[1] Le nom est écrit Renvad. J'emprunte ce fait si intéressant à M. L. Jordan (p. 126). Il l'a puisé dans Prutz, *Abendland im Mittelalter*, p. 197. Il avait échappé à M. Pfaff qui a cependant si bien étudié la légende religieuse de Renaud dans l'introduction de l'édition de la version allemande populaire des *Fils Aymon*. M. Jordan conclut avec raison qu'il y avait, dès le Xe siècle, un saint Reinwald, honoré dans le voisinage de Cologne, car la monnaie porte un A caractéristique de *Agrippina*.

[2] V. plus bas la description du manuscrit 12.

[3] Dans l'article « Description d'un manuscrit des Quatre Fils Aymon et légende de saint Renaud » (*Rev. des Lang. Rom.*, année 1901, t. XLIV, p. 32-53), j'ai réuni en partie les détails que M. Pfaff donne sur les reliques et le culte de Renaud en Allemagne (introduction du *Livre populaire des Fils Aymon*). Je ne puis qu'y renvoyer, en résumant un ou deux alinéas.

Dès 1205, l'on constate l'existence d'une chapelle de Renaud à Cologne. En 1240, Jean de Stummel, doyen des Saints-Apôtres, reconstruisit la chapelle et le petit couvent qui s'y était ajouté. En 1447, Marguerite Waldecken réforma le couvent d'après la règle de saint Augustin et en fut la première supérieure. Elle y avait trouvé quatre Carmélites au vêtement gris. La chapelle possédait, en 1472, une châsse contenant la tête de Renaud (?) et d'autres restes du héros. Elle reçut des legs et des fondations pieuses. La dernière supérieure du couvent a été A.-E. Offermanns, en 1800. En 1804, chapelle et cloître furent détruits. Ils étaient situés à l'angle de la *Marsilstein* et de la *Mauritiussteinweg*, à l'endroit

jours diminuant à partir du point où Maugis disparaît de l'action : c'est invention pure et pauvre, ou répétition de scènes connues. De ces quatre parties, la dernière seule est reproduite dans les manuscrits d'après un texte à peu près identique en faisant une réserve pour le ms. 766. Dans les trois autres, les différences sont nombreuses, parfois vont du tout au tout.

L'on a relevé dans le texte sur lequel s'appuie cette étude, des contradictions de détail, l'interpolation d'un long passage inutile (Michelant, p. 137, v. 25 — 138, v. 18). A tel endroit il est tenu compte de la fin du poème ! le héros est dit « saint Renaut » et il est parlé de la châsse (fiertre) où les restes du chevalier martyr étaient conservés et honorés à Trémoigne. Ailleurs il faut sûrement lire *Vivians d'Aigremont*[1], nom du

où la légende place le meurtre de Renaud. Depuis lors, la fête de Renaud est célébrée tous les ans, le dimanche qui suit le 7 janvier, dans l'église paroissiale de Saint-Maurice. L'église de Renaud à Dortmund, le Tremoigne de la Chanson de geste, date dans ses plus anciennes parties de la fin du XIIe siècle. Elle a été élevée à l'endroit où l'on supposait que s'était arrêté de lui-même le char qui portait le corps de Renaud.

L'église de Renaud à Dortmund possédait ses restes dans un cercueil d'argent, la « fiertre » du poème. Le crâne était conservé dans une châsse particulière en forme de tête. L'empereur Charles IV, en 1377, son épouse Elisabeth, l'année suivante, vinrent à Dortmund et obtinrent des parties des reliques. Elles se trouvent, probablement aujourd'hui, à Prague, au Hradschin, car elles étaient de ces reliques de Karlstein qui y ont été transportées et sur le catalogue desquelles elles étaient inscrites en 1515 : *Reinoldi ducis de Monte Albano brachia duo, quodlibet eorum in argentea theca intra vitrum.* L'église de Saint-Renaud à Dortmund existe encore, mais affectée au culte évangélique depuis la Paix de Westphalie. En 1792, il y eut une grande famine, et l'on finit par vendre on ne sait à qui, pour la somme de 830 thalers, la châsse d'argent qui contenait les reliques de Renaud de Montauban. *O seclum insipiens atque inficetum !* Le Musée de Dortmund possède un gantelet de fer attribué à Renaud, et un fer à cheval attribué à Bayard : il a plus d'un pied de large. M. Pfaff suppose que c'est une vieille enseigne de maréchal-ferrant.

[1] Michelant (p. 215, v. 24) a lu et imprimé : « Unnaus d'Aigremont fu mes prociens cousins ». L'Arsenal et le ms. 775 donnent : Viviens d'Aigremont. Montpellier remplace par « de Monbranc ». Peter-House donne : Et Viviens li preus. En fait, je crois lire *Uivians* et non *Unnaus*, et je remarque en outre que Vivien étant en général trissyllabique, la césure est meilleure.

Il est d'ailleurs bien peu vraisemblable qu'Ogier, énumérant les noms

frère de Maugis dans le roman en vers consacré aux *Enfances* de l'enchanteur. La copie que nous possédons n'est donc point d'une exactitude parfaite, parce que l'on ne cessait de toucher au texte et d'y faire une part aux changements qui s'opéraient dans la légende.

Tel désaccord dans la suite du récit paraîtra sans doute d'une importance particulière. A l'endroit où nous avons constaté une lacune au manuscrit La Vallière, Renaud rappelle à Olivier le service qu'il lui a rendu, quand à Balençon, il a été désarçonné par Maugis ; et Olivier, quelques vers plus loin, maintient qu'il est l'obligé de Renaud. Ceci est déjà dans l'édition de Michelant (page 317, vers 11-13). Or, je n'ai trouvé dans les manuscrits que j'ai lus, aucune autre trace de ce service rendu par Renaud à Olivier. D'après les termes du texte, l'incident devrait se rencontrer dans l'épisode, commun à plusieurs manuscrits, où les « damoisiaux de France » sont surpris par Renaud et Maugis pendant que Roland est allé à la chasse.On peut supposr que,dans une version plus ancienne, Olivier ne l'y avait pas accompagné et qu'il était resté, en chevalier prudent,au camp avec Turpin. L'on remarque, en effet, que Renaud se montre fort irrité contre Olivier envers qui il a une raison personnelle de ressentiment, et que Maugis, dont le rôle dans le combat est comme annoncé à l'avance, n'y fait rien de notable. Il est probable qu'un remanieur a supprimé un incident où Olivier avait le dessous dans une rencontre avec le « lerre faé » et paraissait dans une posture indigne de sa renommée. Mais à cet endroit, la colère de Renaud demeure sans conséquence et l'action de Maugis est réduite à peu de chose. Cela s'explique fort naturellement si l'on admet l'hypothèse d'un remaniement du texte.

illustres de sa parenté, pense à Hunaut, ce Hunald ou Chunold, fils d'Eudes d'Aquitaine, à qui Charles Martel laissa, après une tentative d'invasion, l'héritage de son père, sans que la confiance pût jamais s'établir entre eux. En 738, Hunald retint prisonnier, comme suspect d'espionnage, Lanfred, abbé de Saint-Germain, à Paris, que Charles avait député auprès du duc d'Aquitaine. Lanfred fut rendu à la liberté en 742, après la mort de Charles. Les trouvères ont fait à Hunald la réputation d'un traître. V. pour ces faits Breysig, p. 76-77. Il a été parlé plus haut de Hunald à propos de Gripon. J'oubliais de mentionner que Hunaus ou Hunalt est un de ceux qui pèsent le plus sur le roi Ys pour qu'il trahisse les Fils Aymon.

Dans le texte de cet épisode (ms. B), Olivier est absent avec Roland et comme lui ne reviendra que trop tard. Dans le combat, Ogier avait renversé Richard. Renaud vole au secours de son frère et d'un coup de lance désarçonne Ogier :

Du destrier l'eslonga .I. grant pié mesuré.
Renaus prist Broiefort par le chanfrain doré,
Et a dit a Ogier : Vassal, est che prouvé
Quant mon frere abatis voiant tout le barné,
Et sommez d'un lignagé et tout d'un parenté,
Selonc ta mauvaisté te ferai ja bonté.
Tenes or vo destrier, qui moult fait a loer,
Par itel convenent que vous dire m'orrez.
Se je vieng en besoing ou je soie grevez,
Par le vostre merchi faites moi autre tel.
Sire, chou dist Ogiers, or avez bien parlé ;
Qui de chou vous faurra, si soit desordenez.
Renaus li tint l'estrier et Ogiers est montés,
A la Roche Mabon li fu bien reprouvé
Ou Renaus et si frere furent puis enseré.

Maugis sort du bois avec mille hommes, disperse les Français, et enlève le dragon et l'aigle d'or de la tente de Roland.

L'on distingue assez bien le travail de retouche qui est demeuré incomplet. De la rencontre de Maugis et d'Olivier, il ne reste rien et l'acte de courtoisie de Renaud s'adresse à un adversaire qu'il a désarçonné lui-même. Mais dans la suite l'on a oublié de modifier le récit du combat autour de la Roche Mabon, de sorte que dans les appels désespérés que les Fils Aymon font à l'affection d'Ogier, dans les reproches que lui adresse Renaud, il n'est point question d'un engagement antérieur qui l'aurait lié envers Renaud, et que d'autre part le passage où Renaud et Olivier sont d'accord pour rappeler le service que l'un a rendu à l'autre, est également demeuré tel quel. Quant au rôle de Maugis dans l'action, il est présenté de façon très sommaire. Le remanieur n'a point songé à lui opposer de chevalier dont le nom méritât d'être prononcé.

Ainsi dans les versions les plus éloignées, L et B, l'on constate qu'une allusion a subsisté quand l'incident auquel elle se rapporte a de part et d'autre disparu du texte.

Dans les deux versions, Olivier et Maugis se trouvent aux prises une seule fois, et Maugis doit se rendre à peu près sans résistance au compagnon de Roland (Michelant, page 302, vers 28 sq.). On pourrait voir là une contre-partie d'une première rencontre entre les deux chevaliers où Olivier aurait eu le dessous. La conclusion dernière serait que, pour l'entrée de Charlemagne en Gascogne, la version des cinq manuscrits (A. B. C. P. V.) est d'origine plus ancienne que la partie correspondante du manuscrit La Vallière, et cette conclusion étonne moins quand on sait comment ce manuscrit a été établi. On en jugera quand nous en donnerons la description. Il est probable que l'on ne saura jamais la vérité du procès de Démosthène et d'Eschine parce que les deux orateurs ont sûrement remanié leurs discours après coup, mais la difficulté est autrement grande quand on se trouve en face d'une immense composition qui offre l'aspect d'un ouvrage formé de volumes dépareillés. Le hasard seul a sauvé quelques exemplaires des *Fils Aymon*, et sa popularité elle-même a nui à la conservation exacte de la Chanson de geste, dont le texte en vers avait d'ailleurs perdu de son intérêt dès que l'on s'était mis à lire les rédactions en prose. Quand on en étudie les manuscrits, l'on a toujours présent à l'esprit le mot de Renan : « J'ai multiplié les *peut-être*, mais que l'on suppose que les marges en sont semées. »

Ce furent néanmoins des trouvères de génie ceux qui ont constitué cet ensemble qui va de la mort de Lohier aux scènes si pathétiques de Vaucouleurs et aux luttes chevaleresques qui suivent. Ils créèrent une famille héroïque, et leur œuvre, fruit de leur collaboration au travail des siècles, fut si solidement construite que si elle a été continuée et allongée à plaisir, elle n'en demeure pas moins intacte dans sa partie antique et excellente, gardant, avec l'empreinte pure et brillante de l'idéal des beaux temps de la féodalité, un fond de rudesse archaïque.

Maugis le *faé*, l'enchanteur, le bon larron, le courtois chevalier, qui met Charlemagne au désespoir par la variété de ses tours et jette une note gaie sur l'ensemble si austère d'ailleurs, est-il d'origine antique ? Faut-il croire qu'il est issu de la même famille que l'Auberon de *Huon de Bordeaux* ?

Comme lui il n'agit point pour son compte et intervient seulement quand les Fils Aymon sont en péril ; c'est vraiment leur génie tutélaire. Vient-il du pays des Elfes et des lutins ? Je serais bien près de l'admettre si Maugis n'offrait les traits caractéristiques de ces personnages avisés ou savants, que le Moyen Age, dans son étonnement naïf pour des talents qu'il jugeait surhumains, transformait en sorciers. *Blanc ça diab'*, « les Blancs sont des diables », disait un pauvre noir qui regardait marcher l'aiguille d'une pendule dont le timbre venait de sonner. Toutes les explications étaient vaines ; sans le secours du diable, on n'eût pu faire une machine aussi intelligente. Or dans le milieu mérovingien où se meuvent les fils de Chilpéric et Gondovald, il est un homme, Gonthramn Boso, Gonthramn le Mauvais, « téméraire dans ses entreprises, dit Grégoire de Tours, avide du bien d'autrui, promettant toujours et ne tenant jamais ses promesses[1] », unissant (on l'a vu à l'œuvre) l'audace, la rapacité et la fourberie. Il était très soupçonné d'avoir eu une part dans la mort de Théodebert[2] ; il avait joué un rôle de traître à Tours ; il était du complot qui avait réduit Merovig au suicide. Aux époques troublées et grossières, la notoriété des crimes est un titre à je ne sais quelle gloire mauvaise[3]. Penser à un tel homme à propos de Maugis serait sans excuse, si Gonthramn n'avait été au premier rang

[1] Gregor. Turon. IX, 10.

[2] Gregor. IV, 51 ; V, 14.

[3] Tel de ses méfaits est d'un voleur de bas étage. Une parente de sa femme était morte sans laisser d'enfants et avait été ensevelie dans la basilique de Metz avec tout ce qu'elle possédait de précieux : « cum grandibus ornamentis et multo auro ». Gonthramn-Bose veut profiter de ce qu'à l'occasion de la fête de saint Rémy l'évêque, le duc et beaucoup des principaux habitants ont quitté la ville. Il envoie des serviteurs qui s'enferment dans l'église, ouvrent la tombe et dépouillent le cadavre. L'intervention des moines les empêcha d'emporter leur butin et ils avouèrent qu'ils obéissaient à l'ordre de Gonthramn. Celui-ci dut comparaître devant Childebert qui tenait sa cour (placitum) dans les Ardennes ; il ne sut que répondre à ceux qui l'accusaient et prit la fuite. On confisqua ce qu'il avait gagné en Auvergne. Gregor. Turon. VIII, 21. Ceci se passait après la réconciliation de Childebert et de son oncle ; Gonthramn aurait dû être prudent, mais il était incorrigible. Cette hardiesse effrontée, ce mépris de toutes les lois valaient des partisans aux époques barbares : Gonthramn, qui avait trahi tant de gens, eut le tort de croire que Childebert le protégerait toujours.

parmi ceux qui proposèrent de faire reconnaître Gondovald comme un des héritiers de Clotaire. Mais une fois l'affaire engagée, Gonthramn Bose revient à ses instincts de barbare, trahit le prétendant, vole ses trésors, sans pouvoir regagner d'ailleurs la confiance du roi Gonthramn, finissant par être condamné comme traître, et par mourir dans des circonstances que l'on ne pouvait oublier : quand il sortit de la maison où il s'était réfugié et où l'on avait mis le feu, il fut percé de tant de lances qu'elles le soutenaient debout après sa mort[1].

Pour le peuple, pour les Austrasiens surtout qui n'aimaient pas le roi Gonthramn et qui ne pouvaient démêler les contradictions de Gonthramn-Bose, il était le principal ami de Gondovald que beaucoup croyaient, et peut-être avec raison, de race royale. Or il n'avait eu aucune part à la trahison où avait péri le prétendant. Il était allé à Constantinople, ce qui le rehaussait aux yeux des barbares, et il était mort pour avoir machiné le complot qui devait faire de Gondovald un roi. La faveur populaire demeurait fidèle à l'ambitieux sans scrupule, lui pardonnait ses crimes et ses vices.

L'on a vu aux prises, dans un entretien que nous avons cité, le roi Gonthramn et son homonyme, le leude infidèle, et l'on admettra sans doute que le roi parle du *Mauvais* en termes fort semblables à ceux que dicte à Charles sa haine pour le « larron faé ».

Dans le manuscrit La Vallière, Maugis n'est nommé et n'intervient dans l'action qu'au moment où les Fils Aymon vont passer la Loire et se retirer dans le Midi. Les autres versions nous le présentent avant le départ pour les Ardennes, mais son concours habituel n'est donné à ses cousins que du jour où ils sont entrés en Gascogne. Or, pour peu que l'on ait étudié le poème, on sent très bien que le personnage de Maugis en fait étroitement partie. Son absence, au commencement, dans

[1] Gregor. Turon. IX, 10 : Tunc miserrimus, cum videret se flammis validis ab utraque parte vallari, accinctus gladio accedit ad ostium. Verum ubi primum limen domus egrediens gressum foris fixit, statim unus e populo, ejecta lancea, frontem ejus inlisit. At ille hoc ictu turbatus, quasi amens, gladium ejicere tentans, ab adstantibus ita lancearum multitudine sauciatur, ut, defixis in lateribus ejus spiculis et sustentantibus hastilibus, ad terram ruere non posset.

une version, s'explique aisément : entre les formes multiples que prenaient les diverses branches en se constituant, il a pu s'en trouver où le rôle de Maugis-Gonthramn était omis parce qu'en effet il était moins important qu'ailleurs. Il est possible que Gonthramn, partant avec Merovig de la basilique où tous deux s'étaient réfugiés, soit une première forme de Maugis délivrant ses cousins ; mais l'introduction de la légende de Charles créait en ce point une sorte de désordre, et la réminiscence de son départ de la prison de Plectrude a pu ne pas s'imposer assez pour amener dans l'esprit de certains trouvères la fusion des deux motifs légendaires. Il n'en reste pas moins vrai, au milieu de ces obscurités, que presque toutes les versions associent de très bonne heure Maugis à l'action et que toutes reconnaissent son intervention constante dès que le lieu de l'action est dans le Midi, là où s'est déroulé le drame de la révolte de Gondovald, drame dont Gonthramn-Bose fut regardé comme le principal acteur après le prétendant.

Cette hypothèse rendrait compte d'un fait que rien n'explique dans les *Fils Aymon*, la rancune que le roi garde pour Maugis. Il est, à ses yeux, plus coupable que Renaud lui-même.

De tous les éléments qui paraissaient former le caractère de Gonthramn, un seul aurait survécu dans le poème, l'amitié fidèle qu'on lui attribuait pour Gondovald. De ses méfaits nombreux, il aurait gardé la qualification de « lerre » et aurait substitué à son surnom historique un nom emprunté au monde de la féerie. Ainsi transformé, il a une place toute naturelle dans la légende des Fils Aymon, et la pensée de le rattacher à Bobo, d'en faire un fils de Beuves d'Aigremont est motivée par la part qu'il avait prise à la mort de Théodebert et de Mérovig, frères de Chlodovig, de la victime de Bobo. Mais le trouvère a idéalisé le caractère. « Alias bonus », dit de lui Grégoire de Tours[1]. Il avait donc quelque attrait pour que le

[1] Le texte de Grégoire est ici contradictoire : Guntchramnus vero alias sane bonus. Nam ad perjuria nimium præparatus erat : verumtamen nulli amicorum sacramentum dedit quod non protinus omisisset. V. 14. Après *verumtamen*, on attend à la fin de la phrase un mot exprimant que Gonthramn tenait les promesses faites à ses amis, tel que *effecisset* ou *exsolveret*. On pourrait supprimer *non protinus*.

sévère chroniqueur lui fasse cette concession. Dans notre épopée, c'est un courtois chevalier, et n'étaient les trésors du roi qu'il prend à Orléans, il vit dès lors sur sa réputation de voleur et se comporte en galant homme. Comme le Basin des *Enfances de Charles*[1], il joint la qualité d'enchanteur à celle de voleur, et c'est surtout comme enchanteur qu'il a un rôle. Les trouvères semblent avoir hésité sur l'importance qu'ils devaient lui reconnaître. La part qui lui a été faite, s'est toujours accrue, et l'on peut dire que son personnage a été, de bonne heure, un des principaux éléments de l'apparente unité de la vaste composition; mais il demeure toujours au second rang : Renaud a beau s'écrier :

> Maugis est mes secors, m'esperance et ma vie,
> Mes escus et ma lance et m'espée forbie ![2]

il considère le « bon lerre » seulement comme un fidèle ami, non comme un égal.

Il est des questions que l'on hésite à examiner, tant l'on désespère d'avance de les éclaircir. D'où vient le nom de Renaud? Il n'est guère probable que le *Rainaldus de Alba Spina* que Turpin inscrit dans sa liste des guerriers de Charlemagne (c. XI), dérive de notre Renaud, et l'on supposerait volontiers que le trouvère en quête d'un nom sonore et encore sans emploi dans l'épopée, a fait de ce personnage le Renaud de Montauban de son poème. Il semble connaître la Chronique, à en juger par l'importance qu'il donne à cet Engelier dont Turpin a fait un duc d'Aquitaine, en spécifiant qu'il était *genere gasconus*, garçon de race. Or, dans le poème, quand Renaud confie à Engelier le commandement de la quatrième échelle de ses hommes d'armes, il l'appelle « Angelier de Gascoigne » et fait de lui un grand éloge. Remplacer *Albaspina*, Aubépine, par Montalban, donnait un nom de fief plus réel que celui d'Aigremont dont Beuves est affublé. De telles libertés

[1] Tout ce que dit M. P. Rajna du personnage de Maugis reste vrai, avec cette seule nuance que j'attribue à Maugis une réalité historique, ses qualités magiques étant d'emprunt, ainsi que très probablement son nom que M. Rajna pense dériver de *Madalger*, fils d'une reine des nains. *Origini dell' Epopea francese*, p 534-439. Pour Basin, v. G. Paris, *Hist. poét.*, p. 315, et Pio Rajna, *op. l.* p. 433-434.

[2] P. 337, v. 26, sq.

n'étonnent point quand on a présent à la pensée le mode de constitution de l'histoire des Fils Aymon.

Une autre hypothèse consisterait à admettre que des récits antérieurs avaient confondu les noms de Gondovald et de Ragnovald. Ce dernier se trouvait à Toulouse quand le prétendant s'y arrêta et put être compté au nombre de ses partisans. L'intérêt de cette hypothèse dépend de l'importance que l'on est disposé à reconnaître à l'histoire de Gondovald dans la constitution de la légende des Fils Aymon. La célébrité de Reynart, de l'astucieux et malhonnête personnage qui cause tant de soucis au Roi Noble, aurait pu être pour quelque chose dans la préférence accordée au nom de Ragnovald sur celui de Gondovald [1].

L'on trouvera sûrement d'autres explications plus ingénieuses ; je souhaite qu'elles soient plus solides. A vrai dire, si l'on voyait dans Renaud un personnage fictif, formé d'éléments traditionnels que la société féodale admirait encore au XIIe siècle, l'on jugerait naturel que les trouvères aient renoncé à lui choisir un nom parmi ceux que l'épopée avait consacrés, et qu'ils aient désigné le héros de leur invention par un nom nouveau comme lui.

Pourquoi les Fils Aymon sont-ils au nombre de quatre ? Ce chiffre est celui des fils de Clotaire qui ont régné. Si l'on regarde à la descendance de Pepin, l'on voit que de Plectrude il avait eu deux fils, Drogo et Grimoald, qui moururent avant lui. Drogo eut lui-même quatre fils, Arnulf, Hugo, Arnold, Drogo. On a pu croire qu'en s'emparant du pouvoir, Charles, fils d'Alpaïde, faisait tort à ses neveux, d'autant plus que Pepin avait désigné pour lui succéder dans sa charge, Theudald, fils de son second fils Grimoald [2].

[1] Sur Ragnovaldus, Reginovaldus, Regnovaldus, v. Greg. Turon. VI, 12; VII, 10.

[2] L'aîné des fils de Drogo Ier, Hugo, fut fidèle à Charles qui lui donna les évêchés de Paris, Rouen, Bayeux, l'abbaye de Saint-Wandrille. Mais Arnold et Drogo sont indiqués comme ayant été emprisonnés en 723 et étant morts la même année. V. *Ann. Mosell.*, ad a. 723 : duo filii Drogoni ligati, Arnoldus et unus mortuus. Cf. *Ann. Lauresh.* Petav. ad a. 723. Les *Ann. Alamannici* ont Druogo au lieu d'Arnold. Il n'est plus fait mention d'Arnulf. V. Breysig, p. 45-46. M. Jordan a également regardé à ces passages des Annalistes (p. 23), mais il ne considère que trois frères. L'on savait que Drogo avait eu quatre fils. C'est là surtout l'intérêt du rapprochement.

Dans les *Fils Aymon*, l'on a d'abord quatre frères, les oncles des fils Aymon et leur père : Doon de Nanteuil, Gerard de Roussillon, Beuves d'Aigremont, Aymes et Dordonne. L'on garde une impression vague que ce chiffre de quatre dérive à la fois de celui des fils de Clotaire et des fils de Drogo.

Les trois frères de Renaud sont dits Alard, Guichard, Richard [1]. Cette consonnance, conforme à la tradition germanique [2], n'a aucun intérêt au point de vue de la réalité historique des personnages ainsi désignés ; mais le nom de Renaud [3] se trouve ainsi placé à part, et cela seul peut engager à soupçonner une différence originelle entre Renaud et les autres Fils Aymon.

Par ordre d'âge, Alard est dit l'aîné, puis viennent Renaud, Guichard, Richard. Celui-ci est dit constamment le *menor*, *tous li mendres* [4] ; ses frères sont des hommes faits, lui est un *enfant* [5]. On le désigne par le diminutif affectueux de *Richardet*. Roland l'appelle ainsi quand il l'invite à se rendre :

> Biaus amis, Richardet, et car te rens prison.
> Ce sera grans damages se nos ci t'ocion [6].

[1] L'orthographe ancienne de ces noms, devenus si populaires, est : Aalart (trissyllabe), puis Alart ; Guichart ; Richart. Aalart dérive d'Adalhard. Ce nom est celui d'un fils de Bernard, frère de Pepin, saint Adalhard, qui fonda l'abbaye de Corvey, en Saxe, et mourut le 2 janvier 826 (Pfaff, *op. laud.*, p. LXV). La légende a-t-elle emprunté ce nom carolingien et fait ensuite de Renaud un saint en place de son frère ? ou plutôt n'y eut-il pas là une raison de confondre Renaud et saint Ranvald ?

[2] Kurth, *Histoire poétique des mérovingiens*, p. 126.

[3] Les formes Raignaus, Reignaus, Regnaus, Renaus, Reinalt (all. Reinolt) ramènent à Ragnovald, Reginovald, Regnovald plutôt qu'à Reinart. M. Leo Jordan estime que Renaut est pour Renart, par suite de la dissimilation que ce mot aurait subie dans le Nord-Est de la France (*l. l.*, p. 90) ; mais plus loin (p. 126-127), tout en maintenant que Reinhart est la forme primitive, il reconnaît que le saint Renvad des monnaies rhénanes conduit à un Reinwald et que d'ailleurs la *Saga* donne Rögnwald.— Dans les conditions de ses recherches, M. Jordan ne pouvait penser à une confusion entre le nom de Gondovald et celui de ce Ragnovald que nous avons rencontré à Toulouse.

[4] P. 235, v. 29.

[5] Ogier dit : « Hui montrera l'enfant qui le volra amer », p. 269, v. 34. Cf. « Illuec plora l'esvesques por l'enfant Richardet », p. 276, v. 19.

[6] P. 246, v. 38 sq. Cf. « Richardet le menor », p. 247, v. 19 ; cf. 256, v. 33 ; 258, v. 24.

Ailleurs il est dit *Richardin le menor* [1], ou bien le *valles* [2].

Alard et Guichard, dans aucun épisode, n'attirent particulièrement l'attention. Au commencement de l'épisode des Ardennes, Guichard est indiqué comme l'auteur de la mort de Looïs, mais plus loin c'est à Richard que ce meurtre est imputé. Alard, dans la version du manuscrit 775, est mentionnée comme s'étant réfugié auprès du roi Ys : de là daterait la guerre entre Charlemagne et les Gascons. Sous ces traces confuses on entrevoit les légendes de Chlodovig et de Merovig. Ni Alard, malgré son titre d'aîné, ni Guichard n'ont un rôle indépendant. L'intérêt va uniquement à Renaud et à Richard. Celui-ci, dans l'épisode des Ardennes, a l'honneur d'attaquer et d'enlever le convoi de Charlemagne. A partir de là, il n'est plus question de lui d'une manière particulière jusqu'à l'épisode de Vaucouleurs où il a un rôle héroïque. La légende carolingienne qui s'est mêlée aux souvenirs mérovingiens pour les Ardennes et pour les faits relatifs au roi Yon, avait fort altéré les éléments primitifs, les avait parfois remplacés, et si Richard est mis en relief dans les Ardennes plutôt que Guichard ou Alard, c'est grâce à des remaniements où l'on tenait compte de ce que dans la suite Richard se détache très brillamment de ses frères à noms consonnants.

A Vaucouleurs Richard, par son indomptable vaillance, dispute l'intérêt à Renaud lui-même. Puis vient le long épisode de sa captivité. Quand l'empereur le maltraite et veut lui infliger un supplice déshonorant, tout converge vers lui. Entre Charlemagne et ses Pairs s'élève un interminable conflit, où l'empereur, ni par ses menaces, ni par ses caresses, ne peut obtenir que l'un d'eux accepte de présider à l'exécution de Richard : tous se déclarent de sa parenté. A Montauban, on ne songe qu'au péril où est le prisonnier. Maugis se déguise en pèlerin, réussit à pénétrer dans la tente de Charles et à gagner sa confiance. De là, quand il sait ce qui se prépare, il court à Montauban, et ainsi l'on arrivera à temps pour sauver Richard du gibet. L'intérêt dramatique se soutient sans interruption jusqu'au moment où Richard, délivré et triomphant,

[1] P. 255, v. 22.
[2] P. 255, v. 37.

coupe la corde qui soutenait la tente royale et enlève l'aigle d'or. Renaud avait voulu le retenir auprès de lui, mais l'impétueux jeune homme ne peut rien entendre :

> Certes, ce dist Richars, qui en pris veut monter,
> Ja mar se gardera de sagement aler,
> Mais voist en aventure por honor conquester [1].

Deux fois Charles et Richard sont aux prises, d'abord quand l'empereur frappe son prisonnier [2], puis lorsque, après la délivrance de Richard, s'engage entre eux un véritable duel [3].

Richard est celui des Fils Aymon qui marque le plus de ressentiment contre l'empereur, quand celui ci est tombé entre leurs mains ; c'est malgré lui qu'on respecte la vie de Charles et qu'on lui rend la liberté [4].

[1] P. 293, v. 2 sq.
[2] P. 256, v. 6.
[3] P. 284, v. 9.— P. 285, v. 5.
[4] Les Italiens se sont fidèlement conformés à la tradition française en maintenant toujours Richard à une place d'honneur ; mais il souffre de la concurrence d'Astolphe (Estous), qui, grâce à son caractère enjoué (il le tient des *Fils Aymon*), devient le plus brillant des Jeunes. Au ch. XI du *Morgante*, Pulci s'écarte de son original, l'*Orlando*, dans la courte imitation où il réunit quelques-uns des épisodes des *Fils Aymon* : querelle à la partie d'échecs (entre Olivier et Renaud), 9-13 ; tournois au lieu de la *course*, 23-41 ; puis Astolphe est fait prisonnier : Charles le condamne à être pendu ; Ganelon se charge de l'exécution ; Astolphe fait sa prière et se débat entre les mains du bourreau ; Ganelon lui demande s'il espère le secours de Maugis. Enfin Renaud et Roland arrivent, mettent les Mayençais en déroute. Charles se réfugie chez Roland où la Belle Aude le cache jusqu'à ce que Renaud soit apaisé : 42-133. Ce chant où Pulci a voulu rivaliser avec le récit des *Fils Aymon*, est très finement travaillé, très intéressant ; mais il n'atteint pas au dramatique de la vieille épopée. Par acquit de conscience et par respect pour la tradition, au ch. XII Richard est fait prisonnier par Ganelon et sa troupe ; déjà il avait la corde au cou, quand survient Renaud qui le délivre : 10-24. Roland, dans sa colère contre Charles, avait quitté la cour et la France (imitation des passages où Roland se sépare de son oncle, surtout de p. 395) ; Renaud, maître de Paris, est couronné roi (développement d'un motif emprunté aux *Fils Aymon*, p. 297 : « Je vos rent la coronne ici et devant Dé ; Jamais ne serai roi en trestot mon aé ; Or i metes tel home que mex [de moi ames], Renaus soit vostres rois et a lui vos tenes. »). L'étude la part des *Fils Aymon* dans la poésie chevaleresque italienne exigerait des volumes. Les poèmes consacrés à

L'importance du rôle de Richard cesse dès que l'on a quitté Montauban, mais l'on sait que dès lors l'intérêt général de l'action s'amortit et languit.

Les traits éminents, vraiment caractéristiques du personnage de Richard sont l'extrême jeunesse et sa vie mise en péril dans la lutte que les Fils Aymon soutiennent contre le roi.

Nous retrouvons ces traits dans le jeune Childebert, fils de Sighebert, dont nous avons dû déja noter les rapports secrets avec le prétendant Gondovald.

Sighebert avait péri, assassiné par deux émissaires de Frédegonde. Brunehilde était alors à Paris avec ses enfants : « la nouvelle de l'événement la jeta dans la consternation, la douleur et le deuil. Elle ne savait que faire. Gundobald prit avec lui son fils Childebert, tout enfant, et l'emporta secrètement. Il le déroba ainsi à la mort qui le menaçait. Puis il réunit les peuples sur lesquels son père [Sighebert] avait régné, et le fit proclamer roi alors qu'il avait à peine achevé la cinquième année.

Il commença à régner le jour de Noël. Pendant cette première année de son règne, le roi Chilpéric vint à Paris, se saisit de Brunehilde qu'il exila à Rouen et dont il confisqua les trésors ; quant aux filles, il ordonna qu'elles fussent gardées à Meaux[1].»

L'enfant avait cinq ans à peine, et quant à la réalité du péril qui le menaçait, on peut la conclure non seulement du meurtre de son père, mais du traitement que Chilpéric fit subir à Sigila qui avait été gravement blessé en défendant Sighebert : « Chilpéric le fit saisir : on lui brûla les jointures avec des fers rougis à blanc, puis on le démembra[2] ». Entre les mains du père de Mérovig et de Chlodovig, quelle aurait été

Richard sont : Civeri, *Quatro canti di Ricciardetto innamorato*, Venezia, 1595 ; réimprimé plusieurs fois ; — Carteromaco (Nic. Forteguerri), *il Ricciardetto*, 1738 ; — Tadini, *Ricciardetto ammogliato*, Crema, 1803, douze chants. Mais beaucoup ne connaîtront jamais de Richardet que son aventure avec Fleur-d'Epine, *Orl. Furioso*, l. XXXV.

[1] Gregor. Turon. V, 1. Grégoire parle de l'institution solennelle. Childebert commença à régner le 8 décembre (de l'année 575).

[2] Gregor. Turon. IV, 52. Charles menace constamment les Fils Aymon et Maugis de ces supplices atroces.

la sécurité du fils de Sighebert et de Brunehilde ? Le leude Gundobald lui sauva la vie, et les Austrasiens, encore sous le coup de la mort de leur roi, accueillirent avec transports l'enfant miraculeusement préservé.

Dans Frédégaire commencent à apparaître les éléments légendaires : c'est par une fenêtre, dans un sac ou un panier, que l'enfant royal est remis aux mains de son sauveur[1]. Quant au nom de celui-ci, il est écrit aussi bien Gundovald ou Gundoald que Gundobald ; c'est exactement le même que celui du prétendant qui dans Frédégaire devient aussi Gundoald.

Le prétendant, dans le discours que du haut de la porte de Convenae, il adresse aux soldats du roi Gontramn, donne pour raison de sa venue en Gaule que sa race était à peu près éteinte, puisque son frère Gonthramn était sans enfant, et que ceux de Chilpéric étaient morts ; puis il ajoute que son neveu Childebert était très faible, *minime fortis*[2]. Les Austrasiens et Brunehilde avaient sans doute rappelé Gondovald parce qu'il leur manquait un prince assez âgé pour tenir tête aux entreprises de Chilpéric et de Gonthramn. En fait, lorsqu'il débarqua à Marseille, Childebert était dans sa douzième année. Lorsque plus tard, son oncle Gonthramn sut par les révélations arrachées aux envoyés de Gondovald les relations des Austrasiens et du prétendant, il se hâta de profiter de ce que Childebert avait achevé sa quatorzième année pour le déclarer majeur, et il s'écriait : « Le voilà homme et de bonne taille. Voyez-le bien et gardez-vous de le considérer comme un

[1] « Brunechildis cum filio suo Childeberto Parisius sub custodia tenebatur ; sed factione Gundoaldi ducis Childebertus in pera (al. *sporta*) positus per fenestram a puero, acceptus est, et ipse puer singulus eum Mettis exhibuit, ibique a Gundoaldo vel Austrasiis in regno patris sublimatur. Brunechildis jussu Chilperici Rothomo retruditur. » *Historia Francorum epitomata*, 72.

[2] « Ante hos enim annos, cum Guntchramnus Boso Constantinopolim abiisset, et ego sollicitus causas fratrum meorum diligenter rimarer, cognovi generationem nostram valde attenuatam nec superesse de stirpe nostra, nisi Childebertum et Guntchramnum, fratrem scilicet et fratris mei filium. Filii enim Chilperici regis cum ipso interierant, uno tantum parvulo derelicto ; Guntchramnus frater meus filios non habebat ; Childebertus nepos noster minime fortis erat. » VII, 36.

enfant. *Jam vir magnus effectus est. Videte et cavete ne eum pro parvulo habeatis*[1]».

Après la mort de Gondovald, Gonthramn continuait à croire que l'on avait appelé le prétendant pour lui faire épouser Brunehilde[2].

Le rusé Gonthramn Bose avait fini par se placer sous l'autorité de Sighebert et de Childebert, c'est-à-dire avec les Austrasiens. Il cesse d'attaquer Mummolus à Avignon parce que Childebert ou ceux qui parlaient en son nom lui en donnent l'ordre ; plus tard, il est du nombre des députés qui viennent demander au roi Gonthramn de remettre Frédegonde aux mains de Childebert et de lui rendre des villes qu'il prétendait faire partie de son domaine[3].

Entre les rois Chilpéric et Gonthramn, les leudes d'Austrasie ne faisaient point de différence : tous deux étaient des rois dont leur neveu Childebert avait eu à se plaindre, et contre eux il avait eu l'alliance de Gondovald qui dut bientôt se confondre avec le Gundobald qui lui avait réellement sauvé la vie ; contre eux il avait eu les services de Gonthramn Bose, On l'a vu plus haut, c'est à Gonthramn Bose que l'on est amené à penser, quand on cherche quel personnage historique se cache sous le nom de Maugis dont le concours fut si utile pour sauver Richard.

Ce parallèle entre Childebert et Richard tient compte des

[1] Gregor. Turon. VII, 33. Le roi ne montra ce zèle pour son neveu que du jour où il craignit que les Austrasiens ne soutinssent le prétendant d'une manière efficace. — Envers Theudechilde, une des veuves de son frère Charibert, Gonthramn avait donné un exemple de déloyauté et de cupidité. Elle s'offrait à lui comme épouse. Il promit de l'accueillir avec honneur, la dépouilla et l'enferma dans un couvent d'Arles d'où elle essaya vainement de s'échapper. L'abbesse la corrigea durement. Elle resta ainsi enfermée et maltraitée jusqu'à sa mort. IV, 26.

[2] Gregor. Turon. IX,28. Gontchramn exprime cette opinion à propos des présents que Brunehilde envoyait au roi d'Espagne chez qui les enfants de Gondovald avaient trouvé un refuge.

[3] Gregor. Turon. VII, 14. Cette ambassade menaçante coïncidait avec l'entrée du prétendant et de son allié Mummolus en pleine Gaule ; Gondovald venait d'être proclamé roi et porté sur le pavois à Brives, dans le Limousin. VII, 10. Cette coïncidence était sûrement voulue. Au chapitre suivant Grégoire énumère les prodiges qui, d'après lui, annonçaient la mort du prétendant. La légende se constituait déjà.

traits essentiels notés d'abord dans le personnage du frère de Renaud : extrême jeunesse, grand péril venant du roi ; et il ramène à l'histoire du prétendant Gundovald dont nous avons déjà constaté les points de contact avec la légende des Fils Aymon.

Des quatre Fils Aymon, deux restent dans l'ombre, Alard et Guichard. La légende, qui tend toujours, à simplifier, qui abandonne tout ce qui empêcherait l'intérêt de se concentrer, ne leur attribue ni aucun acte ni aucun malheur isolé Leur présence serait inexplicable, si l'on ne savait qu'ils gardent la place de leurs originaux, Chlodovig et Mérovig, et cela d'autant plus naturellement que l'un de ceux-ci avait déjà sa part faite dans le *Beuves d'Aigremont*. Mais leur destinée de fils malheureux poursuivis par un père et un roi injuste pèse sur le sort commun aux Fils Aymon. Renaud et Richard représentent deux autres personnalités historiques et, à des degrés inégaux, ramènent sur eux tout l'intérêt du drame. Mais il faut remarquer que dès que l'action entre sur le terrain où s'est déroulée l'épopée de Gondovald, les Fils Aymon n'ont plus à redouter que le roi: leur père est tout autre envers eux. Rien ne subsiste en lui de la violence avec laquelle il les combattait et les insultait. Au passage de la Loire disparaît l'influence du souvenir de la cruauté de Chilpéric envers ses fils[1].

Il en est autrement pour le roi. Chilpéric était justement odieux aux Austrasiens pour sa conduite envers Sighebert, Brunehilde et Childebert, et Gonthramn par la guerre impitoyable qu'il avait faite au prétendant qui, pour eux, était bien fils de Clotaire[2], par ses différends avec Childebert, s'était attiré leur rancune et leur défiance. Dans cette conception

[1] Certains éléments épiques, dérivant de la légende des fils de Chilpéric, n'en subsistent pas moins. Ils ont été notés plus haut.

[2] Cette opinion était justifiée, on l'a vu, par des indices nombreux. Quant à Clotaire, Grégoire dit tout net qu'il était *nimium luxuriosus*, Sa femme Ingunde l'ayant prié de chercher un mari à sa sœur Aregunde, il trouva celle-ci de son goût, l'épousa et expliqua à Ingunde qu'il n'avait pu trouver pour sa sœur un meilleur mari que lui-même. IV, 3. C'est ce Clotaire qui, après avoir épousé Guntheuca, veuve de son frère Clodomir (III, 6), égorgea deux de ses neveux (III, 18). Ayant plusieurs fils de ses épouses, il refusait de reconnaître le fils d'une concubine.

primitive se fondit celle du roi mérovingien contemporain et adversaire de Charles Martel. De ces portraits superposés s'est formée l'image définitive du Charlemagne de l'épopée des Fils Aymon [1].

Il y avait à l'origine des légendes distinctes, les unes à fin malheureuse, celles des fils de Chilpéric, celle de Gondovald ; les autres à fin heureuse, celle de Childebert et en dernier lieu celle de Charles Martel. Les trouvères en accomplirent la fusion sans s'inquiéter d'autre chose que de sauvegarder et de remettre en valeur les principaux éléments dramatiques dont ils recevaient l'héritage. Ainsi ils firent de Renaud le héros qui résume en lui et personnifie tout ce qu'il y avait d'émouvant et de noble dans les légendes mérovingiennes et celle de Charles Martel.

Chlodovig, Merovig, Gondovald, Childebert, ce sont tous les princes mérovingiens dont la destinée intéressa le plus vivement l'âme austrasienne aux temps si troublés des fils de Clotaire. De même les Fils Aymon sont au nombre de quatre. On les fit tous frères et simples barons. L'on avait perdu le souvenir des Mérovingiens, et cependant sans l'illustration de leur naissance, rien ne fût resté dans la légende ni dans l'épopée de la destinée des fils de Chilpéric, de leur cousin Childebert, de ce Gondovald qui se prétendait de leur race. Un cri subsiste, toujours retentissant, c'est l'appel aux droits que confère la parenté. Richard, comme Renaud, se réclame de la communauté du sang qui l'unit aux douze Pairs. C'est l'écho de la protestation que soulevait la dureté cruelle du traitement dont avaient été l'objet tous ces fils de roi. « Ils sont de votre sang, du sang glorieux de Mérovée ! » s'écriaient les Francs, quand ils apprenaient la mort de Chlodovig, de Merovig, de Gondovald, le danger auquel l'enfant Childebert avait échappé.

On ne peut s'arrêter là. La qualité essentielle de ces personnages est d'être des fils, d'intéresser uniquement en tant

[1] La légende a dû également s'inspirer du caractère de Sighebert, dont l'attitude au milieu des Austrasiens insubordonnés et pillards est un si curieux mélange d'énergie et de faiblesse. V. surtout Gregor. Turon. IV, 50.

que fils, Merovig et Chlodovig parce qu'ils sont les victimes de leur père, Gondovald parce qu'il se réclame de son père, Clotaire, Childebert parce que c'est comme fils de Sighebert qu'il court un danger de mort. Ils étaient de même race, la légende en a fait les Fils Aymon [1].

C'est donc bien une famille qui nous a été conservée sous les noms de Renaud, d'Alard, de Guichard, de Richard. Qu'importent d'ailleurs ces noms que les trouvères ont fini par leur imposer? ils ont réellement vécu, et de leurs malheurs, de leurs souffrances, les poètes se sont inspirés. Peu à peu, dans l'éloignement croissant de la perspective, les traits trop particuliers sont devenus moins distincts, ont été même éliminés; une seconde légende, celle de Charles Martel, a exercé sur l'ensemble une influence de rajeunissement; à chaque génération tout se transposait en un monde nouveau de sentiments et de pensées; et enfin des caractères généraux, épurés d'une part, enrichis de l'autre, s'est constituée l'œuvre dernière, si profondément humaine. Mais combien de pierres vives et saignantes entrèrent d'abord dans les fondations du grandiose monument!

A deux endroits il est parlé du pays où sont nés les Fils Aymon : « Nos somes né d'Ardenne... fil Aymon de Dordonne » (Mich. p. 100, v. 1), « Ils vinrent à Dordon, la dont il furent né » (p. 52, v. 28). Ce nom équivoque du fief attribué à Aymon fait penser à la rivière de Dordogne, sur les bords de laquelle est situé le Montauban du poème.

[1] J'ai laissé de côté Théodebert, fils aîné de Chilpéric, malgré sa fin dramatique, parce qu'il n'est à aucun moment l'objet d'une persécution. Mais il est très possible que les deux ambassades, adressées à Beuves d'Aigremont, soient le souvenir des défaites successives de Chlodovig et de Théodebert dans les expéditions dont leur père les avait chargés. Chlodovig dut fuir de Bordeaux devant les soldats de Sigulf; Théodebert périt sur le champ de bataille, puis fut enseveli à Angoulême. Gonthramn Bose était un des chefs de l'armée victorieuse, et on lui reprochait de n'avoir ni épargné le fils de Chilpéric ni respecté son corps. Enguerrand représenterait Théodebert, et l'on aurait tous les princes mérovingiens dont l'histoire, métamorphosée en légende, fut la première matière des *Fils Aymon*. Gonthramn Bose y est partout présent, de Théodebert à Gondovald et à Childebert. Il n'y aurait rien de surprenant à ce qu'une part de ses méfaits ait fini par être imputée à Bobo, le Beuves d'Aigremont du poème.

Les textes les plus anciens où il soit fait mention des *Fils Aymon*, sont *Girart de Roussillon*, manuscrit d'Oxford, v. 756 sq., XIIe siècle; *Ogier de Danemarche*, v. 9901, sq.; 9512, sq.; 9679, sq., XIIe siècle; *Aye d'Avignon*, v. 161, sq.; XIIe siècle; le *Chevalier au Cygne*, v. 3017, sq.[1], XII-XIIIe siècle.

A partir du XIIIe siècle, les allusions sont fréquentes et Albéric de Trois-Fontaines connaît même la mort de Renaud à Cologne et sa sépulture à Tremoigne (*Trummonia*, Dortmund).

Le poème, dans sa forme première, s'arrête à la mort de Renaud. On pouvait se demander comment avaient fini ses frères, ses fils et son cousin Maugis. La réponse à cette question se trouve dans un petit poème reproduit après la version des *Fils Aymon* donnée dans le manuscrit 766 de la Bibliothèque Nationale. J'ai déjà publié cette branche du cycle à la suite du *Maugis d'Aigrement* sous le titre de la *Mort de Maugis*. Elle comprend seulement 1244 vers, et elle est rattachée à la fin des *Fils Aymon* par la transition :

Sont li frere Renaut a Charle demoré,
Moult les aime li rois et tient en grant cherté;
Et les .II. fiz Renaut rama il moult autel,
La merci Damedeu bien ont lor volenté.
Or vos lairons ci d'eus, bien a point revenré,
Si diron de Maugis, le bon larron prové,
Comme il ot puis sa pes a Charle le doté [2].

Mais elle forme une Chanson de geste distincte, ainsi qu'on en jugera par le début :

Seignors, or escoutez, por Deu et por son nom;
Oï avez arier com Maugis le larron
Fu partis de Renaut, si com dit vos avon,
Quant il vint en sa terre de la terre Simon.

[1] La duchesse de Bouillon rappelle à quelle famille elle appartient : « Car jo sui del lignage Renaut, le fil Aymon ». Dans le *Doon de Maience* ce n'est pas le Chevalier au Cygne (contrairement à la liste du *Gaufrey* et du *Maugis*) qui descend de Doon, mais bien la dame de Nimègue dont Hélias se fait le défenseur et dont il épousera la fille. *Doon de Maience*, v. 8007, sq. Cf. mes *Recherches*,, p. 79-80. L'on a constaté plus haut le contact des *Fils Aymon* et de la légende du Chevalier au Cygne.

[2] V. *Maugis d'Aigremont*, p. 281, note.

Le passage de Renaud et de Maugis par la Sicile, où ils se mettent au service du roi Simon, fait partie de la version ancienne du pèlerinage en Palestine et nous a été conservé par trois manuscrits (La Vallière, Arsenal, Peter-House) ; mais j'ai eu le tort, en publiant la *Mort de Maugis*, de ne pas faire remarquer que dans les mss. 766 et 775 (Bibliothèque nationale), auxquels Michelant a malheureusement emprunté le texte du pèlerinage et du duel des fils de Renaud, il n'y a aucune trace du passage de Renaud et de Maugis en Sicile. Il est évident qu'en disant que l'on a entendu *arrier* raconter cet épisode, le trouvère visait une autre version que celle des mss. 766 et 775 et ne pouvait prévoir que le hasard des copies ferait placer sa composition après un remaniement des *Fils Aymon*, d'où le roi Simon aurait disparu. Mais il connaissait la version des mss. 766 et 775, et il en tient compte aux vers 5 sq., où Maugis retrouve Bayard, et au vers 449, où il est question de l'enlèvement de Charlot.

A la *Mort de Maugis* ont été empruntés, par l'interminable composition du manuscrit 764, les détails sur la mort des frères de Renaud [1], qui ont fait supposer qu'il a existé une Chanson de geste, la *Mort d'Aalart*.

Le personnel des rois païens dénote la connaissance de *Guy de Bourgogne*, et la mort des frères et des fils de Renaud est présentée comme la raison de l'expédition de Charlemagne contre les Sarrasins d'Espagne Je résumerai ce court poème, dont l'auteur pensait clore le Cycle des Fils Aymon.

Le fils de Beuves était revenu dans son ermitage, où sans autre compagnie que le fidèle Bayard, il priait pour ses cousins, pour Charlemagne et pour les Douze Pairs. Un ange lui ordonne d'aller à Rome, sur Bayard, pour s'y confesser au pape Simon. Il va d'abord à Montauban, puis passe

..... Lombardie, une terre félone,

[1] J'ai reproduit cette fin dans *Maugis d'Aigremont*, p. 413. D'où vient l'idée de choisir *Nasples* pour lieu de la mort des barons? peut-être d'une confusion avec *Noples*. V. *Hist. poét.*, p. 263. L'auteur du *Reinolt* allemand connaissait la fin du ms. 764, car, après avoir, avec les versions classiques, enseveli Renaud à Tremoigne, il s'embrouille et imagine qu'il est enterré à Naples avec ses frères. Pour la *Mort Aalart*, v. Suchier dans *Germania*, XX, p. 290 et Leo Jordan, *l. l.*, p. 179.

sans rien y perdre, et arrivé à Rome, il se confesse au Pape Simon, dont il était cousin, qui le choisit pour remplacer un sénateur qui venait de mourir, et l'absout à la condition qu'il se rendra à Charles. Les sénateurs voyaient Maugis de mauvais œil, surtout un évêque cousin de Ganelon. Mais Maugis le réfute si bien en latin que tout le monde l'admire.

Le lendemain, à la messe du pape, un ange dépose un *brief* sur l'autel. Dieu ordonne que Maugis aille se soumettre au jugement de Charles. Le pape lui donne pour escorte quatre cardinaux et dix mille hommes et lui remet une lettre pour l'empereur. A Troyes, Maugis apprend que Charles tient un *parlement* où sont réunis les Pairs, les Fils Aymon et les fils de Renaud. Aux portes de Paris, il teint Bayard en noir pour que Charles ne le reconnaisse pas. Maugis devant l'empereur lui fait remettre de riches présents. Les Fils Aymon trouvent que le sénateur ressemble fort à Maugis. A table après le premier service, Maugis se fait connaître et Charles dont la rancune est toujours aussi vive, ordonne de le saisir. On lit la lettre du pape : elle autorise le roi à faire subir à Maugis tous les supplices qu'il voudra. S'il en sort sain et sauf, le roi devra lui pardonner. On jette successivement Maugis dans l'huile bouillante, dans de la poix fondue, dans le plomb fondu. Il sort triomphant de ces épreuves.

L'empereur avait fait asseoir Maugis à sa table, à côté de Ganelon, quand survient un messager (vers 722) : il annonce que dix rois sarrasins assiègent Montauban. Alard, Guichard, Richard, les deux fils de Renaud, Maugis, Richard de Normandie, Gillemer l'Escot, le roi Salemon partent aussitôt : Charles leur a donné dix mille hommes et promis de leur amener des renforts. Les Sarrasins sont mis en déroute et Maugis reste pour recueillir le butin. Les autres poursuivent l'ennemi, mais le gros de l'armée païenne survient. Un combat terrible s'engage. Richard de Normandie tue Bègues l'Arabi, mais Marsile perce de part en part Guillemer l'Escot. Les chrétiens plient. Alard, Guichard, Richard et leurs deux neveux se réfugient dans une caverne, pendant que Richard de Normandie se défend sans pouvoir les secourir. Escorfaut fait allumer un feu à l'entrée de la caverne et les frères de Renaud et ses fils meurent étouffés.

Maugis arrive avec sept mille chrétiens et les païens prennent la fuite. On trouva les corps des trois frères et celui d'Aymonnet, mais Yonnet s'était perdu au fond de la caverne. Après avoir enseveli ses parents, Maugis remonte sur Bayard et se rend à Rome. Le pape venait de mourir, et tout le monde s'accorde pour élire Maugis ; mais celui-ci repart le soir même pour son ermitage « en la forest d'Ardenne » : il y reprend ses prières avec Bayard pour compagnon.

Une nuit, un ange apparaît à Charles et lui ordonne d'aller en Espagne contre les infidèles. Le lendemain Richard de Normandie arrive et raconte comment les barons ont péri. On espérait que Maugis reviendrait à la cour, mais il mourut en son ermitage,

Et Dex en reçut l'ame en Paradis le grant.
En la forest d'Ardane morut certainement.
Encor i est Baiars, se l'estoire ne ment,
Et encor l'i oit on a feste saint Jehan
Par toutes les anées hanir moult clerement.
Ci defenist l'estoire de Renaus le poisant
Et de ses bons amis et de Maugis le franc.
Dex garisse touz ceux par son commandement
Qui bien l'ont escotée de cuer parfetement,
Et moi, qui l'ai chantée, ne m'i obli noient.
Or alons trestoz boire, que il en est bien tans.

Le succès du personnage de Maugis a motivé la composition d'un long roman épique en vers, le *Maugis d'Aigremont*, où le trouvère imagine les faits antérieurs à la rencontre du fils de Beuves et de ses cousins. Maugis et son frère Vivien sont séparés de leurs parents le jour même de leur naissance. Maugis, recueilli en Sicile, à *Rocheflour*, par la fée Oriande, reçoit une éducation très soignée, conquiert le cheval Bayard et l'épée Froberge. A Tolède, il apprend l'art des enchantements. Il finit par retrouver ses parents et son frère Vivien qui était devenu Amachour de Montbrant. L'imitation du *Lancelot* et du *Mainet* est très reconnaissable dans ce roman. Le *Maugis d'Aigremont* a été connu et mis à profit par l'auteur des *Reali*. Il m'a toujours paru que l'exemple que l'on y trouvait de l'association d'éléments empruntés à l'épopée et aux

romans bretons n'a pas pas été sans influence sur l'évolution de nos légendes épiques en Italie. Cette composition a été conservée dans trois manuscrits où elle précède l'histoire des Fils Aymon : le manuscrit de Peter-House, le manuscrit 766 et celui de Montpellier, fort abrégée d'ailleurs dans ce dernier[1].

Vivien, l'Amachour de Monbrant, frère de Maugis, a été aussi l'objet d'un roman en vers assez court (1099 vers) qui n'existe que dans le manuscrit de Montpellier[2]. L'hostilité de Beuves d'Aigremont pour Charles et pour son fils Lohier y trouve une explication dans le mauvais accueil que Beuves et Maugis reçoivent à la cour, lorsqu'ils vont demander à l'empereur de secourir Vivien contre les Sarrasins. Le sujet proprement dit est le siège de Monbrant que les Sarrasins veulent reconquérir.

Ainsi s'est trouvé constitué le cycle des Fils Aymon. Dans la plupart des versions que nous possédons de la Chanson de geste et peut-être dans toutes, l'on rencontre des données dérivant du *Maugis* qui fut de bonne heure considéré comme une branche légitime du cycle.

L'on a quelque peine à accepter parmi ces compositions la version si longue et si indépendante, si romanesque, que l'on trouve au manuscrit 764. Elle n'aurait peut-être d'autre intérêt que celui des miniatures dont elle est ornée, si sur un cadre emprunté à une partie de cette version, l'on n'avait brodé au XIVme siècle un roman d'aventure, le *Mabrian* où apparaît un fils d'Yonnet et de la belle Eglantine. L'on arrive ainsi à l'interminable *Mambriano*, du Cecco di Ferrara. M. Rajna estime que la forme Mambrin dérive de l'arabe Abderrahman[3]. M. Jordan pencherait pour le celtique Map-Rian qui aurait

[1] J'ai publié le *Maugis d'Aigremont* d'après le manuscrit de Peter-House, complété à l'aide des deux autres, dans la *Revue des L. Rom.*, année 1892, p. 1-416. Tirage à part, année 1893, chez Camille Coulet, Montpellier. Mais antérieurement j'avais assez longuement étudié ce poème avec extraits et analyses, d'après le texte de Montpellier, dans la *Revue des L. Rom.*, année 1886, janvier, p. 9-16; mars, 105-132; août-novembre, 61-128. Ces articles sont réunis dans mes *Recherches*, p. 43-146.

[2] J'ai donné le texte du *Vivien* dans la *Revue des L. Rom.*, année 1886, août-novembre, p. 128-163, et dans mes *Recherches*, p. 147-182.

[3] *Origini dell' Epopea francese*, p. 230, n. 3.

été emprunté au Cycle d'Artus[1]. De tout cela n'a surnagé dans la littérature que le pseudo-armet de Mambrin dont Cervantès a coiffé son héros.

Bien des problèmes se posent à propos du cycle des Fils Aymon. La plupart ont été étudiés et sont ou seront résolus dans la mesure de certitude que comporte la nature du sujet. Au seuil du vénérable poème que je réédite, j'ai cru devoir tenter d'éclaircir la question de ses plus lointaines, de ses premières origines. Si des recherches patientes, si l'étude attentive de textes lus et relus pendant des années, ne m'ont point trompé sur la valeur de rapprochements dont certains m'étonnaient par leur caractère de nouveauté, l'histoire des Fils Aymon doit être considérée comme une synthèse de notre épopée nationale, puisque l'analyse des éléments dont elle est formée permet d'y reconnaître les trois époques qui font la matière de la Chanson de geste : l'époque mérovingienne, l'époque de Charles Martel, l'époque féodale. « C'est dans ce roman, dit G. Paris, qu'on a longtemps vu le point central et comme le foyer de toute l'épopée carolingienne »[2]. Elle n'est point le foyer dont tout rayonne, elle n'est point l'Iliade, mais elle est le point où tout converge, où tout se reflète, de sorte qu'elle offre l'image la plus complète du Moyen Age héroïque.

(*A suivre*). Ferdinand Castets.

[1] L. l. p. 176. J'analyse longuement le ms. 764 dans le chapitre suivant
[2] *Hist. poétique*, p. 302.

NOTES CRITIQUES

SUR LA

« PASSION DE SEMUR »

Le livre que M. Emile Roy vient de nous donner sur le *Mystère de la Passion* [1] est précieux à un double titre : d'abord par le grand nombre de faits nouveaux qui y sont recueillis, de vues originales qui y sont exposées et, en second lieu, par les textes inédits qui y sont joints. Le plus important de ceux-ci est une *Passion* du XVe siècle, signalée depuis longtemps, brièvement étudiée à plusieurs reprises [2], mais qu'il importait d'autant plus de publier *in-extenso* que certains critiques, M. Sepet, notamment [3], lui ont attribué, dans l'évolution du genre, une extrême importance.

Je ne veux rechercher aujourd'hui, ni si cette importance n'a pas été exagérée, ni quelle place cette œuvre doit occuper dans l'histoire du genre. Je me bornerai à proposer certaines corrections destinées à en améliorer le texte. M. Roy n'est pas un romaniste de profession et, bien que sa publication soit, dans son ensemble, très recommandable, il s'y est glissé un certain nombre d'erreurs qu'il importe d'y relever tout de suite, pour en faciliter l'usage aux lecteurs qui ne sont pas philologues.

[1] *Le Mystère de la Passion en France du XIVe au XVIe siècle. Etude sur les sources et le classement des Mystères de la Passion.* Dijon et Paris, sans date [1905], in-8° de VIII-118*. 512 pages. (Extrait de la *Revue bourguignone d'enseignement supérieur*, t. XIII-XIV, 1903-4.

[2] Aux études signalées par M. Roy, il faut ajouter maintenant celle de M. Lintilhac, *Le théâtre sérieux au moyen âge*, p. 138-40.

[3] *Origines catholiques du théâtre moderne*, p. 295-300.

Le manuscrit[1], comme presque tous ceux de la fin du XVe siècle, est difficile à lire : certaines lettres sont presque impossibles à distinguer les unes des autres, les *n* et les *u* (comme, au reste, dans presque tous les manuscrits du moyen âge), les *c* et les *t*, et parfois aussi les *s* (intérieures) et les *l*[2]. Aussi y a-t-il dans l'édition de M. Roy un certain nombre de fautes provenant de la confusion entre ces lettres.

Il ne faut pas hésiter, par exemple, à lire :

A. *Chenolle* pour *chevolle*, 7280 ; la *chenolle* est, soit la nuque, soit, selon G. Paris, la commissure des clavicules ; voy. Godefroy, s. v°, qui interprète à tort par « trachée-artère », et G. Paris, dans *Hist. littéraire*, XXX, 247, note ; *darverie* pour *darnerie* ; c'est une autre forme de *derverie*, *desverie*, « folie » ; — *nercy* pour *vercy* (2269), c'est-à-dire noirci ; le mot a, du reste, été bien lu au v. 6575 ; *santier* pour *sautier* (1905) ; — *sanbeaul* pour *saubeaul* (6180) ; c'est le mot *cembel*, au sens de « faste, ostentation », ailleurs bien compris (Voy. Errata à 2710) ;

B. *Cincerelle* pour *cinterelle* (1526) ; c'est un diminutif de *cincele*, de **cimicellam* ; — *estous* pour *escous* (5773, 5812) ; le sens de « fier, arrogant » convient très bien et celui de « secoué » nullement ; — *escoipuet* pour *estoipuet* (8380) ; c'est le mot *esquipot* qui, bien que tombé de l'usage, est encore enregistré dans les dictionnaires au sens de « tirelire » ; — *tessés* (c'est-à-dire *taisiés*) pour *cessés* (8048) ; *escolle* pour *estolle* (9337), au sens de « secte », enfin *Escauvaire*, forme populaire de *Calvaire*, pour l'inintelligible *estaunaire* (7274).

Voici encore d'autres fautes qui me paraissent s'expliquer

[1] Bib. nat., fonds franç., n° 904. Ce manuscrit a été exécuté à Semur (probablement Semur en Auxois, Côte-d'Or), par un certain J. Floichot, en 1488.

[2] Ce qui prouve que les fautes de lecture étaient fort difficiles à éviter, c'est que la plupart de celles que je vais relever ont été commises aussi par M. Emil Streblow, qui avait récemment copié le manuscrit en vue de sa publication. M. Streblow a confronté sa copie avec l'édition de M. Roy et communiqué les résultats de cette collation. (*Le Mystère de Semur*, etc., diss. de Leipzig, 1905, p. 27-31). Mais les rectifications sont loin de rétablir partout la mesure ou le sens ; dans cet ordre d'idées, beaucoup encore restait à faire.

par diverses erreurs de lecture ; si le ms. a été bien lu (et je constate que, dans la plupart des cas, M. Streblow a lu comme M. Roy), il ne fallait pas hésiter à le corriger ; — *par* (1133) lire *por* ; — *entoutillié* (2569) ; l. *entoueillié*, proprement « embrouillé », ici « ébahi » (voy. Godefroy, s. v.) ; M. Streblow lit, avec hésitation, *merveillé ;* — *guarguette* (2762) ; l. *guorgette* ; — *esloignes* (4131) ; l. *essoignes* ; *en ces essoignes* = « en ces circonstances » (voy. Godefroy, III, 577, col. 2) ; *or*, qui fausse le vers, n'est pas dans le ms., selon M. Streblow ; — *marque* (5293) fausse la rime et le sens ; l. *m'arguë*, de *arguër* ; le mot a été bien lu ailleurs (8125) ; — *rairas* (5524) ; l. *ravras* ; — *roux* (5620) ; l. *coux*, « cocu » ; — *turins* (5633) ; l. *tarins*, « chardonnerets » ; — *touaige* (5823 et 7032) ; l. *trouaige* ou *trevaige*, synonyme de *treu*, « tribut » ; voy. Godefroy, à *treuage* ; — *essuyerons* (5900) ; l. *estuyerons*, de *estuyer*, « mettre de côté, en réserve » ; — *pieux* (6181) ; l. *preux* ; *pieux* n'est jamais monosyllabique ; — *deputant* (6285) ; l. *deportant* ; *soi desporter* = « se donner du bon temps » ; — *roisier* (7830) ; l. probablement *roilier*, « frapper à coups redoublés » ; voy. Godefroy, *roeillier* ; — *fevre* (7939) ; l. *frere* ; — *tuins* (9141) ; l. *tains* (déjà corrigé par M. Streblow) ; — *freur* (9484) ; l. *fueur* ; *freeur* = « frayeur » serait disyllabique.

Il y a enfin d'autres cas où c'est très probablement le ms. qui est fautif et dans lesquels il était indispensable de le corriger. Les vers faux abondent et il suffirait souvent, pour leur rendre leur mesure, de supprimer ou d'intercaler une de ces particules que les écrivains d'alors semaient à profusion (*or*, *ja*, etc.) ; ce sont là des corrections faciles, mais hypothétiques, que je ne proposerai pas. Il y a aussi un grand nombre de vers sans rime ; il y en a d'autres qui ont pour résultat de donner une troisième rime à un couple de vers[1] ; il est évident qu'il y a là des lacunes ou des additions fautives ; il fallait indiquer les unes par des points suspensifs, les autres par des parenthèses. De toutes ces corrections je n'indiquerai que les plus importantes, et me bornerai, en général, à celles qui intéressent directement le sens et qui n'ont pas déjà été faites par M. Streblow.

[1] Un grand nombre ont déjà été énumérés par M. Roy (Notes au bas du texte et *Errata*) et M. Streblow (p. 25).

353 au lieu de *joieuse*, le ms. aurait, selon M. Str., *journée* ; mais il faut corriger *ajournée* ;

714 *quil* (= *qui*) *de bien et de mal scet la somme* ; ce n'est pas *et* qu'il faut supprimer, comme l'indique l'*Errata*, mais le second *de* ;

861 *maulostruit* ; corr. *maulestruit* ; cf. *malestruit* (5370) ; dans ce texte, *a* se change souvent en *au* devant *l* ; voy. plus bas à *baules* ;

879 *quil te tuera ne sera trouble* ; corr. *ne* en *en* ;

1133 *ou* ; corr. *or* ;

1341 *fierre* ; corr *fierge*, qui rétablit la rime ;

1369-71 sont à supprimer : *so(u)lle* (1368) rimait primitivement avec *colle* (1372) ;

1478-9 *les enfans malles quil naissoient — les bailles aux maistres estrangloient* ; *aux maistres*, que donne le ms., selon M. Str., a été corrigé par M. R. en *au maistre*, qui rétablit la mesure, mais ne donne pas de sens : lire *au naistre* ; « les sages-femmes étranglaient les enfants à leur naissance » ;

1514 *feray* ; corr. *fery*, prétérit de *ferir* ;

1611 *franchy* ; corr. *afranchy* ;

1661 *amé* ; corr. *armé* ;

1838 *porroie* ; corr. *porroit* ;

2650 *sui ge si fort soufleleresse* ; corr. *sui ge* [*donc*] *si fort soufleresse* ;

2693 *remanray* ; corr. *ramenray* ;

3132 supp. *fay* [*ta*] *maniere* ;

3336 *giete* ; corr. *gite*, pour la rime ;

3397 *cheus sont enffans en male grace* (: *eschappe*) ; corr. *grace* en *grape* ; *cheoir en male grape*, proprement « tomber sous un mauvais crochet », en détresse ; le nom de *Male Grape* se trouve au XIIIe siècle comme sobriquet ; voy. mes *Origines de la poésie lyrique*, p. 478, v. 36 ;

3631 *enbocé* n'existe pas ; corr. *enboé*, « couvert de boue » ; l'épithète est appliquée à saint Jean-Baptiste, qui, en baptisant dans le Jourdain, a dû se couvrir de boue ; cf. v. 4159 ;

3640 *annuez* ; corr. *aünez*, « rassemblés » ;

3845 *cil Dieu qui loing voit et hault fiert* ; transposer en *qui*

hault fiert et loing voit; ce dernier mot (prononcé *voèt*) rime correctement avec *siet*;

4121 *pour ce que parle a demy* fausse la mesure et ne donne pas de sens; lire *parlé a de my*;

4644 *boe*; corr. *bouse* (: *cho*[*u*]*se*);

4684 *souloit*; corr. *suel*(*t*) (: *advisez*);

4895 suppl. [*agnus*] *Dei*;

5052 lire *si que* (*s*) (en effaçant le point après ce mot), c'est-à-dire « de telle sorte que »;

5144 *baudee*; corr. *baulée*, prob. synonyme de *baule*, « bal » (voy. plus loin): *bailler une baulee*, « faire danser une danse », c'est-à-dire rouer de coups;

5539 *la hinne*; corr. *a hie*; *a hie* = « avec force »;

5688 supp. *au* [*franc*] *denier*;

5872 *criamé*; corr. *reclamé*;

6110 corr. *qui*(*l*) *a tel malfait — commis*;

6457 *congneus*; corr. *congnuys* (: *huys*);

6580 *moignés*; corr. *m'oignés*, de *oindre*; par métaphore, « frapper »; *me* est explétif;

6597 rubrique; *reannet* (?); lire *remanet*;

6763 *fauce*; corr. *fauve* (: *sauve*);

6774 *je ly pardonne mal talent*; corr. *pardoin* [*mon*] *m. t.*;

6944 *bien tien*; corr. *bien t'en*;

7027 *je t'avoie fait mettre en l'estaiche*; corr. *t'avoie fait en l'estaiche mettre*; ce dernier mot, qui rime avec *battre*, était prononcé *mattre*, comme le prouvent d'autres rimes (7303);

7107 *clochifier*; corr. *clofichier*;

7127 *m'as*; corr. *mais*;

7136 *roigne* (: *enclume*); corr. *rhume*, « humeur »;

7169 *martel* (: *Mirofflet*); corr. *soufflet*;

7281 *je veul adieu*; corr. *je veu*(*l*) *a Dieu*, formule d'imprécation;

7446 *estors*; corr. *estors*(*e*);

7587 *m'esprens*; corr. *mesprens*;

7770 suppl. [*au*] *près* [*de*] *moy*;

8315 *frere*; corr. *sire* (: *desire*);

8745 supp. *et* [*que*];

8811 *aignel*; rétablir la forme *aignal*; nous avons ici une strophe en *ab ab bc bc*;

8876 *aucune* ; le ms.a *au cuer* (Streblow) ; qui rétablit le sens ;
8979 *aureaulx* ; corr. *aveaulx* ;
9217 *prophete* ; corr. *prephixe*, pour *prefixe* ;
9218 *contraictier* ; corr. *contraster* ;
9227 *le tombeaul* ; corr. *la pierre* ;
9250 *cent de diables* ; corr. *de cent d.* ;
9337 *maint retiennent* ; corr. *se tiennent*.

On voit par tous ces exemples que M. Roy en a usé trop timidement avec le texte ; voici en revanche quelques cas où il eût fallu le reproduire tel quel :

4846 *D'ire* (ms. *dire*) *muer* ;
4852 *lordure*, corr. à l'*Errata* en *laidure*, devait rester ; voy. Godefroy, s. v. ; ce vers doit être entre parenthèses ;
8091 la leçon du ms. *ung fort tombeaul sus aboché* (non *aboche*) est excellente : *abouchier* signifie « renverser », comme au v. 8007.

Toutes ces observations entraînent naturellement un assez grand nombre de modifications au Glossaire ; voici, en outre, quelques remarques sur les traductions qui y sont proposées :

Baule (7124) signifie « danse, bal » (cf. *maul* pour *mal*, *passim*), au sens métaphorique, comme au v. 3642 ; *bauler*, « danser » ; — *besolle* n'est pas une autre forme de *besoigne* ; ce mot signifie « bêche » ; voy. Godefroy, *besote* ; — *beugle*, = « buffle » et non « bugle » ; c'est ici un terme d'injure, comme dans la Passion Sainte-Geneviève, p. 190 ; — *beurgier*, traduit par « bouger », doit être probablement corrigé en *peurgier*, (qui se trouve ailleurs (3473, 6725, 7766) ; le proverbe ici allégué se traduirait par : *cum rusticus nascitur*, *diaboli cacant*, allusion à la tempête qui, suivant certains satiriques, accompagne la naissance du vilain ; cf. le passage de Matazone (*Romania*, XII, 18, cité par M. Roy, p. 102, n. 1) ; — *bourre* (*faire saillir la*) ne signifie pas « faire sortir les boyaux », mais « la bourre des vêtements », à force de battre ; — *escherulles*, autre forme de *eschaloignes*, « échalottes » ; — *espart* (9851) n'a rien de commun avec *espert*, « habile » ; le mot signifie « éclair », de *espardre* ; — le mot *loire* a fait tomber M. Roy dans une confusion bien singulière ; il est employé deux fois dans la locution

en loire; Madeleine s'étend *en loire* aux pieds de Jésus, et les enfants de Jérusalem répandent *en loire* des rameaux sous ses pas; M. Roy veut y voir une autre forme de *loir* (*glirem*). Il faut lire *en l'oire*, c'est-à-dire *en l'eure*, employé constamment dans ce texte au sens de « aussitôt ». Ce mot paraît être, soit une forme dialectale de *eure*, soit le vieux mot *oirre* (*iter*), employé aussi dans la locution *en erre* (Godefroy, III, 329, col. 3), soit plutôt encore une contamination des deux; ce mot, écrit ainsi, ou *hoire* (voy. au Gloss.), rime avec *gloire*, *encoire*, *oratoire*, etc. (3221, 6238, 7717)[1]; — *longuaingne*, non « excréments », mais « cabinets d'aisance »; voy. *Romania*, XXI, 406; — *pételé*, non « potelé », mais « pilé, écrasé » (pour *pestelé*); — *trouche* ne peut signifier « troche, troupe »; c'est la forme bourguignonne de *tresche*, sorte de danse[2].

Le devoir d'un éditeur soigneux est d'étudier la langue et la versification du texte qu'il publie. M. Roy n'y a pas manqué et il a consacré à ce sujet quelques bonnes pages (107* = 116*); elles sont malheureusement un peu brèves, et le sujet comportait davantage. Des observations qu'il a faites sur la langue, il ressort nettement que le texte est bourguignon. En voici quelques autres qui ne feront que fortifier et préciser cette conclusion. *E* tonique, fermé ou ouvert, passe fréquemment à *o*, *ou* : *ouche* (*esca*, 779), *souche* (*sicca*, 1046), *crouche* (= crèche, 2336), *femolles* (= femelles, 999), *soule* (*cellam*, 1368), *lorme* (= *lerme*, 1321); voy. sur ce trait caractéristique du bourguignon, Gœrlich., *Der burgundische Dialekt im XIIIe Jahrhundert* (dans *Franz. Studien*, VII), p. 75 et Meyer, *Notice sur un manuscrit bourguignon* (dans *Romania*, VI), p. 42;

ei tonique passe à *oi*, même devant *n* : *ensoigne* (6178, 6887, 7254), *foint* (5565); cf. Meyer, p. 42;

le suffixe *-orem* donne *-our*, non *-eur* : *honnour* (2915), *Creatour* (4096), *doulour* (7804); cf. Gœrlich, p. 94;

[1] De même *demoire* (4377) rime avec *victoire* (4277); car tout le passage intermédiaire a été intercalé après coup.

[2] Je me permets de signaler ici aux lexicographes et critiques les mots suivants qui ont résisté à mes essais d'interprétation : *bargnier* (5483), *braces* (5190), *dantarche* (5550), *laiche* (7349), *premoire* (3381), *santeron* ou *sauteron* (5661).

le suffixe *-ellum* donne fréquemment *-eaul*: *beaul* (*passim*), *sanbeaul* 6180) ; cf. Meyer, p, 41, Gœrlich, p. 50 ;

e protonique passe à *a* (*sarré*, 7405, en rime avec *barré*) ; cf. Meyer, p. 42.

La plupart de ces traits appartiennent à la région dijonnaise, ce qui incline à penser que le *Mystère* a été écrit à Semur-en-Auxois (Côte-d'Or), et non en Semur-en-Brionnois Saône-et-Loire) ; du reste, la plupart de ses graphies se retrouvent dans le manuscrit étudié par M. P. Meyer, qui a été exécuté, bien antérieurement, à Semur-en-Auxois.

Les remarques de M. Roy sur la versification ont été complétées par M. Streblow [1] ; tout n'a pas été dit pourtant sur ce sujet. Je crois donc utile de mettre en relief les plus importantes de ces remarques et d'y ajouter quelques indications nouvelles : la versification d'une œuvre dramatique est, en effet, l'un des critériums les plus sûrs dans la recherche de sa date et des influences qu'elle a subies.

Un des traits les plus caractéristiques est le mélange de vers de diverses mesures ; aux vers de 8 syllabes, qui sont naturellement en grande majorité viennent se mêler, çà et là, des vers de 4, 5, 6, 10 et 12 syllabes.

Les vers de 4 syllabes terminent un certain nombre de répliques, comme dans les *Miracles de Notre-Dame* et certaines parties des *Mystères Ste-Geneviève* (cf. Streblow, p. 27).

Les vers de 5 syllabes sont très rares et doivent probablement être corrigés.

Les vers de 6 et de 10 syllabes apparaissent surtout dans des parties lyriques (voy. Streblow, p. 27 et plus bas) [2]. Les alexandrins forment ordinairement des séries à rimes plates (cf. Roy, p. 109) ; dans deux passages seulement, ils sont répartis en quatrains monorimes [3] ; dans un autre (3305-15) ils alternent avec les octosyllabes. La fréquence de l'alexandrin est, en somme, comme l'a remarqué M. Roy, une des particularités les plus notables de la versification de cette pièce.

[1] *Op. cit.*, p. 18-27.

[2] Vers de 6 à rimes plates : 5075-9 ; 6941-7.

[3] 1° : v.197-217, où il y a probablement une lacune de 2 vers après 197 et 201 ; 2° : v. 2840-99.

Les formes strophiques employées par l'auteur étaient aussi à étudier ; M. Roy a renoncé à le faire et il se borne à parler de « vers diversement combinés » ; M. Streblow l'a tenté, mais il y a complètement échoué, parce qu'il a travaillé sur un texte souvent corrompu qu'il eût dû tenter de corriger. En somme, son tableau est presque complètement à refaire ; certaines formes n'y ont pas trouvé place et, en revanche, certaines autres doivent en être rayées.

Les formes adoptées sont, en réalité, moins nombreuses que ne le ferait croire ce tableau. Voici celles dont la présence me paraît assurée.

A. *Tercets monorimes* (forme de l'*arlabecca* provençale ou du *sirventese* italien) ; *aab bbc ccd*, etc. ; *a* est de 8 syll., *b* de 4 dans 4674-4770, 7866-72 ; *a* de 10 syll., *b* de 4 dans 5485-5508[1].

B, *Rimes croisées*. Couplets en *ab ab* : 5580-97 ; 6229-32 ; 8887-94[2] ; tous ces couplets sont en vers de 8 syllabes. Même forme en vers de 6 syllabes : 2295-9 ; 7374-7.

Peut-être avons-nous une strophe de 6 vers à rimes croisées aux vers 8881-6 et 6645-51 ; mais dans le premier passage, il suffirait de supposer une lacune de 2 vers pour être ramenés au quatrain ; dans le second, un vers à rime nouvelle (*c*) rattache ce couplet au suivant.

On peut considérer comme une dérivation du quatrain le huitain, sous la forme qu'il revêt ordinairement au XVe siècle, à savoir *abab bcbc* ; cette forme, très fréquente dans la *Passion* d'Arras, apparaît ici dans trois passages ; 8506-51[3], 8805-12, 9182-88.

Une autre forme, moins fréquente, du huitain, est *abab cbcb* ; nous en avons un exemple (8830-7) et peut-être deux (8838-43)[4].

C. *Strophe en aabaab*, avec ou sans *coda*. Sous sa forme

[1] Au v. 7869 corr. *peüsse* en *peïsse*.

[2] Les v. 7377-85 (aussi de 6 syll.) ne se laissent ramener à aucune forme connue.

[3] Il manque 2 vers après 8527.

[4] Mais il faut supposer une lacune après 8841 et 8842.

élémentaire, cette strophe se trouve 4845-62, 5739-50 (vers de 8 syll.) et 7879-91 (vers de 4 syll.)[1].

aab aab b (*a* de 10 s., *b* de 4) : 7620-6 ;

aab aab + coda : 7787-92 (vers de 10 s.) ;

aabaab baab : 6652-62.

Une des transformations les plus intéressantes de cette strophe est celle qui consiste à la redoubler en sens inverse (*aabaab bbabba*) ; très populaire dans la poésie morale et satirique dès le XIIe siècle, elle n'est pas rare dans la *Passion d'Arras* et très fréquente dans celle de Gréban ; nous en avons ici quelques exemples qui n'avaient pas été relevés : 4821-44[2].

M. Roy a parfaitement raison de faire remarquer (p. 110*) l'absence totale du triolet (ou rondeau)[3] qui deviendra si fréquent dans les grandes *Passions* de la fin du XVe siècle[4].

A. JEANROY.

[1] Pour obtenir cette forme, que n'ont reconnue ni M. Roy, ni M. Strebl ow, il faut corriger le v. 7881 en *Mon très doulx fils* et supprimer le v. 7885, au reste inutile au sens.

[2] Ces strophes se trouvent dans les plaintes de Madeleine, le morceau le plus lyrique de la pièce, où il y a d'autres recherches de versification, des rimes « batelées » par exemple (4045-50). Il est évident qu'il faut corriger le v. 4843 de façon à obtenir une rime en *ame* ; peut-être : *Que pui ge, las, de male fame* (?). Au v. 4846, lire avec le ms. : *D'ire muer quant mon temps remire*.

[3] Il y en a, en réalité, un exemple (v. 7174-7200) ; mais ce doit être un couplet de chanson populaire.

[4] Ce n'est qu'après l'impression de cet article que j'ai reçu le compte rendu du livre de M. Roy par M. Stengel (*Zeitsch. für franz. Sprache*, XXIX, 165) et que j'ai eu connaissance de celui de M. Langlois (*Bibl. de l'Ecole des Chartes*, 1905, 313) ; on ne s'étonnera donc point de trouver ici quelques corrections déjà proposées par mes deux savants collègues.

LES POÉSIES DE GUILLAUME ADER

Nous devons remercier MM. Vignaux et Jeanroy d'avoir publié une nouvelle édition [1] de deux textes à peu près introuvables [2].

L'œuvre gasconne de Guillaume Ader méritait cette réimpression.

Ce n'est pas que le « *Catounet gascoun* » — cent quatrains en décasyllabes — soit à comparer avec l'œuvre alors récente de Pibrac, qu'Ader connaissait, d'ailleurs, puisqu'il en reproduit rigoureusement la forme quant à la dimension des vers et à l'entrecroisement des rimes. Les conseils du poète gascon ne s'élèvent guère, en effet, au-dessus de la morale pratique des paysans auxquels ils s'adressent : faire le bien, éviter de faire le mal, fuir les mauvaises compagnies, ne pas convoiter le bien d'autrui, se défier des procès, ne pas trop dépenser, ne pas être trop chiche, ne compter que sur soi, prendre, jeune, l'habitude du travail, faire toujours du mieux possible sa besogne, etc... » L'ouvrage n'a d'intérêt que par les proverbes et les locutions de vieille souche que l'auteur y a enchâssés [3].

[1] Poésies de Guillaume Ader. Toulouse, Privat (1904). M. Jeanroy a apprécié la valeur historique et littéraire des poèmes d'Ader dans un article de la Revue des Pyrénées (2e trimestre de 1905) qui forme un utile complément à l'introduction de M. Vignaux, un peu maigre sur ce point.

[2] La récente édition du *Catounet Gascòun*, par la Société archéologique du Gers (Auch, 1904) n'est pas dans le commerce.

[3] Plusieurs mots du *Catounet* ne se trouvent dans aucun dictionnaire. Tels sont : *habiren* (IV, 2), *groussous* (XIV, 1), *s'esburba* (XXI, 2), *abigne* (XXIII, 4), *aguerge* (XXIV, 2), *trebalossis* (LXVII, 1), *Crocolour-*

Tout autre est le mérite du « *Gentilome gascoun* », épopée de 2.700 vers, véritable Henriade gasconne qu'Ader écrivit quelque temps après le *Catounet* et pour un motif que nous ignorons.

C'est par l'éducation du gentilhomme gascon que commence le poème. L'auteur nous montre son héros jouant avec ses camarades à tous les jeux de force et d'adresse : « hardi, « aventureux, querelleur, n'endurant ni maître ni compagnon » il a en horreur l'étude ou les occupations sédentaires. Il lit peu et seulement des récits de combat ; il écrit encore moins et on doit se déclarer satisfait des « informes pattes de mouche » qu'il consent à tracer. Habile écuyer, il monte tous les chevaux et leur fait exécuter les exercices les plus difficiles. Escrimeur redoutable, il manie l'épée avec la vigueur d'un spadassin, car, bien qu'encore imberbe, il est « plus fort qu'un taureau ». Chasseur infatigable, il ne boude devant aucun gibier, employant tantôt les chiens, tantôt le faucon. Il force aussi et avec un égal succès renard, loup, cerf, sanglier, toujours supérieur à ses compagnons et par son habileté et par son courage. En rentrant d'une chasse au sanglier le spectacle d'oiseaux qui se chamaillent éveille en son cœur l'idée de la guerre. Justement, il entend le tambour d'un recruteur. Il s'enrôle, s'équipe richement, complètement et à ses frais et rejoint sa compagnie. C'est un soldat modèle, d'une obéissance exemplaire, le dernier couché, le

d[illegible]nens (XCII, 3), *hraguere* (XCV, 1). Quelques proverbes sont intéressants :

Eu puing estret, sa dits om, que non plau (X, 3).
Si t'an nougut, rencuret libramens que den de leit thesique la pressoune (XLI, 3-4).
Lou pan des bieils se deu mole en jouenesse (XLVIII, 4).
Qui a l'azou, sa dits om, per seignou,
Et cau per force anau coueille cardouches (LV, 3-4).
Qu'encouere apren en tout mouri la bièille (LVI, 4).
Que lou leit cau hé minja soupe hrede (LXI, 4).
Be leche prou qui nou lec'e negossis (LXVII, 4).
A nosses ses coumbit..... lou capoun ei ses coué (LXIX, 3-4).
Queu bachet plen ei lou que mens toumeje (LXXI, 4).
Mouillè n'es pas benefici ses cure (LXXXIX, 4).

premier debout, ne reculant jamais devant le danger, y courant plutôt. Aussi, ses chefs lui confient-ils les postes les plus périlleux (Livre I, 1-702).

Ses exploits lui valent le grade de chevau-léger : nul ne proteste contre ce choix. Mille soldats s'offrent, au contraire, pour servir sous ses ordres. Il choisit les meilleurs, les équipe et se met en campagne. Il veut amener le pays à faire sa soumission. Les habitants refusent et narguent ses émissaires. Furieux, il prend d'assaut une place et va en attaquer une autre. Ses éclaireurs tombent dans une embuscade : il les sauve. Une missive qu'il a saisie annonce pour la nuit le passage d'une nombreuse troupe avec un gros butin. Il part de nuit et, à l'aube, il surprend l'ennemi et le met en déroute. Emu de la détresse des paysans, à qui les pillards font subir les pires vexations, il purge le pays de ces malfaiteurs. Il poursuit ainsi le cours de ses exploits, toujours vainqueur, jamais lassé : « sa gloire s'épanouit comme le firmament sur le monde ».

Cependant l'hiver est arrivé ; les travaux de la guerre sont suspendus. Le Gascon tient néanmoins ses soldats en haleine par des exercices ou par de fausses alertes. Pour charmer leurs loisirs, il propose lui-même un cartel : il sort vainqueur successivement d'un tournoi à cheval, puis à pied, d'une lutte à la pique, enfin d'une course de bagues, qui lui vaut d'être couronné par la dame de son choix. Un bal clôture la fête ; il enflamme de dépit le cœur de ses compagnons par son habileté à danser la « gaillarde ». (Livre II, 703-1315.)

Mais tous ces passe-temps ne sont pas de son goût ; la guerre seule a du charme pour lui. Il en rêve la nuit ; c'est ainsi que son père Hercule lui apparaît, armé du morion et de la cuirasse, « comme il alla aux portes de l'enfer » et, après lui avoir rappelé ses exploits, l'exhorte à se montrer digne de lui. Ce songe enflamme le cœur du héros qui se lève et, au son du tambour, convoque ses lieutenants. L'hiver est une saison particulièrement favorable aux coups de main, leur dit-il, profitons-en. L'avis est accepté d'acclamation et on décide d'enlever d'assaut une ville forte du voisinage. Il va lui-même, à la nuit close, reconnaître les lieux et voir de quelle façon il disposera le mieux ses troupes pour la nuit. A pas de loup l'ar-

mée s'approche de la ville; un pétard fait sauter la porte et on s'élance dans la place. Désarroi, tumulte, effroi des habitants réveillés en sursaut. Le gouverneur se rend à merci à l'Hercule gascon qui lui laisse la vie.

Le voici chef en récompense de ses hauts faits; les plus vaillants guerriers se disputent l'honneur de servir sous ses ordres. Il ne garde que les meilleurs et se constitue ainsi une armée d'élite. Ses 1,500 cavaliers et ses 6,000 fantassins rappellent, quand ils sont en ligne, « un grand bois de chênes jeunes et gaillards ». (Livre III, 1316-1844.)

Il rassure les paysans que l'approche de son armée avait mis en fuite, puis enlève en passant une forteresse qui avait essayé de l'arrêter. Au cours de sa marche triomphale, il apprend qu'une importante armée s'avance à sa rencontre. Il assemble ses lieutenants et échauffe leur courage en les assurant, dans un discours plein de verve gouailleuse, que l'armée qu'ils vont combattre, avec ses soldats vêtus de clinquant, de soie et de dorures, n'est pas de taille à se mesurer à eux. Ils jurent de se montrer dignes de leur chef. Cependant l'ennemi est là deux ou trois fois supérieur en nombre et très bien outillé. Un discours du Gascon enflamme ses soldats qu'une prière en commun achève d'affermir et d'encourager. La mêlée est de courte durée; l'ennemi ne tarde pas à prendre la fuite, le butin est immense. Groupés autour de leur chef, les Gascons remercient Dieu de leur victoire. (v. 1845-2242.)

A ce moment, au ciel, qui s'était obscurci, éclate un coup de tonnerre et aux pieds d'Henri — c'est la première fois que le poète fait connaître le nom de son gentilhomme — vient tomber un bouclier forgé par Vulcain et où est gravée l'histoire du « passe-avant » Henri. C'est à la description de ce bouclier que sont consacrés les 410 derniers vers du poème. Au milieu du bouclier se dresse un dragon furieux et grondant que chevauche le vaillant Henri, fils d'Hercule, tenant en sa main la lance fleurie des trois fleurs de France, car Dardanus étant le frère d'Hercule, Henri est par droit de naissance héritier de Francion, dernier rejeton de Dardanus. Pyrène confie à un lion apprivoisé, né de la dent œillère du dragon le soin de faire l'éducation du jeune Henri. Ce lion et ses trois frères défendent Henri en mille occasions et lui assurent la soumis-

sion du pays. Des fondations d'une tour sort un vigoureux serpent qui siffle autour des vaillants et cherche à atteindre le dragon. Eloge des d'Astarac, des Fontrailles, des Roquelaure, des Nougaret, des Cramail, qui sont commis à la garde et au service du dragon et dont Vulcain a reproduit les traits sur le bouclier. Sur le côté gauche, est représentée la lutte d'Henri et de Francion, que le poète peint sous les traits de deux coqs. Le loup affamé d'Ibérie vient essayer de prendre au piège ces deux coqs. Des renards — Mayenne et les Guise — ainsi que le loup « font les terribles » contre le dragon (qui représente maintenant, sans que le poète nous en prévienne, Henri), mais au fond ils veulent manger le coq Francion. Le dragon, qui voit le manège, fait signe au coq qui se décide à lutter contre les renards et qui appelle à son secours le dragon. Mais avant que celui-ci ait pu intervenir, le loup a tué le coq. A peine le coq est-il mort que les Français accourent en foule pour couronner roi le dragon. Le loup s'enfuit aussitôt. Le nouveau roi rompt les nœuds de la ligue, ce qui provoque dans la France entière des cris de joie. Les habitants du ciel eux-mêmes viennent danser et célébrer les aventures glorieuses du roi. Pour terminer, Vulcain grave sur les bords du bouclier la mer où s'ébat le poisson porte-couronne, le dauphin, et enfin Jupiter, qui, du haut d'un nuage, bénit la France. (Livre IV, 1845-2690.)

L'analyse qui précède permet de se faire une idée de l'intérêt du poème et notamment de deviner que les 400 vers consacrés à la description du bouclier sont de beaucoup la plus faible et la moins vivante partie de l'œuvre. Et, de fait, dans cette allégorie des guerres civiles, le poète a reculé les limites de la confusion et de l'incohérence. Le « passe-avant » Henri est d'abord un guerrier qui chevauche le dragon ; plus loin, c'est un coq qui lutte contre un autre coq, Francion, et plus loin encore, par une nouvelle métamorphose, il devient le dragon lui-même. D'autre part, Francion est d'abord menacé par un renard, qui a beaucoup de traits de ressemblance avec Mayenne, puis par des renards sur lesquels le poète ne donne aucun renseignement permettant de les identifier. En outre, cette allégorie, déjà assez confuse, est coupée en deux par l'éloge des guerriers gascons qui font escorte au héros,

hors-d'œuvre que rien ne rattache au poème et qui paraît bien avoir été ajouté après coup.

Mais si l'on excepte ce gribouillage, qui est parfaitement illisible, le poème ne manque pas de valeur et méritait d'être réimprimé. Il y a même un passage où l'auteur, à force de réalisme et de sincérité, a atteint la haute éloquence : c'est celui où est dépeinte la misère des paysans victimes des rapines et de la cruauté des pillards (915-1009). Il pourrait (et c'est assez dire) servir de commentaire à certaines planches de Callot [1].

Ce passage est unique dans l'œuvre d'Ader, mais ses récits de batailles, d'assauts, de mêlées, de coups de main — encore qu'ils soient trop nombreux et trop uniformes — sont pleins de mouvement et de vie [2]. La bataille finale où le Gascon

[1] « Quand ces pauvres paysans, ces tristes pieds crottés, se voient perdus, abrutis par la peur et les mauvais traitements, ils fuient, hagards, à la merci du monde, à la merci de celui sur lequel ils croient pouvoir compter. Comme ils sont dans les transes, leur bonne fortune les fait tomber entre les mains du compatissant Gascon. Tristes, le cœur meurtri, couverts de larmes et le nez coulant, tout en tournant leurs bérets dans la main, ils s'adressent au cavalier : « N'aurez-vous pas pitié de ce pauvre pays ?... O fier chevalier, de votre épée tranchante balayez la troupe de ces méchants, malfaiteurs et truands, filous et larrons, affamés, voleurs de vaches, mains-crochues, vide-maisons, qui, nuit et jour, nous pourchassent par les bois et les garennes, déchirent nos guenilles et nous traînent haletants, enchaînés, et battus au fond de nos caves. Ils ont souvent pris la mesure de nos mains avec les poucettes, troué nos ongles d'un vilebrequin, nous ont embrochés, pliés comme des hameçons, tordu le nez en manche de fausset, enguirlandé la tête d'une corde ou d'un brin d'osier, écrasé nos cinq doigts entre une porte comme des noix. Il n'y a cœur de fer ni créature quelconque qui puisse vivre en ce monde si ce malheur dure. »

[2] Un exemple entre cent : « Quelquefois, en juillet, un déluge de grêle, une tempête de vent se précipite sur la plaine couverte de blé, ainsi que sur les bêtes et les gens qui s'y trouvent et fait trembler la terre. Gronde, gronde, toun, toun, pare, soldat, en garde ! A présent, gare, tarare, à la charge, à la charge ! Donne, donne dessus ! Agrippe, attrape, saisis ! On voit courir le gros de la troupe comme une meute de chiens qui, — chip et chap, — déchirent un sanglier de colère et de rage. Coups de pointe, d'estoc et de taille, nul n'y fait attention. Plus de pitié, tout à feu et à sang ! Chic, chac ! sur le corps, le bras, la tête, le flanc ! Tue, donne, combats, abats, frappe, écrase, massacre ! Front à front, bute, lutte, assomme ! Jambes, bras et têtes, comme oiseaux, en été, volent en haut, en bas, à terre, au ciel ! » (V. 2187-2202).

écrase l'armée de Joyeuse est écrite avec une verve étincelante. Le style de l'auteur, insoucieux de la syntaxe et de la correction, avec ses onomatopées et ses interjections, ne contribue pas peu à l'entrain et à la vigueur de la description.

Le récit est d'ailleurs égayé de bien des façons. Tantôt ce sont de petits tableaux de genre très pittoresques. Citons la joie des commères à la prise du renard; la description d'un sous-bois frais et ombreux où se chamaillent les oiseaux[1], de l'effroi des paysans à l'approche de l'armée et de leurs précautions pour tout mettre en sûreté[2], d'un cortège de noce à la campagne[3], de l'installation des marchands avant une foire[4]. De nombreuses comparaisons naturelles, prises sur le vif, ajoutent au pittoresque du récit. Le jeune Gascon, qui ne supporte ni frein ni maître, est un poulain qui folâtre en liberté. Le général intrépide à la tête de son armée est un taureau marchant devant le troupeau dont il est le roi par la force. Les soldats quittent leur poste à la débandade « comme des moucherons sortent d'un tonneau de vin ». Une réponse

[1] « Notre cadet renvoie alors au château ses gens et son attirail de chasse et prend par un bois où la gaie verdure et le feuillage épais tremblent à la fraîcheur. Une brise fraîche et douce passant sur son visage lui fait oublier, par sa caresse, la fatigue de son travail audacieux et il écoute l'eau qui chante dans le ruisseau, douce, limpide et fraîche. » (v. 351-8.)

[2] Le toupoutoupoutoun du tambour, la fanfare au grand bruit font fuir tout le monde en terre ennemie... le paysan, au bruit de cette armée, quitte les moutons et court après la troupe des vaches; la paysanne, épouvantée, cache tout le lin, vêtements, langes, coffres et anneaux d'argent fin. Celle-ci court au coq, celle-là aux poussins, celle-ci droit au pain et l'autre à la lessive. Adieu! sauve qui peut! Boiteux, droits, borgnes, bossus, tous, résolus à fuir, se donnent l'alarme avec le cor, s'appellent, s'épouvantent et se lamentent de cette alarme. Ils fuient, cachent tout et tout est balayé, bêtes et gens, en un tour de main. » (v. 1845-62.)

[3] Tel, dans une noce, le paysan dégourdi, chantant et devisant, le ruban au béret, la pomme et la serviette au bout de l'aiguillon, trépigne en tête du cortège, et conduit la ballade... » (v. 2073-6.)

[4] « De bon matin, les marchands, dans les foires, s'alignent, étalant leurs marchandises sur des tréteaux, devant les seuils, sur des poutres, sur des pierres, les drapiers d'un côté, les quincailliers de l'autre, et entre les deux, les regrattiers, les marchands de fer, les chapeliers. » (v. 2009-2012).

insolente de l'ennemi embrase de colère le cœur du Gascon comme l'eau avive le feu sur lequel le forgeron la jette. Le Gascon, réveillé en sursaut, bondit sur ses armes comme le chien troublé dans son sommeil saute, patte levée, sur la personne qui le dérange. Dans une mêlée, les coups pleuvent épais comme la grêle en août sur le maïs et la vendange, etc... Le poème vaut surtout par le style [1] qui rachète ce que le

[1] Malheureusement la traduction de M. Vignaux, trop souvent lâchée et peu fidèle, ne permet pas toujours au lecteur de goûter comme il conviendrait les beautés de l'original. Quelques mots de loin en loin, deux vers même (138 et 1838) ne sont pas traduits. Citons ; de *madiche pagere* (109), *asserpat* (258), *au segu de* (538), *de coulons pe-peluts* (1175), *au mestié* (1762), *en braban* (1801), *eu maillo* (2210), *deslambracole* (2247).

Quelques passages sont traduits inexactement ou même à contre-sens. Je relève comme contre-sens ; « la croupe *de la couleur* des ailes d'une buse » (142) (la couleur n'a rien à faire ici ; il ne s'agit que de la largeur de la croupe) ; — « tire sur la laisse » (266) (le sens est : s'allonge, s'étire pour le galop ; la laisse n'est donc pas en cause) ; — « autant que l'astre étincelant apprécie la lune » (426-7) (le sens est : la lune ne se glorifie pas tant de l'astre étincelant que le chef ne se glorifie d'avoir un tel soldat) ; — « peu lui importe le moment où « (434) (il faut comprendre : rien ne lui tarde comme le temps où...) ; — « *rennes-coupat* » (896) signifie : les rênes brisés (cf. *cap-leouat*, *cor-fendut*, etc.) et non les rênes brisées ; — V. 953, *clote* signifie ici « cave » et non « mare » — « qui mène adroitement au passage » (974) pour : qui le conduira droit au passage (le sens d'adresse n'est nullement exigé par le contexte) ; — « ce qu'ils risquent à exposer leur soie... au soufre et au sel » (1995) (au lieu de : s'il fait bon échanger (comme une marchandise) leur soie contre le soufre et le sel) ; — « salit les gens » (2066) (bien qu'il s'agisse de la poussière, *embarana* semble bien avoir ici son sens habituel de faire perdre la tête, rendre fou).

Les passages suivants sont mal traduits : « *d'aprene d'escriouans* » (76) (à la traduction : de devenir un scribe je préférerais : de se mettre à l'école des scribes) ; — *and'ets he ganida* (80) ne peut signifier que « pour les (les scribes) égorger » (cf. en vieux français : faire tuer = tuer, faire écouter = écouter) et non « pour les (la dague ou le poignard) porter à la gorge (des scribes) » ; — *brescats* (1915) serait mieux traduit par « claies » que par « berceaux », qui évoque une idée de cintrage qui n'est pas dans le mot tiré de *bresco* (rayon de miel) ; — *à l'esbalaurit* (1477) = à l'étourdie plutôt que « mal réveillés » ; — *afustat ancle la dessarra* (2121) est traduit comme s'il y avait *afustado* (et il l'assujettit avant de tirer). Je comprends : visant, prêt à tirer.

La ponctuation est en maints endroits défectueuse, l'éditeur ayant eu

sujet a de monotone ; sans nul apprêt, sans rien de savant, il fourmille de locutions populaires et familières toutes pleines de saveur. Le héros est « vêtu de ces draps qu'on file avec les marteaux et que l'on bat à la forge ». Son capitaine le met souvent en sentinelle la nuit et « lui fait mouiller la barbe à la

le tort de ne pas faire table rase de la ponctuation de l'édition princeps qui est l'incohérence même. Au vers 143, la virgule après *gros* fausse le sens : ce mot doit être rattaché à la fin du vers et la virgule doit disparaître. — V. 217. On attend un point après *gouerre*, la phrase étant finie et le vers 218 se rattachant bien mieux à ce qui suit qu'à ce qui précède. — V. 366. La virgule est à supprimer entre *d'aouantatge* et *mes gran :* le rejet est un peu hardi mais il n'est pas contestable. — V. 597. Le point et virgule après *pareche* rend inintelligibles les deux vers suivants : les mots *embejous de pareche*, étant une apposition au mot *co*, doivent être mis entre virgules. — V. 1177. Le point n'est pas demandé par la suite des idées ; un point et virgule suffirait, puisqu'il s'agit de séparer les deux termes d'une comparaison. Par suite, il ne faut pas considérer le vers suivant (*atau parish...*) comme le commencement d'un alinéa. — V. 1276. Les deux virgules doivent être supprimées, la première, parce qu'elle sépare l'auxiliaire du participe ; la deuxième, parce que la conjonction (*e*) du vers suivant la rend inutile. — V. 1404. Le point doit être remplacé par une virgule, puisqu'il s'agit d'une énumération qui se poursuit dans les vers suivants. — V. 1437. L'usage n'étant pas de mettre un signe de ponctuation après le point d'exclamation, on ne saurait proposer de mettre une virgule après *Miraut* ! Pour indiquer toutefois que la phrase n'est pas terminée, il aurait fallu ne pas mettre de majuscule au mot suivant (*de*). — V. 1438. On attendrait un point et virgule à la fin du vers, les deux propositions suivantes, qui sont de même nature, étant terminées par ce signe. — V. 1447. On attendrait à la fin de ce vers, deux points ; ils sont du reste dans la traduction française. — V. 1490. Le point doit être remplacé par une virgule (comme dans la traduction), puisqu'il s'agit de séparer une subordonnée de la principale. — V. 1879, 1932, 2022. Dans ces trois vers la virgule est à supprimer (voy. la traduction) puisqu'elle sépare malencontreusement le complément du mot qui le régit. — V. 2026. Ici le point (après *souveil*) sépare le verbe sous-entendu de son sujet. — V. 2062. Le point doit être remplacé par une virgule, le vers suivant étant une comparaison étroitement rattachée à la proposition qui précède.

Quelques fautes d'impression ont échappé à l'attention de l'éditeur. V. 484. *do* (au lieu de *de*) ; — 967. *castiouamens* (au lieu de *cait.*] ; — 974 *qu'en* (au lieu de *qu'eu*) ; nous avons affaire ici au redoublement si fréquent du pronom) ; — 2564. *lous* (au lieu de *lou*). La faute est d'ailleurs dans l'édition originale.

Enfin quelques corrections auraient pu être faites. V. 92, *quan d'un* (on attendrait *qu'and'un* = que en vue d'un...) ; — v. 1034 *escalade* (le

rosée du matin ». Ses compagnons le laissent aller seul aux endroits périlleux : « peu sont friands d'un tel morceau, car pour entrée de table il n'y a que feu et poudre ». L'ennemi croit « tenir déjà le Gascon tout vif dans sa poche » mais lui le salue de près « d'un *salve* parfumé de force arquebusade » et « lui plante sur la poitrine un requiem æternam « ou encore « il gratte la gale à l'adversaire et lui marque la tête d'un datum de Gascogne ». « L'ennemi », dit-il, en parlant des

participe passé *escaladat* s'imposait et pour le sens et pour la mesure); — v. 1281, *mille jocs e baisades* l'addition de la conjonction rend le vers faux ; je lirais *jocs baisadès* (jeux où l'on s'embrasse) ; — v. 1491 *tant per tans* est à corriger en *tans per tans* (tantos per tantos) ; — v. 1563, *à crics* est grammaticalement impossible à expliquer : j'inclinerais à corriger en *hè crics* = fait des cris ; — 1650 *i plantem entretant* ce sg. 3 indicatif ne cadre pas avec les infinitifs qui le précèdent et le suivent. Je propose *i plantamètr.*; — v. 1947, *dira qu'en breu*, on n'aperçoit pas le sujet de *dira* je corrigerais en *diran* (on dira) et mettrais un point et virgule deux vers plus haut après *furious*, en supprimant la virgule à la fin v. 1944.

L'édition du *Catounet*, due à M. Jeanroy, est, comme on devait s'y attendre, très soignée tant en ce qui concerne l'établissement du texte que pour la traduction et le commentaire.

Je ne trouve guère à relever que deux fautes d'impression, une dans le texte : *dab lou cas*, au lieu de *lous* (LXXXVIII, 3), une, dans la traduction : *tien*, au lieu de *bien* (VIII, 2) et une seule inexactitude de traduction : tu es délaissé du monde comme si jamais *on* ne t'avait connu (XVI, 3), au lieu de : comme si jamais *il* (le monde) ne t'avait connu.

Je ne suis pas tout à fait d'accord avec M. J. pour deux ou trois passages : XXV, 1. — La construction indiquée dans le commentaire (p. 224) me paraît peu naturelle. J'inclinerais pour : [c'est] un difficile écorchement que la queue de..., avec le verbe *est* sous-entendu.

XXXII, 4. — « Tu seras réputé comme un larron d'honneur et l'honneur n'est pas une petite richesse ». Je verrais plutôt dans « *que n'ei pas petit gatje* une apposition non pas au mot *aunou* seul, mais aux deux mots *lairoun d'aunou* et je comprends : et cette réputation (de larron d'honneur) n'est pas une mince affaire.

XLIV, 1-2. — « Si tu veux dans ce monde vivre d'accord avec ton ami, mange et bois avec lui ». Je crois que le sens est un peu différent et je traduits : si tu veux en ce monde vivre d'accord (avec tout le monde et n'avoir d'affaires avec personne), mange et bois avec ton ami (et non avec d'autres). La ponctuation (virgule entre *en aquest mounde* et *dab tou amic*) semble confirmer ce sens.

LXXXII, 2. — A la traduction « de tout amasser (*per ac tout amarra*), je préférerais « de tout enserrer » (Cf. Mistral : *amarra*, 2).

soldats de Joyeuse tout parfumés et couverts d'argent et d'or, « l'ennemi nous croit avalés d'une bouchée comme des cerises et battus comme des amandes moisies... mais je veux à grands coups mettre en lingots cette argenterie... et vous jouerez si dur de votre main sur le goulot du flacon que le vent de l'honneur en portera le parfum là-bas en Allemagne et chez les négrillons d'Espagne... » Et, de fait, l'ennemi ne tarde pas à s'apercevoir qu'il n'a qu'à se « recommander au saint des éperons » s'il veut avoir la vie sauve. Le butin est conquis ; chacun n'a qu'à prendre et à « jouer de la harpe avec les cinq doigts ». On n'en finirait pas de relever les expressions savoureuses qui égayent le poème et en rendent la lecture des plus attrayantes. Et si nous ne pouvons pas proclamer que le « Gentilome » est un pur chef-d'œuvre, nous pouvons du moins nous inscrire en faux contre le jugement par trop sommaire du Dr Noulet, qui n'y a vu qu' « une suite de récits sans couleur et sans vie, platement versifiés, où ne se fait jamais jour, même pour un instant, le sentiment poétique ».

G. Clavelier.

BIBLIOGRAPHIE

REVUE DES REVUES

Lemouzi, n° 120. — *Chèze, Branchet et Plantadis* : Poésies populaires du Bas-Limousin, p. 41 et 90.

Bulletin du parler français au Canada, IV. — La médecine dans notre parler populaire, p. 201 ; — Façons de parler proverbiales, triviales, figurées, etc., des Canadiens au XVIIIe siècle, p. 224 et 264 ; — Lexique canadien-français, p. 227, 268 et 312.

Era bouts dera mountanho, II, 2. — *J. Dasque* : Janét de Sarte (Counde bertadè), accompagné de notes sur le parler d'Anères (H.-P.) et des environs, p. 22.

Zeitschrift für französische sprache und litteratur, XXIX, 5 et 7. — *L.-E. Kastner* : The Vision of Saint-Paul by the Anglo-Norman trouvère Adam de Ross, p. 274 ; — *W. Förster* : Zu Perrin von Angicourt, p. 291 ; — *D. Behrens* : Wortgeschichtliches, p. 302.

Mémoires de la Société néo-philologique à Helsingfors, IV. — *O.-J. Tallgren* : Las *z* y *ç* del antiguo castellano iniciales de sílaba, estudiadas en la inédita « Gaya de Segovia », p. 1 ; — *T. Söderhjelm* : Die sprache in dem altfranzösischen Martinsleben des Péan Gatineau aus Tours : Eine untersuchung über lautverhältnisse und flexion, vers und wortschatz, p. 51 ; — *H. Pipping* : Zur theorie der analogiebildung, p. 235 ; — *A. Langfors* : Li « Ave Maria » en roumans par Huon le Roi de Cambrai, publié pour la première fois, p. 319 ; — *J. Poirot* : Quantité et accent dynamique (phonétique expérimentale), p. 363.

Revue de Gascogne, avril 1906. — *F. Sarran* : De la disparition de quelques mots du gascon du Gers, p. 161.

Romania, janvier 1906. — *E. Philipon* : Prov. « -enc », it. « -ingo, -engo », p. 1 ; — *P. Meyer* : Fragments de manuscrits français, p. 22 ; — *J.-A. Herbert* : An early manuscript of « Gui of Warwick », p. 68 ; — *A. Thomas* : Jamette de Nesson et Merlin de Cordebeuf, p. 82 ; — *G. Huet* : Encore « Floire et Blanchefleur », p. 93 ; — *F. Lot* : « Guenelon-Ganelon », p. 100 ; — *Ch. Drouhet* : Franç. « épaule », p. 102 ; — *A. Thomas* : « Giraut de Borneil » ou « Guiraut de Bornelh » ? — Prov. « albuesca, — aubieco », — Un sens rare du mot « voiture », p. 106 ; — *F. Novati* : Ital. « jana, janara », p. 112.

Annales du Midi, avril 1906. — *V. de Bartholomaeis* : La tenson de Taurel et de Falconet, p. 172 ; — *A. Vidal* : Les comptes consulaires de Montagnac, p. 196 ; — *J. Ducamin* : A propos d'une récente édition de Guillaume Ader, p. 209.

Zeitschrift für romanische philologie, XXX, 1 et 2. — *H. Schuchardt* : Die romanischen nonimalsuffixe im Baskischen, p. 1 ; — *C. Merlo* : Dei continuatori del lat. « ille » in alcuni dialetti dell' Italia centro-meridionale, p. 11 ; — *P. Savj-Lopez* : Appunti di napoletano antico, p. 26 ; — *J. Stalzer* : Neue lesungen zu den Reichenauer glossen, p. 49 ; — *L. Manicardi* : Di uno antico volgarizzamento inedito delle « Epistole Morali » di Seneca, p. 53 ; — *A. Horning* : Faluppa, p. 71 ; — *C. Salvioni* : Illusori celtismi nell' alta Italia ; — « negóssa ; argüç ; ligúrsal », p. 79 ; — *H. Schuchardt* : Zu lat. « ambitus » im Rom., p. 83 ; — *O. Gerloff* : Frz. « aveugle », p. 85 ; — *J. Subak* : Zum Judenspanischen, p. 129 ; — *A. Klotz* : Die bedeutung Galliens für die römische Literatur, p. 186 ; — *G. Vidossich* : Etimologie, p. 202 ; — *H. Schuchardt* : « Derla ; negossa » ; — roman. « *-gorr* » ; — bask. « chindar, chinger » ; — zu lat. « galla », p. 207.

COMPTES RENDUS

E. Lintilhac. — Le théâtre sérieux en France au Moyen-Age. Un volume in-12.

M. Eugène Lintilhac, en quittant la Sorbonne pour le Luxembourg, n'a point voulu prendre congé des études d'histoire littéraire auxquelles il doit la juste réputation qu'il s'est acquise. A peine avait-il pris dans la haute Assemblée la place où il a su bien vite se faire distinguer, qu'il entreprenait la composition d'un ouvrage considérable et tel que l'exécution en suffirait à remplir la vie d'un écrivain. Cet ouvrage n'est

rien moins qu'une histoire générale du théâtre en France depuis ses plus anciennes origines jusqu'à nos jours.

Le premier volume, celui que nous annonçons — un peu tardivement, car il a paru vers la fin de 1904 — a pour titre particulier : *Le Théâtre sérieux au Moyen Age*. Ce n'est point, comme on pourrait être de prime-abord tenté de le croire, un abrégé de l'ouvrage plus étendu de Petit de Julleville. L'auteur a puisé directement aux sources, et il fait preuve partout de l'érudition la plus solide. Gaston Paris, à la mémoire de qui le volume est dédié, l'en a déjà loué, et aussi de son étude approfondie du sujet, de l'originalité et de la justesse de ses vues, de ses réflexions judicieuses. A ce jugement flatteur nous ne pouvons que souscrire. Ajoutons-y, pour le compléter, les éloges que méritent une composition bien ordonnée et un style clair, net, animé, parfaitement approprié aux sujets traités.

Après une courte introduction où M. L. expose son dessein, son plan et sa méthode, il aborde dans l'introduction l'étude des origines byzantines, liturgiques et scolaires de notre théâtre. Là sont rassemblées et résumées, jointes aux résultats de recherches personnelles, les notions dispersées dans les recueils de Du Méril, de Coussemaker, etc., et dans les nombreux ouvrages où le sujet a été déjà traité, soit d'ensemble, soit dans telle ou telle de ses parties. C'est dans ce chapitre surtout qu'on peut remarquer, grâce aux multiples renvois aux livres consultés, qui remplissent une bonne partie de chaque page, combien l'information de l'auteur est abondante et variée.

M. L. traite ensuite, en six chapitres : 1° du répertoire et de la mise en scène ; 2° des mystères tirés de l'Ancien Testament, ou qui, puisés dans le Nouveau, sont étrangers à la vie de Jésus ; 3° des mystères sur la vie de Jésus ; 4° des mystères qui ont pour sujet des miracles de la Sainte Vierge ; 5° des mystères tirés des vies et miracles des autres saints ; enfin 6° du drame profane, c'est-à-dire des pièces dramatiques dont le sujet se rapproche déjà du drame ou mélodrame moderne.

L'auteur a cru devoir exclure les moralités, qui autrement auraient dû former une septième division, préférant les réserver pour le volume suivant, où il traitera des origines de la comédie.

On peut juger d'après ce sommaire quel doit être l'intérêt de ce premier volume du grand ouvrage de M. Lintilhac. Le cadre en est aussi bien rempli qu'il est nettement et exactement tracé. Ce livre sera lu avec intérêt et profit, non seulement par ceux qui ont à s'instruire, mais encore par ceux qui savent. Ceux-ci, avec quelques faits nouveaux, y trouveront nombre de remarques ingénieuses, d'observations justes, de considérations générales d'une grande portée, et partout une

critique large et compréhensive, aussi éloignée de l'admiration béate où quelques-uns s'abîment devant tout ce qui est moyen âge que du hautain mépris affecté par d'autres. Les premiers y puiseront des notions certaines, où rien d'essentiel ne paraît omis, sur un côté de notre histoire littéraire, encore trop ignoré du grand public, et qui n'est pas seulement, comme le pensent quelques dégoûtés, un vain objet de curiosité, car l'histoire de la civilisation y est largement intéressée ; et des analyses exactes, accompagnées de citations copieuses et bien choisies leur permettront de juger par eux-mêmes du mérite et de l'intérêt des œuvres étudiées.

Rien d'essentiel, viens-je de dire, ne paraît omis. Non, en vérité, au point de vue exclusif du théâtre français. Mais M. Lintilhac n'est pas de ceux qui croient devoir exclure les œuvres en langue d'oc de l'histoire littéraire de la France. Il l'a bien prouvé en donnant place à la poésie provençale dans le tome premier de son manuel classique. Et dans le volume même dont je rends compte, il n'a pas omis de mentionner et de mettre à son rang la *Passion* prétendue gasconne du ms. Didot. Pourquoi donc s'est-il borné là ? N'aurait-il pas dû, au chapitre IV, ou même au commencement du chapitre III, parler du *Mariage de la Vierge*, que M. Paul Meyer a publié d'après un ms. de Florence, et qu'on avait déjà signalé dans un ms. de Séville, aujourd'hui égaré ? Est-ce que la *Sainte Agnès* provençale ne devrait pas figurer dans le chapitre V, avec le *Saint Pons* et les autres mystères découverts il y a une vingtaine d'années dans les Hautes-Alpes ? Et enfin les mystères rouergats (?) publiés, en 1895, par MM. Jeanroy et Teulié n'auraient-ils pas dû être étudiés [1] au chapitre III, auquel ils auraient fourni un complément nécessaire de l'histoire de Jésus dans notre poésie dramatique, par le mystère de l'*Ascension*, dont M. L. ne mentionne sur le même sujet aucun ouvrage en français.

Les citations des textes originaux, j'en ai déjà fait la remarque, sont nombreuses et bien choisies. La traduction, quand on l'a jugée nécessaire, est exacte, sauf rares exceptions [2] ; mais les fautes abondent, et ce ne sont pas toutes fautes d'impression [3], dans les textes cités.

[1] Il est fait seulement, p. 116, une brève allusion au *Jugement dernier*, l'une des parties constituantes de cette compilation cyclique.

[2] Par exemple, p. 144, *poignans* (*les mamelotelles* (lis. *mameletettes*) *poignans*) traduit par *piquantes* ; — *ennui*, p. 180, par *renie*, — *lecherie*, p. 219, par *tromperie*, — *mais que*, p. 226, par *avant que*, — *s'en deporter*, p. 289, par *s'y complaire*, — *entire*, p. 305, par *tourment*.

[3] Ainsi page 46, note, *ves* (traduit par *voies*) doit certainement être lu *nes* (les *nefs* de l'église). — 87, *E Oliver* ; lire *O Oliver*. — 92. *C'est* ; lire *Cest*. — 134, « A ce clou ci : fere la pointe ». Suppr. le :. — 135, *comment*

Plusieurs, il est vrai, probablement du moins (je n'ai pas le loisir ni même, là où j'écris, le moyen de m'en assurer), sont dues aux éditeurs des textes que M. L. a transcrits ; il aurait dû, en tout cas, les corriger. Mais ce sont là des vétilles, et qui n'enlèvent rien de son mérite au livre que j'annonce ici, bon début d'une histoire dont la suite (ce premier volume en est garant) n'offrira certainement pas un moindre intérêt. C. C.

Une nouvelle Bibliothèque d'auteurs Espagnols

On sait assez les services que, malgré toutes ses imperfections, a rendus et ne cesse pas de rendre la *Biblioteca de autores españoles* éditée par d. Manuel Rivadeneyra. La *Nueva Biblioteca* que, sous la direction de M. Menéndez Pelayo, entreprend à Madrid la librairie Bailly-Baillière se propose de combler les principales lacunes d'une collection interrompue depuis la mort de son fondateur. Dans le prospectus qui est joint au premier volume, et qui ne peut être attribué qu'à M. Menéndez Pelayo, l'auteur déclare qu'il y a largement place pour 71 nouveaux volumes qui ne le cèdent ni pour l'intérêt ni pour la variété des matières aux 71 déjà publiés par Rivadeneyra. Cette déclaration n'est point une exagération, et il faut souhaiter qu'elle ne tarde pas trop longtemps à se justifier.

Le nombre et l'importance des œuvres inscrites sur le programme de la *Nueva Biblioteca* ne permettent pas des éditions savantes ; mais les éditeurs, qui sont au courant des progrès accomplis depuis plus d'un demi-siècle dans la critique, la philologie et la littérature comparée, ne manqueront point de se garder des méthodes imparfaites qui ont amené des erreurs grossières dans la collection Rivadeneyra. Ils nous donneront des textes fidèles. On peut seulement regretter qu'un désir légitime de vulgarisation leur fasse estimer que, pour les œuvres des XVIe et XVIIe siècles, il est loisible d'employer l'orthographe moderne aussi bien que l'ancienne, quand il n'en résulte pas de différence phonétique.

Les collaborateurs de la *Nueva Biblioteca* nous annoncent aussi de nombreuses traductions. Ils se proposent de faire connaître en un castillan qui se piquera surtout d'exactitude les œuvres latines les plus importantes écrites au moyen âge par des Espagnols et les principaux

lire *com*, pour la mesure du vers. — 144, *droit ey* ; lire *droit cy*. — 169, *ayse* ; lire *Asye*. — 243, *ne feray pas* ; lire *seray*. De même 257, *sers* (*certus*) au lieu de *fers* ; — 280, *sariez* au lieu de *fariez*. — 275, *il est* ; corr. *icest* ; etc.

ouvrages des Arabes sur les choses d'Espagne. Ils nous donneront également les chefs-d'œuvre de la vieille littérature catalane. Il serait à souhaiter que, pour le latin sinon pour l'arabe, le texte (comme il le sera pour le catalan) fût mis en regard de la traduction.

Les ambitions des éditeurs de la *Nueva Biblioteca* sont généreuses. Nous formons bien sincèrement le vœu qu'elles se réalisent toutes, à la condition, bien entendu, qu'on ne publie des traductions qu'après nous avoir donné les textes castillans qui nous manquent.

Le premier volume de la *Nueva Biblioteca* est une très complète et fort intéressante étude de M. Menéndez Pelayo sur la *novela* avant Cervantes. Cette étude se poursuivra dans un second volume qui contiendra en même temps les textes ajoutés à ceux de la collection Rivadeneyra. Sont sous presse les volumes suivants :

Crónica general de España, mandada escribir por Don Alfonso el Sabio. Deux tomes édités par D. Ramón Menéndez Pidal.

Autobiografias y memorias de Españoles de los siglos XVI y XVII, par D. Manuel Serrano y Sanz.

Libros de Caballerias, par D. Adolfo Bonilla y San Martín. (2 vol.)

Teatro del maestro Tirso de Molina, par D. Emilio Cotarelo y Mori. (2 volumes.)

Predicadores de los siglos XVI y XVII, par D. Miguel Mir.

Historia apologética de las Indias, de Fr. Bartolomé de las Casas, par D. Manuel Serrano y Sanz.

Nous examinerons, lorsque paraîtra le second volume, l'étude de M. Menéndez Pelayo sur la *novela* primitive ; mais nous tenons à adresser dès aujourd'hui à son auteur l'hommage que mérite son admirable activité littéraire. Qu'il nous permette toutefois d'espérer que la *Nueva Biblioteca* ne lui fera pas négliger sa grande édition de Lope de Vega.

Ernest MARTINENCHE.

Rafael Altamira. — Psicologia y literatura. *Barcelona*, 1905.

M. R. A. est un homme aimable. C'est une qualité qui ne donne pas seulement du charme aux relations de la vie privée. Elle importe à qui veut jeter un coup d'œil impartial sur l'œuvre de ses contemporains. Ce n'est pas sans raison que le livre de M. R. A. s'ouvre par quelques pages sur *La bienveillance dans la littérature*. Il ne s'agit pas, bien entendu, d'une bienveillance banale et sans portée. M. R. A. a beaucoup lu, beaucoup vu et beaucoup écrit. Sa curiosité féconde s'est exercée dans l'histoire comme dans la pédagogie, dans la critique comme dans le roman ; elle a connu combien c'est un métier délicat de faire un livre, et qu'il faut se garder des formules intransigeantes.

Les retours périodiques des mêmes théories successivement condamnées et triomphantes lui ont appris à ne se piquer que de comprendre et d'encourager toutes les manifestations sincères de l'activité intellectuelle et morale.

Le livre de M. R. A. contribuera à répandre en Espagne quelques-unes des idées qui y sont le plus nécessaires. Il enseigne, en effet, la valeur de l'effort le plus médiocre, pourvu qu'il soit soutenu, à un peuple qui semble n'avoir perdu aucune de ses qualités intellectuelles et qui souffre surtout d'une maladie de la volonté. En entreprenant ce qu'il appelle « la propagande du facile », M. R. A. ne soutient pas seulement une idée juste ; il rend à son pays le service le plus immédiatement utile. Il lui apprend que le repos n'est pas de ce monde et qu'à cette chimère, fille de la défaillance morale, il convient de préférer l'inquiétude et la fièvre de la vie. Il ne lui rend pas un moindre service quand il le met en garde contre la légende qui se forme autour des idées scientifiques et philosophiques et qui transmet par les manuels encore en usage au delà des Pyrénées les erreurs les plus fâcheuses et parfois les plus déconcertantes.

Les étrangers ne liront pas non plus sans profit les études de M. R. A. Sans parler d'un tableau général de la littérature espagnole pendant la Régence (1885-1902), ils y trouveront sur Campoamor et sur M. Galdós et même sur le théâtre catalan contemporain plus d'une page d'une sagesse souriante. M. R. A. est un homme aimable.

Ernest MARTINENCHE.

R. Menéndez Pidal. — Manual elemental de gramática histórica española. Seconde édition. Madrid, 1905.

J'ai déjà dit ici le cas qu'il fallait faire de cet ouvrage. M. M. P. nous indique lui-même ce qu'il nous donne de nouveau dans cette seconde édition : « Renuevo la forma de exponer muchas cuestiones ; doy más entrada al castellano antiguo... ; procuro más exacta apreciación del elemento culto del idioma ; agrego explicaciones de fonética fisiológica, y aumento las comparaciones con los dialectos afines ; en fin, añado algo la bibliografía y la acompaño á veces de una observación crítica. » — M. M. P. nous laisse espérer qu'il nous donnera une autre fois un tableau des dialectes de la même famille que le castillan. Nous souhaitons que la seconde édition de son Manuel soit aussi vite épuisée que la première et lui permette de ne pas nous faire trop attendre la réalisation de sa promesse. Peut-être ferait-il bien de modifier légèrement la distribution de son ouvrage pour mettre plus nettement en lumière les traits phonétiques qui caractérisent le castil-

lan. Mais j'aurai sans doute l'occasion de revenir sur ce point et sur d'autres questions que soulève le Manuel de M. M. P. Je ne veux aujourd'hui que signaler l'apparition et l'importance de sa seconde édition. J'ajoute cependant qu'au cours d'une lecture un peu rapide je n'ai rencontré que fort peu d'inadvertances (Cf., par exemple, p. 33, l. 19, un *è* au lieu d'un *ò*; p. 43, l. 1, au lieu de « la *a* », il faut lire « la *ò* »; p. 25, l. 8, au lieu de « las », lire « los »; p. 28, l. 21, au lieu de « formar », lire « formas », etc.)

E. M.

Ugo Foscolo. — Les dernières lettres de Jacques Ortis. — *Paris, Société française d'imprimerie et de librairie*, 1906, in-18, *3 fr. 50*.

Cette nouvelle édition des « dernières lettres de Jacques Ortis » est précédée d'une assez longue et fort intéressante notice du traducteur, M. Julien Luchaire, sur l'auteur, et aussi d'une courte préface de M. Emile Faguet. La traduction, élégante et pure, va sans doute redonner pour nous de la vie à l'œuvre de Foscolo qui, parue d'abord il y a plus d'un siècle, en 1802, n'avait pas été depuis longtemps traduite dans notre langue. De plus, l'étude de M. Luchaire sur la vie et le tempérament de l'auteur nous permet d'aborder le roman dans l'état d'esprit nécessaire pour le comprendre et le goûter.

Jacques Ortis, c'est Werther. Même amour d'un jeune homme à l'âme triste et tourmentée pour une jeune fille qu'il ne peut épouser; même goût des spectacles de la nature; enfin, même conclusion du drame par le suicide du héros. Seulement, Ortis est un Werther italien, et cela crée tout de suite presque un abîme entre son frère germanique et lui. Il est plus passionné, ou, pour mieux dire, sa passion est plus spontanée et plus vive. Son désespoir même et sa mélancolie ont quelque chose d'agité, et il y a de l'ardeur jusque dans ses rêves de mort. Et puis, la nature qu'il admire est cette chaude nature italienne, baignée d'un soleil éclatant ou secouée par des ouragans terribles. Et cela donne au roman une couleur toute spéciale, car Jacques vit en partie de la beauté de la terre, de la beauté du soleil surtout, qu'il salue en maints endroits d'exclamations éperdues, qu'il considère presque comme un dieu.

Cette qualité d'Italien, qui fait Ortis différent de Werther dans l'expression de sentiments analogues, le distingue encore plus complètement de Werther à un autre titre. Jacques Ortis, en effet, est un patriote vénitien obligé de fuir sa patrie après le traité de Campo-Formio. Et l'on devine dès lors tout ce que ces conditions spéciales vont fournir au roman de tirades patriotiques et de digressions politiques.

A la vérité — et en dépit de quelques passages émouvants — toutes ces dissertations paralysent l'intérêt en ralentissant l'action. Cependant, si, comme le fait remarquer très justement M. Luchaire, on considère « que les opinions, les maximes, les préférences et les colères d'Ortis sont celles d'un nombre immense de ses contemporains et de quelques générations après lui », l'importance historique de ces documents apparaît et on les lit sans déplaisir.

Tant y a qu'Ortis est un ardent patriote presqu'autant qu'un ardent amoureux ; que le triste état de Venise est une des causes de son pessimisme ; qu'il ne cesse pas une minute de gémir sur sa patrie, alors même que, séparé pour toujours de son amie, il semble devoir être absorbé par cette unique douleur ; et enfin qu'il motive son suicide par le regret de la liberté perdue, ce qui n'est pas absolument vrai, mais ce qui cependant est vrai en partie et déjà suffisamment significatif.

Il faut ajouter, pour achever de rendre justice à Ortis — et à Foscolo — qu'un grand souffle de bonté, de pitié pour la souffrance humaine, traverse toute l'œuvre. Ce grand pessimiste est en même temps une manière de socialiste. L'injustice qui préside à la distribution des biens de ce monde le révolte ; au plus fort de sa souffrance, il trouve des larmes pour pleurer sur l'infortune d'un ancien compagnon, qu'il soulage de toutes ses forces sans vouloir même se demander si le récit de misère qu'on lui fait est véridique ; et, son cheval ayant un jour, dans une course folle, renversé et tué un pauvre ouvrier, il en garde au cœur un impérissable remords, même après qu'il s'est occupé longuement de la famille du malheureux et lui a donné un bonheur qu'elle ne connaissait pas depuis longtemps.

Somme toute, cette transposition de Werther est une œuvre originale. En tout cas, c'est une œuvre intéressante et émouvante, dont il faut remercier M. Luchaire de nous avoir rendu l'abord si agréable[1].

E. R.

Docteurs Cabanès et Nass. — La Névrose révolutionnaire. — *Paris, Société française d'imprimerie et de librairie.* Paris, 1906, in-18, 4 fr.

Cet ouvrage a pour épigraphe un mot de Chateaubriand : « La Terreur ne fut point une invention de quelques géants ; ce fut tout

[1] P. 246, au lieu de : « si je dois seulement consommer la part de malheur assignée à tout homme, j'ai déjà eu 24 années, vidé un calice qui aurait pu me suffire pour une très longue vie », il faut sans doute lire : « J'ai déjà, en vingt-quatre années, vidé un calice.... »

simplement une maladie morale, une peste ». — C'est donc un ouvrage contre la Révolution? — A vrai dire, il produit un peu cette impression, parce que les auteurs, n'ayant aucunement pour objet de faire l'histoire politique ou militaire de la Révolution française, n'ont presque rien dit des lois bienfaisantes, des créations de tout ordre, des actes nombreux d'héroïsme qu'un historien aurait eu pour devoir de signaler, tandis qu'ils ont cité, étudié, analysé toutes les manifestations morbides que leur compétence et leurs recherches spéciales leur permettaient de découvrir. Mais, chemin faisant, ils ont tenu à dire ce que la Révolution a eu de nécessaire et d'utile ; et, puisqu'ils avaient commencé en citant Chateaubriand, ils ont terminé en citant M. Jaurès :

« Tous ces hommes qui invoquaient la bienfaisante Nature et buvaient l'eau limpide à la coupe de la fraternité sainte, c'est le sang des hommes qu'ils vont boire à la coupe de la fureur et de la mort. Et ils sont restés les mêmes, et à travers l'atroce besogne de meurtre que leur suggère ou que leur impose le délire des événements, ils gardent leur grand rêve d'apaissement fraternel.

» Que le destin fut cruel de vous gorger ainsi d'une amère saveur de sang, ô vous qui cherchiez la justice et qui aimiez l'humanité! Les révolutions sont la forme barbare du progrès. Si noble, si féconde, si nécessaire que soit une révolution, elle appartient toujours à l'époque inférieure et semi-bestiale de l'humanité [1]. »

La *névrose révolutionnaire*, c'est « une des formes de la maladie de croissance d'une nation », et si, pour l'étudier, la Révolution française offre à de savants médecins, comme MM. Cabanès et Nass, un terrain particulièrement propice, leurs conclusions n'en ont pas moins un caractère de généralité qu'il importe de reconnaître. Bien des remarques de leurs chapitres sur *les Instincts de la Foule* (et notamment sur *la Contagion de la Peur* et *la Folie sadique*), sur *les Persécuteurs et les Persécutés*, sur *le Vandalisme*, sur *la Névrose religieuse*, s'appliquent aussi bien aux événements dont la Russie est aujourd'hui le théâtre qu'à ceux dont la France a été le théâtre après 1789. J'ajoute qu'ils éclairent maintes inventions — si un pareil mot peut encore être employé — des littérateurs : de Renan, par exemple, dans *l'Abbesse de Jouarre* ou de Zola dans *Germinal*.

M. J. Claretie a donc raison, dans la préface qu'il a écrite pour *La Névrose révolutionnaire*, de louer ce « livre curieux, dramatique, pittoresque ». Il a raison aussi de signaler ce qu'il y a parfois d'aventureux, de « tendancieux », dans l'érudition si étendue de ses auteurs. Il faudra choisir parmi les documents que nous apportent avec libéralité et que mettent en œuvre avec ingéniosité les docteurs Cabanès et

[1] *Histoire socialiste : La Convention.*

Nass. Mais, ce départ fait, il restera dans leur gros volume, d'ailleurs orné de gravures qui sont, elles aussi, des documents, de quoi exciter la même curiosité et de quoi mériter la même approbation que les précédents ouvrages de M. Cabanès ou de MM. Cabanès et Nass : *Les Curiosités de la Médecine, Le Cabinet secret de l'Histoire, Les Indiscrétions de l'Histoire, Passions et Sortilèges.*

E. R

Henri Chardon. — Quatre histoires par personnaiges sur quatre évangiles de l'advent à iouer par les petits enfans les quatre dimanches dudit advent. Composeez par maistre François Briand, maistre des escolles de Sainct-Benoist en la cité du Mans. — *Paris, Champion, et Le Mans, 1906, in-8°.*

Cette intéressante publication a été faite par M. Henri Chardon, l'érudit dont nous avons signalé à maintes reprises les savants ouvrages, d'après un exemplaire unique, conservé à la Bibliothèque de Bourg, d'une plaquette de 1512. A en croire l'éditeur, l'existence de ces *Systoires* a été compromise par le fait que l'une d'elles (composée « sur l'évangille du tiers jour de l'Advent : *Sanctus Iohannes in vinculis Herodis* (Mat. XI) ») renfermait une grosse farce de l'Aveugle et de son valet, où se trouvaient quatre vers obscènes ; et l'exemplaire unique de Bourg aurait sans doute était détruit comme les autres, s'il ne s'était mêlé et perdu dans un recueil de pièces édifiantes. Bien plus, ces quatre malheureux vers auraient jusqu'ici empêché la réimpression de ces modestes, mais curieux, monuments de notre ancien théâtre[1].

On saura gré à M. Chardon, qui antérieurement s'était déjà occupé deux fois de François Briand, d'avoir tiré son œuvre de l'obscurité profonde où elle était restée enfouie et de l'avoir fait précéder d'une notice instructive.

E. R.

Emile Faguet, de l'Académie française. — L'anticléricalisme. — *Société française d'imprimerie et de librairie, 1906, in-18, 3 fr. 50.*

Le nouvel ouvrage de M. Faguet débute par une sorte de thèse sur *l'irréligion nationale.* Il continue par des études d'histoire, ou même d'histoire littéraire, sur *l'anticléricalisme au XVIIe siècle, — au*

[1] Finalement, les quatre vers, pour lesquels M. Chardon plaide en plusieurs endroits les circonstances atténuantes, n'ont pas été reproduits dans le volume que nous annonçons.

XVIIIe siècle, — pendant la période révolutionnaire, — sous le Consulat et l'Empire, — sous la Restauration, — sous Louis-Philippe, — sous la seconde République et le second Empire. Plus de la moitié du volume est consacré à *l'anticléricalisme sous la troisième République jusqu'en 1904, — à la situation actuelle, —* et aux *conclusions.*

En lisant les premiers chapitres, je me proposais de faire quelques remarques sur les questions littéraires traitées ; mais ces questions ont si peu d'importance, quand on les compare au grave débat institué par M. Faguet, que j'ai vite renoncé à mon dessein. Et, d'autre part, comment examiner ici une brûlante et complexe question de politique?

Je me contente donc de signaler à tous ces pages, discutables sans doute, mais débordantes d'idées et, selon le cas, spirituelles, mordantes, éloquentes, amères, que j'ai lues avec un intérêt passionné. Quelques convictions, religieuses ou irréligieuses, que l'on ait, à quelque parti politique que l'on appartienne, ne se doit-on pas à soi-même d'approfondir les idées que l'on admet et celles que l'on rejette ? Et, pour étudier certaines théories, pourrait-on trouver un guide plus intelligent, plus intéressant que l'auteur de *Libéralisme ?*

E. R.

A. Joannidès. — La Comédie-Française, 1905. *Paris, Plon-Nourrit 1906, gr. in-8°.*

Nous n'avons plus à faire l'éloge du répertoire de M. Joannidès. Le volume consacré à l'année 1905 est plus riche peut-être encore que les précédents en renseignements de toute sorte.

Notons, dans la préface, les indications données par un « vieil amateur » sur le texte, les costumes et les décorations du *Malade imaginaire.* Parmi les *Faits et événements importants* (p. 16), remarquons que, le 14 mai, on a intercalé entre les deux premières scènes de : *les Burgraves* une scène inédite, entre Guanhumara et le Mendiant, que signalait ici même notre compte rendu de la nouvelle édition donnée par Paul Meurice des œuvres de Victor Hugo. Enfin, M. Joannidès complète, en étudiant la carrière de Mesdames les sociétaires retraitées, la liste de tous les rôles joués par les sociétaires.

Comme « le vieil amateur », nous souhaitons que M. Joannidès achève son *Histoire administrative de la Comédie-Française* et le répertoire de toutes les pièces jouées depuis 1680 avec les noms de leurs premiers interprètes.

E. R.

J. Anglade. Le troubadour Guiraut Riquier, étude sur la décadence de la poésie provençale. *Bordeaux, Féret fils; Montpellier, Coulet; Toulouse, Privat*; *Paris, Fontesmoing*. 1905, in-8°, XVIII, 1-348.

« Ce troubadour aimable et spirituel ferme la liste des chanteurs qui, durant deux siècles, ont joui de la faveur des grands et exercé une puissante action sur l'esprit des peuples. Guiraut Riquier mérite d'une manière particulière notre attention, parce qu'il employait toutes ses forces à sauver de la ruine une littérature qui était sur le déclin. » Diez s'exprimait ainsi en 1829, en tête du court chapitre qu'il consacrait à Riquier dans son livre sur *La vie et les œuvres des troubadours*. L'ouvrage de M. Anglade est le développement et la confirmation du jugement de l'illustre romanisant, avec cette réserve qu'il n'est pas certain que Riquier ait eu la claire conscience du déclin de la poésie provençale. Il représente très honorablement une époque de décadence et en même temps de transition, les traditions de l'âge précédent et les tendances nouvelles.

Ses œuvres, dans l'édition de Mahn, occupent le tome IV tout entier. L'on a de lui vingt tensons, chiffre que n'atteint aucun autre troubadour : « de 1254 à 1292, il n'écrit pas moins de dix mille vers. La poésie lyrique (les tensons exceptées) à elle seule comprend soixante-neuf compositions de tout genre ; vingt-sept chansons, vingt-sept vers, trois retroenchas, six pastourelles, deux *albas*, un *descort*, un *breu-doble*, une *serena*, plus une pièce sans titre (prière à la Vierge).» La plupart de ses compositions sont datées avec soin, secours précieux pour sa biographie. La facilité, l'esprit, l'originalité de la forme sont des qualités que l'on ne saurait lui dénier. Il appartient à une époque où les mœurs et les institutions se transforment, il a vécu à la cour de grands seigneurs et même d'un roi, Alphonse de Castille. C'est un témoin que ni l'histoire littéraire, ni l'histoire générale, ne peuvent négliger. M. Anglade a été très heureusement inspiré en le prenant pour objet d'une étude qui est aussi intéressante qu'instructive.

La première partie (1-197) est surtout narrative. M. Anglade fait connaître d'abord le milieu où s'est formé le poète, le Narbonne du XIIIe siècle avec sa bourgeoisie industrieuse et riche, ses archevêques, ses vicomtes qui se vantaient de descendre du légendaire Aimeri et qui étaient apparentés à la célèbre famille des Lara d'Espagne. La première période de la carrière poétique de Riquier se passa à la cour du vicomte Amalric IV. Suivant l'usage, il commence par choisir une dame de ses pensées, la vicomtesse de Narbonne, à qui, sous le nom de *Belh Deport*, il ne cessera d'offrir sa poésie amoureuse. Mais, de bonne heure, il tâchera de se trouver au dehors des relations et d'autres protecteurs. Il sollicite la faveur du roi de Castille ; en 1265, avec

Guillem de Mur, il vient voir à Montpellier le roi d'Aragon, Jacme le Conquérant. Il se lie avec Guillem d'Anduze, tâche par Sicard de Puylaurens d'intéresser le roi de France à sa fortune. Sachant qu'il s'adresse à une cour pieuse, il expose doctement en une centaine de vers l'origine de cet ensemble de qualités qui viennent des cinq sens naturels. Vers la fin de son séjour à Narbonne, l'on rencontre une poésie morale (Ep. XIV), où l'on a de longs conseils à un seigneur qui, par sa faute, avait perdu ses biens et la confiance de ses sujets Sa dernière composition, pour cette première période passée à Narbonne, est un *planh* sur la mort de son protecteur Amalric (décembre 1270). Il y exprime une douleur sincère.

Les tensons ne sont point datées. L'on y voit avec quels troubadours Riquier était en rapport : Paulet (sans doute Paulet de Marseille), Codolet, Falco, Torat. Une des tensons nous fait connaître N'Enveyos : le débat porte sur la valeur comparée de la science et du Jeu de l'amour. Riquier refuse le premier rang à la science, mais sans conviction. L'arbitre est Peire de Fraisse dont il est souvent parlé dans l'histoire de Narbonne comme consul et comme légiste. Le sujet traité et le choix de l'arbitre montrent que nous nous éloignons de l'âge vrai de la poésie des troubadours, âge tout chevaleresque. Riquier, ici et ailleurs, me paraît représenter une évolution parallèle à celle que subit la poésie provençale lorsque, transplantée en Italie, elle se modifiait suivant les goûts des bourgeoisies riches et instruites de Bologne et de Florence. Toulouse, Narbonne, Montpellier, Avignon, Marseille ressemblaient, à bien des points de vue, aux grandes cités italiennes ; mais trop de raisons ont empêché cette évolution d'aboutir, dans le Midi de la France, à une rénovation glorieuse. Dans d'autres conditions politiques, la poésie de Riquier aurait pu être l'aube d'une ère de rajeunissement.

Après la mort d'Amalric IV, Riquier alla tenter fortune en Espagne, auprès du roi de Castille. La cour d'Alphonse X était depuis longtemps fréquentée par des troubadours nombreux que sa générosité attirait de toutes parts. « Roi de Castille, dira un jour Riquier, je vous aime d'amour parfait. Je ne trouve pas d'autre port où me réfugier, et j'espère arriver par vous à la richesse. » Mais la période brillante du règne d'Alphonse était passée quand Riquier vint à sa cour. Son trésor était vide, ses vassaux se révoltaient. D'abord le poète ne se rend point compte de sa mauvaise chance. Il compose des chants d'amour, une épître de moraliste mêlée de satire, une chanson à la Vierge. En 1274 le désenchantement se trahit : il se plaint d'errer d'une cour à l'autre, d'être confondu dans la foule des poètes quémandeurs et sans talent. Le roi est son seul espoir : « Je perds mon temps humilié et honni ; c'est en vous, après Dieu, qu'est mon espoir de

salut.» La même année il composait une sorte de satire contre les mœurs de son temps et une longue et curieuse supplication au roi au sujet du nom de Jongleur. Après une introduction en plusieurs centaines de vers sur les six classes sociales : clergé, noblesse, bourgeoisie, marchands, paysans, artisans, il en vient à la question des Jongleurs dont s'étaient d'ailleurs occupés déjà les rois d'Aragon et de Castille. Il demande au roi d'établir une distinction entre les Jongleurs et les poètes, entre les poètes eux-mêmes. Un an après, Riquier composait la réponse d'Alphonse : il y aura désormais quatre catégories dans le monde de ceux qui écrivent des poésies ou qui en vivent. Ces deux pièces contiennent nombre d'intéressants détails sur ce monde de troubadours et de Jongleurs, très mêlé, descendant du vrai poète au saltimbanque. Chants d'amour, sirventes, épîtres morales où l'auteur dénonce les mauvais troubadours qui sont artisans de médisance et de diffamation, appartiennent encore au séjour de Riquier à la cour de Castille. Il y revient trop souvent sur sa pauvreté. Vers 1279 il rentre en France. On le voit s'efforcer de plaire à divers protecteurs. D'abord il offre ses hommages au comte Henri II de Rodez qui aimait la poésie et les troubadours. Bien accueilli par le comte, il ne demeura pas à sa cour d'une façon régulière, revint plusieurs fois à Narbonne, rechercha d'autres seigneurs, tels que Bernard IV d'Astarac [1]. Sa dernière composition, datée de 1292, est empreinte de tristesse : « Je suis venu trop tard ! » Il y avait trente-huit ans qu'il écrivait, qu'il errait de cour en cour, espérant toujours trouver un protecteur assez puissant pour le récompenser selon son mérite. Il avait séjourné dans la plupart des cours où l'on s'intéressait à la poésie. « Elles devenaient de plus en plus rares. La plupart des grandes familles du Languedoc, dont les noms sont mêlés à l'histoire des troubadours, avaient été ruinées par la croisade albigeoise. »

Toute cette première partie, reposant sur l'histoire du temps et sur l'étude des œuvres de Riquier interrogées au fur et à mesure et largement commentées, se lit avec un vif intérêt.

La deuxième partie se décompose en cinq chapitres : la forme dans

[1] Une des tensons débattues à la cour de Bernard IV portait sur le thème suivant : le comte sera enfermé « avec la plus belle femme du monde dans une tour tout un an sans sortir; ou bien il l'aimera de tout son cœur sans en rien obtenir, ou bien la dame l'aimera sans que le comte l'aime.» Bartsch, *Gründriss*, 20; Anglade, p. 185-186. M. d'Astarac, dans la *Rôtisserie de la Reine Pédauque* a du Moyen Age d'être un alchimiste ; il dédaigne les femmes et s'enferme dans son cabinet pour y rêver de salamandres. On pourrait soupçonner quelque parenté entre les deux d'Astarac.

Riquier, les pastourelles, *Belh Deport* et la théorie de l'amour, les poésies morales et didactiques, les poésies religieuses. Mieux vaut la résumer ainsi qu'en altérer la valeur par un examen incomplet et superficiel. Il suffit de dire qu'au point de vue de la forme Riquier fait preuve d'invention, que ses pastourelles (fort bien traduites) sont charmantes et que dans les poésies religieuses commence le genre où s'enfermera l'école toulousaine. Les lecteurs de cette *Revue* connaissent assez M. Anglade pour être convaincus d'avance que ces sujets difficiles et délicats sont traités avec la compétence et l'érudition qui y sont si nécessaires. Il y avait à écrire un chapitre important de l'histoire de la poésie provençale : c'est chose faite et bien faite.

Sur deux ou trois points, je me permettrai quelques remarques.

Avec M. Thomas, M. Anglade admet que les Italiens ont totalement ignoré Riquier et les troubadours de son temps. Je ne sais si la question est définitivement résolue, car la poésie italienne, après Dante, a continué à s'inspirer des troubadours, et il est possible que les œuvres des contemporains de Riquier n'aient été lues qu'assez tard de l'autre côté des monts. Galvani, à propos de l'aube de Riquier, *ab plazen*, conseille de la comparer à la première sestine de Pétrarque, *A qualunque animale alberga in terra*[1]. Peut-être conviendrait-il de comprendre également dans cette comparaison la *serena*, *ad un fin aman fon datz*[2]. L'ampleur et la richesse du développement sont tout autres dans la sestine que dans les compositions de Riquier, mais on en dira autant de tous les endroits où Pétrarque s'inspire des troubadours. L'opinion de Galvani aurait pu être mentionnée[3].

A propos des rapports des vicomtes de Narbonne et de la couronne de France, l'on aurait pu renvoyer à l'ouvrage, si solide, de M. Ch.-V. Langlois sur Philippe-le-Hardi.

M. Anglade analyse le sirventes où Riquier, en 1291, chante la gloire de la maison de Narbonne et fait allusion au fils aîné du vicomte qui guerroyait alors en Italie pour « l'honorée Commune de Florence. » A cet endroit, j'ai regretté que l'auteur n'ait pas connu *Dante nei tempi di Dante* (Bologna, 1888) de M. Isidoro del Lungo. Il y aurait

[1] Galvani, *Osservazioni sulla poesia de' Trovatori*, p. 145.

[2]. Elle est également citée et traduite dans Galvani, p. 156, mais sans indication d'auteur.

[3] Gaspary, dans ses notes (t. I de la trad. italienne, p. 490) ne mentionne ni la remarque relative à Riquier ni le chapitre L de Galvani : *Alcuni confronti dei trovatori col Petrarca*. Les pages 488-493 méritaient quelque attention. Après un flot de mots inutiles arrivent des observations intéressantes, et Galvani a le soin de marquer (p. 487, 1) que ses rapprochements portent seulement sur la première partie des *Liriche*.

trouvé, à propos de la bataille de Campaldino, sous le titre de *Guglielmo di Durfort e Campaldino*, des renseignements plus complets et plus exacts que dans Perrens et dans le gros ouvrage de M. del Lungo sur Dino Compagni. Je me permettrai d'en faire un court extrait à l'intention des lecteurs de cette *Revue* qui n'ont pas sous la main *Dante ne' tempi di Dante*. La bataille de Campaldino (désignation plus usitée que celle de Certomondo) fut gagnée par les Florentins sur les gens d'Arezzo le 11 juin 1289. Le roi Charles d'Anjou, à la demande des Florentins, leur avait envoyé comme chef militaire le jeune Aimeric de Narbonne qu'accompagnait un véritable homme de guerre, son gouverneur, Guillaume Bernard de Durfort. Le vieux soldat périt dans le combat, et l'on a sa pierre tombale dans le cloître de l'Annunziata à Florence. Sur la plaque de marbre est représenté Guillaume sur son cheval de bataille lancé au galop ; sa cotte de mailles est semée de fleurs de lys ; de la main droite il tient l'épée haute, de la gauche il se couvre de son écu. A gauche est une touffe de lys, à droite une rose. Au-dessous on lit: *Ann. Domini. MCCLXXXIX. Hic iacet. Dns. Guilielmus Balius olim Dni. A merighi de Narbona.* L'on a retrouvé dans les registres du couvent des Serviteurs de Marie deux documents qui complètent cette inscription. Dans l'un, le prieur raconte que le 4 juin messire Guillaume Bernard de Durfort, compagnon (*socius*) du magnifique seigneur Aimeric de Narbonne, déposa entre ses mains deux cents florins d'or et divers objets qui sont énumérés. Il recommanda que dans le cas où il mourrait dans le combat, on employât la somme retirée de la vente de ces objets à lui donner une sépulture honorable et à dire des messes pour le repos de son âme. Des deux cents florins, cinquante seraient employés à embellir l'église, cinquante à vêtir des pauvres, cinquante à marier des filles pauvres, et dix à des aumônes. Les derniers quarante florins seraient remis à messire Aimeric. La vente des objets déposés donna 144 petits florins, et les dernières volontés de Guillaume furent exécutées fidèlement. « Ce gentilhomme français, dit M. del Lungo, qui allant rejoindre l'armée guelfe vers le Casentin, semble pressentir sa mort et confie ses florins et son équipement de chevalier aux Serviteurs de Marie, qui en pensant à l'éternité pour son âme, réunit en une même affection, en un même sentiment d'expiation, les pauvres gens et son jeune seigneur, et qui sept jours après, combattant vaillamment, mourra à ses côtés pendant que le cri de *Narbonne le chevalier !* annonce le triomphe des Florentins et de la France, n'est-ce pas une figure que l'on aime à voir en relief et agissant comme une personne vivante ? »

Le gouverneur d'Aimeric était probablement frère de Raymond Bernard de Durfort, premier du nom, qui donna les Coutumes de Clairmont-Sobeiran en 1262 et transmit à Bertrand, son fils aîné, la sei-

gneurie et baronnie de Clairmont-Sobeiran. L'on a son testament en gascon du 8 mai 1296[1].

Dans Villani, Durfort est dit Guglielmo Berardi ou Bertaldi ou Berandi. Dans les manuscrits l'on a *Guiglielmo Berardi da...*, parce que l'auteur avait laissé le nom en blanc ou que le copiste n'avait pu le déchiffrer. Il semble même que l'on finit par écrire *etc., et cetera*, de sorte qu'un manuscrit donne *messere Guglielmo da Cetera !* — La seconde des deux pièces est une déclaration où est justifiée par témoignages la vente des objets confiés au prieur.

M. Isidoro del Lungo avait cru (*Dino Compagni*, I, 68) que Guillaume devait son tombeau aux soins de la commune de Florence, et Perrens avait supposé que le gouverneur d'Aimeri était sorti de Florence le 2 juin avec l'armée, alors que nous voyons qu'il y était encore le 4, occupé à s'entendre avec les Serviteurs de Marie.

Je ne sais si M. del Lungo a raison de conclure que Guillaume de Durfort dont des lettres au Conseil de la Commune sont mentionnées à l'année 1281[2], était un de ces aventuriers dont Boccace a tiré le personnage du comte Bertrand de Roussillon dans *Gilette de Narbonne* ; mais de prime-abord c'est à Bayard que nous penserions plutôt quand nous lisons les dernières volontés du gouverneur d'Aimeri.

Ferdinand Castets.

A. Boselli. — Le Jardrin de Paradis, trattatello mistico in antico francese. *Parma*, 1905 ; in-12, 1-36.

M. A. Boselli a découvert dans un manuscrit de la bibliothèque de Parme ce texte français du plus pur mysticisme. Jubinal en avait mentionné un exemplaire dans le ms. 771 de la bibliothèque de La Haye ; mais il s'était borné à en citer les premières lignes et à remarquer qu'à la suite du traité vient « une pièce de vers du même style que la prose[3]. » Le ms. de Parme (Pal. 106, anc. 63) contient d'autres traités en vieux français. A la fin d'un *Livre des bonnes mœurs*, l'on a la date de la copie : 5 août 1475.

La pièce de vers finale est la *Chanczon de la saincte ame*, que M. Boselli a rééditée parce qu'elle fait partie du traité et que l'opuscule de Restori, qui la contient, est très rare. Le *Jardrin de Paradis*

[1] M. del Lungo (p. 151-152) s'appuie pour cette identification de personnages sur le *Dictionnaire de la Noblesse*. Paris, 1772 ; V. 724.

[2] *Dante ne' tempi di Dante*, p. 188.

[3] Lettres de Jubinal à M. de Salvandy sur quelques-uns des manuscrits de la Bibl. royale de la Haye, Paris, 1846, p. 43.

est une œuvre originale et « ne rappelle que de loin les compositions allégoriques de Rustebeuf, Raoul de Houdan et Baudouin de Condé ». Après une courte description du Jardin de Paradis, l'on a le progrès de l'âme vers Jésus : *Comme la saincte ame* vient au Jardrin de parfection, — Des pieds de la saincte ame dont elle va veoir son amy, — comme dame Obedience ouvre la porte à la saincte ame, — comme la saincte ame fait grant inclamaçon à dame Obedience, — Comme la saincte ame entre ou jardrin, — Des paintures du mur du jardrin, — Des herbes et des fleurs du jardrin et comme la saincte ame y print plaisir.... et finalement : Comme la saincte ame s'esjouist aveques les aultres ou jardrin. Suit la chanson : « Pour l'amoureuse coronne gagner », que l'âme « est contrainte de chanter. » Cette littérature où Guillaume de Lorris, le *Cantique des Cantiques* et l'*Imitation* sont gracieusement amalgamés, garde encore son intérêt. Mme Guyon ne disait pas autre chose et elle le disait avec moins d'agrément.

F. C.

A. Parducci,— Gli studi provenzali del marchese Cesare Lucchesini. *Perugia*, 1905 ; in 8°,1-31 (publié à l'occasion du mariage Manzoni-Laurenzi).

Le marquis Lucchesini, voyageur et diplomate, était un lettré. En examinant ses manuscrits, M Parducci a découvert qu'il s'était occupé de provençal. Entre autres preuves, l'on a un exemplaire de l'*Histoire littéraire des Troubadours* de Millot où Lucchesini a écrit de nombreuses notes sur les marges. L'on a rencontré également un essai de vocabulaire provençal, établi surtout à l'aide des traductions partielles que donne Galvani. Cet hommage à un amateur distingué est légitime ; peut-être encouragera-t-il des hommes de loisir à lire les ouvrages modernes qui ont fait vraiment connaître les troubadours et leur temps. Le marquis Lucchesini est mort le 5 juillet 1832.

F. C.

D. H. Carnahan. — The prologue in the old French and Provençal Mystery. *New Haven*, 1905, 8° 1-200.

Cette thèse pour le doctorat a été présentée à l'Université de Yale (Etats-Unis). L'auteur a pris pour base *les Mystères* du regretté Petit de Julleville. Le sujet est traité en une forme très abrégée, sinon pour le fond, du moins pour le développement de la pensée, de la p. 7 à la p.

116. Une première partie (11-59) est donnée à la versification ; la seconde partie a pour objet le prologue en lui-même (sermon, proverbes, mention des sources, érudition etc.) A partir de la p. 117, l'on a des appendices donnant des exemples de prologues. Puis viennent une table des mystères (avec indication pour les prologues) et la bibliographie. Les idées sont saines, rien d'esssentiel n'est omis. Mais à certains endroits on croirait feuilleter un memento. Beaucoup de travail consciencieux se dissimule ainsi sous ce vêtement étriqué, et l'on est en droit d'espérer que M. Hobart Carnahan, aujourd'hui professeur assistant de langues romanes à l'Université de l'Illinois, contribuera à répandre le goût de notre littérature au pays de Franklin.

F. C.

U. Levi. — I Monumenti del dialetto di Lio Mazor. *Venezia*, 1904, in-8° 1-80 (dédié à M. Mussafia, à l'occasion de son jubilé de professeur).

M. Levi continue à publier les monuments les plus anciens des dialectes parlés autour de Venise. Ceux de Lio Mazor lui ont paru intéressants non seulement pour leurs traits linguistiques, mais parce qu'ils mettent en relief le caractère et les usages des habitants dans les premières années du XIV° siècle. L'on appelait Lio Mazor la partie de la plage comprise entre le port de même nom, appelé plus tard Portosecco ou Pordelio, et Treporti. C'était une grosse bourgade au S.-E. de Burano et de Torcello. Elle fut incendiée par les Gênois en 1380 et n'a plus été relevée.

Dans les Archives de l'État à Venise, sont conservés les actes des premiers podestats de ce village. Certains sont en latin. M. Levi a extrait les textes italiens dont quelques-uns sont mêlés de bribes de latin. C'est un recueil de dépositions faites devant le podestat à l'occasion des petits procès, des querelles et des rixes d'une population de pêcheurs. Parfois les femmes se prennent aux cheveux. Les témoignages sont reproduits longuement. Çà et là l'on a la décision du podestat qui impose aux deux parties de ne plus recommencer.

Ces documents sont précieux au point de vue du dialecte. M. Levi les a dépouillés très soigneusement : phonétique (49-62), morphologie (63), flexion du nom (64-66), flexion du verbe (67-70), particules (71-72), syntaxe (73-74). Puis vient le glossaire. C'est vaiment une petite édition modèle, savante et instructive dans sa brièveté, sans une ligne de hors-d'œuvre.

F. C.

R. Holbrook. — The farce of master Pierre Patelin *englished. Boston-New-York*, 1905 ; I-XXXVIII ; 1-116.

Un chef-d'œuvre typographique, avec sept fac-similés de gravures sur bois d'après l'édition de Levet. Cette jolie plaquette fera la joie des bibliophiles américains. Dans sa préface, l'auteur donne des renseignements sur la mise en scène à la Comédie française de l'arrangement de *Patelin* par Fournier. L'introduction, après des généralités sur le théâtre français au Moyen Age, résume l'histoire de la célèbre farce et mentionne les quelques imitations anglaises. De l'arrangement de Brueys procède le *Village Lawyer* (représenté à Haymarket en 1787) et de celui-ci le *Mutton Trial* (par Maffit, New-York, 1863). M. Holbrook éprouve le besoin de noter en passant que Plaute et Térence ont été sauvés par des moines plus capables de copier les manuscrits que de les comprendre. Ailleurs il rappelle que Bossuet a médit de Molière et que le clergé refusait de recevoir les restes du grand comique en terre sainte, et il conclut : « Ces ecclésiastiques ne faisaient que maintenir une tradition que leurs prédécesseurs avaient établies lorsque les auteurs de farces, indifférents à la moralité de leurs *dramatis personæ*, étaient accusés de défaire le travail de l'Eglise. » Parler de Bossuet ici est un anachronisme ; autant vaudrait y rappeler la *Lettre sur les spectacles* de Jean-Jacques. Quant à l'immoralité des farces et sotties et à la résistance que le clergé du Moyen Age opposait à leur influence, je crois qu'il faut se garder de pousser les choses au noir : ne jugeons pas ces temps lointains d'après nos mœurs actuelles. Saint Charles Borromée eut grand'peine à faire comprendre aux Milanais qu'il était inconvenant d'introduire dans la cathédrale, à la fête commémorative de sa fondation, un énorme cheval de bois chargé de victuailles et harnaché de saucisses. La *Commedia dell'Arte* et les réjouissances de Carnaval lui donnèrent des soucis jusqu'à sa dernière heure [1]. Mais tout cela n'a rien à voir avec l'époque de Bossuet et de Port-Royal.

[1] V. Castiglione (Giambattista) : *Sentimenti di S. Carlo Borromeo intorno agli Spettacoli ;* Bergamo, 1759, in-4°, I-XII, 1-220. Ce curieux ouvrage, très bien documenté, permet de distinguer les efforts de Charles Borromée pour faire disparaître les dernières traces de paganisme qui survivaient au Moyen Age, et la lutte de principe soutenue contre les représentations théâtrales depuis les premiers temps du christianisme. Il obtint en 1582 que la Commedia dell'Arte fut interdite par Sanche de Guevara, gouverneur de Milan. L'ordonnance portait : « Essendosi le Commedie anticamente ritrovate per occasione di riprender i vitj e di lodare i vertuosi et buoni costumi, et cosi introdurle nel popolo, quelle

Traduire *Patelin* en anglais était une entreprise difficile, car notre vieux français a une saveur particulière qui ne pouvait être conservée. D'autre part l'auteur inconnu était un écrivain de mérite. M. H. a bien fait de traduire en prose, mais cela seul est une altération grave. Je ne dis rien du caractère monosyllabique de la langue anglaise qui la différencie à un tel degré des langues romanes. Pour donner une idée du résultat obtenu, je reproduis quelques lignes de la traduction anglaise et les vers français correspondants.

Le Juge demande au drapier de revenir à la question.

THE JUDGE (threatening)

Hold your tongue! Are you an idiot? Leave that matter alone, and let's come to the point!

THE DRAPER

True, your Worship; but the circumstance concerns me; yet on my faith i'll not utter another word about it. Another time it may be different. I shall have to swallow it whole. Well, as I was saying, I gave six ells (the Judge starts up)... *I mean, my sheep.... pray, sir, forgive me... this nice master* (Pierre)... *my shepherd, when he ought to have been in the fields...* (Shaking his fist at Patelin and appealing frantically to the Judge.) *He told me I should have six crowns in gold as soon as I came...*

LE JUGE

Et taisez-vous! Estes-vous nice!
Laissez en pais cest accessoire,
Et venons au principal.

ragionevolmente non si possono chiamar Commedie, che questo ufitio non fanno; ma le altre si debbono in tutto vituperare e sbandire che fanno effetto contrario, come son quelle, che introdotte in varie parti d'Italia da certo tempo in qua da Uomini et Donne vagabondi et venali, si variano giornalmente et sempre sono le medesime, et prive d'ogni moralità e sostanza, all'incontro piene di parole, e d'atti lascivi et laidi, et di sboccata et sporca loquacità, più tosto macchiano et corrompono quel poco di buono, che si ritrova nelli animi, che elle siano atte a scacciarne da essi, o moderarne almeno la bruttura d'alcuna vitiosa consuetudine, etc.» Tous les contrevenants devaient être condamnés au fouet, les hommes à cinq ans ans de galère *en plus*. Mais l'année suivante les Comédiens revinrent, et après bien des débats on ne leur imposa plus que de faire approuver le scenario de leurs improvisations. Plus tard ils furent dispensés de cette formalité.

LE DRAPPIER

Voire,
Monseigneur: mais le cas me touche.
Toutefois, par ma foy, ma bouche
Meshuy un seul mot n'en dira.
Une autre fois, il en yra
Ainsi qu'il en pourra aller.
Il le me convient avaller
Sans mascher... Or ça, je disoye,
A mon propos, comment j'avoye
Baillé six aulnes... Doy-je dire
Mes brebis?... Je vous en pry, sire,
Pardonnez-moi... Ce gentil maistre...
Mon bergier, quand il devoit estre
Aux champs... Il me dit que j'auroye
Six écus d'or, quand je viendroye...

Le Juge, dans le texte français, parle en magistrat: l'anglais ne me paraît rien garder de cette nuance. « Le cas me touche » est lourdement rendu par *the circumstance concerns me. About it* pour « en », *to swallow it whole* pour « avaller sans mascher », sont de médiocres équivalents, etc...

A la p.59, lig. 4. *spooks* pour « avisions » était-il le terme à préférer? Quelques lignes plus bas, les mots de Patelin à Guillemette : « Par le corps bieu, à dire voir, Vous y avez très bien ouvré, » ne me semblent pas traduits par: *Od's bodykin! You're an angel!* Le salut d'Aignelet à son maître: « Dieu vous doint benoiste journée Et bon vespre, mon seigneur doulx », devient: *God give you a good day, sweet master, and a good evening*. De l'humilité hypocrite d'Aignelet il ne reste rien. C'est que « benoiste journée » est bien autre chose que *a good day* et que « mon seigneur doulz » ne peut être déplacé sans inconvénient.

Le drapier répond à Aignelet qui parlait de son âme :

Et par la dame qu'on réclame
Tu rendras avant samedy
Mes six aulnes de drap... Je dy
Ce que tu as prins sur mes bestes.

Aignelet, surpris, répond : « Quel drap? »

Tout cela est traduit : *And by Gog's bones, before Saturday, thou shalt give me back my six ells of wool... I mean what was taken from my sheep.* The shepherd : *What wool?*

Le serment par les os de Gog ne rend pas l'effet ironique produit par les consonances *âme*, *dame*, *réclame*, mais la substitution du mot *laine* (wool) à *drap* (cloth) dans les paroles du drapier et la reprise de ce mot (wool) par Aignelet, tournent au contre-sens. Ce mot de *drap* fait comprendre au berger que son maître est préoccupé d'une autre affaire : « Ah ! mon seigneur, vous estes, Ce croy, courroucé d'autre chose. » Ce passage est important, puisque l'on y voit annoncée la confusion qui, se reproduisant et se continuant devant le juge, fera triompher Patelin.

On pourrait relever d'autres taches dans ce travail consciencieux, mais le sens général est sauf, les jeux de scène sont minutieusement indiqués et je ne crois pas, très sincèrement, que l'on pût faire mieux, vu la différence des deux langues. Mais il eût été bon de reproduire le texte français en face de la traduction ; le lecteur anglais aurait été ainsi grandement aidé pour l'intelligence littéraire d'une œuvre très fine et qui dépasse de beaucoup le niveau de la « farce ».

Dans la scène du délire, le traducteur a laissé en blanc quelques mots malsonnants et a opéré des coupures dans les discours que Patelin débite en plusieurs idiomes. L'on admet que tels termes dont M. Western émaille sa conversation dans le *Tom Jones* de Fielding, puissent effaroucher les oreilles de générations autrement habituées ; mais les lecteurs que *Patelin* intéresse souhaitent-ils un texte expurgé? D'ailleurs M. H. se contredit sur ce point, car tels mots aussi indécents que ceux qu'il a omis, sont maintenus (p. 54, 56). Il est vrai que c'est aux endroits où Patelin parle Picard ou Normand.

Le commentaire (p. 97-112) est intéressant, mais les notes auraient pu être moins longues et plus nombreuses. Il n'est rien dit de Renouart au Tinel dont Patelin cite le nom dans son délire. Tout le monde ne sait pas qui il est et pourquoi Dante l'a mis en Paradis. Je ne sais pour quelle raison M. H. a traduit *grimaire* ou *grimoire* (p. 4 ; cf. note 1) par *the conjuror-book*, et a écarté le vieux mot anglais *gramary*, qui dérive de grimoire (*grammatica*). Mais malgré ces quelques critiques, l'on applaudit volontiers à l'idée de donner une traduction complète et fidèle d'une des œuvres les plus curieuses de notre ancienne littérature. Telle qu'elle est, elle aura un succès très mérité en Angleterre et aux Etats-Unis.

Ferdinand CASTETS.

Kurt Lewent. — Das altprovenzalische Kreuzlied, thèse de doctorat. *Berlin*, 1905, in-8°, 1-128.

Le titre de cette dissertation, qui a la dimension et l'importance d'un ouvrage, ne me paraît pas s'imposer d'emblée à la conviction.

Kreuzlied, chant ayant trait à la croisade, est un terme en soi clair et commode ; mais il est audacieux d'aller au-delà et de supposer l'existence dans l'ancienne littérature provençale d'un genre défini auquel serait désormais appliquée cette dénomination. L'auteur emploie tout un chapitre (II) à établir son hypothèse ; puis, vers la fin de la dissertation, au ch. VI, après avoir noté les diverses formes rythmiques rencontrées dans les pièces qu'il a étudiées, il reconnaît que « l'on n'en peut rien conclure en faveur de l'existence d'une forme particulière ou d'une exécution musicale spéciale au chant de la croisade, telle que les grammairiens provençaux l'exigent pour maint genre poétique » (p. 94). Parfaitement. Les Provençaux ont chanté sur des modes connus et la croisade et les sentiments qu'elle inspirait. Bien avant eux, Stésichore traitait en lyrique les sujets empruntés à l'épopée d'Homère. A combien d'usages n'a pas servi le distique de Tyrtée à Ovide ! L'on n'en continuait pas moins à distinguer l'épopée, le mélos, l'élégie, et l'on aurait eu grand tort de s'imaginer créer un genre en rassemblant sous un chef particulier telle série de sentiments dont l'on aurait retrouvé l'expression dans Tyrtée, Stésichore, Homère.

Cette partie de la dissertation de M. K. L. paraîtra sans doute peu probante et même inutile, mais le sujet lui-même, *ce que les Troubadours ont dit et pensé des croisades*, méritait d'être traité. L'auteur reconnaît que Fauriel y avait touché dans son Histoire de la Poésie provençale (t. II, p. 110 sq.) et que Schindler en a traité brièvement (*Die Kreuzzüge in der altprovenzalischen und mittelhochdeutschen Lyrik*. Program. Dresden, 1889, de p. 1 à 20). Il l'a repris et étudié méthodiquement en sept chapitres : I. ce qu'ont dit les Troubadours pour et contre les croisades ; II. du genre en lui-même et du nom que M. K. L. lui donne ; III. énumération suivant l'ordre historique des chants où il est question de croisade : 1° contre les Mahométans de l'Est, 2° contre les Mahométans d'Espagne, 3° contre les hérétiques, 4° examen d'ensemble ; IV. le contenu des chants en question ; idées qui y sont exprimées ; V. vue sur l'évolution du chant de la croisade ; essai de caractériser les œuvres et les auteurs ; VI. forme [métrique] de ces chants ; VII. part que les troubadours ont prise aux croisades. Dans un huitième et dernier chapitre, l'auteur propose diverses corrections à quelques textes de troubadours et donne, avec l'apparatus critique le plus complet, et avec traduction, trois pièces dont l'on n'a pas d'édition satisfaisante : Aimeric de Belenoi : *Cossiros cum partitz d'amor ;* Folquet de Marseille : *Cantars mi torna ad afan ;* Elias Cairel : *Qui saubes dar tant bon conseil denant*. L'essai de classification des manuscrits de Folquet de Marseille est fort intéressant.

En laissant de côté la question du titre, cette thèse a le mérite de porter sur une idée générale qui obligeait au dépouillement de très

nombreux textes : c'est toute la littérature provençale vue sous un certain angle. Le classement et l'interprétation des éléments ainsi recueillis ont été faits avec une érudition très sûre. Dans le développement, l'on aurait à noter des aperçus ingénieux. Plus d'ampleur dans les développements n'aurait rien gâté, car il s'agissait de mettre en lumière tout un côté de la littérature provençale, mais ceci même est un éloge, car rien d'essentiel n'a été négligé, et la thèse de M. K. L. est, tout compte fait, une très utile contribution à l'histoire de la littérature provençale.

F. C.

Ph. Plattner. — Ausführliche Grammatik der französischen Sprache, eine Darstellung des modernen französischen Sprachgebrauchs mit Berücksichtigung der Volkssprache, II. Teil : Ergänzungen, drittes Heft : Das Verbum in syntaktischer Hinsicht, *Karlsruhe, J. Bielefelds Verlag*, 1906, 8° 155 p. Prix : 2 mk. 60.

Notes sur l'ordre des mots et l'inversion, la concordance des modes et des temps, etc... présentées en général sous forme d'innombrables exemples tirés d'auteurs français divers, de Mme de Sévigné à M. Goron, ancien commissaire de police à Paris ; *passim* (notamment p. 17), détails curieux sur l'ineptie de certains grammairiens; *passim*, affirmations étranges (notamment p. 13, 14, que *j'ai-t'y mal aux pieds ?* n'a rien à voir avec le pronom *il*); quelques observations intéressantes sur le langage familier ou populaire; en résumé, un recueil de matériaux utilisable par le philologue déjà exercé, mais nuisible à l'étudiant allemand autant que pourrait l'être à l'étudiant français un manuel de syntaxe allemande fait de rognures de Gœthe ou de Heine amalgamées avec des *Kasernenhofblüten*, des cacographies journalistiques et quelques perles de *Juristendeutsch*.

J. R.

Dr P. Albarel. — Les termes languedociens se rapportant à la médecine dans l'œuvre de Rabelais. *Paris, Société française d'imprimerie et de librairie*, 1905, plaq. 8°, 7 p. ; — Gratianauld ou le soldat de Saint-Sever, *Narbonne, impr. F. Caillard*, 1906, plaq. 8°, 13 p. (tiré à part du *Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne*, t. IX).

Notes diffuses d'amateur qui appelleraient des rectifications à peu près aussi longues ; le sujet en vaut-il la peine ?

J. R.

Armanac de la Gascougno, *Auch, empr. Cocharaux*, 1906.

Ai déja di en francés lou bèn que pènse d'aquelo margaiaduro de parla gascoun en vers e proso galantamen gaubeja. Lou soul biais que me rèste de varia lou laus que s'amerito, es de prene ma plumo prouvençalo pèr larga, iéu mermo part dóu *Cascarelet*, tout complimen au *Cascarot* emai à si flàmi coulabouradou. J. R.

Gr. Creţu. — Cel mai vechiŭ dicţionar latino-romînesc. — *Bucuresci*, 1905 (tirage à part de la *Voinţa Naţională*).

Notice sur un dictionnaire composé par Todor Corbea vers 1700 (ms., bibl. de feu T. Ciparĭŭ), contenant environ 34,000 articles ; M. Creţu en cite plusieurs, intéressants au point de vue phonétique ou lexicologique, et annonce une étude plus détaillée, en attendant une publication intégrale. J. R.

Armanac de Lengodoc e de Gascounho per 1906. — *Toulouso*, G. Berthoumieu, Laclau.

Contient, en parler de Toulouse ou des environs, des contes en prose, de jolis vers de J. Gayssot et quelques notes de lexicographie botanique par P. Fagot. J. R.

Joaquim Miret y Sans. — Sempre han tingut béch les oques, apuntacions per la historia de les costumes privades (primera serie). — *Barcelona*, a la stampa den F. Badia, 1905.

Suite de *faits divers* empruntés à des chroniques médiévales pour montrer que les mœurs étaient plus corrompues au moyen-âge qu'à notre époque calomniée : les oies, dit l'auteur, ont toujours eu un bec, mais le bec va se raccourcissant. Peuh ! pas bien vite !

J. Massó Torrents. — Mistral y l'influencia provensal a Catalunya (art. publié dans *El poble català* du 6 mai 1905).

Considérations diverses sur la langue provençale et la langue catalane, la propagande félibréenne et la propagande catalaniste

CHRONIQUE

Jubilé du professeur Chabaneau

Le 4 mars dernier M. le professeur Camille Chabaneau a atteint sa 75e année. Ses confrères de la Société des Langues romanes et ses collègues de la Faculté des Lettres de l'Université de Montpellier se sont réunis pour lui offrir un banquet en l'honneur de l'anniversaire de sa naissance Au dessert M. Vianey, professeur de littérature comparée à la Faculté des Lettres, président de la Société des Langues romanes, a pris la parole en ces termes :

CHER MAITRE ET AMI,

En se groupant aujourd'hui autour de vous pour fêter votre 75me anniversaire et en invitant vos Collègues de la Faculté des Lettres de Montpellier à cette fête de famille, les membres de la Société des langues romanes ont voulu vous témoigner une fois de plus leur haute estime, leur reconnaissance et leur affection. Vous êtes notre gloire, notre modèle et notre appui. Si notre Société compte tant d'adhérents distingués en France et à l'étranger, nous savons bien qu'une des raisons principales de notre vitalité est que nous vous avons comme président d'honneur. Si notre revue est un des organes les plus écoutés des romanistes, nous n'oublions point que ce sont vos admirables travaux qui ont fondé son autorité. Si depuis que vous avez cessé de la diriger, elle a continué à mériter l'estime du monde savant, c'est que ceux qui y écrivent suivent le sillon tracé par vous. Plusieurs d'entre nous se sont formés à votre école : tous nous nous inspirons de vos fécondes méthodes et vous considérons comme notre maître ; tous nous nous sentons profondément honorés d'être les collaborateurs d'un si grand savant, dont le nom est connu de bien d'autres que des romanistes et dont l'influence s'exerce partout où l'on étudie le provençal et le vieux-français. Fiers de songer que votre anniversaire est fêté bien au dela des frontières de notre pays, nous sommes heureux

de vous avoir ce matin au milieu de nous et de vous voir porter si vaillamment vos 75 ans.

Au nom de la Société des langues romanes, au nom de tous les collaborateurs et lecteurs de notre revue, au nom de tous ceux qui enseignent et étudient les langues romanes, je bois à votre santé, et je vous souhaite une longue, une heureuse suite d'années.

Puis, M. A. Benoist, recteur de l'Académie de Montpellier, a prononcé l'allocution suivante :

MON CHER MONSIEUR CHABANEAU,

Je suis heureux, moi aussi, de vous apporter le témoignage de mon estime et de ma sympathie.

M. Vianey vous a parlé de l'éclat que vos travaux ont jeté sur la Société des langues romanes. Ces travaux ne font pas moins d'honneur à l'Université de Montpellier, et c'est en son nom que je vous félicite et que je vous remercie. Ce qui fait l'illustration et la force d'une Université, c'est moins encore le nombre de ses élèves que la présence de professeurs qui l'illustrent par leur enseignement et par leurs ouvrages. Or vous êtes de ceux-là, vous êtes de ceux dont le nom est au moins aussi connu à l'étranger que dans notre pays ; je n'en veux d'autre preuve que cette fête organisée en votre honneur ; l'idée de célébrer votre anniversaire est venue à des Allemands en même temps qu'à des Français, et tous les savants du monde qui étudient les langues romanes s'unissent avec nous aujourd'hui pour vous rendre un éclatant hommage.

Je remercie la Faculté des Lettres de s'être souvenue qu'avant d'être Recteur j'ai été longtemps professeur de littérature française, et, en me faisant l'honneur de m'inviter à cette fête de famille, de m'avoir fourni une nouvelle occasion de vous exprimer mes sentiments d'amitié pour votre personne et d'admiration pour vos beaux travaux.

Après le Recteur de l'Académie, M. le professeur Gachon, doyen de la Faculté des Lettres, s'est levé pour lire la lettre suivante de M. le professeur Castets, doyen honoraire de la Faculté des Lettres, à qui un empêchement n'avait pas permis de prendre part au banquet :

MON CHER DOYEN,

Je vous serais très reconnaissant de dire pour moi à notre cher Chabaneau combien je regrette de ne pouvoir venir au banquet qui lui est offert. Je relis en ce moment le beau discours d'ouverture qu'il

prononça à notre Faculté des Lettres le 7 janvier 1879. Depuis lors que de nouveaux titres n'a-t-il pas ajoutés à ceux qui avaient provoqué en sa faveur la création du cours de langue romane !

On lui rend honneur solennellement, et c'est justice, et on le fait d'autant plus volontiers que l'homme chez lui vaut le savant. Le plus ancien de ses collègues dans notre Faculté, je ne puis me rappeler sans émotion la dignité modeste avec laquelle il prit possession de sa chaire : dès le premier jour il avait conquis notre confiance et notre estime. Puis vint une affection qu'aucun nuage n'a ternie.

Je m'associe de tout mon cœur à l'hommage si mérité que reçoit aujourd'hui notre éminent collègue, notre bon et loyal ami.

Agréez, mon cher Doyen, l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

Ferdinand Castets.

Puis M. le professeur Gachon a continué en son propre nom :

Cher Collègue, Cher Maitre,

En lisant tout à l'heure la lettre où notre doyen honoraire, mon maître, M. Castets vous donnait le témoignage de sa profonde et précieuse estime pour votre science et votre caractère, je songeais non seulement à votre œuvre et aux services dont elle a fait profiter, parmi nous, dans le public régional et dans le monde savant tout entier, notre Faculté, la maison qui vous reste chère, mais aussi à tout un passé familier dont le souvenir me revenait une fois de plus.

Après les paroles pleines d'autorité et de compétence qui vous apportent les sympathies de l'Université et de la Science reconnaissantes, vous me permettrez d'évoquer, pour ma part, ce coin bienveillant, hospitalier aux jeunes, des trois amis, Boucherie, Devic, Chabaneau, où l'on était sûr de trouver bon accueil, conseils et appui. Il a sa place dans l'histoire de notre vie enseignante, et je sais combien je réponds à votre pensée, à votre attachement pour la mémoire de vos amis disparus, en rappelant aujourd'hui leurs noms.

C'est en leur compagnie que se sont un moment poursuivies vos originales et fortes recherches, inaugurées quelques années auparavant de façon si indépendante, menées depuis avec une méthode si personnelle et si ferme, demeurées si riches de résultats.

Cher Maître, vous avez, parmi nous, fondé un enseignement qui est un des plus solides titres de notre Faculté, et une école qui continuera cet enseignement : elle répondra ainsi à votre initiative, à vos soins et à vos vœux.

Au nom de la Faculté des Lettres, merci.

Au doyen de la Faculté des Lettres succéda M. Glaize, professeur à la Faculté de Droit, Majoral du Félibrige latin, qui s'exprima en ces termes :

Mon Cher Ami,

Au moment où les romanistes de France et de l'Etranger fêtent votre 75me anniversaire, vous permettrez à un de vos contemporains — ou de peu s'en faut —, à l'un de ceux qui, les premiers à Montpellier, ont pu apprécier les qualités de votre cœur si chaud et si généreux, dans cette intimité où rayonnait votre dévouement filial, vous me permettrez de joindre l'expression des vœux de vos amis particuliers aux témoignages de respect et d'estime du monde scientifique. Je tiens également à être ici l'interprète du Félibrige pour qui vous avez toujours manifesté une si affectueuse sympathie. En prenant place parmi ses majoraux, vous reliez l'antique passé où, si profondément, ont pénétré vos savantes investigations, à cette renaissance glorieuse sur laquelle plane le génie du grand poète de Maillane. Au nom de vos amis, au nom du Félibrige, je bois à la conservation de votre chère et précieuse santé.

Enfin, M. le professeur Coulet, successeur de M. Chabaneau, a adressé à son ancien maître l'expression de sa gratitude et de sa vénération, — puis il a donné lecture d'une lettre de M. Roque-Ferrier, Président du Félibrige latin, lettre de félicitations et de souhaits, à laquelle étaient joints deux sonnets composés pour la circonstance ; voici l'un d'eux :

Lou brinde dau Felibrige latin a Camille Cabanel

Avans de traire au fioc nostas darrieiras vignas,
Aussam lou goubelet, mestre, à vosta santat !
Cinquanta ans de cercagna e cent obras ensignas
Nous an, d'aquel devé, fach un deute sacrat !

Aurien pas pus lous pins de Lengadoc sas pignas,
Soun brounziment cantant, soun vergilenc aflat ;
Las rosas, sa sentou, sa graça e sas espignas,
Se jamai voste noum era un noum oublidat !

Siaumes, vida das sents dau tems passat, auracles,
Das filhòus dau bon Dieu, pouèmes aucitans,
An fach de taus miracles

Qu'Angleses, Ausounencs, Espagnòus, Catalans,
Tudesques e Francés, derroumpent sous renacles,
Nousoun soun uniment jout vostes pèusses blancs.

LOU FELIBRIGE LATIN.

M. Coulet a lu ensuite les nombreux télégrammes de félicitations adressés à M. Chabaneau par les romanistes et les félibres de France et de l'étranger.

M. Vianey a terminé cette série d'hommages rendus au vieux maître en lui offrant les premières feuilles d'un recueil en cours d'impression, qui s'intitulera *Les Mélanges Chabaneau*, et auquel collaborent les romanistes du monde entier.

M. Chabaneau, profondément ému, a répondu à ses amis qui s'étaient réunis pour le fêter et les a remerciés avec effusion.

Le Gérant : Paul HAMELIN.

LA CORRESPONDANCE DE LA VILLE DE PERPIGNAN

DE 1399 A 1450

(*Recherches dans les Archives municipales de Barcelone*)

(SUITE)

IX

DÉLIVRANCE DE PRISONNIERS ET GALÉRIENS DU LANGUEDOC

1419, 9 septembre.

Molt honorables e de molt gran saviesa senyos. Per relacio del honorable en Lorens Redon, burges d'aquesta vila, havem sabut com vosaltres, per vostra acostumada bondat, havets granment treballat e ajudat en endressar que alguns homens dels lochs de la frontera de França, qui per alguns patrons de galea e galiota, subjets del senyor rey, eren stats apresonats e meses en les dites fustes, contra forma de la pau e confederacio que son entre nosaltres e Franceses, fossen deliurats de les dites fustes, laqual cosa nosaltres, per squivar scandols e dans qui, per lo dit apresonament e no sens raho son apparellats de seguirse contra los poblats de Cathalunya, en tant que, migensant vostres entreteniment e adjutori, vostres missatgers han obtengut que alguns dels dits apresonats son stats deliurats, de que nosaltres vos havem .C. milia gracies ens reportem pus obligatz a vos que no erem posat e ahi fos molt gran la obligacio. E per ço, honnorables senyors, com encara nosaltres fem instar als dits nostres missatgers, que quatre qui encara son romases en les dites fustes, qui son d'aquests lochs aci circunvicins, ço es lo .j. appelat Barthomeu Rossello, de la ciutat de Narbonna, e dos appellats Armengau Andreu e Johan Amolli del loch de Gruxa[1], e

[1] Gruissan (Aude).

altre appellat Ramon Mures, del loch de Frontigna[1], sien soltats de les dites fustes ; per ço que Cathalans non suffrien greuges e inconvenients, quant passaran per lurs lochs, vos pregam affectuosament que, axi com havets notablement ajudat a fer deliurar les primers, vullats entreposar vostres parts, ab l'esforç que de vosaltres confiam, que los desus nominats sien deliurats de les dites fustes. E si a vosaltres son plasents algunes coses d'aquesta vila e de nos, rescriviunos ab confiança. Scrit a Perpenya lo noven dia de setembre del any .M.CCCCXVIIIj. Als vostres plaers e honor aparellats los consols de la vila de Perpenya.

X

Lettres de créance pour Bernat Riambau

1435, 14 février.

Molt honorables e de molt gran saviesa senyors. Lo honorable en Bernat Riambau, burges de aquesta vila, informat plenament de nostra intencio, explicará a vosaltres, molt honorables e gran savieses, algunes coses de part nostra, al qual e a tot ço queus dirá vos placia donar plena fe e creença, axi com si nosaltres presencialment vos ho dehiem. E sia, senyors molt honorables, la Trinitat Sancta proteccio e guarda vostra, rescrivintnos totes coses que per nostra honor puixam fer. Scrit a Perpenya a. XIIIj. de febrer de l'any. M.CCCC.XXXV. Los consols de Perpenya a tota vostra honor aparellats.

XI

Mauvaises nouvelles d'Italie. Bruit de la mort d'Alphonse le Magnanime

1435, 14 mars.

Molt honorables e de gran saviesa senyors. Dissapte propassat, que comptavem .XII. del present mes de març, scrivim a vostres molt honorables e gran savieses, per correu propi e cuytat, loqual dech esser aqui ir que fo dicmenge a mig jorn o abans, certifficantsvos com, despuys ença ques diu

[1] Frontignan (Hérault).

lo senyor rey deura venir de part deça e apres del rey de Navarra, nosaltres, perque, si fer se pogues, fossem ab temps avisats de llur venguda per retre nostre deute a cascu d'ells, segons se pertany, haviem donat carrech al honorable en Ffrances Andreu, conconsol nostre, que escrivis a Masella, en Avinyo, a Muntpaller, que, en cas sabessen ni sentissen res de la venguda dels dits senyors o del altre d'ells, scrivissen de continent, e, si era necessari, per correu propi e cuytat. E, com Romulo, mercader florentin, resident a Montpaller, per corren propi havia escrit al dit honorable en Ffrances Andreu alguna terribla e detestable nova[1], contenguda en sa letra, de la qual interclus dins la nostra trametem a vostres molt honorables e grans savieses treïlat per lo dit correu, ara, senyors molt honorables, vuy que es diluns e tenim XIIIj. del present mes, lo dit honorable en Ffrances Andreu ha resebuda una altra letra del dit Romulo, en laqual ha un capitol e lo primer fahent meussio de la dita primera letra, del qual capitol trametem a vostres molt honorables e grans savieses trellat dins la present intreclos, pregantsvos que, si nengunes coses sabrets del senyor rey e del rey de Navarra, que decontinent nos ne vullats avisar, supplicants lo Creador del Mon que de tan terribla cas com aquest seria, ço que lo placia no permetre, nos vulla per sa infinida clemensia preservar. E sia, senyors molt honorables, la Trinitat Sancta proteccio e guarda vostra, rescrivintnos totes coses que per vostra honor puxam fer. Scrita en Perpenya a .XIIIj. de marts del any .M.CCCC.XXXV. Los Consols de Perpenya a tota vostra honor aparellats. — Lo present correu, apellat Johan Le Breto, parteix diluns a .XIIIj. de marts sinch hores apres mig jorn : deu esser aqui dimecres mayti a sis hores apres mija nit.

XII

Mauvaises nouvelles d'Italie. — Désastre de Ponza

1435, 30 août.

Molt honorables e de gran saviesa senyors. Susara entorn de mig jorn havem resebuda una trista e dolorosa lettra de mos-

[1] Le bruit de la mort du roi d'Aragon avait couru.

sen Bernat de Pau, loqual en sa propria forma vos trametem perque vegau lo contengut en aquella, qui es de subirana admiratio e quasi incredible. Placia a Deu nons haja tant ahirats que tal cosa deja esser vera, majorment en tanta superfluitat de tants dampnatges. A present torbats de tant gran desastre e quasi fets fora deteniment, no sabem que mes scriure per aitant e tantost sera mester provehir [1]. Placia a Deu nos aconsell tots. E ab tant, senyors molt honorables, sia la Sancta Trinitat proteccio e guarda vostra, rescrivintnos totes coses que per vostra honor puxam fer. Scrit à Perpenya a. XXX. d'agost de l'any .M. CCCC. XXXV. Los consols de Perpenya a vostra honor aparellats.

XIII

MÊME SUJET. MESURES PRISES POUR LA SAUVEGARDE DU PAYS

1435, 1er septembre.

Molt honorables e de gran saviesa senyors. Vostra letra inextimablement amargosa e dolorosa nottificativa a nosaltres lo desastrat e desaventurat cas de nostre rey, princep e senyor, havem resebuda, laqual cosa a dia davant la recepcio de vostra dita letra havem sabut per letres de Florença e de Pisa, en haviem scrit a vostres grans e molt honorables savieses, per raho de laqual cosa, procehints a amargoses sospirs e complantes, fins a rompiment de les entramenes cordials, apres, respirats en alguna manera, volents entendre a la conservacio e indempnitat de la terra, som nos apleguats tantost ab los de la glesa e militars que havem poguts haver, e, haut entre nosaltres colloqui e rahonament sobre que es de provehir, havem donat orde que decontinent lo capita general cavalch per la terra per visitar aquella e regonexer les forces. E apres es estat deliberat que, decontinent, sien aqui tramesos tres nota-

[1] Une grande défaite navale avait été infligée aux Aragonais par les Génois, à Ponza, le 5 août. (D. José Ametller y Vinyas, *Alfonso V de Aragon en Italia*, t. I, 1903, p. 481 et suiv.) Le roi lui-même tomba aux mains de l'ennemi.

bles persones, ço es una de cascun bras, qui instas vostres honorables savieses e los reverent, noble e honorable deputats del general, que en e sobre les dits affers se fassen totes provisions expedients e necessaries. La nau, senyors molt honorables de quens havets scrit queus paria deguts romandre, es veritat que parti divendres proppassat, que comtavem .XXVI. d'agost, la galea d'en Raxach es en Copliure, laqual a armada e mesa a punt mossen Bernat Albert, qui aquella fa detenir fins que de vostres grans savieses hajam cobrada resposta, que voliets que faça d'aquella. E ab tant, senyors molt honorables, sia la Santa Trinitat proteccio e guarda vostra, rescrivintsnos totes coses que per vostra honor puixam fer. Scrita a Perpenya lo primer dia de setembre del any .M.CCCCXXV. Los consols de Perpenya a vostra honor aparellats.

XIV

Même sujet

1435, 2 septembre.

Molt honorables e de gran saviesa senyors. Sabuda per nosaltres la desaventurada e desastrada nova de nostre rey, princep e senyor, e de sos illustres germans, prorompints en grans e doloroses sospirs, fins a rompiment de les entramenes cordials, respirats apres en alguna manera, nos som apleguats decontinent per tractar e haver rahonament que es de fer, e, entre les coses, es estat per tots deliberat de trametre presta missatgeria a vostres honorables savieses e als molt reverent, molt noble e molt honorable senyors deputats del general de Cathalunya en aqueixa ciutat residents. E axi es estat tantost deduhit en fet, ço es que per lo stament de la glesa es estat elegit lo molt honorable misser Pere de Darnius, ardiacha major de la Seu d'Elna, e per l'estament militar lo honorable mosseu Luis d'Olms, cavaller, e per la vila de Perpenya en Pere Castello, burgues de la dita vila, losquals, plenament informats de nostra intencio e voler sobre los dits affers, vos explicaran aquella e aquell de part nostra, alsquals vos placia donar fe e cresença ab compliment de promta exequcio, segons lo cars

requer, axi com si nosaltres presencialment vos ho disiem. E sia, senyors molt honorables, la Trinitat Sancta proteccio e guarda vostra, rescrivintnos totes coses que plasentes vos sien. Scrit a Perpinya e sagellada ab lo sagell del consolat de la dita vila a .lj. de setembre del any .M.CCCC.XXXV. Los dels tres estats de Rossello a tota vostra honor aparellats.

XV

Protestations contre le projet de réforme du régime municipal prêté a la reine Marie

1437, 8 juin.

Molt honorables e de molt gran providencia senyors. Per letres dels honorables en Pere Castello, missatger, e misser Anthon Amat, advocat de aquesta vila, residents en aqueixa ciutat, som avisats que, a importuna instancia de algunes, la senyora reyna volria metre les mans en lo regiment de aquesta vila : sobre que, senyors molt honorables e de gran providencia, certifficam vostres grans savieses que, jatssia nosaltres hajam certa forma de regiment per special privilegi reyal, laqual forma es molt justifficada, nosaltres som e seram tostemps contents que si altre millor e pus comuna s'en pot trobar, en tal manera que tots los bons homens de la vila que ho meresquen hi puxen caber, cascuns segons lur grau e condicio, e que nengun s'en puixa ensenyorir ni ho puixa agabellar, hi darem tot loch. Sobre que, senyors molt honorables et de molt gran providencia, vos placia donarnos aquell consell, favor e ajuda que de vosaltres indubitantment confisam, com creguam fermament vosaltres esser informats aquesta pratica a quina fi tira, massa conguxosa per tot lo estat publich, perque precedent nostra justifficacio, laqual volem fassen encara los dits nostres missatger e advocat, mes, si mes se pot dir a consell vostre, vos placia haver en singular recomendacio nostres libertats, afi que, si per diffensio d'aquelles, segons nostres privilegis e vostres concessions reyals nos covendria deffensar decretes illials e conguxoses cominats per alguns, sintam de vosaltres aquella virtuosa calor que les vostres pas-

sats han virtuosament acostumat, e laqual de nosaltres per semblant a servey de Deu e del senyor rey e de la sua cosa publica, laqual esta en conservacio de libertats, podets segurament esperar. E sia, molt honorables e de gran providencia senyors, la Santa Trinitat proteccio e guarda vostra, rescrivintsnos totes coses que plasents vos sien. Scrit à Perpenya a.VIIJ. de juny de l'any .M.CCCC. XXXVIj. Les consols de Perpenya a vostra honor aparellats.

XVI

Négociations avec la France au sujet des « marques »

1437, 2 septembre.

Molt honorables et molt savis senyors. Per lo gran zel e ardent affeccio que havets hauda e havets per la utilitat de la causa publica en dar obra que les exequcions hagen cessaments, lesquals, per raho de les marques eren fetes contra les persones e bens dels subdits del senyor rey a instancia dels dampnifficats del regne de França e per lo contrari contra los subdits de França, per bon començament de les quals coses, entorn les festes de Pascha primer passades, instans vosaltres els nostres missatgers, qui aqui eren, foren trameses per part de la senyora reyna al dit rey de França, adonch stant a Montpaller, lo noble mossen Guillem Ramon de Moncada e l'honorable misser Anton Amat, qui, axi be sabets, donaren orde que totes les ditcs marques e exequcions de aquelles foren sobresegudes per tres meses, lesquals seran fenits a XXIj dies de octobre primer vinent. Entretant, los commissaris per lo dit rey de França deputats ab gran poder sobre los dits fets e sobre lo prejudici ques fa per la universitat de Tholosa en retenir los sclaus qui an aquella part van e fugen, responents altres per la dita senyora novellament a ells trameses, haurien scrit aci, e, crehem, pus larch a la dite senyora per continuar e fer los actes de la comission a ells e ab altres per la dita senyora sobre aço fetes, seria temps covinent que fossen ensemps lo quinze dia del present mes de setembre. E com sabem que los dits comissaris per la dita senyora ordinats no

son encara de aqui partits, per venir en aquestas parts per apuntar los dits fets ab los altres comissaris de França e dar orde que en aço se haura tenir, e considerants que l' temps de la dita suspensio es molt curt, jatssia ells hagen poder aquell porroguar, per ço molt honorables senyors, notifficant a vostres dites molt grans savieses les dites coses, per lo be avenir de la dita causa publica, affectuosament vos preguam queus placia, ab la dita senyora reyna e ab los dits honorables comissaris per ella ordinats, endressar e fer dar obra que prestament vinguen an aquestes parts per dar orde e bona manera en los dits fets, com d'altrament, si lo temps de la dessusdita suspensio sens porrogacio discorria, los dits actes pendrien massa gran torp, com adonchs sens novelles comissions fahedores per lo dit rey de França e per la dita senyora reyna en aço res procehir nos poria e seria cosa massa difficil e molt dampnosa per molts esguarts, crehem que vostres grans savieses en aço procehiran, per tal manera que la utilitat de la desusdita cosa publica hi sera ben servada, e tal acte, axi be comensat, pendra aquella continuacio e bona fi ques pertany. E la Deitat increa la conserve vostres molt honorables savieses en tota felicitat. Scrit a Perpinya a .ij. de setembre del any M.CCCC.XXXVij. Los consols de Perpinya a tota vostra honor aparellats.

XVII

Menaces d'une invasion française en Roussillon

1438, 14 juin.

Molt honorables e de molt gran saviesa senyors. Nos, vetllants per nostre poder, no sens grans despeses de aquesta vila, en voler saber continuadament noves dels gents d'armes que eren e encara en partida son en Lenguadoch del regne de França, havem tengudes diverses spies en la dita terra en diversses lochs e partides, e, per molts correus havem continuadament per nostres letres notifficat a la senyora reyna tot ço qu'en havem sabut en lo temps passat. E, per guardar de pendre dany en aquesta terra, ensemps ab messer lo loctinent

de governador e de capita general de aquests comtats, hi hajam fetes e fetes fer aquelles provisions que a nos son estades possibles. Empero creents, axi com es estat, que la dita gent d'armes, alunyantse de aquesta terra, tirassen vers les parts on era la mes gent d'armes del rey de França, haviem sobresegut scriure del dit material a vostres grans savieses. E, ates que del honorable en Lorens Taqui, stant en Avinyo, al qual haviam scrit e ha amistat ab los grans senyors d'aquell regne, ha respost a nos, posant en gran cresença, per certes rahons en sa letra contenguda, que partida de les dites gents d'armes serien per entrar en aquestas terras. segons largament se conte en la dita sua letra, laqual en sa forma trametem a la senyora reyna e de laqual a vostres savieses sera dada copia per lo honorable nostre missatger mossen Lorens Tort, doctor en decrets. Per ço, molt honorables senyors, per lo gran dan ques poria per lo dit acte seguir en les terres del dit senyor rey, affectuosament vostres honorables savieses preguam queus placia attendre e endresar ab la senyora reyna e ab los honorables deputats e en tota altra manera que sien ben vist a vostres honorables savieses que an aquestes parts sia fet e trames alcun rahonable secors e acorriment, en tal manera que puixa esser provehita la indempnitat de les dites terres del dit senyor rey. E sia, molt honorables e molt savis senyors, la Sancta Trinitat continuadament vostra guarda. Scrita a Perpenya a. XIIIj. de juny del any. M.CCCC.XXXVIIj. Los consols de Perpenya a tota vostra honor aparellats.

XVIII

MÊME SUJET

1440, 3 février.

Molt honorables e de molt gran saviesa senyors. Per nostres spies e letres de amichs havem novellament sabut que lo bastart de Foix et Johan Salasart e altres lurs companys entenen ab lur gent d'armes venir vers les terres de Fonolledes e tiren molt en haver, si poden, lo loch de la Torr de Fenolledes, quis prop les terres d'aquest comtat sol hum quart

de legua, e molt prest del loch d'Estagell, qui es de gran tenuta e mal poblat de gent e aquell pobre e mal provehit de arnés. Don dubtam molt e no sins causa de haver tals vesins. E jatssia ab mossen lo lochtinent de governador e capita e altres officials reals nos hi façam provehir segons millor podem, pero dubtam de gran sinistre, si en altra manera no hi hera provehit. Per queus placia, molt honorables senyors, en aço fer e ordonar quey sien degudes provisions per les honorables deputats o en altra manera, com a nos no es possible darhi, darien gran terror als dits capitans e a llur gent, e abaltre sforç de gent, apar de aquesta terra. E crehem que aci se trobarien entorn .l. o .lx. armats e be a cavall, si havien algun poch acoriment per endreçar llurs arneses, cresens que .x. o .xij. florins per hom an aço se contentarien per trobar ells prets tota volta que lo cars o requeris. Perço molt honorables e molt savis senyors, notifficant a vostres molt grans savieses les dites coses, affectuosament vos preguam queus plas sobre aço, ab los honorables diputats hi en tota manera, tractar e provehir, segons sera ben vist a vostres dites molt honorables savieses. La Deitat increada sia continuadament vostra bona guarda. Scrit a Perpenya a tres de febrer de M. CCCC. XXXX. Los consols de Perpenya a tota vostra honor aparellats.

XIX

LETTRES DE CRÉANCE POUR ANTONI BURGUES ET BRANCHAS PASTELL

1441, 30 janvier.

Molt honorables e de gran saviesa senyors. Per part de les honorables consols de mar de aquesta vila son aqui tramesos los honorables N'Antoni Burgues e misser Branchas Pastell, exhibidor de la present, per conservacio del dret de la deffenço de la mercaderia, preguant vostres honorables e grand savieses queus placia haver ells el dit fet per recomanats, donant los fe e crehença en tot ço queus explicaran sobre l[o dit f]et e de part nostra, axi com si nos presentialment ho dehiem. E la Deitat increada, mol[t honorables e] molt savis senyors sia

continuadament vostres proteccio e guarda, rescrivintnos totes coses que per vostre honor puixam fer. Scrit en Perpenya, a. XXX. de janer de l'any M. CCCC. XXXXj. Los consols de la vilia de Perpenya aparellats a tota vostra honor e plaser.

XX

Violation des « Constitucions » au détriment de Jacme Leguna.

1442, 2 janvier.

Molt honorables e de gran saviesa senyors. Als gran complantes del honrat en Jacme Leguna, mercader d'aquesta vila, havem entés com, en los dies prop passat, seria stada impetrada contra ell certa comissio, e, en virtut d'aquella creats commissaris qui en alguns actes han ja eventat, e, segons es pretés, contra Constitucions Generals de Cathalunya e privilegis reals d'aquesta vila, conformes ab les dites Constitucions, desquals fets largament, per part del dit en Leguna, serets informats; per ço pregam vostres honorables e gran savieses queus placia en e sobre los dits fets en tal manera provehir, interposant vostres veus, que contra seris de les dites Constitucions prejudici algu no li sie fet, ans aquelles integrament a ell sie, segons deven, obligades. E la Trinitat Santa, molt honorables e de gran saviesa senyors, sie votra proteccio e guarda, rescrivintsnos totes cozes que per honor vostre puixam fer. Scrita a Perpenya a .Ij. de janer del any. M.CCCC.XXXXIj. Los consols de Perpenya a vostra honor aparellats.

XXI

Lettres de créance pour Antoni Pinya

1442, 17 avril.

Molt honorables e de gran saviesa senyors. Per alguns fets concernents interés molt gran e repos de aquesta terra, destinam a votres honorables e molt gran savieses lo honorable N'Anthoni Pinya, burges e missatger de aquesta vila, loqual,

plenament informat de nostra intencio, aquelles explicará a vostres dites gran savieses, a lesquals sia plahent donar a ell fee crehença en tot ço queus dirá de part nostra, axi com si nos presencialment ho dehiem, scrivintsnos totes coses que per honor vostre fer puxam. Scrita a Perpenya a XVIj. d'abril del any M.CCCC.XXXXIj. Los consols de Perpenya aparellats a vostra honor.

XXII

Lettres de créance pour l'abbé de la Réal, Arnau dez Volo et Pere Fabre

1442, 9 juillet.

Molt honorables e de molt gran saviesa senyors. Per certs actes concernents interés molt gran e paciffich stament de les terres e regnes del molt alt lo senyor rey e singularment de aquesta materia posada en ffrontera, en absentia del dit senyor, destinam a la senyora reyna lo molt reverent e molt honorable mossen lo abbat de la Reyal, N'Arnau des Volo, doncell, e en Pere Fabre, burges e consol de Perpenya, als quals, plenament informats de nostra intencio, vos placia donar ferma fe e creença en tot ço queus splicaran de part nostra, axi com si nos presencialment o dehiem. E la Trinitat Santa, molt honorables e molt savis senyors, sia vostra proteccio e guarda. Scrita à Perpenya a VIIIj. de julioll del any M.CCCC.XXXX dos. Los tres staments del comtat de Rossello prests a vostra honor.

XXIII

Demande de renseignements sur le cas de Johan de Funes

1442, 17 juillet.

Molt honorables e de gran saviesa senyors. Recordam a vosaltres com en lo passat, en nom e per part del bras reyal de tot lo Principat de Cathalunya, fom protestat a mossen Johan de Funes, adons regent la vicecancellaria del senyor rey, donant ell per enemich, perque no entrevingués d'alli

avant en qualsevols fets toquant algun de dit bras reyal, ans aquells fossen exempts de tota sa conexença e ordinacio, en fori instat des crimen al senyor rey, e donant carrech a certa persona, empero no som certs de la prosequcio dels dits fets e axi poch com ne use aqueixa ciutat. Per ço, senyors molt honorables e de gran saviesa, placiaus scriurens dels dits fets, e si lo dit misser Johan de Funes usa en fets e negocis de aqueixa ciutat : e sera cosa queus reputarem a plaser gran. E la Trinitat Sancta, molt honorables e de gran saviesa senyors, sia vostra proteccio e guarda, rescrivintsnos totes coses que per honor vostre puxam fer. Scrita a Perpenya a .XVIj. de juliol del any M.CCCC.XXXXIj. Los consols de la vila de Perpenya prests a vostra honor.

XXIV

Actes de piraterie commis envers des Languedociens

1442, 19 juillet.

Molt honorables e de gran saviesa senyors. Per lettres de mossen lo prebost de Paris, lochtinent de governador de Lenguadoch e del senyor bisbe de Achde som avisats que mossen Mallorques, del loch de Blanes, ab la sua galiota, hauria presos be quaranta sinch homens de la terra del dit aveschat de Achde et de la plaja de Linquata del regne de França, aquels per força mettents en la dita sua galiota, e que alguns loy han morts, notifficants a nos que si no per observatio de la tranquillitat e bones confederacio de aquest regne ab aquell hi haguerem axi provehit, que ells no romangueren be reintegrats, e que an aço volguessem provehir axi com se pertany. La qual novitat molt detestable sabuda e ab gran desplaser, per nosaltres, decontinent volguem communicar sobre los dits fets ab los honorables senyors comissaris en los negocis de les marques per lo senyor rey deputats aci commorants, les quals, ab nos ensemps dolentsse del dit cas molt preparatiu a majors sinistres e inconvenients, si degudament noy era provehit, ans exposaren com ells ja de aço havian scrit a la senyora reyna e a vostres molt honorables savieses,

e, segons algunes informacions, migençant venditio e raho de .d. florins per centenar de homens, aquells lo dit mossen Mallorques prenent transporta a mossen Requesens e que per consiguent seria molt bo a present, atesa la absencia del dit mossen Mallorques e les sues poques facultats, si la senyora reyna vers si fahia venir personalment lo dit mossen Requesens e ell e sos bens tenia presos, tro los dits homens fosen restituits. Es ver que ja cert censal pertanyent al dit mossen Mallorques dins aquesta vila es estat emparat per los officials reals de aci. E nos len scrivim axi mateix a la senyora reyna e al comte de Modica. Per que, molt honorables e molt savis senyors, notifficantsvos les dites coses, a vostres gran savieses preguam queus placia sobre aço interposar vostres veus, ab les forces degudes, que la restitucio dels dits homens se haja a fe e altrament en lo dit fet per vostra honnorable intercessio remediar, tant scrivint a la senyora reyna e en altre manera per vosaltres fahedora, segons la qualitat del dit fet requer, com del contrari duptam e dupten molts seguir dans e inconvenients an aquesta terra e als poblats en aquella. En preservacio dels quals, vos placia ab vostre notabla e acostumada intervecio penssar e obviar. E la Divinitat Sancta, molt honorables e molt savis senyors, sie vostra proteccio e guarda, rescrivintnos totes coses que per vostra honor puixam fer. Scrita en Perpenya a .XVIIIj. de juliol del any M.CCCC.XXXXij. Los consols de la villa de Perpenya aparellats a tota vostra honor.

XXVI

Menaces d'une invasion française. Mesures a prendre

1442, 17 août.

Molt honorables et de gran saviesa senyors. Vuy, dada de la present, havem recebuda vostra letra ensemps ab lo trellat dins aquella interclus de una letra per la senyora reyna a vosaltres tramesa, et regraciamvos la notificacio de aquelles, significants noves molt ardues e a nos, per moltes vies assats notarias, de la gent d'arma de Ffrança e de lur perversa intencio. Estam ab indubitada confiança, atesa la necessitat de la

terra et lo perill de aquella, e considerant lo voler e intencio de la senyora reyna, qui clarament se demonstra per la dita sua letra, que nos per vostra intercessio e mitja aci haurem los .m. ballesters ordinats de trametre per la dita senyora, preguants en quant poden vostres honorables et grans savieses que prestament vos placia axi provehir que los dits .m. ballesters lo pus prest que sia possible pertesquen de aqui per venir e socorrer a aquesta terra e que, los huns sperant los altres, no sien dilatats ans decontinent comencen aci venir los mes que porets : e sera no solament subvenir en aquesta terra, mas encara provehir a la deffensio de las altres terras e regnes del senyor rey, prometentvos que, en la celebracio de los Corts o Parlament primer celebradores serem ab vosaltres de hun voler, que siats satisfets de tot ço que haurets bestret e serets obligats, e que nosaltres al present som content de fer tota semblant obligacio que vosaltres farets per haver los dits .m. ballesters.

Empero, senyors molt honorables e molt savis, atesa la disposicio d'aquesta terra plana, e considerada la multitut de la dita gent d'armes, seria molt necessari aci aguessem, oltra los dits ballesters, gens d'armes per deffensso de la terra. Perço axi mateix vos preguam vos placia, ensemps ab los senyors deputats del general e en altra manera possible, provehir que la dita present terra sia subvenguda per semblant de la dita gent d'armes, loqual subveniment pora esser preservacio de moltes mes messions, altrament fahedores per lo dit General, com ab lo dit secors seria vist fer gran terror als enemichs. E crehem esser molt necessari al present, e que al menys fossen .d. homens d'armes. E per seguretat del paguament de aquels, serem contents de obliguar e fer seguretat semblants de les per vosaltres per so fahedores. E tot aço vehem esser en gran necessitat de aquesta terra e utilitat de tot lo Principal e dels drets del General, lesquals principalment par per aço esser instituhits, en que placia a vostra dita gran saviesa, com dit es, prestament e tots altres affers a part posats, provehis per raho de la dita necessitat e per la deute de naturalesa de que som tots tenguts. E la Trinitat Sancta, molt honorables e de gran saviesa senyors, sia vostra proteccio e guarda. Scrita en Perpenya a .XVij. de agost, hora tarda, del

any .M. CCCC. XXXXij. Los consols de la vila de Perpenya prests à vostres honor e plaser.

XXVII

ENVOI DES SYNDICS DE LA VILLE AUX CORTES DE ULLDECONA

1442, 12 septembre.

Molt honorables e de gran saviesa senyors. Per entervenir en nom e per part de aquesta vila a les Corts generals convocades per la molt excellent senyora la senyora reya, coma lochtinent de nostre senyor lo rey, celebradores a Ulldecona, a manament de la dita senyora, destinam per sindichs et missatgers nostres los honorables en Lorens Redon, en Lorens Tequi, burgueses de la vila present, als quals plenament informats de nostra intencio vos placia donar fe e crehença en tot ço queus explicaran de part nostra, axi com si nos presencialment ho dehiem. E la Trinitat Sancta, molt honorables e de gran saviesa senyors, sia vostra proteccio e guarda. Scrita en Perpenya a .XIj. de setembre del any .M. CCCC. XXXXij. Los Consols de la vila de Perpenya prests a vostra honor e plaser.

XXVIII

PROCÉDURE DES CORTES DE TORTOSA. NOUVELLES DE FRANCE

1443, 9 janvier.

Molt honorables e de gran saviesa senyors. Vostra letra havem rehebuda per mans del honorable e discret en Johan Franch, notari, qui, en virtut de aquella, nos ha explicada la crehença per vosaltres a ell comesa, dient effectualment que los actes o fets de la Cort novament convocada a Tortosa no povien ni devien al present esser continuats, per raho dels tres greuges en la dita Cort oposats, losquals, jatsia vos de aquells informats sou stats, a vos par... [1] e per consequent

[1] Déchirure.

per observacio de les Constitucions de Cathalunya, stils e pratiques d'aquest observades no permettessem que per nostres honorables missatgers, en la dita Cort residents, en proseguir los dits actes fos assemblant a ells de aço volguessem scriure e adherirse ab lo voler dels vostres honorables missatgers ab ells dissonant a la dita continuacio. E sta en veritat, molt honorables e molt savis senyors, com derrerament, per una de nostres spies, lesquals tenim continuadament no sens poch despens de aquesta vila en les parts de Ffrança, som informats que lo rey de Ffrança e Zarles d'Enjou, ffrari del duch Rayner, son en lo loch de Montalba, distant six leuges de Tholosa, ab molt gran nombre de gent d'armes, e que be mille .D. rossins son en lo vescomtat de Caramany, distant de aquesta vila una jornada e miga, que lodit duch Rayner deu esser prestament ab los dits rey de Ffrança e Zarles d'Enjou loqual Zarles d'Enjou ha dit e moltes voltes confermat que ell prestament intrera en Rossello, e axi es fama publica entre la dita gent d'armes, de que scrivent la senyora reyna anos ha spressament manat que ab vigill cura e sollicitut entenam en deffensio e custodia de aquesta vila e de tot la present terra. E nos pot ignorar com, precedents sollicitations fetes per los missatgers de les persones dels tres staments de aquesta terra, los molt reverent e honorables deputats del General de Cathalunya, ab acort e consell de tots aquells dels tres staments quis trobaren en aquexa ciutat, hon foren en nombre mes de quaranta, trameteren a la senyora reyna missatgers per instar la dita Cort per la dita deffensio, e, per semblant, segons som informats, scriviren vostres honorables savieses sobre lo dit acte a la dita senyora, laqual, anuent en fer la dita deffensio, mana les letres convocatories, e, ans de lur spatxament, foren mostrades als dits honorables missatgers en la dita Cort residents, avisats de les dites noves, considerants lo perill molt eminent en aquesta terra posada en frontera, si degudament no era provehida, hon, jatsia haja moltes forces vers la ffrontera, empero alcuns de aquells, tant per lur pocha poblacio quant en altra manera, e majorment considerat lo grant poder de la gent d'armes, no axi com necessari seria forts ni provehides, per bon zell de equitat e justicia tots concordants, exceptats sols vostres dits honorables missatgers, haurien suplicat a la dita senyora, per provehir a

la deffensio de la terra, no obstants los oposits dels dits greuges, precedents degudes e acostumades protestacions, ab assentiment de la dita senyora, fetes, e per esser provehit a la dita deffensio, an de tots altres actes, sie provehit en repar tots greuges, justa la promesa justifficada resposta per la dita senyor feta e en scrits redigida. E com saben vostres grans savieses per les dits e semblants protestacions tot dret juridicament es reservat, e, per menors actes del damont dit, les Corts han acostumat de continuar lurs actes ab degudes protestacions, e no crehem ni vehem que major acte puxa esser que deffensio de la terra, qui es del nombre dels irreparables, e los altres actes de la Cort son reparables e per tornar facilment a stament degut. E posat los dits greuges fossent evidentment en alcun cars derogacions delsquals o alcun es disseptacio en la dita Cort, no es comprés cas de necessitat, ans tal por esser exempt. E no persona que per lo dit cars puxa esser treta consequencia per altres, volent, com necessariament hauria esser, tal e semblant acte com lo damunt dit, ço es deffensio de la terra, e la Cort, a instancia de aquella convocada, e sembla a nos que no seria cosa inpertinent, per tal cas per lo dit sol acte de deffensio provehis la Cort a instancia e tuicio de la terra.

Pregam donc en quant podem vostres honorables e grans savieses que, havent en memoria la dita urgent necessitat, com la dita gent d'armes, ab vertader enteniment, se pot impigir esser dins la terre del senyor rey e sobre nosaltres, com en hun jorn e mig hi poden esser, com dit es, e considerada la honor e utilitat del senyor rey e de la sua cosa publica, e com lo cars es, que Deu eternal no permeta, se haurien a sseguir messions excessives e massa majors del que vuy saviment se comportaria, e dans irreparables, recordantsvos los motius superficialment assi mencionats e altres lesquals vostres grans savieses poden perpendre, que ab vostre fervent acostumat e arreglat voler e sforç, e segons vosaltres coma principals de les altres universitats del Principat havets tostemps mostrat lo zel quis pertany, e prenent a cor los dits actes, vullats permettre que vostres dits honorables mitssagers se vullen adherir ab la oppinio de tota la Cort e prestament entendre a la dita deffensio de la terra, laqual deffensio asseguida, volem

e axi scrivim a notres missagés de esser hun voler ab vostres dits honorables missatgers, fins stam tots del dit Principat contents de reparacio condigna dels dits greuges, segons per continua pratica e inconessament practicada quasi en tots actes, per la gracia divinal, havem acostumat e entenem fer hun voler ab vostres dites honorables savieses, lesquals ab confiança speram que seren de la intencio de la dita Cort, e foren stades, si de les dites noves, perill e necessitat urgent fossen stades informades, com tota celeritat, que la dita deffensio sia triga, hi en gran perill irreparable, lasquals coses pus amplament al dit honrat e discret Johan Ffrancesch havem recitades. E la Trinitat Santa, molt honorables e de gran saviesa senyors, sia vostra proteccio e garda. Scrita en Perpenya a .VIIIj. de jener del any .M.CCCC.XXXXIIj. Los consols de la vila de Perpenya a tota vostra honor apparellats.

XXIX

Mission du syndic Bernat Gasany

1444, 18 décembre.

Molt honorables y de molt gran saviesa senyors. Per informacio de nostre sindich lo senyor en Bernat Gasany, e en altra manera, certament havem sabut la bona e gran afeccio queus plau haver e havets en les fets de aquesta vila, e assanyaladament en la causa per laqual nostre dit sindich es aqui, e, deferint de asso a vostres molt grans savieses les gracies que mes podem, pregam ab gran affeccio vostres dites molt grans savieses quius placia axi com fermament speram vullats continuar vostre bone intervencio, grans prechs e affectada instancia en la dita causa, com jatsia havem bona justicia e lo contrari seria no solamen (*sic*) perjudicial en aquesta vila e privilegis, molt e tant entichs, d'aquesta vila, que son ans que fos ordenada la Deputacio del Principat de Cathalunya, mas encara seria axi be prejudicial a les ciutats, viles reyals del dit Principat. E a scrit a nos novelament lo dit nostre sindich que los reverent e honorables deputats li havien dit com, per expedicio dels affers, ells scrivien assi al diputat lochal que ne prengues certa informacio, si la ordinacio per nos feta era

en dan de las Generalitats o no, enque lo nostre sindich dix no consentir, ans de tal cosa molt era maravellat, attes majorment que ell, per ordinacio de nosaltres qui ab ell havim molt rahonat, havia cessat dar alcunes suplicacions e rahons per les advocats de aquesta vila ordinades e per ell tot asso esser notifficat a vostres dites grans savieses. Hac tal e axi bona nostra resposta que de res no duptas, que ell seria prestament e be spatxat dels dits nostres offers. Pero la present jornada ses seguit que, per lo loctinent del diputat lochal de assi es estat fet manament o intimacio a nosaltres que de dia en dia e de hora en hora entrevengam davant lo dit loctinent per venir jurar testimonis produidors per part d'en Anthoni Fferrer, arrendador del dret de la bolla sobre fet ques mena davant les dits deputats, entre nos, de una part, e lo dit arrendador, de la part altra. En tant, molt honorables e molt savis senyors, que par aquest procehiment esser fet en gran nostre prejudici e servant poch la vostra honor, per ço, molt honorables e molt savis senyors, notifficantvos les sobredites coses, altra veu pregam molt afectuosament vostres dites molt honorables savieses qeus placia en lo dit fet procehir segons a vosaltres be sera vist, com speram fermament que per vostre dita et continuada intervencio, la dita causa pendra bona e breu conclusio. E si de nosaltres vos plasen coses que fer pugam, ab tota confiança lons scrivats, suplicant a la Deitat increada continuadament vos tinga en sa proteccio beneventuradament e votiva. Scrita en Perpenya a .XVIIj. dies de decembre del any M.CCCC.XXXX quatre. Les consols de la [vila][1] de Perpenya prests a tota vostra honor e plaser.

XXX

Conflit entre le Gouverneur et les Consuls. Demande d'intervention auprès de la Reine

1445, 22 mai.

Molt honorables senyors e de gran saviesa. Necessitat nos força scriure a vostres grans savieses de los grans novitats

[1] Mot évidemment omis par le scribe.

aci attemptades per mossen lo governador contra los consols e regidors d'aquesta vila, loqual ha donada licencia a alcuns burguesos de poder se ajustar per fer procures e nantaments contra los consols e regidors d'aquesta villa, affi que, contra tenor de privilegis, us e praticha d'aquella, los dits burguesos hagen lo dit regiment en lur ma. E mes, ha inquirit de usures contra lo honorable en Pere Redon, consol d'aquesta vila, fundant l'anquesta solament que lodit Pere Redon ha venut a temps e per cambis mercantinalment fets, affi que pusque remoure lo dit Pere Redon del dit consolat, no servats privilegis ne Constitucions de Cathalunya. E crehem que l'dit governador fa les dits anantaments contra nosaltres per ço que e contra ell fem instancia que nostres privilegis sien servats, e pensa lo dit governador que si los que ell vol eron consols regidors, que ell poria fer assa guisa. E, com pensam que vostres molt honorables savieses acostumen soccorrer en semblants necessitats, majorment en aquesta vila, a laqual tostemps havets mostrada gran affeccio, per tant vos pregam, tant affectuosament com podem, queus placia fer a la senyora reyna letres decents e opportunes, notifficantli las dites novitats e suplicantle que no permeta aquesta vila axi esser tractada. E ja nosaltres, per aquestes coses, havem destinats certs missatgers a la dita senyora reyna, confiants que vostra intercessio e lo treball de nostres missatgers obtindran deguda integracio de tals novitats e que nosaltres no serem impedits en nostra eleccio de consols a Sent Johan. E sie, molt honorables e de gran saviesa senyors, la Santa Trinitat vostra continua garda. Scrita en Perpenya a .XXij. de maig l'any de la Nativitat de Nostre Senyor Mil CCCC .XXXXV. Los consols de la vila de Perpenya apparellats a vostra honor.

XXXI

PROTESTATIONS D'UN GROUPE DE BOURGEOIS CONTRE L'ATTITUDE DES CONSULS

[1445], 22 mai.

Mossenyors molt honorables e de gran saviesa. A nostra hoyda es pervengut que, per los honorables consols de aquesta vila seria stat scrit a vostres honorables savieses querelantse

de nosaltres, de que no poch stam maravellats, com crehem demanar coses molt rahonables que, sabuda la veritat de aquelles, cascun no havent passio judicara nosaltres romandre assats justifficats e sens carrech algu. E com ajam molt a cor que, per vosaltres e altres calsevulla persones, sia vista nostra culpa, per no attediar a vostres grans savieses, havem amplament scrit de nostra intencio al honorable mossen Pere Johan de Sant Clement, encarregantlo, per amor e contemplacio nostre, vulla aquella a vosaltres notifficar. Per çous pregam affectuosament queus placia donar fe e crehença en tot ço que de nostra part vos explicara, axi com si nos presencialment ho dehiem, offerintnos fer per vostres honorables savieses totes coses a nos possibles, supplicant la Trinitat Sancta sia en vostra proteccio e garda. Scrita en Perpenya a .XXIj. de maigs. A vostra ordinacio e servey prests Bernat Riambau, Lorens Redon, Johan Borro, Vidal Grimau, Johan Jou e Ffrances Andreu.

XXXII

La situation municipale. Demande d'une nouvelle intervention auprès de la reine.

1445, 3 juin.

Molt honorables de gran saviesa senyors. Per letres del honrat en Bernat Gasany a nosaltres tramesa som a ple informats com, per vostres molt honorables savieses, es scrit a la senyora reyna e al bisbe de Leyda e a mossen N'Anthoni Pujades de la licencia atorgada per mossen lo governador d'aquests comtats a alguns singulars d'aquesta vila et de les altres novitats per ell attemptades per causa del regiment, de que per nosaltres vos era scrit, pregants de les dites coses vos plagués scriure a la senyora reyna e als altres desusdits: laqual cosa molt vos regraciam, sertifficants vostres honorables savieses que ara derrerament, per part dels dits singulars s'es donada en la audiencia del dit mossen lo gouvernador una suplicacio assats inhonesta e contra orde de dret e de raho, provehint de gran aviditat de haver senyoria de regi-

ment, mes a suppeditacio que no a benavenir del publich, de laqual vos trametem translat, pregantsvos ab gran affeccio que axi com be havets comensat, e havets de bo e loable costum subvenir a tals necessitats e signantment per aquesta vila, a laqual tostemps havets mostrada sincera intencio, vos placia scriure de les dites novitats a la senyora reyna e a tots altres als quals conexerets, trametentlos la dita supplicacio. E nosaltres fem aci ab gran esforç lo que podem, sperants que, migençant vostra intercessio, los missatgers per nosaltres destinats a la dita senyora reyna per la dita raho obtindran condecentes e oportunes provisions a conservacio del be avenir de aquesta vila e gran honor de vosaltres. E sia, molt honorables senyors, la Santa Trinitat vostra garda. Scrita en Perpenya a tres de juny del any Mil CCCCXXXXV. Los consols de la vila de Perpenya a vostra honor aparellats.

XXXIII

PRIÈRE DE NE RIEN FAIRE EN FAVEUR DE FRANCES CASTELLO

1448, 8 juillet.

Molt honorables et de molt gran saviesa senyors. Lo senyor rey per sa clemencia novament ha consentits a aquesta vila, per repos, tranquillitat e augmentacio de la republica d'aquella certs privilegis pactacts e jurats, passant en via de contracte, e, en hun capitol dels dits privilegis, lo dit senyor rey, servant privilegis per sa senyoria, temps ha, a la dita vila ab contracte pactat e jurat indults, ha privat lo honorable misser Francesch Castello de la assessoria del governador en aquest comtats e provehit de altres. Som informats vosaltres a pregaries del dit misser Frances Castello, hauriets en voler scriure al senyor rey en favor sua recobras lo dit offici de assessoria, que nosaltres bonament no crehem : car no es decent les universitats scriure la una encontra dels privilegis e libertats de la altra, ans en tota llur conservacio e augmentacio, e axi ho acostuma fer aqueixa ciutat. Per ço, molt honorables e de molt gran saviesa senyors, havem delliberat vos notificar los dits privilegis, pregantvos ab gran affeccio

queus placia no scriure per lo dit misser, axi com de vosaltres francosament speram, e si fara aquesta vila de quant li sera possible per aqueixa ciutat e per hun cascun de vosaltres. E sia, molt honorables et de molt gran saviesa senyors, la Santa Trinitat proteccion vostra, rescrivintnos totes coses que plasents vos sien. Scrita en Perpinya a .VIIj. de juliol del any M. CCCC. quaranta vuyt. Los consols de la vila de Perpenya a vostra honor aparellats.

XXXIV

PRIÈRE DE DONNER UNE SOLUTION A LA QUESTION DES « MARQUES »

1449, 8 janvier.

Molt honorables e de molt gran saviesa senyors. Vostres molt honorables savieses no ignoren lo gran e importable dan ques reporta per causa del arrendament ultimament fet de les marques, a refformacio de lesquals los molt honorables precessors de vostra conselleria e de nosaltres en lo consolat ab gran sollicitud han entés e interposats diverses treballs enugans a tota honor del senyor rey e de la senyora reyna e a gran beneffici de la cosa publica de sos regnes e terres, e derrerament, celebrantse la Cort en aqueixa ciutat, per part de aquella e d'esta vila e junctment son stats fets molts actes per lo dit negoci, e per qual raho prosseguir la dita informacio ha per algun temps cessat no fretura recitar : Basta a present lo temps esser congruu en prosseguir lo dit acte, e nosaltres siam certs que vosaltres, zelant la honor del senyor rey e de la senyora reyna el beneffici de la cosa publica, havets en los dits affers vertadera e intabla voluntat. Per ço vos pregam ab gran affeccio queus placia reaffirmir e ab gran calor continuar la dita refformacio sortescha son degut effecte, notifficantvos nosaltres nunqua hi fallir, de totes nostres forces sempre prossequint la honor e servici del dit senyor rey el be avenir publich. E la Santa Trinitat increada, molt honorables e de gran saviesa senyors, sia vostra continua garda, rescrivintnos de quant fer puxam per vostres beneplacit et honor. Scrita en Perpenya a vuyt dies de janer del any Mil. CCCC.

quaranta nou. Los consols de la vila de Perpenya a vostra honor aparellats.

XXXV

DEMANDE DE COPIE D'ACTES CONCERNANT LES « MARQUES »

1449, 20 février.

Molt honorables e de molt gran saviesa senyors. A nosaltres son fetes gran clamors per molts singulars d'esta vila los cullidors del dret de les marques aquell exhigirien contra forma dels capitols e nosaltres hajam gran volentat hi provehir e fraturejem dels dits capitols, losquals, segons som informats, han biten en poder del vostre scriva. Ab gran affeccio vos pregam queus placia fer donar translat d'aquells an Johan Vaynant, mercader d'esta vila, qui ha pres carrech de nosaltres los nos trametre, sempre que per vostres molt honorables savieses, axi com speram, li seran liurats, offerintsnos promptes en totes coses que plasents vos sien. E la Santa Trinitat increada, molt honorables e de gran saviesa senyors, sia proteccio vostra. Scrita en Perpinya a .XX. de febrer del any Mil .CCCC. quarante nou. Los consols de la vila de Perpinya a vostra honor aparellats.

XXXVI

LETTRES DE CRÉANCE POUR MARTI JULIA

1449, 22 mars.

Molt honorables e de molt gran saviesa senyors. Lo discret en Marti Jolya, notari d'esta vila, informat plenament per nosaltres de certs affers concernents interesser molt gran de la dita vila e encara de tot lo Principat de Cathalunya aquells explicará a vostres molt gran saviesa; pregamvos, ab gran affeccio, queus placia darli fe e crehença en tot quant vos explicará de part nostra, offerintnos fer per vostres molt gran savieses totes coses a nosaltres possibles. E sia, molt honora-

bles e de molt gran saviesa senyors, la Santa Trinitat vostra continua proteccio e garda. Scrit en Perpenya a vintedos de març del any Mil CCCC quarante nou. Los consols de la vila de Perpenya a vostra honor aparellats.

XXXVII

Lettre de créance de même teneur pour N'Armengau Grimau, bourgeois de Perpignan

1449, 7 avril.

XXXVIII

Mission de Frances Andreu

1450, 12 mai.

Molt honorables e de molt grand saviesa senyors. Lo honorable en Ffrances Andreu, burgués de aquesta vila, del consell de la desevingtena eleta per lo consell general d'aquella per les actes de la Cort, informat per causa de sson entrevi-ment e per informacio de nosaltres de alguna altercacio suscitada enfre los vostres sindichs els nostres sobre certs actes de la dita Cort, vos explicara algunes coses. Placiaus darli fe e crehença en tot quant vos dira de part nostra sobra la dita altercacio. E sia, molt honorables et de molt gran saviesa senyors, la Santa Trinitat proteccio vostra, rescrivintnos de totes coses que plasents vos sien. Scrita en Perpinya a .XII. del mes de maig del any Mil CCCC sinquanta. Los Consols de la vila de Perpinya a vostra honor aparellats.

SULLA VITA PROVENZALE DI S. MARGHERITA

In questa *Revue des Langues romanes*, t. XLVI (S. V, T. VI), p. 545 sgg. V. CHICHMAREV ha pubblicato per intero il noto testo della vita provenzale di S. Margherita, additato già agli studiosi da P. Meyer nel suo mirabile articolo sul cod. Libri-Ashb. 105ª in *Romania*, XIV, 485.

Lo stesso CHICHMAREV in un successivo fascicolo della *Revue*, XLVI, p. 550 è ritornato sull' argomento e ha corretto una serie di errori che gli eran sfuggiti nella stampa del prezioso documento. Nell' anno 1902 io pure in Firenze trassi copia della vita ashburnhamiana di S. Margherita, e ora la mia copia mi dà modo di fare alcune giunterelle al lavoro del Chichmarev. Mi riferisco alla numerazione che i versi hanno nell' edizione della *Revue*.

v. 41. Il ms. reca : *ey, al.*
v. 60. Leggi col ms.: *que es el cel.*
v. 70. Il cod. ha però : *meravilhas.*
v. 76. Nella mia copia : *tantot.*
v. 83. Leggerei col ms. *qu'i crezie.* Cfr. v. 17.
v. 100. *Moutons.*
v. 122. Nel cod. *prizeson.*
v. 123. *Comme* sta ; ma il ms. ha *com.*
v. 135. ms. *gran.*
v. 146. *Soy.*
v. 160. *poleia.* Cfr. *poléa*, Korting, 6451.
v. 165. *soy.*
v. 177. *Olimbres* nel ms.
v. 215. *Dieus.*
v. 229. *E si non ho fas.*
v. 243. *Mas.*
v. 247. Nel ms. veramente : *elc fuoc.*

v. 270. Secondo la mia copia, il ms. dà *el* e non *lo*.
v. 270. *nom* nel cod.
v. 304. *cre*.
v. 335. *el la f.* nella mia copia.
v. 341. *qui* col ms.
v. 350. *e aqui fos fort*
v. 356. Nella mia copia : *fellon*.
v. 427. *comantdet*.
v. 446. Leggi : *c' an[c] non mentis*.
v. 455. *en tot*.
v. 482. *antre*.
v. 502. *la ins*.
v. 535. *estendet*.
v. 573. *Tot lo eydevezi en dos part*.
v. 575. *ella*.
v. 663. *ins*.
v. 721. *cervit*.
v. 753. *ius*.
v. 771. Il ms. deve avere *fems*.
v. 816. Il ms., secondo la mia copia, ha : *las terras els sans*.
v. 821. Nel cod. si legge chiaramente : *De clautras*. In fondo al verso : *yeci[r]*.
v. 829. Nella mia copia : *atretal*.
v. 831. *Dieus* nel ms.
v. 834. Nel ms. *lus* per *lurs*.
v. 838. *uergas* si legga col ms.
v. 882. Ms. *no(li)pot*.
v. 973. Nel ms. *ni eyci*.
v. 992. *t'o comant*.
v. 997. *Razont*.
v. 1001. Il ms. deve leggere : *en un angels* (sic) *fes uenir*.
v. 1014. Nella mia copia : *si senhet*.
v. 1092. Ms. *el dis sieu h*.
v. 1098. Ms. *vuelh*.
v. 1115. Ms. *E de l'enemic quem combat*.
v. 1123. *receupron*.
v. 1178. Si legga : *los renegatz, lo[s] mal feels*.
v. 1213. Nella mia copia : *Que ieu lo uegh am tu e*.
v. 1214. Nel cod. *deus*, almeno secondo la mia copia.

v. 1220. *Oy ieu.*

v. 1230. Nel codice è scritto *la* con un *i* rosso sopra l'*a*.

v. 1234. *fezes* nel ms.

v. 1250. Nel cod. *Anquaras te quier altre don senher bon.*

v. 1252. *la* è cancellato nel ms., in quanto *ma* vi è scritto sopra e lo sostituisce.

v. 1270. *de poder* nella mia copia.

v. 1314. Nel cod. *margarta* (sic).

v. 1334. Leggerei : *So te dic bent serta*[*na*]*mens. Bent* è nel ms. e fr. v. 1332. E *sertanamens* leggerei anche al v. 1334.

v. 1334. *t'o comant.*

v. 1402. *m'o tolra.*

v. 1434. *enant*] *Quant.*

v. 1464. *esperdut.*

vv. 1497-9. Si legga :

fagh era tot de margaritas,
de grant peyras e de petitas,
de maracdes e d'estopacis
e d'altras peyras entalhadas.

v. 1500. *l'ant.*

v. 1505. *bon' hora.*

Giulio Bertoni.

Friburgo (Suisse).

COMPTES DES CLAVAIRES DE MONTAGNAC

(1436-1437)

(Suite)

Soma : xiiii lbr. xiii s vi d.

[F° 59, v°] 276. Divendres, a iiii de jenoyer, aniay yeu St. Avalsac, , vaylet dels senhos cossols a Castel nou d'Ari per lo fach de la fieyra de Sant Alary. Despendiey so que s'ensec : et primo, despendiay a Bezes, cant lay anava, per dignar, i s. iii d.

277. Plus, lo dich jorn, a Capestan [1] per sopar, i s. viii d.

278. Plus, lo sendema a Cabezac per beuse, v d.

279. Plus, lo sendema a Oms [2] per son dignar, i s. iii d.

280. Plus, lo dich jorn per son sopar, i s. viii d.

281. Plus, lo sendema a Vilasequa [3] per beuse, v d.

282. Plus, per dignar ar Ausona [4], i s. iii d.

283. Plus, lo dich jorn, a las Bordas [5], per sopar, i s. viii d.

284. Plus, lo sendema, a Castel nou d'Ari per son dignar, i s. iii d.

285. Plus, lo sendema, a Vilapencha [6] per beuse, v. d.

286. Plus, per son dignar, lo dich jorn. ar Ausona, i s. iii d.

287. Plus, lo dich jorn, per son sopar a Treves [7], i s. viii d.

288. Plus, lo sendema, ar Oms per son dignar, i s. iii d.

289. Plus, lo dich jorn, a Capstan per son sopar, i s. viii d.

[1] Capestang, arrondissement de Béziers.
[2] Homps, arrondissement de Narbonne (Aude).
[3] Villesèque-des-Corbières, arrondissement de Narbonne (Aude).
[4] Alzonne, arrondissement de Carcassonne (Aude).
[5] Lasbordes, arrondissement de Castelnaudary (Aude).
[6] Villepinte, arrondissement de Castelnaudary (Aude).
[7] Trèbes, arrondissement de Carcassonne (Aude).

290. Plus, lo sendema, a Bezes per dignar, I s. III d.

291. Plus, lo sendema, a Valras per beuse, v d.

292. Plus, per VII jorns que ay vaquat, I gros per jorn, VIII s. IX d.

293. A v de jenoyer, foron presentadas a moss. de Clarmon, e ayso car nos avia baylat lo sagelat de Rodigo, II doxsenas de galinas que costeron III lbr.

297. Plus, fouc donat a moss. d'Avias XII galinas, costo I lbr. X s.

Soma : VI lbr. XV s.

[F° 60, r°] 298. Plus, per dos galinas que foron presentadas a moss. l'uficial d'Acde, cant say venc asolre lo semeteri, e per I[a] mola de muscadel e per I[a] mola de vin clar ; soma tot, VII s. VIII d.

299. Plus, fouc donat a moss. de Lunas, a moss. de Montesquieu que menavo gendarmas ; per so que non destorbesson la fieyra lur fouc donadas IIII galinas e II capos e IIII molas de vin ; soma tot, I lbr. VI s.

300. A X de jenoyer, fouc paguat dels clavaris per lo vidimus de las letras de moss. de Lan e per las letras als prepausas de las alas tramessas, e per las letras clausas que foron tramessas e cridadas per las fieyras, que soma I[a] lbr.

301. Divendres, a XI de jenoyer l'an M[l] IIII[c] XXXVII [1]... aniay yeu St. Brossa, cossol, an Philip Alibert, a Perpinha [2] per lo fach de la fieyra de Sant Alary, et despendem so que s'ensec : et primo, a Bezes per nos e per nostres cavals, v s. X d.

302. Plus, a Pon Serme per lo pezage per amdos, IIII d.

303. Plus, a la nou de Cirisac per lo passage de anar e tornar, III s. IIII d.

304. Plus, a Narbona, per sopar per nos e per lo[s] chivals, VII s. VI d.

305. Plus, lo sendema, que fouc disapte, anem dignar a la Palma [3] ; despendem per nos e per nostres chivals, VI s. VIII d.

[1] A Montagnac, l'année commençait à la Nativité.

[2] Perpignan, chef-lieu des Pyrénées-Orientales.

[3] La Palme, cant. de Sigean, arrond. de Narbonne (Aude).

306. Plus, anem jarer a Salsas [1], que non poguem plus tirar avan, per lo mal temps que faria ; despendem per nos e per los chivals, VII s. VI d.

307. Plus, lo sendema, que fouc dimerge, anem dignar a Perpinha, e aqui meteys jaguem, per so que fouc tart d'avans que aguessem beronhat an los senhos prepauraxs ; despendem per los chivals [e per nos], VII s. VIII d.

308. Plus, per lo sendema que anem dignar a Salsas ; despendem per nos e per los chivals, VI s. VIII d.

309. Plus, paguem de perage aqui meteys, entre anar e tornar, IIII d. de Perpinha que valon dels nostres, VI d.

310. Plus, anem jarer a Vilafalsa; despendem per nos e per [los] chivals, VIII s. IIII d.

311. Plus, lo sendema, que fouc dimas, aqui meteys ferem cridar la fieyra, e aqui nos dignem e nostres chivals, VI s. VIII d.

312. Plus, fouc paguat al notari que legia las letras, X s.

313. Plus, fouc paguat a II trompetas, a cascu V. s. que soma X s.

314. Plus, donem a I home que s'en anava ves Perpinha, que ne tornet las dichas letras, car los prepausaxs dirian que non say vengron si non que aguesson las dichas letras, al cal fouc paguat I s. VIII d.

SOMA : VI lbr. XVI s. II d.

[F° 60, v°] 315. Plus, lo jorn meteys, anem jarer a Bezes, car fouc tart; despendem per nos e per los chivals, VIII s. IIII d.

316. Plus, per lo loguia de la bestia de sen St. Brossa per VI jorns, a II g. per jorn, e per III jorns que ay passat la senesqualquia, que soma I[a] lbr.

317. Plus, per lo trebal de Philip e de son chival de VI jorns, a IIII g. per jorn, per se e per lo rossi, que soma tot I[a] lbr. X. s.

318. Plus, per I fere nou e II pes referaxs al chiva[l] de Philip Alibert, que soma, II s. VI d.

319. Plus, per I fere nou a la muelha del dich cossol, e per I pe referat que fouc mes a Perpinha, II s. I d.

[1] Salces, arrond. de Perpignan (Pyrénées-Orientales).

320. Plus, fouc baylat a St. Avalsac, cant anet a Castel nou d'Ari per far cridar la fieyra ; fouc li baylat I[a] lbr.

321. Disapte, a XII de jenoyer, aniay yeu St. Brossa a Carcassona, e ayso per far cridar la enebissio de la marqua de R. Taverna ; despendiey so que s'ensec : et primo, lo jorn desus aniay a Bezes e tornia[y] m'en, per las gendarmas, car sen G. Pelissia m'en fes tornar ; despendiey per me e per la bestia II s. VI d.

322. Plus, lo dimerge que torniay a Bezes, aniay jarer a Narbona ; despendiay per la bara de Pon Serme e per lo pa[sa]ge de la nau e per lo sopa de me e del rossi, que soma VI s. V d.

323. Plus, lo sendema a Lesinha per dignar III s. IIII d.

324. Plus, l'endema a Carcassona, per dignar e per sopar, VI s. III d.

325. Plus, aqui meteys, per fayre cridar las dichas letras, al notari e a la crida e per lo sagel ; soma I[a] libr. XI d.

326. Plus, a Campendut[1] per sopar, III s. IX d.

327. Plus, al tornar a Narbona per dignar e per la nau de Ausac, IIII s. II d.

328. Plus, a Bezes per sopar, III s. IX d.

329. Plus, per lo trebal del rossi, per VI jorns, a II g. per jorn, XV s.

SOMA : VII lbr. IX s.

[F° 61, r°] 330. A XV de jenoyer, sec se lo despes fach per los clavaris en la fieyra de Sant Alary, l'an M[l] IIII[e] XXXVII, e fouc paguat a Mathiau Planqua per portar los taulias a la plassa e per portar de palha a la botiaga de Montolieu e de la Roqua, II s. VI d.

331. Plus, per XII lensoladas de palha[2] per las dichas botigas ; costeron IIII s.

332. Plus, per II lampezas per metre al capitel e a l'ala de Montolieu, que los compreron de Guiraut Molinia, II s.

[1] Capendu, arrond. de Carcassonne (Aude).

[2] La paille jetée sur le sol, en litière, était encore le seul mode de chauffage usité. Nous trouverons un achat de paille pour la maison commune.

333. Plus, per z[a] cartal d'oli per las dichas lamperas, II s. XI d.

334. Plus, fouc paguat a II homes que portero los cobles del semeteri al marel, II s. VI d.

335. Plus, per lo logui de I cadenat, per l'ala de Montolieu, X d.

336. Plus, per far adobar los taulias, e per clavels e per tornar los dichis taulia[s] al masel, III s. IX d.

337. Plus, per lo fustia que adobet lo cledis del dich masel, que adobet los dichis cobles, e per XXX clavels gezenals e per II goffos per la porta del dich masel que soma, X s.

338. Plus, a Paulet B. per la garda que a fach[a] al portal de nuog ; per so que los merchans poguesson insra. I[a] lbr. X s.

339. A XVI de genoyer, fouc paguat a m[e] Johan Grandi, peyria,... per adobar l'angla del masel d'aval, d'auzaquo de G. R., al qual fouc paguat I[a] lbr. X s.

340. Plus, fouc paguat a Johan Coridas d'Aspiza[1], per I muog de caus, que la portet en sta viella per adobar la gleyra, I lbr, XVII s. VI d.

341. Plus, per II libr. de candelas de seu per serquar las galinas als senhos e per far cossel los vespres per lo fach de las gendarmas de Rodigo, II s.

342. XXIX de genoyer, an paguat los clavaris a m[e] St-Raynart de Florensac, recebedor particular de l'avesquat d'Acde, per la talha que fouc autriada a moss. de Borbo e a Rodigo per lo cossel del tres estaxs de Lenguadoc, lo cal cossel se tenc a Bezes, XXX lbr.

343. Plus, per la bileta, I s. III d.

SOMA : XXXVI lbr. VIII s. X d.

[F° 61, v°] 344. A VI de febria, an paguat los clavaris a m[e] St. Raynart per la talha de Rodigo, XII lbr. XIII s. X d.

345. Plus, per la polissia, I s. III d.

346 A VI de febria, an paguat los dichis clavaris a Huget de Vielascavas, que m[e] St. Raynart say lo trames, per so que

[1] Aspiran, arrond. de Lodève (Hérault).

era degut per la promessa facha a moss. de Borbo e a Rodigo, al cal fouc paguat II s. VI d.

347. A XVIII de febria, sec se lo despens que a fach St. Brossa e sen Johan Vieu que aneson parlar an lo capitayne de Cabrieyra sus lo fach del bestiary menut, per lo damnaje que fay lo dit bestiary ; et primo, fouc comprat de peys per presentar a moss. lo luoctenent, que costet V s.

351. A XVIII de febria, an paguat los clavaris a Philip Jove de Pezenas, sierven rial, per I^a^ exsecusio que fes contra la viela; a requesta del m^e^ de las aygas e de las forestz per la comporicio que fes la viela, V s. V d.

352. A XVIII de febria, an paguat los dichis clavaris a messia Johan de Ayrac, juge de Nense [1], e ayso per alcun trebal que a fach per la vigassa, aysis cant apar per I^a^ polissia fach[a] per m^e^ Franses de Monbel, al cal fouc paguat X motos que valon VII lbr. X s.

Soma : XXI lbr. VI s. I d.

[F° 62, r°]. 353. A XVIII de febria, an paguat los clavaris a sen B. de Camps, terausia per madama la regina, e aysso per I^a^ comporissio que a fach[a] la vielh[a] davan los m^e^ de las aygas e de las forestz, e ayso per la part pertocan a la dich[a] regina, que soma VIII lbr.

354. A XX de febria, an paguat los clavaris a Berthomieu Valesa, sot viguia d'Acde, que say venc exsecutar la viela per lo fach de l'actoria de Bezes, a requesta de m^e^ Johan, Atendere, recebedor de la dicha actoria, VIII s.

355. Dilus, a XXV de febria, aniay yeu Guiraut Molinia, cossol, sen St. Mercadia, am m^e^ Andriau Paulet, trames, e ayso per anar enpetra I^a^ letra de seguransa del rey, nostre senhor, per so que los senhos merchans poguesson venir seguramen, per lo fach de las marquas e per las gendarmas, en fieyra de Z^a^ carema. Sec se lo despens. Et primo, lo jorn desus per beuse, lo vespre, que dejunavam, IIII s.

356. Plus, per I^a^ letra que fes far m^e^ Andriau, V. s. X d.

[1] Nimes (Gard).

357. Plus, per I pargami per fayre las letras de las marquas, II s. VI d.

358. Plus fouc paguat a l'escripto que fes las letras de las dich[as] marquas, I[a] libr. II s. VI d.

359. Plus, per copiar lo vidimus viel, V s.

360. Plus, al clerc que a escriga la letra novela per asegurar los mercadias, X s.

361. Plus, al grafia que aordenet la dicha letra, per son trebal, I[a] lbr. II s. VI d.

362. Plus, per lo sagel del rey, per las letras de las marquas, XΔ[1] que valon XIII lbr. II s. VI d.

363. Plus, al secretari que sagelet las dichas letras II scus que valon II lbr. XII s. VI d.

364. Plus, per far fayre II vidimus de las letras novelas per trametre a Perpinha, a Tolossa, a Carcassona ; fouc paguat al notari an lo sagel del bayle a Monpeylia, XII s. VI d.

365. Plus, per far plubicar la letra a Monpeylia, fouc paguat al clerc, a la crida, al notari per registrar las dichas letras, I[a] lbr. V s.

SOMA : XXIX lbr. XI s. X d.

[F° 62, v°] 366. Plus, per mon despens e de sen St. Mercadia e per son trebal per IIII jorns que vaquet am son rossi, que soma IIII lbr. IIII s. IIII d.

367. Plus, aqui meteus, per beuse a sen Pal de Brinhac am sen Johan Gaia, I s. VIII d.

368. Plus, de Monpeylia parti e aniay en Provensa, en Avinho, per fayre publica las letras de la seguransa de la dicha fieyra ; aniay jarer a Colombias, V s.

369. Plus, lo divendres venen, aniay dignar a Sant Jelli ; despendiay IIII s. II d.

370. Plus, per lo passage del port de Forcas[2] e d'Arle, I s. VIII d.

[1] Ce sigle, qu'on peut représenter typographiquement par un delta grec majuscule renversé, signifie écu.

[2] Fourques, arrondissement de Nîmes (Gard).

371. Plus, en Arle, per fayre cridar la fieyra, fouc paguat al notari, al clerc e al crida xv s.

372. Plus, aqui meteys, per mon sopar, III s. IX d.

373. Plus, lo sendema, aniay dignar a Tarasco [1]; despendiay III s. IX d.

374. Plus, al pasage de Durensa I s. III d.

375. Plus, en Avinho, al juge, al notari, al clerc, a la crida fouc paguat per fayre publicar la letra I[a] lbr. v s.

376. Plus, aqui meteus, per mon despens, VI s. VI d.

377. Plus, per lo passage de Sarnhac e per mon dignar, III s. IX d.

378. Plus, a Nemse, cant tornava, per sopar, v s.

379. Plus, a Lunel, lo sendema, per dignar, III s. IX d.

380. Plus, plus a Monpeylia per sopar e per dignar, x s.

381. Plus, aqui meteus, per III feres, III s. IX d.

382. Plus, per I[a] requesta que avia baylat sen Pal de Brinhac al rey, per so que las gendarmas se vosteso del cami, II s. VI d.

383. Plus, per lo logia del rossi per x jorns que ay vaquat, I lbr. v s.

384. Plus, per x jorns que ay treballat, car ay passat la senescalquia XVI s. VIII d.

385. A XXV de febria, aniay yeu St. Brossa... cossol ar Acde, per parlar an m[e] Johan Atendere per so que non dones greuge a la viela, entro que la fieyra fos tenguda, per la resta que es dut per l'actori.

SOMA : X lbr. VII s. VI d.

[F° 63, r°] 387. Disapte, a II de mas, aniay yeu St. Brossa, cossol... a Carcassona [e] a Tolora [2], e ayso per far cridar la fieyra de z[a] carema e per far publicar las letras donadas per lo rey, nostre senhor ; despendiay so que s'ensec ; et primo, per lo dich jorn a Bezes per dignar de me e del rossi, III s. IIII d.

[1] Tarascon, arrondissement d'Arles (Bouches-du-Rhône).
[2] Toulouse (Haute-Garonne).

388. Plus, aqui meteus, per far cridar la dicha fieyra xiix s. vi d.

389. Plus, a Capestan per sopar de me e del rossi, iiix s. vii d.

390. Plus, l'endema, aniay dignar az Oms ; despenday ixx s. iiii d.

391. Plus, aniay dignar a Carcassona ; despenday a sopar, iiii s. vi d.

392. Plus, aqui meteys, feri cridar la fieyra ; fouc paguat al clerc, al notari, a la crida, que lo notari registret las letras, l^a^ lbr. iii s. x d.

393. Plus, aqui meteus, per mon dignar de me e del rossi, iii s. iiii d.

394. Plus, lo jorn meteus, aniay jarer ar Abram [1], despendiay iiii s. ii d.

395. Plus, lo sendema, aniay dignar a Castel nou d'Ary; despendiay iii s. iiii d.

396. Plus, aniay jarer a Mongiscart [2] ; despendiay iiix s. vii d.

397. Plus, lo sendema, aniay dignar a Tolosa, iii s. iiix d.

398. Plus, lo dich jorn, torniay sopar a Mongisquart, ixx s. vii d.

399. Plus, lo sendema, aniay dignar a Castel nou d'Ari, iii s. iiii d.

400. Plus, vengui jarer a Vilaseca; despendiay iiii s. ii d.

401. Plus, l'endema, aniay dignar ar Oms ; despenday xix s. iii d.

402. Plus, aniay jarer a Capestan ; despendiay iiii s. vix d.

403. Plus, l'endema, aniay dignar a Valras [3], x d.

404. Plus, ii feres nous e ii desferas, iii s. iiii d.

405. Plus, per iii jorns que ay passat la senescalquia, x s.

406. Plus, per viii jorns que ay stat per lo loguia del rossi, l^a^ lbr.

407. Disapte, a ii de mas, aniay yeu Andriau Truelh a

[1] Bram, arrond. de Castelnaudary (Aude).

[2] Mongiscard, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Villefranche, (Haute-Garonne).

[3] Valras, sans doute, arrond. de Béziers.

Monpeylia... e d'aqui devia anar en Avinho; mays m^e^ Andriau Paulet e sen Pal de Brinhac foron a Monpeylia e feron m'en tornar, car sen Guiraut Molinia s'en fouc anat. Despendiay so que s'ensec : e primo a Monbarenc, cant lay anava, doniay 1 boysel de civada al rossi, x d.

408. Plus, a Monpeylia per mon dignar e del rossi, III s. II d.

409. Plus, al vespre, que dejunavam e ferem collacio an sen Pal de Brinhac e m^e^ Andriau per beuse, I s. III d.

Soma : v lbr. v s. VI d.

[F° 63, v°] 410. Plus, per fa sopada del rossi, II s. VI d.

411. Plus, lo dimerge, demoriay per verer si lay avia merchans ; despendiay per mon dignar de me e del rossi. III s. IIII d.

413. Plus, ay baylat a m^e^ Andriau Paulet, a Monpeylia, que non avia que despendes, II m^cs^, I lbr. x s.

414. Disapte, a II de mas, l'an m^l^ IIII^c^ XXXVII... aniay yeu Philip Alibert a Perpinha, e aquo per far venir los senhos Catalas a la fieyra de z^a^ carema. Despendiay so que s'ensec : et primo, lo jorn desus, aniay dignar a Bezes, despendiay per mon digna e del rossi, III s. IIII d.

415. Plus aniay dormi a Narbona e paguiay a Pon Serme, II d.

416. Plus, a la nau de Ausac, entre anar e tornar, x d.

417. Plus, per la sopada de mon chival que li doniay sopada entieyra per so car yeu non sopava, II s. VI d.

418. Plus, l'endema que fouc dimerge, davans que partiges de Narbona, aurigi messa e begui i^e^ ves davans que partis, e doniay I boysel de civada a mon chival, de que paguiay II s. I d.

419. Plus, aniay dignar a la cabana de la Palma e paguiay per mon dignar e de mon chival, II s. VI d.

420. Plus, a Perpinha, aniay dormi ; aqui non despendiay res de ma boca sinon tant solamen per III paxs que pres lo rossi, v s. x. d.

421. Plus, parti d'aqui lo dimas e aniay beuse a Salsas, e doniay I boysel de sivada al chival, de que paguiay I s. III d.

422. Plus, aniay dignar a la Cabana Blanca, e despendiay per me e per mon chival III s. IIII d.

423. Plus, a Narbona, per mon sopar e de mon chival, IIII s. II d.

424. Plus, lo sendema que fouc dimecres, aniay dignar a Bezes ; despendiay per me e per mon chival, III s. IIII d.

425. Plus, per I fere nou a mon chival, I s. III d.

426. Plus, per mon trebal e per lo loguia de mon rossi per V jorns, a IIII gros per jorn, que soma I lbr. V s.

SOMA : IIII lbr. XVIII s. IIII d.

[F° 64, r°] 427. A VIII de mas, an paguat los clavaris, a G. del Peyro, [e] a Guiraut Ros, deputaxs per cobri las alas e las botigas per las fieyras passadas, que foron hi messes per lo cossel e de volontat dels senhos cossols ; e an paguat per X botigas, per amdos las dichas fieyras, XVI s. I d.

428. A VIII de mas, an paguat los clavaris a B. Durel, sierven de Bezes, que say venc exsecutar la viela per lo fach de l'actoria de Bezes, aysis cant apar per polissia fach[a] per m^e^ Daudo Rocel, notari, al qual fouc paguat VI s. VIII d.

429. A VIII de mas, aniay yeu Johan Vieu a Cabrieyra per parlar an lo capitayne per lo fach del bestial menut que anava per la prada e per los blax ; fouc taxsat per son jornal e per son rossi, V sols.

430. Plus, lo sendema aniay a Valmagna per parlar am mosa. l'abat, e a Monbarenc per parlar am lo senhor de Monbarenc, per lo fach de las gendarmas de nostre senhor lo rey. Fouc paguat per son trebal e per son rossi V s.

432. A XVII de mars, los senhos cossols comprezon I sac de sivada de dona Raynarda per presentar a las gendarmas que estavo a Vilamagnha en garniro, per so que non enpacheson la fieyra de miachia carema, la qual saquada costet II m^os^ que valon I^e^ lbr. X s.

433. Plus, P. Ossaut anet, am sa bestia, per portar la dicha sivada a Vilamagna, al qual fouc paguat per son trebal, III s. IX d.

434. A XX de mars, fouc pagat a Bertomiau Valessa d'Acde,

de nom de m^e^ Johan Atendere d'Acde, ressebedor de l'actoria de Bezes, aysis cant apar per i^a^ polissia escrigz[1] de la ma del dich Bertomieu, l'an el jorn desus escrigz, la soma [de] vi lbr.

436. A xx de mars, an despendut los clavaris, per la fieyra de z^a^ carema, so que s'ensec : e p°, an paguat a Bertran Cogalieyras per portar los taulias a la plassa e per tornar los al masel, cant la fieyra fouc tenguda, iii s. iiii d.

437. Plus, fouc paguat a m^e^ Johan Guari per clavels per adobar los taulias, e a G. Cause que adobet los dichis taulias, v s. v d.

438. Plus, per iii lardiey[ras] per fayre tendas a la plassa e al marel e per fayre balagar lo capitel e per z cartal d'oli, que [se] despendet a la dicha fieyra, vi s. viiii d.

Soma : ix lbr. ii s.

[F° 64, v°] 439. A xxi de mars, l'an m^l^ iiii^c^ xxxvii de la Nativitat, aniay yeu Andriau Paulet..., am sen Guiraut Molinia, cossol, e sen St. Mercadia, trames a Monpeylia per obtener unas letras del rey, nostre senhor, lo cal era a Monpeylia, que tot merchan foras del rialme pogues venir seguramen, estar e tornar, a la fieyra de z^a^ carema a Montanhac. Item, obtengudas aquelas letras, ieu dich Andriau Paulet demoriay aqui a Monpeylia per far escriure e sagelar de novel las letras de las marquas, per so car eron gastadas, deraxs los cordos del sagel romput, e per far vostar iiii ho v motz que hi avia ; e feri ho paguar per lo sagel vert v scuxs d'aur que valon en lieuras vi lbr. xi s. iii d.[2].

440. Plus, ay paguat al clerc que copiet la letra, pres fach amb el, per so que escrigues ben al net, xvii s. vi d.

441. Plus, paguey al clerc de m^e^ Bude que contrasenet la letra, per la corepcio de la letra am la vielha, v s.

442. Plus paguiay a m^e^ Johan Valbinho per la pena que hac de nos ana mostra clerges ben escrivens per metre la suplicacio en bon frances, que bayliey al rey que li plagues de nos

[1] Correc. : *escriga*

[2] La valeur de l'écu est ici de 26 sous 3 deniers.

far quitis totz los merchans de la enporicio de la dicha fieyra, a la qual feron resposta que non feron res : paguiey per tot v s.

443. Es degut a me per VIII jorns que hi ay vaquat en far la dicha beronha I moto per jorn, que monta VII m^{os} que valon VI lbr.

444. Plus, paguey al vaylet, Johan Marti, que ne tornet lo rossi de Monpeylia, que yeu l'avia logat per II jorns, II s. XI d.

445. Plus, es me degut per far la copia de l'estrumen de la traslacio d'esta viela am Lezinha, VII s. VI d.

446. A XXI del mes de mars, aniay yeu St. Avalsac, vaylet dels senhos cossols, a Lopia [1] per acomjadar lo palafrenia del conte d'Esterac, que volia venir alogar, en sta vielha ; fouc paguat per son jornal I s. III d.

447. Plus, lo sendema, anet a Valmagna am sen Brt. Tornia per fayre senhar los vestisses nous (1 *mot illisible*) a moss. de Valmagna ; fouc paguat per son jornal I s. III d.

SOMA : XIIII lbr. XI s. VIII d.

[F° 65 r°] 448. Divendres, a XXI de mars, aniay yeu Andriau Paulet a Monpeylia per mas beronhas ; e cant fori de part delay, fouc me dich secretamen per I cavalia que tostz los rossis de moss. Charles d'Anjo devian venir alujar a Montanhac e que [devian] estar tant cant lo rey estera a Monpeylia ; e auren ayso, yeu encontinen, laysadas mas beronhas, vauc ne saber la vertat e vauc saber que vertat era ; e encontinen, lo dich jorn mati, escrigue I^{a} letra clausa als senhos cossols de Montanhac, la cal mandiay per m^{e} Johan Anselm, contenen so que yeu avia ausit dise ; e continen la beronha, yeu ne parliay am sen Pal de Brinhac e a Johan Vieu ; e per lo be de la vielha, conclusiguem de aver letra de moss. Charles que a Montanhac non agues alupgis ; e sus aquo aguem ne I^{a} letra de son sagel sagelada, per la qual seguransa fouc promes XV m^{os}. E fach ayso, sen Guiraut Molinia, cossol, venc lo sendema a dignar, e dis me que lo cossel avia aponchat que cant que fos hom aquels la letra de non alujar [2] e que

[1] Loupian, arrond. de Montpellier.

[2] Le sens ne se saisit pas.

yeu demores aqui per obtener unas letras semblans a'n aquelas de Pezenas, que tota rauba que demores d'una fieyra ar autra fossa segura de marqua e de contramarqua. Item, una autra per far reparar la viela per via de fuoc[1] e d'autras. E l'endema, que fouc dimenge de Rams, (e) yeu m'en vengui a Montanhac per portar la letra de la seguransa de l'alugis e per quere d'argen per paguar los xv m°s, e foron me baylatz; e fouc aponchat que yeu m'en tornes e feres far las autras letras; e torniay m'en l'endema a Monpeylia, que fouc Nostra Dona; e feri refar la letra de la seguransa, que dirian que non esta ben, e ordeniay las letras de las marquas e ferem las, (e) sen Guiraut Molinia e yeu, grossar; e pueys parlem ne a m^e^ Arnaut de Merle e a m^e^ Johan d'Assi, e disseron nos que els hi feron so que pogron e que las letras eron rasonablas; e lo dihjous mati, sen Guiraut Molinia s'en venc am mon rossi, e aquel jorn non se tenc chancelaria[2], e per so non pogui ren fayre; e veren que yeu non podia far desa Pascas, lo divendres sans, de mati, yeu m'en vengui a Montanhac; de que vaquiay per l'espari de VIII jorns.

453. Lo divendres apres Pascas, que fouc lo V jorn d'abril, que yeu Andriau Paulet retorniay a Monpeylia per mas beronhas; e cant fori de part de lay, m^e^ St. Fromen, secretari del rey, acorit contra me, car non perseguia las dichas letras de las marquas per far sagelar, atendut que eron passada[s] per cossel, e [F° 65, v°] dis me que ne anes parlar am m^e^ Arnaut de Merle, e aniay ley; e parlat que yeu li agui, feri las, l'endema que fouc disapte, sagela; e sageladas que foron, demanderon me del sagel set escus d'aur, e yeu non volgui paguar mays lo dreg, atendut que era simpla; e enaysi me fouc ditz per m^e^ St. Petit e per m^e^ St. Fromen que yeu non devia paguar del sagel que non me greus ponch. E parlay ne a m^e^ Arnaut de Merle e am m^e^ Johan Hermet e a d'autres, a dissero me que agardes dos ho tres jorns, e am d'autres, e feri que ne agus melor merquat, e feri ho; e veren que (e veren que) yeu non la podia aver mens de VII escus, yeu ne laisiay a m^e^ St. Petit catre escus en aur, e

[1] Il s'agit de la réparation des feux de la ville; cf. art. 468.

[2] C'était la fête de l'Annonciation en même temps que le Jeudi Saint.

que vigues si el las pogra aver ; e vengui m'en lo dimas venent apres dignar. En que estiay a Monpeylia, per la percecussio de las dichas letras, IIII jorns ; despendiay per me e per mon rossi que monta I^a lbr. II s. VI d.

454. Plus, fouc paguat a m^e St. Fromen, secretari, per son trebal, I^a lbr. VI s. III d.

455. Plus, presentiay a m^e Arnaut de Merle per so car la fes passa per lo cossel del rey, e car la reparet en chancelaria, I cabrit e I^a auca e III galinas, que costet tot I^a lbr. VII s. VI d.

456. Plus, apres la letra fouc desagelada, e cant lo rey fouc a Pezènas, feri la tornar asagelar ; paguiey per lo sagel v escus d'aur que valon en lbr. VI lbr. XI s. III d.

458. Disapte, a XXIII de mars, aniay yeu Guiraut Molinia, cossol, e St. Avalsac, vaylet, a Monpeylia, e ayso per aver letras del rey, notre senhor, la una de la reparacio dels fuoc[s], a l'autra que la rauba que demoresa en fieyra (que) pogues estar segura de fieyra en fieyra de marquas, e l'autra que non agusen alogis.

464. Plus, per la copia de I^a letra de la reparacio dels fuoxs que avian agut aquels d'Usclaus [1], III s. IIII d.

Soma : XIII lbr. IIII s. VII d.

[F° 66, r°] 465. Plus, a Johan de Fransa, notari, per II letras fachias en pargami, la I^a per la reparacio e l'autra per la seguransa de las marquas, IX s.

466. Plus, a'n aquel meteus per retornar la letra de l'alogis en pargami, I s. VIII d.

469. A XXV de mars, an paguat los clavaris a m^e Andriau Paulet... que portes a moss. Charles d'Anhjo per so que non say agues alugis, cant lo rey, nostre senhor, era a Monpeylia ; e fouc paguat a moss. Charles XV m^os XI lbr. V. s.

470. A VIII d'abril, an paguat los clavaris a m^e Johan Adam e a m^e Johan Jelli, campanias, que feron lo sen nou, del dich luoc en que la viela era obligada als dichi[s] campanias en la

[1] Usclas d'Hérault, canton de Montagnac.

soma de sent escus d'aur de Tolora e los dichis clavaris los rendo per paguar, que son los C scus en lbr. CXXXI lbr. v s. [1].

471. Plus, an paguat los clavaris per l'enteres de la mon[e]da, car los clevaris non l'an paguat en aur, an l'an paguat tot en moneda, aysis quant apar per la polissia facha per sen Philip Alibert, al qual fouc paguat per lo dich enteres la soma [de] XV s.

472. Dilus, a IX d'abril, aniay yeu G. Pelissia, cossol, a Beres per tener I[a] jornada contra los sendixs de Lezinha la Ceba.

SOMA : CXXXV lbr. VI s. VIII d.

[F° 66, v°] 475. Dimas, a X d'abril, venc Johan Jelli, campania, a l'ostal de Guiraut Molinia ; volc tot lo cossel que hom li donet [2] tot lo despens, per so quar la viela non lo podia paguar de tot; demandii per son despes de III jorns, X s.

476. Plus, per VIII molas que a pres lo comu per presentar vis als senhos cant veno en la vielha, que valon V s.

477. A X d'abril, aniay yeu Guiraut Molinia e St. Brossa, cossols, a Pezenas, e ayso per parlar an los senhos cossols de Pezenas cossi se devian governa de I[a] fieyra que avian congriada aquels de Ginhac; despendem so que s'ensac ; et (p°) per beuse e per lo despes dels rossis, II s. VI d.

478. Plus, per lo loguia dels rossis, V s.

479. Plus, per la copia de la letra de l'apauricio que avian aguda aquels de Pezenas a l'encontra d'aquels de Bezes, a m[e] Johan Bonuol, V s.

480. A XVI d'abril, aniay yeu St. Brossa, cossol, ar Acde per parlar an los senhos cossols d'Acde per lo fach de l'abolecio e per parlar sobre la carga que falian en la senescalquia de Carcassona sus lo fach de l'asieta dels supcidis, e per parlar an m[e] Johan de Lafon per lo fach d'aquels de Lezinha.

483. Dilus, a XXII d'abril, aniay yeu Johan Marti, vaylet dels senhos cossols, am la muelh lus... a Monpeylia per anar

[1] La valeur de l'écu de Toulouse est de 26 sous, 3 deniers.

[2] Correct. : *dones*.

quere XII antortas que foron presentadas a moss. lo dalfy cant estava en esta vielha.

SOMA : I lbr. XIIII s. VII d.

[F° 67, r°]. 485. Plus, foron compradas XII antortas, que foron presentadas a moss. lo dalfy, costeron II lbr. X s.

488. Plus, fouc comprat de sen St. Mercadia III saquadas de sivada per presentar a moss. lo dalfy, que costero VI lbr. XV s.

489. Plus, fouc paguat a Jacme Chiarlot per VI eminals de sivada que preson los folrias de moss. lo dalfy, XV s.

490. Plus, an paguat a sen Johan Pautart per lo fe e per lo serviri de l'ostal dels folrias de moss. lo dalfy, XV s.

491. Plus, de sen St. Marcadia per VI lbr. z[a] de cofimens que foron donaxs a moss. lo dalfy, I[a] lbr. XV s.

492. Plus, per lo despens del folria que tornava aquo de m[e] Laures Fauchia, per lo despens que lay fes, XV s.

493. Dilus, a XXII d'abril, aniay yeu P. Caravilha... a Mezo e a Lopia, e ayso a causa de las gendarmas de moss. lo rey e de moss. lo dalfy, per saber ni[1] anero a Messo jarer ho en esta vilha.

495. Dimas, a XXIII d'abril, aniay yeu Guiraut Molinia, cossol, a Beres, e ayso per redre lo libel a l'encontra d'aquels de Lezinha ; despendiay so que s'ensec : et p°, lo jorn desus a m[e] P. Vidal, notari de Bezes, per so que serques lo proses de l'arestz querelha a l'encontra dels susdichis. V s.

498. A XXV de may, aniay yeu Guiraut Molinia, cossol, a Bezes, e ayso per ahordenar lo libel desus am messia P. Simo ; fouc acupat e fouc asignada la jornada d'aqui a Sant Johan lo blanc ; e en cas que non foson d'acort, que hom rendes lo libel.

SOMA : XVI lbr. XVI s. I d.

[F° 67, v°] 502. Dimecres, a XXIIII d'abril, venc moss. lo dalfy a Montanhac, e fouc presentat al dich senhor per los senhos cossols I[a] bota de vin claret de m[e] Andriau Paulet,

[1] Correct. : *si*.

tenen VIII sestias e emina, que monta, a for de muog, a v m^os^ lo muog, que soma I lbr. XV s. V d. [1].

503. Plus, I^a^ bota de vin blanc que val I^a^ lbr.

504. Plus, fouc donat a[ls] botellias de moss. lo dalfy per estrena per lo dreg de las botas del vin que fouc donat al dich senhor X s.

505. Dimecres, lo premia jorn de may, aniay yeu Andriau Paulet, am los senhos cossols, am sen G. Pelissia e sen Guiraut Molinia a Pezenas per I^a^ manda que los senhos cossols de Pezenas avian facha als senhos cossols de Montanhac per II^m^ lbr. que lo rey demandava a prestz a Pezenas e a Montanhac ; en que ay yeu Andriau Paulet vaquat V jorns, e sen G. Pelissia III, e sen Guiraut Molinia dos jorns davans que la causa sia poguda esse acordada ; e fouc acordada entre nos e aquels de Pezenas que nos feressem que Acde e Florensac, Mezo [2], Massela [3] e Sant Tiberi [4] fosson apelaxs a fay[re] que els presteson coma nos e que feressem major soma, afyn que non fosem tan grevastz ; e fouc acordat que nos prestassem sus lo primia terme de la talha entretan VII^c^ lbr. de que Montanhac ne a prestat I^c^ L libr., de que aquela soma avem polissia.

506. Plus, fouc paguat per I vidimus que avem agut de la descarga del dich prest a m^e^ G. Gebelli, III s. IIII d.

507. Faren aquela beronha, a Pezenas meteys aguem la letra de las marquas; e per so car moss. lo senescalc de Carcassona lay era, fori li far I pareatis per m^e^ R. de la Cassancha, e dis me que li feres copia la letra per la registra a Carcassona; e feri la copia a m^e^ Lauses Fauchia, al qual fouc paguat per la copia X s.

508. Plus, a m^e^ R. de la Cassanha per la enexsa e per lo registre, X s.

509. Plus, fouc paguat a I clerc per copia II ho III requestas que baylem per lo fach de la baylia que fos annual, e per lo fach del grania de la sal, al qual fouc don[a]t V. s.

515. Lo dimerge, lay fouc trames per far l'anexa a m^e^ R. de la Cassancha.

[1] La contenance du muid ressort à 18 setiers.
[2] Mèze, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Montpellier.
[3] Marseillan, arrondissement de Béziers.
[4] Saint-Thibéry, arrondissement de Béziers.

516. A XXX d'abril, an paguat los claveris a moss. Esteve Corchinac, maistre de l'escola, per la pencio que li fay la vielha per lo regimen de l'escola; e fouc aponchat per lo cossel que li fos paguat per son trebal V m^{os} que valon III lbr. XV s.

SOMA : XI lbr. XII s. I d.

[F° 68, r°] 517. A VI de may, an paguat los clavaris a m^{e} Esteve Petit, resebedor de l'avesquat d'Acde, per lo fach de VI^{m} lbr. t. que foron autriadas per lo cossel dels tres estaxs a Monpeylia, que fouc paguat per lo primia terme... I^{c} lbr.

518. Plus, an paguat los dich[is] clavaris al dich m^{e} St. Petit per lo dich supcidi, a XXIIII de jun, la soma [de]... L lbr.

519. Plus, an paguat los dich[is] clavaris al dich m^{e} St. Petit, a VI de jelli,... la soma [de] XXXXVII lbr. XI s. II d.

520. Divendres, a X de may, aniay yeu Guiraut Molinia, cossol, a Bezes, a l'encontra de R. Martel que avia dich en l'erba de la vigassa e non volia prene la dicha erba, car el avia dich a l'encan, e la dicha era sobre el.

523. Divendres, a X de may, aniay yeu Andriau Paulet... en la companhia de sen G. Pelissia, cossol, a Pezenas per particular lo supcidi de VI^{XX} M lbr. autriadas al rey, nostre senhor, per las gens dels tres estaxs a Monpeylia, de la qual [soma] monta a la diossera d'Acde am las despensas III^{m} VI^{c} lbr. t. XIX s. VII d.; e la part de Montanhac monta IIII^{c} LXXV lbr. II s. III d.

525. Plus, es me degut per l'actoria que an trames los senhos cossols a Paris, en parlamen, per lo fach de la plaejaria de moss. de Murles, XV s.

526. Plus, fouc trames a m^{e} P. Conte, procurayre en parlamen, al qual trameron l'actoria per Johan Pautart; e fouc li trames per lo trebal que fay lo dich m^{e} per la vielha, I lbr. V s.

527. Plus, fouc dona[t] al dich Johan Pautart per son trebal que portes l'actoria a m^{e} P. Conte a Paris, XV s.

(A suivre.) Aug. VIDAL.

LES VERSIONS FRANÇAISES INÉDITES

DE LA

DESCENTE DE SAINT PAUL EN ENFER

(Suite)

III. — Version de Geoffroi de Paris

La présente version de la descente de Saint Paul en Enfer fait partie de la *Bible qui est compilée des VII. estaz du monde* de Geoffroi de Paris, conservée dans un seul ms (Bibl. Nat., f. 1526) de la fin du XIIIe siècle, vaste compilation moralisante de plus de 20.000 vers qui contient quelques pièces originales, mais qui la plupart du temps n'est qu'un remaniement ou une amplification de poèmes antérieurs que Geoffroi ne s'est fait aucun scrupule d'annexer[1].

La version de la descente en Enfer de Geoffroi de Paris, est une amplification de la quatrième rédaction latine (cf. Brandes, *Visio S. Pauli*, p. 75). Geoffroi fatigue parfois par sa fâcheuse prolixité, mais ce défaut est souvent racheté par son style coulant et facile.

La composition de Geoffroi de Paris est précédée dans le ms. par la courte pièce qui suit :

Tous gens pour Dieu, or escoutez,
Qui Damedieu de cuer amez,
Et je vous ferai ja oïr,

[1] Voir sur ce point J. Bonnard, *les Traductions de la Bible en vers français au Moyen âge*, p. 49 sqq., et l'article de M. Andresen dans la *Zeitschrift für Rom. Phil.*, XXII, p. 49-90.

Se il vous venoit a plesir
Comment li pecchierres chaitis
Est en enfer boutez et mis.
Des granz peines de la haschie
D'enfer vous contere partie
Par garant d'escreture ira,
Si ne vous en mentire ja :
Comme pecchierres hom ou fame
Le desert a sa vie et s'ame,
Qui Dieu ne veut amer ne pes,
Ainz maint a felonnie ades.

Vient ensuite la Descente sous la rubrique :

Si come saint Pox l'apostre
Vit les .III. ciex et la gloire
Nostre seigneur

Seignor sor cest air que veez
Est li premier ciel, ce savez,
Ou li souleuz est et la lune,
E des estoilles la commune,
Par cui trestoz li monz est bien
Enluminez en toute rien.
I autre a apres establi
Que ciel est apelez ausi.
Apres est li tiers ciel seant.
Et la maiesté Dieu le grant
La ou Dieu maint, li nostre pere
Qui fu nez de la Vierge mere,
Qui en terre pour nos pechiez
Fu en la croiz crucefiez,
E pour ceus qui a tort estoient
En enfer ou les max souffroient.
Puis ne fu homme mortex nus
Qui les .III. ciex veïst lasus,
Fors l'apostre Saint Pol le ber,
A qui Diex le volt demostrer,
Qui jusqu'aus .III. ciex lassus vi(u)t,
La grant joie Dieu Jhesu Crist,

E par l'archangre Saint Michiel,
Que Diex a lui tramist del ciel,
Icele hautece honorée,
Qui sainte gloire est apelée,
Ou la mere Dieu, pure et fine
Est clamée dame et roÿne,
Que cuer de crestien mostrer
Nel puet ne dire ne penser,
Par bouche de nul clerc letré
Ne puet estre dit ne conté,
Cele grant hautece a loisir
Vit Saint Pol luire et resplendir.
Ne la puis raconter ne lire,
Que nus n'en a loisir de dire,
Fors le filz Dieu le nostre mestre,
Qui pour nous volt morir et nestre.
Li mons n'en est pas digne a droit,
Ne il soffrir ne le porroit.
Seigneurs, or vous dire atant
Ce que vous ai promis devant :
Con sont grant li torment assis
D'enfer li dolerex païs,
Ou li pecheor mis seront
Qui leur pechiez ne lesseront,
Ne ne voudront en bien finer,
Ne Dieu ne ses amis amer.
Saint Pol fu en enfer menez,
Ainçois que il fust trespassez,
Et saint Michiel li angres là
Si le conduit et le mena.
Dieu volt que connoistre poïst
Les painnes et que les veïst.
Tant en poons nous bien savoir,
Comme Saint-Pol nous dist pour voir.
Or oez donc, sans nul sejor,
Paller de l'infernal dolor,
Ice que Saint-Pol nous en dit,
Nostre mestre, par son escrit,
Comment sont ilec tormentez

Les mauves pecheors dampnez
Qui pour la vaine gloire aquerre
Lessent leur creator en terre.
A l'entrée d'enfer li vils
A .i. arbre planté et mis,
Dont le siege par verité
Est de charbon tot embrasé.
Ilec vit Saint-Pol, se sachiez,
Pecheors mis et atachiez :
Li .i. y pendoit par les mains,
Et l'autre par les piez as rains,
L'autre par la langue y estoit.
Chascun pour ses pechiez pendoit.
Saint-Pol a geté son esgart
Amont de la senestre part,
Et vit une fornoise grant
De feu qui toz jorz est ardant,
Dont la flambe d'estrange guise,
Par .vii. leus, s'empart et devise.
Or prion Damedieu le grant
Qu'il toz nous en soit garant.
En cele fornoise, seignors,
Si avoit bien .viiᶜ.. issors.
vii deables sofflant la vont ;
Ce est le labor que il font.
Et .vii. flambes si en issoient ;
De diverses colors estoient :
De chascune part se devisent ;
vii. ardeurs des .vii. flambes issent ;
Environ la fornaise a mis
vii. cruex tormenz et assis ;
vii. deables gardant la vont,
A tranchanz ferremenz qu'il ont.
Quant l'âme ont cesie leienz,
Si l'empaingnent tantost dedens.
De mal fere si vous gardez
Que ne soiez laiens menez.
vii. plaies les nomne a droiture
La nostre devine escreture :

La premiere est de noif cuisant
Et plaine de froidure grant ;
Et la seconde est de gelée,
De destrivant nature ouvrée ;
Et de feu est la tierce plaine,
De merveilleuse ardure plaine ;
La quinte des .vii. plaies granz,
Si est des infernax serpenz ;
Et la siste est de foudre faite,
Et de fax jugemens atraite ;
Et la .vii. est de puörs,
Et d'empoisonnemenz plusors.
Damedieu nous ait a sa part ;
De ces herbergemenz nous gart !
Quant ces .vii. deables ces leus
Ont une ame saisie entr'eus,
Par un des .vii. tormenz en painne,
Chascun par so la guie et maine.
L'un a l'autre la vet ruant ;
Quant il la vet deguerpisant,
Qu'ele part qu'ele tort et guie,
Deable l'ont tantost saisie ;
Quant l'ont faite passer entr'ax
Parmi tretoz les .vii. travax,
Li .i. a la chestive vient,
Si la prent par les bras et tient,
Et aus autres la vet lançant,
Qu'en sont bauz, lié et joiant.
El fonz de la fornoise jus,
La ou ardant et chaude est plus,
Icil .vii. la vont garillant,
El fonz de la fornaise ardant,
A crochies et a broches granz,
En mult punes herbergemenz.
Sachiez, l'ame qui la ira
Que moult a malaise sera.
Gardez que vous rien ne faciez
Qui Dieu deplaise, que puissiez !
Seigneurs, je vueil certainement

Parler a vous parfondement.
Saint-Pol se merveilla, ce dist,
De l'angoisex torment qu'il vit.
A Saint-Michiel vet demandant :
Qui sont, or fet il, celle gent?
Et Saint-Michiel si li a dit,
Tout maintenant, sans nul respit :
Sire, ceus que tu puez veoir,
Qui si sont tenebrex et noir,
Ce sont les pecheors del mont,
Cil qui a Damnedieu mesfont :
Confession vont requerant
Que Jhesus leur voist pardonnant,
Et quant sont confes sans doutance,
Ne veulent faire penitance.
Seigneurs, par Dieu, pas ne cuidiez
Que quant nommez est li pechiez,
Qu'il par tant seulement soit
E insi perdonné, n'est pas droit,
Tres que li cors pour ses pechiez
En soit penez et travailliez,
Et que il soit par penitance
Vaincuz et matez sans doutance.
Sachiez, de voir, que grant haschié
Est a touz ceus apareillié
Qui par peresce lessié ont
Penitance faire en cest mont.
Donnez, pour Dieu, de la richesce
Que Dieu vous donne sanz peresce.
Sus toz autres biens est prisiée
Aumosne, et a Dieu avanciée.
Ilec oï Saint-Pol, li ber,
Tant dolerex braire et crier :
Les uns oï l'angoisse breire,
Les autres crier par contraire,
Et tant orriblement crier,
A une voiz brere et uller.
Et souvent regretent la mort,
Mes ne peuent trover confort.

Pour ce, sachiez, tot sanz cuidier,
S'ont li tormenz cruel et fier,
Que chascun sa deserte aura
Et son louier y recevra.
Ja nostre avoir, tant ne soit granz,
Ne nous aura mestier laiens.
Tost nous pourra nuire et grever,
Et a grant enconbrier torner.
Moult fet a redouter la mort
A trespasser que moult est fort,
Mes les painnes d'enfer si font
Plus a douter : toz jors durront.
Celui qui deservi aura
Que la aller le convendra,
Toz li mons, s'il ert d'or tot cler,
Nel porroit mie racheter.
Seigneur, pour Dieu, quar porchaciez
Contre ce garison truisiez,
Que vous par vostre mesprison
Ne soiez en cele prison.
L'escreture commande et dist :
Que le vous disons sanz respit
Que les peines d'enfer james
N'auront fin, ains durront ades.
Ne vous ennuit, s'avez loisir,
Pour Dieu ma parole a oïr,
Qu'il n'y a nus de vous, tant puisse,
Qu'il a mourir ne l'estuise,
Et espaules et bras et cors
Et les langues porrir toz jors,
Que ja beauté ne grant avoir
Ne vous porra garir pour voir.
Donc n'avez vous, pour Dieu, seingnors,
Veü morir vos ancoisors,
Qui leissié apres eus vos ont
Terriennes honneurs el mont.
Que nus n'en veïstes puis mie,
Ne nus n'en est resort en vie ?
Diex gart nous par ses granz doucours

Et eus des infernax dolors !
Tuit iron apres par verté,
Que ne puet estre retorné.
Moult par se puet lié fere ades
Qui maint en charité, em pes,
Que charité est Dieu meïsme !
Donc maint en Damedieu meïsme,
Et Damedieu maint en celui
Qui maint en charité ausi.
Or prion Dieu de paradis,
Qui pour nous fu en la croiz mis,
Premierement pour nous ades,
Et puis pour nos amis apres,
Des mors ait merci et pitié,
Et qu'il gart les vis de pechié,
Que en enfer mauvesement
Ne soion assis el torment.
Saint-Michiel, et Saint-Pol delez,
Sont en enfer ensemble entrez
Et ont par devant eus trové
I torment qu'ils ont encontré.
De la paör que Saint-Pol ot
Reclama Damedieu tantost :
Merci, dist il, beau sire pere,
Bon rois de maiesté, sauvere,
Garissez moi l'âme et le cors
Que ne soie dampnez ne mors !
Et Saint-Michiel l'a regardé,
Si l'a de tout asseüré,
Del non Damedieu le seigna,
Et de trestout li enseigna
Le torment dont je vois garant,
Dont Saint-Pol ot paor si grant.
C'iert une grant roe pour voir
De feu tot ardant et tot noir ;
Mil toises bien de lé avoit,
Et de lonc autretant duroit.
La roe iert de noir feu ardant,
Et fu legierement tornant;

Estanceles volant en vont
Menuëment saillant amont
Y ot des roges, noires et granz
Qui moult sont apres et cuisanz.
De la meneur, sachiez pour voir,
Porrait .I. aÿmant ardoir,
C'est la plus grant pierre et plus lée
Qui puist estre el ciel trouvée,
Que pierre d'aïmant a non.
Einsi pour voir l'apele l'on.
S'ele iert el feu d'enfer posée,
Si n'auroit elle ja durée.
Sachiez l'ame qui la ira
Moult maleürée sera.
Mil cheville y a ferues,
Qui sont quarrées et agues,
Com bien esmolues espées,
En .IIII. pars coupans ouvrées,
Pour les ames plus tormenter
Que l'en fet ilecques entrer.
Ilec a .I. deable let,
Del feu d'enfer formé et fet;
En la semblance fu formé
Et fet comme .I. angre empané.
N'est si fier homme nus qui soit,
S'il avoit avise adroit,
Qu'il ne perdist trestot le sens
Et la memoire et le porpens.
En la roe l'estuet ester;
D'ilec ne se puet remuer,
Que ce est trestot son mestier
Que la roe toz jors guetier;
Mil foiz la fiert sans mesconter
Le jor pour bien estinceler;
A chascun des .M. cous la fet
Mil foiz torner sans nul arest;
Mil desciples lez lui estont
Qui des gens au deable sont;
Chascun si tient dedenz sa main

L'ame d'un pecheor a plain ;
Chascun en sa cheville entor
La fiert et met a grant dolor.
Quant sont fichiés, n'i sejorne
La roe ; prent son tor et torne.
Cel deable dont dis devant
La fiert a l'ele tant formant,
Plus tost, sachiez, la fet aler
Que foudre qui doit avaler ;
Ainçois qu'ele ait lessié son tor
Il dist a sa gent sans sejor :
Diva, quer aportez avant
Autres tost et isnellement !
Or entendez con grant dolor
Et grant destrucion cel jor !
Quant la roe a torné M. foiz
Tot en .I. randon, ce sachoiz,
Icil sont tant nerci et taint,
A guise de charbon estaint.
Li deable l'ont fait hurter
A .I. perron sanz arrester ;
Quant elle hurta au perron,
Au tor que elle prent en son ;
Lors croist et estencele et bret ;
Moult angoiseuse noise fet,
Si con ce fust tormente grant
Et foudre qui vet descendant,
Que tost en fet enfer croler
Et moult parfondement trembler.
Li pecheor qui fichié sont
En la roe aval et amont,
Tuit chieent çà et là jonchié,
Que trestuit sont fors detrenchié.
Deables les vont decevant
Qui sont apareilliez errant.
Lors viennent li deciples fiex
Et toute leur mesniée o eus ;
Chascun si aporte empoingniée
Une ame toute apareilliée ;

Chascun en sa cheville asise
L'ara bien atachiée et mise.
Mil foiz ont la roe le jor
Issi charchiée sanz sejor.
Saint-Pol vit chascune ame ardant
Et alumée et flamboiant;
Chascun tret la langue alumée,
Qui est flambant et embrasée ;
Tuit ensamble braient et crient,
Quant il sont tourmentez et dient :
Ahi ! lasse achetivée !
Où est ore la mort alée ?
Que fet que a nous ne repaire ?
Ou est la mort ? Tant est contraire !
Ja fust ele .III. tans souez
Et debonaire et douce assez !
Bien deüst a nous retorner
Pous nous de ci trere et oster.
Isse les ames vont disant
Qui sentent le contraire grant.
Saint-Pol le tourmant esgarda;
Moult durement s'en esmaia.
Saint-Michiel fu lez li estant.
Saint-Pol li demanda atant :
Qui sont ces chaitives ici
Qui cel tourment ont deservi ?
Saint-Michiel respondu li a :
Amis, ce vous dire ge ja
Ce sont ci l'orgueilleuse gent
Qui au siecle ont l'or et l'argent,
Qui les povres ont en despit,
Et les gabent par malasit.
Quant voient leur povreté grant,
Nule pitié ne leur en prent.
Pour ce sont boutez et fichiez
En cele aspre torment, sachiez.

362. Il y a une rature sur le ms. On lit *dicte*, le *t* ayant été gratté. Il faut vraisemblablement lire *dire* .(dirai).

Seigneurs, pour Dieu, je vous chasti,
Ne orgueillisiez issi,
Qu'orgueil est li pires, sachiez,
De trestouz les autres pechiez ;
Mes bonne humilité parfaite
Dedens vos cuers aiez atrete ;
Misericorde et pacience
(De)dens vous aiez ; bonne creance
Seigneurs aiez apres trestuit.
Pour Dieu mie ne vous anuit.
Tant con vous povez estre ci,
En ceste mortel vie issi,
Donnez de vostre avoir partie,
Vous qui avez la manantie ;
Ja quant vous seroiz trespassez
De vous n'aures puis pouestez ;
Convoitise degarpissiez
Dont vous iestes trestuit chargiez ;
Soiez à Damedieu servir
Apareilliez, toz sanz faillir,
Que ne soiez mie seurpris,
En enfer trebuchiez et mis.
Damedieu vous en gart l'autisme,
Par sa seue pitié saintisme !
Saint-Michiel et Saint-Pol atant
Ont trespassé icel torment,
Et quant il orent trespassé,
Si en ont .I. autre encontré :
I fleuve moult let et hideux
Et orrible et perilleux,
Et l'eve en est plus noire assez
Que ne seront charbon triblez.
Le lac Tarthareum l'apele
L'escreture qui le revele.
Et li en trais je a garant,
Que de mentir n'ai pas talent.
Plus de mil foiz le jor se change

378. Ms : dedens vous ait.

L'eve sa nature et estrange ;
De froidure mue en chalor ;
De chalor mue en froidor.
Quant la froidure change et vet,
Cele eve adonc si crie et bret,
Que .I. vent la commuet forment
Qui tormenter la fet griefment,
Qui del puis d'enfer ist et nest,
Et par conduit arriere vet.
Quant l'une paine tret arriere,
Et l'autre si revient pleniere.
De ces painnes la premeraine
Est de si grant froidure plaine,
La flambe et vive brese esprise,
Tainte en une color et mise,
Par deles cele grant froidor,
Vous resambleroit grant chalor.
Icele ame qui la ira,
Sachiez, moult grant doleur aura.
Quant se rechange la froidure,
Si remue en chaude nature,
Qui tant par est chaude et cuisant,
Aspre desmesurée et grant
Se vive brese ensemble meslée
Y ert mise et flambe embrasée
Deles celle chaleur ardent
Gelée seroit resamblant.
Les autres paines si sont tex
Et si males et si cruex
Puanz aparenz et planieres.
Et moult de diverses manieres.
Seigneur pour Dieu ore faison
Pour les ames nostre oroison

421. Ce vers présente un contre-sens. On pourrait le remplacer par un vers tel que : *La glace et noif ensemble prise.*
431. Vers trop long.
433. Ms : Chaleur ardoit.
434. Ms : Gelée vous resambleroit.

Que Dieu ceus qui lui plaira gart
Et les traie a la seue part.
Sus cele eve a i pont basti
Qui cele eve depar parmi ;
L'eve est noire com pois bolie
Par devers la destre partie
Roge devers senestre part
Ausi comme flambe qui art.
Ja pechierre le cuer n'aura
Joiant qui la regardera.
Li ponz est tos d'acier trempez,
D'infernal trempement ouvrez ;
Mil toises dure longuement
De lonc, si l'estoire ne ment ;
Par engin de deable estret
Fu seulement forgié et fet ;
Plus trenche que rasoer agu
Qui est tanuëment esmolu.
En celui fleuve y a deables
Qui resamblent bestes muables ;
Par l'eve vont tumbant a rotes ;
Les testes ont boçues totes ;
De granz flociax de feu ardant
Sont leurs testes reflamboiant ;
Les dens ont moult et granz et lées
Et sont agues et quarrées.
Ce dist Saint-Pol et nous espont
Qu'il vit, de l'autre part del pont,
Poisons hideux et laiz forment
Qui y sont et viennent souvent.
Chascun d'eus a sanz mesconter
VII. testes qui sont a douter,
Et en la menor vraiement
A de front une toise grant.
Seigneurs, par cel pont, sanz fauser,
Nous convenra trestoz passer,
Qui tant par est forment estroiz
Con vous dire et conter (n') orroiz.
Et les bons et les maus ausi

Esconvendra passer parmi,
N'y aura si hardi ne ber
Qu'il ne conviengne ilec trembler.
Or prions toz le rois Jhesu,
Qui tot garde par sa vertu,
Qui ciel et terre et air et mer
Et trestot a a governe[r],
Et a la seue image trere
Nous daigna touz former et fere.
Seingneurs, tiex est li pons si fet,
Con je vous ait dit et retret.
Chascun pechierre sus ira,
Sanz autre esprueve qu'il ait ja.
Son pechié li estuet porter
O soi qui le fet chanceler.
L'un passe .x. toises del pont,
Li autre .xvii. en vont.
Itant seürement en vet
Comme en sa vie a de bien fet,
Et quant plus veut outre passer,
Ce sachiez bien tot sanz fauser,
Les bestes et li poison grant
Li sont tout en aguet devant.
Si com lous sa proie descire,
Chascun a soi le tret et tire ;
Et quant deable et anemi
L'ont avec eus trait et sesi,
Comme leux l'ont tost devouré ;
Ja n'en auront autre pitié.
Moult maleürez cil sera,
Qui ice deservi aura.
Pour ce vous gardez de pechiez,
Que vous si malement n'ailliez.
Quant Saint-Pol vint au pont passer,
Outre s'en alla sanz fauser,
Que il avoit tot sanz doutance
En Dieu s'amor et sa fiance.
Et Saint-Michiel le conduisoit,
Ou s'esperance moult avoit.

Ceus vit ilec gesir en l'eve,
En apres penitance el fleve.
Saint-Michiel, di me, dist Saint-Pol,
Qui sont ore cil pecheor
Que je voi issi tormenter,
En si aspre doleur ester ?
Ce sont, dist Saint-Michiel, larron,
Raviseor fel et felon
Qui a la povre gent toloient
Leur labor dont il se vivoient.
En cele fleuve a senestre main,
En cel mortel peril a plain
A tant pecheors en peril
Et mis en pardurable essil :
Li .I. jusqu'aus genous estoient,
L'autre jusqu'aus sorciex baignoient.
Cil qui par le genol y sont
Et en l'eve a dolor s'estont,
Sont cil qui en vie maint jor,
En siecle, ont esté tricheor,
Qui pour avoir conquerre jurent
Et qui Dieu et ses sains parjurent.
De vendre et d'acheter sovent
S'avouent chascun jor forment.
Cil qui dusques sorciex deschiez
Sont en l'eve mis et fichiez,
Ce est par avoutiere estret,
Que il ont commencié et fet,
Par fornication qu'il firent,
Par granz pechiez ou il fenirent.
Ces .II. ont en leurs cols chargiés,
Par quoi il sont si travaillié(e)s.
Et cil qui jusqu'aus cuers sentir
Lor estuet cele eve soufrir,
Sont cil qui vont pallant entr'eus,
Quant oïr doivent, en maint leus,
Le commandement Dieu le voir,
Retenir, entendre et savoir.
Ce sont cil qui en sainte eglise,

De leur fox dis font leur devise.
Cil qui jusqu'aus nombrilz el fleuve
Sont a tel dolor en cele eve,
De ceus vous di je vraiement,
Que ce sont la cuiverte gent
Qui demonstrent a l'homme el mont
Grant semblance d'amor et font,
Puis le vent a autre et traïst,
Comme Judas fist Jhesu Crist.
Seigneurs, grant messe avez oï(e),
Quel li leu d'enfer sont basti,
Les paines, les tourmenz qui sont,
Qui james nul jor ne faudront,
Comment pechierres les desert,
En cest monde qui Dieu messert,
Et cil qui les deables servent
Quel guerredon il en deservent.
Mes sachiez et ne doutez point
Que la doleur qui plus les point,
C'est la joie de paradis
Qu'il voient ou les bons sont mis,
Que pardue ont par leur folie,
Par si pou com furent en vie.
Seigneurs, moult devries par foi
Estre trestuit en grand effroi
De l'amour Dieu del ciel aquerre,
De maintenir sa loi en terre,
Qu'il a d'amis ce veez poi.
El monde charité ne voi.
Damedieu ne vet demandant
A chascun fors soi seulemant.
Bien savon que li ciecle pas
Ne durra longuement sanz gas,
Que Damedieu omnipotent
Le dit en son enseignement.
Charité refroidit assez
El monde couvent, ce veez ;
Charité le monde faindra.
Vers le finement qui vendra.

Seigneurs, pour Dieu, or escoutez ;
Je vous dirai ja veritez.
Saint-Pol y vint apres pour voir
I. moult tres dolerex manoir ;
Tant estoit oscur fierement,
Et si noir tres orriblement
Que nus qui y abit sanz doute
Ne puet ilecques veoir goute.
En ces teneibres par verté
Si a si tres grant oscurté,
Se li soulex y luisoit cler,
N'y porroit il clarté donner.
En cele tenebror avant
A Saint-Pol regardé atant ;
N'y puet veoir nes une goute,
Pour la grant tenebror sanz doute.
Saint-Michiel, dist Saint-Pol, merci,
Pour l'amour Dieu, sire, te pri
Mes iex, beau sire, m'enlumine
De ta grant replendor devine,
Tant que geüsse regardé
Dedenz cele grant oscurté.
L'angre vit Saint-Pol entrepris,
Qui moult forment fu trespensis ;
La croiz li fist au sauveor,
Enmi le vis par grant doucor ;
Del saint Esperit voirement
Li a mis enluminement,
Que il vit la tenebror grant,
Et dedenz les chaitis seant.
D'ommes et de fames estoit
Cil lex tot plain ilec endroit,
Et si estoit coverz cil lex
D'un tormenz grant et angoissex,
De flambe rouge et noire et grant,
Autresi comme feu ardant.
Plus espes que ne puet ades
Sus les dolerex chiet ases.

Entre ces pescheors chaitis
Qui sont en ces teniebres mis
Avoit fames noires seanz,
Qui ont vestuz noirs vestemenz.
Feu leur chiet es bouches et font,
Tout ausi com miel vient d'amont,
Et par les oreilles ades,
Et par les yex del front apres.
Icil vestement sont tant grief,
Et tant aspre de chief en chief,
De poiz qui ne fine d'ardoir
Et de soufre puant et noir.
Lices y a par lex seant
Del feu d'enfer noir et ardant
Que la poix et le soffre a fes.
Va toz jors alumant ades.
De lezardes puanz cruex
Et de granz crapouz vermenex
Sont cil vestemenz, ce me semble,
Trestouz par leux cousus ensemble.
Venin gietent seur eus souvent,
Moult angoisex et moult cuisant.
Entre ceus qui la sont assiz,
Ja n'y aura ne jeu ne ris ;
Et sachiez qu'il ne puent mes,
Que cil d'enfer aront ades
Plus angoisse et painne et torment,
Apres le jor del jugement,
Qu'il n'ont ore, ce me semble,
Que cors et ame ierent ensemble.
Cil ont entor le col laciées
Couleuvres et serpens treciées ;
Toz jors vont les langues traiant,
Qui sont noires comme arrement ;
Es bouches leur maitent ades
Et es livres et [es] espales,
Et leur embatent par dedenz,

725. Ms : Gent.

Moult tres granz envenimemanz.
Entor ces fames qui la sont
Et qui les noirs dras vestu ont,
Ot .iiii. deables cornuz,
Molt orribles et trestoz nus.
Chascun a en son chief assis
iiii. greffes cousus et mis,
Dont il les poignent moult souvent,
Parmi les costez durement.
Et trestoz vont criant : ahuz !
Fames, Diex est pieça venuz ;
Que reconnoissiez Jhesu Crist
Et les seues vertuz qu'il fist !
Chascun a haute voiz sanz gas,
Quan qu'il puet crier, bret a glas.
Saint-Pol en ot paor moult grant ;
Vers Saint-Michiel se vet treant.
Saint-Michiel, dist Saint-Pol, amis,
Que ont forfait ices chaitis ?
Que toz jors deable ci sont
Qui toz jors aguetant les vont.
Sire, les fames noires jus,
Qui si braient et crient plus,
Sont les foles fames del mont,
Qui Damedieu oubliant vont,
Qui se couchent o leur parent,
Et qui se lient charnelment.
Por luxure puant desdient
La loi Dieu et la contredient ;
En ces paines meïsmes ci,
En ces tormenz que je te di,
Ou nus ne puet por nul pooir
Ne joie ne confort avoir,
Seront celes apres la mort,
Qui tant aiment le fol desport,
Qui par paor des gens del mont
Donnent a mort le fruit qu'il ont.
Or prion Dieu omnipotent,
Qui oncques ne faut ne ne ment,

Par cele pitié qu'il li vint,
En present quant la mort sostint.
Quant il fu mis en sainte croiz,
Pour notre sauvement destroiz,
La mere esgarda simplement
Jhesu Crist et moult doucement,
Envers li tantost s'aclina,
Et moult tres tendrement plora.
Saint-Jehan en donna Jhesu
Commandement par sa vertu.
Seigneur, issi con ce est voir,
Et jel vous di sanz decevoir,
Que celle pitié ot de li,
En croiz quant il la deguerpi.
Li priez tuit por vous premier,
Et por moi ausi le requier,
Que communement autresi
Ait de nous toz bonne merci.
Es teniebres que je devise
A une roche grant assise :
Mil toises a de stature,
Et roiste de grant desmesure.
De chascune paine partie
Qui est en enfer establie,
Environ celle roche grant,
Sont fichié par devisement.
Mil degrez a entor assis,
Chascun de son torment espris :
Li premerain desoz au pié
Est de si rouge vent chargié,
Qui en sommet la roche vient,
Et son tournoiement y tient.
N'y puet avoir arestement
Riens, tant par y souffle forment.
Sachiez que les autres degrez
Si sont de plus granz cruautez :
L'un de noif, l'autre de gelée,
De charbon, de flambe embrasée,
De dur acier tranchant forment,

Et de plus aspre durement.
Mil en a compassez et mis
Jusqu'au pié contreval assis.
Tot environ la roche aval
A .i. fossé parfont et mal,
Tot plain de serpenz qui [y] sont,
Qui tant tempestes ilec font,
Que ja n'auront nule viande,
Qui d'amont ne viengne et descende.
Parmi les oreilles leur vont
Et tres parmi les yex del front.
Mil deables y a formez
Et fez comme angres enpanez.
Les pecheors sont ilec pris
Par mil foiz amenez et mis.
Granz ongles ont de fer aguz,
Bien carrez et bien esmoluz.
Chascun porte le sien amont ;
Contremont les degrez en vont.
Quant sont sur la roche erraument
Si les commande touz au vent
Ques enpaint contreval en bas.
Tost et isnellement a tas
Jus les fet trebuchier por voir,
De torment en torment cheoir
Jusqu'el fonz aval del fossé,
La ou li serpant sont posé.
Serpenz ont tantost les chaitis
Trestoz environnez et pris.
Chascun point de sa part et sache :
En dous, en costez et en nache
Poingnent et sucent par verté,
Et rungent la maleürté.
Aux pecheors qui sont dedens
Le fossé ovec les serpens
Est encore, par nul devis,
Nul plus aspre torment tramis.
Eus meïsmes ceus qui la sont
Leur mortel jugement fet ont.

Saint-Michiel, dist Saint-Pol, merci,
Par l'amor Dieu, sire, or me di
Qui sont li pecheor posé
Là jus el fonz de cel fossé
Qui maignent es pechiez del mont
Dont plus qu'autres tormentez sont?
Sus touz autres chaitis dampnez
Sont cil li plus maleürez.
Et Saint-Michiel li respondi :
Jel te dirai, fet il, ami,
Ce sont li usurier del mont,
Qui, par le grant avoir qu'il ont,
Tolent souvent aus povre genz
Cel pou qu'il ont de tenemenz;
Ne terre ne maison pour voir
Ne leur puet contr'eus remanoir.
Et quant il leur crient merci
Ne leur vaut riens, sachiez de fi.
Oez, seigneurs, com li ostiex
Est vils et ort a trestouz ceus.
Gardez qu'il n'y ait par discorde
Cil qui a usure s'amorde.
Damediex le nous dist issi
Que tele est de ceus la merci,
Que qui merci d'autrui aura
A Damedieu s'acordera.
Seigneurs, ja est il dist sovent,
En reprouver de mainte gent,
Que moult est bonne la maaille
Qui sauve le denier sanz faille.
Donnez por Dieu sanz delaier,
Si en auroiz moult bon louier,
Que .c. foiz le vous promet Diex
A mouteplier es sainz ciex.
Ouez que nous trovons escrit
En l'evangile que l'en lit :
Que moult beneüré seront
Li povre d'esprit de cest mont.
Bien le devez croire et savoir,

Quant Damedieu le dist pour voir,
Qu'a ceus iert douz, sanz contredit,
Qui seront povre d'esperit.
Moult doit haïr l'avoir forment
Qui si en est riche et manant,
Qu'il en pert Dieu et paradis
Ou la joie est si grant toz dis,
Et en entre en enfer li sales
Et es painnes puanz et males.
En la meson dont j'ai conté
Ilec a Saint-Pol regardé.
Jusqu'aus cox y vit maint chetis,
En glace seëllez et mis,
Dont l'une partie de ceus
Sont si afamez comme leus.
Li .i. rechignoit l'autre assez,
Aussi com s'il fussent desvez,
Que d'angoisseuse faim avoir
Sont icil tormentez pour voir.
Et mainz fruiz de plusieurs manieres
Leur sont posez devant les chieres,
Jusqu'aus bouches et jusqu'aus nés,
Mes n'[y] ont pas tant pouestez
Que par eus puise, tant soit pres,
Estre pris n'adesé james.
L'autre moitié de ceus endure
Et seufre si tres grant froidure
Qu'il rechinent trestoz les denz,
Por les desmesurez tormenz.
.iii. deables y a delez
De hideuse figure assez.
Verreglas, froidure et gelée,
Moult aspre et moult desmesurée,
Leur ruent seur les chiez amont.
Cil qui meurent issi de fain,
En cele glace nu a plain,
Ce sont iceus qui esté ont
Fox et mescreanz en cest mont,
Qui les jeünes despisoient

Ainçois que ilec venu soient.
Et por ce sont de fain toz dis
En enfer confonduz et mis.
Cil qui en la froidure grant
Resont boutez si cruelment,
Ce sont cil qui les orfelins,
Et veuves ensement ausins
Nuisent toz dis et vont avant
Sus eus par leur faux jugement,
Et qui pleident seur eus pour voir,
Por or ne por argent avoir.
Saint-Pol si a fet .i. regart
Par devers la senestre part ;
Autres deables vi(n)t hideus,
Et l'ame d'un vieillart entr'eus.
Icel chaitif chascun descire,
Chascun sache a sa part et tire ;
Et chascun tient dedenz sa main
.i. rocher et un dart tot plain ;
Et il bret moult li doulerex,
Et crie et ulle comme leux.
Saint-Michiel, dist Saint-Pol, amis,
Qui est cil dolorex chaitis ?
Ce fu, dist l'angre Saint-Michiex,
.i. evesque moult orgueillex.
Tant comme il a el mont vescu,
Luxuriex ades y fu.
Quant Saint-Pol a ce escouté,
Que cil avoit esvesque esté,
Que si haut hordené estoit,
Et Dieu del ciel amé n'avoit,
Del cuer forment en soupira
Et des yex tendrement ploura ;
Et li angre l'a regardé,
Si li a tantost demandé :
Pour quoi plores, dist-il, Saint-Pols ?
Dont vient en toi ceste tristors ?

967. Ms : Veu.

Touz et toutes pasmé se sont
D'angoisse et de doleur qu'il ont,
Fors Saint-Michiel l'angre, ce truis,
Qu'il tient le covertoir del puis,
Et l'apostre notre sèignor
Saint-Pol, qui vers Dieu ot s'amor.
Saint-Michiel, dist Saint-Pol, beau sire,
Pour amor Dieu, me daignes dire,
Ou est li puis d'enfer basti.
Vien avant et si me le di,
Et qui sont cil chaitif el mont
Qui cel torment deservi ont,
Qui la seront mis el pertuis
Dont la puor eissi del puis.
Saint-Pol, dist Saint-Michiel, beau sire,
Entent bien que je te veil dire :
Cil qui y seront em prison
N'auront ja nule reançon.
Ce sont cil qui ne croient pas
La loi que nous tenons sanz gas ;
Le sacrement de Jhesu Crist,
Ne l'incarnation qu'il prist.
Ce sont li escoumenié,
Li omecide renoié,
Qui meurent desconfes el mont
Ne acommeniez ne sont.
Por ce sont en enfer toz dis,
En la puor lanciez et mis,
Et toz jorz y seront penez
Et travailliez et ahenez.
Saint-Pol a regardé adont,
Vers le ciel en l'air contremont,
VII. deables vit moult hideux
Qui grant tempeste font entr'eux,
Et une ame que entr'eux tiennent
Qu'il aportent d'amont dont viennent.
Entr'eus moult devisant en vont
Quel part il la tormenteront.
Li mestre va avant ades,

Et sa grant aünée apres.
Li autre ont leur voiz escriée :
Alons ! font il, por l'esgarée !
Adonc sont la tot droit venu,
Que il n'y ont plus attendu.
Et font tot entor la chestive
Grant huée chascun [et](e)'strive,
Ou grant tulmoute merveillex.
Et ot grant diablie entr'eux.
Sont tost alé cele partie,
Si ont tantost l'ame saisie.
Une chartre li baillent grant,
Et dient qu'il leur diè errant
Toz les pechiez et les meffez
Que en toute sa vie ot fez.
En la chartre dont vous ai dit
Furent tuit ses forfet escrit,
Et il meïsme lut sanz plet
Et dist quan qu'el ot de mal fet.
Quant tot a conté et gehi,
Cil li sont en aguet sailli :
Chascun par soi la poise et tret
Et empaint et boure et retret,
Puis la boutent el feu ardant
Trestot, sanz autre plet, errant.
Cil fu d'enfer dont vous oez
N'est pas de buche gouvernez,
Mais par nature art et ardra,
Des que Diex le monde estora.
Ouez que la chestive fist :
Ses pechiez raconta et dist ;
Ele meïsme dist les a ;
Et apres ele se juja.
Chascun ce qu'el siecle desert
Ilec le trouvera apert ;
Moult iert maleürez forment
Qui n'en remembrera sovent ;
Certes qui ne fera de fi
Ce que je li espon et di

MOTS INTÉRESSANTS OU RARES

Fournis par les Epîtres du Nouveau Testament de Bifrun [1]

Abêch « in vacuum » : par ch'eau nu curris in qual guisa *abêch*, ù füs currieu Gal. 2, 2 (Gal 2, 21 abeich) [in vaun G, in vaun M]. Manque chez P.

Abiagiamaint « ædificationem » : in *abiagiamaint* dalg chiœrp. Eph. 4, 12 [ædificatiun G, edificaziun M]. Manque chez P.

Abiagiêdar « agricola » : l'g abiagêdar aspetta l'g precius frütt de la terra. Jacob 5, 7 [lavuraint G, agricoltur M]. Manque chez P.

Ablaschantô « immaculati » : sco sainza macla et nu *ablaschantô*. 1 Petr. 1, 19 [nun maculô (nu abl.) G, sainza defet (nu abl.) M]. Manque chez P.

Abraunchêr « acceperim » : brichia ch'eau hêgia gio abraunchiô. Phil. 3, 12 [braunchio G, obtgnieu M]. Manque chez P.

Achiallêr « cessamus » : nun havains *achiallô* dad urêr par vus. Col. 1, 9 [interlaschains G, interlaschains M] ; — uschigliœ nun havessen els *achiallô* dad' ufferrer. Hébr. 10, 2 (« cessassent ») [interlascho G, interlascho M]. Manque chez P.

Achiappêr « circumveniamur » : par che nus nu gnissen *acchiappôs* dalg Satana. 2 Cor. 2, 11 [piglios aint G, pregüdichos M]. Manque chez P.

S'achünschêr « configurati » : nun s'achunschó als prüms

[1] Il m'a paru inutile de publier le texte entier des Epitres ; je me contente d'en extraire les passages où se trouvent des mots intéressants ou rares. Je donne ces mots par ordre alphabétique en les faisant suivre des mots latins qu'ils traduisent, puis du passage de Bifrun qui les fournit ; je signale en outre, s'il y a lieu, les leçons des autres versions. G désigne la traduction de Gabriel, M la traduction moderne, P le dictionnaire engadinois de MM. Palliopi.

aggiavüschamains. 1 Petr. 1, 14 [s'conformand G, conformè's M]. Manque chez P.

Acurdamaint « reconciliavit » : ho dô à nus l'g uflci delg *acurdamaint*. 2 Cor. 5, 18 [reconciliatiun G, reconciliaziun M]; — [*acurdamaint*] l'g at da fêr la paesch, et apaschêr. Manque chez P.

Ad « illi » : par che *ad* imprendan â nu dir mêl. 1 Tim. 1, 20 [els G, els M]. Manque chez P.

Adannêr « fraudatis » : bain plü vus faschais tœrd, et adannæs. 1 Cor. 6, 8 [dais dann G, fèr dann M]. Manque chez P.

Adaumpiamaint « augmentum » : crescha cun l'g *adaumpiamaint* da dieu. Col. 2, 19 [accreschimaint G, creschentscha M]. Manque chez P.

Adimpersemaing « enim » : vus pudais *adimpersemaing* tuots profetêr. 1 Cor. 14, 31 [perche G, nempe M]. Manque chez P.

Adrumentô « dormierunt » : qualchiüns sun *adrumentôs*. 1 Cor. 15, 6 [dormantos G, indrumanzos M]. P. ne connaît ce mot que comme réfléchi.

Aesch « corrumpit » : poick alvamaint *fo æsch* tuotta la pasta. Gal. 5, 9 [fo ascha G, fo alver M].

Aestmêr « existimo » : *æestim* par arüt. Phil. 3, 8 [æstim G, tegn M].

Nun ho *æstmô* che saia ün arob. Phil. 2, 6 « arbitratus est » [æstimo G, salvet M]

S'afadiêr « laboro » : in aque ch' eau êr m'*afadich*. Col. 1, 29 [affadich G, lavaur M].

S'afêr « quacunque amabilia » : tuottes chi *s'afaun*. Phil. 4, 8 [amabilê G, sun amablas M]. Manque chez P.

Afeitter « ornantes » : chi *s'afeitten* se suessa cun hunestêd. 1 Tim. 2, 9 [sajen ornædas G]. Manque chez P.

Affittaemaint « indumenti vestimentorum cultus » : da quaelas lur *affittamaint*. 1 Petr. 3, 3 [infittamaint G, iffittamaint M]. Manque chez P.

Afrüzôs « inspirati » : afrüzôs dalg sainc spiert. 2 Petr. 1, 21 [muantos G, stimolos M]. Manque chez P.

Agrittantamaint « exacerbatione » : schi nun indürô vos cours sco ilg di delg agrittamain ilg di delg attatamaint. Hebr.

Touz et toutes pasmé se sont
D'angoisse et de doleur qu'il ont,
Fors Saint-Michiel l'angre, ce truis,
Qu'il tient le covertoir del puis,
Et l'apostre notre sèignor
Saint-Pol, qui vers Dieu ot s'amor.
Saint-Michiel, dist Saint-Pol, beau sire,
Pour amor Dieu, me daignes dire,
Ou est li puis d'enfer basti.
Vien avant et si me le di,
Et qui sont cil chaitif el mont
Qui cel torment deservi ont,
Qui la seront mis el pertuis
Dont la puor eissi del puis.
Saint-Pol, dist Saint-Michiel, beau sire,
Entent bien que je te veil dire :
Cil qui y seront em prison
N'auront ja nule reançon.
Ce sont cil qui ne croient pas
La loi que nous tenons sanz gas ;
Le sacrement de Jhesu Crist,
Ne l'incarnation qu'il prist.
Ce sont li escoumenié,
Li omecide renoié,
Qui meurent desconfes el mont
Ne acommeniez ne sont.
Por ce sont en enfer toz dis,
En la puor lanciez et mis,
Et toz jorz y seront penez
Et travailliez et ahenez.
Saint-Pol a regardé adont,
Vers le ciel en l'air contremont,
VII. deables vit moult hideux
Qui grant tempeste font entr'eux,
Et une ame que entr'eux tiennent
Qu'il aportent d'amont dont viennent.
Entr'eus moult devisant en vont
Quel part il la tormenteront.
Li mestre va avant ades,

Et sa grant aünée apres.
Li autre ont leur voiz escriée :
Alons ! font il, por l'esgarée !
Adonc sont la tot droit venu.
Que il n'y ont plus attendu.
Et font tot entor la chestive
Grant huée chascun et se strive,
Ou grant tulmoute merveillex.
Et ot grant diablie entr'eux.
Sont tost alé cele partie.
Si ont tantost l'ame saisie.
Une chartre li baillent grant,
Et dient qu'il leur die errant
Toz les pechiez et les meffez
Que en toute sa vie ot fez.
En la chartre dont vous ai dit
Furent tuit ses forfet escrit,
Et il meïsme lut sanz plet
Et dist quan qu'el ot de mal fet.
Quant tot a conté et gehi.
Cil li sont en aguet saili :
Chascun par soi la poise et tret
Et empaint et boure et retret.
Puis la boutent el feu ardant
Trestot, sanz autre plet, errant.
Cil fu d'enfer dont vous oez
N'est pas de buche gouvernez.
Mais par nature art et ardra.
Des que Diex le monde estora.
Ouez que la chestive fist :
Ses pechiez raconta et dist ;
Ele meïsme dist les a ;
Et apres ele se juja.
Chascun ce qu'el siecle desert
Ilec le trouvera apert :
Moult iert maleürez forment
Qui n'en remembrera sovent ;
Certes qui ne fera de fi
Ce que je li espon et di

Touz et toutes pasmé se sont
D'angoisse et de doleur qu'il ont,
Fors Saint-Michiel l'angre, ce truis,
Qu'il tient le covertoir del puis,
Et l'apostre notre sèignor
Saint-Pol, qui vers Dieu ot s'amor.
Saint-Michiel, dist Saint-Pol, beau sire,
Pour amor Dieu, me daignes dire,
Ou est li puis d'enfer basti.
Vien avant et si me le di,
Et qui sont cil chaitif el mont
Qui cel torment deservi ont,
Qui la seront mis el pertuis
Dont la puor eissi del puis.
Saint-Pol, dist Saint-Michiel, beau sire,
Entent bien que je te veil dire :
Cil qui y seront em prison
N'auront ja nule reançon.
Ce sont cil qui ne croient pas
La loi que nous tenons sanz gas ;
Le sacrement de Jhesu Crist,
Ne l'incarnation qu'il prist.
Ce sont li escoumenié,
Li omecide renoié,
Qui meurent desconfes el mont
Ne acommeniez ne sont.
Por ce sont en enfer toz dis,
En la puor lanciez et mis,
Et toz jorz y seront penez
Et travailliez et ahenez.
Saint-Pol a regardé adont,
Vers le ciel en l'air contremont,
VII. deables vit moult hideux
Qui grant tempeste font entr'eux,
Et une ame que entr'eux tiennent
Qu'il aportent d'amont dont viennent.
Entr'eus moult devisant en vont
Quel part il la tormenteront.
Li mestre va avant ades,

Et sa grant aünée apres.
Li autre ont leur voiz escriée :
Alons ! font il, por l'esgarée !
Adonc sont la tot droit venu,
Que il n'y ont plus attendu.
Et font tot entor la chestive
Grant huée chascun [et](e)'strive,
Ou grant tulmoute merveillex.
Et ot grant diablie entr'eux.
Sont tost alé cele partie,
Si ont tantost l'ame saisie.
Une chartre li baillent grant,
Et dient qu'il leur diè errant
Toz les pechiez et les meffez
Que en toute sa vie ot fez.
En la chartre dont vous ai dit
Furent tuit ses forfet escrit,
Et il meïsme lut sanz plet
Et dist quan qu'el ot de mal fet.
Quant tot a conté et gehi,
Cil li sont en aguet sailli :
Chascun par soi la poise et tret
Et empaint et boure et retret,
Puis la boutent el feu ardant
Trestot, sanz autre plet, errant.
Cil fu d'enfer dont vous oez
N'est pas de buche gouvernez,
Mais par nature art et ardra,
Des que Diex le monde estora.
Ouez que la chestive fist :
Ses pechiez raconta et dist ;
Ele meïsme dist les a ;
Et apres ele se juja.
Chascun ce qu'el siecle desert
Ilec le trouvera apert ;
Moult iert maleürez forment
Qui n'en remembrera sovent ;
Certes qui ne fera de fi
Ce que je li espon et di

Touz et toutes pasmé se sont
D'angoisse et de doleur qu'il ont,
Fors Saint-Michiel l'angre, ce truis,
Qu'il tient le covertoir del puis,
Et l'apostre notre sèignor
Saint-Pol, qui vers Dieu ot s'amor.
Saint-Michiel, dist Saint-Pol, beau sire,
Pour amor Dieu, me daignes dire,
Ou est li puis d'enfer basti.
Vien avant et si me le di,
Et qui sont cil chaitif el mont
Qui cel torment deservi ont,
Qui la seront mis el pertuis
Dont la puor eissi del puis.
Saint-Pol, dist Saint-Michiel, beau sire,
Entent bien que je te veil dire :
Cil qui y seront em prison
N'auront ja nule reançon.
Ce sont cil qui ne croient pas
La loi que nous tenons sanz gas ;
Le sacrement de Jhesu Crist,
Ne l'incarnation qu'il prist.
Ce sont li escoumenié,
Li omecide renoié,
Qui meurent desconfes el mont
Ne acommeniez ne sont.
Por ce sont en enfer toz dis,
En la puor lanciez et mis,
Et toz jorz y seront penez
Et travailliez et ahenez.
Saint-Pol a regardé adont,
Vers le ciel en l'air contremont,
VII. deables vit moult hideux
Qui grant tempeste font entr'eux,
Et une ame que entr'eux tiennent
Qu'il aportent d'amont dont viennent.
Entr'eus moult devisant en vont
Quel part il la tormenteront.
Li mestre va avant ades,

Et sa grant aünée apres.
Li autre ont leur voiz escriée :
Alons ! font il, por l'esgarée !
Adonc sont la tot droit venu,
Que il n'y ont plus attendu.
Et font tot entor la chestive
Grant huée chascun [et](e)'strive,
Ou grant tulmoute merveillex.
Et ot grant diablie entr'eux.
Sont tost alé cele partie,
Si ont tantost l'ame saisie.
Une chartre li baillent grant,
Et dient qu'il leur diè errant
Toz les pechiez et les meffez
Que en toute sa vie ot fez.
En la chartre dont vous ai dit
Furent tuit ses forfet escrit,
Et il meïsme lut sanz plet
Et dist quan qu'el ot de mal fet.
Quant tot a conté et gehi,
Cil li sont en aguet sailli :
Chascun par soi la poise et tret
Et empaint et boure et retret,
Puis la boutent el feu ardant
Trestot, sanz autre plet, errant.
Cil fu d'enfer dont vous oez
N'est pas de buche gouvernez,
Mais par nature art et ardra,
Des que Diex le monde estora.
Ouez que la chestive fist :
Ses pechiez raconta et dist ;
Ele meïsme dist les a ;
Et apres ele se juja.
Chascun ce qu'el siecle desert
Ilec le trouvera apert ;
Moult iert maleürez forment
Qui n'en remembrera sovent ;
Certes qui ne fera de fi
Ce que je li espon et di

Touz et toutes pasmé se sont
D'angoisse et de doleur qu'il ont,
Fors Saint-Michiel l'angre, ce truis,
Qu'il tient le covertoir del puis,
Et l'apostre notre sèignor
Saint-Pol, qui vers Dieu ot s'amor.
Saint-Michiel, dist Saint-Pol, beau sire,
Pour amor Dieu, me daignes dire,
Ou est li puis d'enfer basti.
Vien avant et si me le di,
Et qui sont cil chaitif el mont
Qui cel torment deservi ont,
Qui la seront mis el pertuis
Dont la puor eissi del puis.
Saint-Pol, dist Saint-Michiel, beau sire,
Entent bien que je te veil dire :
Cil qui y seront em prison
N'auront ja nule reançon.
Ce sont cil qui ne croient pas
La loi que nous tenons sanz gas ;
Le sacrement de Jhesu Crist,
Ne l'incarnation qu'il prist.
Ce sont li escoumenié,
Li omecide renoié,
Qui meurent desconfes el mont
Ne acommeniez ne sont.
Por ce sont en enfer toz dis,
En la puor lanciez et mis,
Et toz jorz y seront penez
Et travailliez et ahenez.
Saint-Pol a regardé adont,
Vers le ciel en l'air contremont,
VII. deables vit moult hideux
Qui grant tempeste font entr'eux,
Et une ame que entr'eux tiennent
Qu'il aportent d'amont dont viennent.
Entr'eus moult devisant en vont
Quel part il la tormenteront.
Li mestre va avant ades,

Et sa grant aünée apres.
Li autre ont leur voiz escriée :
Alons ! font il, por l'esgarée !
Adonc sont la tot droit venu,
Que il n'y ont plus attendu.
Et font tot entor la chestive
Grant huée chascun [et](e)'strive,
Ou grant tulmoute merveillex.
Et ot grant diablie entr'eux.
Sont tost alé cele partie,
Si ont tantost l'ame saisie.
Une chartre li baillent grant,
Et dient qu'il leur dië errant
Toz les pechiez et les meffez
Que en toute sa vie ot fez.
En la chartre dont vous ai dit
Furent tuit ses forfet escrit,
Et il meïsme lut sanz plet
Et dist quan qu'el ot de mal fet.
Quant tot a conté et gehi,
Cil li sont en aguet sailli :
Chascun par soi la poise et tret
Et empaint et boure et retret,
Puis la boutent el feu ardant
Trestot, sanz autre plet, errant.
Cil fu d'enfer dont vous oez
N'est pas de buche gouvernez,
Mais par nature art et ardra,
Des que Diex le monde estora.
Ouez que la chestive fist :
Ses pechiez raconta et dist ;
Ele meïsme dist les a ;
Et apres ele se juja.
Chascun ce qu'el siecle desert
Ilec le trouvera apert ;
Moult iert maleürez forment
Qui n'en remembrera sovent ;
Certes qui ne fera de fi
Ce que je li espon et di

e pouvers alimains? Gal. 4, 9 [darchio da nœf G, danœvmaing M]. Manque chez P.

Bistialtêd « impietatem » : l'ira da dieu vain appalaisa sur scodüna *bistialtêd* et nuschdaet. Rom. 1, 18 [impietæt G, empieted M].

Bestiêltaed] impietæd sainza devociun. Manque chez P.

Braiamina « membranas » : l's cudeschs et alg postüt las *braiaminas*. 2 Tim. 4, 13 [bergaminas G, bergiaminas M]. S. *bergiamina* chez P.

Bræf « supereminens » : quaela saia la sia *bræva* grandezza. Eph. 1, 19 [excellente G, immensa M]. Manque chez P. S. *brav*.

Brïjs « sublimitas » : par che l'g *brijjs* della virtüd saia da dieu. 2 Cor. 4, 7 [excellentia G, grandezza M].

Brudgiêr « exfornicatæ » : eran isemmel cun ün tgnin mœd cun aquels pittanœngs *brudgiêdas*. Judas 7 [haviand commiss G, s'haun dedas M].

Né ns' *brudgian* cun pittanœng. 1 Cor. 10, 8 (« fornicemur ») [üsain G, commettain M].

Bruntel « susurrationes » : morfs, *bruntels*, scufels. 2 Cor. 12, 20 [repoarts G, rapports M]. Manque chez P.

Brügir « rugiens » : sco ün liun vo dintuorn *brügiand*. 1 Petr. 5, 8 [chi sbrügia G, sbrügint M].

Buchiêl « alligabis » : nu *metter buchiêl* alg bouf chi scuda. 1 Tim. 5, 18 [zugliær la buochia G, lier la buocha M].

Buglir « cresceit » : scodüna mürêda vain a *buglyr*. Eph. 2, 21 [miss insemel G, tegnieu insemmel M].

Chi vain a *buglir* et a s' cumpigliêr insemmel par inmünchia glisüra. Eph. 4, 16 (« compactum ») [compost et lio G, cumpost ed unieu M].

Fer clær «elucescat» : infina che l'g di *fo claer*. 2 Petr. 1, 19 [s'asclæra G, spunta M].

Clugir « clauserit » : vaia ses frèr chi es bsügnius, et *clögia* sias avainas. 1 Joh. 3, 17 [serra G, serra M].

Corps « corpora » : vos *corps* sun nembra da Christi. 1 Cor. 6, 15 [chüerps G, corps M].

Criagius « litigiosos » : ne saien *criagius*, dimperse humauns. Tit. 3, 2 [chi nun dettan dabatt G, litigius M]. Manque chez P.

Crich « non litigiosum » : giüst, *êster dals crijchs*, êster de

l'avaricia. 1 Tim 3, 3 [nun lagniaditsch G, na litigius M]. Manque chez P.

S'crullêr « immobiles » : saias stêvals et nu *s'crulló*. 1 Cor. 15, 58 [nun muaintabels G, immobels M]. *Crullar* chez P.

Cufdus « concupiscentes » ; che nus nu saien *cufdus* da melas chiôses sco er els haun hagien cuvaida. 1 Cor. 10, 6 [giavüschan G, giavüschan M]. Manque chez P.

Cumanzêder « hæreticum hominem » : un hum chi es *cumanzêder* da nouvas opiniuns, Tim. 3, 10 [l'hom hæritic G, chi provo chescha dissensiuns M]. Manque chez P.

Cuminêr « communicantes » : cuminand als bsüngs dals sænes. Rom. 12, 13 [communichiand G, piglié part M]. *S. Comminêr* chez P.

Cumpartijnscha « patientia » : Schbittast tü l'arichiezza de la sia buntaet, et de la sia *cumpartijnscha?* Rom. 2, 4 [patientia G, pazienzia M]. Manque chez P.

Cumpurtijnscha l'g cuntrêdi, l'g früt delg spiert, es la chiaritaed l'algrezchia, la pæsch, la *cumpurtijnscha*, la curtaschia, la buntæd, la fe. Gal. 5, 22 (« patientia »).

Cunterchami « retributionem » : ho arfschieu ün giüst *cunterchammi*. Hébr. 2, 2 [recompensa G, paina M]. Manque chez P.

Curtaschia « hospitalitatem » : giand sieva la *curtaschia*. Rom. 12, 13 [albergiaer G, ospitalited M]. Est donné avec un autre sens chez P.

Custrit « compulsus » : mu ner Titus es stô *custrit* da gnir armundô. Gal. 2, 3 [constritt G, oblio M]. Manque chez P.

Ched allo es bsüng *ched* intervigna la mort da quel chi fo l'g testamaint. Hébr. 9, 16 [*chia* G, M a traduit sans « que »]. Manque chez P.

Chiamiêr « vendidit » : quael cun ün sul trat d's[ris]a *chiamió* via l'g dret dalg prüm genuieu. Hébr. 12, 16 [vendett G, vendet M]. Manque chez P.

Chiampesta « lites » : quellas partureschan *chiampêstas*. 2 Tim. 2, 23 [dabatts G, dispütas M].

Chiampestêr « litigare » : l'g famalg dalg signer nu bsügna *chiampester*. 2 Tim. 2, 24 [havair dabatts G, dispüter M]. Manque chez P.

(*A suivre.*) J. Ulrich.

BIBLIOGRAPHIE

REVUE DES REVUES

Revista de archivos, bibliotecas y museos, feb.-mayo de 1906. — *R. Ménendez Pidal* : El dialecto leonés, p. 128 et 294.

Bulletin du parler français au Canada, IV, 9 et 10. — Lexique canadien-français, p. 347 et 377.

Revista lusitana, VIII. — *J. Nunes* : A visão de Tundalo, p. 239 ; — *Th. Pires* : Investigações ethnographicas, p. 263 ; — *J. Moreira* : Notas philologicas, p. 279 ; — *Th. Pires* : Vocabulario alemtejano, p. 298 ; — Miscellanea, p. 300.

Lemouzi, mai 1906. — *Chèze, Branchet et Plantadis* : Poésies populaires du Bas-Limousin, p. 109 et 137.

Revue hispanique, XIV, n° 45. — *J. Moreira* : Factos de syntaxe do português popular, p. 1.

Revue de philologie française et de littérature, XX, 2. — *J. Gilliéron* et *J. Mongin* : Etudes de géographie linguistique : I. Déchéances sémantiques, OBLITARE ; II. Le MERLE dans le Nord de la France ; III. TRAIRE, MULGERE et MOLERE ; IV. ECHALOTE et CIVE ; V. Comment CUBARE a hérité de OVARE, p. 81 ; — *P. Barbier fils* : La racine « CAP, tête » dans la nomenclature ichthyologique, p. 111 ; — *A. Dauzat* : Les doublets dans le patois de Vinzelles (Puy-de-Dôme), p. 128 ; — *F. Emanuelli* : Le parler populaire de l'île anglo-normande d'Aurigny, p. 136.

Zeitschrift für romanische philologie, XXX, 3. — *A. Schulze* : Zur Brendanlegende, p. 257 ; — *G. Steffens* : Zur Karlsreise, p. 280 ; — *S. Pieri* : Appunti etimologici, p. 295 ; — *L. Sainéan* : Notes d'étymologie romane, p. 307 ; — *H. Schuchardt* : Franz. « mauvais » = lat. « malifatius », p. 320 ; — *Id.* : Zur verbreitung des Katalanischen, p. 329 ; — *Leite de Vasconcellos* : A proposito de El Honrado de Lope de Vega, p. 332 ; — *G. Baist* : Zur Karolingischen Schul-

reform ; — Parasitische dentale, p. 333 ; — *S. Pieri* : Il tipo avverbiale di carpone-i ; — L'it. « -ne », p. 337.

Romania, XXXV, n° 138. — *A. Thomas* : Le « laterculus » de Polemius Silvius et le vocabulaire zoologique roman, p. 161 ; — *C. Salvioni* : La declinazione imparisillaba in *-a*, *-ane* nelle carte medievali d'Italia, p. 198 ; — *F. Lot* : Vivien et Larchamp, p. 258 ; — *N. Valois* : Nouveaux témoignages sur Pierre de Nesson, p. 278 ; — *E. Philipon* : Espagnol *-anco* ; français *-ape*, p. 283 ; — *M.-L. Wagner* : Les noms sardes du mouflon, p. 291 ; — *L. Brandin* : Le plus ancien exemple du fr. « abrier », p. 293 ; — *J. Derocquigny* et *A. Thomas* : Français dialectal « téguer, téquer », p. 295 ; — *A. Thomas* : a. fr. « anoil » ; — « bretzel » ; — fr. dial. « guiteau » ; — a. fr. « machet, oisdif, rojuel, tenoil », p. 300.

Zeitschrift für französische sprache und litteratur, XXX, 1 u. 2. — *D. Behrens* : Wortgeschichtliches, p. 160.

COMPTES RENDUS

Marius Roustan, — Les philosophes et la Société française au XVIIIe siècle. *Paris, 1906, Lyon, Rey*, et *Paris, Picard*, in-8°. 6 francs.

Je me contenterai d'annoncer ce livre, qui est une intéressante et solide et vigoureuse thèse de doctorat, parce que, l'auteur m'ayant fait l'honneur de me le dédier, je serais gêné pour le louer comme il conviendrait.

Le dessein en est nettement marqué, soit dans une préface sur *les Philosophes et la Révolution française*, soit dans une *conclusion* où est résumé l'ouvrage entier :

« ... Le XVIIIe siècle est, si l'on veut, un siècle de propagande, un siècle d'action plutôt que de spéculation.

» Mais cette propagande était-elle, oui ou non, indispensable pour que la révolution fût possible, et ces idées auraient-elles fait leur chemin si elles n'avaient pas été rendues maniables, si elles n'étaient pas passées du domaine de la spéculation à celui de l'action ? Qui est-ce qui donna « une forme » à cette matière confuse de troubles [1], qui est-ce qui, en présence des imperfections de l'ancien régime, devenues plus choquantes avec les progrès de la raison, établit les principes

[1] Allusion à un mot, précédemment cité, de M. Brunetière.

d'une Constitution rationnelle de la société, ayant pour fondement la liberté du citoyen, et pour fin le bonheur des hommes arrachés aux menaces inquiétantes du despotisme et à celles plus terribles encore de la misère? Qui donc, sinon la philosophie du XVIIIe siècle ?

» On a montré plus d'une fois comment, pour cette œuvre générale, elle avait réquisitionné tous les genres littéraires. Nous avons essayé de montrer, à notre tour, comment elle avait réquisitionné toutes les classes de la nation [1]. »

Le chapitre premier montre quelle fut l'attitude des philosophes vis-à-vis de la royauté et comment, rendus plus favorables au roi régnant par la crainte du Dauphin, ils profitèrent de l'indolence de Louis XV.

Le chapitre II montre quelle alliée les philosophes trouvèrent dans Madame de Pompadour et comment l'hostilité même de Madame du Barry tourna finalement à leur avantage.

La Noblesse, que les philosophes travaillaient à ruiner, leur fournit cependant des protecteurs (chapitre III).

Les parlementaires, en majorité jansénistes et hostiles à la philosophie, lui firent beaucoup moins de mal en la poursuivant et la condamnant, qu'ils ne l'aidèrent en expulsant les jésuites et en faisant toucher, pour ainsi dire, du doigt les dangers des luttes religieuses (chapitre IV).

Les financiers du milieu du XVIIIe siècle ne ressemblaient plus guère à M. Harpin ou à Turcaret. Les philosophes leur rendirent justice et, habilement, s'appuyèrent sur eux, qui leur rendirent de nombreux services (chapitre V).

Les salons du XVIIe siècle ont été trop vantés, et certains critiques ont été injustes envers les salons du XVIIIe siècle. Ceux-ci ont grandement aidé la philosophie à se faire accepter et à étendre son influence même hors du royaume (chapitre VI).

Une curieuse étude sur la Bourgeoisie, représentée surtout par l'avocat Barbier, ce rédacteur de la *Chronique-journal* que l'on sait, montre comment, en dépit de ses méfiances, la bourgeoisie a fini par suivre les philosophes et par se modifier quelque peu d'après ses leçons (chapitre VII).

Et enfin, un long chapitre, le plus neuf de tous peut-être, sur *les Philosophes et le Peuple*, montre comment, dans les masses même, où on ne lisait pas l'*Encyclopédie*, on était gagné par les revendications des écrivains, et comment peu à peu on se laissait pénétrer par les idées nouvelles sur la politique, sur l'administration, sur un changement nécessaire de l'état social.

[1] P. 426-427.

Une étude sur *les Philosophes et l'Académie* était le complément naturel de cette revue de la société française au XVIIIe siècle ; mais M. Roustan ne pouvait refaire l'excellent livre de M. Brunel, et il y a renvoyé le lecteur. D'autres études (sur l'Eglise, sur les cafés ..) paraissaient utiles ; mais elles étaient moins urgentes et demandaient trop de développements : M. Roustan nous les donnera bientôt.

Conformément à l'opinion qui a été longtemps traditionnelle, mais contrairement à l'opinion de M. Rocquain et de M. Faguet, M. Roustan croit que les philosophes ont préparé la Révolution française. Dans quelle mesure ? Il l'examine ; après quoi il conclut chaleureusement :

« Les philosophes ont été reconnus, par les hommes de la première République, comme les maîtres et les initiateurs de la Révolution ; les hommes de la troisième pensent comme leurs ancêtres de 1791 ; ils ne se refusent pas à payer des dettes aussi légitimes. Ceux qui marchandent sont ceux qui n'ont accepté l'héritage qu'à contre-cœur, ou qui, après inventaire, se sont repentis de l'avoir accepté. Pour nous, qui sommes fiers de nos origines, nous continuerons avec orgueil à saluer dans les philosophes les patrons laïques de la Société contemporaine, et nous nous dirons, malgré les troubles momentanés ou les défaillances passagères, que, s'ils avaient désavoué leurs fils en les voyant à l'œuvre, ils ne désavoueraient pas leurs arrière-petits-enfants, quand ils travaillent au progrès social et politique par la raison et la liberté[1]. »

Eugène Rigal.

M. **Roustan.** — Lamartine et les catholiques lyonnais. *Paris, Champion, 1896*, in-8°.

Cet ouvrage est une thèse de doctorat — une seconde thèse — qui a dû être achevée un assez long temps avant la publication. De là sans doute vient qu'il n'y est nulle part fait mention du livre de M. Citoleux : *La Poésie philosophique au XIXe siècle, Lamartine*, ni de celui de M. Séché : *Lamartine de 1816 à 1830 ; Elvire et les « Méditations »*. Je ne vois pas non plus que M. Roustan ait consulté l'étude de M. Quentin-Bauchart : *Lamartine homme politique*.

Au reste, il n'importe guère, car M. Roustan connaît bien ce qui a été écrit de plus important sur Lamartine ; il connaît surtout Lamartine lui-même, et il a dépouillé des correspondances et des documents inédits qui, en éclairant sur quelques points l'histoire du poète, nous instruisent sur les vicissitudes de sa gloire. Avec son col-

[1] Page 437.

lègue M. Latreille, M. Roustan a entrepris toute une série de publications sur l'histoire littéraire de Lyon au XIXe siècle, et nous avons entretenu nos lecteurs de ces intéressants essais. Le volume actuel se rattache à cette série, mais il a aussi un intérêt plus général ; on pourrait le résumer ainsi : « Comment les catholiques se sont d'abord passionnés pour Lamartine ; comment ensuite ils ont été attristés par lui, et comment, selon leur humeur, ils l'ont excusé ou combattu. »

Les catholiques modérés, qui se sont efforcés de voir un des leurs en Lamartine même après *Jocelyn*, même après *la Chute d'un ange*, sont représentés ici par Falconnet, ami de Lamartine, auteur d'un volume instructif sur Lamartine, et dont M. Roustan a dessiné avec soin la sympathique figure.

Les catholiques intransigeants, qui ont fini par renier et combattre le poète qu'ils avaient commencé par tant aimer, sont représentés par le bilieux érudit François-Zénon Collombet, dont nous connaissons déjà, grâce à MM. Latreille et Roustan, la correspondance avec Sainte-Beuve. Après la rupture évidente de Lamartine avec l'orthodoxie, après *la chute de l'ange* (pour emprunter l'expression d'un autre écrivain catholique), Collombet a réuni contre le poète, contre l'orateur politique, contre l'auteur du *Voyage en Orient*, un formidable dossier. Eclairé par le rationalisme des récentes œuvres, il a même cherché ce qu'il y avait de peu satisfaisant pour des catholiques dans les œuvres anciennes, pour lesquelles les catholiques et Collombet lui-même s'étaient enthousiasmés. M. Roustan l'en raille (p. 85) ; mais une distinction est nécessaire : si Collombet s'attribue dans le passé une perspicacité qu'il n'a pas eue, il est plaisant, en effet ; mais s'il se contente de voir un peu tard dans les *Harmonies* les impiétés que Vinet y avait vues avant lui, comment ne pas lui donner acte de ses remarques[1] ?

Sur quelques points encore je pourrais chicaner M. Roustan. Il relève, p. 37, une « étrange affirmation » de Falconnet, « que Lamartine était de ceux qui, conformément au précepte du sage, cachaient soigneusement leur vie » ; mais cette affirmation était-elle si *étrange* en 1840, avant les *Confidences*, les *Nouvelles confidences* et les *Commentaires* ? — P. 52, M. Roustan nous dit, en un passage un peu

[1] P. 67, M. Roustan dit de Falconnet : « Comment justifierait-il les variations religieuses de son poète préféré, comment montrerait-il qu'en s'acheminant de la poésie religieuse à la poésie philosophique, l'auteur de *Jocelyn* et de *la Chute d'un ange* n'avait pas franchi les limites rigoureusement imposées par l'orthodoxie ? » *Les limites rigoureusement imposées par l'orthodoxie* avaient été franchies (mais non pas, il est vrai, d'une façon aussi délibérée et constante) bien avant 1838.

obscur : « Falconnet savait bien ce que Lamartine allait chercher en Orient ; il fut aussi un des premiers prévenus du deuil terrible qui déchira l'âme du voyageur. » Et il semble que Lamartine allait chercher uniquement — pour ne pas la trouver hélas ! — la santé de Julia : n'y allait-il pas chercher d'autres choses encore, et notamment — ce que sentaient d'autres catholiques — l'affermissement ou la ruine définitive de sa foi ?

Mais n'insistons pas sur ces vétilles, non plus que sur quelques détails de la rédaction. Ce livre, que précède une préface trop modeste, nous donne force renseignements sur la grandeur et la décadence du romantisme ; il est fâcheux qu'un index ou qu'une table analytique ne permette pas de les retrouver plus aisément.

Eugène Rigal.

Henri Chantavoine. — Histoire de Pinchu. — Le ménage Poterlot. — *Paris, Société française d'imprimerie et de librairie*, 1906. in-18, 3 fr. 50.

Comment le docteur Pinchu, personnage débraillé et falot, devient le député de l'arrondissement de Courterange, et comment sa popularité va grandissant, jusqu'au jour où, tout à coup, les courterangeaux comprennent par quel grotesque ils sont représentés et se détournent de lui, tel est le sujet de la première histoire contée par M. Chantavoine.

La seconde montre les ravages que cause, dans un village, un politicien mesquinement ambitieux, un esprit fort qui est un esprit faible et brouillon.

Celle ci pourrait servir d'illustration à l'*Anticléricalisme* de M. Faguet, si M. Chantavoine ne s'y montrait partisan résolu du Concordat. Celle-là, qui est plus piquante, s'ajoute aux nombreuses satires qu'a déjà suscitées le monde politique et parlementaire.

Dans toutes deux on remarque sans peine, mêlés à des traits plus conventionnels, des portraits bien dessinés d'après nature et une observation exacte des mœurs de la petite ville ou du village.

M. Chantavoine a beaucoup d'esprit vrai, qu'il n'aurait pas dû gâter par tant d'allitérations, de pointes, de jeux de mots et de noms cocasses. « Une cure n'est pas une sinécure. — Plus embarrassé qu'embrassé. — Labricot, chevalier du Mérite agricole. — Le grand Moutardier, qui n'était pas celui du pape..., avait officié en pompe [il s'agit d'un baptême civil, fort arrosé de bon vin] et, si j'ose dire, pompé en officiant. »

Le plaisant et le sérieux ne sont pas assez fondus dans ces deux petits contes, qui cependant amusent et font réfléchir.

E. R.

CHRONIQUE

Un groupe international de professeurs, répondant à l'initiative de l'Université de Montpellier, a formé le projet d'offrir à M. le professeur Hermann Fitting, de l'Université de Halle, un volume de Mélanges à l'occasion du 75e anniversaire de sa naissance. M. le professeur Fitting est déjà bien connu de nos lecteurs par ses études sur le droit romain au Moyen-Age. Il publie en ce moment même, en collaboration avec M. le professeur Suchier, une Somme provençale au Code de Justinien, dont l'intérêt dépasse singulièrement les bornes de la science du droit, puisque ce sera le document le plus ancien de nos vieux dialectes romans qu'on possède aujourd'hui. Nous ne saurions trop engager nos lecteurs à s'associer à cette fête, d'autant mieux qu'elle est aussi, dans l'esprit de ses initiateurs, le pendant de celle que les philologues de tous les pays ont offerte, cette année même, à notre vénéré maître, M. le professeur Chabaneau.

On peut collaborer au volume qui ne comprendra que des études sur le droit romain postérieur au IVe siècle de notre ère ou sur le droit canonique — ou souscrire au volume dont le prix fort ne dépassera pas 20 francs (réduction de 30 °/₀ pour les souscripteurs) — ou enfin participer à la célébration moyennant une cotisation de 5 francs.

Prière d'adresser son adhésion :

Pour l'Allemagne, à M le professeur Suchier (Université de Halle).

Pour l'Autriche, à M. le professeur Wahrmund (Université d'Innsbrück).

Pour la Belgique, à M. le professeur Van Wetter (Université de Gand).

Pour l'Espagne, à M. le professeur Altamira (Université d'Oviedo).

Pour la France, à M. le professeur Meynial (Université de Montpellier).

Pour la Grande-Bretagne, à M. le professeur Vinogradoff (Université d'Oxford).

Pour l'Italie, à M. le professeur Brugi (Université de Padoue).

Pour les Pays-Bas à M. le professeur Max-Conrat (Université d'Amsterdam).

Pour la Suisse, à M. le professeur de Tourtoulon (Université de Lausanne).

Et pour tous autres pays, à l'un des professeurs ci-dessus indiqués.

ERRATUM

Page 271, ligne 2, *au lieu de* : M. Glaize, majoral du Félibrige latin, *lire* : M. Glaize, majoral du Félibrige.

Le Gérant : P. HAMELIN.

LES QUATRE FILS AYMON

(Suite)

IV

Description des manuscrits. — Rédactions en prose et imitations étrangères

1. La Vallière, 39, aujourd'hui Bibliothèque Nationale, fr. 24.387; XIIIe siècle. Avec Michelant, je le désigne par la lettre L [1].

Ce manuscrit, sur parchemin, comprend le *Renaus de Montauban* (f. 1-50) et le roman de *Sapience* (f. 51-77), d'Hermant le jeune, maître de chœur à Valenciennes. Les trente-huit premiers feuillets, sur trois colonnes, sont rayés à soixante lignes, sauf à certains endroits, dont il sera parlé plus bas. Les feuillets 39-49 sont rayés à soixante-cinq lignes et d'une écriture plus récente et moins régulière que celle de la première partie. Au feuillet 49, verso, les colonnes contiennent soixante-neuf vers, et de même au feuillet 50, sauf la dernière colonne du verso qui contient soixante-sept vers; suit un blanc et la formule habituelle :

Explicit la mors de R. de Montalbain.

Le couteau du relieur a presque partout rogné l'extrémité des mots de la troisième colonne du recto et les majuscules initiales de la première colonne du verso dans cette seconde

[1] J'ai déjà décrit ce manuscrit dans la *Revue des langues romanes*, 1901, p. 32 sq. L'on y a le fac-similé des feuillets 38, 39, où j'ai constaté que ce manuscrit est formé par la juxtaposition de deux copies de dates différentes. Cet article est aussi dans le volume du *Trentenaire de la Société pour l'étude des langues romanes*, p. 239 sq.

partie. Dans la première, au contraire, les lignes du recto laissent à droite une marge d'un centimètre environ. Il y a donc entre ces deux parties une différence matérielle très apparente.

Mais la première partie elle-même (f. 1-38) ne présente point le caractère d'uniformité que nous rencontrons dans les autres copies des différentes versions des *Fils Aymon*.

Au feuillet 11, verso, le scribe, pour remplir la page, a coupé en deux quatre vers à la colonne A, neuf vers à la colonne B, douze vers à la colonne C. Au verso de ce feuillet, la page est réglée à quarante-huit lignes seulement ; néanmoins, l'on rencontre à chaque colonne des vers coupés, onze en tout.

Au feuillet 12, recto, l'on a cinquante huit lignes, cinq vers coupés[1] et la dernière ligne de la colonne C laissée en blanc. Le verso du feuillet est réglé à soixante lignes, et l'on note un seul vers coupé.

Feuillet 13, recto. Il est réglé à soixante lignes. A la colonne B, l'on rencontre encore deux vers coupés et formant quatre lignes. A la colonne C, les interlignes et l'écriture ne changent point jusqu'au vers douze, « En la cit de Dordon fu li quens Renaus nés », avec lequel commence une écriture jaune, d'allure plus lourde, et l'on a seulement trente-neuf lignes, ce qui pour la colonne n'en fait que cinquante et une au lieu de soixante.

Au feuillet 13, verso, les colonnes sont à cinquante lignes, l'écriture est grosse et jaunie. L'on compte treize vers coupés. Le feuillet 14 est réglé à cinquante-neuf lignes. Une seule remarque : le vers 1 du recto, colonne A, « Mais vo dru de Colloing sunt molt mal enginié », est d'une écriture soignée, noire et plus petite que celle du reste de la colonne. Il semblerait que la place avait été laissée en blanc et qu'il a été écrit plus tard. L'écriture est néanmoins la même que celle de la page, bien que dans celle-ci elle reste encore plus grosse et plus lourde qu'aux premières pages du manuscrit.

Au feuillet 15 recommencent les vers coupés, huit au recto,

[1] L'un de ces vers est resté incomplet, sans le second hémistiche : « Ha las, dist Aalars. » Mich., p. 103, v. 35. Michelant l'a complété sans en avertir.

six au verso. — L'écriture, plus soignée à partir de la lettre ornée, feuillet 15, verso B, reprend son allure première, élégante et fine, au feuillet 17, verso B, au vers : « Cil s'en tornent atant, de color sunt mué. » Cinq lignes plus haut, l'on a un vers coupé.

Le feuillet 22 offre cette particularité, qu'au recto et au verso, il est rayé à soixante-dix lignes à la colonne, et que pour faire entrer plus de matière, l'écriture est petite. Le couteau du relieur a fait disparaître le premier vers des colonnes B, C, recto; A, verso, et la moitié des initiales de la colonne A, verso. L'écriture des feuillets 23 et 24 est d'un type gros et lourd. L'on rencontre au feuillet 24, recto C, un vers coupé : « Ogier de Danemarce, pas ne vos semonons. » L'écriture fine et régulière reprend au feuillet 25, recto, et se continue. Le premier vers de ce feuillet est : « Puis pardona la mort et Longis fist pardon ». Le dernier feuillet de cette écriture est, comme je l'ai dit déjà, le feuillet 38.

Ces remarques aboutissent aux conclusions suivantes :

1° Les dix premiers feuillets (Michelant, p. 1-95, v. 23) et le commencement de la première colonne du feuillet 11 jusqu'à Michelant, p. 96, v. 14 incl., forment une première partie d'une même écriture, homogène d'un bout à l'autre ;

2° Puis l'on se trouve en face d'une série de parties où le scribe paraît dominé par la nécessité de faire entrer dans un nombre de feuillets limité une version dont il n'avait pas prévu exactement l'étendue. Cette série va dans l'édition Michelant de la page 96 à la page 226, et comprend le départ des Fils Aymon de Dordonne, leur rencontre avec Maugis, leur séjour auprès du roi Ys, la trahison de celui-ci, le combat à Vaucouleurs, et s'arrête au milieu du discours que les chevaliers du roi Ys adressent à Renaud pour obtenir de lui qu'il vienne au secours de son beau-frère, leur roi. Or, nous verrons que les manuscrits présentent, pour ce qui précède le départ des Fils Aymon pour Vaucouleurs, des différences très notables. On pouvait hésiter entre les diverses formes du récit. Mais cette remarque aurait pour conséquence d'amoindrir ici l'autorité du manuscrit La Vallière, puisque celui qui présidait au travail du scribe a pu être guidé, dans son choix, par d'autres considérations que celle de conserver le texte le plus ancien ;

3° A partir du feuillet 25, l'écriture du début reprend, très reconnaissable. Elle s'arrête avec le feuillet 38. A cet endroit (Michelant, p. 359, v. 20), les défenseurs de Montauban ont épuisé leurs ressources. Dans ce qui précède, plusieurs manuscrits racontent tout autrement ce qui se passa à Montauban, quand Maugis y eut apporté Charlemagne endormi ;

4° Une partie vraiment distincte commence au feuillet 39. L'écriture est de date plus récente, le texte présente des caractères particuliers, la page est réglée jusqu'à la fin à soixante-cinq lignes. Les premiers vers de la colonne A, recto, continuent bien la laisse commencée au feuillet 38, verso B. Je les reproduis :

> En trestot lo chastel n'ot joie ne leece.
> La duchose les vit, en plorant s'i adrece ;
> Adonc maudit son frere cui ele tient acrece.
> Le cors Dex a juré, a cui ele s'adrece,
> Se Jhesus tant l'amoit, par sa grande leece,
> Que elle eüst vitaille a la soe largece,
> N'en mangeroit jamais, ains moroit à destrece [1].

Cette seconde partie a été écrite avec l'intention de compléter la première, soit que celle-ci eût perdu les feuillets de la fin, soit qu'elle se terminât ou trop tôt, ou d'une manière qui ne satisfaisait point. Le récit, de toute façon, se continue sans solution de continuité [2].

II. Bibliothèque Nationale, f. fr. 775. Comme Michelant, je le désigne par B. Ce manuscrit sur parchemin est composé de 110 feuillets à deux colonnes et à quarante lignes à la colonne. Il est complet. Au dernier feuillet, l'on n'a que deux vers et la formule finale :

Explicit le mort de R. de Montauban.

Je le crois de la fin du XIIIe siècle.

Comme dans L, Charles envoie d'abord Enguerrand récla-

[1] Mich., p. 359, v. 20 sq.

[2] J'ai donné plus haut un résumé complet de la version du ms. L. Ni au point de vue de la langue, ni au point de vue littéraire, elle n'est homogène. Il y aurait d'autres remarques à faire ; on les trouvera dans les notes au texte.

mer la soumission de Beuves d'Aigremont. Mais la réception des Fils Aymon à la cour est placée avant que l'on ait appris la mort de Beuves. La duchesse d'Aigremont a auprès d'elle ses fils Julien (pour Vivien) et Maugis. Lors de l'adoubement de Renaud, l'empereur lui ceint « Floberge, la bele, au puing doré », et lui donne

> ..... un destrier abrievé.
> Il n'ot si boin [cheval] en .XL. chitez.
> Baiars [avoit a][1] nom, ainsi l'oï nommer;
> Car il fu pris en l'ille [Bocan] entre .II. mers.
> De Faerie fu li chevaux amenés.
> Morge la fée le nourri moult souef,
> Si l'envoia roy P.P. le sené,
> Et li roys Charles le donne Renaut le ber.

Ces lignes incorrectes sont une interpolation due à un trouvère qui savait quelque chose du *Maugis d'Aigremont*. Au lieu de Morge, il eût dû indiquer Oriande; il ignore comment Bayard, conquis par Maugis, fut cédé par celui-ci à son cousin Renaud.

Beuves est blessé par Fouques de Morillon et tué par Grifon d'Autefeuille : il n'est pas décapité.

Quand Renaud a tué Berthelot, les Fils Aymon sont poursuivis; trois sont faits prisonniers et enfermés dans une chartre; Maugis les délivre [2].

Quand les Fils Aymon se sont réfugiés à Montessor, puis dans les Ardennes, le récit présente des différences considérables. La surprise du convoi de Charlemagne est plus développée que dans L, le côté comique est souligné; c'est Aymes, leur père, et non le duc Naimes, qui est envoyé d'abord en messager auprès des bannis. L'épisode de la trahison d'Hervieus est très long. Les plaintes d'Aymes, quand il a détruit la troupe de ses fils, ont un caractère d'emphase oratoire; l'idée de manger les chevaux, quand on est à court de vivres, idée que l'on retrouve au siège de Montauban, est un motif à

[1] Ms *ot*.

[2] Je donne ce développement plus bas, dans la description du manuscrit de Peter-House.

longs développements, où le trouvère essaie de faire mieux que ses devanciers. A cet endroit, Renaud dit que Bayard lui a été donné par Orgueilleuse, la fée.

Dans le récit de la course à Paris, l'on a un développement qui manque à L, sur les incidents et l'arrivée de Renaud et de Maugis à Paris. Quand on questionne Renaud, il feint d'ignorer le Français, de ne savoir que le Breton.

Quand l'armée de Charlemagne entre en Gascogne, le château de Monbendel est pris de vive force et rasé. Suit un long épisode où pendant que Roland et d'autres sont allés à la chasse, Renaud surprend l'armée des Français.

Cet épisode dont il a été parlé déjà dans l'étude sur le Cycle des Fils Aymon et qui sera reproduit en entier dans cette édition, au-dessous de la version déjà publiée, a inspiré une jolie page du *Viaggio di Carlo Magno in Ispagna*. Roland, posant sa lourde armure et entraînant ses compagnons à la chasse, différait tellement du héros de Roncevaux ! — Le comte revenant d'Orient s'arrête avec ses compagnons auprès d'une fontaine. Les chevaliers laissent leurs destriers paître dans la prairie et se reposent. Survient alors le faucon de Roland que celui-ci avait laissé à l'armée quand il en était parti : « Le fauconnier, qui s'appelait Rampaldo, avait pris le faucon et allait par la campagne pour prendre quelque venaison afin de lui donner à manger. Rampaldo lance le faucon dans l'air, et celui-ci, suivant son habitude, s'élève.

» Rampaldo allait un bâton à la main par la campagne, battant çà et là les arbrisseaux et faisant grand bruit. Le comte Roland, qui était à la fontaine, voit le faucon et reconnaît que c'est le sien. Il se dresse en pieds, met un gant de cuir à sa main gauche et appelle le faucon à haute voix. L'oiseau reconnaît aussitôt la voix de son maître, descend d'en haut et vient se poser sur le poing du comte. Rampaldo, voyant le faucon descendre au lieu de faire son vol suivant son habitude, entre en une grande colère et chevauche du côté où l'oiseau était descendu ; et tant il chevaucha au son que faisaient les grelots du faucon, qu'il sortit de la forêt et arriva dans une belle campagne. Là, regardant devant lui, il vit un chevalier qui tenait un faucon sur son poing. Il s'avance encore à un trait d'arc et reconnaît le fils du comte

Milon d'Anglante. Il ne dit rien, mais court au pavillon de Charles. Quand Charles vit que Rampaldo n'avait plus le faucon, il dit : Ah ! méchant traître, qu'as-tu fait du faucon de mon neveu ? J'en jure Dieu, s'il est perdu, je te ferai pendre. Rampaldo répond : Je ne vous crains pas, car le faucon est sur le poing d'un chevalier qui saura défendre lui et moi, c'est le comte Roland, qui avec deux compagnons est à deux lieues d'ici. Charles répondit : Par Dieu, si les choses sont autres, je te ferai mourir de male mort. Le duc Naymes, qui était là, ne tarde point, mais monte à cheval et se fait dire où est le comte Roland. Il chevauche vers la fontaine et voit un chevalier qui tenait le faucon sur son poing. Aussitôt il se jette à terre, s'agenouille devant Roland et lui baise les pieds. Mais le comte s'incline et relève le duc Naymes. Les barons se firent grande fête [1] ».

Le romancier italien, en faisant reconnaître d'abord Roland par son faucon fidèle, nous avertit en quelque sorte de l'intérêt avec lequel on lisait dans son pays la version du manuscrit B. L'on verra d'ailleurs plus loin que le manuscrit de Venise en procède. Dans la *Spagna* en vers, le passage est gâté très maladroitement, à en juger par la mauvaise édition que j'ai sous les yeux : il reste bien le fauconnier et le faucon, mais il n'est pas dit que ce soit celui de Roland [2].

[1] *Il Viaggio di Carlo Magno in Ispagna*, éd. Ceruti, t. II, p. 46-49.

[2] Lasciam alquanto qui posar Orlando
E direm di Carlo e suo falconieri.
Uscia del campo et andava uccellando
Per aver cena per Carlo Imperieri,
Verso del ponte sul poggio montando.
In tal maniera il nobil scudieri
Così montando per una pendice
Lasciò il falcone ad una pernice.
La pernice in aria il falcone svola,
Fuggendo in un grande bosco fu entrata.
Il falcon la smarriva e in aria vola.
Tutto quanto Terigi in aria guata.
Poi discese il falcon, a non dir fola,
Dove passava Orlando e sua brigata ;
Terigi a se cadere se lo vede,
Cavalca là che ripigliar lo crede.

La réception du messager de Charlemagne est tout autre que dans le manuscrit La Vallière : Ys l'accueille très correctement. Dans la délibération des conseillers du roi de Gascogne, sept barons prennent la parole. Il n'y a aucune trace de violence exercée contre le duc de Monbendel. L'on a vu dans l'étude sur le Cycle des Fils Aymon les passages qui marquent un lien avec le *Mainet* et le *Chevalier au Cygne*.

A partir de l'endroit où Maugis apporte à Montauban le roi endormi, ce manuscrit donne une rédaction absolument distincte de celle du ms. L. Maugis reparaît dans l'action pour livrer Charlot, fils de l'empereur, aux défenseurs de Tremoigne. Les récits se rejoignent à la dernière partie : Renaud à Cologne.

Ce manuscrit, fortement empreint de dialecte picard, est d'aspect séduisant, paraît établi avec plus de soin qu'il ne l'a été en réalité ; les lacunes sont courtes, mais assez nombreuses. Elles semblent dues au copiste. La version qu'il contient est une œuvre d'un caractère très personnel. Le problème de fondre en un ensemble suffisamment lié des narrations diverses d'origine et de date, est résolu d'une manière satisfaisante. Maugis est, dès le commencement, mêlé au courant de l'action et y prend une part qui peut paraître excessive. Je n'oserais dire qu'en certaines de ses parties, ce manuscrit ne dérive pas de sources plus anciennes que les textes correspondants du manuscrit La Vallière. Le contact entre l'histoire des Fils Aymon et la légende du Chevalier au Cygne n'est pas particulier à cette version. Nous le retrouverons ailleurs.

Gaston Paris mentionne ainsi la version du manuscrit 775 : « Il existe une version en vers alexandrins, plus courte que celle qu'on a imprimée, mais à peu près de la même époque[1] ». Michelant en a emprunté le texte à partir de la page 410, v. 2, de son édition, mais en le ramenant à peu près à l'orthographe et à la langue du ms. La Vallière, ce qui n'est pas

Il cavallo Terigi molto caccia
Per ritrovare lo suo bel falcone.
Essendo presso al fonte venti braccia
Vede sedere Sansonetto e Ugone.
Subito Orlando conobbe alla faccia. Canto XXI.

[1] *Hist. poét.* p. 302.

sans inconvénient. La connaissance que Michelant avait du ms. 775 était d'ailleurs incomplète. On en jugera par un passage important dont il a ignoré l'existence et qui permettra de voir comment B modifie et abrège le texte de L.

ms. 775.

F° 64, verso A.

L'empererez de Franche en piez en est levez
E apela Franchois : Baron seigneur, oies.
Ja fui je fiex Pepin, de verté le savez,
Et Berte la roÿne qui tant ot de bonté ;
Il fu ochis en Franche a tort et enherbez
Et jou cachiez du regne dolans et esgarés.
En Espagne enfui a Galafre sor mer.
La fis tant par mez armez que je fui adoubez
Et conquis Galienne m'amie o le vis cler
Qui laissa pour m'amour. XV. roys couronnés.
Je ving en douche Franche a moult riche barné.
Adont me fis jou merchi Diu couronner.
Quant je cuidai avoir tout mon renne aquittié,
Lors virent (corr. jurerent) ma mort trestout li [.XII. Per,
Si me vaurrent ochirre par .I. jour de Noel.
Diex me manda par l'angle que jou alaisse embler,
Voirement i alai, je ne l'osai veer.
Je n'o clef ne souclave pour tresor enfoudrer.
Diex me tramist Basin, .I. boin larron prouvé ;
Chis Basins me mena en la grant frameté
Et si entra dedens pour l'avoir tout embler,
Et bien oï Garin le conseil deviser
Qui le dist a sa femme coiement a cheler.
Basins le me conta quant il fu retournez.
Je atendi les termez que je les pris prouvez,
Les courtiaus en lor manchez trenchans et afilez;
Je les fis tous saisir et lez membrez copper.
Par ichele couronne que el chief doi porter,
Il n'i a nul de vous de tous les .XII. Pers
Qui ne soit orendroit par son non apelez.
Estout le fil Œudon a li roys apelé (Cf. Mich. p. 266-267).

On voit que la légende de Basin est reproduite sans changement aucun. Mais le copiste a passé des vers : Après 1 : « De mal talent et d'ire est trestout tressués » ; après 7 : « Illuec fui je forment dolans et esgarés, Fors jeté de ma terre et de mon parenté » ; après 11 : « Li apostoles Miles m'aida à coroner » ; après 12 : « Et si pris tos les sers qui furent el regné. Je les fis tos ardoir et la poudre venter. » Le vers 13 est faux parce que le scribe a mis « jou » au lieu de « en Franche » qu'il n'a pas cru pouvoir répéter. Après 13 manque : « Galienne m'amie a grant joie espouser. » Le v. 28 en résume deux : « Je en fis tel justisse, comme vos bien saves, Pendre, ardoir et destruire et les membres coper. » Entre les vers 31 et 32, il en manque six. Je passe sur les altérations de détail ; mais il est évident que Michelant n'a pas lu d'un bout à l'autre ce manuscrit 775 auquel il a emprunté la fin de son texte ; il n'eût pas écrit : « Un exemple suffira pour la prouver (la supériorité du manuscrit La Vallière). C'est le discours de Karle à ses barons, p. 266, où La Vallière *seul* contient les allusions à Elegast » (p. 515). — Grâce à Michelant, la fin de la version B est connue. Je me bornerai à y noter une curieuse inadvertance. Au vers 10 de la page 452, l'on a un « dien Thibaut ». Ce personnage reparaît page 457, v. 5 : « li diens m'i aida. » Sans rien noter, Michelant corrige : « Dame Dex m'i aida. » Il avait lu sans doute « dieus », mais l'article aurait dû le faire réfléchir.

III. Bibliothèque Nationale, f. fr. 766. — Ce manuscrit, sur parchemin, est formé de cent quatre-vingts feuillets. La page, à deux colonnes, est réglée à quarante lignes. Michelant le désigne par la lettre C. L'histoire des Fils Aymon y est précédée du *Maugis d'Aigremont* qui comprend les cinquante-quatre premiers feuillets et les quatorze premières lignes du feuillet 55. Après les mots *Explicit le romanz de Maugis*, commence sans titre particulier, mais avec une miniature représentant la duchesse de Dordonne et ses enfants, un long texte des *Fils Aymon*, continué par une suite que j'ai appelée ailleurs : « La Mort de Maugis. » Le tout finit au verso du feuillet 180, au bas de la colonne A.

Jusqu'au récit de la mort de Renaud, cette version ne diffère de celle que nous venons d'examiner que par une correction

moindre, et par un développement, où la vulgarité descend au grossier, de l'épisode de la course à Paris. Pour tout le reste, les deux manuscrits sont exactement parallèles, et l'un permet de remplir les lacunes de l'autre. J'ai cité, au chapitre précédent, la partie de la fin du poème où la mort de Renaud est racontée autrement que dans les autres versions. Malgré les négligences si fréquentes dans ce texte, il a mieux conservé que le ms. 775 des traits importants des versions primitives. Ainsi, dans sa réponse à Aymes, après le combat que celui-ci a soutenu contre ses fils dans les Ardennes, Charles lui dit :

Vo filz a mort le mien que tant pooie amer ;

tandis que 775 donne, en faisant un vers faux :

Vos fix ochit Bertelot que tant pooie amer.

Plus loin, toujours dans cette partie des Ardennes, 766 a maintenu le texte ancien si précieux :

Iluec maudient l'eure que li jors est venus
Que Loeïs perdi le chief desous le bu.

775 corrige encore ici *Bertelos*.

Le nom d'Aélis, sœur du roi Ys, est conservé dans la première partie.

Le souvenir du Maugis d'Aigremont est plus précis. Renaud dit dans les Ardennes :

Ja mengerons Baiart a la crupe triullée
Qu'en Espaus me donna *Oriande* la fée.

Au feuillet 92, recto A, après le vers de Naimes :

Qui ce conseil vous donne, estre doit vostre amis,

l'on a :

Explicit du duc Buef d'Aigremont et commence de Renaut et de ses frères.

Je ne crois pas qu'il y ait lieu d'attacher d'importance à cette indication, qui arrive beaucoup trop tard. Dans la forme actuelle du poème, c'est à la querelle de Renaud et de Bertelot que commence l'histoire proprement dite des Fils Aymon.

Ces manuscrits B et C sont des copies inexactes çà et là, mais concordantes presque partout, se complétant et se corrigeant d'une même version plus ancienne. Le manuscrit de Venise, malgré ses défauts, me paraît plus près de cette version que B et C, où le trouvère gâte parfois son récit par des ornements de mauvais goût. On admet que C, comme B, date du XIIIe siècle ; mais B me paraît plus récent que C.

IV. Manuscrit de l'Arsenal, 205 [B]. B. l. fr. (ancien 2990), sur parchemin, comprenant quatre-vingt-dix-sept feuillets à deux colonnes ; réglé à trente-huit lignes. Il contient environ quatorze mille six cent cinquante vers. Le scribe a supprimé au hasard pour abréger sa tâche. L'on constate vers la fin une lacune assez importante au feuillet 91, verso A (préliminaires du combat des fils de Renaud). Dans le manuscrit La Vallière, le texte correspondant comprend deux cent quarante-trois vers, du feuillet 47, verso B, v. 6, au feuillet 48, recto B, v. 11. Les derniers mots que le scribe a écrits au feuillet 97, verso B, sont significatifs :

Explicit de Re. de Montauban
Explicit, expliceat, ludere scriptor eat.

Avec Michelant, je désignerai ce manuscrit par la lettre A. On le croit du XIVe siècle. L'orthographe capricieuse n'est pas sans intérêt au point de vue de l'histoire de la prononciation [1].

Au début du *Beuves d'Aigremont*, Aymes et ses fils sont indiqués comme présents à la cour. Charlemagne rappelle ses victoires pour la Foi, sa guerre contre les Saxons, où il a occis « Guitheclin le Saine et le felon ». Plusieurs refusèrent de le servir en cette circonstance, entre autres Beuves d'Aigremont. Lohier est le premier messager. Beuves append à *Aigremoire* que Charles lui envoie son fils ; il déclare à ses barons qu'il résistera, et qu'il occira Lohier s'il lui dit « les-

[1] En examinant la photographie que j'avais fait tirer du feuillet 13, recto, au bas de la colonne A qui a été laissée en blanc à la fin du *Beuves d'Aigremont*, et en d'autres endroits de cette page, j'aperçois les traces d'une écriture que je ne puis déchiffrer. Les paléographes qui ont le manuscrit à leur disposition, pourraient y regarder.

rayson ». Le chevalier Simon essaie en vain de le calmer. Il compte sur ses frères et sur les fils d'Aymon : « De ci qu'en Oriant n'a nul millor guerrier. » La duchesse intervient : qu'il n'imite pas Doon, qui refusa de servir le roi en Espagne et contre Guithechin le Sainne. Le duc lui répond :

Vous fussiens .I. bon prouvaire pour preschier.
Ma honte me louez, et je n'en ferai riens.

Lohier et ses chevaliers sont arrivés à Aigremoire :

Plus ert blanche que noif, de fin marbre listé.
N'est nul abalestrier qui si haut peust jeter.
Elle ne crient assaut vaillant .II. ail pelé.
Nus ne la porroit prendre, se n'est par affamer,
E li sires ne prise homme de mere né.
Barons, se dit Lohier, esgardes que feres.
Je cuit qu'il n'ait si fort en la chrestienté.
Dessoulx en Aigremoire une yaue de fierté
Si s'an court en Gironde par dessoux la ferté.
Ja ne l'ara mes peres ne s'ara enquité.

Savari regrette que l'empereur entreprenne plus qu'il ne peut. Mieux vaudrait s'entendre avec le duc : « La loy doit on acroistre et la crestienté. » Il avertit Lohier que s'il provoque Beuves, il ne retournera pas en France.

Le portier ne les laisse entrer qu'après avoir consulté le duc. Les gens de la ville admirent fort Lohier et sa suite.

Signors, ce fu an mai au bel commencemennt
Que chante la mauvis et li jais ancement
Dedans le bois ramé por panre esbatement,
Et maintienent amor damaisel de jovant,
Pucelles et vallez se vont entrebaisent ;
Et le filz Charlemaigne entra ou mandement ;
Et cil trova la sale plainne de bonne gent.
Le duc se cist au doit moult orguilleusement,
Vestu fu d'un dyapre tout cousu a argent,
En sa main .I. baston qui vailloit I. besant
Et parloit a sa gent bel et cortoisement.
Il resemble bien homme qui ait grant tenement.
Oncques Diex ne fit homme de si grant hardement.
Sa moillier ciest lez lui que il aimme forment,
Et Amangis son fil que il paramoit tant.

Il avait bien .XVI. ans par le mien esciant,
Il harpe et [si vielle, assez sot d'estrument,
Et de l'art de Tolete sot il d'enchantement][1].
C'est ciz qui ambla Charle par devent Montaubain
Et porta a Regnaut qui yere ces parans
Et le rendi prison, bien le veïrent cent ;
Et tant fist ciz Maugis ains qu'il fut trespassant,
Regnaut fit acorder à Charle le vaillant[2].

Le discours de Lohier est plus mesuré que dans L. Il est parlé de Maugis, l'enfant de Beuves, et de la guerre de *Soissonne* où périt Baudouin. Un des hommes de Beuves, Gautier de Mont-Cenis, conseille au duc de laisser parler Lohier et de remplir son devoir envers Charlemagne : « Qui son signor guerroie, il en pert Dame Dé. » Mais Beuves s'obstine et fait attaquer le fils du roi. La « gent de la commune » prend part au combat. Beuves s'arme et

Tant ocit de roiaus de France la loée
Que puis en fu la terre essilie et gastée
Et puis en refu France et Bergoigne gasté[e]
Que l'iaue de Maiance en fu ensanglantée
En la bataille grant par mi lieu de la prée.

Lohier blesse Beuves au talon, mais celui-ci lui fend la tête qui était désarmée.

Pendant le voyage de Lohier, Charles fait chevaliers les quatre Fils Aymon. Le cheval donné à Renaud est Bayard, mais avec addition de traits empruntés au *Maugis d'Aigremont*.

Oncques Diex ne fist beste de la soie bonté.
Il ot a nom Baiart, c'est fine verité.
Pour courre .XXX. lieues il n'aura poil sué.
En l'ile de Baucan fu li chevaulx faiez,
Et si fu d'un gragon en .I. serpent gendré.

Il n'est rien dit de l'épée. Après le jeu de la quintaine, Charles raconte à ses barons qu'un songe l'a effrayé : un cer-

[1] *Sic*, Peter-House ; Arsenal : « Et viele mont joliestement, Et de l'art de Touleste sait il notreement. »
[2] Peter-House : « Fist apesier à K. le poissant ».

cueil avait été jeté devant lui et deux hommes se plaignaient de Beuves. — Ici une lacune. — Charles est furieux de la mort de son fils[1]. Sur le conseil de Renaud, Aymes et ses fils quittent la cour et vont à Dordonne.

Quand l'armée de l'empereur est rassemblée, on envoie un second messager, Othes. Si le duc veut s'amender, Charles lui pardonnera. Othes trouve l'armée de Gérard de Roussillon et celle de Beuves déjà réunies. Il communique les conditions du roi. Beuves se présentera devant Charles avec Gérard de Roussillon, Garnier de Nanteuil et son père Doon. Beuves accepte, pourvu que Charles s'engage à ne lui faire aucun mal. Quand Othes est de retour, Charles déclare que s'il tient Beuves, il le fera pendre. Les traîtres, Grifonnez de Sorence, Guenelon son fils, Hardré et Escoz (corr. *Fouques* ou *Forques*), offrent de surprendre et de tuer le duc : l'empereur promet de les récompenser, « Et il li ont sor Sains et plevi et juré ».

Dans son combat avec Beuves, Griffon est dégagé par sa parenté. C'est Escoz[2] de Morillon qui perce Beuves d'un coup d'épieu.

Et Garins (corr. Grifes) d'Autefueille fu adonc remontés
Quant vit le duc Buevon qu'il est à mort navrez.
Et li dus s'en torna a une part dou pré,
Contre Oriant se couche, si a Dieu reclamé :
Gloriex sire pere, aiez de moy pitié.
A ! biau fiz [A] maugis, Dieu te croisse bonté,
Qu'ancore puissez fere Charlemaigne iré.
Puis a pris .I. poil d'erbe lés lui enmi le pré,
De sa main le saingna, de par Dieu l'a usé,
Ou non de Jhesu Crist qui le mont a formé.

On apprend à Aigremont la nouvelle de la mort de Beuves. La duchesse se désespère, mais son fils Maugis compte sur le

[1] Dans le discours où Naimes reconforte l'empereur, l'on a une version nouvelle de la fondation d'Aigremont : « Alez sur le duc, que tant meffait vous a, Abates Aigremont que ses peres ferma, Li dus Girars dou Fraite qui tant vous guerroia. » Une altération plus grave est que Lohier est enseveli au couvent de Saint-Nicol.

[2] L'on a le vrai nom quelques vers plus haut : « Atant é vous poingnant son compaingnon Hardré, Forques de Morillon et Morant le desvet, Sanson et Berangers et tout le parenté. »

secours de Gérard de Roussillon, de Doon et de Garnier de Nanteuil, d'Aymes et de ses quatre fils. C'est ce Maugis qui, plus tard, porta Charlemagne endormi à Montauban. Sa mère l'envoie aussitôt à Girard de Roussillon. Il les trouve à Dijon avec Doon de Nanteuil et leur armée. Ils entrent en France et saccagent tout jusqu'à Troyes. Là est placé le récit de la guerre ; elle commence quand Charles vient de recevoir et de gratifier les traîtres. Après la bataille, Fouques va demander la paix de la part de Girard. Aux fêtes qui suivirent, Aymes, ses quatre fils et Maugis viennent à la cour. La Chanson, proprement dite des *Fils Aymon* commence :

> Signors, or antendés, que Diex vous beneïe.
> Ce fu a Penthecoste, une feste jolie
> Que les herbez sont vers et la rose espannie.

Après avoir été frappé par *Bertholas*, Renaud se plaint que ce neveu de l'empereur ait brisé la paix que l'on avait conclue ; si cette injure n'est pas châtiée, il demandera compte au roi de la mort de Beuves. Charlemagne l'insulte, mais ne le frappe point. Après le combat dans le palais, les Fils Aymon sont poursuivis jusqu'à Senlis. Les chevaux sont épuisés, hors Bayard. Renaud prend ses trois frères en croupe et abat[1] Huon de Péronne, donne son cheval à Alard, garde avec lui Guichard et Richard, et ils vont ainsi jusqu'à Soissons. C'est le premier exploit de Bayard. Le soir, Charles est revenu sur Paris. Girard de Roussillon et Doon sont partis *sans congé*, mais Charles retient Aymes et l'oblige à forjurer ses fils. Le duc part pour Dordonne et en chasse ses fils ; mais leur mère leur donna « du sien a grant foison. » Les Fils Aymon vont en « Ardanne » et élèvent le château de « Montresor ».

A cet endroit le trouvère s'arrête pour annoncer comment éclata la guerre entre Charles et les Fils Aymon réfugiés dans les Ardennes, puis entre en matière par un exorde et un développement qui ne sont ni dans le manuscrit La Vallière, ni dans la version des manuscrits B C, mais que l'on retrouve dans le manuscrit de Peter-House.

[1] Ici complété à l'aide du manuscrit de Peter-House.

Oez, signours barons, que Diex vous puist aidier,
Li glorieux du siel qui tout a a jugier;
S'orrez bonne chançon qui tant fait a prisier.
Des le tans Alexandre, le fort roy justicier,
Ne fu si bonne oïe, bien le puis afichier.
Ce fu a Penthecoste c'on ce doit anvoisier,
Que rois et dus et contes font jougleür dancier,
Et Charles tint sa cort, le fort roi anfourcié [1].
Mont fu grande la feste, si ot maint chevalier
Et mains dus et mains contes et mains autre prin-
[cier.
Tout ainssis com li rois iert assis au mengier,
Etes vous par la sale errant .I. messaigier,
Par devent l'empereur se va agenoillier.
Sires, dist li valles, novelles vueil nuncier.
Je [vieng tot droit] d'Ardanne, .I. bois grant et
[plenier [2],
La ou vous m'envoiastez oan pour espier
Les .IIII. fiz Aymon cui Diex doint encombrier.
Tant ai erré ou bois et avent et arrier
C'un chastel ai trové mer[a]villeux [3] et fier.
La recerte Regnaus, il et ci chevalier [4];
Se vous [le] volez fere, or vous poez vengier.
Dont se leva li més, si se va soir arrier.
Charles l'a entendu, si se prent a irer,
Ces barons apela, ces prant a arrainnier :
« Signours, ne convient pas [ci] mettre a delaier.
Ne sai que vous feroie en vos païs nuncier.
Quant vous estes seans, a tous vous vueil prier
Que vous des fiez Aymon m'i aidiez a vengier.
Il li ont respondu : Franc rois, ne t'esmaier.
[Quant li rois a mengié, les napes font sachier] [5].

[1] P.-H. : « Que li rois K. qui tant fet a prisier Tint à Paris sa cort enz el Palais plenier. Moult par fu granz la cort, si ot meint chevalier. »
[2] Leçon de P. H. Ar. donne un vers faux : Je suis d'Ardanne.
[3] P. mirabillos.
[4] P. : « La repere R. et tot si. »
[5] Sic P.; manque à A.

.VII. jors dura la cort, ne vous quier annoier.
Atant se departirent li barons chevalier(s).
En lor païs en vont, si font aparillier
Lor destriers, et lor armes et lor harnois chargier.
[Quant sont apareillié, a Paris vont arrier
Et Charles l'emperere ne se volt atargier.
Ses oz en a conduit][1] nostre rois droiturier.
Jusques a Mont-Loon ne cessent d'esploitier.
La s'assemblent les os, si se vont herbergier.
Celle nuit i just Charles desci a l'esclairier.
[A Monloon fu Charles, l'empereur au vis fier
Et sa gent avec lui][2] qui mont fit a prisier.
Si tost com l'emperere vit le jor esclairi[e]r,
Isnellement a fait cez gens aparillier.

A partir d'ici, A donne la même version que L, sauf ses oublis habituels et quelques variantes. C'est Richard et non Guichard qui est réclamé par l'empereur et le nom de Looïs est remplacé par celui de Bertholais. Dame Aye est appelée Ermianz. Le roi sarrasin est dit Burges. Comme dans la version B-C, l'on a un développement où Charlemagne ayant fait surveiller les abords de Paris, Maugis trompe Naimes, Ogier et Fouques de Morillon, en faisant passer Renaud pour un Breton qui ne sait pas parler français ; il est placé entre les vers : « K'a cel soir sont venu a Paris la cité, et « El viés marchié se sont povrement ostelé » (Mich. p. 127, v. 26, 28) ; le vers intermédiaire. « Parmi la maistre porte sunt en la ville entré », se retrouve dans ce développement qui est d'environ 90 vers et a pu être omis dans la version de L par suite de la répétition du mot *acheminé* à la rime. En effet, A donne : «Amedui li baron se sont acheminez» pour résumer le texte de L : « Ambedui li baron sunt el chemin entré, Et trespassent les terres, si ont si bien erré K'a cel soir sunt venu à Paris la cité. » B : «Or [ci] vous lairons d'eus, bien sunt acheminé », et A B rejoignent le texte de L comme ceci : « Parmi le viez marchié se sont acheminé ; Li ostel sont tout

[1] Sic. P. A a seulement : K. conduit ses os notre rois, etc.
[2] Sic. P. A donne seulement : Or fu l'ost assemblé qui mont fit a prisier.

pris, mont furent esgaré. El viés marchié se sont povrement ostelé. » Il eût donc suffi que le mot « acheminé », répété dans A B, eût figuré aussi à une version ancienne de L pour que le scribe eût franchi le développement tout entier. Mais c'est simple hypothèse. L'épisode de la *Course* présente quatre formes de plus en plus développées : L, A B, Peter-House, C.

Après la *Course*, A s'écarte de L et donne le même récit que B C : Monbendel est pris de vive force et rasé ; Renaud surprend les Français dans les mêmes conditions pendant que Roland et Olivier sont à la chasse, et Renaud rappelle dans les mêmes termes la querelle que son frère et Olivier auraient eue pour un cygne. Dans le conseil des sept barons du roi Ys, Golefroy, qui parle le premier, mentionne parmi les services de Renaud, qu'il tua Marsile dans les plaines de Val-Flori. Le comte d'Avignon parle de Vivien d'Aigremont et fait de Renaud le fils d'Ermenjart (non plus d'Ermianz) « la seror dan Buevon ». S'il n'est pas fait de nouvelle allusion au *cygne*, cela peut tenir à la manie qu'a le copiste de supprimer au hasard.

La grande narration de Vaucouleurs et les faits suivants, jusqu'au départ de Maugis pour se faire ermite, sont conformes à L, et il en est de même pour B C ; mais l'Arsenal suit B C, pour Charlemagne prisonnier à Montauban, et ce qui suit jusqu'à la réconciliation de l'empereur et de ses barons. A partir de cet endroit, le manuscrit de l'Arsenal et le manuscrit de La Vallière concordent jusqu'à la fin.

V. Université de Cambridge, Collège de Peter-House, manuscrit 2. 0. 5. Ce manuscrit, sur parchemin, est formé de cent soixante-huit feuillets, à deux colonnes, quarante vers à la colonne. Le *Maugis d'Aigremont*[1] comprend les feuillets 1-56. L'histoire des Fils Aymon remplit le reste du manuscrit, moins le verso du dernier feuillet, mais il est incomplet : il y manque huit feuillets entiers entre les feuillets 145 et 146, soit mille deux cent quatre-vingts vers. Le texte correspondant à cette lacune va dans L, éd. Michelant, de la page 347, v. 18 « Puis

[1] C'est d'après le manuscrit de Peter-House, complété et corrigé à l'aide de C M, que j'ai publié ce poème. On y trouvera, p. 5-6, 315-318, quelques indications sur le manuscrit et la version qu'il contient.

manda ses barons, de venir les enforce », jusqu'à page 382, vers 33 : « Renaus a tant proié, sans orguel et sans ire », soit mille trois cent sept vers. Le colonne B du recto du feuillet 160 est déchirée et, en outre, le verso de ce feuillet est souvent illisible, de même que le recto du feuillet 161. Cette observation s'applique aussi aux feuillets 167, verso, et 168, recto A, sans parler d'une déchirure qui supprime les seconds hémistiches des dix derniers vers du poème à la colonne B. L'explicit est : *Explicit de* [*Renaut de*] *Montauban*. Nous désignerons ce manuscrit par la lettre P [1].

La version que nous y lisons est, d'une manière générale, celle du manuscrit de l'Arsenal, qu'elle permet de compléter ou corriger en une foule d'endroits. Pour la *Course*, elle est intermédiaire entre A et C. Pour l'entrée de Charles en Gascogne, elle est conforme à L, et ne donne point, par conséquent, l'épisode où Renaud surprend les Français pendant que Roland et Olivier sont à la chasse ; mais comme A, elle est conforme à B C, pour les faits qui suivent le départ de Maugis jusqu'à la réconciliation de Charlemagne et de ses barons. A partir de ce point, elle reproduit, comme A, mais avec une lacune d'environ mille trois cents vers, le même texte que L. Comme A, elle connaît le *Maugis d'Aigremont*. — La version de Peter-House est consultée utilement, soit pour combler les lacunes si fréquentes du texte de l'Arsenal, soit pour contrôler la leçon du manuscrit La Vallière, quand elle en reproduit la version.

Je donne ici le texte de Peter-House à partir de l'endroit où Charlemagne s'est réconcilié avec les frères de Beuves jusqu'au moment où un messager vient apprendre au roi que les Fils Aymon sont dans les Ardennes. La soudure du Beuves d'Aigremont et de ce qui suit est très naturelle. La fuite des Fils Aymon est présentée en une forme intermédiaire entre ce que donnent L et B C. Cette forme où Bayard porte un

[1] Dans l'article : « Note sur deux manuscrits des *Fils Aymon* » (*Revue des langues romanes*, 1887, t. XXXI, p. 49-58), je dis comment j'ai connu l'existence de ce manuscrit, par un fac-similé de l'Ecole des Chartes, qui donne les soixante-douze premiers vers des *Fils Aymon*, avec le titre inexact : *Début de la Chanson de Maugis d'Aigremont*. J'ai imprimé ce commencement dans cet article, p. 51-53.

moment les quatre frères, a été conservée en partie dans la *Bibliothèque Bleue*. Les variantes aident à apprécier la différence des manuscrits A et P, bien que de même famille. Mais cette longue citation a un autre intérêt. Dans la version du ms. La Vallière (Michelant, p. 227), Renaud, prononce un long discours où il raconte sa querelle avec Charlemagne, la mort de Bertelais et la rixe qui suivit, en termes exactement conformes aux textes de Peter-House et de l'Arsenal, surtout si l'on tient compte des variantes de celui-ci. Or ces faits sont racontés tout autrement dans le manuscrit La Vallière. Il en résulte que le ms. L est formé de plusieurs versions et que la version P, A est plus ancienne que la copie du ms. L.

Les vers à rapprocher sont dans L :

Il m'ot ocis mon honcle dont je fui molt irés,
Le duc Buef d'Aigremont ki tant ot de bonté,
Je l'en demandai droit voiant tot le barné.
Li rois m'en appela malvais garçon enflé.
Je regardai mes frères que molt avoie amé ;
Je conui bien lor cuers et lor ruite fierté,
Et mi anemi furent devant moi assemblé.
Ou les alasse querre quant la furent trové ?

L'oubli de la querelle à propos de la partie d'échecs est-il du fait du copiste ? La question est difficile à résoudre avec les éléments dont nous disposons ; mais l'on remarquera tout au moins que dans le discours de Renaud comme dans le récit de P.-H et de A, la colère qu'il éprouve à la suite de l'insulte du roi, dérive de raisons morales : l'indignation de ses frères et la présence de ses ennemis. Plus bas l'on a d'autres traits communs :

Mes linages nel pot sofrir ne endurer ;
Mainte barbe i ot traite et mai[n]t kevel tiré.
La me fist a mon pere guerpir et desfier
Que jamais entor lui ne prendroie .I. disner.
Je n'oi si bon parent qui m'ossast receter.

En un mot le discours de Renaud vise une exposition des faits différente de celle que l'on a dans L et conforme à celle de A, P-H. Or le passage de L paraît fort abrégé, bien qu'il donne un petit discours de la duchesse à ses fils que l'on n'a

point dans A, P-H. Dans B, C, ce discours est à peine indiqué. On le verra dans le passage de B que je cite après celui de P afin de donner une version que l'on puisse comparer au passage correspondant (en partie) de C qui a été imprimé dans les notes du *Maugis d'Aigremont*, p. 363-366.

Manuscrit de Peter-House.

Feuillet 70, verso B [1]

L'emperere de France en apella Forcon.
Amis, ce dist li rois, movez a esperon,
Amenez moi voz oncles et Girart et Doon,
Et me viegnent droit fere au lox de ma meson ;
Et puis venront o moi a Rains ou a Loon.
Et Forques s'en torna sanz point d'arestison ;
De ci au tref de paille n'i ot arestison.
Ses oncles apella, ses a mis a reson :
Baron, et car montez, venez au roi Karlon.
La guerre vos pardone et la destruction.
Quant li baron l'oïrent, n'i font demorison,
Vienent au tref de paile ou troverent Karlon ;

[1] Les corrections sont prises du ms. de l'Arsenal, de même les variantes seulement mentionnées ci-dessous. 42, une feste jolie. 44, P, s'y tarja. 89, Regnaut clama : Malvais garçon enflez. 105, por l'amor Dieu demainne. 106, ja l'eüssient ociz. 107, Cez lignaigez ne vot, ains i ont tuit mis paigne. 113, P, Bauçant. 113-115, A a un vers : Tuit issent de la sale, saichez a mont grant painne. 120 manque dans A. 121. Et li enfans s'en vont a coite d'esperon. 122, ne donent. 125, estachierent. 126, Alars descent a terre ou il vueille ou non. 127 son frere. 129, Jamais honnour n'aurons. 131-132 manquent. 135-136 en un vers : Atant e vous poignant le bon valsal Huon. 138, Il escrie : Regnaus, le malvais, le glouton. 140, mont malvais. 141-144 en deux vers : Quant Regnaus l'a oï, a poi d'ire ne font, Il retorna arrier et va ferir Huon. 146-147, en un vers : Puis a pris le destrier, cel donne Aalart le blonc. 148, Et il i est montez maintenant sens demor. 155, et les vaus et les mons. 157, si retorna. 158, Desiques a Paris ne fist arestison. 161, au roi ne a baron. 162-164; en deux vers : Karlesmaignes li rois a retenu Aymon, Lors li a fet jurer sur le cors S. Symon. 185-193, quatre vers : Que il nes lairoit mie por tout l'avoir du mont, Ains les fera destruire et ardoir à charbon. Or commence la guerre a[us] .IIII. fiz Aimon, Ainssin com vous orres, se longuement chanton. 208, P, entre.

Devant l'empereor sont mis a genoillon,
Merci li ont crié par grant devocion.
Karles les en leva par le los duc Naimon
Et il li pardonerent la mort Buef d'Aigremont.
Entrebesié se sont sanz point d'arestison.
Tuit en loerent Deu et Normant et Breton.
Girart, ce dit li rois, entendez ma reson.
Vos venrez avec moi de ci a Monloon,
Et Forques votre niés et li bons duz Doon.
La tenrai ge ma cort a ceste Ascencion.
Sire, ce dit li duz, votre comant feron.
Dont fu l'ost destravée entor et environ.
Les genz Girart en vont ariere en lor roion,
Et Karles s'en revint ariere a sa meson.
Grant joie li ont fet Poitevin et Gascon
Et Normant et Engloiz et Lombart et Frison.
Grant joie fet li rois, einsi com nos diron.
.XV. rois ot le jor a cele assemblison.
Le jor porta corrone l'emperere Karlon.
Duz Aimes de Dordone i vint a esperon
Et Renaus li siens filz et Aalars li blons
Et Richars et Guichars, por voir le vos dison ;
Et si i fu Maugis, filz duc Buef d'Aigremont.
Segnor, j'ai comenciée une bone chançon;
Onques meillor n'oïstes, por voir le vos dison ;
Se Karles ot sa joie, or aura marrison
Tele dont il fut puis iriez et maint baron.
Segnor, or escotez, que Dex vos beneïe,
Ce fu a Pentecoste que la rose est florie,
Que les herbes sont vers et la rose espanie :
Dus Aimes de Dordone ne s'i [a]tarja mie,
Il vint a la cort Karle, avec lui sa mesnie.
Il trova la cort plaine de riche baronie.
Ses freres a veüz, envers eus s'umelie,
Et cil si le besierent par moult grant segnorie.
Grant joie fet li duz, ne vos mentirai mie,
De la male voellance qui est orre abessie.
Karles [si] voit le duc, a haute voiz li crie :
Aymez, bien vegniez vous, par ma barbe florie.

Sire, ce dit li duz, ihesus vos beneïe,
Et il nous doint ensemble de mener bone vie,
Si que nos soions tuit em-pardurable vie.
Grant joie fet li rois a duc Ayme le ber.
Del faudestuel descent, sel corrut acoler
Et Renaut le sien fil que ne volt oublier.
Grant joie font le jor cist novel bacheler.
Karles demande l'eve, s'asiéent au disner.
Par les tables s'asiéent et li comte et li per.
S'il furent bien servi, ne l'estuet demander,
Et quant il ont mengié, si prenent a lever.
Mais apres cele joie covint a dœl torner.
Li damoisel vaillant si alerent joer.
Li un en vont as chamz a cheval behorder,
Renaus et Bertolaiz s'asieent per a per,
Niés estoit Karlemaigne, forment fist a loer.
Hé laz! mar i asist, il l'en covint finer.
Il comencent entr'els durement a joer,
Mes tant dura li geuz, prenent a aïrer,
Quer li niés Karlemaigne lessa le pon aler :
Renaut, le fil Aymon, va tel buffe doner
Que les .II. eulz el chief li fist estenceler.
Come Renaus le vit, si comence a enfler.
Por l'amor Karlemaigne ne l'osa adeser.
Il s'en va a Karlon l'empereor clamer :
Sire, droiz emperere, je ne vos oz irer.
Vos m'adobastes primes, je ne le puis celer.
Mon oncle m'oceïtes dont j'ai le cuer iré,
Et votre niés meïsmes mal a hui bufeté.
Cuidiez que ne m'en doit, emperere, peser ?
La mort Buef d'Aigremont vos vodrai demande
Que vos m'en fetes droit, par le cors .S. Ome
Ou se ce non, danz rois, il m'en devra peser.
Come Karles l'oï, si comence a runfler,
Les eulz a roeiller, les sorcilz a lever,
La soe lede chiere fist moult a redoter.
Mauves garçon puant en a Renaut clamé :
A pou que ne vous voiz de ma paume doner.
Come Renaus l'oï, prent soi a retorner

Et regarde ses freres que il devoit amer.
Bien connut lor corrages, color prist a muer.
De moult grant hardement se prist a dementer.
Il prent .I. eschaquier que moult pooit peser;
Il voit ses anemiz entor lui aüner;
Bertolai en feri canque il pot esmer,
Amont parmi le chief, que il ne pot durer;
Le cervel li espant, les eulz li fet voler;
De si haut com il fu l'a fet juz craventer :
L'ame s'en est alée dou vaillant bacheler.
Or est morz Bertolaiz, li nies roi Karlemaigne,
Et quant li rois le voit, si en a grant engaigne;
Il escria ses homes a clere voiz hautaigne :
Baron, car l'ociez, por celui Deu demaine.
Ilec le volt tuer, ce fu chose certaine.
Si ami nel lessierent, qu'il avoit mis en paine.
Tant drap i ot rompu qui estoit fez de laine
E tant chevoil tiré de tot tant chevetaine;
Tant chevalier navré, qui soit bel ne cui plagne.
La bataille fu forz de la fiere compaigne.
La pais si fu lessiée et li maux si engraigne.
Fuiant s'en va Renaus sor [Baiart] d'Alemagne.
Aalars et Guichars de sievre ne se fagne.
N'en partiront a tele, ainz auront moult grant pagne.
De Paris sont parti li .IIII. fil Aymon,
Et Karles les fet sevre a coite d'esperon.
Maint chevalier le sievent laciez les confanon.
Meïsmez Karlesmaignes va apres de randon
Sor Ferrant d'Alemagne qui va comme faucon.
Et li vassal s'en vont a coite d'esperon.
De la chace le roi ne dotient .I. boton.
Enfreci a Senliz ne font arestison.
Oiez quele aventure avint as filz Aimon.
Lor cheval estancierent, ne valent .I. boton,
Mes a Baiart ne puet nus metre l'esperon.
Quant Renaus voit ses freres remanoir el sablon,
Hé las! ce dit li ber, coment nous contenron?
Se mes freres i laiz, ja n'ait m'ame pardon.
Aalart apella, si l'a mis a reson.

Or tost, fet il, biaus frere, montez tost de randon,
Et Richars a Guichars deriere en chevauçon,
Car bien nos portera Baiarz li arragon.
Et cil ont respondu : Se Deu plest, nous feron.
Ez vos parmi la plaigne, bessié le confanon,
.I. chevalier poignant qui ot a non Huon;
Sire fu de Perone et si tenoit Mascon;
Et escria Renaut : Ne la garrez, gloton !
Mar i avez occiz Bertholai le baron.
Karles vos en rendra moult mortel guerredon.
Renaus dit a ses freres : Car alez juz, baron.
Se Dex le me consent, cheval gaeigneron.
Dont lesse aler Renaus li filz au viel Aimon,
Vait ferir en l'escu le preu conte Huon :
Tant com hante li dure, l'abat mort el sablon.
Le cheval ala prendre qui va comme faucon ;
Aalart le bailla par le doré arçon,
Et cil i est montez cui qu'en poist ne qui non,
Et Richars et Guichars sor Baiart l'arragon.
Or s'en tornent li frere qui qu'en poist ne qui non,
Hui mes ne dotent il l'empereor Karlon.
Quant Baiarz se senti si chargiez des baron,
Il a bessié la coe et escout le crepon,
Adont ne se tenist a lui esmerillon.
Il trespassa les terres et les vaux a bandon.
Onques ne s'aresterent jusqu'el val de Soisson.
La nuiz est parvenue, si remaint rois Karlon.
A Paris s'en revint toz plains de marison.
Girars s'en est partiz, li dus de Roseillon,
Et Doo de Nantueil o le flori grenon :
Ainc ne pristrent congié, ce savons, a Karlon.
Karles apelle Aymon, si l'a mis a reson.
La jura li duz Aymes desor sainz a bandon,
Et forjura ses filz desor. S. Simeon :
Ja mes n'auront del sien vaillant .I. esperon
Ne nes recetera a recet n'a donjon.
Adont s'est departiz de la cort duz Aymon
Et s'en vint a Dordon a coite d'esperon ;
La trova il sa fame et ses filz a bandon,

Atant les en chaça, n'i fist arestison,
Mes eincoiz lor dona del sien a grant fuison.
De Dordon departirent li .IIII. fil Aimon,
Jusques aus prez d'Ardane n'i font arestison.
La firent .I. chastel qui Montesor ot non.
Si coiement le firent c'onques ne le sot on,
Car forment redotoient l'empereor Karlon.
Li rois fu a Paris en son mestre donjon,
A ses barons se claime des .IIII. filz Aymon.
Moult demora lonc tens apres ce, ce savon,
Que n'en oï novelles li rois de Monloon,
Forz que a unes Pasques que li dit .I. garçon
Que la sont ostelé si anemi felon.
Come li rois l'oï, Deu loa et son non.
Il en avoit juré sa barbe et son grenon
Que il ira sor els a coite d'esperon.
Dont fist mander son ost entor et environ,
N'i lessa a semondre escuier ne jeldon.
Des genz que il amaine, n'est se mervelle non.
Bien furent .C. milier, tant esmer les puet on.
Karles parti de France, o le flori grenon;
L'oriflambe bailla Galeran de Buillon,
Dont errent et chevauchent li chevalier baron.
Tant a alé li rois que vint à Monloon.
[O] iez, seignor baron, que Dex vos puist aidier,
Li glorioz dou ciel qui tot a a jugier;
S'orez bone chançon qui moult fet a prisier.
Des le tens Alixandre, le fort roi justicier[1],

[1] L'on a déjà vu ces vers dans le passage correspondant du ms. de l'Arsenal qui a été cité plus haut (v. 4). Ils ont fourni à la *Bibliothèque bleue* matière à des réflexions érudites : *Jamais le grand Alexandre ne fut comparable aux quatre fils d'Aimon; car l'histoire nous raconte que ce grand roi de Macédoine qui conquit tant de pays et gagna trente-trois batailles ayant à peine atteint l'âge de trente-trois ans, qui éclipsa les exploits de son père Philippe et même ceux d'Hercule son oncle, et qui mérita qu'on lui donnât ce bel éloge :* Vinxit (*sic*) quod novit, *il a vaincu tout ce qu'il a connu, c'est-à-dire qu'il laissa des marques de sa générosité partout où il passa. Mais sans nous écarter de notre histoire, ni choquer la gloire de ce grand roi, les quatre fils d'Aimon surpassèrent ses beaux faits.*

Après que Charlemagne les eut chassés de France, il se fit à Paris une

Ne fu si bone oïe, bien le puis aficier.
Ce fu a une feste qui moult fet à prisier,
Que tienent cort ensemble li baron chevalier
Et roi et duc et conte et cil autre princier
Font harper jogleor, chanter et envoisier,
Que li rois Karlesmaignes qui tant fet a prisier
Tint a Paris sa cort ens el pales plenier.
Moult par fu granz la cort, si ot meint chevalier.
Et maint duc et maint conte et maint autre princier.
Tot einsi come Karles ert assiz au mengier,
Estes vos en la sale [errant] .I. mesagier,
Tot devant Karlemaigne se va agenoiller.

Manuscrit 775. Feuillet 12, recto A

(Mort de Bertelot. Combat. Les frères de Renaud dans la Chartre. Maugis les délivre. Les Fils Aymon vont à Dordonne, puis dans les Ardennes).

A Renaut se coureche Bertelos li hardis
Tant que il le clama fil a putain caitif.
Bertelot, dist Renaus, vous y avez menti.
Par le foi que je doi a trestous mez amis
E par le foi que doi a Diu de paradis,
Se vous ne fussiez niez Karlle de S. Denis,
Recto B. Je vous donnaisse ja de la paume ens el vis.
Quant Bertelos l'oï, a poi n'esrage vis ;
Il se leva en piez, si est avant saillis.
Qu'est che ? dist Bertelos, fiex a putain faillis.
Il hauche le puing destre qu'il ot grant et furni,
Et fiert le fil Aimon trez en mi liu du vis,
Si que li sans vermaus a sez piés li chaï.
Comme Renaus le vit, n'i ot ne ju ne ris,
Ains en fu moult forment dolans et entrepris [1].
De l'eschekier sailli Renaus li fiex Aimon ;

assemblée de toute la noblesse du royaume; il vint un messager qui s'étant mis à genoux devant le roi, etc.

[1] C. trespensis.

Et Alars et Guichars et Richarz au chief blonc,
Quant il virent lor frere, si en ont marison,
Que Bertelos feri par si grant mesproison.
Moult en furent dolant trestout li fil Aimon.
Par Diu, dist l'un a l'autre, [or] sommez [nous] [bricon [1],
Quant nous a fait chi batre [l'emperere Karlon][2],
Par le mien enscient jamais honnour n'arons.
Taisiez vous, dist Renaus, por le cors S. Symon !
Nous en serons vengié se Dix plait et son non.
Renaus en vint a Karlle, le roy de Monlaon.
Quant il vint devant lui, si l'a mis a raison :
Sire frans empererez, por Diu et por son non,
Vees de Bertelos vo neveu le baron
Com y m'a conraé, je n'i sai occoison ;
Mais par ichel apostre c'on quiert en pré Noiron,
Ne fust por vostre amor venganche en eüst on ;
Il nel remausist mie por trestout l'or del mont
Ne por homme fors vous qui vive en chest mont.
Chevalier me feïstez, ja ne vous courcheron.
Comme Karllez l'oï, si taint comme carbon.
E Renaut ! dist li roys, fiex a putain, [garçons] [3],
Par le foi que je doi au cors. S. Simion [4],
Poi s'en faut ne vous meche orendroit en prison.
Sire, chou dist Renaus, pas ne seroit raisons.
Vos niez si m'a batu et faite mesproison
Et mon oncle avez mort, dant Bueve d'Aigremont
Je vous en demant droit, empererez Karllon,
De la mort de mon oncle n'i ait acordison.

[1] Sic C. B : trestout sommez.
[2] Sic C. B : li niez l'empereour. Mauvais pour le son et la rime.
[3] Sic C. B gascons.
[4] L'habitude d'attester saint Siméon vient sans doute de ce que parmi les reliques que, d'après la légende, Charlemagne avait rapportées de son voyage à Jérusalem et à Constantinople, figurait le bras de saint Siméon sur lequel il avait porté Jésus enfant lors de sa présentation au temple. Ce bras était conservé avec les reliques de la Passion à l'abbaye de Saint-Denis et, comme elles, était montré aux fidèles à la foire annuelle du Lendit. Cf. G. Paris, *Romania*, IX, p. 29, et F. Castets, *Iter Hierosolymitanum*, p. 21 et 46.

45. Quant l'oï Karlemaines ne dist ne o ne non,
Il hauche le puing destre, si le fiert a bandon
F° 13, v° A. Et Renaus s'en tourna qui en ot marison.
En la salle est venus sans nule arrestison
Et aveuques ses freres qui sont chevalier bon.
Il saisi l'eschekier painturé a lion
50. Et feri Bertelot tres en mi liu del front.
La chervele en alat, n'i a demorison,
A ses piés caï mors sans nisun ocoison.
Adont leva la noise et li cri [1] environ.
Karlemaines le vit, si en fu moult embron.
55. En haut est escriez : Prendes [le] [2] moi, baron.
Adont saillent Franchois, Flamenc et Bourgeignon,
Durement escrierent lez .IIII. fix Aimon
Que il lez quident prendre et mettre en [lor] prison [3],
Mais il se desfendirent irié comme lion.
60. La mellee est moult grant et li caple moult fier
De l'empereor Karlle [4], de Renaut le guerrier.
Tant riche garnement veïssiez depechier,
Et tant cavel tirer amont [par le tenplier] [5],
Tante buffe donner, l'un a l'autre paier,
65. Tant chevalier abatre et caïr ou foier.
Onques la gent le roy o le viaire fier
Ne lor porent meffaire le monte d'un denier.
Li parages Renaut, le courtois et le fier [6],
Endementier qu'il sont el grant estor plenier,
70. Li un contre les autres por ferir et lanchier,
S'en est issus Renaus sor Baiart le destrier
Et Alars et Guichars et Richars le guerrier.
Cascuns lez va sivant par effort de destrier.
Or les consaut chis sires qui tout a a baillier,
75. Que se Karllez lez tient, bien [le puis] [7] afichier,

[1] C : li cris.
[2] Sic C. B : lez.
[3] Sic C : manque à B.
[4] C : de roi Charle de France
[5] Sic C. B : sous le planchier.
[6] C : Li barnages.
[7] Sic C. B : pueent.

Tout li avoirs del mont ne leur aroit mestier
Qu'il ne fussent pendu et au vent bauloié.
Karllez li empererez commencha a huchier :
Baron, or tost après, por le cors S. Ligier.
Se il ensi m'escapent, ichou puis afichier,
Jamais jour de ma vie ne porrai [leechier][1].
Donc saillirent as armez et Normant et Baivier
Et cascuns est montez sur .I. courant destrier.
La se sont pris a poindre par vaus et par rochier,
Les fiex Aimon akeulent [et pristrent a][2] huchier.
Par devant tous lez autres es vous poignant Richier,
Nes fu de Normendie et fu cousins Ogier :
Il escrie Renaut : Retourne, chevalier.
Si ferons une jouste, car je le vous requier.
Dehait ait qui nel veut, dist Renaus le guerrier.
Ambedoi s'entrevienent cascuns sor son destrier,
Grans cops se vont donner ens escus de quartier.
Renaus, le fiex Aimon, le feri tout premier ;
Le haubert li faussa com .I. rain d'olivier,
Parmi le cors li met son fer tranchant d'achier,
Mort l'a jus abatu trez en mi le sentier.
Outre, dist il, vassaus[3], moult estes prisantiers.
Atant vienent Franchois et Normant et Baivier.
Li fil Aimon s'esmaient[4], li vaillant chevalier.
La veïssiez donner grans cops du branc d'achier.
E Dix ! com se deffendent li nobile guerrier !
Mais li royal sont bien, je cuit, plus d'un millier.
La fu pris A[a]lars et Guichars au vis fier
Et Richars ensement, n'i ot nul recouvrier.
Et Renaus s'en fuï, ou il n'ot qu'enseignier[5].
Dame Dix le conduit, qui tout a a jugier,
Car se il y est pris, bien le puis afichier,
Tous li ors que Dix fist, ne li aroit mestier

[1] Sic C. B : en leeschier.
[2] Sic C. B : por prendre et por.
[3] C : cuvert.
[4] C : Ez fius Aimon se metent.
[5] C : sor Baiart son destrier.

Que il ne fust pendus sans nisun respitier [1].
Mais se trestout li homme qui sont dusqu'en Pamiers
Enchauchoient Renaut, le fil Aimon le fier,
Ne l'aroient il pris en tout .I. an entier.
Es vaus de Dan Martin perdirent le guerrier.
Dont s'en sont retourné Alemant et Baivier.
Karllez les encontra, si a pris a huchier :
Rendes moi lez gloutons qui si m'ont fait irier,
Car ja seront pendu sans nisun atargier.
Adonques a parlé dus Naimes de Baivier :
Par ma foi, empererez, a cheler ne vous quier,
Lez .III. des fiex Aimon vous ramenons arrier.
Renaus [est] escapés [2] sur Baiart son destrier
Et vez ichi lez autres a vostre justichier.
Hé dix ! dist Karlesmaines, com je puis esragier,
Jamais joie n'arai, iche os affichier.
Dont retournent arrière Alemant et Baivier.
F° 13, r° A. Hui mais orres canchon qui moult fait a prisier,
Ains n'oïstes meillor, bien le puis affichier.
Che fu a Penthecouste que li jour sont plenier,
Karlles vint à Orlliens, l'empererez au vis fier,
Et ot sa court tenue com [nobile guerrier] [3]
Moult grant duel ot li roys por [Bertol] [4] le legier
Que Renaus li ochist du pesant esche[k]ier [5].
Baron, dist Karllesmaines, comment puis esploitier
Des .IIII. fiex Aimon qui si m'ont fait irier ?
J'ai lez .III. en prison qui ne sont pas lanier.
Demain seront pendu sans nisun respitier.
Sire, chou a dit Aimes, la merchi vous en quier.
Ja sont chou mi enfant, iche ne puis noier.
Nel soufferroie mie, [si m'aït] [6] S. Richier,
Que il fussent pendu comme larron fossier.
Tenes lez en prison, sire, por Diu du chiel,

[1] C : ja n'ara recovrier.
[2] C : mes Renaus si s'enfuist.
[3] B : com noble guerroier. C comme noble guerrier.
[4] B : Bertelet. C Biertol le guerrier.
[5] B : eschechier.
[6] Sic C. B : por tout l'or.

Poi [i] aient a boire et petit a mengier,
Il morront a court terme, bien le puis afichier.
Voire, che dist Ogiers et Naimes de Baivier.
Comme Karllez l'oï, prist soi a embronchier,
Il ne deïst .I. mot por l'or de Montpellier,
Mais le los as barons li convint otroier.
En sa chartre parfonde les a fait tresbuchier,
Asses y a culuevres qui font a ressoignier.
Seignour, or escoutes, por Diu le vous requier,
S'oies boine canchon qui moult fait a proisier.
Seignour, or faites pais, s'il vous plaist, escoutez.
S'oies boine canchon qui moult fait a loer.
Ains n'oïstez meillour en trestout vostre aé.
Aalars et Guichars et Richars li maisnez
Sont laiens en la chartre dolant et abosmé,
Pous y a et laisardez a moult grande plenté.
La sont li gentil homme a martire livré,
Mais il n'y seront pas ne yver ne esté,
Se Maugis lor cousin pooit estre conté.
Oies une merveille, ains n'oïstes itel.
Renaus, li fiex Aimon, au corage aduré,
S'en repaire vers Franche quant l'os fu retourné,
Et vient apres ses freres qui sont enprisonné,
La court Karlle demande ; on li a bien conté [1]
B. Qu'il [la] tient a Orliens chelle boine chité.
Renaus y est venus com homme atapinés,
Par devers Sainte Crois en est li bers alés,
La s'est assis Renaus muchiez [est et boutés] [2].
Oies une aventure, ichou fu verités,
Si com dist li escris qui ja n'en est faussés,
Que Maugis le trouva qui bien est doctrinés ;
D'ingromanche et des ars ert sagez clers letrés.
Il en vint a Renaut, si li a demandé :
Biax amis, dites moi de quel terre estez né.
Vassaus, che dist Renaut, merchi por l'amor Dé ;

[1] C : on li a asené
[2] Sic C. B : atapiné.
[3] Ce vers manque à C qui n'en a qu'un pour les deux suivants et supprime toute allusion à la science de l'enchanteur.

Ne l'oseroie dire homme de mere né,
Mais .I. chevalier sui, si sui desiretés
Et fui nez de Dourdonne l'amirable chité.
Comme Maugis l'oï, si s'est luec avisés.
Vassaus, che dist Maugis, or me di verité.
Comment as tu a non ? gardez ne me chele[z].
Renaus le reconnut, ne li a point faussé.
Comme Amaugis entent, si l'en a acolé,
.C. fois li a baisié et le bouche et le nés.
Renaut, dist Amaugis, mar vous esmaierez.
Jou geterai vos freres [1], se Dix l'a destiné.
S' [on] [2] nes ochist anuit, il seront delivré,
Se Dix garist mon sens dont je sui aprestés.
Karlles n'i duera que ne soit vergondés [3],
Mar m'i auera mon pere par traïson tué.
Comme Renaus l'oï, si s'est asseüré.
Il atendirent tant que il fu avespré,
Maugis va a la cort et Renaus est remés.
Venus est a la chartre, tant a quis et alé.
Por gaitier y avoit .II. C. hommez armés.
Quant il voient Maugis, si l'ont araisonné :
Vassaus, qui estes vous qui a chelle eure ales ?
Et Maugis lor respont qui bien fu enparlés [4] :
Je sui uns povres hon, si vois querre ostel [5] ;
Si vois par la chité comme maleürés.
Et les gaites se taisent que plus n'i ot parlé.
Et Maugis li larons a son carne geté
Par itele maniere que tout sont encanté.
Il ne sevent ou sont, [aval] [6] sont encliné,
F° 13, v° A. Et Maugis li boins lerrez est en la chartre entrez,
Et trouva ses cousins, ses [a] [7] amont menés.

[1] C Je te rendrai vos freres.
[2] Sic C. B : Si nes ochist.
[3] C : Ne le durra Charlon.
[4] Ce vers manque à C.
[5] C si ne sui ostelé. Ostel à la rime vaut *osté*, comme principel pour *principé*.
[6] Sic C. B : avant *pour* en avant.
[7] Sic C. B : ses amont.

Quant il furent amont, ses a joï asses.
A [aus][1] se fit connoistre, iche fu verités,
Puis vinrent a Renaut soz l'olivier ramé.
Grant joie demenerent li vassal aduré.
D'Orliens se departent, n'i ont plus demouré;
Et trespassent la terre environ de tout lés,
Et vinrent a Dourdonne, l'amirable chité,
Et trouverent lor mere, tout li ont aconté,
Comment ils sont de Charle parti et desevré.
Quant la dame l'oï, a poi que n'a dervé.
Apres che s'est Renaus et si frere atourné,
De Dourdonne partirent l'amirable chité
Et trespassent la terre et lez amplez renes,
Et vinrent en Ardane, le grand forest ramé,
Tant qu'il ont un bel liu veü et esgardé.
La fisent un castel de grant nobilité
Qui Montessor fu puis a tous jours appelés.
La manurent maint jour, iche fu verité,
Et la les assist Karlles a trestout son barné
Ainsi que vous orres, sans point de demourer,
Et cacha en Gascoigne l'amirable chité,
Com vous porres oïr, se jou sui escouté.
Oiez, seigneur baron, que Diex vous beneie,
Li glorius du chiel, li fiex Sainte Marie,
Une boine canchon, ains tels ne fu oïe.
Karllez fu a Orliens, le fort chité garnie,
Iluec ot assanlé moult riche baronnie.
Li roys en appela Guinemer et Helye.
Ales tost, dist li roys, a la chartre enermie,
Si amenes Alart a la chiere hardie,
Et Guichart et Richart : anqui perdront les viez.
Volentiers, biaus douz sire, cascuns d'aus li escrie.
A le chartre s'en viennent, si l'ont desverellie ;
Les barons quident prendre maiz il nes trouvent mie.
Avois, dist l'un a l'autre, par le cors .S. Elye,
Chil se sont escapé, nous perderons les vies.
En fuie sont tourné, s'ont lor voie aqueillie,

[1] Sic C. B : Aalart se.

Ja mais devant le roy ne revenront il mie.
[Et quant li rois le set, durement s'engramie.
Il en jura sa teste et se barbe florie,
Jamez ne sera liez a tres toute sa vie,] [1]
Si aura des barons vraie novele oïe.
Atant es vous .I. mes sor .I. mul de Surie,
Et vient devant le roy, qui ne se targa mie.
Sire, dist li messagez, voles que je vous die [2] ?
Jou ai de vos prisons vraie novele oïe.
Renaus est en Ardane en la forest antie
Et Alars et Guichars a riche baronnie.
La ont fait .I. castel en la roche naïe,
Onques ne fu si fors, ne de tel seigneurie.
Est che voir, dit le roys, par Diu le fil Marie ?
Oïl, che dist li mes, par ma barbe florie.
Chertez, dist l'empererez, il n'i demourront mie !
Ja nes garra castiaus que ne perdent la vie.
Karllez vait à Loon la fort chité garnie.
Si mande ses barons que li fachent aïe.
Aler veut en Ardane, ou soit sens ou folie,
Et destruire Renaut et toute sa maisnie.
Et li baron i vienent qui nus nesun decrie. [1]

VI. Le manuscrit H 247 de la Bibliothèque de la Faculté de Médecine de Montpellier est un gros in-folio de 225 feuillets, écrit sur parchemin, à deux colonnes, réglé à 61 lignes. Il contient la plupart des poèmes de la geste de Doon de Mayence, c'est-à-dire : *Doon de Maience*, *Gaufrei*, *Ogier de Dannemarche*, *Gui de Nantueil*, *Maugis d'Aigremont*, *Vivien l'Amachour de Monbranc*, les *Fils Aymon*. Ces trois derniers poèmes, qui forment le cycle des Fils Aymon, sont extrêmement abrégés par le copiste. Le *Maugis* est réduit de près de moitié ; pour le *Vivien* (1099 vers) dont il donne le seul texte connu, on sent çà et là que les couplets sont écourtés. Il en est de même pour les *Fils Aymon* où le copiste, fatigué sans doute de son interminable tâche (le volume contient près de 55.000 vers), a

[1] Sic C, manquent à B.
[2] C : que n'i demorent mie,

supprimé environ le quart du texte qu'il reproduisait. Le manuscrit est d'ailleurs incomplet. Il s'arrête à un moment du pèlerinage de Renaud. Le folio 225, devenu le dernier, a souffert beaucoup, et le verso est tout à fait illisible. On désigne ce manuscrit par la lettre M, on le croit du XIVe siècle. Il est écrit en dialecte picard comme B.

Au feuillet 178, recto A, après l'*explicit* du *Vivien* l'on a : *Chi commenche le rommans dez* .IIII. *fix Aymon.*

Le *Beuves d'Aigremont*, conforme, sauf les oublis ou les suppressions arbitraires, à la version de l'Arsenal et de Peter-House, s'en sépare vers la fin par un essai de relier étroitement cette première partie et l'histoire proprement dite des Fils Aymon. Suivant les conseils de la duchesse Marguerie (et non plus *Aye*), Aymes et ses fils n'ont pas pris part à la guerre que Doon de Nanteuil et Girard de Roussillon ont faite à l'empereur. Charles est resté bien disposé pour les jeunes gens qu'il avait adoubés chevaliers avant que l'on sût la mort de Lohier, et il offre spontanément de les honorer :

Dus Aymez, dist le roi, moult par estez prendom,
Je vous aim loialment, de verté le dison.
Je donrai a vos fix moult bele pension.
Je ferai senescal de Renaut le baron,
Aalart et Guichart porteront le dragon,
Et Richart portera mon estourin faucon.

Mais Aymes rappelle la mort de son frère Beuves, et Renaud intervient avec violence.

Sire, chen dist Renaut, qui fu li graindrez hom,
Chevalier nous feïstez, neer ne le povon ;
Durement vous haon, ja ne vous cheleron,
Pour la mort au duc Buef, le sire d'Aigremon,
Quer a nous ne feïstez pez ne acordoison.
Kallemaines l'oï, si drecha le menton,
Adonques rougi Kalle aussi comme carbon.
« Renaut, fui toi de chi, fix a putain, garchon.
A moult petit s'en faut, ne te met en prison. »
« Sire, chen dist Renaut, ne seroit pas reson.
Puis que ne l'amendez, a itant nous taison. »

A itant le lessierent li .IIII. bacheler.
Renaut le fix Aymon lessa atant ester,

Aalart et Guichart le vont reconforter,
Et puis apres mengié, alerent behourder.
Et li auquant s'asieent et prennent a jouer.
Renaut et Bertelai si ont pris .I. tablier
Et uns eschez d'ivoire, si pristrent a jouer.
He Dex! a grant martire les convint dessevrer.
Renaut et Bertelai sunt au jouer assis
Et tant i ot joué que il i ot estris.
Bertelai le clama fix a putain, chetis,
Et a hauchié la paume, si le feri ou vis.
Tel bufe li donna que le sanc est saillis.
Et quant Renaut le voit, si en fu moult marris.
Il saisi l'eschequier qui fu a or massis,
S'en feri Bertelai tres par mi lieu du vis
Que trestout le fendi entresiques ou pis.
Mort l'avoit etendu, or est levé le cris.

L'arrangeur, en transposant la querelle de Charlemagne et de Renaud, pèche sans doute contre la vraisemblance, mais il met en relief le souvenir de la mort de Beuves, de sorte que la première partie est en apparence reliée aux événements qui suivent, en devient une des raisons.

Le succès de ce remaniement partiel a dû être grand puisqu'il a été fidèlement conservé dans la *Bibliothèque bleue*.

Dans la mêlée qui suit, Maugis se distingue par son courage. Il accompagne les Fils Aymon dans leur fuite. Charles les fait suivre mais inutilement. Bayard portait Renaud et Richard. Ils passent Compiègne « et la forest majour » et arrivent à Dordonne où leur mère les blâme. De là ils partent pour la forêt d'Ardenne. « Par le val de Noiron » ils atteignent Montessor sur la Meuse.

Le reste de la narration (à partir de p. 53, v. 21: A Monloon fu Charles, l'emperere al vis fier) est conforme pour l'ensemble au texte du ms. La Vallière, sauf pour le conseil des barons du roi Ys où l'on reconnaît la version de B C. et de l'Arsenal. Mais au commencement du pèlerinage, quand Renaud et Maugis se sont rencontrés à Constantinople chez l'hôtesse, l'arrangeur imagine de reprendre la version de B C, en ménageant une sorte de transition [1]. Il ramène en effet les pèlerins

[1] J'ai publié cette fin du manuscrit de Montpellier dans la *Revue des*

à Marseille d'où ils s'embarquent pour Acre. A partir de là, l'on a un texte d'après B C. jusqu'à l'endroit où Renaud refoule les Sarrasins dans Jérusalem (Michelant, page 410, vers 23) mais tandis que dans les versions précédentes les chrétiens ont à continuer le siège, nous voyons ici qu'ils ont pris la place et qu'une nouvelle guerre va commencer, où le trouvère mettra à profit ce qu'il savait de l'Orient par les croisades.

Naburdagant appelle à lui tous ses alliés, les rois d'Egypte et d'Inde la *grant*, les amiraux de Cordoue, du Larris, de Babylone. Dans un conseil, il est résolu, pour éviter de ruiner la contrée, de s'en remettre à deux champions dont la valeur décidera du sort de la Judée. Naburdagant demande qui veut se charger de la querelle des Sarrasins. Trois champions se présentent : Safadin, roi d'Egypte, en qui l'on reconnaît Seyfeddin, frère de Saladin ; Marados, roi des Indes, et un roi de Damiette. Safadin est désigné. Autant les païens ont montré d'empressement à s'offrir pour défendre leur parti, autant les chrétiens hésitent à accepter l'honneur de descendre dans la lice. En vain le roi David s'adresse au sire de Damas, au comte d'Acre, au maître des Templiers, au maître de l'Hôpital et aux autres barons. Nul ne veut se risquer en combat singulier contre le redoutable Safadin. Maugis engage son cousin à s'offrir. Renaud y consent et les chrétiens applaudissent. On retrouve fort à propos Froberge que Renaud avait cachée dans son bâton de pèlerin. Le combat entre Renaud et Safadin est longuement conté. A l'endroit où le manuscrit s'arrête, le chevalier chrétien a l'avantage. Ce premier duel était sans doute suivi de deux autres, puisque les Sarrasins avaient désigné trois champions. Dans cette version incomplète et mal conservée du pèlerinage de Renaud apparaît l'idée de transformer en un représentant de la chrétienté en Orient le héros de l'opiniâtre guerre soutenue par les Fils Aymon contre Charlemagne, et ainsi le lecteur était préparé à la légende pieuse où Renaud recevra la couronne du martyre.

VII. *Manuscrit de la Bibliothèque de Venise, CIV. 3. 16.*

C'est un in-folio sur parchemin de 100 feuillets, écrit vers

L. Rom. (1855, t. XXVII, p. 15-42 ; voir aussi mes *Recherches*, p. 11-38) ; mais je crois nécessaire d'en présenter ici un résumé.

la fin du XIVme siècle. Il y a deux colonnes à la page qui est réglée à 44 lignes. Il manque plusieurs feuillets à la fin. Je le connais uniquement par la communication obligeante que M. Rajna m'a faite des notes et des extraits qu'il avait pris en le lisant. On peut le désigner par la lettre V [1].

Charles, au commencement du *Beuves d'Aigremont*, reproche à Beuves d'avoir refusé de le servir dans une guerre en Espagne. Le premier messager est Lohier. Un second messager Enguerrand, est envoyé sur le conseil de Richard de Normandie. Dans la version de l'Arsenal, ce second messager est dit Othes, et c'est Salomon de Bretagne qui conseille de l'envoyer. Dans la version de Peter-House, ce messager est également Othes, mais l'auteur de la proposition est Ganelon.

Après la mort de Beuves, la guerre éclate entre Charles et les frères du duc d'Aigremont. Quand Aymes et ses fils rentrent à Dordonne, Renaud déclare qu'il vengera un jour la mort de son oncle. Quand Aymes et Girard de Roussillon sont revenus à la cour, la duchesse obtient difficilement de ses fils qu'ils aillent rendre hommage à l'empereur. Ils ont toujours sur le cœur la mort de Beuves. A Paris, ils trouvèrent leur cousin Maugis. Renaud demande à l'empereur qu'il les arme chevaliers. Après la cérémonie, a lieu une quintaine dans les prés de Saint-Germain, et les faits se déroulent d'une façon assez semblable à ce que l'on a dans la version B C de Paris. Après le combat qui suit la mort du neveu de l'empereur, Renaud s'enfuit avec ses frères, Maugis et Vivien ; les frères de Renaud sont faits prisonniers et jetés dans une *chartre*, d'où Maugis vient les tirer. Dans l'Ardenne, il y a quelques différences à noter, le texte s'éloignant moins de L que B C. Pour la course, l'on a la version de B. Après l'entrée de Charles en Gascogne, Montbendel est pris et rasé, l'on a l'épisode de la chasse, tout comme dans B C et ainsi de suite. Quand Maugis s'est retiré dans l'ermitage et que l'on prépare l'assaut de Montauban, Charles encourage Roland en lui promettant pour femme la belle Audain comme dans B ; pendant le siège de Tremoigne, Maugis reparaît pour s'emparer de Charlot et le

[1] L'on trouvera quelques extraits de ce manuscrit dans la « note sur deux manuscrits des Fils Aymon », *R. des L. R.*, 1887, p. 54 sq.

remettre aux mains des Fils Aymon. C'est en un mot d'un bout à l'autre la version de B C, avec quelques différences partielles dont l'origine française est évidente.

La paix une fois conclue, Renaud part pour le Saint-Sépulcre, se confesse à Rome, débarque à Acre où il rencontre Maugis. Le manuscrit est incomplet et s'arrête à l'endroit où Renaud va livrer bataille aux Sarrasins, le lendemain du jour où il a accepté le commandement de l'armée des chrétiens.

Voici un résumé de cette version à partir du moment où Charlemagne arme chevaliers les Fils Aymon, jusqu'à l'endroit ou Hervieus (Hervis) de Lausanne promet de s'emparer par trahison de Montessor et de ses défenseurs.

Renaud, en présence de l'empereur, parle pour ses frères :

A vous somes venu, sire, emperere ber,
Qe chevaliers nous fetes, ne quier plus demander,
Et nous vous servirons volentiers, sanz fauser,
De qant que vous voudres, n'en covendra douter.

Charles arme chevaliers les quatre frères, ils reçoivent de belles armes.

Boin cheval auferand qi furent sejorné.
Renaus sist sour Baiard le cheval aduré.

La quintaine a lieu « es pres de S. Germain » et Renaud s'y distingue par son adresse et sa vigueur. Puis l'on va dîner.

Qand il orent mangié en la sale a foison,
Renaus e Bertelais s'asient li frans hon
E joent as esches par boene entencion.

Ils se querellent à propos du jeu et Bertelais frappe Renaud à la figure,

Qe del senc en sailli del vis e del menton.
Comme Renaus le vit, ne dist ne o ne non,
Ançois se leva sus, si vint au roi Karlon.

Il se plaint :

Karlesmaignes l'oï, ne dist ne o ne non.

Renaud, irrité, demande à l'empereur compte de la mort de Beuves. Charles le frappe à la figure,

Qe le sanc en fila sor le nou del baudrez.
Renaus s'en retorna, le vasal adurez,
Et prist un eschequier qi fu d'or pointurez,
Si feri Bertelais un coup desmesurez,
I a teste li bruisa, li ois li sont volez,
Le zervel li espent sor le marsbre listez.

Le combat s'engage. Finalement Renaud, avec ses cousins Vivien et Maugis, et ses frères, prend la fuite et monte sur Bayard dont l'on a ici l'origine, peu romanesque d'ailleurs

Renaus ot tiel cheval qui valoit Alemaine,
Baiart avoit a non, si fu nez en Bretaine.
Un borziois l'acheta au duc de Loeraine
Qi bien l'avoit nori et de ble et de vaine.

Charles les fait poursuivre. Les trois frères de Renaud et Maugis sont pris. Charles voudrait les faire pendre. Aimon le supplie vainement pour eux ; ils sont mis en prison. Maugis les encourage, leur promet que bientôt ils seront libres.

Mont me conoist or poi Karlesmaigne au vis fier,
Ançois qe ci m'en parte li ferai encombrier.

Charles s'afflige de la mort de son neveu Bertolais. D'après le poète, Maugis est

Un des plus fors laron de la crestienté,
Si est buen chevalier et de haut parenté,
Il ne doute chastel ne mur ne fermeté
Qe il n'entre dedenz tot à sa volonté,
Mes onques a vilain n'embla un oef pelé.

Maugis entend les gardes dire que leur sort sera décidé lendemain matin. Cependant Charles descend lui-même da la *chartre* où Maugis le défie et déclare qu'ils seront secouru Il endort Charles et tous ses seigneurs à l'aide d'un « charne sort avec les autres prisonniers, dépouille les barons qu transporte dans la « chartre » et place Charles, toujou endormi, à la porte de la prison, pour la garder. Cela fait, i s'en vont et près des « fourches » ils trouvent Renaud q était venu à leur aide. On s'en va chez la duchesse Aye à q

ıd raconte comment il a tué Bertelais. Le lendemain, es s'éveille, se montre furieux de sa mésaventure et Aymon à jurer

..... Qe il james ne doroit un disner
A Renaus ne ses freres, ce li doit mout peser.

Fils Aymon quittent Dordonne avec des trésors que onne leur mère et vont « en Ardenne ». Aymes vient à nne où il ne trouve plus ses enfants. Ceux-ci chevauchent a forêt, s'arrêtent à un rocher près d'une rivière, ils y ıt « Montesor ».

ı passe à une autre branche :

Oez, seignors barons, que Diex vous puist aider.

rles, à la Pentecôte, tenait sa cour. Un messager lui ıd que les quatre frères ont construit un château. L'em- ne veut plus tarder. Les fêtes sont arrêtées, l'armée est . On marche sur Montesor où Renaud avait réuni beau- le monde. Le corps commandé par Reignier est attaqué tu par Richart qui tue Reignier et fait un grand butin onduit à Montesor où il apprend à Renaud ce qui s'est Ogier vient de la part de Charles et défie Richard qui ıversé et reste aux mains des hommes de Charles. Mais ères le secourent, et font un grand carnage des ennemis. rles ressent vivement cet échec, et décide d'affamer le u. Naymes et Ogier vont en ambassade auprès de d et demandent qu'on rende Richard à l'empereur qui pendre. Renaud les invite à s'en aller. Renaud ren- un jour son père et lui reproche de servir la cause de s. Au bout de quatre mois de siège, Charles s'impatiente ande conseil. Naymes conseille d'entourer si étroite- e château que rien n'y puisse entrer du dehors. Alors Enri (plus loin Hervi) de Losanne qui promet à Charles livrer les quatre frères, si l'empereur lui donne le u. L'empereur accepte et promet même davantage.

Savez que vous ferez ? ce dist li conduitour[1].
Le matin par son l'aube prenez un oriflour,

r. soudnitour.

A Goniu de Borgoigne la bailliez par amour,
O lui .M. chevaliers qui soient poingneour.

C'est bien le récit que nous connaissons; mais le trouvère tout en conservant l'emprisonnement des trois frères, que l'on a dans B C, le rend plus amusant en imaginant que Maugis déjà joue en cette circonstance à l'empereur un de ces tours que Charles ne lui pardonnait pas.

L'importance du texte de Venise résulte d'abord de ce que l'auteur du remaniement du *Beuves d'Aigremont* que l'on y trouve, a voulu pousser plus loin encore l'union de cette première partie et de l'histoire proprement dite des Fils Aymon. Et d'autre part, il n'est point sans intérêt de savoir que les versions copiées en Italie étaient d'aussi bon aloi pour le fond que celles qui avaient cours en France. L'on a vu plus haut qu'un épisode du *Viaggio in Ispagna* dérivait de la version B C, dont le manuscrit de Venise est une reproduction, pour l'ensemble, très exacte, en laissant de côté les différences qui, soit pour le *Beuves d'Aigremont*, soit pour l'emprisonnement des trois frères de Renaud, soit pour des détails moins importants, étaient déjà données dans le texte que le scribe italien avait sous les yeux ou qu'il entendait réciter.

Si d'une manière générale, le manuscrit de Venise a pour base la version B C, néanmoins il dérive de la version La Vallière à certains endroits où B et C s'en écartent, soit qu'ils se conforment à une version plus ancienne que celle de L, soit que le trouvère ait cédé au désir d'enrichir sa narration de développements ou de détails nouveaux. Dans la branche des Ardennes, B et C sont *seuls* à développer le projet de tuer, faute de vivres, les chevaux des Fils Aymon, projet qui dans L et A est à peine mentionné en un vers :

A bien poi que il n'ont lor bons chevaus tués.
(Mich. p. 86, v. 19.)

A [bien] poi par besoing n'ont lor chevaulx tué.
(Arsenal.)

Dans ce qui suit immédiatement, le manuscrit de Venise donne une version mixte. Quand les fils Aymon arrivent à Dordonne, B C imaginent qu'ils sont mal accueillis par

du pays au point que Guichart les châtierait à coups
e, si Renaud ne le calmait. Ici V suit L, puis on constate
ience de la Version B C et aussi celle de A. On en jugera
es textes que je reproduis ci-dessous (V, B, A, L).

Manuscrit de Venise[1]

Parmi la mestre porte sont en la ville entré,
Mes il ne furent onques conneu ne avisé.
Cil en ont grand merveille qui les ont esgardé
Et dist li un a l'autre : Ou furent cist trové?
Je quit qu'il ne sont pas de ceste terre né.
Chevaliers e borjois les ont areisoné :
Estes vous peneant? ou avez vous esté ?
Seignors, ce dist Renaus, trop l'avez demandez.
Bien veez que gent somes mont malement mené.
Lors a broicé Baiart, s'a gascun trespassé.
A pié sont descendu desoz un pin ramé.
Toz lor .IIII. chevaus ont iluec aregné.
Contremont el paleis sont li frere monté,
Mes le paleis ont tot de serjanz vuit trové.
Adonc se sont asis (e) coste a coste e serré,
Sor la table devant sont tuit .IIII. monté ;
Ja n'en leveront mes, si seront tuit iré,
Qe dus Aymes lor pere est enz el bois ramé
Ou il ala zazier, si chien sont descoup[l]é.
Entre lui et si hom, dont il i ont plenté,
.IIII. cers avoit pris, mont s'i sont deporté.
Dus Aymes s'en repere et o lui si privé;
Ne set mot de si fil qui [ja] sont ostelé,
Asis dedenz Dordone enz el paleis listé.
Qand le cons le saura, le sens aura mué.
Richart et Aalart et Guichart le sené
Et Renaut le gentil qi tant a de bonté,
Cil s'asient ensemble qui mont se sont amé.
Mais encor n'estoit pas le mengier apresté.

[1] mme dans les citations précédentes, je respecte les traces d'ortho-
e italienne : *grand*, *e*, *gascun*, *zazier*, *qand*, *zambre*, etc.

Dame Aye ist de la zambre, l[i]us[1] fu desfermé,
Et si fil la regardent qui mont sont decharné.
Aalart, dist Guichart, avez-vous esgardé?
Veez la nostre mere qui tant vous a amé?
Frere, dist Aalart, vous dites verité.
Bel frere, alez encontre, se il vous vient a gré.
Contez no mesestance et nostre povreté.
Non fera, dist Renaut, ja ne sera pensé;
Ains atendromes tant q'ele ait a nos parlé,
Savoir s'ele nos a de noient ravisé.
Or sont li .IIII. freres sus el paleis listé.
Tant furent nu et povre, n'i ont riens en dossier,
Si sont lai et hisdous, bien semblent aversier.
La duchouse les veoit, n'i out q'esmerveillier;
Tiel poor out la damme, ne se sout conseillier;
Talent out qu'en sa chambre s'en revoist emboschier,
Mes el se raseüre, ses prist a reisonier:
Baron, dont estes vos, nobire cevalier?
Bien resemblez hermite ou gent peneancier.
Se vos voullez de nostre, ja celer nel vos quier,
De dras et de vitaille dont vos aves mestier,
Vos en ferai je ja assez apareillier,
Por l'amor a cel sire qi tot a a baillier,
Qui garisse mi fil de mort e d'e[n]gombrier.
Je nes vi, [de mes iex[2]] .X. ans out en fevrier.

La duchesse raconte la mort de Bertolai et les faits qui en ont été la suite :

Qand Renaut l'entendi, prist soi a embronzier.
La duçouse l'esgarde, prist le a areisnier;
Tot le sanc desus lui li prist a formier.
La duzoise se drece el paleis en estant
Et vit muer Renaut son vis et son semblant.
Il avoit une playe enz el vis de devant,
Au beort li fu fete, quant [i]l estoit enfant.
Sa mere l'a veü, si le va ravissant.

[1] Corrigé d'après L.
[2] Illisible, complété d'après B.

Devers lui se torna, si li dist maintenant :
Renaut, dist la duchoise au corage vaillant,
Bel filz, es tu donc chen ? por quoi le vas celant ?
La duzoise l'esgarde, si le va ravissant,
Plorant, brace levée, va baissier son enfant.

Voici le texte parallèle de B. J'ai averti du développement particulier qui le caractérise.

Parmi la maistre porte sont en la ville entré,
Mais ains n'i furent [il] connu ne avisé.
Moult s'esmerveillent tout chil de la chité
Et dient l'un à l'autre : Ou furent chil trouvé ?
Par le mien ensient ch'est de la gent Fourré,
Ou che sont anemi ou diable ou maufé,
Que sont ensi desrout, noirchi et descarné.
Boin marchié a de bos la ou il ont esté,
Car lor cheval en sont estroitement chenglé.
Les venredis de l'an ont, je quit, jeüné,
Que moult lor sont delié li flanc et li costé.
De maintes gens estoient escarni et gabé.
Renaus a tout oï, s'a Guichart appelé.
Frere, dist-il, moult a mal plait en povreté,
Moult nous ont chil vilain escarni et gabé.
Frere, che dist Guichars, je l'ai bien esprouvé.
Il le comperront ja, par ma crestienté.
Lor a geté le main au boin branc acheré.
Ja se ferist entr' aus a guise de sengler,
Quant sez frerez Renaus l'a arriere bouté.
Guichars, che dist Renaus, laissies vostre pensé.
Se trestout chil vilain sont fol et desreé,
Vous lor deves souffrir par vo gentilleté.
Ne vous caut des vilains, car, par ma loiauté,
Se nos poons entrer en la boine chité
Et nous soions dedens le grant palais pavé,
Encor serons, je cuit, manant et assasé,
Ou nous serons ochis ou mort ou afolé.
Miex vaut [mort][1] a honnor que vivre en lasqueté.

[1] Ms. *morir*.

Frere, che dist Guichars, de par la Trinité.
Dame Dix nous aiut par la soie bonté.
Devant le grant palais ja se sont arresté,
A pié sont descendu desous le pin ramé,
Lez .III. compagnons laissent pour lez cheva
[ward
Contremont le palais sont li frere monté,
Mais le palais ouvert ont devant aus trouvé.
Au doi se sont assis tout .IIII. lés a lés,
Mais anchois que soit nuis ne solaus esconsés,
Aront il grant paor de la teste coper,
Se Dix ne les sekeure qui tout a a sauver;
Car dans Aimez lor perez est ens ou gaut alés
Ou il aloit cachier, si chien sont acouplé.
Entre lui et sez hommez dont il i ot plenté,
.IIII. chiers y ont pris, moult s'i sont deporté.
Dus Aimez s'en repaire, n'i a plus demouré,
Ne set mot de ses fiex que ja sont ostelé
En sa chit de Dordonne, el grant palais listé.
Quant le sauera li dus, le cuer aura iré.
Dame Aie ist de la cambre qui moult ot de biaut
Et si fil le regardent, tout li ont encliné.
Aalart, dist Renaus, avez vous esgardé?
Vees la nostre mere de qui nous fumez né.
Frere, dist Aalart, vous dites verité.
Biax frere, ales a li, se il vous vient en gré.
Contes li no mesaise et nostre povreté.
Non ferai, dist Renaus, ja ne sera pensé;
Ains atenderons anchois tant c'ait a nous parlé,
Savoir s'elle nous a de nient avisé.
Or sont li .IIII. frere sus el palais plenier.
Tant sont et povre et nu, n'ont fil de drap entie
Les chars orent plus noires que meure de meuri
La ducoise les voit, n'i ot qu'esmerveillier.
Tel paor ot la dame, ne [se] sot conseillier.
Talent ot qu'en sa cambre se coureüst muchier,
Mais or se rasseüre, ses prist a arainier:
Baron, dont estes vous? ne me deves noier.
Se vous voles du nostre, s'en ares volentiers,

De dras et de vitaille, se en aves mestier,
Je vous en ferai ja assez apareillier
Pour l'amour chel Seigneur qui tout a a jugier,
Qui garisse mes fix de mort et d'encombrier.
Jou nes vi de mes iex .XV. ans a tous entier.
.....
Quant Renaus l'entendi, si s'en va embronchier.
La ducoise le voit, si prent a arainier,
Tous li sans desous li commenche a refroidier.
La ducoise se dreche tout droit en son estant
Et voit muer Renaut le chiere et le samblant.
Il avoit une plaie enmi le vis devant.
Sa mere le regarde, si le va ravisant,
Devers li se tourna, si li dist a itant :
Renaut, se tu es chou, pour coi le vas chelant?
Biaus fiex, je te conjur de Diu le roy amant,
De toutes les vertus ou nous sommez creant,
Que se tu es Renaus, ne me choilez noiant:
Moult le me dist mes cuers, ne sai se il me ment.
Quant Renaus l'entendi, si pleure tenrement :
Il ne s'en tenist mie pour plain .I. val d'argent.
La ducoise le voit, si connu son enfant.
Plourant, brache levée, le va baisier atant.

Texte du manuscrit de l'Arsenal

Parmi la mestre porte sont a Dordonne entrez,
Mais il n'i furent oncques conus ne ravisez.
Moult en ont mervillé cilz ques ont esgardés
Et dient l'uns a l'autre : Ou furent cilz trové?
Je cui que ne sont mie de ceste terre nez.
Chevaliers et borjois les ont araisonnez :
Estes vous peneant? ou aves vous esté?
Signors, ce dit Regnaus, trop l'aves demendé ;
Bien veez que gens somes mont malement menez.
Puis a broichiet Baiart, si les a tous passés.
A pié sont descenduz delez un pin ramé,
Et li .III. compaignons ont les chevaux gardés.
Contremont le palais sont li freres montés.
Li palais est tout vuit, n'i ont crestien trové.
Au doi se sont assis, a la table escoutez,

Il n'en leveront mais, si seront il irés,
Car dus Aymes lor pere en est chassier alés,
Entre lui et ces homes et ces chiens acoplez.
.IIII. cers orent pris, si s'en sont retornés.
Ne sçait mot de ces fiz qui sont en son ostel.
Quant li quens les verra, s'ara le sanc mué.
Encor sieent a table, nus nes i a trové.
Li mengiers n'iere mie encor bien aprestés.
La dame ist de la chambre quant l'uis est deffermez.
Ces filz l'ont esgardee quant il l'ont avisé.
Aalars dist a Regnaut : [Biaus] sire, esgardez,
Veez la nostre mere qui tant nous a amei.
Sires, ce dit Guichars, vous dites vérité.
Biau frere, alez encontre, se il vous vient à gré.
Contes li nos mesaise et nostre povreté.
Non ferons, dit Regnaus, ja ne sera pansé,
Ains attenderons tant qu'elle ait a nous parlé,
Savoir ce nous pourroit de néant raviser.
Or sont li .IIII. freres sus ou palais plenier.
Tant furent nus et povres, n'ont fil de drap entier,
Si sont lais et hideux, bien samblent adversiez,
Les chars orent plus noires que meure de meurier.
La duchesse les voit, n'i ot qu'esmerveillier ;
Tel paour ot la dame qu'a pou ne torne arrier,
Mes or se rasseüre, si les a arainniés :
Barons, dont estes vous, nobiles chevaliers ?
Bien ressemblez hermites ou grans peneanciers.
Se vous volez du nostre, s'en ares volentiers
Ne de dras ne vitaille, quar bien vous est mestier,
Je vous en ferai voir asses apparillier
Por Dieu qui mes enfans me garde d'encombrier.
Las, que je ne les vi, bien a .VII. ans entier.
....
Quand Regnaus l'antendi, prist soi a embrunchier.
La duchesse l'esgarde, color prist a changier.
La duchesse s'estant (sic) ou palais en estant
Et voit Regnaut muer sa boiche et son semblant.
Il avoit une plaie enmi le vis devent,
Au behort li fu fete quant il furent enfans.

Quant sa mere la vit, si li cria errant,
Regnaut, ce tu es ce, por quoy te vas celant ?
Quant li quens l'antendi, si s'ambrunche en plorant.
Adonc plora la dame, si le va acolant.

Je suis obligé de donner aussi le texte de L, comme terme de comparaison [1].

P. 89, v. 3. Parmi la maistre porte sunt en la vile entré,
Mais il n'i furent onques conut ne ravisé.
Molt se sunt merveillié cil ques ont esgardé
Et dist li uns a l'autre : Cist ou furent trové ?
Je cuit qu'il ne sunt pas de cestui païs nés.
Chevalier et borgois les ont araisonés :
Ki estes, bele gens ? de quel païs venes ?
Estes vos peneant ? en quel liu converses ?
Seignor, ce dist Renaus, por coi le demendes ?
Ja vees que je sui uns hom molt mal menés.
Lors a brochié Baiart, si s'est d'eus desevrés;
Dusk'al maistre palais ne s'i est arestés.
A pié sunt descendu desos le pin ramés;
Tous lor .IIII. chevaus ont illuec aresnés.
En la sale en monterent par les amples degrés.
Li palais fu la sus de sergens esnués,
Au dois se sunt asis que il i ont trovés.
Ja n'en leveront mais, si i seront plorés;
Car dus Aymes lor peres estoit chacier alés
Entre lui et ses homes, ses drus et ses privés,
Sergens et veneors dont i avoit asses.
.IIII. cers avoit pris, dont molt s'est deportés;
Ne set pas que Renaus soit o lui ostelés,
N'en sa cist de Dordone, n'en son palais listés,
Richars et Aalars et Guichars li membrés.
Cil se sieent as tables belement, lés a lés;

[1] J'avertis que je ne suis pas absolument l'édition Michelant. J'écris *molt*, suivant l'usage du manuscrit partout où l'abréviation est résolue. P. 90, v. 2, je rétablis *lait*, d'après le ms. Au v. 13, j'imprime [nes] parce que le ms. a *nel*. P. 89, 35, mieux vaudrait, au lieu de *mesage*, imprimer mesaise] avec B. A. V a *mesestance* qui est équivalent.

Mais n'est pas li mengiers ne pres ne conrées,
Lor mere ist de la chambre, li uis fu desfermés,
Et si fil le regardent, s'ont les chiés enclinés.
Aalart, dist Renaus, quel conseil me dones?
Vees la nostre mere, je la conois asses.
Frere, dist Aalars, por Deu, car i ales.
Contes li no mesage et nos grans povretés.
Non fera, dist Richars li preus et l'alosés.
Sire Renaut, biau frere, encore vos atendes.
Or sunt li .IIII. frere sus el palais plenier;
P. 90 v. 1. Tant furent nu et povre, n'ont fil de drap entier.
Si sunt lait et hydeus, bien samblent aversier.
Quant la dame les voit, n'i ot k'esmerveillier.
Tel paor ot eüe, ne se sot conseillier.
Mais or se raseüre, ses prent a araisnier:
Baron, dont estes vos, nobile chevalier?
Bien me sambles hermites ou gent peneancier.
Se vos voles del nostre, a celer nel vos quier,
De dras et de vitaille dont vos aves mestier,
Je vos en ferai ja de joie apareillier,
Por amor cel Seignor qui le mont doit jugier,
Qui garise mes fius de mort et d'encombrier.
Je [nes] vi, pecheresse, .X. ans ot en Fevrier.

.....

Quant Renaus l'entendi, si se vost embroncier.
La duchoise l'esgarde, si le cort areisnier;
Tous li sans desor li commence a formoier.
La duchoise se dresce el palais en estant
P. 91, v. 1. Et voit muer Renaut sa chiere et son semblant.
Il avoit une plaie enmi le vis devant;
Au beourt li fu faite, quant il estoit enfant.
Sa mere le regarde, si le va ravisant.
Renaut, se tu ce ies, que t'iroies celant?
Biaus fius, je te conjur de Deu, le roiamant,
Que se tu ies Renaus, di le moi erramant.
Quant Renaus l'entendi, si s'embroncha plorant.
La duchoise le voit, ne le va puis dotant;
Plorant, brace levée, va baisier son enfant.

Je me suis interdit de mêler l'expression d'un jugement esthétique à cet exposé ingrat. Il est cependant impossible de ne pas noter ici que cette scène est, dans sa simplicité, de la plus pure beauté antique.

Le fond du récit est identique dans les quatre textes. Celui de B est plus long, en raison du petit développement qu'il introduit. L'Arsenal supprime quelques vers ou abrège, suivant son habitude. Les chiffres exacts sont : V 67 vers; B 89; A 57; L 63.

Nous comparerons les textes vers à vers à partir du v. 13, p. 89 de L que nous prenons pour base.

Ce vers est le v. 10 de V. Il manque à B, il est dans A avec le même sens que dans V.

V. 14 manque à V (oubli), est dans B. manque dans A.

V. 15. Commun à tous.

V. 16 est dans V, dans B avec variante, dans A avec variante issue de B.

V. 17. Variante commune dans V, B, A.

V. 18. V, variante; B, autre variante; A, variante de même origine que pour V.

V. 19. V B A, variante de même famille. Après ce vers, V a un vers en propre (16).

V. 20. V, variante. B remplace ce vers par trois vers qui lui sont propres. A variante de même source que pour V.

V. 21. V, variante. B, variante. A, variante issue de L.

V. 22. V B, variante commune. A mêle les vers 22 et 23.

V. 23. V B, variante identique.

V. 24. V B L, pareils. A mauvaise altération.

V. 25. V B, variante commune. A variante dérivant de V. B.

V. 26. B L, identiques, V en dérive, A passe le vers.— Après ce vers V B A en ajoutent un (25, 48, 21).

V. 27. V dérive de L; manque à B A. Après ce vers V en ajoute un (27).

V. 28. V A dérivent de L; manque à B.

V. 29. V A, variante commune; manque à B.

V. 30. V A B, variantes de même famille.

V. 31. V A, variantes distinctes; B dérive de L.

V. 32. V B A, variantes de même famille.

V. 33. V A, variante commune; B variante distincte.

V. 34. V B A, variante commune.

V. 35. V A B, variante commune.

V. 36. De même.

V. 37. V A B, de même et addition d'un vers (39, 33, 58).

V. 38. V, variante fautive *(listé)*.

P. 90, v. 1. V, mauvaise variante.

V. 2. V A, pareils. Manque à B (oubli). — B A ajoutent un vers (61, 37).

V. 3. Pareil.

V. 4. V B, sans changement. A altération, aux dépens de ce qui suit dans V B qui ajoutent un vers (V 45, B 64.)

V. 5. Variantes insignifiantes.

V. 6. V A comme L. B variante.

V. 7. Manque à B.

V. 8. V comme L; B A, variante commune.

V. 9. V comme L, B variante, A variante.

V. 10. V B A, variantes de même famille.

V. 11. Variantes légères. A réunit 11, 12 en un vers (46).

V. 12. V B L, pareils.

V. 13. V L, pareils; B A, variantes.

V. 35. V, petite variante; B, autre pet. var.; A, comme V.

V. 36. V B, variantes insignifiantes; A, variante propre.

V. 37. V près de L; B, variante; A manque.

V. 38. V comme L; B, variante médiocre; A comme V L avec une faute.

P. 91, v. 1. V, variante; B comme L; A, variante d'un mot.

V. 2. V, petite variante; B A comme L.

V. 3. V A comme L; B manque.

V. 4. V B comme L. A, deux variantes. V B ajoutent un vers (63, 80). Le second hémistiche forme la seconde variante de A au v. précédent. A a réuni les deux vers en un seul. — V ajoute un vers (64).

V. 5. V, variante au premier hémistiche; B A, 2e hémistiche commun.

V. 6. Manque à V, A B comme L. — B ajoute un vers (83).

V. 7. Manque à V, A B, variante. — B ajoute un beau vers (85).

V. 8. Manque à V. B, variante. A tout près de L.

V. 9. V, variantes. B, mauvaise variante. A manque.

V. 10. V B L, pareils. A, mauvaise variante.

On voit suffisamment par cet exemple que la version de Venise ne reproduit textuellement aucune autre version et qu'elle dérive, tout au moins, dans le détail de la rédaction, de plusieurs; à certains endroits elle est plus près de L que B A Ailleurs elle se sépare des trois autres textes. Au point de vue du mérite de la rédaction, L paraît supérieur, même à B, bien que, çà et là, ce texte ait une valeur réelle. On peut contester des vers tels que : « Les chars orent plus noires que meure de meurier », ou : « Talent ot qu'en sa cambre se coureüst mucier », mais non celui-ci :

Moult le me dit mes cuers, ne sai se il me ment.

Il prépare si bien ce tableau et ce geste que ne l'on ne peut oublier :

Plorant, brace levée, va baisier son enfant.

L'orthographe dénote un copiste italien.

Mais il y a autre chose, car ce tableau et plusieurs remarques faites plus haut amènent à une conclusion fort inattendue. Les parties où V diffère de B C sont précisément celles où B C portent la marque d'additions et d'amplification. Le texte de Venise doit donc être considéré comme de même famille que B C, mais aussi comme plus ancien : il en serait le type primitif, si dans l'épisode de l'emprisonnement des frères de Renaud il n'introduisait, lui aussi, un élément où l'on reconnaît l'intention d'ajouter à l'intérêt du récit. Tout cela a son importance au point de vue du classement des manuscrits.

Pour la plupart des manuscrits suivants, je ne puis donner que des indications sommaires, puisées dans des catalogues ou empruntées à des auteurs qui ont traité des Fils Aymon.

VIII. Metz. Petit in-folio sur parchemin du XIIIe siècle; 82 feuillets à deux colonnes; réglé à 40 lignes. Le manuscrit est incomplet, comprend environ 13,000 vers et s'arrête à la page 331, v. 16, de l'édition Michelant, c'est-à-dire à l'endroit où Maugis, après avoir porté à Montauban Charlemagne endormi, se retire dans un ermitage : « Il entre en la maison ki ot petit corsage. » Ce manuscrit est décrit par Mone dans l'*Anzeiger*, 1837, p. 328. M. Leo Jordan a noté [1] qu'en remar-

[1] L. l. p. 170, note 2.

quant que les manuscrits de Peter-House et de Montpelli[illegible]r donnaient pour raison du ressentiment de Charlemagne l'a[illegible]- sence de Beuves d'Aigremont lors de la guerre de Saxe [illegible]où mourut Baudoin, j'aurais dû mentionner que le ms. de Me[illegible]tz donne également :

> J'ai conquis Guiteclin, icel Sesne felon,
> En Saisone le grant que nos ore tenom.
> La perdi Bauduin que nos tant amion.....
> Li dux Bues d'Aigremont n'i fu pas, ce set on.

Ce renseignement est, paraît-il, dans l'article de Mone q[illegible]u je regrette de n'avoir pas à ma disposition,

IX. Metz. Fragment de 516 vers, portant sur le pèlerina[illegible]ge de Renaud et sur le combat de ses fils et des fils de Fouqu[illegible] de Morillon.

Trois manuscrits d'Oxford :

X. Douce, 121.

XI. Laud, 634.

XII. Hatton, 42; Bodl. 59. Ce manuscrit comprend de[illegible]u parties. La première (f. 1-70) est de caractère romanesque. [illegible]L seconde (71-173) répond à Michelant, p. 227, vers 5; p. 4[illegible]03 v. 6, c'est-à-dire, va du discours où Renaud explique longu[illegible]e ment les motifs qui le décident à secourir le roi Yon, jusq[illegible]u'à l'endroit où Bayard, après être monté sur la rive, s'enf[illegible]ui dans la forêt. Le dernier vers est : « Ci feni la chanson qui [illegible]en avant ne dure ».

Manuscrits du British Museum (Catalogue of romances in [illegible]th Dep[t] of Mss. in the British Museum, by H. L. D. Wa[illegible]rd B. A.).

XIII. 1° Royal 16 G. II, sur vélin, XV[e] siècle, in-folio, for[illegible]m de 183 feuillets. Ce manuscrit comprend trois parties. L'o[illegible]n d'abord 617 vers reproduisant, mais en l'abrégeant, le co[illegible]m mencement de la version du ms. de la Bibliothèque nation[illegible]al f. fr. 764 (ancien 7182) dont je parlerai plus bas. L'on

ensuite une rédaction en prose des *Fils Aymon*, et en troisième lieu une chanson, en 1899 alexandrins, où il est raconté comment, après la mort de Renaud de Montauban, son cousin Maugis alla à Rome, où il devint cardinal et pape, et comment, sous le titre de pape Innocent, il reçut la confession de Charlemagne; mais à la fin Maugis et les trois fils survivants du duc Aymes, furent trahis par Ganelon. Poursuivis par Charlemagne, ils périrent étouffés par la fumée dans une caverne, près de Naples. La première laisse commence :

Seigneurs, or entendez, pour Dieu qui ne menty,
Et vous orrez chançon dont ly voir sont joly.
De la mort des trois [frères] vous conterai ycy,
Mais ung peu en lairay, si serai reverty
A Maugis leur cousin qui fut au bois fueilly,
Où il estoit hermite et prioit Dieu mercy.

La narration se termine brusquement avec ce dernier couplet :

Seigneur, dedens la cave, ce vous signifie,
Fu Maugis et les trois qui sont d'une lignie.
Richardin le premier ce jour perdy la vie
Et ly aultre deux frere souffrirent grant achie.
Adonc, Seigneurs, cheyst Guichart, car vivre ne polt mie,
Les yeulx avait tous cheux et la vue perchie,
Le viaire deffait, la chair olt changie
Et par force de feu sa chair blanchie.
Quant Maugis l'a veü, si en lermie.
Aalart a genoulz a Jhesucrist deprie
Pour lui et pour ses freres qui tant souffrent hachie.
Maugiz aprez Guichart fina sà vie.

Cette fin, dont je ne puis garantir la copie, est évidemment écourtée. L'on a affaire à une imitation du petit poème « La Mort de Maugis, » qui a été résumé plus haut à propos du ms. 766 de la Bibl. Nationale, mais il est tenu compte de cette imitation à la fin de la version du ms. 764, où les trois frères de Renaud et Maugis meurent dans une caverne près de Naples, par suite de la trahison de Ganelon. On retrouve ce récit dans la première partie de la *Chronique de Mabrian*. Je ne crois pas

qu'il y ait lieu de supposer qu'il ait existé une Chanson, aujo[illegible] d'hui perdue, *La Mort d'Aalart* [1] : les textes du ms. 766 et [illegible] British Museum me paraissent en tenir lieu.

Les deux autres manuscrits du British Museum donnent de[illegible] rédactions en prose des *Fils Aymon*.

(*A suivre.*) Ferdinand CASTELS.

[1] Leo Jordan, l.l. p. 177.

LES VERSIONS FRANÇAISES INÉDITES

DE LA

DESCENTE DE SAINT PAUL EN ENFER

(suite)

IV. — La Version Bourgignonne

La version qui suit de la Descente de saint Paul en Enfer, écrite vers le commencement du XIVe siècle par un copiste bourgignon, est publiée ici pour la première fois en entier, d'après le ms. Addit. 15 606 du British Museum. Elle est connue déjà depuis bien des années. Elle fut signalée pour la première fois, je pense, par M. Paul Meyer, dans un article de la *Romania* (VI, 1-46), qui a pour sujet la totalité des opuscules contenus dans le ms. Addit. 15606, précédé d'une description de ce ms. et suivie d'une étude sur le dialecte que présentent ces opuscules, dialecte qui, avant cette époque, n'avait, sinon échappé tout à fait à l'attention des Romanistes, au moins été l'objet d'aucune étude particulière. Dans ce même article M. Paul Meyer, a transcrit les 170 premiers vers du poème dont il s'agit ainsi que les dix derniers vers de la pièce, avec les variantes des deux autres mss. connus alors (Paris, Bibl. Nat., fr. 24429 et 24432), contenant la même rédaction de ce poème, mais seulement pour les 80 premiers vers. Depuis on a découvert quatre autres copies de la même version de la Vision de Saint-Paul, outre celle que renferme notre ms., entre lesquelles il y a toutefois des différences assez notables. Je n'ai malheureusement pas pu les utiliser. De ces six copies, celle du British Museum est de beaucoup la plus importante, non seulement parce que c'est la seule qui soit complète, ou à cause de la forme dialectale dans laquelle elle nous a été

conservée, mais parce qu'elle présente une particularité d'un grand intérêt pour l'histoire de la vérification française et qui est absente des autres copies. Notre poème est le seul en effet où à un certain endroit (au quatrain XXI) un autre mètre (le vers de huit syllabes) vienne, pendant un certain nombre de vers (49), remplacer le mètre original. Les exemples du passage d'une mesure adoptée d'abord à une autre, sans être fréquents dans l'ancienne littérature française, ne manquent pas cependant. On les trouve réunis dans l'Introduction (p. XXXIII) de l'édition d'*Aiol* de Foerster, qui aux exemples cités par Tobler (*Versbau*, p. 10-11 de la trad., fr.), et par Paul Meyer (*Romania*, VI, p. 12, etc) en a ajouté quelques autres.

Notons enfin que le poème que nous publions ici est calqué sur la quatrième rédaction latine, dont le texte se trouve à la fin de la dissertation de M. H. Brandes (*Visio S. Pauli*, p. 75 sqq.). Voici maintenant la transcription de notre poème, précédée d'une courte notice sur les principales formes dialectales que contient ce poème. On remarquera qu'à côté de ces formes dialectales, il y en a bon nombre qui se conforment aux règles de la phonologie de la langue de l'Isle de France. Cette inconséquence montre que notre texte n'a pas été originairement composé en bourgignon.

I VOYELLES[1]. — L'*a* français, à la fin des mots surtout, devient volontiers *ai* : *ai* (habet) 6, 108, 164 etc, *çai* 202, *celai* 230, *jai* 269 ; au parfait de la première conjugaison faible et au futur : *regardai* 354, *sopirai* 492, *esgardai* 493, *reconterai* 565. Ce fait est fréquent en lorrain également, comme on peut s'en convaincre en se reportant à *Floovant* et au *Psautier* lorrain publié par Apfelstedt.

2. Inversement la diphthongue française *ai* est réduite à *a* : *a* 5, *sa* 5, *dira* 13, 37 etc, *mantira* 13 etc ; principalement à la fin des mots, mais non pas invariablement : *braent* 389, 482, *veraement* 326. On peut conférer le *Psautier* (17, 29 ; 48, 4 ; 138, 8 ; 49, 12 etc), et aussi *Floovant*.

3. Devant *ć* ou *ǧ* l'a français se transforme en *ai*, la palatale

[1] Pour plus de détails sur le dialecte bourgignon je renvoie à l'étude de E. Goerlich : *Der burgundische Dialekt im XIII. und XIV. Jahrhundert*. Heilbronn, 1889.

dégageant un iod qui s'introduit dans *an* : *vaiche* 309, *coraige* 509.

4. Le même effet est produit lorsque *č* ou *ǧ* est précédé de *a* + *n* : *brainche*. 51, 56, *trainche* 71, 100, 416, *mainque* 430, 460, *mainquent* 434.

5. Devant *l* ou *bl* l'a français devient *au* : *maul* 109, *deauble* 24, 62, 71 etc. On trouve des exemples de cette particularité à chaque page de *Floovant*, du *Psautier*, et de la traduction de Végèce par Prioraz de Besançon, particulièrement pour les terminaisons - *abulam* et - *abilem*.

6. L'a protonique est parfois remplacé par *e* : *cherité* 146, 147 etc, *menor* 343, *reconte* 93, 347, *memale* 363, *menieres* 263.

7. Parfois l'*a* de la protonique se change en *e* : *essaut* 85. Cf. dans *Floovant* : *essaut* 624, *esseure* 1685, *essaillent* 2451, etc.

8. L'*e* féminin est parfois écrit en double : *aguees* 173. Il y a quelques exemples de ce fait dans le *Psautier* : *vevée* (**viduta*), *aguees* 44, 5.

9. L'*è* (ouvert) en position est assez souvent représenté par *a*, devant *e*, et aussi, quoique moins fréquemment devant *r* et *t* : *apale* 245, etc., *memale* 363. De même devant la tonique : *apalez* 20, *apalée* 29, 170, *marci* 157, *ignalement* 192. Ce phénomène constant en bourgignon, se présente également en lorrain et en franc-comtois ; on lit dans *Floovant* : *regrate* 319, *bale* (partout), *apale* 626, *sale* (*sele*) 912 etc., *novale* 915 etc, et dans l'*Isopet* de Lyon : *bales* 2487, *ignales* 2567, *female* 1814, *novales* 1091.

De temps en temps on rencontre *o* au lieu de cet *a* : *port* (*perd*) 454.

10. L'*è* latin tonique aboutit régulièrement a *ie* comme en français. Dans notre texte cependant il arrive parfois que cet *ie* se réduit à *i*, tant en syllabe tonique qu'en syllabe protonique : *virge* 22, *grive* 128, *villart* 479. Il y a des exemples de cette réduction dans l'*Isopet* et aussi dans le *Dialogue animae et rationis* publié par Bonnardot. Par contre *ie* se réduit à *e* dans quelques mots : *seges* 50, *ert* 141, *venent* 205, *tenent* 222, 381 etc.

11. L'*è* à la protonique devant *ñ* devient *oi* dans le mot *soi gnor* 1, 17, 37, 63 etc, à côté duquel on rencontre *signor* 9 et *signour* 225.

12. On sait que l'*é* (fermé) latin tonique et libre suivi d'u nasale devient *ei* en français. En bourgignon, et dans autres dialectes de l'Est, il devient régulièrement *oi* : *poi* 10, 13, 43 etc, *ploins* 257, 419. De même dans *Floovan* : *poines* 231, *demoine* 520, *ploine* 957, et dans l'*Isopet* : *plo* 115, *poinne* 166 etc.

13. L'*é* devant *c̆* ou *ğ* devient *oi*. Notre poème ne prése des exemples de cette mutation qu'à la protonique : *poicher* 4 etc, *poicheor* 47 etc.

14. On sait que *ĭ* + *l* + *i̯* ou *ĭ* + *gutturale* + *l* donne *ł* (l mouillée) en français (*merve-ille*, *ore-ille*). Dans no texte, ainsi que dans les autres dialectes du Sud-Est, rencontre parfois, à côté des formes françaises, *oi* + *ł*, s'étant ajouté à l'*e* et l'*ei* qui résulte de cette combinai s'étant développé régulièrement : *mervoille* 127 ; et avant tonique : *mervoilouse* 75, 556, *aparolie* 203, 206 etc. Les for qui présentent *oi* sont constantes dans l'*Isopet* et dans Saï Bernard, est assez fréquentes dans *Floovant*, la traduction Végèce et dans *Girart de Roussillon*. N. Au vers 18 la for *solot* (= *solet*) s'explique par un changement de suffi *-ittum* ayant remplacé *-iculum*, dans ce cas.

15. De même *ĭ* + *n̆* médial, qui en français aboutit a *ei*, remplacé par *oi* dans notre poème : *soigna* 160 (anc. fr. s gner), *ansoignement* 339.

16. L'*é* en position devant *t* ou *l* se transforme en *a* assez so vent (*latre*, *matre*, etc) dans le dialecte bourgignon, ou bi en *o*. On ne trouve pas d'exemples de la première mutati dans le poème qu'on lira ci-dessous, mais la seconde y figu plusieurs fois : *autoce* 29 (*autauce* 33), *lotre* 31, *promot* 22 448, *fomes* 357, 361 etc, *somot* (somet) 412, *croichot* 480, 5 *deformée* 529. Cf. *Floovant* : *recot* 298, *muloz* 1404, *guinc* 2414, *ole*, 800, *redroce* 854 etc.

17. Il n'est pas rare que l'*e* français en hiatus devienne *a*, et que, dans l'orthographe, les deux voyelles soient sépar par *h* : *malahurée* 257, 300 etc, *aürez* 450, *vahu* 478. On lit dans *Floovant* : *vaer* 127, *daaz* 652, *chaüz* 687, *graer* 7 6, *saanz* 1784, *anblaüre* 1778 etc.

18. Dans quelques mots l'*e* protonique se change en *a*

devant *r* : *sarpent* 77, *aritage* 439, mais ce fait n'a rien de bien particulier au bourgignon.

19. Dans notre texte la diphthongue française *oi* se réduit volontiers à *o* : *gloze* 29, 521, *nor* 163, 279, 244 etc, *ardor* 168, *avor* 316, 453, 506 etc, *vor* (*videre*) 342, 402, *vor* (*verus*) 402, *valor* 440, *espor* 508, *recevor* 573 etc. Cette particularité est assez fréquente dans la traduction de Végèce de Prioraz de Besançon : *asseor* 110, *voe* (*viam*) 1165, *vaor* 5468 etc, mais rare en somme dans les dialectes de l'Est.

20 De temps en temps le français *ue* de l'*ò* tonique et libre latin se réduit à *e*, principalement après *p* ou *v* : *vet* 16, *pet* (partout), *velent* 324. Dans certains mots par contre on constate que c'est l'*u* qui a prévalu : *murent* 115, 470, etc, *plurent* 117, *fluve* 274, ou bien que l'*ŏ* latin est représenté par *o*, surtout devant *v* : *covre* 538, auquel un iod vient parfois s'ajouter : *devoirent* 301.

21. L'*ò* suivi immédiatement de *c* devient *oi*, la palatale dégageant un iod qui vient s'ajouter à l'*o* : *roiche* 406, 409, 412 etc, *broiche* 51 ; et avant la tonique : *ambroichiez* 56.

22. L'*ò* protonique est figuré par *e* dans quelques mots : *delor* 10, 45 etc, *delorous* 38, 85 etc. On rencontre *velontey* 1193, *delose* 902 dans l'*Isopet*, et les formes *enour*, *trevoit*, *quelor* etc., dans diverses chartes bourgignonnes.

23. De même que l'*ò*, l'*ó* devant *ć* ou *ǧ* aboutit généralement à *oi* : *toiche*, *boiche* 139, 362 etc, *roige* 167, 267 etc ; et avant la tonique : *croichet* 480, 563.

24. Parfois l'*ū* latin est représenté par *o* devant la nasale : *chascons* 185, 206 etc, *on* (= *un*) 77, 185, 358.

25. Les groupes latins *en*, *in*, suivis d'une consonne, sont invariablement représentés par l'écriture et le son *an* : *antant* 8, *antré* 153, *an* 185 etc.

II. Consonnes. — 1. Le *t* final après une consonne tombe généralement lorsque le mot suivant commence par une consonne : *sain Michié* 28 etc., *sain Pou* 26 etc., *don* (partout), *mor* 432 etc. Par contre on trouve *rient* au v. 413.

2. A la fin des mots *l* ne se prononçait pas, et ainsi ne paraît pas ordinairement dans l'écriture, surtout après *i* : *Michié* 28 etc., *qu'i* (= *qu'il*) 131, 156, *sourci* 313. D'un autre

côté il arrive parfois que le copiste introduit cette lettre où elle n'a point affaire : *ilcil* (= *icil*) 119, *il* (= *y*) 126.

3. L'*l* tombe devant une consonne : *quex* 4, *mortez* 25, *mavais* 47, *queque* 84.

4. Dans le mot *nuns* (*nullos*) l'*l* devient *n* (vv. 179, 345, 394 etc.), forme du mot qu'on rencontre de ci de là dans *Floovant* (vv. 703, 1512, 1524), et qui est constante dans l'*Isopet* de Lyon. De même *multum* donne *mont* qui est la seule forme employée dans notre poème.

5. Après *o* l'*l* se vocalise en *u* dans le mot *Pou*.

6. L'*n* final est assez souvent rempacé par *m*. Je ne cite que les mots qui sont écrits en plein dans le ms. : *prisom* 62, *maim* 185, *poissom* 298, *maisom* 346, *venim* 370, *som* 410, *saim* 293, 533. Le même fait s'observe dans *Floovant* : *sum* 338, *traïsom* 694, *vim* 1045, *matim* 1061 etc.

7. L'*s* final tombe dans : *tier* 27, *au* 313, *fi* 436 etc.

Cette lettre tombe également devant une consonne : *maetez* 21, *apre* 53, *metiers* 182, *effroi* 334, *poeté* 463, *tritour* 494, mais non pas dans *nostre* et *vostre*, qui, lorsqu'ils ne sont pas écrits en abrégé, présentent toujours un *s*.

8. L'*r* tombe devant une consonne dans le mot *paller* 323 (= *parler*) ; plus souvent devant *s* ou *z* final : *ardouz* 66, *ansessous* 141, *ves* 478, *plusous* 495, *delous* 497, *arries* 523, *plaisis* 576. Par contre un *r* s'est introduit dans le mot *orgoillors* (v. 90), lequel, sans doute, n'avait pas sa valeur habituelle, mais servait à allonger la syllabe.

9. Le copiste de notre ms. s'est souvent servi de l'*h* initiale, même là où l'on ne saurait en expliquer la présence par recherche étymologique : *hoïr* 10, *harbre* 49, *hi* 124, 188, 285, etc., *hist* 363, *hoï* 490, *hot* (*audit*) 574.

III. Flexion.— Notre poème donne lieu à très peu de remarques sous ce chef ; elles concernent toutes la conjugaison.

1. On trouve des parfaits en *i* dans des verbes de différentes conjugaisons : *morirent* 121, *arestist* 155. On peut comparer dans *Floovant* les formes : *trovit* 6 et *aportirent* 1228.

2. La terminaison française *- ons* de la première personne du pluriel est parfois remplacée par *- ains* : *puissains* (*puissions*) 517, 586.

3. Enfin il importe de signaler la forme *gardoit* (vv. 305, 576) du présent du subjonctif de la première conjugaison faible. On la rencontre également dans la traduction de Végèce (*trovoies* 6157, *tornoit* 1178, *profitoit* 1796, *portoit* 5193), très fréquemment dans l'*Isopet* (*enfantoie* 1272, *trouvoies* 674, *retornoit* 184, *demoroit* 570 etc.), et aussi dans le *Girart de Roussillon* bourgignon. Pour l'explication de cette forme il faut s'en tenir, je pense, à la supposition de Boucherie (*Rev. d. lang. rom.*, II, 57), comme étant la plus probable. Ou bien on pourrait, si l'on voulait, y voir une forme analogique suggérée par le présent du subjonctif du verbe *être* [1].

Des poignes d'enfer

I. Beau soignor et vos dames, faites que l'on vos ohie, [(f° 81 a)
Que Dex doint a vos armes de paradiz la joie !
Si je sa aucun bien que je dire ne doie,
4. A vos ne toiche mie que quex poicherres que soie.
II. J'a apris a escole, sou sa por escriture ;
De Deu heit la parole cilz qui de Deu n'ai cure.
Mez ciz qui de Deu est et qui aime droiture
8. Mont hi a lou cuer preu si antant a mesure.
III. Or escoutez signor qui Damedeu amez,
Que les poines d'enfer et les delors dotez,
Je vos ferai antandre, se hoïr lou voulez,
12. Comant pechierres hons est an anfer penez.
IV. Des grans poignes d'anfer vos dira je partie,
A garant l'escriture, si n'an mantira mie,
Commant pecherres hons les dessert an sa vie,
16. Qui Deu ne vet amer, ains maint an fole vie.
V. Soignour, desus cet arc (?) est .j. cielz compassez,
De lune et de solot et d'estoiles formez,
Por cui trestoz li mons est hui anluminez.
20. Suz celui est .j. autre qui est Dex apalez.

[1] On remarquera aussi que les formes *qui* et *que* du pronom relatif sont souvent confondues, ce qui arrive également dans l'*Isopet* et dans le roman de *Girart de Roussillon*.

VI. An après est li cielz ou est la maetez
Ou li fiz Deu pormaint qui de virge fut nez,
Qui por les pecheors fut an la croix penez,
24. Que deaubles avoit trestoz anprisonez.
VII. Ainz ne fu hons mortez qui tot ice veïst,
Fors l'apostre sain Pou qui tot lou monde oïst.
Cil vit jusque au tier ciel, la ou est Jhesu Crizt,
28. Por sain Michié l'arcange que Jhesus li tramist.
VIII. Icele grant autoce que glore est appalée.
Por cuer de crestien ne pet estre pansée,
Por lotre de nul clerc ne pet estre provée ;
32. Benoite sera l'arme que laissus est tornée.
IX. Icele grant autauce vit sains Pou resplandir ;
Ne lou pet reconter quant il n'ost lou lesir,
Que nostre sire Dex ne li vot consantir ;
36. Ne li hons n'est pas dignes qui doive ce oïr.
X. Soignors, or vos dira ce que vos hai promis :
Con grant sont li tormant ou delorous pahis,
La ou cil pecheor seront ansamble mis,
40. Qui ne veulent amer ne Dé ne ses amis.
XI. Sains Pou fut an anfer ainçoiz que il transist,
Quar sains Michié l'arcange l'i mena et conduist.
Dex vot que il cogneust les poignes et veïst
44. D'enfer, et de mal fere [nos] per ce chateïst.
XII. Or orrez ja parler de l'anfernal delor,
A garant a[n] traons sains Pou nostre doctor
Commant sont tormanté li mavais poicheor,
48. Que por la vainne gloire laissent lor creator.
XIII. An l'abime d'anfer hai .j. harbre planté
Dont li seges desor sont charbon anbrasé ;
Les brainches sont de feu, li rain sont anflamé,
Des broiches sont li rain antor anvironné.
53. Plus ardant et plus apre que charbons alumé.
XIV. Illuc [si] vit sain Pou poicheors cruciez
Les .j. pandre por mains, les autres por les piez,
Por les brainches desus ambroichiez, anfichiez,
57. Les autres por les dois panduz por lor pechiez.
XV. Sains Pou hai regardé par la senestre part,
Si vit une fornoise de feu qui tos tans art ;

La flame por .vij. leus les devise et depart.
Or prions Damedeu, lou roi, que nos an gart
62. De prisom au deauble, et nos trahe a sa part.
XVI. Soignours, an l'aspre fornoise habitent .vij. delors;
.vij. diable l'atisent : c'est lor maistre labours ;
Et .vij. filames an issent de diverses colours ;
66. De chascune des flames issent .j. grans ardouz.
XVII. Avoiron la fornoise hai .vij. cruex tormant
Ou pecheors sont mis, mortel cruciaument,
.vij. deauble les gardent au trainchant feremant.
72. Quant ont l'arme saisie, si la jetent dedans.
XVIII. Set plaies les apele(nt) la divine escriture :
La premere est de noix et destroinant froidure,
La tierce est de feu et de mervoilouse ardure,
76. La quarte est de sanc angousoz sens mesure.
XIX. La quinte des .vij. plaies et d'on crual sarpent,
Et la siste de foudres et d'aveninement ;
La septainne de paors et d'epaontement.
80. Or vos an gart Dex qui fit lou formement !
XX. Quant icil .vij. deauble hont une arme saisie,
Por ices .vij. tormans chascuns a soi la guie :
Li .j. la lance a l'autre, ja ne sera guerpie ;
84. De queque part qu'ele aile deauble l'ont saisie.
XXI. Lor vient a la chaitive .j. delorouz essaut
86. Qui por ses grans pechiez sofrera si grant mal.
En anfer hai (une) roe male
Que ou tormant plonge et avole,
De quoi feuz d'anfer dedesoz
Les las, les orgoillors, les glos,
91. Qui an cele roe sont mis.
La roe briemant vos devis,
Si comme sain Pou nos reconte
Qui sait que cele roe monte :
Mont est pesant et anvoisouse,
96. Et grans et griez et perilose

67 *Corr* : an la fornoise (Paul Meyer) — 78 *corr* : la sedme — 80 *corr* : or vos gart Damedex — 77 *corr* : de sanc est.
89. *Corr* : art desoz? (P. M.).

A ces qui tormanté seront
Et por droite deserte iront.
Tote est compassée por art
Et de totes [pars] trainche et art
Ansinc escorche et art et cuit
Qanque elle atant et aconçut.
.iij. goules ai soz cele roe ;
An ces goules s'enbat et noe
Et parmi eas sa voie torne.
....
Mont est chascune grans et lée :
An l'une ai et glace et jalée
Si froide, si cruel, si pesme
Que nul mostre[r] n'i pet esme ;
Et a[n] l'autre ai metaux boillanz,
Et la tierce si mau olans
Que tote la roe an salit
De la puor qui de li ist.
Tuit cil qui murent an péchié
Sunt a cele roe ataichié,
Et plurent por les [grans] tormans
De totes manieres dedans.
Ilcil qui ont tel guer[re]don
Por ce qu'il orent a bandon
Les biens dou monde, et il morirent,
Que Deu ne povres ne connurent ;
Et selonc ce que mespris hont,
Plus et mains tormanté i sont.
Mont hi a tormanz sanz mesure,
Mervoille est commant nunz il dure ;
Mais oncor hont il une poinne
Que plus les grive et plus les poinne
Que totes ces choses ne font :
Ce est li duel, qui toz les font,
De ce qu'i voient paradis
Et la grant joie ou cil sont mis
Qui an cest monde Deu servirent,
Par coi la joie desservirent.
Je vos ai [or] conté briemant

La dolor et lou damnement.
XXII. Ne vos anuit il mie mes paroles oïr.
N'i a celui de vos ne convigne morir,
La boiche et lou palaix et la langue porrir ;
Richece ne beauté ne vos porra garir.
XXIII. Don ne veïstes vos morir vos ansessous
Li quel vos hont laissé et terres et honours?
Ne savez ou il sont, s'ont mestier de secors.
Dex gart [et] nos et vos des anfernaus delours !
XXIV. Tuit an irons après, ja n'an ert trestorné ;
Mont por pet estre liés qui maint an cherité.
Qui main en cherité il maint an Damedé,
Et Dex est an celui qui maint an cherité.
XXV. Or prions Damedé qui an la crois fut mis,
Premeremant por nos et puis por ses amis,
Que il oit merci des mors et aussimant des vis,
Que an anfer ne soient mauvaisement assis.
XXVI. Sain Pou et Saint Michiez sont an anfer antré :
Si hont de devant hos .j. tormant esgardé ;
Sain Pou s'en arestist quant il l'out avisé,
De la poor qu'i ot reclama Damedé :
XXVII. « Marci, beas sira Peres qui mains en trinité !
« Garde m'arme et mon cors de ceste tempesté, »
Sain Michié [lou] regarde, lou vit espaonté ;
De la main lou soigna, si l'a aseguré.
XXVIII. Li tormant don saint Pou ot la paor si grant
Vos sai je bien conter ; lui an trais a garant ;
Ce est une grant roe de nor feu tot ardant ;
Mil toises hai de lonc et de large autretant.
XXIX. La roe est de [nor] feu menuemant tornant,
Estanceles an volent menuemant sailant,
Roiges, indes et noires, mont aspremant cuianz.
De la menor porroit ardor uns aÿmant
XXX. C'est [la] porre plus dure qui pet estre trovée,
La pierre d'aÿmant est por ce apalée ;
Mas s'ere au feu d'anfer ja n'i avroit durée ;
L'arme qui la ira mont est malaürée.

150. *Corr.* : nos (P. M.). — 159 se regarde (P. M.).

XXXI. Mil cheviles hi ai trainchans et bien aguees,
De quatre pars trainchans plus qu'espée molues,
Qui an la roe sont fichiés et cosues,
176. Por tormanter les armes qui la seront venues.
XXXII. Illuc hai .j. deable dou feu d'anfer formé,
An sanblance fut faiz d'un ange enpené.
Nun si fier homme ou monde si l'avoit avisé
180. Que n'an perdist lou sanc et trestot son pansé.
XXXIII. Delez la roe se geit, ne s'ose remuer,
Quar ce est ses metiers de la roe torner.
Mil fois la fait lou jor formant estanceler,
184. Et chascuns des mil fois la fait mil fois torner.
XXXIV. Chascons tient an sa maim l'arme d'on pecheor ;
Chascons an sa chevile la fiche a grant delour ;
Quant totes sont fichiés la roe prant son tour ;
188. Mil deables hi a de la gent deablour.
XXXV. Li deables la fer(en)t a un [mont] griez tormant,
Plus tost la fait torner que foudre qui descent ;
Quanque la roe torne il commande a sa gent :
192. Or tost aportez autres ! Faites ignalement !
XXXVI. Or oez grant delour et grant destrucion :
Quant cil sont si nerci an guise de charbon,
Quant la roe ai torné mil tors tot anviron,
196. Li deables la fait orter a .i. perron.
XXXVII. Quant el(le) fiert au perron dou mal cop qu'elle prant,
Lors cheent et trabuchent tant angoisousement,
Con si estoit tennorres ou foudre qui descent.
200. Trestot an fait trambler anfer profondemant.
XXXVIII. Li pecheors qui sont en la roe fichié,
Tuit cheent çai et la, quar tuit sont detranchié ;
Deaubles les tormantent qui sont aparolié.
204. An autre leu les montent. Ja n'an auront pidié.
XXXIX. Don venent li deable a mont grant compaignié,
Chascons aporte une arme qu'il a aparolié,
Chascons an sa chevile l'ai ausitost fichié.
208. Mil fois an est lou jour la roe ansinc chargié.
XL. Saint Pou si vit chascune flamant et anbrasée ;
Chascune trait la langue tote arse et alumée,
Et tuit crient ansamble comme gent esgarée ;
212. « Hee, laise, chaitive ! ou est la mort alée ? »

XLI. Sain Pou les hai ohies si fort crier et braire :
« Ou est la mors alée, que deit, que ne repaire ?
» Bien deüst reparier por moi de ci retraire ;
» Ja ert elle souée : et s'ert tant debunnaire ».
XLII. Sain Pou vit lou tormant; formant[or] s'en esma(it).
Sain Michié est lez lui ; sain Pou li demanda :
« Qui est cele chetive que ce deservi hai ? »
Sain Michiez li respont : « Maintenant vos dira :
XLIII. » Ce sont li orguilous qui hont l'or et l'argent,
» Qui tenent an despit et gabent poure gent.
» Quant il voient .j. poure, pidiez ne lor an prent.
» Por ce sont tormanté an ce aspre tormant ».
XLIV. Signour, je vos chati, pas ne vos orguiliez,
Quar orguies est li peres de toz autres pechiez,
Mas sainte charité dedans vos habergiez.
XLV. Quar Damedex promot qu'e[n] ciel est essauciez
Qui est an charité ; par celai [l']abergiez,
Quar c'est humilitez anjointe a pidiez.
XLVI. Soignor, oez ancor ; ne vos ennuit il mie :
Tant con vos povez estre an ceste morté vie,
De ce que Dex vos donne ne faites felonnie,
Quar quant vos serez mort de vos n'aurois bailie.
XLVII. Guerpissés convortise, tant [por] estez chargié,
De Damedeu servir seez aparoilié.
Que vos ne puissiez estre an anfer trabuchié.
Damedex vos an gart, par la soe pitié !
XLVIII. Sain Michiez et sain Pou hont tot ce regardé.
Après icest tormant hont .i. autre trové :
.j. estant porfont, tant orrible et tant lé :
Li aigue an est plus noir que charbons n'est brulez.
XLIX. L'estant tartareun l'apale l'escriture,
Sain Pou an est garans qui de mantir n'ai cure.
Mil fois change lou jor li aigue sa nature ;
De chalor an froidour de froidour an chaudure.
L. Quant la nature mue li estans crie et brait,
Quar li vans la convienst qui tempester la fait
Que dou poiz d'anfer ist par conduit et par art.

217. Dans le ms. il y a un point sous l'*i* et sous le *t* de *esmait*, afin d'indiquer qu'il ne faut pas en tenir compte.

252. Or prions Damedeu de tel delour nos gart!
LI. Quant la froidure change an chalour est muée
Qui est tres si cuisans et si desmesurée,
Se flame et vive brese ere ansamble melée,
Anvers celui chalor resanbleroit rosée.
257. L'arme qui la ira mont ert malahurée.
LII. La premere poine ert de tres si grant froidour,
Se aigue et glace et noise estoit une doulour
Delez cele froidure resambleroit chalor.
261. L'arme qui la ira mont aura grant dolor.
LIII. Les autres poines sont tant males et [tant] fieres,
Deloirouses et apres de diverses menieres.
Soignor, or façons [nos] tuit por nos armes prieres
265. Que Dex les mote ou cil que il aura plus chieres!
LIV. Sus l'estan hai .j. pont qui pormi l'aigue part
Roige devers senestre comme flame qui art.
.....
269. J'ai lou cuer lié n'aura poicherres qui les gart.
LV. Li pons est toz d'acier d'anfernau tamprement,
Mil toises hai de lonc et de large autretant,
Plus trainche que rasous emouluz tanremant,
273. Por angim dou deauble forgiez sotivemant.
LVI. Ou fluve hai .vij. deaubles qui samblent bestes mues,
Por l'aigue vont nouant, orrible[s] et idouses;
De grans floceaus toz nors sont totes et cremues;
277. Les goules grans et larges, les dans fors et aguhes.
LVII. Ce dit sain Pou qui vit de l'autre part dou pont :
Cil poissun sont mont nor qui an ceste aigue sont;
Chascuns d'aus hai .vii. testes qui a redoter font,
281. Et la moindre des .vij. hai .iij. toises de front.
LVIII. Soignour, por sus ce pont vos conviendra passer,
Qui tant por est estroiz con vos m'oez nommer;
284. N'i aura si ardi ne conveigne trambler.
LIX. Et les bons et les maus hi conviendra passer.
Or prions Damedeu, qui tot hai a garder,
287. Des grans poingnes d'anfer nos veulle delivrer!
LX. Soignour, tex est li pons con vos m'oez retraire,
Pansez por amour Deu tot adez dou bien faire.
Vostre anfant après [vos] ne vos an faront guere;

291. Se vos chaez ou pont ne vos an pouront traire.
LXI. Or prions Damedeu, lou roi, que nos an gart
293. De prisom au deauble, et nos traie a sa part!
LXII. Chascons poichous hi vat sen conduit que il hait,
Se pechié porte ou soi tot chanceler lou fait,
296. Tant vet seguremant con il ai de bienfait.
LXIII. Quant li biens est failis, si chiet sens autre plait;
Li poissom et les bestes sont totes an agait;
299. Aussimant comme lous chascons a soi lou trait.
LXIV. Quant li deable l'ont de totes pars saisi,
Comme lou lou devoirent; ja n'an auront merci.
Mon ert malahurez qui l'aura desservi.
303. Gardez vos de pechié qui valez autreci.
LXV. Quant sain Pou vient au pont outre ala san dotance,
Quar il avoit an Deu s'amour et sa creance.
Se vit illuc gesir an aspre penitance.
307. Jhesu Criz nos gardoit de cele grant mesch(e)ance!
LXVI. « Sain Michiez», dit sain Pou, «qui sont cil pecheour
» Que je voi tormanter an ceste aspre dolour? »
« Ce sont », dit sain Michiez, « larron ravisseour
311. » Qui a la povre gent tolerent lor labour. »
LXVII. En l'estan a senestre hai .j. mortel peril,
Ou pecheors sont mis an pordurable exil,
Li .i. jusque el genous, li autre jusque au brael,
315. Li autre jusque au levres, l'autre jusque au sourci.
LXVIII. Cil qui jusque au genouz sont an cele doulour
Sont cil qui an cest siegle hont esté pecheour,
Qui, por avor conquerre, porjurent lor soignour.
319. De vandre et d'acheter furent angineour.
LXIX. Cil qui jusque au breil sont an l'egue fichié,
Ce est por avoutere confait et porchacié,
Por fornicacion cel orrible pechié.
323. Ces dous maus hont portruix; por ce sont travailié.
LXX. Cil qui jusque es levres estuet l'egue sofrir
Sont cil qui an eglise hont de paller lesir
326. Les commandemans Deu quand (il) ne velent oïr.
LXXI. Cil qui jusque au sourci sont an cele dolour,
Voz di veraement, ce sont li traïtour
Qui mostrent a la gent grant semblance d'amour,

330. Puis lou vandent et livre(s) [nt] con Judas son soi-
[gnour.
LXXII. Soignour, je vos ai dit que[x], li leu d'anfer sont,
Les poignes et (li) tormant que jamais ne faudront,
Et commant les dessert poicherres an cest mont.
Cil qui deaubles servent tel loier an aront ;
335. An anfer seront mis la ou les poignes sont.
LXXIII. Soignor, vos devez estre tuit au mont grant effroi
D'amer lou roi dou ciel et maintenir sa loi,
Quar il n'a mais ou mont ne cherité ne foi
339. Damedex ne demande a chascon mai ques soi.
LXXIV. Bien savez que li siegles ne durra longuemant,
Que Damedex lou dit an son ansoignemant
Charitez nos an mostre trestot lou finemant ;
343. Antre vos refroidist ne volez vos sovant !
LXXV. Soignour, os escoutez et je vos dira vor.
Sain Pou vit an anfer .j. dolorous menor,
Tant cruel et tant fier, tant orrible et tant nor,
347. Nuns qui habite iqui ne pet gote veor.
LXXVI. An icele maison hai si grant occulté,
Ne pet estre por home ne dit ne reconté.
Se li soles hi ere, ja n'i auroit clarté.
351. Vers ce orrible leu hai sain Pou regardé.
LXXVII. Dedans ne pout voor por la grant tenebrour.
« Sain Michié », dit sain Pou, « je te pri pour
[amor,
» Anlumine mos eauz de ta grant replandour
355. » Que je puisse voor an cele tenebrour. »
LXXVIII. Sain Michié regardai sain Pou qu'ere pansiz,
La crois au sauveor li fit anmi lou vis ;
358. Cil vit la tenebrour, et dedans les chaitis,
LXXIX. Et d'omnes et de fomes estoit toz ploins li leus,
Et si estoit covers d'on tormant angoiseus
371. Qui formant destroinoit dedans les pecheous.
LXXX. Après ces pecheous qui an tenobres sont,
Hai fomes totes noires qui nor vestemant hont ;
.j. feus lor antre es boiches qui lor [.i.] vient
[d'amont.
366. Qui hist por les memales et por les eauz dou front

LXXXI. Icil vestemant sont si formant asproiant
De poix que toz tans art et de sofre puant;
De dolour et d'angoisse vont totes chancelant
369. Que la poix et la sofres vat formant destroinant.
LXXXII. De l'oisar des puans de serpans venemans
Sont tuit li vestemant portaichés et porlens.
372. Sovant getent venim cuiant et angoisens.
LXXXIII. Icil qui la seront n'auront ne jeu ne ris,
Quar il hont antor aus mont mortez enemis,
375. Se li un lor font mau li autre lor font pis.
LXXXIV. Il hont antor lou cors coloivres et serpens
Qui les poignent des langues et les mordent de[s]
[dens.
Et ou cors lor anbatent les aveninemens
379. Devant ans ou viare an la boiche dedans.
LXXXV. Tot anviron ices qui ont les dras vestuz,
Gisent .iiij. deauble orrible[s] et iduz;
Chacuns hai an sa teste .iiij. cornes cosuz,
383. Et tenent an lor mains .iiij. espées moluz.
LXXXVI. Don les poicheors poinent par les cotez toz nuz.
Tuit .iiij. vont criant: « Fomes, Dex est venuz;
386. « Cognoissez Jhesu Crit et la soue vertuz! »
LXXXVII. Chascuns si aute voix quanque pet crie et brait.
Sain Pou an ot paour; vers sain Michié se trait.
Puis li dit: « Car me di que celles hont mesfait
390. « Cui cil quatre deauble font toz jors tel la lait. »
LXXXVIII. Sire, ces noires fomes qui si braent et crient
Ce sont iceles fomes qui Damedé oblient,
Ou lor parans se couchent et charnemant se lient,
394. Por luxure mener la loi Deu contredient.
LXXXIX. Ou ces poignes meïsmes, ou ces tormans si fort
Ou nuns ne pet avoir [ne] joie ne deport,
Seront iceles fome qui si aiment deport,
398. Et pot honte des gens livrent lor fruit a mort.

370. Je ne vois pas bien ce que peut vouloir dire le mot *l'oisar* (= *eissart. essart* ?); en outre, l'ordre des mots dans ce vers devrait sans doute être: *De l'oisar des puans venemans de serpans.*

390 *Corr* : la tel lait (*outrage*) — 397. le ms. porte *āimet*, faute visible pour *aimēt*. — 403. *corr*: ma mere.

XC. Or prions Damedeu qui ne faut ne ne mant,
Por icelle pitié que li vint an presant,
Quant il fut an la crois por nostre sauvemant,
Sa mere, si li dit [soef et] doucemant :
403. « Jehan voici me mare, garde la loiaumant ».
XCI. Ansi con ce fut vors, signor, que je vos di :
Qu'il ot cette pïdié quant por mort lou guerpi,
De nos tele la proigne, et de vos autresi.
407. Qu'il hoit communemant de nos armes merci!
XCII. En cele tenebrour hai une roiche assise,
Mil toises hai de aut, et roite est a grant guise ;
De chascune des poines qui en anfer fut mise
411. Hai anviron la roiche fichiez por grant devise.
XCIII. Mil degrez hai antor ; chascuns hai som tormant :
Li [pre]miers por dessus si est de roige vant
Qu'au somot de la roiche tient son tornoiemant.
415. Rient n'i pet habiter si sofle duremant.
XCIV. Li autre degré sont de plus grant cruancé :
De feu, de noix, de gial, de charbon anbrasé,
De dur acier trainchant et d'autre cruauté.
419. Mil an hai jusque au pié contraval mesuré.
XCV. Tot anviron la roiche hai une fosse porfont ;
Toz est ploins de serpans qui grant tempeste font ;
Ja n'i auront viande se ne lor vient d'amont ;
423. De cele roiche aval lor vient quanque il ont.
XCVI. Mil deaubles hi a et angles nonpennez ;
Grans ungles hont [et laids ?], bien aguz et quarrez.
426. Mil pecheor hi sont lou jour si tormanté.
XCVII. Chascuns porte lou suen contraval les degrez ;
Dun rungent et meinjuent toz cez malheürez.
429. Qui est an lor bailie de male ore fut nez.
XCVIII. Or a ces pecheors qui sont ou lez serpans
Est ancoi[e] donez .j. plus aspres tormans :
Chascons d'aux mort sa langue et mainjue a ses dens
433. Il meïsmes se font mortes cruciaument.
XCIX. « Sain Michié », dit sain Pou, « di moi por l'amor D
» Qui sont li pecheor ou fons de ce fossé

420. *Corr* : un fossé.

» Qui mainjuent lor langues quant il sont tor-
[manté.
» Sus toz autres chaitis sont cil malehuré. »
438. « Sain Pou, » dit saint Michié, « Ja ouras verité :
C. » Ce sont li usurier qui hont l'our et l'avoir,
» A la povre gent tolent lor sans et lor savoir,
» (Ne) terre ne aritage ne lor pet remenor,
442. » Quand cil crient merci riens ne lor pet valor. »
CI. Oez con la maison a cez est vis et orde.
Gardez que nuls de vos a usure ne s'aorde,
Quar Damedex nos dit, tex est misericorde,
446. Qui merci hai d'autrui a Damedé s'acorde.
CII. Ja ne ce dites vos ice an reprouver,
Que mont [por] vaut la maile qui gaine lou denier.
Donez por l'amor Deu, s'en aurois loier.
450. Cent foiz lou vos promot Dex a multiplier.
CIII. Oez que nos trovons an l'avangile escrit :
Que bien aürez est li povres por esp(e)rit.
Or lou doit l'on bien croire quant Damedex lou dit.
454. Ciz aura lou loier por voir san contredit.
CIV. Mont doit haïr l'avor qui [i]si est menans.
Qui an port paradis ou la joie est si grans,
Si achete [l']anfer ou li leuz est puans.
458. La ne porra li peres au fi estre garans.
CV. An cele tenebrour hai sain Pou regardé ;
An glace vit chatiz jusque au col effondrez.
L'une moitié de ces est ansinc devisé :
462. Li .j. maingue l'autre ansinc comme desvé.
CVI. An angoisse de faim sont ansinc tormenté :
Fruit de plusor meneres est devant hos pousé,
Jusque au levres lor toiche mont tant de poeté
466. Que por hos [ne] puisse estre ne pris ne adesez.
CVII. L'autre moitié de cez est an si grand froidure,
Qui rechainent de dans por la grant destroiture.
.iij. maufez sont lez aux de orrible figure.
Gelée noix et glace et mont aspre froidure
471. Lor getent fors ses testes; d'autre labour n'ont cure.
CVIII. Cil qui murent de faim an la glace tuit nu,

447. *Corr* : si en.

Sont cil qui ont esté an ce monde mescreü,
Jehuner desprisoient quant faire hont a Deu.
Por ce sont an anfer a la fin confondu.
CIX. Cil qui an la froidure sont crucié formant,
Sont cil qui orfenins et povres aussimant
Nusient et font (grant) tort por lor faux jugemant
Et [si] vandent lor langues por jurer faussemant
CX. Sain Pou hai regardé ves la senestre part,
S'ai vahu .vij. deaubles et antr'aux .j. vilart.
Chascuns tient an sa main .j. croichot et .j. dart
Ces chetis an despecent chascuns devers sa part.
CXI. Cil chati braent (et) crient et ulent comme lous.
« Sain Michié », dit sain Pou, « qui sont cil delo[rous ?
« Il furent », dit sain Michié, « avesque orguilous
» Tant con furent ou monde furent luxurious. »
.....
.....
.....
.....
CXII. Quant sain Pou hai hoï que preste avoit esté,
Avesque nungligent, que Deu n'aveit amé,
Dou cuer an sopirai, des eauz an ai ploré.
Li anges l'esgardai si li ai demandé.
CXIII. « Pou, porquoi plures tu? dun te vient la tritour
» Des grans poignes d'anfer esvoi [don] les plusous
» Quant tu seras ou monde, di lou as pecheors
» Quel sont li leu d'anfer et queles les delous ».
CXIV. Soignour, vos devez estre an mont tres grant pansé
Qui lou jor et la nuit faites iniquité,
Cil qui furent avesque a Damedé sacré,
Por angin dou deable sont veincu et maté.

Il y a visiblement omission d'un quatrain après le vers 486. On lit dans la quatrième rédaction latine qui a servi de modèle à l'auteur de notre poème, le passage suivant qui donnera une idée de ce que devait être à peu près, le contenu de ce quatrain : *Mox vidit in alio loco unum senem inter .iiij. dyabolos plorantem et ululantem. Et interrogavit Paulus, quis esset. Dixitque angelus* : « *Episcopus negligens fuit; non custodivit legem dei, non fuit castus de corpore vel de verbo nec cogitacione vel opere, sed fuit avarus et dolosus atque superbus. Ideo sustinet innumerabiles penas usque in diem iudicii* (Brandes, *op. cit.* — p. 77).

CXV. Cil voient en escrit ce que la loi deffant ;
De ce que tenir doivent ne tenent il neant;
Si les deçoit deaubles por son anginemant;
507. An pechié les trabuche si les angine et prent.
CXVI. Soignour, ne vos chant pas trop fier an avor,
Que ce trespassera ce povez bien savor,
Mas tote vostre antente et trestot vostre espor
511. Devez an franc coraige an Damedeu avor.
CXII. Mont tost sont trespassé li avor terrien;
Quant trespass(e)rons dou siegle nos n'an porterons [rien,
514. Se tant non con chasons au siegle a fait [de] bien.
CXVIII. De la joie dou ciel vos dirai sen mantir,
Quar nons qui soit ou monde ne la pet desservir,
Se bienfais et armone ne l'i fait parvenir,
518. Or prions don lou roi qui onques ne mentir (*sic*).
CXIX. Que nos doint tel coraige que li puissains plaisir
De ses commandemans a faire et a umplir ;
Quant l'arme istra dou cors et il devra fenir,
522. Damedex an sa glore la face porvenir !
CXX. Sain Michié vait avant por .j. tormant mostrer,
Sain Pou lou va sigant qui lou cuide esgarder.
« Saim Pou », dit sain Michié, « arries t'estut aler,
526. » Tu ne pouroies pas ces tormans esgarder.
CXXI. » Ce est li poix d'anfer que je veul aourir,
» Si t'estut arester ; garde avant ne venir !
» Ja tu ne pouroies ceste puour soffrir
530. Qui est dou poix d'anfer, ains t'estevroit morir. »
CXXII. Sain Michié hai d'anfer la chartre deformée;
La puours est issi grant et desmesurée;
Ne pet estre por homme an nons sens devisée ;
534. Por toz les leus d'anfer et la puours alée.
CXXIII. Il n'est arme an anfer qui sentist la puor
Qui ne l'estuest pasmer d'angoisse et de delour,
Fors sain Michié l'arcange qui tint lou confessour
538. A l'apostre sain Pou qui ot an Deu amour.
CXXIV. « Sain Michié », dit sain Pou, « por amour Deu [merci,
» Covre lou poix d'anfer, vien a moi, si me di
» Qui sont icil chati qui ce hont desservi
542. » Qui la se sont bouté don la puours issi. »

CXXV. Sain Michié li a dit : « Or anten ma raison :
» Cil se la seront mis, ja n'(en) auront reänson,
» Ce sont cil qui ne croient la loi que nos tenons :
546. » La mancion de Crit et l'incarnacion.
CXXVI. « Ce sont le homicide, li escomenié,
» Qui murent desconfes an criminal pechié.
» Por ce seront ou poix an la puour fichié,
550. » Et toz jors hi seront pené et trevahié. »
CXXVII. Sain Pou hai regardé devers lou ciel amont,
.vij. deaubles hi a qui grant tempeste font,
553. Ou il tenent une arme que amenent d'amont.
CXXVIII. Mil deauble lor vont devant a l'ancontrée.
Puis que il virent l'arme que cil hont aportée
Li maistres lor demande : « Ou fut-elle trovée ?
557. Li .i. li respondit : « Ele nos est donée. »
CXXIX. A mervoilous tumulte et a grant deaublie
Sont venu li deauble, si ont l'arme saisie,
Une chartre li baillent, puis li dient que die
561. Toz les pechiez qu'a faiz an trestote sa vie.
CXXX. An la chartre que tient sont trestuit si mesfait ;
La chative les lit et dit ce qu'elle ai fait.
Quant tot hai reconté il li sont an agait ;
565. A croichoz la despecent et cele crie et brait.
CXXXI. Ansinc con la chaitive ses pechiez reconta,
Aneine chascons de nos les suens reconterai,
Soit de bien, soit de mau, voiant toz les dira.
Soignour, ce qu'aura fait son loier an aura,
570. Mont ert malahurez cui Dex obliera.
CXXXII. Nulz ne se pet garder chascon jor de pechier,
Mas panre penetance ne devons porlunier,
Quar Dex si nos mande por .j. suen messaigier :
Qui morra desconfez nul ne li pet aidier
575. Que n'an aile an anfer recevor lou loier.
CXXXIII. Or prions Damedeu qui tot hot et tot voit,
Qui quenoist nos pansées et governer nos doit,
De pechié nos gardoit, li siens plaisis tex soit,
579. Que deauble ne puisse anver nos avor droit !

544. Dans le ms. il y a deux points sous le mot *se*, qu'il faut évidemment remplacer par *qui*.
573. *Corr.* : car Damedeu nos mande (?) — 581. ou ciel (P. M.).

CXXXIV. Quant saint Michié li anges hot sain Pou tot mostré,
An .i. petit momant l'a ou soi transporté :
Paradis li mostra, lou regne Damedé,
583. Ou li bon seront mis a grant bienaürté.
CXXXV. Soignour, de paradis ne vos sai reconter :
[Quar] tant ert grans la joie com Dex voudra doner
586. A ces cou (= *qui l'*) serviront et lou voudront amer.
CXXXVI Or prions Damedeu qui tot pet governer
Tel chose nos lai dire por quoi puissains monter
589. Laissus an cele joie qui tot tans doit durer !

L. E. KASTNER.

Déc. 1904

ERRATUM

Le « bon à tirer » de cet article ayant été donné par erreur sur une épreuve qui n'était pas définitive, il est resté dans l'impression un certain nombre de fautes que nous relevons immédiatement :

P. 427, après le titre, *au lieu de* (suite), *lire* (suite et fin).
— dans le sous-titre, *au lieu de* BOURGIGNONNE, *lire* BOURGUIGNONNE
— l. 3 du texte, *au lieu de* bourgignon, *lire* bourguignon
P. 428, l. 2, *au lieu de* vérification, *lire* versification
— l. 22, — bourgignon — bourguignon
P. 430, l. 1, — toniqne — tonique
— l. 10, — *ť* + *l* + *i̯* — *ť* + *l* + *yod*
— — — donne *ť* + — donne *ť* + *yod*
— l. 15, — avant — devant
— l. 18, — est — et
P. 431, l. 4, — *gloxe* — *glore*
— l. 19, — avant — devant
P. 433, vers 4, — mie que quex — mie quex
P. 434, — 26, — monde — mont
— — 29, — appalée. — appalée,
— — 32, — est — ert
P. 435, — 67, — Avoiron — Anvoiron
— note, l. 1, — 78 — 79
— — l. 2, — 77 — 76

P. 436, vers 115, —	péchié	— pechié
P. 437, — 157, —	sira	— sire
P. 438, — 181, —	Delez	— (De)lez
— — 211, —	esgarée;	— esgarée :
P. 439, — 214, —	deit	— feit
— — 216, —	souée :	— souée;
— — 231, —	par	— por
P. 442, — 331, —	que[x], li	— que[x] li
— — 336, —	au	— an
— — 344, —	os	— or
— — 358, —	chaitis,	— chaitis.
P. 443, — 370, —	De l'oisar	— Del oisar
— — 398, —	pot	— por
— note, l. 1, —	*l'oisar*	— *oisar*
— — l. 3, —	*De l'oisar*	— *Del oisar*
P. 445, vers 438, —	Ja	— ja
— — 471 —	ses	— les
— note —	447	— 449
P. 447, vers 508, —	chant	— chaut
P. 448, — 556, —	trovée?	— trovée? »
— — 567, —	Aneine	— Ansinc

BIBLIOGRAPHIE

REVUE DES REVUES

Cultura española, 3. — *O.-J. Tallgren* : Apuntes sobre algunas voces raras que ocurren en la Gaya ó Consonantes de [Pero Guillén de] Segovia (manuscrito del siglo XV), p. 761 ; — *X* : Otra versión del romance del Convidado de Piedra, p. 767 ; — *M. de Pano* : La invasión del lenguaje vulgar aragonés en los contratos durante la Edad Media, p. 769.

Lemouzy, n° 125. — *J.-B. Chèze, L. Branchet* et *J. Plantadis* : Poésies populaires du Bas-Limousin, p. 180.

Zeitschrift für romanische philologie, XXX, 4 et 5. — *G. Bertoni* : Il codice Amadei IV della Università de Bologna, p. 385 ; — *E. Höpffner* : Anagramme und rätselgedichte bei Guillaume de Machaut, p. 401 ; — *R. Meringer* : Zu französisch « landier », p. 414 ; — *E. Herzog* : Eine satzphonetische Erdscheinung französischer mundarten, p. 424 ; — *C. Merlo* : Dei continuatori del lat. ille in alcuni dialetti dell' Italia centro-meridionale II, p. 438 ; — *A. Horning* : Zur Wortgeschichte, p. 455 ; — *H. Suchier* : Die Fontaine de saint Guillaume, p. 463 ; — *G. Baist* : Gibt es ein suffix SCL ? — loza ; — noch einmal Español, p. 464 ; — *H. Petersson* : Ueber die etymologie des französischen wortes « guéret », p. 470 ; — *J. Ulrich* : Afr. abosmé, p. 470 ; — *H. Suchier* : Zu Aucassin und Nicolete, p. 513 ; — *K. Ettmayer* : Intervocalisches *l* für lat. *ll* im Romanischen, p. 522 ; — *C. Salvioni* : Discussioni etimologiche, p. 532 ; — *A.-L. Stiefel* : Notizen zur Bibliographie und Geschichte des spanischen Dramas, p 540 ; — *L. Sainéan* : Notes d'étymologie romane, p. 556 ; — *R. Zenker* : Zu Isembart et Gormond, p. 572 ; — *L.-E. Kastner* : A propos d'une prétendue traduction française des Triomphes de Pétrarque, p. 574 ; — *A. Becker* : Das Fragment von Belluno, p. 577 ; — *A. Tobler* : Zu dem Ave Maria des Huon le roi, p. 580 ; — *J. Subak* : Epithese, p. 581 ; — *J. Huber* : Zu prov. « amb «, p. 583 ; — *A. Stimming* : Altfranzösisches und provenza-

lisches « gap, gas », p. 584 ; — *O. Schultz-Gora* : Afrz. « Cuene » [illegible] obl. « Conon », p. 590.

L'Hermine, XXXIV, 5. — *J. Gall* : Les Celtes dans la famill[illegible]le indo-européenne, p. 193.

Romania, XXXV, n° 139. — *P. Meyer* : L'Evangile de l'Enfanc[illegible]ace en provençal, p. 337 ; — *A. Jeanroy* : Sur quelques sources de[illegible]es Mystères français de la Passion, p. 365 : — *J. Bédier* : Sur deu[illegible]ux chansons de croisade, p. 379 ; — *A. Delboulle* : Mots obscurs et rare[illegible]re de l'ancienne langue française, p. 394 ; — *P. Meyer* et *G. Guigue* [illegible] Fragments du Grand-livre d'un drapier de Lyon (1320-1323), p. 42[illegible] — *G. Lavergne* Fragments d'un nouveau ms. de la *Chanson d*[illegible] *Roland*, p. 445 ; — *A. Thomas* : Anc. fr. « baucent » blaireau[illegible] — « bousacle, bouzekle » pastèque, — « troïne » trompette, p. 45[illegible]

Studj medievali, II, 1. — *O.-M. Johnston* : The Story of th[illegible] Blue Bird and the Lay of Yonec, p. 1 ; — *A.-F. Massèra* : Ancora d[illegible] codici di rime volgari adoperati di G. M. Barbieri, p. 11 ; — *C. Fo*[illegible] *ligno* : Epistole inedite di Lovato de' Lovati e d'altri a lui, p. 3[illegible] — *S. Debenedetti* : Un trattatello del sec. XIV sopra la poesia mus[illegible] cale, p. 59 ; — *A. de Stefano* : Un nuovo testo della « Nobla Leiçon [illegible] p. 83.

Studj romanzi, II. — *V. Crescini* : La redazione velletrana d[illegible] cantare di Fiorio e Biancifiore, p. 5 ; — *R. Fornaciari* : L'imperfett[illegible] storico, p. 27 ; — *A.-F. Massèra* : I sonetti di Cecco Angiolieri cont[illegible] nuti nel codice chigiano L. VIII, 305, p. 41 ; — *G. Bertoni* : Nuov[illegible] rime provenzali tratte dal cod. Campori, p. 63 ; — *A. Parducci* [illegible] Stanze rusticali in dialetto lucchese del sec. XVII, p. 105 ; — *G. Fogo*[illegible] *lari* : La leggenda di Barlaam et Josafat in un codice del 131[illegible] p. 135.

— III. — *G. Parodi* : La data della composizione e le teorie pol[illegible] tiche dell' « Inferno » e del « Purgatorio » di Dante, p. 15 ; — *S. San*[illegible] *tangelo* : Il manoscritto provenzale U, p. 53 ; — *C. Marchesi* : L[illegible] prima traduzione in volgare italico della « Farsaglia » di Lucano [illegible] una nuova redazione di essa in ottava rima, p. 75 ; — *C. Nigra* [illegible] Note etimologiche e lessicali, p. 97 ; — *G. Ascoli* : Intorno ai cont[illegible] nuatori côrsi del lat. « ipsu », p. 103 ; — *G. Crocioni* : Lo studio su[illegible] dialetto marchigiano di A. Neumann-Spallart, p. 113 ; — *G. Bertoni* [illegible] Un nuovo testo volgare del sec. XIII, p. 135 ; — *O. Bloch* : Corri[illegible] pondenza dalla Francia, p. 143.

Revue de philologie française et de littérature, XX, 3. — *J. Gilliéron* et *J. Mongin* : Etudes de géographie linguistique : VI. « pièce » et « nièce », p. 161 ; — *J. Désormaux* : L'agglutination de l'article dans les parlers savoyards, p. 168 ; — *P. Barbier fils* : Sur un groupe de mots de la famille de « caput », p. 183.

Bulletin du parler français au Canada, V, 1. — Lexique canadien-français, p. 34.

COMPTES RENDUS

Abbé C. Maze. — Etude sur le langage de la banlieue du Havre, *Paris, Rouen, Le Havre*, 1903 (XII, 226 p. in-8°, 7 fr.).

Ce livre vient enrichir et préciser notre documentation sur les parlers Normands. Il complète ce que nous savions par les ouvrages de Moisy, Métivier, Duméril, Vasnier, Rolin, Guerlin de Guer, etc. ; mais il n'est pas complet lui-même ; il manque dans le *Glossaire* quantité de mots, et non seulement de termes rares, mais de vocables aussi usités que le verbe *prande* « prendre » ou que la négation *poin* « point » qui est de beaucoup la plus employée. Il est vrai qu'on ne peut pas en faire un reproche à l'auteur, puisque ce livre est un ouvrage posthume, constitué presque uniquement par les fiches qu'il avait laissées. Il est certain que s'il avait eu le temps de revoir ses notes et de les classer, de nombreuses lacunes lui seraient apparues qu'il aurait aisément comblées.

L'abbé Maze avait compris qu'il est bon, dans les recherches dialectologiques « de diviser le travail en se bornant à étudier la langue parlée sur un territoire peu étendu ». Il aurait même dû le restreindre davantage afin d'obtenir un patois véritablement un, comme vocabulaire et comme fonétique. Il i a en effet des disparates dans son *Glossaire* et d'autant plus considérables qu'à côté des notes recueillies par l'abbé Maze il en contient d'autres, qui n'ont pas été prises de la même manière et qu'une mort prématurée l'a empêché de vérifier et de faire siennes.

L'ouvrage comprend deux parties : une Etude grammaticale et un Glossaire. L'Etude grammaticale, à laquelle les éditeurs paraissent attacher une grande importance, n'en a à peu près aucune. Purement descriptive et destinée presque uniquement à nous expliquer la prononciation et la grafie employée, elle aurait pu tenir en dix pages au lieu de cent, et nous renseigner beaucoup mieux. Il était inutile de nous donner des définitions comme celle-ci : « Enumérer dans un

[illegible] modifications qu'un verbe peut recevoir, [illegible] Mais il aurait été bon de nous expli- [illegible] dans la prononciation la sillabe *re* [illegible] d'un mot. On nous dit, p. 29, qu'à [illegible] prononcée tantôt *ér*, tantôt *r'* et que [illegible] de prononcer est déterminé par la [illegible] commençant par *re* ». Il faut comprendre : pa[illegible] précédant celui qui commence par *re*. Quan[illegible] d'un mot, on nous enseigne que « l'inver[illegible] « Breton », *bèrdouyé* « bredouiller », et[illegible] marché de *frémé* « fermer », *frémi* « fourmi » [illegible] « vaniteux », *écrévis* « écrevisse », *crévézo*[illegible]

[illegible] aussi très mal (p. 13 à 15) sur la prononciatio[illegible] pas surmontés d'un accent ou accompagnés d'u[illegible] Cela nous amène tout naturellement à parler de [illegible] employée dans le Glossaire. L'abbé Maze avait pris po[illegible] tous les mots deux fois, « la première fois av[illegible] étymologique, celle qu'ils devraient avoir s'ils étaie[illegible] la langue littéraire ; et la seconde fois avec une ortho[illegible] conventionnelle et purement phonétique ». Mais c'est la pr[illegible] conventionnelle et qui ne répond à rien de réel. Qu'es[illegible] par exemple, que *pretintaille*, puisque le mot e[illegible] Cette ortografe est d'ailleurs pleine de contradictions : [illegible] un mot qui se prononce *pédri*, mais *abre*, conformémen[illegible] la prononciation, l'équivalent du français *arbre*. Il i aurait donc [illegible] entièrement à cette première grafie. La second[illegible] la transcription fonétique, qui n'apparaît que pour les mots (et c'est [illegible] très grande majorité) tirés des fiches de l'abbé Maze, devrait sen[illegible] bien que l'éditeur trouve « excessif de figurer à tous les mo[illegible] leur prononciation », p. 107. Mais elle mérite aussi diverses critique[illegible] elle n'est pas assez précise, pas assez fonétique. Pourquoi, p[illegible] exemple, écrire *pôre* « pauvre » avec un *e* final qui ne se prononce pa[illegible] qui n'existe pas ? Il en résulte que s'il i a des *e* finaux qui se prono[illegible] après deux consonnes par exemple, nous n'en sommes avert[illegible] par rien. Ailleurs la transcription a peut-être été faite avec quelq[illegible] négligence. On croira difficilement que *greguille*, *gherghîye* se pr[illegible] nonce *ghèrghîy* et non pas *ghérghîy*. On serait encore plus surpr[illegible] que *crevon* « chevron » ne se prononçât pas avec un *é* comme *crévon*[illegible] « mettre des chevrons », ni *crevache* « crevasse » comme *crév*[illegible] « vaniteux ». On voudrait bien savoir si, à côté de *bèrbi* « brebis [illegible] les mots *berhié* « berger », *berché* « bercer », se prononçent av[illegible]

bèr- ou avec *bér-* ; et ce qui empêche de prendre une décision, c'est que pour le mot « bretelle », par exemple, le glossaire nous donne les deux formes *bértèle* et *bertèle*, sans nous renseigner d'ailleurs sur leur différence d'emploi ou de source.

Il serait facile de multiplier les observations de ce genre, et il en résulte que si cet ouvrage constitue un apport important à la dialectologie normande et est destiné à rendre des services, il ne pourra être utilisé qu'avec critique.

Maurice GRAMMONT.

L. Constans. — Chrestomathie de l'Ancien Français [IXe-XVe siècles), 3e édition, *Paris*, *Welter*, 1906 [in 8° de 244 p., prix 7.50].

Les ouvrages de ce genre sont par leur nature même essentiellement perfectibles, et chacune de leurs éditions doit marquer un progrès sur la précédente. Celui-ci n'a point failli à ce principe : la seconde édition était en amélioration très sensible sur la première, la troisième est notablement meilleure que la seconde. Le moindre travail d'istoire littéraire, de critique verbale, de grammaire, de lexicologie, doit avoir son retentissement dans une Crestomatie, lorsqu'il apporte du nouveau sur la période qu'elle embrasse. L'auteur a largement mis à profit ce qui a paru depuis quinze ans ; quelques études lui ont échappé, mais les intéressés les lui signaleront. Quelques étimologies sont arcaïques, quelques fautes d'impression sont choquantes, comme celle qui attribue la rédaction de l'*Eulalie* à la fin du XIe siècle (lire IXe) ; mais une édition ultérieure fera disparaître ces imperfections. Ce livre aura en effet, selon toute vraisemblance, une 4e édition, car les recueils analogues parus depuis quelques années tiennent leur place à à côté de lui sans lui prendre la sienne. Avec son résumé istorique, ses nombreux textes, ses notes abondantes, son glossaire, il est toujours propre à rendre de grands services aux débutants, et même à d'autres : beaucoup tiendront à l'avoir sous la main pour i faire une vérification, pour i puiser un renseignement lorsqu'ils n'auront pas le temps de le chercher ailleurs.

M. G.

A. Ernout. — Le parler de Préneste d'après les inscriptions, *Paris*, *Bouillon*, 1905 [64 p. in-8°, 4 fr.].

Sauf quelques filologues irrévocablement attardés, personne n'ignore plus aujourdui que ce qu'on appelle couramment le latin est une langue composite, qui a subi fortement l'influence des parlers voisins et s'est laissée dans une large mesure pénétrer par eux. Nous ne

faisons pas allusion, en nous exprimant ainsi, à l'action de la langue grecque, qui a été si considérable à l'époque classique qu'il i a tels auteurs dont certains passages sont plutôt du grec que du latin et n'ont même rien de latin. C'est du latin antérieur à l'influence grecque que nous voulons parler; dès une date très ancienne, il s'était imprégné d'étrusque, langue tout à fait étrangère et dont on sait fort peu de chose aujourdui, et d'autre part il avait fait de notables emprunts aux dialectes italiques, ses frères. Les plus importants de ces derniers, tels que l'osque, l'ombrien, ont été bien étudiés depuis quelques années et sont assez connus maintenant pour qu'on puisse déterminer avec une précision suffisante ce qui revient à chacun d'eux.

Ce n'est pas tout : dans le latin même il faut distinguer le parler de la ville, « sermo urbanus », le romain proprement dit, et celui des autres localités du Latium, le patois, « sermo rusticus ». De même qu' un parisien remarque du premier coup un provincialisme, sans pouvoir toutefois d'ordinaire en localiser l'origine. les romains de Rome n'éstaient pas à reconnaître que telle expression ou telle tournure employée autour d'eux était du patois. Maleureusement ils ne nous ont laissé aucun renseignement précis à ce sujet. Mais nous pouvons essayer de déterminer les caractéristiques de ces patois en étudiant les inscriptions latines non romaines trouvées dans les divers lieux abités du Latium. C'est ce que M. Ernout vient de tenter pour le prénestin. Les inscriptions de Préneste ne sont ni étendues ni très nombreuses ; mais elles le sont plus que celles de Capoue, de Tibur, de Pisaurum; c'est une des raisons qui ont déterminé le choix de l'auteur. Il ne s'est d'ailleurs jamais interdit de considérer en passant les indications fournies par les documents des autres localités. Il a fouillé avec beaucoup de soin et de pénétration toutes les inscriptions de Préneste, et il a réussi à en tirer l'essentiel de la fonétique et quelques bribes importantes de la morfologie. Une pareille étude d'ensemble sur un patois latin n'avait jamais été entreprise ; celle-ci, à laquelle on ne voit pas trop ce qu'on pourrait ajouter avec les documents dont on dispose, jette une vive lumière sur plusieurs points obscurs de la fonétique et même de la morfologie latines, en particulier sur le traitement des diftongues et sur celui des aspirées indo-européennes [1].

[1] Ce n'est pas par une dissimilation que *Melerpanta* = Βελλεροφόντης est sorti de **Peleropanta* ou **Beleropanta* (cf. v. lat. *Beleropantes*), mais par une assimilation, comme *Marmis* = Μάρπησσα. Une dissimilation en aurait fait **Celerpanta*. Mais il convient d'ajouter que l'assimilation a pu être favorisée par l'action dissimilante exercée par la seconde occlusive labiale sur la première; les fénomènes de ce genre sont sou-

Aucun latiniste ne pourra désormais ignorer ce travail, et il n'est pas moins digne d'exciter l'intérêt des romanistes, à qui rien de ce qui touche au latin, et surtout au latin populaire, ne doit être étranger.

Maurice GRAMMONT.

A. Boselli. — Il valore intensivo di « cum » nei verbi composti latini, *Aosta*, 1906. [in-8°, 6 p.]

C'est une de ces notes de filologues, comme il en paraît malheureusement tous les jours, sans intérêt ni valeur. M. Boselli a découvert, après d'autres, qu'il i a en latin un certain nombre de verbes composés avec la particule *cum*, auxquels cette préfixation donne une valeur intensive. Il indique qu'il en est de même en sanskrit, langue qui lui est visiblement inconnue, et dans une certaine mesure en grec. Cette comparaison avec le sanskrit et le grec dénote, ce qui n'est pas grave, que l'auteur ne craint pas de parer ses travaux d'une érudition de douzième main; elle montre en même temps, ce qui est pire, que les métodes scientifiques lui sont totalement étrangères. L'intervention du sanskrit et du grec comme termes de comparaison ne serait justifiée que dans le cas où il s'agirait de formes communes aux trois langues, c'est-à-dire indo-européennes; comme il s'agit en fait de formations indépendantes dans chacune des trois langues, la comparaison avec l'annamite ou le bambara serait tout aussi légitime. Il est d'ailleurs évident à priori que dans toute langue ayant la faculté de composer des verbes avec une particule signifiant « avec », certains des ces verbes doivent retirer de cette composition une valeur intensive. Toute comparaison était donc superflue. Dans le latin même M. Boselli note qu'il i a beaucoup de verbes composés avec *cum-* qui n'ont pas de valeur intensive ; il ne cherche pas à se l'expliquer, car il est de ceux pour qui les règles n'ont pas d'autre raison d'être que d'avoir des exceptions. Pourtant cette abondance de démentis le trouble et le gêne. Il aurait certainement compris s'il avait tenu quelque compte de la cronologie et distingué les composés anciens des composés récents, s'il n'avait pas ignoré la différence qu'il i a entre les perfectifs et les imperfectifs (cf. *Meillet*, *Revue de philologie*, XXI, 2, p. 81, *Barbelenet*, *Mélanges Meillet*, p. 1), s'il avait su que les langues qui ont des aoristes ne doivent pas être confondues avec celles qui n'en ont pas.

Maurice GRAMMONT.

vent fort complexes, et l'on ne doit jamais oublier que lorsqu'un fonème a subi une première attaque, il est moins résistant et tout prêt à céder à une seconde.

M. Niedermann. Phonétique historique du latin, *Paris, Klincksieck*, 1906 [XII-150 p., 2 fr. 50].

La première partie de ce livre a paru il i a deux ans sous la forme d'un *Spécimen*, dont nous avons rendu compte ici même, tome XLVII, p. 473 Elle ne comprenait que le vocalisme latin; l'ouvrage complet contient aussi le consonantisme. La seconde partie est digne de la première; nous n'avons rien à en dire de plus, rien de moins. Nous résumerons notre opinion d'un mot en disant que ce petit manuel est excellent. Il a toutes les qualités de forme et de fond qui conviennent à un livre classique. C'est un in-12°, et aucun livre de classe, les atlas mis à part, ne devrait avoir d'autre format ; il a 150 pages, et c'est le maximum que ne devraient jamais dépasser les livres des élèves; car, si l'on prend à la fin de l'année les ouvrages dont nos lycéens se sont servis, on remarquera d'ordinaire que les trente premières pages sont en lambeaux, mais que le reste est intact; il n'ont pas eu le temps même de le lire, mais ils sont allés d'autant plus loin que le livre était plus petit. Pour le fond, le traité de M. Niedermann est partout clair, net, simple mais précis, et rigoureusement au courant de la science moderne. Nous souaitons vivement qu'il prenne vite une large place dans l'enseignemənt des umanités. Seuls les ouvrages de ce genre pourront tirer les études grammaticales du discrédit où elles sont justement tombées.

Maurice GRAMMONT.

Ernest Dupuy. — La Jeunesse des Romantiques : Victor Hugo, Alfred de Vigny. — Paris, *Société française d'imprimerie et de librairie*, in-16, 3 fr. 50.

On retrouve dans ce livre excellent les qualités auxquelles nous a habitués M. E. Dupuy : un grand talent de style mis au service de la science la mieux informée. Les origines et les débuts de Hugo et de Vigny y sont étudiés avec cette précision minutieuse dont nous ne comprenons plus que la critique puisse se passer; mais quand il s'agit des poètes modernes, nous n'aimons pas que l'érudition nous soit présentée sous une forme aride, et ici la sûreté de la méthode est égalée par le charme de l'exposition.

L'ouvrage se compose de cinq études, inégales d'importance et de nouveauté, mais dont chacune apporte une contribution importante à la connaissance des deux grands poètes romantiques.

Dans l'étude sur *la Jeunesse de Victor Hugo*, nous suivons pas à pas les débuts du poète depuis la pièce sur *les Avantages de l'Etude*, présentée en 1817 au concours de l'Académie française, jusqu'au

triomphe d'*Hernani*. A la lumière d'une critique qui éclaire sans cesse les œuvres par la biographie et celle-ci par celles-là, nous assistons, année par année et presque jour par jour, à l'élaboration du recueil des *Odes et Ballades*; nous voyons le grand écrivain se dégager peu à peu de l'écolier imitateur de Delille, et le récit de son roman de jeunesse nous amène à comprendre que le poète ait pu écrire en quelques jours le drame d'*Hernani*, l'ayant vécu pendant dix ans, « dans ce qu'il a d'immortel, dans la partie de tendresse et de passion ».

Dans l'étude sur *Victor Hugo et son père*, nous avons un récit très détaillé d'abord des circonstances qui tinrent le général Hugo éloigné de ses enfants jusqu'à la mort de leur mère, puis de celles qui à ce moment les rapprochèrent de lui. Nous avons ensuite une histoire minutieuse des relations, tendres jusqu'à la passion, que Victor ne cessa depuis lors d'entretenir avec son père. Elle est faite surtout à l'aide des lettres du poète, abondamment citées, délicatement commentées. En terminant cette touchante histoire, le critique n'a pas de peine à se justifier d'avoir insisté si longuement sur les relations du général et de son fils; car il prouve qu'elles eurent de très bonne heure et jusqu'au bout un retentissement considérable dans l'œuvre du grand écrivain; par exemple, il montre que les souvenirs de la gloire paternelle furent pour beaucoup dans son évolution politique, et il rappelle heureusement avec quelle puissance d'émotion l'auteur de la *Légende des Siècles* a traduit dans plusieurs pièces fameuses ces deux sentiments : l'affection du père pour le fils, le respect du fils pour le père.

L'étude sur *la Jeunesse d'Alfred de Vigny* est une histoire très complète des origines et de l'éducation du poète. On y voit Vigny perdant presque tout sens critique quand il classe et commente ses papiers de famille, croyant sans hésitation que son père avait droit au titre de marquis alors que le chef des Vigny d'Émerville n'avait même pas droit au titre de comte, affirmant contre toute vérité que son grand-père Barandin, excellent officier d'ailleurs, avait commandé une escadre à l'affaire d'Ouessant. Mais on y voit aussi que si Vigny fut entiché de noblesse jusqu'à l'enfantillage, il le fut de bonne foi, son père et sa mère lui ayant dès le plus bas âge infusé ces sentiments de fierté aristocratique. Dans cette étude, si fouillée, sur les origines du poète, on voit les principaux traits de son caractère et de son génie se former peu à peu sous l'influence de l'éducation maternelle, puis de la vie de collège, que le mauvais accueil des camarades lui rendit très pénible, enfin de la vie de garnison.

Dans l'étude sur *l'Amitié d'Alfred de Vigny et de Victor Hugo*, dix-sept lettres inédites de Victor Hugo sont utilisées; elles sont commentées av sse qui suppose une connaissance appro-

étude des deux poètes et de leur milieu ; on ne pouvait mieux indiquer les causes probables de refroidissement entre les deux amis, ni en particulier retracer avec plus de tact le rôle intéressé joué par Sainte-Beuve dans l'histoire de cette amitié.

C'est surtout l'étude sur *les Origines littéraires d'Alfred de Vigny* qui fait l'intérêt du volume. Après y avoir montré que Sainte-Beuve s'est trompé en contestant les dates données par le poète pour la *Dryade*, *Symétha*, et le *Bain d'une dame romaine*, M. Dupuy établit ce que Vigny doit à Delille, à Millevoye, à Lemercier, à Chateaubriand, à Milton, à Byron. — A propos de Lemercier, il note que deux des plus beaux poèmes de la *Légende des Siècles*, l'*Aigle du Casque* et la *Rose de l'Infante*, ont été inspirés à Victor Hugo par quelques vers de la *Panhypocrisiade*. — Je ne puis entrer dans le détail de cette étude des sources de Vigny ; elle est extrêmement remarquable : beaucoup de faits nouveaux, partout de la précision et partout du bon sens ; ce qui est conjectural est toujours donné comme tel, et l'originalité du poète, dont on signale les emprunts, est défendue avec autant de fermeté que de mesure.

On voit que ce livre est un de ceux dont les historiens du romantisme ne pourront plus désormais se passer, un de ceux qui aideront le mieux les amis de Hugo et de Vigny à avoir une intelligence plus claire de leur génie.

Joseph VIANEY.

Victor Hugo. — Edition de l'Imprimerie nationale, libr. Ollendorff, gr. in-8° : les Contemplations, 1905 ; le Rhin, 1906.

En louant ici même les deux premiers volumes (*Roman* : *Notre-Dame de Paris; — Théâtre* : *tome III*) de la belle édition de Victor Hugo entreprise par M. Paul Meurice et imprimée par l'Imprimerie nationale, nous avons indiqué la richesse de leur contenu et la disposition adoptée par l'éditeur. Nous pourrions revenir sur ces renseignements à propos des deux volumes suivants : *Poésie* : *les Contemplations; — En Voyage* : *le Rhin, lettres à un ami*. Dans tous les deux, en effet, nous trouvons successivement une étude sur les manuscrits reproduits, un historique de l'œuvre, une revue de la critique, des notices bibliographique et iconographique, enfin un curieux album formé par des reproductions des couvertures originales, des fac-similés, des dessins de Victor Hugo et des illustrations dues à divers artistes.

Pour *le Rhin*, il y a un *reliquat* fort riche, comprenant des lettres inédites et des fragments de lettres, les passages trop familiers ou intimes des lettres autographes que Victor Hugo avait supprimés, et

quatre brillants fragments d'une *histoire du Rhin* que le poète voyageur avait entreprise.

Les Contemplations, elles, n'ont d'autre reliquat que les vers inédits des variantes ; mais précisément on nous donne des variantes, insuffisamment nombreuses, un peu arbitrairement choisies, précieuses malgré tout. On nous donne aussi des notes explicatives, que nous voudrions çà et là plus précises et plus complètes, mais que nous accueillons cependant avec plaisir. Et surtout, les dates assignées par le poète aux diverses pièces de son recueil étant généralement différentes des dates vraies inscrites sur le manuscrit, on nous donne un très important tableau comparatif de ces deux séries de dates.

Quelles conséquences littéraires résultent de la nouvelle chronologie des *Contemplations*, nous l'avons montré ailleurs[1]. Disons seulement comment les deux volumes que nous annonçons aujourd'hui nous amènent à la même conclusion sur une des faces du génie de Victor Hugo.

Ce prodigieux artiste a eu un tel souci de l'art et de la composition bien ordonnée, qu'il y a sans scrupule sacrifié l'exactitude, la vérité, au moins en ce qui concerne les origines de ses œuvres. Pourquoi dire au public qu'une inspiration, juvénile en apparence, de ces *mémoires d'âme* que devaient être *les Contemplations*, datait en réalité de 1854 ? Puisqu'elle produisait l'impression d'une œuvre de la dix-huitième année, il fallait lui donner pour titre : *Vers 1820*. Pourquoi dire au public que, en exil, et âgé de plus de cinquante ans, le poète s'était amusé à se rappeler les beaux lieux de France où il avait séjourné autrefois : les Roches, Granville ? Puisque ces souvenirs avaient de la fraîcheur et de la vie, il fallait les dater des *Roches, juin 1831*, ou adopter pour eux le titre : *A Granville, en 1836 ?* Et de même, pourquoi dire au public que l'auteur des *lettres à un ami* (lesquelles sont, en réalité, des lettres à sa femme) n'était allé en 1838 que jusqu'à Varennes et Vouziers ; qu'en 1839, il avait parcouru le Rhin de Strasbourg à Schaffouse et visité la Suisse ; et qu'en 1840 seulement il avait remonté le fleuve de Cologne à Mayence ? Puisqu'il était normal d'aller chercher le Rhin à Cologne, en passant par la Champagne, la vallée de la Meuse et Aix-la-Chapelle, et de le remonter ensuite jusqu'à sa cataracte ; et puisqu'il était normal d'employer deux périodes successives de temps à ce voyage, il fallait affirmer que le poète avait fait vraiment ce qu'il était naturel qu'il fît, et placer en 1838 les deux voyages de 1838 et de 1840.

[1] *Sur « les Contemplations » de Victor Hugo* (*Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen*, Band CXVI, Heft 3/4, p. 327-339).

Certes Victor Hugo — et cela est fâcheux — n'a pas toujours négligé ses intérêts quand il a ainsi *truqué* sa chronologie : la *Réponse à un acte d'accusation* et la pièce *Écrit en 1846*, ces apologies audacieuses, le prouvent trop bien. Mais que, dans ces déguisements de la vérité, le souci d'art ait été prédominant, la plus grande partie des *Contemplations* le prouve, et aussi *le Rhin*, dont l'arrangement importait peu aux intérêts de son auteur.

On voit de quel secours peut être cette nouvelle édition, si agréable à contempler et à lire, de Victor Hugo, et une fois de plus nous voudrions en remercier M. Meurice. Mais M. Meurice est mort entre la publication des *Contemplations* et celle du *Rhin*, et bien des souvenirs de ce vénérable *burgrave* risquent d'être perdus pour nous avec lui. Puisse cette perte être, dans une certaine mesure, compensée par une plus grande précision sur certains points et par une méthode plus sûre dans l'indication des variantes ! Nous espérons beaucoup du nouvel éditeur, l'auteur de *l'Enfance de Victor Hugo* et du *Roman de Sainte-Beuve*, M. Gustave Simon[1].

Eugène Rigal.

C. Latreille. — Joseph de Maistre et la Papauté. — *Paris, Hachette, 1906, in-18, 3 fr. 50.*

Adversaire du gallicanisme, qui décidément est mort, théoricien de la théocratie, qui nous paraît ne pouvoir pas revivre, « prophète du passé », comme l'appelait Ballanche, Joseph de Maistre peut-il encore intéresser des lecteurs de notre temps? et une étude sur Joseph de Maistre s'adresse-t-elle à d'autres qu'à des érudits ?

Il faut bien le croire, puisque « amis et adversaires, professeurs de l'Institut catholique où du Collège de France, croyants et nationalistes, catholiques et protestants, tous livrent bataille autour de son nom et de ses idées; Spuller préparait une étude sur lui, quand la mort l'a emporté; et un autre des directeurs de la démocratie française, le regretté Henry Michel, a disparu trop tôt pour achever un livre sur l'influence du grand écrivain.

« D'où vient cette modernité d'une œuvre si hostile à la pensée moderne? C'est que la doctrine de J. de Maistre domine le mouvement des idées au XIXe siècle. Ses vues sur l'infaillibilité sont devenues un dogme ; il a discuté les rapports de l'Eglise et de l'Etat ;

[1] On pourrait relever quelques fautes d'impression : ainsi p. 503 du *Rhin*, vers la fin, il faut lire : « l'histoire *la* nie », et non : *le* nie ; p. 522 fin, l'édition définitive in-12 du *Rhin* a trois volumes et non pas deux, etc.

enfin les libéraux le trouveront toujours sur leur chemin, car le système politique du *Pape* inspirera tous les adversaires de la démocratie [1] ».

Ainsi, le livre de M. Latreille est une œuvre d'actualité, beaucoup plus qu'on n'était d'abord tenté de le croire. Et c'est ce que l'on voit bien dans la quatrième partie de cet ouvrage, où est poursuivie l'histoire du *Pape* de J. de Maistre depuis sa publication en 1819 jusqu'à la proclamation du dogme de l'infaillibilité le 18 juillet 1870. D'abord médiocrement loué ou âprement combattu en France sous la Restauration, froidement accueilli à Rome même, il a bientôt exercé son influence sur les doctrines philosophiques de Ballanche, des Saint-Simoniens, d'Auguste Comte ; et surtout il a inspiré Lamennais et l'école menaisienne. Il est vrai qu'à l'ultramontanisme les rédacteurs de *l'Avenir* ont voulu joindre le libéralisme, odieux à l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg* ; mais cette greffe hardie a été condamnée par l'encyclique *Mirari vos*, prélude en 1832 de l'encyclique *Quanta cura* et du *Syllabus* (1864) : dès 1832, l'encyclique *Mirari vos* préparait le triomphe strict dans l'Eglise catholique des doctrines de J. de Maistre. Plus tard, la polémique hautaine et violente du grand écrivain est devenue, avec plus de vulgarité, la polémique de Louis Veuillot ; les catholiques libéraux, comme Montalembert, Dupanloup, Gratry, ont vainement, et quelquefois imprudemment, essayé d'empêcher ou de retarder leur défaite : avant même de faire accepter l'infaillibilité par un concile, la papauté la proclamait implicitement elle-même en promulguant sans le concours de l'épiscopat le dogme nouveau de l'Immaculée Conception (1854).

Faut-il descendre plus bas encore ? On sait quelle place le *Syllabus* et l'infaillibilité ont tenue dans les plus récentes polémiques, et comment les excès de l'ultramontanisme sont une des causes principales de la séparation récente des Eglises et de l'Etat.

Donc, en dépit de sa réserve et sans qu'il l'ait voulu peut-être, M. Latreille a écrit pour les politiques, que son livre doit instruire et faire réfléchir.

Mais *Joseph de Maistre et la papauté* est aussi une œuvre d'érudition patiente et rigoureuse. Ayant à sa disposition des documents précieux (un manuscrit du *Pape* et de l'*Eglise gallicane* — d'abord partie intégrante du *Pape* — qui diffère fort du texte imprimé ; — des observations nombreuses et minutieuses d'un savant lecteur de ce manuscrit ; — des réponses de l'auteur ; — et une assez volumineuse correspondance), M. Latreille a pu étudier de très près la composition

[1] P. 354 (*Conclusion*).

de l'ouvrage, et il a donné à la *Revue d'histoire littéraire de la France* quatre longs articles sur *Bossuet et Joseph de Maistre*, dont les conclusions seules sont passées dans *Joseph de Maistre et la papauté*.

Les deux premières parties portent donc sur *la Genèse du « Pape »* et sur *un collaborateur de J. de Maistre*. Dans la première, nous voyons successivement comment a été conçue l'idée du *Pape*; comment J. de Maistre, ambassadeur de Sardaigne en Russie, s'est préparé à l'écrire; quelles sont les sources de l'œuvre et avec quelle insuffisante conscience, avec quelle constante inexactitude ont été utilisées ces sources. Dans la seconde, nous apprenons quels retards ont été apportés à la publication du *Pape;* comment J. de Maistre a trouvé un admirable éditeur dans le savant lyonnais Guy-Marie de Place, et quels services importants Guy-Marie de Place a rendus à l'œuvre de J. de Maistre.

En dépit des rectifications et des additions suggérées par de Place, *le Pape* restait l'œuvre d'un penseur vigoureux plutôt que d'un érudit. Il convenait donc, avant d'étudier l'influence de l'œuvre, que M. Latreille en appréciât les thèses, et c'est ce qu'il a fait dans sa troisième partie, ainsi divisée : chapitre I, *quelques remarques préliminaires* sur le plan du livre et ses défauts de composition; — ch. II, *le problème théologique : 1° la monarchie absolue du pape;* — ch. III, *le problème théologique* : *2° l'infaillibilité du pape;* — ch. IV, *le problème politique et historique* : *3° la théocratie.* Cette étude touffue, cette discussion serrée et documentée ne saurait être analysée ici; mais on en conçoit aisément toute l'importance : « il est surprenant, disait Proudhon, qu'au fond de notre politique nous trouvions toujours de la théologie ».

Un portrait de J. de Maistre, un portrait de Guy-Marie de Place et deux fac-similés ornent ce volume.

Eugène Rigal.

Le Gérant : Paul Hamelin.

LE PARLER

DE BAGNÈRES-DE-LUCHON

ET DE SA VALLÉE

APPENDICE III

(*Fin*)

[2. Juillet — Août 1903 (*suite*)]

2° Consonnes.

A) Consonnes isolées.

364, 14 et suiv. — Peut-être *dálh*, *dálho* ont-ils une autre origine, celle du fr. dague? (V. Körting).

364-366.— Il y a là un certain nombre de faits,qui devraient être analysés de plus près.

365, 22. — Peu douteux pour *arrê*, certain pour *arrigá*, *arribá*, etc.

30. — Ajoutons *lechá* oueillais, *dechá* Saint-Gaudens, etc.

366, 7. — L. *mêsplo*.

9. — Du reste *bimunê* existe, et *bimuoê*.

26. — Ou bien est-ce une orthographe ?

367, n. 3, l. 11-12. — Les mots français où l'on trouve *fi* issue de f sont hors (cf. hormis) à côté de fors, et † harouce (auj. farouche). Mais ne seraient-ils pas des emprunts?

368, 19. — Pour *fé*, c'est plutôt l'influence savante : nous le disons l. 23-24.

25-26. — L. : *fê-li*; et li est peut-être le pluriel (<illis) : « fais leur ». Il faudrait alors en luch. : *Só k'ett ñên, ñê-lez* (*ák*).

34-35.— Voy. ici les notes sur **4**, 509, 10, et 511, 32-33.

369, 23. — L. die-Veneris + s.

370-7.— *gêrro* est français ou languedocien : béarn. *gwêrro*. — cf. *Gwarnê*, nom de famille, « Garnier ».

10. — *gádje* aussi aurait dû être **gwádje*.

n. 1. — Là se trouve l'explication de *lagéns*, *eygéns* : un *g* s'est introduit pour fermer l'hiatus dans **la-éns*, et appelé par *y* dans **ey-éns*.

371,6-7.—L. : **ey-o-án*, puis **ey-wán*, enfin *eygwán*. Quelle qu'ait été là la quantité de hoc, la diphtongaison est peu probable ; l'*o* en hiatus est passé à *w*, et *g* s'est introduit appelé par *w*, et aussi par *y* comme dans *eygéns*. — *eygwán* et *gwélho* ne rentrent pas tout à fait dans le même cas que les mots qui les précèdent.

20. — Remarquer *wi* (et non *ẅi*) maintenu par le français.— Citons la vieille forme *gwéy* « oui », prob. du vieux fr. oil ou oi, prononcé **ôy*, puis diphtongué (cf. *oyyê* de « oyez »).

372, 8.— Supprimer la ligne de èbulu.

30-31.— Ne faudrait-il pas remonter jusqu'à † Franceise?— Mais on sait que les noms enfantins se déforment aisément.

32 et suiv. — Nous en doutons aujourd'hui. Peut-être que tous les mots commençant par tch sont empruntés, soit au basque (*tchurréto*) qui lui-même peut avoir emprunté au latin (par ex. : *tchitcha*); soit à l'espagnol, qui lui-même paraît aussi souvent avoir emprunté au français (par ex. : *chimenéa*). Voy. dans le Vocabulaire les mots qui commencent par tch. — Toutefois, nos remarques sur tch préféré à ch subsistent.

373, 10-11. — Plutôt à *asurryá*.

25, 26, 28. — « plus loin », c'est-à-dire respectivement, **2**, 379-380, pour g ; 382-385, pour d ; et 385-387, pour n.

374, 2-3. « plus loin », c'est-à-dire, respectivement, 2, 381-382, pour s, et 380 pour r.

29-30. — turunda a donné *türúno* ; *türúŋ* « sommet arrondi » a dû être fait sur *türúno* (*turundu aurait donné **türún*) ; *turrúm* vient peut-être de l'espagnol torrón (cf. torrontero « tertre ». Radical de turris « tour » ?).

35. — « irrégulier » : et soi-disant régulier.

375, 22. — *batejá* existe en catalan et même en luchonnais.

27. — « ci-après », c'est-à-dire pour v et b médial, 377-379. — V. aussi les Dissimilations et Assimilations, *4*, 481-487.

32. — Nous avions signalé l'inverse dans *dewôro* pour **defiôro*.

36. — A propos de *kañŭt* : il y a toujours un petit souffle entre deux voyelles qui font hiatus.

376, 21. — A Saint-Mamet on dit plutôt *kweysá* (Influence de confessione, jadis sans doute rég. > **kweysúŋ*, aujourd'hui *kweysyúŋ* ; ou peut-être de **kuysá* par diphtongaison de *uy*.).

28. — Ou *trŭfél?*

377, 2 et 4. — Mettre un astérisque devant *in(fi)érn* (2) et *e(n)érn* (4).

10-11. — Dans *büñá*, il faudrait que *ü* se transformât en *ẅ*, tandis que dans **kawñá* on a *w* tout prêt. Les Larboustois disent un peu *kañwá*, ayant déplacé *ñ*.

24-27. — *Awerâŋ* est un peu étonnant : pourquoi pas **Awrâŋ* ? Influence de abellanu > *awerâŋ* « noisette » (378,6), où la contre-finale était entravée ? ou phénomène analogue à *Herewê* pour **Hewrê* par **Hewerê* ?. Voy. pour les Métathèses, la note de la p. 4,489, infra. Nous avons cité exprès des mots mi-savants, comme *awanjéli*, *Awantiŋ*.

n. 2, l. 3, fin. — L. probare.

378, 16. — Oueillais *aẅá* pour *awyá*. V. ci-dessus note sur 349, 25-31.

28-29. — Dans les groupes disjoints, notamment, il y a des vocalisations. V. *3*, 101-102, 104-105, 123-125.

379, 9-10. — « plus loin », c'est-à-dire *3*, 135-140.

11. — La question aurait besoin d'être approfondie.

16-18. — On aurait eu °*aŭ(r)*.

380, 10. — Citons encore comme exemple très clair clēricu

> *kléy(r)k*, auj : *klék* « clerc (attrapé) ». Le passage de l'*y* par dessus *r* est indiscutable. — *Lhêydo* est peut-être emprunté, mais en somme le luchonnais aurait donné la même chose.

12. — Peut-être est-on passé par **Kaderilh*? car ai aurait sans doute donné *ay*, *êy*, *ê*. — Pourtant l'e fermé s'explique sans doute suffisamment par l'influence de *lh* et d'un *i* tonique.

18. — Le luchonnais ne va donc pas jusqu'à dire, comme le montalb., *diyôy*, *fayôy*, pour **dirôy*, **farôy* (luch. *diderô*, *fiarô*). — Remarquons l'e passé à *i*, dans *Baliráy* (n. de lieu), de Valerianu, par **Baleyráy*. De même *Tibiráy* < Tiberianu.

381, note, dern. ligne : — «plus loin » : *4*, 527, 1-26, et 531, 25-27.

382, 2-4. — Cf. le couserannais (d'après M. l'abbé Castet) : *náwti* ou *náwtri*, *-òs*, et *bráwti*, *-òs*.

6-7. — Il s'agit de l'App. II ci-dessus (et non à la fin des Consonnes), à propos du *z* devenant *d*.

8-9. — V. *3*, 111-112, pour *buntát*, *santát*, etc.

383, 4-6. — Les étymologies de *búnho* et de *bûlh* sont douteuses.

9-10. — Influence analogique de mölle > *môtch*.

22. — L. *béy* et non *bëy* ; — et 36, L. *bé* et non *bë*.

35-37, et 384, 1-7. — Il y a ici quelques différences avec l'oueillais et le larboustois. V. la Morphologie.

384, 24-25. C'est le parallélisme avec le traitement de g (ci-dessus 375-380) qui nous fait penser que d a persisté devant a tonique ; et que ce *d* ne vient pas d'un *z*, mais s'est conservé comme *d* (doux d'ailleurs, comme tout *d* intervocalique en luchonnais). — Remarquer le passage curieux de *dd* à *t*, dans *pêrto*, de perdita, pour **pêrddo* ; dans *potekrámbo*, pour *pòd de krámbo* ; peut-être dans *Mataléno*, s'il faut remonter à **Maddaléna* (du reste mi-savant, car Magdaléna aurait donné **Maydalyó* ; et influencé peut-être par *Katalino*).—Autre rem. : *mitát* vient de **meyetáte* (= medietáte) par **myeytát* ; *ayretê* « héritier » et *traydú* « traître » supposent une simple chute du d dans traditóre, hereditáriu ; dans *tráyte*, doublet de *traydú*, le t a peut-être été soutenu par l'r finale, aujourd'hui tombée, de tráditor ; mais dans *ayretê* et *mitát* il n'est sans doute qu'analogique.

26. — Nūdu aurait dû donner °*nũ*, °*nyó* (cf. *krũ*, *kryó*). Le masculin n'a donc pu rien faire ici. Mais si fait les verbes. Du reste, si *aygwasût* vient *d'aygwáso*, le suffixe est-*ût*, -*ũdo*, de —ūtu ,-a, avec persistance régulière du *d*.

385, 14-15. — « plus loin » : 137-139 et 146-148.

21. — L. gasconne.

27-28. — Cf. les vieux mots *abyént* (= avenant) « facile », *ti* « tenir », etc.

386, 13. — Effacez : « ou dis ». Cf. 3, 112, n. 3.

27. — Après a atone, c'est sans doute inexact (voy. *graê*, *graût* ; pour « panier », la vallée d'Aran dit *paê*, s. d. anc. luch.) — Et *paná*? peu usité à Luchon, il peut être pris à la Plaine ; le suffixe -*anúy* n'est pas démonstratif, car il semble bien que dans *lũkanúy*, par exemple, c'est simplement *úy* ajouté à *áy*. — On remarquera que le luch. dit *jéndre*, *trénde* (pour *'téndre*), etc ; c'est que là n s'est trouvée soutenue ; on a eu de bonne heure *'génro*, *'ténro*. Ailleurs cependant on dit *yê* « gendre ». — Ceci est la réciproque du cas de *arnélh*, *arnáwt* (v. 387, 15-16)

n. 1. — « ci-dessus » : 384, et 379-80.

387, 13. — On aurait dû avoir °*Gwaskúy*, °*Gwaskwó*.

18. — L. : « sauf généralement devant *á*, mais, pour n, plutôt après *á* ».

27. — d ne donne peut-être pas toujours z en montalbanais.

388, 3. — « voyez les Groupes » : V. 3, 100, 14-16, et 121, n. 2. Il y a du reste dans ces passages des erreurs que corrigent ici les notes qui s'y rapportent.

9-12. — Mauvaise explication : *lagéns* s'explique par *laéns*, avec g pour combler l'hiatus. V. la note sur 371, 6-7 ; — et comp. *eygéns*, « profondément », ou « profond », de *ey* < in, et de *'éns*.

16. — *á* dans *ák* est la préposition *a* : cf. *áw*, de á-lu [ad (il) lum].

18 et suiv. — *a* dans -*aétch* est aussi la préposition *a*, qui se trouve donc deux fois dans *adaétch*.

31. — « comme médiale » : après coup seulement (sinon elle serait tombée). — C'est pourquoi elle est aujourd'hui *ey*,

devant une voyelle, et non *en*. Mais elle a pris la forme *ey*, même devant une voyelle, dans *eygwán* et *eygéns*, où un *g* s'est introduit après elle.

389, 18-19. — Pour des raisons morphologiques aussi, dans les pronoms possessifs : pour distinguer le nominatif et l'accusatif.

25. — *subáylo*, dans la locution *en subáylo* « en bas du chemin » (*báylo*).

390, 3. — *dó* est peut-être le substantif verbal d'un verbe **dulé-s* (dolēre se): — Béarn. *dôw*.

4. — *sũb* plutôt, devant l'article.

11. — « ci-dessus «: V. 388, infra.

36. — « ci-dessus » : V. 369-71 et 370 n. — Inutile de se reporter à l'App. II. Disons seulement que d'autres dialectes ont introduit ici une *r* : *kantêri*, etc. Comparez ici le luch, *kanté, -êres, -êk,...-êren*. En basque, on trouve assez souvent une *r* de liaison : *ogi-r-ik* « du pain ».

391, 4. — Ces noms se trouvent 3, 122, 26.

8-9. — « V. les groupes », 3, 121-123, et les n. de la p. 121.

25. — L. **kantáms*, et non *kamtáms*.

26. — *kantáts*, larboustois (rare : on dit ordinairement *kantát*) tient à l'influence de la plaine (du côté de Cazères on dit *kantáts, sabéts*) et de la vallée d'Aran. (cf. montalb. *kantán, -ás*). Mais à l'impératif *kantát* vient de cantate. A-t-il influé sur cantatis, et celui-ci sur cantamus ? Ou le dialecte celtique aurait-il fait dire *cantámu, *cantáte (cf. le grec -μεν,-τε)? Voy. la Morphologie — Sans doute il y a *tustém* (V. 121, n. 1) ; mais il pourrait avoir perdu son *s* par anologie avec **kantáms*.

28. — « groupes finaux ». — C. ci-dessus pour 8-9.

34. — Peut-être cela explique-t-il la forme *Éwp* (village), qui viendrait de ELE, nom d'un dieu celtibérien. On aurait eu **Éwo*, et le *w* aurait amené un *p*. Mais ce serait en tout cas un fait du parler de Saint-Béat. Voy. pourtant (mais le cas n'est pas le même) *glêwba, awbyélh* (2, 351, 15).

392, 2. — *kách* s'explique, soit par analogie avec *bách*, soit plutôt parcequ'il a dû être considéré comme l'adjectif verbal

d'un vieux verbe **kachá* < quassiare (d'où *kácho* « dent »). Cf. pour ce dernier le fr. écacher.

N. 3. — V. ici la rem. sur **2**, 320-21.

393, 13-14. — « ci-dessus », c'est-à-dire 2, 383-84.

18. — « ci-dessus », c'est-à-dire **2**, 319-321, et les notes qui s'y rapportent ici.

21-22. — « les Groupes », c'est-à-dire **3**, 101-104 et 118-119.

30-32. — *kó* existe même en luchonnais, dans le sens de « caillette de veau, présure »; il se dit encore à Saint-Béat, Saint-Gaudens, dans le sens de « cœur »; *kór* est donc dû à une influence savante. Remarquons que « chœur » se dit aussi *kór*, et qu'il y a eu une confusion sémantique : le « chœur » de l'église en est comme le «cœur», et quand on chante « en chœur » on chante « de bon cœur » et comme un seul « cœur », etc. Enfin les deux mots français se prononcent de même.

394, n. 1. — Ailleurs on dit *blüéyk*. — N'a-t-on pas pris *nín* « nid » pour le masculin de *níno* « pupille; iris; fleur (surtout marguerite) », parce qu'il est rond, ou parce qu'il y a des petits (« pupille »)? *nyadé* semble supposer une chute de *n* (?), à moins que *d* n'ait influé comme *l* dans *byélo*, etc.

n. 2. « ci-dessus », 2, 350-351; — « b et l », même page (394-395).

n. 3. — « vocalisation de l.. », **3**, 123, 125.

27. — *á* < habet est à part. En somme, *w* ne tombe régulièrement qu'après *ó* et *u*.

395, 6 et suiv. — Selon Suchier, l s'est vocalisée en français dès le XIIe siècle. Il est probable que la date a été à peu près la même en gascon.

14. — « plus aisément », parce qu'il n'y a pas une r gênante; mais il faut admettre sans doute un **lu* déjà réduit à *l*, sans cela on aurait eu probablement un *lú* tonique, et quelque chose comme *kánto lú* (montalb.).

21-22, et 23-24. — Supprimer **yéw(w)* et mettre **éw(w)*. (V. ici **1**, 441, 7, et 2, 335; 22). La remarque essentielle reste exacte.

22. — « ci-dessus », c'est-à-dire **1**, 440-441, **2**, 376, et les corrections qui s'y rapportent ici. — « Groupes finaux », **3**, 105.

27. — « ci-dessus, pour r » : 2, 393.

n. 2, l. 2-3. — « ci-dessus » : même page 395, 1-2.

396, 26-28. — Plutôt *postámen, *pectorámen (et alors il [illegible]'y a pas de passage de n à *m*).

30. — turunda a donné effectivement *türúno*, que n[illegible]us ignorions. V. ci-dessus la note sur *1*, 374, 29-30.

n. 1. — « 3e Partie » : V. *4*, 520, 23-30 et 522, 8-23. — Pour *en*, 2, 388.

397, 13-16 et n. 1. — Ce qui est dit là est fort doute[illegible]x. V. la Lexicologie. — *Busôr* ne prouve pas ŏ, car -ôre do[illegible]ne aujourd'hui *-ôr* en espagnol; et le mot, même catalan, a [illegible]dû être castillanisé.

n. 2, l. 2. — M. Alexis Bertrand, dans son ouvrage sur[illegible] la Religion des Gaulois.

398, 4. — 3° est sans doute l'explication la plus naturelle[illegible]

14. — « chute de r finale » : V. 2, 390 en haut, et 392[illegible]3; « plus loin », c'est-à-dire 3, 120 intra-129.

[3. Mars-Avril 1904]

B) Groupes de consonnes

97, 13-14. — Cela tient à la nature des choses. On pourr[illegible]it à la rigueur prononcer, en disjoignant st, s/tá/re, mais alors st n'est plus un groupe, et il y a deux syllabes, s étant u[illegible]ne espèce de voyelle.

98, 5. — *clīne s'explique p.-ê par dissimilation de r par[illegible] dans crine.

26. — « vieux mot ». — Corrigez : mot enfantin, qui gar[illegible]d le sens primitif de *tú* dont il est le diminutif.

98-100. — cf. 2, 318-319.

99, 4-5. — Mais en castillonnais *haráy*, béarn. *ráy*. — [illegible] du reste la confusion ne se serait pas produite tout de suite car longtemps on aurait eu *fi(a)ɾáy* avec *fi* forte.

n. 1. — V. 3, 140-141.

100, 14-16 et n. 1 — La règle indiquée là est fausse. Il fa[illegible] dire que x finale latine a donné *ch* par *ys. Exsèx, *syéys, *syéch, auj. *syés* « six »;

cf. exi, **yéys*, **jéch*, auj. *jès* « sors » ;

*pŏstiu (et non postiis), **púys*, *pŭch* (larb., et encore luchonnais), *pŭs* (luch.) « puis ». (V. 3, 150, infra); nŏx aurait donc donné **nwéys*, qui serait auj. **néch*;

Enfin x de ĕx (ἐξ) préfixe a bien été traité comme finale, et a donné **eys-*; d'où même, par une assimilation « progressive », les verbes en *echch-*, de ex-s. (V. 3, 115-116, et 134 au milieu).

Ce qui nous a trompé, c'est le fait d'assimilation qui a naturellement ramené, devant un mot commençant par une consonne, **syéch* à *syés*, **jéch* à *jès* (d'où *jése* par contre-coup), **pŭch* à *pŭs*, comme tous les autres mots en *ch*. (Voy. 3e P. de la Phonétique : 4, 525, 4-23.)

Dans la note, L. *k'ey nèts*. — Supprimer ce qui concerne *Lès*. L'inscription LEXI paraît fausse ; et du reste **Lĕx*, comme Lexe, aurait s. d. donné **Lèch*, sinon **Lhèch*.

101, 14-15. — « ci-dessus » : 1, 432, 10-15; 2, 319-321, et les notes qui s'y rapportent ici.

21. — V., pour *kébe*, Grammont, *Métathèse*, p. 11 en haut.

22. — L. vespere (Gr., *Méath.*, p. 8).

n. 1. — « plus loin » : 3, de 118, 16, à 119.

n. 2. « groupes disjoints » : 3, 111 en haut.

102, 3-9. — Il n'y a pas de vocalisation pour *kwéyre* ni pour *awrí*; mais on a abouti à **kwéybre* et à **awbri*, avec *b* écrasé entre deux (Gr., *Métath.*, p. 10, infra).

14 et suiv. — Voy. ici, pour les Métathèses, la n. sur 489 infra.

103, 2. — Nous savons aujourd'hui que dans la vallée d'Oueil on dit encore *awrí* pour « aller à l'offrande » (différent de *awrí* « ouvrir », larboustois pr. dit). On aurait donc dit aussi **surí*.

5. — « ci-dessus » : 2, 319-321.

31. — Pour la difficulté de *nòste*, *bòste*, *áwte*. V. Gr., Métath., p. 11. Pour *èste*, il s'explique par **èstr*, puis **èste* (τ), comme tout autre infinitif : influences analogiques, le groupe *str* pouvant persister.

104, 1-4. — Pour *ástre*, *mêstre*, v. encore Gr. *Métath*, 5-6 (Le luchonnais admet le groupe *str*).

22. — L. *mêsplo*.

105, 4-10. — Cf. *1*, 440-441, et 2, 376 et 395.

106, 4. — Mais **búklo*, obtenu d'abord, peut-être ensuite passé à *búgglo*.

11. — ūngula? ū, sous l'influence de ng, qui aurait fait fermer u, comme il a fait fermer e (Voy. *1*, 442-3)? ou peut-être *ŭŋglo* vient-il du fr. — En tout cas la loi persiste : *áŋgle* « angle » ; *síŋglo* « sangle », etc.

n., l. 4 et suiv. — V. Gr., *Métath.*, 3, infra. Ce qui explique-rait le redoublement, ce serait donc la difficulté à prononcer en luch. le groupe occlusive + liquide sans le disjoindre. — Le même fait existe en auscitain : *perigglèro* « orage », luch. *perigglado*. — Pour les redoublements, V. *4*, 519-523.

107, 9. — En somme tous les groupes combinés médiaux, on le voit, ont été ramenés à des disjoints ; et, parmi les initiaux, ceux qui commençaient par st, sc, sp, ou qui avaient f (qqf. une autre consonne) devant l ou r. Rien d'étonnant dès lors que gn se classe avec gl, cl : c'est grâce à cette dissociation que la 1re consonne de ces groupes a pu être vocalisée.

20. — « plus loin » : 112, et surtout 113 et 122.

n. 1. — « plus loin » : 118-119.

108, 30. — *púlo* et *kabálo* pourraient aussi avoir été pris au languedocien, où ils sont corrects. A Auterive et dans le pays de Foix on dit *púlho*, le groupe ll étant déjà traité dans ces régions comme en catalan (V. ci-après n. sur 109, 18).

109, 2. — « ci-dessus » : *1*, 433.

18, et n. 1. — Comme en catalan ll devient *lh*, et en castillan aussi, il en résulte que le gascon a dû assez longtemps marcher de pair avec eux, du moins pour ll devenu final. Mais par le traitement de ll intervocalique, il s'en est distingué s. d. de bonne heure. Le languedocien a simplement ramené ll à *l*. V. ci-dessus l'Appendice II.

n. 2, l. 2-3. — Comp. *se kalhá*, bas-ariégeois, qui suppose aussi *callare. — 3-4. « plus loin » : 151-152. — 5-6 : la Morphologie de l'article.

n. 3, l. 6, — Pour le larb. *kantáts*, v. ci-dessus la n. sur 2, 391, 26. — Dans l'Appendice II, nous avons parlé de l'extension de ce *tch* issu de *t*.

110, 2. — V. 142, et 151-152.

n. 1. — Dans *eskafinús*, *eska-* garde son sens étymologique.

111, 7. — Pour *nòste*, v. Gr., *Métath.*. p. 11 ; — 8, pour vespere, ibid., p. 8.

112, 17. — Ailleurs *fiémno*, sans assimilation.

22. — Pour *arrôllo*, v. 1, 444, n. 1.

n. 1, l. 2. — *enda* est couserannais. — Il y a un phénomène inverse, de durcissement, bien curieux, qui se produit en béarnais, dans les mots comme *úmpro* « ombre », *lwéyka* « langue », etc.

n. 2. — bigourdan *surdát*.

113, 1. Couserannais *ármo*, également, *ármo* par passage de *n* à *r*. était la vieille forme luchonnaise. Elle se dit encore dans la locution *ez ármez d'Espregatôri* « les âmes du Purgatoire » Cf. ci-après (117) le traitement de l en luchonnais.

4. — * dŏbina (car dŏmina). C'est l'ŏ qui rend possible la diphtongaison en *au*. Le celtique a *u* dans dubenus, dubius « seigneur », et les radicaux dubno-, dumno- ; cependant on trouve aussi domno-.

9. — *sunyá* du reste n'est pas à alternance vocalique, sauf à la première personne *(sôni* ; on dit aussi *suni)*.

33. — « plus loin » : 129-132.

114, 7. — Comp. un contre-coup inverse dans *Kuménjes* <* Combénicos <Convénicos.

15 et suiv. et 115. — Il faut dire, pour le préfixe atone ex-, qu'on a eu **eys-*, passé ensuite à *es-*, ou *ez-*, ou *ef-*, ou *ech(ch)-* (V. ci-dessus la n. sur 100, 14-16).

27-28. — Y a-t-il eu influence du *y*, qu'a dû donner x dans mixtūra, sur l'*i* de *mistrás*, *mistürét* ? Montalb. *mestürét*.

115, n, 1. — Le même fait se retrouve dans des inscriptions espagnoles (v. le *Corpus*).

116 infra — 117. Ou *Arevaciu comme *Ausciu ? ou *Arevacii ? Pour ces noms propres, V. la Lexicologie.

117, 1. — Et dans le Haut-Comminges aussi, où se trouve Arbas.

10. L. Juli-*vila.

19. — « ci-après » : 123-125.

23. — Ou *sujêyt, *awjêyt, si *lêyt* est régulier.

n. 1, l. 2. — L. *Gilhêm*. V. pl. loin 4, 484, 5-8.

n. 2, l. 1. — V. ci-dessus la n. sur 113, 1, et ci-après celle sur 118, 12-13. — l. 9, « Dissimilations » : 4, 484, 1 et suiv. Inutile de voir à l'App. II. — Signalons, en luchonnais même, le passage de s à *r* dans les mots *abirme* « abîme » d'*abyssimu, et *yêrlo*, jadis « île » auj. « fond humide de vallée (sens vague) », de *ī(n)sula ; pour la diphtongaison, dans ce dernier, comp. *byêlo*, de *vīl(l)a. Qui sait, inversement, si le luch. *árlo* « mite » n'est pas pour *árno, (montalb. *árne*), et si *kwêrlo* coin de pré », n'est pas un doublet de *kwêrno* « m. s. » ? Celui-ci vient s.d. de l'espagnol cuerna <*cŏrna. Mais peut-être a-t-on eu simplement cuérnola, et, pour *árlo*, *árula, le montalb. árne viendrait de *árine ; radical aráre « labourer ».

118, 4. — *katserí* est un dérivé de *katsêro*.

9-11. — V. 4, 527-529; et 1, 407-408.

12-13. — La forme populaire aurait s. d. été °*lülhús* pour *lulhús*.

14-15. — « ci-dessus » : 112, n. 1, et les remarques qui s'y rapportent ici.

30-31, et 119, 1-3. — *trém* est plutôt le substantif verbal de tremere, d'où *tremulá* ; *tremol* paraît l'être de *tremulá* même (Du reste, v. 1, 440-41, et les notes qui s'y rapportent ici) ; **trémble*, voilà ce qu'aurait donné trémulu. — ĕbulu (**êvo*, puis *jêvo* ; larb. *êvola*) présente un autre cas, le b s'étant vocalisé devant l.

n. 1. — Et encore Gr., *Métath.*, p. 13. — (Mais sommes-nous absolument indo-européens ?)

119, 10. — L. **èstre*. Et voy. ici la n. sur 103, 31.

24. — V. ci-après la n. sur 123.

27. — « ci-dessus » : 2, 391 infra.

120, 4. — oui, écrire cúb(i)tu.

8. — « de le voir », p. 116.

17-18. — V. 129-132.
n. 2. — « ci-dessus » : 113, 7.

121, 1-2. — « plus loin » : 138-139.
3-4. — « plus loin » : 137 infra.
7. — Nous la croyons nulle.
10-11. — « ci-dessus » : 2, 391.
n. 2. — *flŭs* est sûrement savant; pour *Lés*, v. ici la rem. sur 100, 14-16 et n. 1.

122, 7. — V. la n. 1 de la p. précédente (121).
33. — L. sábado.

123, 126, etc. — On remarquera que dans les groupes hétérogènes devenus finaux se trouvent quelques groupes qui pourraient être appelés combinés médiaux. Mais c'est que bl, cr, gr, etc., sont redevenus disjoints, quoiqu'en latin ils fussent devenus combinés. De pă|tre, fă|bru, le luchonnais (p.-ê. tout le latin populaire ?) a refait pat|re, fab|ru.

7, et suiv. — Ce « en détail » correspond au « en général » de la p. 110, l. 4. Il y a là un peu une redite (cf. 101-107) ; mais enfin mieux vaut être trop complet que pas assez. Du reste le point de vue est différent (V. ici la note précédente). S'il y a quelques répétitions, elles viennent de ce que nous avions peur de commettre des oublis, n'ayant plus en main les feuilles précédentes quand nous corrigions les suivantes.

14, et 22-25. — Supprimer ce qui concerne p, et voir ici la n. sur 102, 3-9.

124, 13. — Cf. en luch. même les mots pris au fr. *bewopáy*, *bewfráy*, *bèlomáy* et *bèlosó*. (vrai luch. *swé*, *swéro*, *kŭnhát*, *kŭnhádo*).

n. 1, l. 45. — *Mumúch*, au S.-E. de Bas-Nistos.

n. 2. — Il n'est pas impossible que le luch. ait jadis connu *er* ; mais il l'ignore aujourd'hui.

125, 11 — Cf. *sawbádje*. — Toutefois *fiugéro* suppose bien *fiewgáyra* (V. 2, 350-351) ; pourquoi pas *Subánh*, *-o* de **Sewbánh*, *-a* ? Peut-être les deux traitements étaient-ils possibles (*ew*>*u*, et *ew*-contre-tonique ou initial>*aw*: cf. *lawjé* p. **lewyéyr*), le 2e étant plus luchonnais. Dans la Plaine gasconne, on trouve

ſiawgêro. — Cf. encore l'aranais *turí-s*, à côté de luch. *tawrí-s*, de *táwre*. — Comme *Subánh*, *-o*, d'autres noms de bœufs ou de vaches paraissent empruntés : *Giléto* (Aquilitta,avec aphérèse) vient peut-être du Béarn (béarn. *agílo* « aigle »), et *Argéto* (en basque, argitu « blanc ») du Pays Basque.

125, 18. - « Influence... » : **2**, 328-9.

19. — Apophonies » : -**2**, 359.

29. « ci-dessus » : 111, 1-9.

n. 1, l. 1-4. On avait peut-être ŏctŏbre (béarn. *oktúbre*), d'où **gweytúxe*?? — l. 4. Pour *Matuléno*, V. ici la n. sur 2, 384, 24-25. — Suite de la même note, p. 126 : « ci-desssus : **2**, 332, 10, et la remarque ici. — « plus près du français ». Cela est vrai du gascon en général, sur ce point.

126. 11-12. — Cela signifie que peut-être gi a donné l'*y*. — Mais dans ce cas, comment expliquer l'*ĭ* (*é*) ? car le latin est frīgidus. Au contraire, il s'explique devant gd. Mettre donc un astérisque devant *frigidu, ou plutôt supprimer cette ligne.

14. — « sa vocalisation » : **2**, 394.

15. — « son traitement... » : *3*, 105-107.

16-17. — « ci-après » : **3**, 142, infra.

18-19. — Peu probable. Il faut croire que *baylét* vient de *bajulittu (*vassalittum aurait donné **bazlét*, sinon **barlét*, comme i(n)sula *yêrlo*), et que *almosina donne *awmôyno* par almoi(s)na (i passant par dessus s qui tombe). Cf. *Kwarême* « Carême », de *Quadrēsimu, et le traitement de r médiale, 2, 380, 3 et suiv.

n. 1, l. 4. — P. ex. en couserannais : *ey bés* « les biens », luch. *ez bés*.— l. 6. V. 3e partie, *4*, 518-519 et la n. 2, p. 518.

127, 15-16 — (« App. II. ») pour la chute de *n*.

20-21. — *tres-* a l'air populaire, *tras-* savant. P.-ê. influence des préfixes *es-*, *des-*.

25 et suiv. — Suivant M. Gr., *Métath.*, 15, cette chute de r ne s'est produite qu'après l'accomplissement de la métathèse dans des mots comme *presék*, *drumí*, *bresá*, etc.

32. — L *(cu)cú(r)bia (car sans cela on aurait °*kugújo*), par **kúwya*. — Mais il vaut mieux supprimer ici *cucurbia, car r devait être tombée d'abord ; et de même *furciu, car la bonne forme est *fusciu (V. 141 infra).

128, 18. — 1° Dans *4*, 504-505, et 506.
20-22. — Sinon aurait eu p. ex. °*kreér-le*, °*kaér-ne*.
27-28. — « ci-dessus » : 2, 322. — Supprimer *nôste*.

129, 20-21. — Dans *4*, 516-517.
n. 1, l. *4*. — D'après Loth, *Chrestomathie Bretonne*.

130, 3. — Supprimer as. — Certes, des pluriels celtiques en -as ont donné des pluriels en — *as* (l. d'oc), -es (fr.). Ex : Bitûrigas, ancien roman *Bezórgas*, fr. B(e)ourges. Mais pour que ce fût le cas ici, il faudrait qu'à St-Béat on eût eu °*Kuménjos*, ce qui n'est pas. Du reste, le singulier *Comenge* (<Convenicu) se trouve dans les chartes, et le pluriel a même été probablement fait sur le singulier, et p.-ê. même sous l'influence du fr. Comminges. (Le fr. met souvent des s à tort et à travers : Tarbes, Lourdes, en gascon *Tárbo*, *Lúrdo*.)
4-5, et n. 1. — V. 124, n. 1.
6 — Le n. propre *Anôs* existe encore dans la haute Ballongue (canton de Castillon, arr. de Saint-Girons).
19-20. — La chute de o atone a été plus tardive que celle de e (p. ex. dans gránde).
22. — Pour *estyéne*, V. ici la remarque sur 2, 338, 15.

131, 5. — (cf. 118-119). Il est remarquable que le luchonnais dise *krámbo*, *brembá-s*, et *kúmo*, *Setéme* ; *jéndre*, *diwéndres*, et *préne*, *béne*. Le b ou le d primitif sont tombés, mais dans d'autres cas il s'en est introduit. — Voy. pour ces mots Grammont, *Métath.*, p. 4-5.
35. — Julien Sacaze cite dans son vocabulaire de plantes *chawkê* et *sabükyê* ; le 2e est pris à la Plaine (à qq. ch. comme *sambukyê*) ; le 1er vient p.-ê. du béarnais.

132, 1. — « plus loin » : 4, 485, 4-6.
3. — N'aurait-il pas pu venir de la Plaine, où, dans **l'umelik*, on aurait pris *l'u* pour l'article ? Cf. la confusion inverse, dans le luch. *lurripetit* « roitelet », prob. de *lu réy-petit* (béarnais), avec article incorporé.

133, 13. — Ou °-idiare ?
n. 1, l. 2. — En ancien béarnais ; — De même en ancien

gascon ou ariégeois († Aux = Auch, Foix, Seix, etc.), et encore aujourd'hui chez les Couserannais qui s'en servent.

n. 2, l. 2-3. — V. 140-141.

134, 9, et n. 1. — Cependant il y a des régions où on a dû avoir *y* devant *ch* (*büych*, ariégeois). V. **2**, 380-81, et note.

12-14. — V. ci-dessus, ce qui concerne 100, 14-16 et la note. — « 3e P. de la Phon. » : **4**, 525.

15. — « ci-dessus » : 115-116 (par une véritable assimilation progressive).

C) Influence spéciale de la nature des voyelles sur les consonnes

136, 2. — L'aranais, plus correct, est *según*, *segúna*.

20. — Ajouter « savant » après quiētu. — Dans *kyét*, actuellement, *k* est déjà en contact avec un *y*.

25. — *gwêrro*, béarnais, devrait être aussi luchonnais.

139, 4. — « ci-dessus » : 120-121.

n., l. 6 — Comp. la chute de n et de r entre deux voyelles (clericu> *klék*). En portugais, la chute de l médiale est régulière.

140, 1. — « à l'instant » : 142 infra.

141, 1. — *Auscium ou *Auscii.

3. — « ci-dessus » : **2**, 334.

10 et suiv. — Qu'on ne s'étonne pas trop de nous voir recourir aux mots savants. La langue d'oc est pleine de mots savants dans ses chartes et ses anciennes poésies.

142, 1. — P.-ê. même *cassanola. V. ci-après 4, 478, 13-16.

6. — En somme. voilà le traitement correct de rc devant e : cf. *pursêtch*, de porcellu. — C'est plutôt le passage de c à s (avec un peu d'hésitation, il est vrai pour r) devant i. — Cf. 134, n., 1-2, etc., et **2**, 380-81, n.

10. — A Loures, *sinháw*. C'est probablement l'influence de de *üy* devant *sinháw* qui a fait dire en luch. *üy tchinháw*, d'où *ehinháw*.

23. — L. plutôt có-l(i)gere.

143, n. 1, l. 1-2. — « ci-dessus » : 136— l.2-3 : V 2, 349-351.

144, 6. — « ci-dessus » : 2, 348, 5.

15. — Mettez *(cu) cú(r)bia à la page précédente, après rubea.

20-23. — Référence inexacte. — cavea ou plutôt *gavea aurait donné *gáwjo. Est-ce *gáwjo* « jauge » ?

24-27. — Inutile, puisqu'il y a emprunt à l'espagnol.

31-33. — Il est probable que sapio aurait donné rég. **sátch*, c. ci-dessus (143, 9) sapia, **sátcho*. — Donc plutôt refait, avec *i* désinence ajoutée.

145, 4-10. — Mais *lêwje* est peut-être régulier ; car le cas n'est pas le même que pour *arrúy*.

34-35. — *-yó*, désinence conservée par analogie; *fiadyó* existe dans d'autres patois gascons.

146, 7. — Inutile d'aller voir l'App. II, le fait est trop peu important. Voici un exemple : *faryó* « faisait », Montpellier.

n., l. 4. — « plus loin » : 3, 149 en haut.— l. 6. « ci-dessus» : 138-139.

147, 4-5. — Proprement « facilité à se laisser traire » (*búno* ou *machánto*) *musúy*.

14. — L. *tŭzo*.

23-31 et 33-38. — C'est l'inverse : C'est *-so* (*-éso*) qui est populaire et *-zo* (*-ízo*) qui est savant. C'est que -tia final (post-tonique) n'a pas été traité comme -tio ou -tia devant la tonique. Cf. le traitement différent de -ce final (*-ts*) et devant la tonique (*z*). Il n'y a donc plus lieu de poser -ītia, mais seulement -ĭtia savant.— V. Suchier, *Le fr. et le prov.*, p. 36, etc.

32. — *nôdo* nous reste obscur.

33. — *jüstéso* est régulier.

148, 23-27. — Cf. *arregawjí* « réjouir ».

28 et suiv. — Il y a des dialectes gascons qui disent *ke j-á* pour luch. *ke y-á* « il y a », et cependant conservent les *y* ailleurs. De même tous ceux qui disent *jú*<ego ne disent pas *-ádje* <-áticu, mais certains *-ád'ye* ou *-át'ye*.

34-36. — V. ci-dessus la n. sur 153, 8-9.

149, 17-18. — Pour *púy*, V. 2, 341, 11 et suiv. (Prob. <pōdiu).

150, 4. — « ci-dessus » : *2*, 354-55.

11-13. — V., pour *kácho*, la n. ici sur 2, 392, n. 2.

14 et suiv. — Oui, *metipse.

20-24. — M. Mohl, *ouv. cité*, dit que ipse s'était réduit à *isse en latin vulgaire. (De là la note explicative.) Peut-être pas partout cependant.

25-29. — Quand ils sont récents, on sent un *g* ou un *p* : Ex. : *aptsént* « absent » ; cf. *egdzersá* « exercer ».

30. — Ajouter *postiu> *pũch* (et *pũs*).

151, n. 2. — Ne pas confondre cette H avec le double I qui doit se lire E.

152, 4. — Il est douteux qu'il faille y rattacher *dalhá*.

9. — *mílo* est p.-ê. pris au fr. : car *mīla aurait dû donner *myélo* (cf. *byélo* ; et *myalê* ailleurs). Cf. l'emprunt de *kúmo*, larb. *kúma* < « comme », etc., et des adjectifs ordinaux.

153, 8-9. — Cf. *bergúnho* de verecundia, p.-ê. par *verecúnnia, car on aurait eu sans cela, de *dy* = *y*, *bergúnjo*. (Mais *dy* était-il passé à *y* après n ?)

11-19. — *lh* à la fin, *nh* au milieu, telle nous paraît être la loi. — Car *filhá* s'explique s. d. par *fílh* etses dérivés (comme si *filhá* avait signifié pour la jument appeler son fils ; *estrunhá* « écraser » se rattache très probablement non à « trogne », mais à *trúlh* « treuil, pressoir » ; on dit *estrálh*, subst. m. « chose étrange », bien qu'on dise *estránh* (peu usité d'ailleurs) pour le masculin de l'adjectif *estránho*. — *bánh*, *pũnh* ont peut-être été soutenus par leurs dérivés ; *búlh* « ventre » est peut-être le masculin de *búnho* « bosse ». — *jũlh* <jūniu se dit dans la vallée d'Oueil pour « juin « (Saint-Mamet *jũnh*) d'où confusion avec *jũlh* <jūliu « juillet », remplacé en conséquence par *jũlhét* (sans compter l'influence française).

[*4*. Novembre-Décembre 1904].

D) Actions a distance et Métathèses.

482,3. — L. « où la dissimilante suit ».

5-6. — P.-ê. influence de *káp* « tête », lorsqu'on avait encore **kábo* de *capu.

19-21. — *butikwó* n'est pas pour **bukikwó*, mais pour **bupäkwó* : car on a *kwa-de-búp*, litt. «queue de renard», larbous-tois selon J. Sacaze.

483,61. — albella, ou albaria? — Dans *bidáwa*, larb. (J. Sacaze), pour **bidáwba*, même phénomène. C'est bien une dissimilation.

Ajouter, comme 1 bis, : *ezbawadí-s* « s'évanouir », s. d. de **ezbawbadí s*, de *báwp* < balbum, auj. « engourdi par le froid » (en parlant des doigts) » — Au contraire, dans *mawabít* « guimauve », la dissimilante suit : c'est pour * *mawbabít*.

26. — P.-ê. bien mi-savant.

31. — L. *kamüchêtch*; **kabüchêtch*. — *kabüchêt* semble plaider pour la racine kap —; mais n'a-t-on pas ici p.-ê. la racine celtique camm- (idée de courbure, de rotondité) ?

484, 1-3. — Cf. plus loin, p. 515, *-é* pour *-éy* dans *y-é* pour *y-éy*.

5. — L. *Gilhêm*.

N. 1. — L. analogue et non analogique.

485, 4-6. — V. pour ce mot, ci-dessus, la n. sur 3, 131,35.

7-10. — V. également ci-dessus, la n. sur 2, 366, 9.

16 et suiv. — P.-ê. a t-on eu tout simplement-ëriu.

33. — Cf. les chutes de *g* et de *b* dans : *áyüa* (oueillais) pour *dagyüa*, *kwéyre* (luch. et larb.) pour **kwéybre*, *awrí* (larb.) pour *awrëbrí*, favorisées par la ressemblance, respectivement, de *y* et de *ë*, de *y* et de *r*, de *w* et de *b*.

486, 8. — Cf. encore p.-ê. *búnho*, *búlh*, *lámpo* (s. d. de lámpada), *ádje*, *gádje*, etc.

30. — Cf. encore *palumyê* « palonnier » : infl. de *palúmo* « colombe » ; et *kulandádje* « colombage (cloison) » : infl. de *kulándo* « colonne horizontale de lit » ; — *padásklo* vient probablement de la superposition de *padèrno* « grosse bûche » et de *dasklo* « bûche ».

33. — « ci-dessus » : 3, 118-119.

487, 7. — P.-ê. encore *ajümplá* « bercer » ; ailleurs *jümpá* ou *yümpá*.

13-16. — V. ci-dessus 3, 142.

17-20. — Par **dez-rebelhár* plutôt (*ar-* assez récent s. d.),

et à la faveur des formes où *-bélh-* était tonique (tandis que sans cela on aurait **dezarbelhá* plutôt que **dez-rbelhá*).

21. — Cf. à Artigue *bryewlént* « violent ». — Le luch. dit *byawlúy* « violon » ; mais il y a des parlers qui disent *brwolúy*.

487, 25 et suiv. — *Métathèses*. Voy. l'ouvrage de M. Grammont, sur la *Métathèse dans le parler de Bagnères-de-Luchon* (extrait des *Mémoires de la Soc. de Linguistique de Paris*, XIII, 73 sq.).

30. — V. Gr., *Mét.*, 17 : remplacement de *tn* par *nt*. — P.-ê. cependant a-t-on eu **pyéyⁿte*, avec souvenir de la nasale tombée. Cf. *ôme*.

32. — M. Grammont, *Mét.*, 2, montre que cette métathèse rentre dans la même formule que celle de *krábo*, *prâwbe*, *trénde*.

488, 4-5. — Cf., plus sûrement, la métathèse de *y* dans les mots :

ayretá « hériter », et ses dérivés, par **eyretá*, pour **ereytár*, de hēreditare.

awirágo « ivraie » et *awiráno* « tranche de pain trempée dans le vin » (béarn. *aribáno*), pour **èwryága*, **èwryána*, de ĕbriaca, ĕbriánda (ou -ána). — Enivrer se dit *embriagá* (ou *embryagá*), de in-(e) briacare : (montalb. *embraygá*, *embráyk* « ivre »).

6-7. — V. Gr., *Mét.*, 17,-18, et ici 2, 323-324. — Il semble qu'on aurait pu se tirer de la difficulté en disant **pweyrí*, **nweyrí* (le premier béarnais ; pour le second, d'après Lespy, on a en béarnais *newrí*, *nawrí*, *nowrí* et *nuyrí*). Mais la métathèse est p.-ê. très ancienne. — On trouve *puyrí* (prob. pris à la Plaine) dans la vallée d'Oueil, mais *newrí*.

8. — *taralánho* au lieu de **talaránho* (où *tala-* est pour *tela-* « toile », comme dans *talabéno*, *talabárt*) doit s. d. sa métathèse à un jeu des deux consonnes *l* et *r*, assez obscur pour nous, mais dont le résultat est une prononciation plus facile : car le groupe à distance *t-r* est plus commode que le groupe *t-l*, et, de plus, *r*, cessant d'être en syllabe tonique, se prononce plus aisément (on sait que les groupes avec *r* ou *r* paraissent pénibles pour les Luchonnais). — Peut-être faudrait-il aussi chercher une explication purement phonétique à *Herewê* (cité 489, 31-33), sans remonter à l'osque *Frebarium : on

remarquera que *Herewê*, lui aussi, est plus facile à prononcer qu'un **Hewerê* (tarbais) où r se trouverait en syllabe tonique. — Rapprocher ces mots de *awirágo* et de *awiráno* (béarn. *aribáno*). — Y a-t-il eu dans *Herewê* <**Hewrêyr* <Febr(u)ariu une influence de l'r, depuis tombée, de la désinence -ariu? (Remarquer que, par suite, le cas n'est pas le même que dans fabru> *fiáwre*, où du reste br vient après la tonique). Ou a-t-on eu **Hrewê*, puis *Herewê* comme dans *fiarágo* <fraga? — En tout cas, citons, comme éléments capables d'élucider la question, le béarn. *taralákė* à côté de *talaráké;* — puis le béarnais *tarabêt, -êrė* « tarière », luch. *trawêtch, -êro* ; enfin, pour « février », le béarn. *Hrebê* ou *Herebê,* le gersois *Hewrė* (béarn. aussi), et le tarbais *Hewerê*. C'est celui-ci qui nous a amené à rejeter *Frebariu.

12. — M. Grammont les a classées d'après leurs conditions précises.

20.— *kŭrbá* emprunté à la Plaine, d'après M. Grammont, 12.

21-25. V. la n. sur *1*, p. 491, infra.

489, 3 et suiv. — Cf. encore en luch. *parkėtch, parkéste, parsí, parsyéw,* etc.; — et *perbėnge* « provenir », montalb. *prebén* « (cela) provient ».

31-33. — V. pour *Herewê* la n. ici sur 488, 8.

490, 3. — V. Gr., *Mét.*, 12.

14. — Il n'y aurait pas de métathèse, s'il fallait remonter au germanique krîtan.

491, 2. — béarn. *tezáw*, rég.

18. — Mettez après « exception » un petit 3 : la n. se trouve p. 492, infra.

21. — La note est p. 492.

E) Résumé.

492, 15. — « n. sauf après a » : Corriger d'après la n. ici sur 385, 27-28.

493, n. 3. — V. ici la n. sur *1*, 500, l. 9-14.

494, 12. — *b* devant *j* (*udjêt*), *p* devant *s* (*katsêro*).

19. — « dans le détail » : revenir à la ligne, car cela se rapporte aussi bien aux médiaux qu'aux finaux.

495, 5. — une *s* aussi dans -tia post tonique. Voy. ici la n. sur 147, 23-29.

8. — Douteux pour tt-*y*.

18-23. — Le passage de *w* à *ẅ* devant *e*, *i* (V. ici la n. sur 2, 349) n'est pas spécial au larboustois. Ajoutons toutefois le *v* de Mayrègne, pour *b* doux; et certaines métathèses faites autrement (v. p. 489, 3-13).

3. Conclusion. Résultats des lois phonétiques luchonnaises

495, 29. — « ci-après » : 497.

496, 21. — La plupart (sinon la totalité) des mots commençant par *tch* sont pris à l'espagnol, qqf. au fr.

497, 4-6. — Il s'agit du fr. classique, c -à.-d. de celui où l'on tient compte des e muets. Sans cela le fr. serait plus contracté. Mais la remarque des lignes suivantes (8-13) persisterait quand même.

Appendice I.

Ce qui est dans cet App. n'est pas très exact, parce que nous avons eu le tort de ne pas distinguer suffisamment les époques et les cas : qqf. il s'agit de faits phonétiques; mais souvent c'est question de tradition, ou d'analogie, ou même d'écriture. Ainsi la j espagnole ne donne pas toujours j : à « jo ! » correspond *chó l* (interjection pour faire arrêter les chevaux); carajo est prononcé par certains *karác'ĥu* (*c'ĥ* son de la jota); de même, dans *eskabêl*, le luch. n'a pas vocalisé *l* : c'est que l'emprunt est récent. — Nous préciserons dans la Lexicologie.

497, 32. — L. « ou *ũ*; les atones, etc. »

498, 36. — Ajoutez : luch. *balêo*, qui tend à remplacer *bâtch* dont le sens se restreint.

499, 11-12. — Cf. encore *arrekŭêm*, du fr. requiem (pron. *rekŭyêm*). — C'est peut-être de la même manière qu'il faut expliquer *putrino*, *frusá*, *punhárt*, *embuyá*, *muyên*, par réduction parallèle de wê à w. Mais on a dit en fr. frosser (n.pr. Frossard), potrine ; à Poitiers on dit encore auj. Potiers, etc.

16. — *-ên* tend auj. à donner *-êŋ* (*temwên* ou *temwêŋ*).

25. — Nous ne croyons pas que *márłcho* soit pris à l'espagnol.

500, 5-8.— Nous en citerons des exemples dans la Lexicologie.

9-14. — Voy. ci-dessus dans la remarque sur 2, 319, 9.

III

MODIFICATIONS ÉPROUVÉES PAR LES SONS LUCHONNAIS DANS LEURS RENCONTRES ACTUELLES

501, 4-5. — On peut écrire en effet *de'ɾa*, *a'ɾa*, avec simple aphérèse.

501, 4, et n. 1. — On retrouve *eɾ-* peu au nord de Luchon, à Loures et à Saint-Béat.

16. — *Artigadelíŋ*, en un mot.

20.— Cf. encore *ŭŋ* traité comme mot isolé à Luchon (sauf dans *yáwte*, *-o*) tandis que d'autres dialectes gascons le font passer à *ŭ* devant une voyelle.

21-22.— Le luch. ignore les formes *-pe*, *-bz*, *-ns*, etc., de proclitiques et d'enclitiques. Mais il y a pourtant des enclitiques chez lui : V. 501-507.

1° Modifications éprouvées par les voyelles

A) Déplacements de l'accent.

503, 8-10. — V. 3, 128, 10 et suiv.

28. — Toutefois peu sensible, sauf dans le mot où la voyelle est suivie de deux consonnes (*sàntɾôt*, *Kwàyɾoñúrk*), et dans ceux où le sentiment de la composition persiste (*bùlhum-blâŋk*)

Si le mot précédent finit par une tonique, la syllabe initiale (du mot de 3 syllabes accentué sur la dernière) qui lui fait suite n'est pas accentuée : Ex. : *tút Simadús*, *Málh d'Awerày*) : *Si-* est comme soutenu par *tút*, et *-ma-* seul reste à la charge de *-dús*. — L'article *era* est dans le même cas : on dit un peu *érapôrto* ; *era lümyéro*, *era kalhawéro* sont douteux ; mais on dit *er' Àrtigéto* : *túto'ra têrro*, *fiilh dera têrro*, etc.

504, 16.— Ajoutons que dans *saw-* de *sawmét*, *s* est intense quand on veut être expressif.

18-19. — « ci-dessus » : *1*, 396-99.

23-24. — V. toutefois *1*, 397, 23-26, et 398-99.

24-25. — Il est vrai que *núm* se dit aussi, mais moins ; *mút* s'est dit aussi pour *mòt* « mot ».

507, 2. — L. *eskútò-w*, *didél-lò-m*.

13. — L. *y-anaré*,

B) Élisions.

507, 18. — Rem. que l'élision est possible devant *fi* affaiblie (cf. *1*, 405, 16) ; *2*, 509, 10-12 et surtout 24-26. Mais même chez ceux qui affaiblissent beaucoup *fi*, il y a plutôt hiatus (sauf quand il y a aphérèse).

508-11. — Nous avons plusieurs fois employé « apocope » pour dire « aphérèse initiale » ; s. d. à tort, car apocope se dit d'une aphérèse dans l'intérieur d'un mot. — Nous avons dit aussi « prothétique » pour « prosthétique » qui est plus courant, mais moins précis.

15. — Cf. en effet *yo 'wét*. Mais si cet *a* est entravé, on peut douter (Ex. : *er'andôrto*, *er'awdú*). On dit bien pourtant *yu 'ndôrto*, mais guère *yu'wdú*.

18. — L. *úmbro* ; (on dit aussi *yo úmbro*).

22.— L. *ü'awét*.

34.— Nous voulons dire aphérèse de *e* atone initial après *e*.

C) Aphérèses.

509, 28. — L. *apocope*.

510, 23. — Ajoutez *zn* : Ex. : *kíno 'znusiénto !* « Quelle nigaude ! », Et d'autres groupes encore.

511, infra. — Ajoutez *ayklũzyo*, *andũbyo*, mieux expliquées ainsi que 2, 326, 15-24 (V. ici la note).

34-36, et 512, l. 1-7-8. — Cf. *eskutá*, de *ascultare.

512, 11. — Pour *melik*, v. 3, 132, 3-8; pour les autres sur tout, *1*, 429-430.

19-21. — Le masculin *arraggrilh* existe aussi.

513, 6. — Anéto a l'accent tonique sur é.

2° Modifications éprouvées par les consonnes

A) Chute des consonnes finales ou initiales.

513, 32-33. — V. 3, 121.

514, 1-2. — Ajoutez *ôr*, *kôr*, etc.

7 et suiv. — La vallée d'Oueil ne dit que *bèr*, *yèr*, *kár* (cf. montalb. *kár*).

515, 1 et suiv. — La forme *é* est la forme couserannaise.

15-16. V. la n. sur 506, 23.

27. — L. *dits-òk*.

30, et 516, 2. — V. 524 et suiv.

516, 12-14. — « plus loin » : 527.

15.— On sent un peu le *k* de *lúyk*. Cf. cependant 529, 26-30.

16-21. — Il est vrai qu'alors *t* devient initiale des groupes *tch*, *ts*, au lieu de finale du groupe *yt*. — n. 1, l. 1, fin. L. *ka*t*.

517, 6. — « ci-dessus » : 309, 24-27. — « ci-après » : 519, 3—8.

12 et suiv. — « ci-dessus » : 512, 1-8.

B)-C.) Adoucissements et Renforcements des consonnes.

B) Adoucissements.

518, 16. — « ci-dessus » : 506.

20-21. — « ci-après » : 519 sq.

26-28, et n. 1, l. 7. — Ajoutez : et en couserannais. — Cf.

ci-dessus, 126, n. 1, et texte. Cette *s* adoucie passe à *ĥ*, ou à *d*, dans le langage du Rustan (V. Luchaire, *Id. Pyr.*, p. 300-301). V. ci-dessus l'App. II.

519, 5-6. — « plus loin » ; 529, et 530-31.

24-26. — Le *b* explosif reste *b* à Mayrègne : Ex. : *eb bút*, mais *akéxi vúts*, etc. V. la n. sur *ĥ*, 401 (Revue des Sons).

C) Renforcements.

520, 7. — Ecrivez simplement *dabb ĥaxyó*.

17. — Nous voulons dire : presque accentué d'un accent principal ; car l'accent secondaire est indiscutable.

521, 1. — Cf. *ke less ĥê* « il les fait » ; *ke muss ĥê akró* ? « Que nous fait cela », etc.

522, 8. — V. 388, infra.

D) Assimilations.

523, 27-28. — « ci-dessus » : *1*, 405-406.

524, 23-24. — Erreur sur *pet têrro*. Ce n'est pas un fait d'assimilation ; mais c'est *têrro* qui est pris, d'une façon curieuse, au masculin, comme on le voit évidemment dans l'expression *destánt et têrro*, litt. « depuis le terre », depuis par terre.

525, 1. — Le larboustois fait ici comme le luch. : *byéls*, *estáns* ; la mouillure disparaît.

24-27. — Toutefois on dit *esfani-s* mieux qu'*effani-s* ; et quand on prononce assez lentement, on entend *es fôrses*, *as fenit* ; tandis que l'assimilation est plus complète avec *t* final : *ef fôrt*, *ef fwét*, etc.

n. 1, fin. — C'est plutôt *asurryá*.

526, 13-14. — « ci-dessus : » 522, 8-10, et les additions qui s'y rapportent.

27-28. — « ci-dessus » : *1*, 395-96.

527, 1 et suiv. — Loth, *Chrestomathie bretonne*, pour les assimilations de l'article en sarde et en breton. V. également ci-dessus pour le *b* ou *v* de Mayrègne (note sur 519, 24-26, etc.).

Infra, n° 1, et 528. — L'écriture courante n'a pas besoin d'une telle précision. Mais si on ne précise pas, on n'est bien lu que de ceux qui connaissent la langue. Cf. *1*, 406, n. 1.

529, 6. — L. *beygéd jugá.*

16-17. — « ci-dessus » : 514-517.

530. 5. — On tend cependant à dire *ſiawrêst* au pluriel, sans s finale.

n. 1. — Cf. *ed jêw* pour edj 'êw «l'hièble ».

530 531.— Nous croyons bien faire de transcrire ici la note de FORTINE (sûrement Julien Sacaze) dans la *Revue des Pyrénées*, I, 1, p. 114 [ce qui est entre crochets est de nous] : « L'article pronom [il y a des réserves à faire sur cette identification] *et, era* « le, la, lui, elle », fait *ech* [L. *edj* ou *etch*] devant une voyelle ou un h muet, pour le masculin seulement; au pluriel, *éri, éres*, « eux, elles », devient exclusivement pronom, et l'article est *ets* pour le masculin, devant une voyelle ou un h muet [Le luchonnais dit actuellement presque toujours *es* ; mais on entend dire qqf. *edz ũz è'dz áwti* « les uns et les autres » : V. la Morphologie de l'article. — Voilà la seule différence ici avec le larboustois, et elle tient moins à la phonétique qu'à la morphologie, quoique le larb. garde mieux le *t* dans les finales en *-ménts*, luch. plutôt *-méns*], et *es* [ou *ez*] pour tous les autres cas des deux genres. »

531, 18. — L. *era lũd.* — 19, L. la marque.

24-28. — cf. ci-dessus 527, en haut, et les additions relatives.

Résultats généraux de la phonétique luchonnaise. Conclusion.

533, 20. — « d'un tiers » : légèrement exagéré.

37-39. — Plutôt, la première est un peu sourde (quand elle est issue d'une sourde appartenant à un autre mot) et la deuxième sonore.

[5. *Janvier-Février* 1906]

APPENDICE II.

6, 15. — L. V. la note, *3*, 129 [2].

7, n. — L. provenir.

8, n., l. 2. — L. r initiale.

10, n., l. 2. — L. Brīva.

11, 17.— rejoindre : du moins en général.

13, n. 2, — L. *múnt* et non *púnt*.

15, 23. — A Anères, n tombe déjà, comme à Lanneme[illegible]n.

16, 8-9. — L. de *y* à zéro.

18, 13-15. Le larboustois a besoin d'être encore examin[illegible] de près. Par exemple nous avons dernièrement constaté à Gou[illegible]ux de Larboust la présence du *v*, comme à Mayrègne (v. d'Ou[illegible]l), et une morphologie en partie louronnaise déjà (imparfaits [illegible]en *-yéwa*, de -ība, dans le reste du canton en *yá* ou *yó*, de *-ēa, *-[illegible]a).

APPENDICE III.

Il y a quelques erreurs dans ce relevé lui-même.

24, 9. — L. *4*, 504, 1-49.

25, sur 407,3. — L. $\overset{v}{g}$ et $\overset{v}{c}$

27, 16. — L. leurs langues.

30, sur 428,10 — L. 342, 1-2.

31, 14. — L. 2, 364.

34, sur 441. — La remarque sur w primitif formant ap[illegible]ui est mal placée là. Elle se rapporte en effet aux consonnes et non aux voyelles.

35, sur 446, 3. — Il y a encore là une erreur. En effet, si

les voyelles *i* et *e* sont aujourd'hui contrefinales dans *Antichây*, *Salechây*, elles étaient contre-toniques lorsque l'i de -stian'était pas encore devenu *y* ; et c'est même pour cela qu'elles ont persisté. La règle indiquée n'existe donc pas, sauf peut-être pour *bulentât*, qui lui-même a pu pourtant être maintenu par *bulé* « vouloir ». — L. *Güchây*.

38, sur 326, 28. — L. 2, 355 et suiv.

39, sur 328, 2-3. — L. 2, 355 et suiv.

Id., sur 330, 6. — L. sur *1*, 442, l. 31.

44, 1. — L. 2, 323.

45, 29. — Pourquoi *kwét?* peut-être parce que c'est une forme verbale? ou parce que le *w* y est plus récent? cf. *bwét* « vide » s. d. de vŏcitum (v. ci-après, n. sur *4*, 516, 16).

Dernières corrections ou additions.

2, 325, 1-2.— *bwét* pourrait bien venir de *vŏcitum ; le tém. *bwédo* n'est pas une objection décisive, car on a aussi avec un *d* *pleydejâ* « plaider », de *plêyt* « affaire » <placitum.

2,338, 1. — L. passé à *nhèw*.

2, 338, 15 et suiv., et 3, 130. — Qui sait si la diphtongue de *fiyéne* ne s'expliquerait pas par un hiatus? *defiôro* « dehors » donne à Saint-Mamet *dewôro* ; *(fi)éne de l'indere, après une voyelle, par exemple dans *de* *(fi)éne*, n'aurait-il pas pu donner *(fi)yéne* ?

2, 377, 24-27. — Du reste l'inscription qui donne AVERANO est discutée.

3,149, d, 1°. — Erreur : *mayzún* vient du fr.; la vieille forme est † *madún* pour **mazún*.

3, 151,2. — Peut-être plutôt *picti-ottu? (Superposition de ciccum et de *pittum ?)

4, 516, 16. — *lêyt* « lait » est traité comme *gwéyt : lêy(t) *blâyko*, *dûso*, *sükrâdo*, etc., sans prononcer le *t*. C'est qu'il y a bien deux consonnes dans *-yt*.

4, 526, en haut. — Et *m* passe à *y* devant une gutturale : Ex. : *k'ey kûpi* (*ey* pour *en*) « je me coupe », etc.

LA PASSION NOSTRE DAME

POEMETTO RELIGIOSO INEDITO IN ANTICO FRANCESE

Del ms. Pal. 106 (ant. 63) della R. Biblioteca di Parma, dal quale traggo il poemetto che qui vede la luce, ho già detto brevemente altrove[1]; più ampia descrizione ne ha dato il Bertoni in *Archiv für das Studium der neuern Sprachen*, CXII, 360-63.

La *Passion Nostre Dame* va da c. 189[a] a c. 191[c], ma occupa 19, non 11 colonne del codice, perchè è ripetuta due volte la numerazione delle carte 189 e 190[2].

Subito di seguito si legge il *Trespassement de la vierge Marie*, che pubblico altrove[3].

Un poemetto dal titolo *Passion Nostre Dame* non ci presenta finora, ch'io mi sappia, l'antica letteratura francese, pur così ricca di poesie e di racconti in prosa, che si riferiscono alla leggenda della Vergine[4].

Ma non potrebbe certo essere questo un argomento per ritenere inedito il poemetto, che ci offre il ms. di Parma, perchè sarebbe facile e ragione vole sospettare che sotto un titolo nuovo noi avessimo qui lo stesso contenuto o dei *Regrets de Nostre Dame* o *Complainte N. D.*[5] o delle *Plainctes N. D.*

[1] A. Boselli, *Le jardrin de paradis trattatello mistico in antico francese*, Parma, Zerbini 1905, pp. 5-7.

[2] Di questo non sembra essersi accorto il Bertoni (cfr. *op. cit.*, p. 362); un altro lieve errore, in cui è caduto, è quello d'aver segnata la fine de *Trespassement* a c. 194[c], unendo ad esso due poesie, che ne sono ben distinte; v. ora A. Boselli, *Due poesie religiose in antico francese*, Bologna, Succ. Monti, 1906.

[3] *Una nuova redazione del « Trespassement Nostre Dame »* nel fasc. V degli *Studj romanzi* di prossima pubblicazione.

[4] V. G. Paris, *La litt. fr. au moyen âge*, 3ª éd. (1905), pp. 225-229.

[5] V. Paris, *op. cit.* p. 225 e Meyer, *Not. et extraits des manuscrits* XXXIV,

poesie queste ultime così abbondantemente rappresentate non solo nell' antica letteratura francese, ma in tutte le letterature romanze [1].

E questo sospetto, appunto perchè ragionevolissimo, è nato subito anche nella mia mente; ma un attento esame del maggior numero di componimenti di tal genere che mi fu possibile avere sott'occhio o de' quali comunque ebbi notizia [2], mi ha infine convinto che al titolo nuovo corrisponde nel fatto un contenuto nuovo, benchè, com'è naturale, con quello dei *Pianti* intimamente connesso.

Tanto connesso, che alla prima parte del poemetto (vv. 1-377) potrebbe benissimo adattarsi il titolo di *pianto*. E ci basta leggere il primo verso:

Hee ! Dieu le pere, a toy me plaing,

perchè siamo richiamati subito a quel genere di componimenti.

Ma con tutto ciò e per la forma e per lo svolgimento anche questa parte del nostro testo, come vedrà chi avrà la pazienza di leggere, si allontana assai dai *Pianti* che finora conosciamo.

Nuova poi affatto, s'io non m'inganno, è la seconda parte (vv. 378-641), dove no più la Vergine direttamente si lamenta, ma entra una terza persona a narrare le sofferenze di lei.

L'acteur parle, come dicono le rubriche del testo, e parla

1ª p., p. 248-251. A due componimenti in prosa dal titolo *Douleurs N. D.* o *Lamentacion N. D.* accenna P. Paris, *Les mss. fr. de la Bibl. du Roi*, III, 392, IV, 67.

[1] V. Paris, *op. cit.*, p. 258 e specialmente E. Wechssler, *Die romanischen Marienklagen.....*, Halle 1893.

[2] Oltre le op. cit. v. *Bull. de la Soc. des anc. textes* I (1875), p. 61 e XII (1886), p. 48, Meyer, *Recueil d'anc. textes*, p. 131, 374, *Romania* XXIII, 576, XXV, 451, XXVIII, 427, Mushacke, *Altprovenz. Marienklage des XIII. Iahrh.*, Halle 1890. In Italia, oltre i *pianti* in ital. cit. dal Wechssler (*op. cit.*, pp. 35-63), un *pianto* in dial. genov. pubblicò il Lagomaggiore in *Arch. gl. ital.* II, p. 92 sgg. e uno in dial. ant. marchig. il Salvioni in *Rend. della R. Acc. dei Lincei*, Cl. di sc. mor. st. e fill , S. V, vol. VIII, pp. 591-99. Sul famosissimo *pianto* in dial. venez. v. A. Linder, *Plainte de la V. en vieux vénitien, texte critique.....*, Upsala 1898. Un *contrasto* tra la Vergine e la Croce pubblicò il Mazzatinti in *Poesie religiose del sec. XIV*, Bologna 1881 (*Scelta di curiosità letterarie*, Disp. CLXXIX).

tanto, che non solo ci racconta, e non troppo brevemente, la *passione* di Maria, ma ci fa anche sapere come essa fosse consolata dallo Spirito Santo e da S. Giovanni con l'annuncio della risurrezione di Cristo (vv. 532-591) e come poi s'adattasse a vivere con l'apostolo e si proponesse di occupare il resto de'suoi giorni in devote visite ai luoghi, dove suo figlio era stato (vv. 604 sgg.); cose che il titolo di *passion* non ci avrebbe fatto aspettare :

Desormais avec toy vueil estre
Sans plus departir de ton estre
.....
Tous les iours mais quant ie pourray
Les lieux, ou mon fils a este,
Visiterai devotement...

E così il poemetto può avere lieta fine (vv. 632-33) :

En petit d'heure est guarie
Du mal dont deut perdre la vie;

e l'autore può agguingere qualche parola di predica (vv. 634 sgg.) :

Tel seigneur doit on bien amer,
Craindre, servir et honnourer, ecc.

Che il poemetto presenti qualche particolare interesse artistico, non io certo oserei affermare.

Non manca forse qua e là qualche tratto abbastanza felice (per es. il ricordo del bacio di Giuda, v. 224 sgg.; il lamento verso le creature del cielo, v. 236 sgg., il rimprovero agli apostoli, v. 290 sgg.; la descrizione vivace dello sforzo di Maria per tentare di salir sulla croce, v. 459 sgg.); ma nel complesso la prolissità e la trascuratezza della forma ci mostrano che noi siamo davanti ad un poco abile poeta.

Poco abile il poeta; ma, fa d'uopo riconoscerlo, la natura stessa del componimento rendeva assai difficile evitare il difetto della prolissità.

« Tali *Pianti* o *Lamenti* o *Lagrime* (chè il genere ebbe tutt'e tre questi nomi) hanno, a considerare la cosa secondo le ragioni

dell'arte, un difetto necessario; quanto più narrano di quel gran dolore, quante più parole di Maria riferiscono ad esprimerlo, tanto peggio riescono efficaci; dolor vero, dolor forte, anche se umano, non cerca sfogo di lamenti; e in Maria, madre di Cristo, il dolore dev'essere umano a un tempo e divino; difficile a intenderlo intero, ineffabile. »

Così egregiamente il Mazzoni[1]; e questo che è detto dei *Pianti* si adatta perfettamente anche alla nostra *Passion*, dove la tendenza a dire e ridire per riuscire più efficaci è più palese che mai!

A quale età debba attribuirsi il nostro poemetto mi pare difficile stabilire. Il ms., è della seconda metà del secolo XVe propriamente del 1475[2]; ma l'evidente carattere di *raccolta* ch'esso presenta ci permette, direi quasi ci consiglia, a risalire alquanto più indietro.

E questo è consentito, mi pare, anche dalla lingua[3]; per prudenza e sino alla scoperta di nuovi codici, che ci possano illuminare, dovremo contentarci di termini molto vaghi ed elastici, che io porrei alla metà del sec. XII e al principio del XIV.

Non è mia intenzione di entrare nella questione delle fonti.

Per la parte che il poemetto ha comune, come abbiamo veduto, coi *pianti*, potrei ricordare col Wechssler e col Linder[4], se non il dramma greco Χριστὸς πάσχων attribuito a Gre-

[1] *Atti del R. Ist. Veneto*, S. III, t. II, p. 404 in pref. al *Pianto della V. in decima rima*; cfr. Wechssler, *op. cit.* p. 40.

[2] Questa data si legge a c. 56[d] del ms. in fine al *Livre de bonnes meurs* di Jacques Legrand; cfr. *Le Jardrin de paradis*, p. 7.

[3] Al secolo XIII e forse anche più indietro ci porterebbero le forme senza *s* della 1ª pers. pres. ind. alquanto più numerose di quelle con *s*, le quali non si fanno frequenti che nel sec. XIV (v. Brunot, *Histoire de la langue franç...*, Paris 1905, p. 435): *plaing* 1, *scay* 5, 299, 315, *voy* 44, 57, 58, 66, 146 ecc., ma *vois* 95, *tien* 307, ma *tiens* 294, *revien* 306, ma *viens* 2, 411, *croy* 353, *vueil* 604; però *suis* 15, 95, 208, 360 ecc., accanto a *suy* 120; cfr. perf. *receu* 83. Nulla di sicuro ci dice l'uso assai frequente di *an* per *en* complicato: *prandre* 30, *ensainte*, v. 33 *estandu* 54, 147, *estandre* 161, *pandu* 109, 249, *pancer* 586, ecc., accanto a *tendre* 160, *pencer* 457, *pence* 586, ecc.; ma non ci vieta certo di rimanere nel secolo XIII (v. Brunot, *op. cit.*, p. 496, Nyrop, *Grammaire historique de la langue française*, I[2] (1904), § 215).

[4] *Opp. cit.*, pp. 7-10, CLII-VIII. Del dramma greco il W. dice (p. 7):

gorio Nazianzeno, certo la redazione *B* dei *Gesta Pilati*, con la quale il nostro testo sembra presentare persino qualche somiglianza di espressioni [1]. Ma mi guarderei bene dall' affermare che, attraverso (s'intende) ad una versione latina, il nostro ne abbia avuta conoscenza [2].

Nulla invece mi impedisce di credere che non ignoto gli sia stato il famoso *Tractatus de planctu beatæ Mariae Virginis*, attribuito a San Bernardo, ch'ebbe nel Medio Evo sì larga diffusione [3]; tuttavia le rassomiglianze sono troppo generiche e troppo comuni con altri testi, perchè sia lecito considerarlo come vera fonte.

Quanto alla seconda parte, è bensì vero che la deposizione di Cristo (v. 378 sgg.) e il ritiro della Vergine in casa di S. Giovanni, qui del resto appena accennato (v. 604; cfr. 312 sgg.) sono dati tradizionali [4]; ma nel complesso il racconto apparisce quasi del tutto nuovo e lascia scorgere chiaramente l'opera personale del poeta.

E non voglio mancare prima di finire di richiamare l'attenzione sopra un'altra *novità* del nostro autore.

Come è noto, in parenhi *pianti* l'etimologia del nome stesso di *Maria* o direttamente [5] o indirettamente cioè per mezzo del

« Schon dieses Stück ist nichts anderes als eine Marienklage grossen Stils ». Certo in esso « die Hauptrolle trägt nicht Christus, sondern Maria », come dice il Krumbacher (*Gesch. der byzant. Litteratur*[2]. München 1897, p. 747).

[1] Si cfr. per es. i vv. 99-103 col seg. passo dei *Gesta Pilati*, *B* (Tischendorf, *Evangelia apocrypha*, Lipsiae 1853, p. 284): χωρὶς σοῦ, υἱέ μου, τί ἐγὼ γενήσομαι; πῶς ζήσω χωρὶς σοῦ; ποταπὴν βιοτὴν διάξω; Ma pur senza dare gran valore a queste coincidenze, non si può non convenire col Wechssler, quando afferma che «die älteste Marienklage ist enthalten in den griechischen *Gesta Pilati B.* » (*op. cit.*, p. 8).

[2] Cfr. Wechssler, *op. cit.*, p. 10: « Noch alledem muss diese wichtige Frage eine offene bleiben ».

[3] Linder, *op. cit.*, p. CLXV: « Ç'a été une pièce d'une extrême popularité et d'une divulgation rapide et étendue que ce traité ».

[4] V. Linder, pp. CLXXXVIII-IX; l'andata di Maria in casa di Giovanni è ricordata anche da Wace, *La Conception N. Dame*, éd. Mancel et Trebutien, Caen 1842, pp. 57-58.

[5] Cfr. *Pianto della V.* in ant. venez., VII, st. 15 (ed. Linder, p. 50):

..... ben me se chonvien el nome
Maria, plena d'ogni chossa amara.

suo contrario *Smarie* [1], è tratta ad indicare amarezza, dolore.

L'autore della *Passion*, pur proponendosi lo stesso scopo, ricorre ad un altro mezzo, non privo, credo, di una certa grazia, per quanto tale da lasciarci a stento trattenere un sorriso:

(vv. 331-35) Justement et bien me peut on
Appeller et nommer *Mara*
Et que plus dicte *Maria*
Ne soye, quar *j* est Ihesus,
Qui m'est oste et n'y est plus.

Spero di fare cosa non del tutto sgradita agli studiosi del l'antica letteratura francese, portando a loro conoscenza questa *Passion Nostre Dame*.

Sventuratamente il ms. di Parma non ci offre un testo molto corretto; nè, senza il sussidio di altri codici, sarebbe prudente mettervi dentro le mani.

Io dò dunque la fedele trascrizione del ms.; solo qua e là propongo qualche emendamento, servendomi delle parentesi secondo l'uso comune, cioè [ ] per aggiungere e ( ) per espungere, o di brevi vote a piè di pagina [2].

S'intende che ho sempre sciolte le abbreviazioni e divise le parole; così pure ho sostituito *v* ad *u*, curata la punteggiatura e posta costantemente la majuscola nell 'iniziale dei versi, dove il ms. ha talora, benchè raramente, la minuscola.

ANTONIO BOSELLI

Cagliari, Maggio 1906.

[1] Wechssler, *op. cit.*, p. 97: « Ferner gebraucht Maria in vielen Texten das Wortspiel *Marie-Smarie:* vorher sei sie *Marie* gewesen, jetzt aber solle man sie *Smarie* nennen ».

[2] Noto qui la grafia *ensainte* (*enceinte*) 33, *pancer* 142, *pencer* 457, *pence* 586 (= *penser*), che ho naturalmente conservata come curioso esempio di falsa analogia (cfr. Nyrop, *op. cit.*, §§ 105, 403). Notevole anche la frequente grafia *e* per *ai: plest* 19, *alecte* 45, 199, *garde* 46, 198, *plet* 83, *porte* 192, *besoit* 503; cfr. però *baisoye* 201, *baisa* 224.

(ms. della R. Bibl. di Parma Pal. 106, ff. 189ª-191ᶜ)

[f. I 89ª] CY COMMANCE LA PASSION NOSTRE DAME ET SE COMPLAINT A DIEU LE PERE.

Hee! dieu le pere, a toy me plaing,
A ta grace viens a reclain.
Et me semble que moult coveux[1]
Tu es a ceux a qui tu veulx,
Ne scay que tu espergneras
Quant ton filz a mort liv(e)reras,
Qui onc envers toy ne,mesprist
N'autruy onc mal ne fist (ne ne dist).
Quant en mon corps tu l'envoyas,
A humanite le livras
Pour estre homme tres grant joye
M'en vint au cueur quar ie cuidoye
Qu'a tousiours je m'en iovasse[2],
Mais povre, dollente et lasse
Je suis devenue briefvement[3].
Mon ieu est tourne mallement
A grant jre et grant doulleur,
En lamentacion et en plour.
Si te plest moy conforter
Et a mon deul souffrir aider.
Hee! conforteur saint esperit,
Qui confortes tout esperit,
Qui est desconforte et las,
Qui de ta vertuz me umbras
Affin que ne fusse ebloye
De ta clarte ne esbahye
De ta sainte divinite,
Qui par sa doulce humilite
En mon corps se voulut descendre
Et sang et char y voulut prandre

1. *ms.* seble *s. segno di* m. *A* et *volontieri sostituirei* il. coveux, *ms.* coueux, *ma la parola è ignota anche al Godefroy.*
2. *ms.* Quatousiours mes (?) je meiouasse con segno di *n* sul primo *e.*
3. Je; *ms.* Et, *che non dà senso.*

E joindre a sa deite
Ma char mon sang en unite,
Si que ensainte en devins
Et par neuf moys ie le soustins.
[f. 189b] Ce fut quant l'ange me salua
En disant : Ave maria !
Et quant il pleut au createur,
Il le fist issir sans doulleur
De mon corps et venir sur terre
Pour les pecheurs sauver et querre.
Grant honneur me fist et grant joye,
Mais poy m'a dure, car cuidoye
O mon cher filz longuement estre,
Mais je voy bien ce ne peut estre.
Je le nourry et l'alecte
Tres cherement et bien garde
Tant longuement qu'jl est creu
Et parfaict homme devenu.
Si ont eu les juifs envie
Sur luy pour luy oster la vie
Luy ont fait tres villainement,
Fait souffrir paine et grant tourment.
En la croix l'ont a clouz cousu
Et fort tire et estandu
Entre deux larrons sans desserte.
Hee dieux qui endura tel perte !
De mon cher filz, que ie voy mort,
Bien voy que n'ay plus nul confort.
Hee ! mort, comme tu es amere !
Vien querre la doulente mere,
Qui meurt a glaive et a doulleur.
En cestuy monde plus nul iour
Ne veulz plus vivre ne languir ;
Maintenant me convient mourir.
Haa dolente ! quel desconfort
J'ay de mon filz que ie voy mort !
Il n'est femme de mere nee,
Qui peust passer ceste iournee,
Qui n'ait au cueur grant desconfort.

Plus rien ne me fault que la mort.
[f. 189c] Hee ! gabriel, de dieu message,
Certes tu ne me feis pas sage
De la nouvelle que apportas,
De la quelle ne me diz pas
Le desconfort et le martire,
Qui a la mort bien fort me tire.
A celle heure me vint grant ioye,
Quant tu me dis que ie estoye
De la grace de dieu remplie
Et que j'avoye la compaignie
Du benoist filz dieu le pere.
Et je come sa chambriere
Receu le message sans plet,
E come tu le dis me fu fait.
Helas ! ceste joye m'est tolue
Et aussi m'est trop cher vendue !
Hee ! elizabeth, doulce cousine,
Moult aultrement se atermine
Quant en la montaigne me deis,
Et mon fruit et moy beneys,
Que grant honneur et tres grant joye
Me vendroit quant j'enfenteroye
Le saulveur de tout le monde.
Je suys bien de la joye munde,
Quant je vois la mort mon amy ;
Qui me tient que je ne m'ocy ?
Hee ! dollente et esplouree
Come tu es bien esgaree.
Desormais he que feras tu,
Quel part tourras ou iras tu ?
Quant tu as t'amour et ta joye
Ton doulx filz, ton cueur et ta praye
Ainsin dessevre d'avec toy ?
Lasse dollente, que feray ?
Hee ! tu femme, qui te tenoyes
En la turbe ou tu disoyes
[f. 189d] Que benoist mon ventre estoit,
Qui dedans luy porte avoit

Le filz dieu, qui est cy pandu,
Que n'y es tu et ou es tu ?
Si veisses le doulloureux
Ventre rempli de grans doulleurs,
La pouvre mere douloureuse
Desconfortee et pleureuse.
Hee ! symeon, bien tu me dis
Piecza et de rien ne mesprins
Que le glaive, dont est tranche
Le cueur de mon filz et perce,
La vie de moy transperceroit
Et playe mortel me feroit.
Playee en suy et navree
Et a si grant tourment livree
Que qui la playe bien frayroit
Plus que martire me diroit.
Hee ! ioachim, mon tres doulx pere,
Et saincte anne, ma chere mere,
Qui nourrie tant doulcement
M'avez et garde cherement
Ne saviez pas la doulleur
Que ie seuffre et nuyt et iour.
Je n'ay remede ne confort,
Plus rien ne me fault que la mort.

MARIE PARLE A SON FILZ.

Hee ! doulx filz, a toy veulx parler
Mais a paine puis regarder
Ton chef, ta face et ton corps,
Qui ainsin de ce monde hors
As este mis deshonnestement
Et traicte si villainement
Sans acheson et sans desserte.
Hee, vray dieu, com si a gran perte[1] !
Or t'a sevre de moy la mort

[1] Hee, *ms.* Et

[f. 190ª] Et faict partir a tres grant tort.
Si ne doiz mie, filz, pancer
Que je puisse ce endurer
Et que de dueil la mort me tire
A grant doulleur et a martire.
Or te voy je lassus tout nu
A honte mis et estandu,
Monstre a tous tout descouvert,
Par tout deffourme et ouvert.
Hee! cueur, que attens tu a crever?
Je ne puis cecy endurer.
Greve ne me lesse plus vivre,
Que ie soye tantost delivre
Du martire et de la presse,
Que je seuffre a grant rudesse.
Hee! doulce face plaisant merveille[1],
Vous estes ia a grant merveille
Tainte, pallye, descoulouree
Et vostre beaulte tout muee.
Haa! doulx corps precieux et tendre,
Ils vous ont bien fait la estandre
Les nerfs et les membres a force.
Vous n'avez pas ouvre de force,
Mais de tres grant humilite
De pacience et charite.
Hee! dieu le pere tres puissant
Regarde en pitie ton enffant!
Que tu ayes compassion
De luy et de sa passion,
Qui a la char toute essiree
Et derompue et detranchee,
Les membres percez et cousuz
A clouz de fer et fort tenuz,
Le coste perce et ouvert
Et trestout nu et descouvert,
Si qu'est le cueur de lui monstre
[f. 190ᵇ] Par l'ouverture du coste

[1] merveille, *cosi ms.*, *ma certo si deve leggere* vermeille.

Et le sang decourt de son corps
Et de toutes pars s'en ist hors.
Haa ! digne sang tres precieux,
Saint corps humain et glorieux,
Qui de ma char et de mon sang
Es venu par l'ordenement [1]
De la puissante trinite,
Qui sa divine deite
Joignit en moy par unite,
Et y prins ceste humanite.

MARIE PARLE A SON FILZ.

Hee ! mon doulx filz et mon seigneur,
Mon pere et mon createur
M'amour, mon cueur et mon confort,
Ma joye, mon soulaz, mon deport,
Neuf moys te porte en mon corps,
Et quant te pleut tu vensis hors
Sans souffrir ne doulleur ne paine,
Et apres ie fu toute saine
Et sans nulle corrupcion
De corps ne de affection
Et te garde tant cheremont
Et allecte tant doulcement
Et de mes braz je t'acolloye
Et doulcement ie te baisoye
Et mes memelles tu prenoys
Et doulcement tu les suezoys,
Pour quoy seuffre[s] tu que insin soit
Que tu sois mis a tel esploit ?
Et aussi m'est il bien avis
Que tu ayes petit advis
De moy, qui suis ta tienne mere,
Qui suis en tristesse amere
En tel doulleur et desconfort

[1] *ms.* lordenenement *col secondo* ne *punteggiato*.

Que n'atens plus rien que la mort.
190d] Plus amasse souffrir la mort
Que ne fais le grant desconfort
E le martire que j'endure.
Dieu ! ceste vie m'est trop dure !

NOSTRE DAME PARLE A SON FILZ.

Hee ! doulx filz, pour quoy aproucher
Ne puis je pour toy embracer ?
Voluntiers tes cloz je t'ostasse
Et tes playes je t'estanchasse
De ton sang que voy bas couller
Et dedans celle terre entrer,
Et bien voulseisse auxi toucher
Ta doulce bouche pour baiser.
Judas com traictre la baisa,
Ne scay comme faire l'osa,
Et pour quoy auxi tu souffris
Qu'elle fust abrevee des Juifs
De fiel et de berage amer
Quant la soif t'oyrent clamer ?
Hee ! mort, comme tu es amere !
Huy et au filz et a la mere,
Trop amere quant occis l'as
Amere quant ocy ne m'as.
Aproche de moy et m'ocy ;
Pres de lui vueil mourir icy.

COMMENT MARIE SE DOLLENTE EN COMPLAIGNANT AUX CREATURES DU CIEL.

Hee ! lune, estoiles et firmament,
Comment vous tenez vous, comment
De vostre createur plourer,
Que voyez si tourmenter[1] ?
Hee ! solleil, de dieu tabernacle,
Oste tes rays et fay miracle,

[1] *ms.* Que voyez ny...

Monstre la grande desplaisance,
Le grant tourment et la souffrance
De la passion et [de la] mort,
[f. 190d] Que ton createur seuffre a tort.
Oste ta clarte et tes nues [1]
Et nous fay tenebres obscures.
Hee terre ! comment soustiens tu
Cet arbre sec, ou est pandu
Celuy, qui te fist et crea
Et de verdures te ourna ?
Corolle tramble faiz mouvement,
Tonnerre, foydre et tourment
Et toute aultre creature
Monstre que le dieu de nature
Seuffre par sa debonayne
La mort pour restaurer l'ame
Aux mors, qui par redempcion
Sont mis hors de perdicion.

COMME MARIE PARLE AUX MORS QUI SONT RESUSCITEZ.

Hee ! mors, qui en ce champ gisez,
Reveillez vous, tost reveillez
Et jssez hors de vos tombeaux
Venez avant o vos corps beaux,
Merciez vostre createur
Qui pour vous seuffre tel doulleur.
Hee ! pierres, chaillouz et rochiers,
Fendez vous et faictez quartiers,
Monstrez angoesses et doulleurs,
Que seuffre icy vostre sauveurs.

COMME MARIE REPROUCHE AU PEUPLE D'ISRAEL LA MORT DE SON FILS.

Hee ! peuple d'israel, humain lignage,
Regardez bien en quel servage

[1] *Cosi ms.; manca certo un verbo* (envoye ?), *che regga* tes nues.

Mon doulx filz c'est voulu soumectre
Pour l'amour de vous tous remectre
En la voye de salvacion.
Bien pert quelle affection
Il a a vous et quel amour.
39bis a] Nul de vous ne pourroit greignour
Pour l'amour de luy tant souffrir
Que pour luy il voulseist mourir.
Il vous a en ses playes baignez
Et vos pechiez a esfaciez,
Pour quoy je dy que bien devez
De vos lermes ses playes laver.

MARIE PARLE A LA MAGDALAINE.

Hee! esdollente magdalaine,
Tu es bien de desconfort plaine.
Hee! bien aussi tu le doiz estre
Quar tu as perdu ton chier maistre,
Ton bon amy et ton seigneur;
Au cueur avoir doiz grant doulleur.

COME MARIE SE DOLLENTE AUX APPOSTRES.

Hee! appostres, mes chers amys,
A grant desconfort estes mis,
A grant tristesse et doulleur;
Vous semblez brebis sans pasteur.
Mais ie me tiens a mal contente
De vous d'avoir eu tel entente
De vous en fouir au besoing.
Quant vous veistes venir de loing[1]
Les ennemis sur vostre maistre.
Je ne scay com ce peut estre;
Ou par crainte ou paour de mort
Le lessates tout seul en l'ort.
Il m'est advis, si eusse este,

[1] tez.

Qu'ilz ne l'eussent pas enmene.
Bien devez pleurer et gemir
Quant vous ne l'avez veu mourir.

COMME MARIE SE DOLLENTE A SON FILZ.

Hee! mon chier fils, a toy revien,
Pas bien aparee ne me tien
De ton dit et de ta parolle.
J'en suys entree en male ecolle [1]
[f. 189$^{bis\ b}$] De ce que tu m'as ordonnee [2],
A aultruy mere m'as donnee,
A Jehan as dit que suis sa mere.
Certes trop me sera amere
Et dure ceste departie ;
Bien scay que j'en perdre la vie.
Non pour tant ne reffuse pas
Estre avec luy quand [tu] dis l'as.
Il est de grant deboneayrie,
Chaste home et de bonne vie.
Aussi se double mon tourment ;
Il semble que departement
Tu faces a toujours de moy
Mesmement quar avec ie voy
Que femme tu m'as appelle
Aussi comme se avolle [3],
Espane fusse ou estrange
Et com de nully congnoissance.
Pour quoy je puis dire assez,
Puis que de moy t'es transporte(z),
Ainsin ostant i de mon nom
Justement et bien me peut on
Appeler et nommer mara,
Et que plus dicte maria

[1] *ms.* malle colle ; *ricorderei qui l'*escole *di* Aucass. et Nicolette (33, 7) *e gli esempi riferiti dallo Schulze in* Archiv. f. das st. der n. Spr., CII, 228.
[2] *ms.* ms as.
[3] *ms.* auollee *col primo* e *punteggiato, cioè espunto.*

Ne soye, quar j est Ihesus,
Qui m'est oste et n'y est plus.
C'estoit la doulceur de mon nom[1] ;
Dollente en remain par raison.

COMME MARIE SE DOLLENTE A SAINT IEHAN.

Hee, Iehan, beau tres doulx amy,
Or es tu mien, tu es mon filz.
Mon aultre filz j'ay huy perdu,
Cruelle mort le m'a protollu.
Mais, Iehan, de moy que feras ?
Povre mere recouvre as.
Mestier eusses bien comme moy
f. 189 bis c] D'avoir confort come je voy,
Car de tout es desconforte
Et de grant deul au cueur navre
Et que l'un l'autre ne povons
Resconforter ne ne savons.
Pouvre assemblee en nous a !
Mourons cy l'un cza l'autre la.
Je ne me puis plus soustenir,
Bien croy que si me fault mourir.
Le cueur me fent et trop me serre ;
Ne puis plus mon doulx filz requerre.
La voix m'afeiblist et me fault;
A luy plus ne puis parler hault
I'ay la teste toute estournee
Et dollente et triboulee,
J'ay les yeulx troublez et la veue ;
De plourer suis toute fondue.
Les membres si me deullent tant
Que ne puis plus estre en estant,
Et mon corps n'a plus point de force ;
De luy ce n'est plus que une escorce.
En moy n'a plus d'entendemant

[1] *ms.* doulleur, *ma il senso vuole* doulceur.

Ne sens ne nul esforcement ;
Je suis la pouvre deguerpie
De mon filz, donc ie pers la vie.
Je suis la tres desconfortee,
Toute ma joye m'est ostee.
Je suis la tres plus esgaree
Que femme qui soit de mere nee.
Or ne scay je que devenir
Ne ou aller ne convertir.
Si me fault demourer tout coy ;
Mon createur, conforte moy.

COMME LE CREATEUR EST DESCENDU DE LA CROIX POUR LE MECTRE OU SEPULCRE.
L'ACTEUR PARLE.

[f.189 *bis* d] Tant come la vierge esplouree
Demenoit telle destinee
Au pie de la croix ihesu crist,
Joseph d'aromathie vinst
O pluseurs aultres pour oster
Le corps Ihesu et desclouer,
Pour le descendre et mettre a terre.
Si vint le fevre a grant erre
O tenailles et le martel
Pour le corps precieulx et bel
Du benoist filz de dieu Jhesus
Desclouer et descendre jus.
Si regarda la dame chere
E leva ung petit la chere,
Qui estoit toute desfourmee
Et tretoute desfiguree.
Et com el peut venir avant,
A son filz se tira maintenant,
Sur lui tantost choir se lessa
Toute pasmee et l'embracza ;
Pres d'une heure evanouye fu
En tenant son doulx filz Jhesu.

Et puis apres se esvertua
Et a haulte voix s'escrya.

COMME MARIE FAIT GRANT DEUL DE SON ENFFANT QU'ELLE VOIT MORT.

Lasse lasse, dolente mere!
Com cy a mal mort amere!
Lasse, plus que lasse! comment
Pourray souffrir cestui tourment?
Lasse! quel mort et quel dommaige!
Las! come cy a grant oultrage!
Veez cy aspre mort et cruelle;
Oneques mes ne fut veue telle.
Mort, come tant me faiz actendre
Que ne me viens tost le cueur fendre
[f. 190 bis a] Et mectre hors de ceste vie?
Et seray tost ensevelye
O mon doulx enffant debonnaire,
Que de sa mort n'aye plus memoire
Et plus ne soye marturee,
Mais avec luy sepulturee
Soye et mise en son tombeau;
Trop meulx en seroy et plus beau.
Si vous suppli, ma bonne gent,
Que avec luy en son monument
Tantost soye mise sans delay.
Mon createur, conforte moy,
Reczoy de mon corps l'esperit
Qui ne tient plus que trop petit.

L'ACTEUR PARLE.

Or avez ouy clerement
Une partie du tourment
Du martire et [de la] passion,
Qu'a soufferte sans fiction
La vierge Marie glorieuse,
Qui est pour les pecheurs piteuse,
Pour l'amour de son cher enffant

Qu'elle cherement amoit tant,
Si come il y a bien paru.
Aucuns l'ont bien aperceu
Les pleurs et les gemissemens,
Les grans paines et les grans tourmens,
Qu'elle a souffert le temps durant
De la passion son enffant,
Tant comme mene et ramene
Devant les iuges a este mene [1]
Du premier iour de son tourment
Et jucques au deffiniment,
Qu'il fut enferme au tombel [2].
Sa doulce mere a fait le deuil
En telle maniere et telle guise
[f. 190 bis b] De grant courage sans faintise,
Qu'appres luy est tousiours allee
Tant qu'a la croix est arrestee,
Si regarda son doulx enffant,
Qui estoit en la croix pendant,
Si vit le sang de luy couller
Aval la croix et degouter [3].
La doulce mere s'escria
Et a la terre cheoir se lessa.
Nul ne peust considerer
Ne cueur d'omme ne peust pencer
Ne bouche auxi ne peut dire
Le grant tourment et le martire,
Qu'elle avoit dedans le cueur,
Ne se peust tenir a nul feur
Qu'elle ne voulseist essayer
A son enffant amont monter.
La croix embraczoit doulcement
Mais monter ne savoit comment ;
Le sang de son filz degoutoit
Sur ses yeulx que point ne voioit.

[1] *Cosi ms.*, *ma* mene *dev'essere passato dal verso prec.; forse :* d. l. i. il a este.
[2] *ms.* qui
[3] *ms.* deputer (*sic*), *ma cfr. vv.* 466 *e* 471.

Toute sa chiere avoit [illegible]
Et sa robe envermeillie
Du sang de son tres doulx enfant
De ses dignes playes degoutant.
Sur ses joues formens se [illegible]
Et les deux ieux ainsi [illegible].
Tant que les ne se [illegible]
Et les nerfs moult si se alongeoient.
Le cueur ne se peult tenir.
Mais ne peult a luy advenir.
Ainsi forment se debatoit.
Oultre nature s'efforcoit.
Ainsi se destruyoit le corps
Et le cueur estoit come mors.
Elle estoit morte et vivoit
[f. [illegible]] Et en vivant elle mouroit.
Nul ne peust considerer
Penser n'oyr ne regarder
Le grand martire qu'elle souffroit
Et le grand deul que au cueur avoit.
Elle estoit bien crucifiee
Par grant doulleur et tourmentee.
Mais soustenir ne se povoit,
A terre cheoir luy convenoit.
Les mains entrelacees avoit,
Son corps tout derompu estoit,
Ce tourment luy estoit plus fort
A souffrir que ne fust la mort.
Sa doulce face estoit pallie ;
Se elle fust morte, plus ne seroit mie.
Envermeillie estoit de sang
De son tres precieux enffant.

L'ACTEUR ENCORE PARLE.

Apres elle vint au monument
Et y mena molt grant tourment;
Le saint sepulchre elle embracoit
Et doulcement el le besoit

Et disoit qu'il luy fust ouvert,
Si veist son filz a descouvert
Qu'elle peust une foiz baiser
Tant seullement et acoller;
Plus aisement son deul meneroit
Et pas tant fort ne ploureroit.
Illec mena tel desconfort
Qu'a bien poy qu'elle n'y souffrit mort.
Plus d'illec ne voulloit mouvoir.
Longue chose c'est qui pourroit
Raconter ne dire n'escripre
La passion et le martire,
Les angoesses et les doulleurs,
Les tribulacions et les pleurs,
[f. 190$^{bis\,d}$] Le grant mal et le grant tourment,
Les maulx et le crucifiement,
L'ire, le travail et la paine
Qu'el souffrit toute la sepmaine.
[L]a y sourvint saint iehan son filz [1],
A qui Ihesus l'avoit commis,
Et ses seurs estant avec luy,
Qui pleuroint auxi come luy;
De la place la leverent
Et a force la menerent
En la maison son filz Iehan
A grant paine et a grant ahan.
En la maison iehan demoura
Et il cherement la garda
Et la servit et la tint chere
Ainsi come s'elle estoit sa mere.
Apres il leur fut recite
Que Ihesus est resuscite
Et est venu de mort a vie
Et que plus ne plourast marie.
Ainsin la dame ouyt la nouvelle,

[1] V. 522. *ms.* ay...; ma questo verso, come il seguente, comincia più in dentro degli altri, sicchè pare sia lasciato lo spazio per una lettera, che poi non fu scritta. La mia congettura è molto dubbiosa!

Qui luy fut moult plaisant et belle,
Se ressourdit du gref tourment
Et s'en revint aucunement.

COME MARIE ENVOYE SAINT IEHAN AU SEPULCRE.

Elle dist a Iehan : mon cher amy,
Tant cherement et plus te pry
Tu voises juc au monument
Et saches bien certainement
Si la parolle est veritable,
Affin que n'en soye point doutable.
Si m'en raporte verite
Et trop plus aise en sere.

COMME SAINT JEHAN VA AU SEPULCHRE VEOIR S'IL ESTOIT RESUSCITE.

Chere dame, point ne t'esmoye,
[f. 191a] Je m'en voys mectre en la voye.

COMME LE SAINT ESPERIT RESCONFORTE NOSTRE DAME ET LUY DIT QUE IHESUS EST RESUSCITE ET LA CONFERME EN FORCE ET EN JOYE.

Marie, de ihesu crist mere,
A toy m'envoye dieu le pere
Pour toy dire la verite
De Ihesu qu'est resuscite.
Je te conferme l'esperit
De la grace du saint esperit.
En toy soit confort et liesce
Perfaicte joye sans tristesse,
Vertu, force et toute puissance
Aies sans nulle dolleance.
Ton filz Ihesu tantost verras

Et avec luy parler pourras.
Fay bonne chere, conforte toy,
Je seray tousiours pres de toy.

LA DAME REGRACIE LA SAINTE TRINITE.

Je [re]gracie la trinite,
Trois personnes en unite,
Dieu le pere et dieu le filz
Et dieu le benoist saint esperit.

L'ACTEUR PARLE.

Or est la dame visitee
Du saint esperit et confortee.
Saint Jehan est au sepulcre alle
Pour savoir la verite.
Tost a la dame revendra
Et les nouvelles luy dira.

SAINT JEHAN PARLE A MARIE.

Je te rapport, ma dame chere,
Affin que faces bonne chere [1]
Et que ayes en toy liesse
Et plus ne soyes en tristesse,
Dedans le sepulcre ay este
[f. 191b] Et tout ouvert l'ay trouve;
J'ay regarde au monument
Rien n'y avoit fors seullement
Ung suaire enveloppe,
Qui la estoit mis a coste,
Pour quoy je pence en verite
Que Jhesu soit resuscite.
N'en soyez en nulle doubtance,
Mais ayez vraye esperance
Qu'il est venu de mort a vie.
Je le te dy; n'en doubte mie.

[1] *ms.* facez.

MARIE PARLE A SAINT IEHAN.

Iehan, mon filz et mon amy,
Je suy certaine et te dy
Que tant come tu as la este
Et que tu es cza retourne,
J'ay puis este reconfortee
Et du saint esperit visitee,
Qui m'a oste mon desconfort
Et m'a mis en grant reconfort.
Il m'a le cueur de joye remply
Et le corps de force garny.
Il m'a oste toute doulleur ;
Loue en soit mon createur.
Desormais avec toy vueil estre
Sans plus departir de ton estre,
Tant come a mon createur
Plaura que soye en ce labeur.
Tous le iours mais quant ie pourray
Les lieux, ou mon filz a este,
Visiteray devotement
Et jrai tout premierement
Au lieu ou il fut batize
Et illec orayson fere,
Apres je yray en la montaigne,
Ou il jeusna la quarentaine,
[f. 191c] Et puis par grant devocion
Ou il souffrit sa passion.
Et puis vendray au monument
Et d'ilecques piteusement
En jerico je me jre
Et la orayson je fere
Dessus la pierre ou il marcha
Quant d'illecques es cieulx monta,
A mon repaire retourray
Et fere ce que je pourray.

L'ACTEUR PARLE.

Or est la dame glorieuse
La mere de dieu precieuse
De grace de dieu enluminee
Et de son filz reconfortee.
Passe a toutes ses doulleurs,
Maulx, tribulacions et pleurs;
En petit de heure est guarie
Du mal dont deut perdre la vie.
Tel seigneur doit on bien amer,
Craindre, servir et honnourer,
Qui ses servans ainsin guerdonne
Et sa grace tantost leur donne.
Bien doit tretoute creature
A le servir mectre sa cure
De cueur de corps sans fiction
Et de toute s'entencion [1].

Iey finist la passion de la glorieuse vierge marie mere de Jhesu christ.

[1] *ms.* fentencion.

LES SPIRANTES PALATALES ET VÉLAIRES

DANS LA VALLÉE DE LA MEURTHE

Dans le département de Meurthe-et-Moselle (au nord de Briey, dans la direction de Longwy), c'est généralement *ś*, *ź* que l'on rencontre, comme aussi au sud, en Franche-Comté. C'est là l'état ancien. Il ne s'est conservé pour la région qui nous occupe que dans la petite zone romane qui se trouve sur le versant alsacien de la chaîne des Vosges (La Poutroye = Schnierlach, la Baroche et Orbey). Là, on dit encore p. ex. *mōźò* 'maison'. De même à Fillières (M.-et-M.) *māźǫ*.

ś est le *ch*; *ź*, le *j* du français actuel. Quant à *χ*, c'est la spirante gutturale *vélaire* sourde, prononcée comme *ch* à la finale des mots allemands tels que *Bach, Buch*; *γ* est la sonore correspondante, telle qu'on la trouve à l'intervocalique dans certains dialectes allemands : *maγen*, *taγe* par exemple. Pour les autres détails de la notation phonétique, on se servira des mêmes signes que ceux qui sont généralement usités dans la grammaire comparée des langues indo-européennes (p.ex. dans l'ouvrage de M. Meillet intitulé : *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*); on notera par *ė* la voyelle indifférente correspondant à l'*e* caduc du français (*e* muet); les accents sur les mots patois désignent les voyelles ouvertes ou fermées.

Le parler de la Poutroye, précieux pour nous puisqu'il conserve le stade ancien *ś* — *ź*, a été étudié par M. Simon (*Grammaire du patois wallon du canton de la Poutroye. Paris. Caron, 1900*). Malheureusement l'auteur n'est pas linguiste, il l'avoue lui-même et son livre n'est guère qu'une collection des idiotismes de ce patois. La graphie surtout est défectueuse. Pourtant, quand on le citera, on respectera l'orthographe de

l'auteur, laquelle du reste est facile à interpréter, vu qu'elle est basée sur l'orthographe française.

Les phonèmes *š*, *ž* d'où respectivement χ, γ, sont de multiple provenance :

α) groupe hystérogène *-ys-*, quelle qu'en soit l'origine ;
β) groupe hystérogène *-yz-*, quelle qu'en soit l'origine ;
γ) groupe intervocalique *-is-*, quelle qu'en soit l'origine ;
δ) groupe intérieur hystérog. *-rs-* (s toujours sourde) ;
ε) groupe intérieur hystérogène *-rz-* ;
ζ) groupe hystérogène *ys* — à l'initiale (*s* toujours sourde) ;
η) *š*, *ž* (d'où χ, γ) provenant de *s*, *z* par assimilation ;
θ) *š*, *ž* (d'où χ, γ) provenant de *č*, *dž* par dissimilation ;
ι) *y* provenant de *r* la finale après voyelle brève actuelle.

α) Groupe intérieur hystérogène — *ys* — sans distinction d'origine :

Lat. vulg. **pisciōne*, frç. *poisson*, Valleroy (M.-et-M.) *pošǫ* canton de Fraize (Vosges) = Anould *w puχò*.

Français *pisser*, A. *piχi*, Laveline devant-Saint-Dié *pʷχi*, Custines (près Nancy) *pχa* = frç. *pissat*.

Lat. vulg. **bassiāre*, v. frç. *baissier* = A. *bèχi*.

Lat. vulg. **grassia*, frç. *graisse*, La Poutroye *ègrèchi* 'engraisser ; A. *grèχ*.

Lat. *coxa*, frç. *cuisse*, Valleroy *kèš* = A. *kèχ*.

Cf. lat. **paxillu* 'pesseau', La Poutroye *pèchèye*, serait à Anould **pèχê*.

Lat. *cognoscere* (**cognoscēre*), la Poutroye *cnache*, A. *knaχ* (*knaχi*). Cf. à la Poutroye *crache* de lat. *crēscere*.

Lat. vulg. **re-exīre*, v. frç. *reissir* 'sortir', La Poutroye *ræchi* = A *rèχi*. (Le simple *æchi* existe à la Poutroye).

Lat. vulg. **ūstiu* (pour *ōstium*), v. frç. *huis*, Fillières *èš* = A *èχ*.

β) Groupe intérieur hystérogène *-yz-* sans distinction d'origine : on a naturellement ici la sonore correspondante :

Lat. *bāsiāre*, v. frç. *baisier*, Fillières *bāži* ; A. *bêχ-kü* 'flatteur' de —**bêγ-kü*

Lat. vulg. — **cocĭna*, frç. *cuisĭne*, Fillières *küžĭn* ; La Poutroye *quœjine* = A. *kèγĭn*.

Lat. *dece(m)*, Fillières *dĭž* (dans *dĭž um* 'diæ homones'); La Poutroye *đèyje* (*dèyjœte* 'dix-huit', A. *dêγ*.

Cf. lat. *trĕs*, frç. *trois*, La Poutroye *tráche*, A. *trā* et *trāγ* Cf. à la P *bowchtyœ* 'boistait' *bowchtyons* 'boîteux ; P. à M. *truγ*.

Remarque.—Dans les mots où γ est devenu final, on entend la sonore devant voyelle (comme en français) et devant sonante : *dêγ-am* 'dix hommes', *dêγ-ŏt* 'dix huit'; *dêγ-nyŏf* 'dix-neuf'; (la Poutroye *dèyje-niûfe*. Mais au contraire : *dêχ set* 'dix-sept'; à la Poutroye, avec assimilation et allègement du groupe : *dèychette*. — En finale absolue, le γ tend à s'assourdir en χ et à disparaître. Il est articulé très faiblement ici parce que la voyelle est longue. Le χ l'est au contraire très énergiquement dans *düχ*, *müχ* 'dur, mur'. où elle est très brève. On entend encore quelquefois *dêγ* en cette position, mais presque toujours *trā*. Cf. à Pont-à-Mousson : *truγ am* '3 hommes'.

Lat. vulg. —**nucitta*, frç. *noisette*, Fillières *nüzet*, Valleroy *nüžot*; la Pontroye *nœjatte* = A. *nöγat*[1].

Lat. vulg. *aucellu* (cf. it. *uccello*), v. frç. *oisel* = A. **užê*, *uγê*.

Lat. vulg. — **domn(i)cella*, et la Poutroye *demmjalle*, d'où : *dèmγal* et A. *dêγmal*[2]).

Lat. *ma(n)siōne*, frç. *maison*, Fillières *mäžǫ*. Valleroy *mōžǫ*, La Poutroye *maujo* = A. *maγô*.

[1] Lat. *crŭce* frç. *croix*. Fillières *krü* (dérivé *krüžet* croisette, alphabet), = A. *krö*; et lat. *nŭce* frç. *noix* = A. *nö* ont perdu leur γ final par l'intermédiaire de χ. A la Poutroye on a encore pour ce dernier mot les deux formes : *noeyje* (= A. **nöγ*) et *nœye* (= *nö*) employées la première à l'intérieur de la phrase ; *l'œyle de nœyje et le vineggue de cmatte* 'l'huile de noix et le vinaigre de pomme', la seconde en finale absolue : *sèye d'nœye* 'celle de noix'. V. Simon *pp*. 410-411. Ce qui maintient dans une certaine mesure le γ de *dêγ*, c'est que la plupart du temps il ne fait qu'un avec le mot qui le suit. Le traitement de - *yz* - > *ž* > *γ* est donc, même au point de vue du patois, un traitement intérieur. — Pour *krö* cf.. à L. Poutroye *crœye* 'croix' 'trèfle' (aux cartes).

[2] Avec métathèse. La forme ancienne *dèmγal* est rare et sentie comme un archaïsme. Elle est inconnue à notre patois proprement dit et provient peut-être de ce que γ a mons d'occlusion que *m*.

Lat. vulg. **clōsiōne*, frç. *cloison*, La Poutroye *quyœjò*, serait à Anould **kyō-yò*.

Lat. *pōtiōne*, frç. *poison* = A. *pō-yò* fém.

Lat. *statiōne* d'où par dissimilation **satiōne*, frç. *ṣaison* = A. *sā-yò*.

Lat. *ratione*, frç. *raison*, Fillières *rāžǫ* = A. *rā-yò*. (Laveline *rā-yò*).

Lat. vulg. **ceresea*, **ceresia* (v. h. a. *kirsa* etc.), frç. *cerise*, Laveline-devant-Saint-Dié (*di*) *srī-γ* 'des cerises' (La Poutroye *lé srèyje* 'la cerise') = A. (*di*) *χrī-γ*.

De même à la Poutroye, an lat. vulg. **camitia*, frç. *chemise* correspond *lè chmîje* emprunt récent comme le montre *ch* au lieu de *tch*.

Frç. *aisé*, **aisant* (dans le même sens), Fillières *āži*, La Poutroye *aijie* (= *aisé*), mais A. *ā-ya* (= *aisant*).

Lat. vulg. **quētiāre* ou plutôt v. frç. — *coisier* = A. (*s*) — *ku-γi* 'se taire' [1].

Lat. *licēre*, frç. *loisir* = A. *lāyi*.

Lat. *placēre*, frç. *plaisir*, Fillières *plāži*, Valeroy *pyāži* ; La Poutroye *pyèji* = A. *pyā-γi* [2].

Lat. *dīcêbat*, v. frç. *disoit*, La Poutroye (*il*) *djœ*, A. *i dγi* interméd. **diyzè*).

γ) Groupe intervocalique *-is-* sans distinction d'origine.

Remarque : *i* correspond à un *i* du français et ne peut par conséquent représenter qu'un ī latin ou ses équivalents.

Lat. vulg. **mīsa*, frç. *mise*; A. *mī-γ* 'bout de petite ficelle que l'on met à l'extrémité du fouet' ; en français local *mise* est employé dans le même sens.

V. h. a. *grîs*, roman **grīso*, **grīsa*, frç. *gris*, *grise*, Fillières et Valleroy *grīš* ; A. (fém.) *grī-γ* [3]).

[1] A l'impératif 2 sg., le *γ* se trouvant en contact avec une sourde et la voyelle précédente étant brève, il devient un *χ* parfaitement caractérisé : *ku-χ-té* 'tais-toi'. Au pluriel le *γ* reparaît : *ku-γi-vò* 'taisez-vous'.

[2] *džér* passer la nuit' en face du frç. *gésir* < *jacēre* n'est pas une exception. Il suppose en effet un lat. vulg. **jācēre* comme *taire* demande **tacēre* au lieu du l. *tacēre*. Cf. encore *χér* 's'asseoir' de **exsēdere* au lieu de *-sedēre* à Laveline-devant-Saint-Dié (localité plusieurs fois citée déjà et située comme Anould sur le versant français des Vosges, mais dans une vallée tributaire de la Meurthe).

[3] La chute de la finale (*γ*)*χ* au masculin *gri* répond très exactement

Frç. *bise* = A. *bīγ*.

Dans ces mots, le *γ* final tend à s'assourdir et n'est maintenu que par la longueur de la voyelle antécédente. On pourrait noter plus exactement en écrivant : *bīγχ* (de même *xrīγχ*). D'une façon générale dans les patois de la région et dans le français local, on ne sait prononcer une sonore finale qu'après une voyelle longue et une sourde finale qu'après une brève. On allonge souvent la voyelle pour conserver la sonorité de la consonne. A St-Dié p. ex. on prononce *église*, *cerise*, etc... En comptant, on dira toujours *dīz* au lieu du *dĭs* '10' de la prononciation parisienne. *Six* se prononce comme à Paris (*sĭs*). Mais si un individu né et élevé dans la région voulait imiter p. ex. la prononciation de *cerise* avec un *ĭ* bref, soit *sérĭz*, il lui arriverait infailliblement de prononcer **sérĭs* [1]).

δ) Groupe intérieur hystérogène *-rs-* sans distinction d'origine :

L'*s* est entrée dans le vibrement de l'*r* et ils se sont fondus tous deux en *š* d'où *χ*. Cette *s* correspond à la sifflante du français c'est-à-dire qu'elle peut représenter aussi *c* latin devant *ĕ*, *ĭ* et *t* assibilé devant *i* + voyelle :

Lat. r + s :

Lat. **exarsu*, **exarsa*, La Poutroye masc. *châs* (l. *šā*), fém. *châche* (*šāš*). A Anould et à Laveline, on a *χā* invariable. Dans la dernière localité, on dit par exemple d'une terre qu'elle est *χā* 'sèche, stérile'. L'évolution phonétique a été la suivante (pour l'initiale et la chute de *e* en cette position, v. la suite) : **exarsu* > **eys(s)sars* > **(e)šāš* > **χāχ* > *χā* ; **exarsa* > **(ešāšė)* La Poutroye f. *châche*, (Anould et Laveline **χāχ*) se maintenant plus longtemps que le **χâχ* masculin et devenu *χā* comme **χêχ* 'six' est devenu *χē* (Raon-l'Étape *χėχ*, v. ce qui suit). Le mot existe p. ex. dans un nom de lieu : *χārũ* orthographié *Xarupt* (en amont d'Anould) où l'on voit bien encore le sens de 'desséché' (**exarsu rivu*).

à la même chute dans *krõ*, *nõ* de *cruce*, *nuce* et dans *trā* à côté de *trāγ*. Voir plus haut.

[1] Le manque du mot « *église* » dans les patois nous prive d'un bon exemple. On dit *mòtê*, v. frç. *montier*. Mais il y a un nom de village qui le contient probablement : c'est *Nompatelize* qui ne saurait être dans notre patois que *Nompattlγ*. Cf. *Vézelize* (M. et M.)

A Anould *χér džŭ* ne se dit plus et a été remplacé par *fĕr džŭ* (on dit par ex. à un enfant : *fè džŭ*, 'assieds-toi', mais **χér* a laissé une trace dans l'influence qu'il a exercée sur le mot *χèyŭr* 'siège', qui n'est autre que le latin *cat(h)édra*. Cf. à Damprichard *ćèvĭr*. Le régulier **ćèyĭr* a été sous la pression de **šér* transformé en **šèyĭr*, d'où *χèyĭr* que l'on entend encore très rarement, et *χèyŭr*. De même à Valleroy : *šĭr* 'chaise'.

Lat. **exsūcāre*, Laveline et Anould *χwè* 'essuyer ; **exsūcātu*, La Poutroye *chwè* 'séché' en parlant du linge, Fillières-Valleroy : *rèšwè* (cf. ital. *rasciugato*) ; fém. **exsūcāta*, A. *χwāy* 'hangar où l'on met sécher le linge', puis remise en général ; cf. Fillières et Valleroy : *è šwāy* 'à l'abri' et la Poutroye : *chwâye* 'remise' ; le mot français correspondant serait **essuyée* subst. Cf. *bwāy* 'lessive' = frç. *buée* (*buandier*...).

Lat. **exsubtus* + *rīdēre*, Laveline *χó-ryè* 'sourire'. Ce parler présente régulièrement des nasalisations inconnues aux patois voisins, p. ex. : *mo̯* 'moa', *ko̯* 'cou, coup', etc. L'*o̯* est très fermé, très long et très nasal. A Anould on a pour y correspondre un simple *o* long ou bref suivant l'accent, p. ex. : *ī kô* 'un coup', *sò* = frç. *sous*, lat. *subtus*.

Par suite de la chute de l'*e* - initial, dans *ex* - ou *exs* - + *voyelle*, le - *y* - dégagé par - *ks* - est naturellement tombé (s'il ne s'était déjà pas fondu dans le *š*).

Bien des vocables commençant par *χ* s'expliqueraient sans doute de la même façon si l'étymologie n'en était si obscure. P. ex. Laveline *χo̯* 'petite planchette de bois' est certainement en rapport avec le frç. *ais*, *aisseau* (lat. *axe*, **axellu*). Dans le français local on appelle *essi* (*axīle?*) des planchettes de sapin qui servent en guise de tuiles pour couvrir les toits. Peut-être *χo̯* est-il simplement une adaptation phonétique du frç. *aisseau* (et non pas de la forme ancienne **aissel*).

D'autres mots à *χ* initial sont des emprunts aux dialectes alémanniques avec substitution phonétique du *χ* au *sch*. Ainsi : *xmikè*, frç. local *chmiquer*, all. *schmecken* avec le sens spécial de 'flairer' que les dialectes alsaciens attribuent à ce mot : *χlit* 'schlitte'. En sens inverse, le patois de la Poutroye qui a *ch* (*š*) on face du *χ* des autres patois, rend par *š* le *sch* - des mots allemands : *Buche*, als. *pūəχ* (germ. **bōk* - ; v. h. a.

buohha), La P. *lo bocho* 'le hêtre'[1]. — On ne peut décider si le frç. local *choc!* exclamation que l'on pousse quand on s'est brûlé, est emprunté du patois *χăk!* ou si c'est l'inverse. La première façon de voir est la plus probable.

η) *ś*, *ź* (d'où *χ*, *γ*) provenant de *s*, *z* par assimilation :

Lorsque dans un mot monosyllabique ou devenu tel en patois, le groupe final (ou simplement la consonne finale) aboutit à *ś* > *χ* (*ź* > *γ*) d'après les règles précédentes, l'*s* initiale de ce mot s'assimile au *ś* (*ź*,) et tous deux deviennent *χ*. Par la suite, le son final tombe lui-même, à moins qu'il n'ait été sonore et suivi d'un *ə* (= *a* lat.) — cas de *γ*).

Lat. *sex* (avec *ĕ* : gr. ἕξ, etc.) frç., *six*, Fillières et Valleroy *šīš*, La Poutroye (*chèye* = A. *χê*. Ce *χê*, ancien **χêχ* n'étant jamais comme *dêγ* le premier terme d'un composé et étant soumis à l'action dissimilatrice du *χ* initial, a perdu son *χ* final et la voyelle est restée longue (développée en-*èye* à La P.). Dans d'autres parlers au contraire, le-*χ* s'est maintenu et la voyelle s'est abrégée, p. ex. dans les patois parlés au nord-est de Raon-l'Etape. Là on entend : *χèχ*. Opposez à ce traitement celui de *septe*(*m*) > A. *sèt* et surtout celui de *sêdeci*(*m*) > A. *sôz* (à La Poutroye : *sette*, *sauze*).

La même assimilation (*s* > *ś* > *χ*) est propre à Anould et aux patois les plus voisins pour le mot *χrīγ* 'cerise' dans lequel le *γ* est d'autre origine que le *χ* dont on vient de parler.

La forme *srīγ* à Laveline et la forme *srèyje* à la Poutroye ont *s*- à l'initiale. Mais à Anould, cette *s*-a, comme les autres, subi l'assimilation, peut-être pendant le stade *ś*—*ź*; **śèrīž* aurait ainsi donné **šèrīž* d'où la forme actuelle **χèrīγ* (*di χrīγ*). Le *ź* nous est conservé en outre par *sœrjī* 'cerisier' à La Poutroye et *srīžī* (même sens) à Fillières. La forme correspondante *slêzī* a été relevée par M. Grammont à Damprichard ; v. *M. S. L. XI*, *p. 421*, et aussi *X*, *181*. L'*ê* de ce mot à côté de l'*ī* de *slīz* (ibidem) est ce qui décide en faveur de la forme supposée **ceresea*, **ceresia*[2].

[1] Un autre *bôχô* existait à Anould, au moins dans une soi-disant formule de sorcellerie qu'on interprète en français : « par-dessus haies, buissons ! » Il est probable, en effet, que *bòχò* correspond sinon exactement à *buisson*, du moins à un mot qui serait en frç. **boisson* d'après *bois* (*A bô*).

[2] Communication personnelle de M. Grammont qui rappelle encore :

θ) *š*, *ž* (d'où *χ*, *γ*) provenant de *č*, *dž* par dissimilation :

c, *g* latins évoluent dans nos patois exactement comme en français et deviennent respectivement les mi-occlusives palatales *č*, *dž*. Dans certains villages, ces phonèmes perdent l'occlusion dentale comme cela est arrivé en français, mais jamais ils ne se confondent avec les anciens *š*, *ž* (frç, *s*, *z*) qui seuls sont devenus *χ*, *γ*. Voici des exemples de ce traitement régulier et constant :

Sourde	Sonore
(Devant *a* lat. seulement)	(Devant *a* et les voyelles palatales)
lat. *carru*, frç. *char*, A. *čè*	lat. *gallu*, A. *džô*
lat. *carne*, frç. *chair*, A. *čâ*	lat. **galbĭnu*. frç *jaune*, A. *džôn*
lat. *cănе*, frç. *chien*, A. *čį̃*.	g^{a}. *gard* ; frç. *jardin*, A. *džèdį̃*
**camĭnu*, frç. *chemin*, A. *čèmį̃*	lat. *gentes*, frç. *gens*, A. *dža*
etc...	etc.

Mais, lorsque par suite de la chute d'un *e* substitut d'une voyelle en syllabe prétonique (dans certaines conditions syntactiques, après voyelle finale), le *č* ou le *dž* ainsi obtenus viennent à se trouver en contact avec une consonne suivante contenant un élément dental (*d*, *t*, *l*, *n*, *r*, ils perdent alors leur occlusion dentale par dissimilation (v. M. Grammont, *La dissimilation consonantique. Dijon*, 1895, p, 51), deviennent de simples *š*, *ž* et évoluent tout comme les anciens *š*, *ž*, c'est-à-dire aboutissent à *χ*, *γ* dans les parlers qui connaissent ce dernier changement. Voici des exemples :

Lat. *gallīna*, frç. *géline* (cf. *gelinotte*). A. **džélį̃n* **džlį̃n*, d'où **žlį̃n* >*γlį̃n*, ce qui donne la belle opposition :

gallu — *gallīna*> *džô* — *γlį̃n* [1] ;

l'alémannique *chriesi*, le serbe *kriješva* le v. slov. *črešinjà* (cf. hongrois *cseresznye*) l'italien *ciliegio*, le roumain *cireș* et le rétoroman *ciriesola*.

[1] La forme *γlį̃n* subsiste seule dans le parler d'Anould. Mais un patois souvent cité (Laveline) a encore les deux termes du doublet, savoir :

(*èn*) *džélį̃n* — (*lè*) *γlį̃n* (une... — la...).

Les mots masculins se trouvant toujours après voyelle : *lo* 'le', *li* 'les', *į̃* 'un', *di*. 'des', ont donc été naturellement fixés sous la forme sans *è* et par conséquent ne connaissent que la forme dissimilée (en tant du moins qu'un élément dental suivait).

De même, lat. vulg. * *genŭclu*, v. frç. *genouil*, La Poutroye *jno* (et non pas **djno*) = A. *χnô*.

Lat. *junĭperu*, frç. *genièvre*, La Poutroye *jnôb* (et non **djn-*) = *γnōb* (Laveline).

De même encore dans l'union syntactique des deux petits mots *je* et *ne* :

dže n vũ mi 'je ne veux pas', *mè γ ne vũ mi* mais..... (Laveline).

Cf. à la Poutroye : *j'n'ègrècho dousse* 'j'an engraissais deux' à côté de : *dj'ai* 'j'ai'; de même : *j' n'avouye pu* 'je n'avais plus', v. l'*Appendice* de M. Simon (*op. cit.*).

On voit par ces derniers exemples que le *dž* provenant de *-j-*, et aussi *dj*-latins (plus le *g* de *eγo*), tous les correspondants en un mot du *j* français subissent le même sort le cas échéant. C'est ainsi qu'à côté de *òdžédö* 'aujourd'hui' (lat. vulg. **djurnu*) on entend aussi *òγdö*.

Pour la sourde on peut citer : lat. vulg. **canĭcula*, frç. *chenille*, à Laveline : (*èn*)*ćénèy*— *le* (*χnèy*).

Remarque 1. La forme *džũnè* 'déjeûner' inf. montre qu'il faut qu'il y ait contact pour que se produise la dissimilation. Du reste *d*— représente à la fois ici le *d* initial et l'occlusion dentale du *dž* de la forme ancienne **dèdžũnè*, cf. à la Poutroye *dœdju* '(le) déjeûner'.

Remarque 2. Il est inutile de supposer une dissimilation du même genre dans le nom du 'vendredi' qui est *vărdi*. Les infinitifs tels que *păr* = frç. *prendre*, montrent que *văr*-correspond exactement à *vendre*-du français et que l'évolution a été **vą̃rdi*, *vărdi* par une prononciation *ą̃* de-*and*-analogue à celle de —*and* final Cf. p. ex. A. *i pra* = frç. *il prend* (*i prą̃*). L'*a* est aujourd'hui dénasalisé. Cf. à Damprichard *vą̃rdi* [1]).

Remarque 3. La curieuse alternance *džètin* — *γtį̃n* se retrouve aussi dans le patois de Damprichard à ceci près que dans la Franche-Montagne *š*, *ž* ne deviennent pas *χγ*, et qu'il faut partir d'une forme **ganĭla* au lieu de *gallĭna*. Par ailleurs, le phénomène est exactement le même et l'on a dans cette localité le doublet syntactique : *dženèl*, — *žnèl* 'poule' et de

[1] M. Grammont. *Le patois de la Franche-Montagne. M.S.L. VIII*, p. 339.

même : *dženīvr* — *žnīvr* 'genièvre' (cf. *γnōb*) et *žnu̯y* 'genou'. V. M. Grammont *M. S, I. XI pp. 435-436*, et *VII. 46h* (pour *žnu̯y*).

ι) provenant de *r* à la finale après voyelle brève actuelle.

Il s'agit ici non de la finale du latin vulgaire, mais de celle du patois qui est en pratique la même que celle du français. Toute *r* finale a dû, quand la voyelle était ou devenait bréve, aboutir à *r* sourde, d'où *ś* puis *x* qui dans notre patois, ne se maintient aujourd'hui qu'après *ŭ* ou *u* brefs. Les patois voisins montrent qu'ici *r* a passé par le stade *ś*. Rien que de naturel, puisque *ś* est bien plutôt encore que *s* la sourde de *r* ; cf. les faits sanskrits : *hávis*, *yájus* devant dentale sourde, en face de *hávir*, *yájur* devant sonore (*s* primitive — donc l'intermédiaire a été **haviž*, **yajuž*. Inversement p. ex. *ūcus* 'ils ont dit' de *ūcur* (**ūc-°r*) mot où l'*r* est originelle. Cf. encore la tendance à prononcer *r* comme *ś*, après sourde en anglais et dans certaines langues slaves (p. ex. angl. *trip train* ; sorabe *pšosys'* = pol. *prosic'* z. *prosit'* etc., 'prier'. Voici quelques exemples :

Lat. *dūru*, frç. *dur*, Fillières *dŭš*, A. *dŭχ* ;

Lat. *mūru*, frç. *mur*, La Poutroye *muche*, A. *mŭχ* ;

Lat. *curtu*, frç. *cour(t)*, La P. *coche*, A. *kuχ*.

Frç. *pour-tant*, La Poutroye *pochtan*, A. *puχta*. A La Poutroye on a aussi *pu tâ* qui est une adaptation récente du français où l'on prononce *pūr* avec un *u* allongé et un *r* diminué d'autant p. ex. à Saint-Dié : *putw* $\overset{\circ}{a}$ = pour toi) [1].

Après les autres voyelles même brèves, le *χ* qui a certainement existé, cf. p. ex. La Poutroye *quyèche* (c.-à-d. *kyèš* en face de A. *kya* 'clair' ancien **kyaχ* (lat. *clāru*) a aujourd'hui disparu ; La Poutroye *quœvyèche* = fr. local *couvert*, subst. au sens de 'couvercle', serait à A. **kèvya*. Il n'y a que le mot *fyaχ* 'fier, amer' (en parlant des saveurs) qui ait conservé à A. le *χ* final. Cf à la Poutroye *fyèrant*.

Ce n'est pas le *-rt-* de *curtu* qui a abouti à *ś* puis *χ*. Car *r*+*t* à l'intérieur devient simplement *t* (et *rd* > *d*) puis tombe à la finale. Cf. p. ex. *quyatous* à La P. = * *clarteux*, *pwatè* A. =

[1] Cf. encore à la Poutroye *cuche* 'cœur' aux cartes. Partout ailleurs la forme ancienne a été remplacée par le mot frç. *queûre*. V. Simon, p. 189-190.

pertuis, etc., *pèdu* = frç. *perdu* ; *voadè* = frç. *garder*, etc.; La Poutroye *tot pas mi*, A. *to pwa mi* 'tout par moi'= 'tout seul', montrent le même traitement intérieur : chute pure et simple de *r*.

De même, à la finale, au cas où la voyelle restait ou devenait longue, l'*r* tombait avant de s'être assourdie en *ś*.

P. ex. La Poutroye *fwan(t)*, A. *fwô* frç. *fort* (l'o est très fermé dans nos patois tandis, qu'il est très ouvert en français).

La P. *mwan(t)* A. *mwô* frç. *mort*; La P. *cwau* A. et Laveline *kwô* 'corsage' = frç. *corps*. — De même lat. *sēru* 'soir': *sû* à La Poutroye et à Anould.

On retrouve donc à la finale l'alternance signalée plus haut :

Etat I : voyelle longue — consonne sonore, ici *r*
voyelle brève — consonne sourde, ici *ś* (*r* sourd)
Etat II : voyelle longue — zéro
voyelle brève — *ś* ou *χ*
Etat III : voyelle longue — zéro
voyelle brève — zéro.

C'est vers l'état III que tendent nos patois et celui de La Pontroye lui-même a déjà bien des mots où la finale - *ś* n'existe plus : ex. : lat. *ferru*, frç. *fer*, La P. *fyai;* lat. *hibernu*, frç. *hiver*, La P. *œvyai;* lat. *tra(n)sversu*, frç. *travers*, La P. *trèvyai* et les mots correspondants à Anould : *fya*, *trèvya*, etc.

De même à Anould *džô* 'jour', lat. vulg. **djurnu*.

Cette chute de *ś* — *ź* est à rapprocher de celle de *krô* 'croix', *nô* 'noix', etc... signalée plus haut. Cf. à La P. *foche* 'four' du lat. *furnu* [1].

Conclusion

On voit par ce simple exposé qu'il ne manque pas d'une certaine analogie entre le traitement des sifflantes dans notre patois (et les parlers avoisinants) d'une part et le traitement des mêmes phonèmes dans les langues indo-iraniennes et letto-slaves de l'autre. Pour ces langues, il est vrai, il ne saurait

[1] Mais *fonèye*, v. frç. *fournel* de **furnellu*, *A. funê*. Cf. pour le mot précédent *dzunây* 'journée'.

être question que de la sifflante sourde *s*, puisqu'en indo-européen, la sonore *z* n'existait que devant les occlusives sonores, et non par exemple après ou devant *y* et *r* qui sont des sonantes. Les *z* slaves provenant de i. e. g_{u}, $g_{\text{u}}h$ ne présentent le même traitement que quand ils sont *suivis* de *y*, p. ex. *liža*$_{\text{c}}$ de **liz* + *ja*^{c} 'je lèche'. Par ailleurs, la ressemblance existe.

En indo-iranien, *s* précédée de *k*, *r*, *i*, *u* (voyelles ou seconds éléments de diphtongues aboutissent à *š*.

En slave, même changement dans les mêmes conditions, puis *š* évolue en *ch* (quitte à redevenir *š* et *s* dans certaines conditions : voc. *vlŭše*, n. pl. *vlŭsi* de *vlŭchvŭ* 'sorcier'.

Exemples :

i.e. **rēgsṃ* 'dixi', v. sl. *rĕchŭ*

i.e. **wṛsus* 'sommet', v. sl. *vrŭchŭ*

i.e. **snusā* 'bru', v. sl. *snŭcha*

i.e. **ausos* 'oreille', v. sl. *ucho*

i.e. **trisu* 'in tribus', v. sl. *trĭchŭ*

i.e. **wl̥qoysu* 'in lupis', v. sl. *vlĭcĕchŭ*.

D'une façon analogue, notre patois présente *š*, puis *χ* de *s* après *y* second élément de diphtongue, après *i*, après *r* et après *k*. Il est vrai que pour trois de ces cas la filière est un peu différente : *x* (*ks*) du latin est devenu d'abord *ys* (*s*) comme en français et l'on enseigne au contraire que *-ks-* indo-européen est devenu v. sl. *ch* (*χ*). en passant par *-kš-*, *kχ*. Le résultat seul est le même . v. sl. *rĕchŭ* de **rēgsṃ* comme A. *kèχ* de lat. *coxa* (L'it. *coscia* ne connaît pas comme le patois et le français le développement d'un *y* : l'*é* d'Anould correspond à *ui*. Cf. *ōt* 'huit' *nŏ* 'nuit', etc... De même *èχ* 'porte' correspond exactement au frç. *huis* par *ui* et c'est pour cette raison qu'il est difficile d'affirmer positivement que *-ys-* se soit simplement fondu en *š* d'où *χ*. Cf. pourtant *trāγ* A. et *bowchtous* 'boîteux' La P. Peut-être y a-t-il eu un stade *-yš-*.

D'autre part, on a admis plus haut que le *-rs-* était devenu *š* puis *χ* par fusion des deux éléments et sans passer par *rš* (de même *-rz-* > *ž*. Rappelons pourtant le *-rš-* des patois alsaciens avoisinants : ex. i. e. **órsos*, gr. ὄρρος, prégerm. **ársaz*, als. *orš*, all. *Arsch* 'derrière'. En tout cas *-rš-* devait aboutir à *š* en vertu de la loi de *r* implosif intérieur.

Une dernière différence est que, l'*s* intervocalique (intersonantique) devenant sonore en roman, on constate dans nos patois un traitement sonore parallèle au premier, ce qui n'est pas le cas pour les idiomes slaves et indo-iraniens.

Toutefois, ces coïncidences incomplètes entre le traitement slave et le traitement patois des sifflantes illustrent pourtant une loi de phonétique générale connue par ailleurs : *s*, *z*, à la suite d'éléments palataux ont une tendance caractérisée à devenir *ś*, *ź*, la pointe de la langue se relevant pour conserver la position articulatoire de ces éléments. Ceci prouve que l'*r* implosif de nos patois, dès avant sa fusion avec *s* en *ś* était cacuminal, ce qui s'accorde bien avec le traitement de *r* final reconnu plus haut : *coche* — *kuχ*, *quyèche* 'clair', *cuche* 'cœur', etc...

D'autre part, la facilité avec laquelle *ś*, *ź* passent à *χ*, *γ* est également connue, et l'on a dans le passage de *ś* à *χ* le même mouvement que dans celui de *s* à *ś*. C'est un mouvement d'avant en arrière dans la cavité buccale. On pourrait donc se demander si les langues qui, comme le grec, l'iranien, l'arménien, certains dialectes celtiques, présentant le changement régulier de *s* (*z*) en *h* sourd (et sonore), n'ont pas dû passer par le stade *ś*. *ź*. Il n'en est rien : le zend suffit à le démontrer. Dans cette langue, toute *s* du sanskrit est représentée par *h* (zd. *hapta* — skr. *saptá*, lat. *septem*), etc... sauf précisément dans les cas où *s* de l'indo-européen était devenue *ś*, c'est-à-dire après *k*, *i*, *u*, *r*. P. ex. zd. *uši* 'les deux oreilles' (cf. gr. οὖατα), v. sl. *uši* de **ausī*; zd. *duš* – skr. *dur* –, gr. δυσ, – dans δυομενής, etc., etc.

La tendance actuelle du français n'est pas non plus dans le sens de *ś* > *χ*, *ź* > *γ* comme elle l'a été à une époque donnée dans notre patois. Il suffit pour s'en rendre compte d'observer les enfants qui prononcent encore imparfaitement la langue [1]. La très grande majorité manifeste la tendance contraire : *ś* > *s*, *ź* > *z* et ç'a été également celle de l'iranien au moins pour les anciens **š*, **ž* et **žh* issus de i. e. **k*$_1$, *g*$_1$. *g*$_1$*h* (skr. *ç*, *j* et *jh*) ; par ex. skr. *çámsati* — zd. *saŋha'te* ; skr. *járant* — (gr. γέρων' (zd. *za^{u}rvan* — 'grand âge'; sk. *hávanam* — zd. *zava-*

[1] De même les Français insuffisamment exercés à la prononciation de l'allemand remplacent par *ś* le *χ* aussi bien que le *χ^i* de cette langue.

nəm 'invocation'. C'est la tendance des langues où on articule surtout dans la partie antérieure de la bouche, tels que sont en général les dialectes indo-européens orientanx (slave et arménien compris [1]). La direction des changements est ici en effet d'arrière en avant. Si le slave montre les deux tendances, il n'y a pas lieu de s'en étonner, étant donné la chronologie. L'évolution : i. e. k_1, g_1, $g_1h > s$, z est en effet beaucoup plus ancienne que celle de $\acute{s}$ en χ qui n'a duré qu'un moment, puisque beaucoup de ces χ sont redevenus $\acute{s}$ et même s. Le latin au contraire a appartenu d'abord au groupe des langues articulant surtout en arrière (langues *centum :* grec — germanique — celtique — italique). Mais dans le cours de son évolution cette langue s'est fortement rapprochée des langues à tendances palatales.

L'embrion, parmi les anciennes langues italiques, et aujourd'hui presque toutes les langues romanes connaissent la palatalisation ou même l'assibilation des gutturales anciennes. Le français est une des plus avancées à ce point de vue : frç, *cent* aussi bien que v-sl. *sŭto* malgré et en passant par le latin *centum* c. à. d. *kentuon*. Mais dans la partie orientale du domaine gallo-roman on constate dans certaines conditions le même mouvement d'avant en arrière qui continue à caractériser les dialectes germaniques contigus (il n'y a guère que l'anglais où se soient complètement développées jusqu'ici les tendances palatales et précisément l'anglais est une langue germanique établie sur un ancien domaine celto-roman). On ne peut donc s'empêcher de penser que les changements ici étudiés de s en $\acute{s}$ et même en χ, sont le fait de populations qui, en adoptant des dialectes romans, apportaient à leur prononciation un système héréditaire d'habitudes articulatoires opérant en sens inverse de celles du français et aboutissant à des différenciations notables avec celui-ci. On sait en particulier pour les Hautes-Vosges (partie orientale du département), que cette région a été repeuplée par des Alamans qui se sont romanisés peu à peu dans le courant du moyen-âge[2]. A. Cuny.

[1] Langues dites *satəm*.

[2] En alémamique la palatalisation est encore moins avancée que dans le reste des d.alectes allemands, on prononce encore $i\chi$ (ich) au lieu de $i\chi$, etc..., ce qui concorde bien avec les remarques faites plus haut. Cf. au point de vue historique Derichsweiler *Geschichte Lothringens* (*Sammlung Göschen*) pp. 9-10.

LA SIMPLIFICATION DE L'ORTOGRAFE FRANÇAISE

La simplification de notre ortografe était déjà demandée au XVIe siècle par divers écrivains dont le plus illustre est Ronsard. Depuis cette époque la question a été mainte fois reprise, par des ommes tels que Corneille, Bossuet, Voltaire, et si elle a paru quelque peu oubliée à certains moments, elle n'a jamais en somme tout à fait disparu de la scène et s'il maintiendra tant que le but n'aura pas été atteint. Diverses améliorations ont été réalisées, dont les plus importantes sont dues à l'abbé d'Olivet, qui en 1740 simplifia environ 5000 mots sur 18000 que contenait alors le dictionnaire de l'Académie. Mais il restait encore beaucoup à faire après lui, et depuis un siècle on a plutôt reculé qu'avancé ; au lieu de supprimer d'autres lettres muettes, on en a ajouté quelques-unes, et par la diffusion de l'instruction primaire, par l'enseignement dogmatique de l'ortografe, d'inutiles qu'elles étaient, elles deviennent nuisibles; elles cessent d'être muettes, on les prononce et la langue s'altère et se gâte. L'ortografe, au lieu d'être un vêtement souple étroitement appliqué sur les sons, est devenue une armure rigide dont la langue est contrainte d'épouser les formes anguleuses.

Conscients du péril, les ommes compétents ont élevé la voix pour exposer la situation et demander une réforme. De nombreux articles ont été écrits, des vues échangées, des discussions engagées, un mouvement considérable s'est produit, qui aboutissait en 1893 au rapport de Gréard. Mais les conclusions de ce rapport n'ont pas été acceptées par l'Académie et la question a pu paraître enterrée à ceux qui ne s'en occupaient pas particulièrement.

En réalité ce n'était qu'une accalmie, après laquelle la tempête devait revenir plus violente. Cette accalmie dura 12 ans. Pendant ce temps ceux qui, devançant les réformes

officielles, avaient adopté un sistème personnel de simplification, le maintenaient dans leurs publications, à leurs risques et périls ; M. Barès fondait son journal *Le Réformiste* en 1897; des commissions se réunissaient ; des ministres intervenaient (arrêtés Leygues en 1900 et 1901) ; des articles paraissaient de côté et d'autre, dont on ne saurait dire souvent s'ils étaient des retardataires à rattacher au mouvement provoqué par la *Pétition* de M. Havet en 1889, ou s'ils étaient des précurseurs du mouvement actuel. Nous-même en 1904, voyant que la plupart des gens parlaient de la question sans en connaître le premier mot, et que les femmes en particulier, malgré le rôle prépondérant qu'elles ont souvent dans la première instruction des enfants, n'avaient nulle part été spécialement averties de l'importance d'une simplification ortografique, nous avons résolu de combler cette lacune dans la mesure de nos moyens. Nous nous sommes adressé à l'une des revues les plus répandues dans le monde enseignant féminin et nous i avons publié trois articles (*La Femme nouvelle*, n^os^ du 15 octobre, du 1er et du 15 novembre 1904) destinés à montrer l'utilité et l'urgence d'une simplification et à indiquer par où elle devait à notre avis commencer.

Fort peu de temps après parut le rapport de M. Paul Meyer, qui eut le mérite de déchaîner la tourmente. Il en avait un autre, c'est qu'il contient une exposition magistrale [1] des défectuosités de notre ortografe. Mais il présentait deux défauts irrémédiables. Le premier c'est qu'il s'adressait à l'Académie, qui n'est, en la matière, qu'une réunion d'incompétences; c'en est même à proprement parler un choix. MM. Havet, Brunot, Clédat et d'autres ont montré depuis

[1] Il n'i a guère qu'un point sur lequel nous ferions une objection. Lorsqu'un *e* est à l'intérieur d'un mot devant consonne suivie d'*e* muet, sa prononciation est ouverte: *achèterai*, *cèlerai*, *complètement*, *avènement*; M. Meyer le note avec raison, et aussi M. Brunot (*Revue de Paris*, 1er novembre 1906, p 29). Mais à notre avis quand l'*e* dit muet se prononce, c'est-à-dire lorsqu'il est précédé de deux consonnes, l'*e* de la sillabe précédente est fermé: *règlerai*, *règlementer*, *allégrement*. Les commissions dont MM. Meyer et Brunot ont été les rapporteurs n'ont pas pris garde à cette nuance ; mais il s'agit là d'un infiniment petit détail, et rien ne sera plus facile que de vérifier le fait quand le moment de l'application sera venu. Nous n'en sommes pas là !

pourquoi l'Académie ne pouvait pas intervenir utilement dans la question. L'autre défaut, c'est que ce rapport est l'expression des votes d'une commission ; si l'on remet aux mains d'une commission une question aussi complexe et aussi étendue, il est certain d'avance que l'unité de vues fera défaut par moments, qu'il i aura par endroits des inconséquences, voire des contradictions, que l'on demandera trop et trop peu, chacun s'en tenant aux faits qui l'ont le plus frappé plutôt qu'à ceux qui sont réellement les plus importants ; l'absence fortuite d'un ou deux membres de la commission suffira pour déplacer la majorité, pour faire qu'un point secondaire soit adopté à l'unanimité, alors que la veille sur un point capital les votes s'étaient partagés. Si en 1740 il s'est accompli une réforme très considérable, c'est qu'elle a été l'œuvre d'un seul omme, l'abbé d'Olivet, à qui l'Académie d'alors avait eu le bon sens de donner carte blanche. Une commission finira toujours par demander un peu de tout, par craindre de trop obtenir et par présenter ses revendications sous une forme insuffisamment nette et catégorique.

Au rapport de M. P. Meyer succéda bientôt la réponse de l'Académie ; c'était encore le résultat des votes d'une commission, mais celle-ci était essentiellement composée de membres n'entendant rien à la question. Le résultat fut lamentable, et celui qui avait été chargé d'écrire le rapport, M. E. Faguet, en eut si bien conscience, qu'il s'empressa de le désavouer dans un article personnel (*La Revue*, 1er mars 1905), où il montra qu'il connaissait et comprenait la question, parce qu'il venait de l'étudier sérieusement, mais que pourtant il n'en était pas tout à fait maître.

Le débat devait donc être porté ailleurs. Cet acte de déférence envers l'Académie une fois accompli, c'est devant le Conseil supérieur de l'Instruction publique et le Ministre que la cause devait venir. Une nouvelle commission fut constituée. M. Brunot, ancien membre de la commission Meyer, fut tout naturellement choisi pour en être le rapporteur : il s'était mis en vedette en publiant une brochure intitulée : *Lettre ouverte à M. le Ministre de l'Instruction publique*, où il avait exposé avec une netteté et une justesse remarquables l'utilité pratique et la nécessité d'une réforme. Son rapport est fort

bien fait, mais il a le grand défaut, comme celui de M. Meyer, d'être sorti des votes d'une commission. On i demande trop de réformes et on ne les demande pas assez générales. Les arrêtés Leygues aussi avaient été pris sur des rapports de commissions; mais ils étaient tellement défectueux que, comme nous l'avions annoncé ici-même (tome XLV, p. 285), ils n'ont jamais pu être appliqués. Nous l'avons déjà dit lorsque nous avons critiqué le second arrêté Leygues, la seule manière de formuler une règle ortografique qui soit une simplification, est la suivante : Toutes les fois que tel son se présentera on l'écrira par telle lettre ou tel groupe de lettres, et toute autre transcription sera strictement bannie.

Mais sur combien de points une réforme ainsi conçue peut-elle porter actuellement? Sur un point, sur deux au plus. Si l'on demande tout à la fois, on n'obtiendra rien, et c'est précisément à notre avis parce qu'on a presque toujours demandé un peu de tout qu'on a si peu obtenu. Si depuis l'abbé d'Olivet on avait continué à améliorer et à simplifier progressivement il n'i aurait plus guère à faire aujourdui et l'on pourrait couronner l'œuvre. Mais on a si peu avancé, on est resté si longtemps sans agir, que la tâche est maintenant énorme. Notre maleureuse ortografe a tant d'infirmités diverses qu'il ne faut pas songer à les guérir toutes à la fois. Lorsqu'une personne a plusieurs défauts de parole, qu'elle bégaie, qu'elle zézaie, qu'elle cliche, qu'elle nasille, si vous essayez de les corriger tous en même temps, vous n'arriverez à rien; mais en les prenant l'un après l'autre, il i a grand chance que vous obteniez vite un excellent résultat. C'était déjà l'opinion de Littré qui voulait « combiner les simplifications de manière qu'elles fussent graduelles ».

La seule chose sur laquelle on puisse ésiter peut-être, c'est le choix de la tare par laquelle il convient de commencer. Il ne faut pas aller au asard, il ne faut pas s'en prendre d'abord à la réforme la moins importante, celle qui toucherait le moins grand nombre de mots, ni à la plus considérable, mais à celle qui s'impose. Pour qu'un point de l'ortografe puisse être changé, il faut qu'il i ait une tendance à ce changement, il faut que la question soit mûre, si l'on peut ainsi parler, et alors la vieille abitude tombera presque d'elle-même, comme

mur branlant que la moindre poussée suffit à mettre

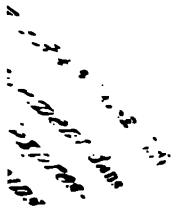

e tendance visible à deux changements : d'une
cement d'*y* par *i* lorsqu'il ne vaut pas deux *i* ;
'est qu'on écrit aussi bien *je paie* que *je paye*,
us personne n'écrit *que j'aye*, mais *que j'aie*
forme n'ait pas été abrogée, c'est enfin
déjà commencée depuis longtemps,
lement *roi* au lieu de *roy*, *sirop* au
de *abyme*, *chimie* au lieu de *chymie*,
sinthe au lieu de *absynthe*, etc.
ression de l'*h* après consonne ; la
crit *sulfate* à côté de *phosphate*, *frénéti-*
hrénologie, *fantastique* à côté de *phanérogame*,
e qu'on écrit aujourdui *aphte*, *diphtongue*, *rythme*,
ragie, des mots qui s'écrivaient il i a trente ans *aphthe*,
diphthongue, *rhythme*, *hémorrhagie*.

Ces deux questions, l'*h* après consonne et l'*y*, ne sauraient guère être séparées ; elles forment un tout, car elles ne concernent presque l'une et l'autre que des mots d'origine grecque et souvent les mêmes mots. Mais, nous dira-t-on peut-être, vous ne faites que reprendre l'idée de M. Faguet qui a demandé la francisation des mots grecs. Non, nous ne répétons pas M. Faguet, puisque nous avons réclamé cette réforme avant lui ; mais nous ne prétendons pas non plus qu'elle soit nôtre. D'autres ont demandé la même chose avant nous, par exemple A.-F. Didot, dans le mouvement important de 1867, dont nous n'avons pas parlé, parce que nous ne faisons pas l'istorique de la question. C'était déjà un des principaux points qui avaient attiré l'attention de Ronsard et de beaucoup d'autres. A i regarder de près, on verrait même que cette simplification est demandée par tout le monde, et ce n'est pas ce qui nous prouve le moins nettement qu'elle est de toutes la plus urgente.

Seulement elle a été le plus souvent très mal formulée. Qu'est ce que cela veut dire, la «francisation des mots grecs»? Jusqu'où ira cette francisation? Que fera-t-on d'un mot comme *hypothèse*? Deviendra-t-il *ipotèse* ou *hipotèse*? Cette dernière forme serait aussi française que *herbe* par exemple.

D'autre part qui est-ce qui sait au juste quels sont les mots qui viennent du grec ? Combien i a-t-il de personnes en France qui connaissent sûrement l'origine et l'étimologie des mots ? Ce n'est pas l'Académie, qui tire *bossu* de *gibbosus* ou *hache* d'un mot latin sans *h* ; ce n'est pas M. Faguet qui fait remonter l'anglais *time* au latin *tempus* et le français *y* au latin *ibi* ; ce n'est peut-être même pas M. Brunot qui voit dans l'esprit rude du grec ὑπέρ l'équivalent de l'*s* du latin *super*. Faudra-t-il que les mots présentent leur état civil pour prouver qu'ils ont droit à un rajeunissement de costume ? Faudra-t-il, à côté de *hémorragie* débarrassé de son *h* après *r*, que *arrhes* garde le sien parce qu'il ne pourra pas établir son origine grecque ? Il n'i a qu'une seule formule acceptable : tout *y* valant un seul *i* sera écrit *i*, tout *h* après consonne sera supprimé.

Cette formule demande un commentaire. Certains voudraient faire une exception en faveur de l'adverbe *y*. Ce mot-là, disent-ils, est trop petit ; la réforme le déformerait complètement et il en résulterait mainte obscurité pour notre langue. Non ; les questions d'ortografe n'ont rien de commun avec les réglements de service militaire : il n'i a pas de mots qui n'aient pas la taille et qui soient assez petits pour mériter des privilèges particuliers. La réforme ne le déformerait pas, elle se contenterait de le transformer, et il n'en résulterait aucune obscurité : de même que ce mot est le seul qui s'écrive aujourdui par un *y* tout court, il serait le seul qui s'écrivît alors par un *i* tout court, et notre langue serait aussi claire de ce fait que l'était celle de nos pères qui écrivaient ainsi.

Pour l'*h* après consonne, il ne s'agit que des groupes *rh*, *th*, *ph* et *ch*. Les deux premiers *rh* et *th* se réduisent à *r* et *t*. *ph* devient *f* ; quant à *ch* il subsiste lorsqu'il se prononce comme dans *cheval*, *champ* ; mais toutes les fois qu'il n'a pas ce son spécial pour lequel notre alfabet ne possède pas de signe unique, il devient *k* s'il est devant *e* ou *i*, comme dans *kilo*, et il se réduit à *c* devant les autres voyelles, comme dans *caractère*. C'est dire que nous gardons provisoirement *ahuri* à côté de *Saül*, *trahir* à côté de *haïr*, et que nous ne touchons pas à *enhardi* à cause du simple *hardi* ; car nous laissons intact l'*h* initial, qu'il soit dans des mots latins, des mots germaniques

ou des mots grecs, parce que la question de l'*h* dit aspiré n'est pas encore au point[1].

Quand nous disons que tout le monde est d'accord pour demander cette simplification relative à l'*y* et à l'*h* après consonne, il va de soi que nous ne tenons aucun compte de ceux qui ne veulent admettre aucune réforme, qu'ils soient des ommes du monde qui ont la pédanterie de parler des choses qu'ils ignorent, ou des journalistes qui broutent, à leur coutume, dans des champs d'erreur, ou des écrivains, des littérateurs qui pensent qu'un peu de rétorique usée et prétententieuse est un bagage suffisant pour traiter la question sans en connaître les premiers éléments. Tel est le cas de M. Marcel Boulenger qu'un anonime, dont les *** sont assez transparentes, a poliment renvoyé à son pétrin. C'est le seul que nous citerons, et uniquement à cause de la réponse qui lui a été faite ; ses articles n'en méritaient certainement pas une, mais il était peut-être bon de la faire parce que la majorité des lecteurs se laissent prendre aux mots et partagent toujours la dernière opinion qu'ils ont lue. Nous i avons d'ailleurs gagné un bon exposé de la question, que la minorité peut lire avec profit. Nous en avions déjà beaucoup ; il en a paru de tous côtés, à Paris et en province, dans des revues, dans des journaux, dans des plaquettes isolées ; la plupart n'ont pas d'autre originalité que la manière de présenter les choses, mais tous ont eu le mérite d'aller trouver un certain public pour l'éclairer. De cette manière, ormis ceux qui se sont volontairement bouché les ieux et les oreilles, chacun sait à quoi s'en tenir, attend une réforme et la verra venir sans surprise.

Comment et par qui cette réforme doit-elle être introduite ? Ce n'est pas par l'Académie, qui vient de faire voir l'étendue de son incapacité en la matière. Elle ne pourrait du reste donner d'autorité aux changements qu'elle adopterait qu'en les introduisant dans son dictionnaire ; or il est vraisemblable que cet ouvrage n'aura jamais de nouvelle édition, et l'on s'en consolera d'autant plus aisément que nous disposons

1. Voir à ce sujet [illegible] *Mémoires de la Société de Linguistique*, t. VIII, p. [illegible]. Brunot, *Revue de Paris*, 15 nov. [illegible], p. [illegible]

aujourdui d'excellents dictionnaires, faits par des gens du métier. Ce n'est pas par le public, puisque l'ortografe officielle lui est imposée par l'enseignement, par les examens, par les journaux, par les livres. C'est donc par le Ministre de l'Instruction publique aidé du Conseil supérieur. Un bon petit décret rendra la nouvelle ortografe obligatoire dans tout l'enseignement public et dans tous les examens. Le Ministre de l'Instrction publique aura eu la précaution de faire contresigner son décret par le Président du Conseil des Ministres et tous les ministères en exigeront l'application dans les services de leur dépendance. C'est de cette manière que l'on s'i est pris en Allemagne et dans tous les autres pays où l'on a eu l'intelligence de simplifier l'ortografe nationale ; et cette manière est la bonne. Il n'i a pas lieu de jeter les auts cris, de venir déclarer que ce sont là procédés monarchiques, autocratiques, que ce n'était pas la peine alors de faire la Révolution, pour aboutir à un régime pseudo-démocratique dont on a exclu la liberté et la tolérance ! Ce sont des mots, des mots à effets, dont nous avons tous les jours les oreilles rebattues ; mais nous savons ce que parler veut dire. Examinez avec un peu d'attention ceux qui réclament si fort la liberté conquise par la Révolution ; ce sont des gens qui veulent la liberté pour eux, mais pas pour les autres, des gens dont aucun n'aurait fait la Révolution, s'il avait vécu de ce temps-là. Examinez ceux qui réclament si fort la tolérance; vous aurez bien de la malchance si vous n'i trouvez pas quelque disciple de saint Dominique, ayant en réserve une chemise soufrée dont il cherche le placement; les autres ne font pas tant de fracas pour obtenir la tolérance, ils la pratiquent.

Tout cela est d'ailleurs ors de propos. On n'a jamais pendu personne pour n'avoir pas mis l'ortografe et l'on n'a pas l'intention de commencer. Si telle est la liberté que vous demandez, on vous l'accorde; mais liberté n'est pas licence et surtout n'est pas anarchie ; dans toute société organisée il i a des lois auxquelles on est tenu de se soumettre, sauf peut-être dans le gouvernement monarchique du roi Pétaud. La tolérance est un sentiment louable en matière religieuse, mais n'a rien à voir avec l'ortografe. La réforme dont nous parlons est trop peu de chose pour qu'il i ait lieu de tolérer momentanément sa

non application ; elle est assez simple pour que l'esprit le plus borné s'en rende maître en dix minutes et ne risque plus d'i déroger au bout de quinze jours.

Au moins, ajoute-t on, après cette réforme ce sera fini et vous nous laisserez tranquilles ? Pendant un certain temps, sans doute ; mais après dix ou quinze ans, nous recommencerons. Vous nous permettrez bien d'empêcher que les gens qui ont « des lettres » ne prononcent comme nous l'entendons fréquemment *une gageure* avec la même voyelle *eu* que dans *du beurre*, et vous nous aiderez à leur faire prononcer dans ce mot le même *u* que dans *une injure*. Vous ne tolérerez pas que la prononciation déjà si commune *gé-ô-le*, *gé-ô-lier* à côté de *enjôler* se généralise. Si vous souffrez aujourdui qu'on enseigne à vos enfants qu'il faut prononcer *Bruxelles*, *Auxerre* avec l'*x* qui est dans *taxe*, vous bondirez lorqu'on leur apprendra qu'il faut prononcer *sixième* avec le même *x*. Au surplus, dans ces matières comme en beaucoup d'autres, il n'i a que le premier pas qui coûte, et si l'on éprouve quelque difficulté à se mettre en marche maintenant, c'est qu'il i a trop longtemps qu'on est immobile. Mais une fois que nous serons partis, que nous serons bien en train, c'est vous-mêmes qui viendrez nous dire : « Il est insensé d'écrire de la même manière *il tient*, *un client* et *ils crient* ; c'est une chinoiserie sans nom, indigne d'une ortografe civilisée ; il faut changer cela». Et nous changerons; nous changerons progressivement, mais constamment jusqu'à ce que notre ortografe soit devenue ce qu'elle doit être, la transcription la plus simple, la plus claire et la plus exacte de notre langue.

Maurice GRAMMONT.

BIBLIOGRAPHIE

REVUE DES REVUES

Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur, XXX, 5 u. 7. — *E. Brugger* : L'Enserrement Merlin. Studien zur Merlinsage II, p. 169. — *H. Schneegans* : Die handschriftliche Gestaltung des Alexander-Romans des Eustache von Kent, p. 240 ; — *W. Küchler* : Die Cent Nouvelles Nouvelles, I, p. 264 ; — *Ch. Bartholomae* und *D. Behrens* : Wortgeschichtliches, p. 354.

Studj romanzi, IV. — *M. Pelaez* : Un nuovo testo veneto del « Milione » di Marco Polo, p. 5 ; — *G. Vidossich* : La lingua del Tristano veneto, p. 67 ; — *C. Merlo* : Grillotalpa vulgaris, p. 149 ; — *S. Pieri* : Ancora delle esplosive sorde tra vocali nell' italiano, p. 167 ; — *P.-E. Guarnerio* : L'antico campidanese dei secoli XI-XIII, p. 189 ; — *V. de Bartholomaeis* : Il Troviero Chardon de Croisilles, p. 261.

Bulletin hispanique, VIII, 4. — Le catalan occidental, p. 396.

Revue hispanique, n° 46. — *C. Bayo* : Vocabulario de provincialismos argentinos y bolivianos, p. 241 ; — *P. de Verague* : Doctrina de la discrición, p. 565.

Lemouzi, n°s 127 et 128. — *J.-B. Chèze, L. Branchet et J. Plantadis* : Poésies populaires du Bas-Limousin, p. 229 et 244.

Bulletin du parler français au Canada, V, 2, 3 et 4. — Les dialectes français dans le parler franco-canadien, p. 41 et 81 ; — Lexique canadien-français, p. 73, 112 et 158.

Cultura española, 4. — *R. Menéndez Pidal* : Catálogo del romancero judío-español, p. 1045 ; — *M. Serrano y Sanz* : República Literaria, de D. Diego de Saavedra y Faxardo (Texto primitivo), p. 1078.

Revue de philologie française et de littérature, XX, 4. — *P. Barbier fils* : Sur un groupe de mots de la famille de « caput »,

p. 241 ; — *L. Clédat* : Etudes de syntaxe française : l'antérieur au futur, p. 265 ; — *H. Yvon* : A propos du Dictionnaire de l'Académie, p. 283 ; — *A. Jeanroy* : Etymologies françaises (blague, blaguer), p. 288.

Butlleti del Centre excursionista de Catalunya, nos 139 et 140. — *O. Miró* : Folk-lore mèdic català, p. 237 ; — *V. Bosch* : Balls antics del Pallars superior y inferior, p. 267.

Romania, XXXV, no 140. — *J.-L. Weston* et *J. Bédier* : Tristan ménestrel. Extrait de la continuation de Perceval, par Gerbert, p. 497 ; — *P. Meyer* : L'instruction de la vie mortelle, par Jean Baudouin de Rosières-aux-Salines, p. 531 ; — *K. Nyrop* : Bone de Nansai et la Norvège, p. 555 ; — *P. Meyer* : Notice du ms. Bodley 57 (Oxford Bodléienne), p. 570 ; — *A. Thomas* : Notice biographique sur Eustache Marcadé, p. 583 ; — *P. Meyer* : Extrait d'un recueil de sermons latins composés en Angleterre, p. 591 ; — *A. Thomas* : anc. fr. « casigan », l'article « balani » de Godefroy, p. 598 ; — *V. Henry* : « marisopa », p. 605.

Zeitschrift für romanische philologie, XXX, 6. — *O.-M. Johnston* : Use of « de » and « que » after the comparative in old French, p. 641 ; — *K. Ettmayer* : Zur aussprache des lateinischen *l*, p. 648 ; — *A. Parducci* : Notizia di un ms. contenente componimenti religiosi in antico dialetto piccardo, p. 660 ; — *A. Levi* : La famiglia di « fanfarone », p. 675 ; — *G.-A. Cesareo* : Un romanzo d'amore nel secolo XIII, p. 681 ; — *L. Foulet* : Le Prologue du « Franklin's Tale » et les Lais bretons, p. 698 ; — *H Schuchardt* : Zu den Fischnamen des Polemius Silvius, p. 712 ; — *Th. Gartner* : Bruchstücke einer Girbert-Handschrift, p. 733 ; — *A Tobler* : Zu Murets Ausgabe von Berouls Tristan, p. 741 ; — *H. Schuchardt* : Piac. « tazná » ; Galiz. « estrar » ; Ven : « folpo » ; Poschiav. « sdramà, sdràm » ; — Romano-griechisches, p. 747.

COMPTES RENDUS

E. Ernault. — Causeries sur l'étymologie, *Poitiers*, 1906 [in-8°, 48 p.].

Il vous est peut-être arrivé quelque jour d'entrer dans une baraque de foire où l'on exibait des puces ou des poux savants. Le patron de l'établissement les a fait travailler devant vous, expliquant leurs

mérites et se plaignant aussi de l'ingratitude du métier. Ce n'est pas qu'il i faille la moindre intelligence, mais on n'i obtient rien sans une patience illimitée. Et combien de déboires ! Ce sont les sujets rebelles auxquels il est impossible de rien apprendre; ce sont les malheureux que l'on estropie au cours de leur instruction, et souvent même quand elle allait être terminée, car il en est bien peu que l'on réussisse à mener à bien; ce sont enfin les fuites, car il ne manque pas de ces intéressantes bestioles qui profitent d'un moment d'inattention de leur gardien pour s'échapper de leur bagne, cédant à l'attrait de quelque chaud jupon ou d'une tête embroussaillée. Si vous vous êtes demandé en sortant quelle pouvait bien être l'utilité sociale de cette profession, je doute que vous ayez trouvé une réponse satisfaisante.

Le rôle de M. Ernault en linguistique est essentiellement celui d'un éducateur de poux. Il ne s'interdit pas de faire parfois des incursions dans la littérature, voire dans la poésie, pour l'intelligence de laquelle il paraît doué comme un aveugle pour la peinture; mais c'est spécialement sur les poux bas-bretons qu'il s'acharne. Le domaine est riche, on n'i a que l'embarras du choix, et la concurrence est presque nulle. Notre instructeur trouve assez bien le placement de ses produits et en inonde trois ou quatre marchés. Il n'en faudrait pas conclure qu'il ait beaucoup de bons élèves à fournir; il les livre tels qu'ils sont, rétifs, manqués, estropiés ; peu lui importe : il peut sans peine donner la quantité puisque la mine qu'il exploite est inépuisable; mais pour la qualité c'est une autre affaire. Il lui est arrivé bien rarement de réussir tout à fait le dressage d'un de ses capricieux élèves, et l'on sent que l'insuccès répété de ses efforts l'a aigri et rendu jaloux. Il est jaloux au point d'aller fureter dans les baraques avoisinant la sienne, pour voir s'il n'i trouvera pas quelque pou sortant d'une autre école; et c'est ainsi qu'il lui arrive parfois des aventures fâcheuses. Un jour qu'il était entré dans une grande ménagerie, son œil de spécialiste lui révéla dans la fourrure d'un superbe lion du désert deux poux que le noble animal avait gagnés à quelque contact impur. Eperdu, l'œil fixé sur ces deux misérables insectes qui n'avaient point reçu son enseignement, il oublia tout danger au point de passer sa tête à travers les barreaux pour mieux voir; mais le grand fauve, indompté dans sa cage bretonne, appesantit dédaigneusement sa patte sur l'imprudent dresseur de poux,

Et c'est depuis ce temps que l'Armor se lamente.

Maurice GRAMMONT.

M. Roques. — Méthodes étymologiques (*Journal des Savants* août 1905).

La publication par M. A. Thomas de ses *Nouveaux essais de philo-*

logie française a fourni à M. Mario Roques l'occasion de nous donner quelques pages de considérations sur les méthodes étimologiques. Il ne parle pas, et avec raison, des procédés employés par divers étimologistes, comme M. Ernault, et qui sont surtout caractérisés par l'absence de méthode et de résultats. Il considère seulement deux méthodes principales, qui sont éminemment représentées dans le domaine roman par M. A. Thomas et M. H. Schuchardt. On peut les appeler l'une la méthode fonétique et l'autre la méthode sémantique. Elles semblent diamétralement opposées, et le sont en effet dans une certaine mesure ; non pas qu'elles s'excluent, non pas que M. Thomas néglige tout à fait dans ses étimologies le côté sémantique, ni que M. Schuchardt, qui est un fonéticien de tout premier ordre, fasse dans les siennes bon marché de la fonétique. Mais M. Thomas pense à bon droit que la sémantique n'est pas un guide sûr, car on ne lui connaît pas de lois qui permettent de reconstituer une évolution de sens lorsqu'on n'en possède que l'aboutissement ; M. Schuchardt de son côté reconnaît que les fonèmes se transforment d'une façon absolument régulière quand ils sont placés en dehors de toute influence spéciale, mais il constate que cette situation est purement téorique, qu'un fonème, évoluant non pas isolément mais dans un mot, est soumis au jeu des actions et réactions diverses qu'exercent sur lui les fonèmes qui l'entourent, et qu'enfin le sens ou l'emploi du mot dans lequel il figure peut déterminer des modifications qu'il est souvent facile de constater, mais presque toujours impossible de prévoir. Les deux métodes peuvent donc arriver parfois à coïncider ; elles ont du moins de nombreux contacts. Ce qui les distingue en réalité c'est le point de départ de la recherche, son étendue et la marche suivie. M. Thomas commence en général par une reconstruction fonétique, et le plus souvent n'étudie guère qu'un seul mot à la fois, en i joignant au plus ses dérivés immédiats. M. Schuchardt part non pas des mots, mais plutôt des objets ou des notions pour en examiner les dénominations ou les expressions sur des domaines aussi vastes que possible. Le premier fait essentiellement des études de détail, le second des études d'ensemble. Les recherches du second, étant plus larges, offrent un intérêt plus étendu ; mais celles du premier, plus limitées et fragmentaires, peuvent souvent fournir des éléments à celles du second.

Ces deux métodes ne sont exemptes d'erreur ni l'une ni l'autre. On court peut-être plus de risques avec celle de M. Thomas, par là même que le champ d'examen est extrêmement restreint et qu'il est rarement fait appel à la comparaison avec d'autres langues. Ainsi M. Thomas s'est trompé pour a. fr. *chenillée* « jusquiame » dans ses *Essais*, parce qu'il n'a pas considéré les formes provençales correspondantes : il le montre lui-même dans ses *Nouveaux Essais* ; il s'est vraisemblablement trompé pour *feuillure* (cf. l'article de M. Behrens

dans sa *Zeitschrift*, XXX, p. 358), parce qu'il ne s'est pas demandé comment le même objet est désigné dans des langues non romanes. Le danger de la métode de M. Schuchardt, c'est parfois d'amener ceux qui s'en servent, surtout s'ils sont moins experts que le maître, à faire un peu violence à la fonétique. En somme les deux métodes sont inséparables et leur emploi simultané et impartial constituerait une sorte d'idéal. Mais il faut bien reconnaître que cette union n'est pas toujours praticable, et que nombreux sont les cas où l'état de nos connaissances, de notre documentation, nous oblige à opter délibérément pour l'une d'elles, parce que l'autre ne trouverait pas matière à s'exercer.

Nous avons eu l'occasion d'examiner ici même (t. XLII, p. 564, t. XLIV, p. 181) plusieurs recherches étimologiques de M. Schuchardt; nous reviendrons prochainement sur celles de M. Thomas.

Maurice GRAMMONT.

Nueva Biblioteca de Autores Españoles. Librairie Bailly-Baillière et fils, Madrid.

J'ai déjà signalé, avec l'apparition du premier volume, l'importance et l'intérêt de cette *Nueva Biblioteca*. Le zèle des éditeurs qui ont déjà publié trois autres volumes fait bien augurer de l'avenir de cette entreprise à tous égards excellente. Espérons qu'elle ne s'arrêtera pas à moitié chemin, comme plusieurs autres qui ne rencontrèrent point en Espagne le public qu'elles méritaient.

I. *Autobiografias y memorias, coleccionadas é ilustradas por don M. Serrano y Sanz*. Madrid, 1905. — M. Serrano y Sanz nous présente une collection d'autobiographies et de mémoires. Le plus important des textes qu'il nous donne est un *Viaje de Turquía* daté de 1557. Les raisons de l'éditeur, qui l'attribue à Cristobal de Villalón, me paraissent sans réplique. L'auteur est un médecin qui, grâce à sa profession, a pu pénétrer partout, et même dans le sérail, et qui nous fait de la vie de Constantinople et des misères des captifs, une peinture singulièrement saisissante.

Avec la *Vida y cosas notables del señor obispo de Zamora don Diego de Simancas*, nous avons une image fort curieuse de la vie ecclésiastique au XVIe siècle.

Le *Discurso de la vida del ilustrísimo y reverendísimo señor don Martin de Ayala* nous donne sur les guerres religieuses de son temps et sur le concile de Trente des détails que l'histoire enregistrera.

Je ne crois pas que l'historien tire grand profit du *Viaje del mundo*,

hecho y compuesto por el licenciado Pedro de Ordoñez de Ceballos, mais ce roman d'aventures est une preuve de plus que bien avant Tartarin, on était en Espagne un peu et beaucoup de Tarascon.

Des *Fragmentos de la memoria de lo sucedido en el concilio de Trento, por don Pedro González de Mendoza, obispo de Salamanca;* deux chapitres de la *Historia de la ciudad de Jaén, por el maestro Bartolomé Jiménez Patón y el licenciado Pedro Ordoñez de Ceballos;* un chapitre des *Relaciones de los reinos de la China, Cochinchina y Champaa y otras cosas notables y varios sucesos, por Pedro Ordoñez de Ceballos;* enfin une *Relación de la Vida del capitán Domingo de Toral y Valdès* et les *Relaciones de don Luis de Ulloa Pereira*, complètent un recueil qui nous fait attendre avec impatience le second volume, où il est à souhaiter que l'orthographe ancienne soit toujours respectée.

M. Serrano y Sanz ne s'est pas contenté de publier les textes que je viens d'énumérer. Il les a fait précéder d'une Introduction où l'on rencontre les documents les plus importants pour une histoire du genre des mémoires autobiographiques en Espagne. Cette histoire, M.S. y S. n'a pas voulu l'écrire. Il a préféré distribuer les détails qu'il nous donne en chapitres correspondant aux catégories sociales des écrivains dont il nous parle (I. Rois — II. Ministres, hommes politiques et fonctionnaires publics — III. Navigateurs et conquistadors — IV. Voyageurs — V. Militaires — VI. Aventuriers — VII. Orateurs et écrivains — VIII. Prêtres et religieux — IX. Femmes). Il serait fort intéressant de nous présenter dans un tableau rigoureusement chronologique une peinture de la vie espagnole du temps jadis dans ses diverses manifestations. L'écrivain que ce sujet tentera ne fera que mettre en œuvre les matériaux réunis avec tant de sagacité par M. Serrano y Sanz.

II. *Sermones del P. Fr. Alonso de Cabrera, de la Orden de predicadores.* Madrid, 1906. — Don Miguel Mir, pbro, de la Real Academia Española, a fait une constatation et une découverte. Il a constaté que, si les grands mystiques espagnols jouissaient d'une gloire incomparable, personne, en revanche, ou presque personne ne connaissait ni les œuvres ni les noms des prédicateurs qui vécurent à peu près à la même époque dans le même pays. Et il a découvert que les monuments de l'éloquence sacrée dans l'Espage du XVIe et du XVIIe siècles, avant l'invasion de la préciosité dans la chaire chrétienne, supportent la comparaison avec ceux de n'importe quelle autre nation. C'est une conviction qu'il essaie de nous faire partager à l'aide d'un discours préliminaire qui exalte les mérites des sermons du père Alonso de Cabrera.

Don Miguel Mir commence par déclarer qu'il ne faut pas juger un

prédicateur comme un orateur laïque. Et je crois bien que cette vérité n'avait pas besoin d'être longuement démontrée. Mais il en est une autre qui ne me paraît pas moins évidente, et c'est qu'un prédicateur peut remplir le mieux du monde les devoirs de sa charge, sans mériter pour cela qu'on inscrive son nom dans l'histoire de la littérature. Si l'éloquence de la chaire occupe une place importante dans la littérature classique française, c'est que ses représentants, dans leur effort pour concilier la raison et la foi, ont donné à leur enseignement une forme qui, sans cesser d'être religieuse, ne laissait pas d'intéresser tous les profanes; c'est surtout que, tout en étant d'excellents prêtres, ils étaient aussi de merveilleux écrivains.

Peut-on en dire autant du Père Alonso de Cabrera qui vécut de 1549 à 1598 et qui fut vers la fin de sa vie prédicateur de S. M. Philippe II ? Je veux bien que le genre de l'homélie représente la véritable tradition chrétienne. Mais vraiment, quand une conversation suit une marche aussi confuse et déconcertante que celle des sermons publiés par M. Mir, est-ce un préjugé misérable que de regretter une telle absence des qualités les plus élémentaires de composition ? N'y a-t-il pas lieu aussi de se plaindre de ce flot de citations latines qui viennent à chaque instant interrompre le discours auquel elles sont loin de se rapporter toujours ? Je ne dis rien, bien entendu, de ces considérations scientifiques qui ne peuvent s'appuyer que sur l'autorité de Pline l'Ancien.

Si les sermons du Père Alonso de Cabrera ne permettent point de le placer, dans l'histoire de la littérature, au même rang qu'un Avila ou un Granada, ils n'en offrent pas moins deux intérêts, qui sont considérables. Ils nous montrent d'abord dans la prédication espagnole de l'âge d'or une vigueur et une saveur de réalisme qui la rapprochent parfois d'une tout autre sorte d'œuvres contemporaines. Le continuateur du *Guzman d'Alfarache*, Mateo Luján de Saavedra (dont le véritable nom était Juan Martí), a copié des paragraphes entiers du sermon sur la conversion de Madeleine, et le langage du prêtre ne semble point déplacé dans la seconde partie de la vie du pícaro.

Il semble bien, d'autre part, que le vocabulaire du Père Alonso de Cabrera soit à la fois un des plus riches et undes plus purement castillans de son temps. Si M. Mir se décide à nous en donner un glossaire, il n'aura rendu un médiocre service ni à la lexicographie de son pays, ni à la gloire du prédicateur dominicain dont il s'est fait le prophète.

III. *Comedias de Tirso de Molina — Colección ordenada é ilustrada por D. Emilio Cotarelo y Mori*. Madrid, 1906. — En 1893, M. Cotarelo avait publié sous le titre : *Tirso de Molina : Investigaciones bio-bibliográficas*, une série de notes qui corrigeaient les sottises et les erreur

reproduites par tous les biographes de l'illustre *Padre Fray Gabriel Téllez*. Il les complète aujourd'hui et les rectifie dans l'introduction qu'il nous donne en tête du premier volume de cette collection. Grâce à lui surtout et à M. Serrano y Sanz, nous pouvons écrire une biographie incomplète, mais véridique de Tirso de Molina, et cette biographie formera avec celle de Lope de Vega un contraste parfait, la vie du religieux de l'ordre de la Merci ayant été relativement aussi simple et unie que celle du « *fenix de los ingenios españoles* » fut extravagante et romanesque.

M. Cotarelo publie avec un soin dont on ne saurait trop le remercier 21 comedias qui n'avaient pu trouver place dans la *Biblioteca* de Rivadeveyra, et deux autres qui se trouvaient dispersées, la première (*La Venganza de Tamar*) parmi les œuvres de Calderón, et la seconde (*Siempre ayuda la verdad*) dans le volume consacré à Alarcon. Dans le texte qu'il nous donne, les actes sont divisés en scènes, et la lecture en est ainsi facilitée. Il est seulement fâcheux que l'orthographe du XVIIe siècle, si « anarchique et absurde » soit-elle, ne soit pas toujours respectée. M. Cotarelo peut être certain qu'aucun des lecteurs que rencontrera la *Biblioteca Nueva* n'aurait été arrêté par des difficultés orthographiques, et que plus d'un regrettera que son édition ait perdu un peu de sa très réelle valeur scientifique.

Le second volume de cette collection contiendra, entre autres nouveautés, un texte de *El Burlador de Sevilla* conforme à l'édition de 1630, avec les variantes des éditions de 1649 et de 1654. Il sera précédé d'une bibliographie raisonnée des comedias de Tirso. Puisse-t-il être publié sans retard ! D'ores et déjà M. Cotarelo peut être certain qu'il a bien mérité de tous ceux (et ils sont chaque jour plus nombreux) qui s'intéressent au grand poète grâce auquel la légende de don Juan est entrée dans la littérature européenne.

Ernest MARTINENCHE.

Blanca de los Rios de Lampérez : *Tirso de Molina, conferencia leida por su autora en el Ateneo de Madrid el dia 23 de abril de 1906*. Madrid, 1906.

Il y a près de vingt ans que Mme Blanca de los Rios de Lampérez nous annonce sur Tirso de Molina un livre qui doit faire époque. Elle s'est décidée à en offrir les prémices à l'Athénée de Madrid sous la forme d'une conférence qui y a obtenu le plus vif succès. Cette conférence, qui forme une brochure de 51 pages, est écrite avec agrément. Un Français lui reprocherait sans doute un peu trop de rhétorique, mais ce défaut, si c'en est un, est moins sensible pour un public espagnol. L'auteur nous annonce quelques documents nouveaux sur

le voyage de Tirso à l'île Saint-Dominique et sur l'époque où il fut commandeur de son ordre dans la province de Trujillo. Ces renseignements, qui nous font vivement désirer l'apparition de son livre, compléteront heureusement tous ceux que nous devons déjà à la patiente investigation de M. Cotarelo y Mori et de M. Serrano y Sanz.

Mme Blanca de los Ríos ne semble pas attacher une grande importance aux travaux de ses devanciers. Elle oublie de les citer ou ne le fait que pour en parler avec une condescendance dédaigneuse. Elle ne se départ guère d'ailleurs au cours de sa conférence de cette attitude hautaine. Elle profère des affirmations au moins discutables avec une assurance inquiétante. Elle écrit avec sérénité que « dans le théâtre classique français tout ce qu'il y a de grand, de vivant et de fécond est espagnol ». Evidemment il n'y a rien de grand, ni de vivant, ni de fécond dans le théâtre de Racine, pour ne rien dire de plus. Lope et Calderón ne sont pas beaucoup mieux traités. Le premier n'est qu'une aurore et l'autre qu'un crépuscule. Le soleil de la comedia n'a dardé tous ses rayons qu'avec Tirso de Molina. Et cet astre a disparu ensuite de l'horizon pour ne retrouver son éclat que dans le livre de Mme B. de l. R. Il entrait assurément dans les desseins de la Providence que Mme B. de l. R. naquît pour découvrir le véritable Tirso, comme M. Miguel de Unamuno est né pour commenter le *Don Quijote*.

E. M.

Don Joaquín Hazañas y la Rua : *Los Rufianes de Cervantes*. Sevilla, 1906.

M. Rodríguez Marín nous a donné naguère une excellente édition de *Rinconete y Cortadillo*. M. Hazañas y la Rua, qui lui dédie son nouvel ouvrage, a fort heureusement suivi cet exemple. Dans son introduction, après une étude générale sur le théâtre de Cervantes, il nous donne sur Séville et ses coutumes, sur son fameux « *Compás* » et sur sa « *jacarandina* » des détails qui nous font revivre l'époque et le milieu. Les notes qui suivent la comedia *El Rufián dichoso* et l'entremés *El Rufián viudo* renferment sur le vocabulaire du XVIe siècle un grand nombre de détails qui rendent plus facile l'interprétation du texte et qui corrigent plus d'une erreur courante. Voilà comment il convient de rendre hommage à l'auteur du *Quijote*, et voilà aussi comment il faut contribuer à l'illustration de Séville. Le ciel nous préserve désormais des vaines « hableries » du fétichisme cervantesque et du fétichisme sévillan !

Ernest MARTINENCHE.

Collection des Guides-Joanne. — Espagne et Portugal. Paris, Hachette, 1906.

La nouvelle édition de ce guide, dont le prix a été abaissé à 10 francs, présente de considérables améliorations. Elle se dispense de toute vaine rhétorique et cherche à rendre service au voyageur sans lui indiquer les émotions qu'il doit ressentir. Les Renseignements pratiques et les Renseignements généraux sur lesquels s'ouvre le volume sont presque toujours exacts ; (p. IX. Le minimum exigé pour les billets circulaires individuels à itinéraire tracé au gré du voyageur n'est pas 1500, mais 2000 kilomètres. — Il serait bon, d'autre part, d'indiquer d'une manière plus précise le prix des hôtels, au moins quand il est écrit dans toutes les chambres. Le Grand hôtel Vizcaya et l'hôtel d'Angleterre à Bilbao sont fort loin d'avoir le même tarif). — Une Histoire sommaire de l'Espagne et un aperçu historique sur les arts en Espagne par M. Paul Lefort complètent heureusement cette introduction. Le Guide lui-même est divisé en trois parties (Nord — Centre — Sud et Sud-Est) et en six sections qui répondent assez naturellement à la division géographique du pays. Il conviendra de le compléter dans les prochaines éditions. D'abord au point de vue archéologique. Le dernier mot sur l'architecture gothique en Espagne n'a pas été dit par Street. Les fouilles qu'on exécute en ce moment dans l'antique Numantia ne permettent plus qu'on se contente d'un mot pour la signaler.

Il serait également utile d'appeler l'attention de ceux qui aiment ce qu'on est convenu d'appeler « les beautés de la nature » sur des paysages qu'on peut aujourd'hui admirer sans fatigue. Pour ne citer qu'un exemple, une ligne de chemin de fer comme celle d'Oviédo a San Esteban de Pravia ne mérite pas d'être passée sous silence.

Le nouveau Guide-Joanne a eu la bonne fortune d'être édité depuis qu'on a complètement changé la distribution des toiles dans les diverses salles du Musée du Prado à Madrid. Il peut donc, à la rigueur, dispenser d'un catalogue. Encore ne devrait-il pas appeler Louis XIV le roi de France peint par Callet (p. 154). Ces sortes d'inadvertances qui ne sont pas très nombreuses et qui seront faciles à corriger ne l'empêchent point d'être vraiment utile et pratique.

E. M

A. Gazier. — Une suite à l'histoire de Port-Royal d'après des documents inédits : Jeanne de Boisgnorel et Christophe de Beaumont (1750-1782). Ouvrage orné de portraits inédits. — *Paris, Société française d'imprimerie et de librairie*, 1906, in-18, 3 fr. 50.

Dans ce très intéressant volume, M. Gazier, auquel rien de ce qui

intéresse l'histoire du jansénisme n'est étranger, nous conte en détail comment une humble maison religieuse, coupable de ne pas souscrire à la bulle Unigenitus et de s'en tenir à son sujet à la loi du silence prescrite par le roi lui-même, a été successivement persécutée, tentée, affamée par son puissant et entêté chef spirituel, l'archevêque de Paris Christophe de Beaumont. Avec une douce et touchante obstination, ces faibles garde-malades (les unes de grande naissance, les autres de condition fort modeste), ces « laveuses de pots de chambre », ainsi que les appellent irrévérencieusement d'orgueilleux prélats, résistent aux menaces comme aux promesses. En vain une sécession, habilement suscitée par l'archevêque, les prive de six de leurs compagnes, transportées à Port-Royal — à Port-Royal devenu hélas ! une forteresse du molinisme ! —; en vain on les empêche de procéder à l'élection de leur supérieure, imposée pourtant par le statut de leur ordre; en vain on interdit chez elles toute nouvelle prise de voile et on les réduit à voir le couvent diminué constamment par la mort; en vain on compromet cruellement leurs finances et les intérêts de leurs malades : elles montrent toujours la même fermeté simple et respectueuse. Et c'est là un émouvant spectacle.

Mais l'histoire des hospitalières de la rue Mouffetard n'est pas seulement un curieux chapitre de l'histoire générale des luttes religieuses au XVIe et au XVIIe siècle. Elle ajoute encore des détails piquants à l'histoire du gouvernement et des mœurs sous le règne de Louis XV. Le roi lui-même intervient dans les démêlés entre Beaumont et ses religieuses; le premier président Molé, les ministres Saint-Florentin et d'Argenson, des lieutenants de police, d'autres grands personnages encore mettent plus ou moins ouvertement leur influence au service des persécutées, et l'on fait imposer la modération à l'archevêque de Paris par l'archevêque de Lyon, primat des Gaules. Surtout deux hommes de bien ne se lassent pas de veiller aux affaires, grandes ou petites, du couvent : le conseiller Lefebvre de Saint-Hilaire et l'avocat au Parlement Adrien le Paige, bailli du Temple. C'est à ce dernier, le plus jeune et le plus infatigable, qu'on doit la conservation des documents, imprimés ou manuscrits, où a puisé si ingénieusement M. Gazier.

Et ce volume offre encore un intérêt, d'ordre psychologique et littéraire. Il nous fait connaître plusieurs âmes singulièrement dignes de sympathie, et surtout celle de Jeanne Thébault de Boisgnorel, en religion sœur Saint-Louis, la forte tête, peut-on dire, la conseillère et l'inspiratrice des religieuses, devenue plus tard malgré elle leur supérieure. Les lettres de sœur Saint-Louis, que M. Gazier cite en grand nombre, nous montrent en elle, en même temps qu'une servante de Dieu et des pauvres toute dévouée à ses devoirs, une « fille d'Ève », selon son expression, curieuse, maligne, rusée, quelque peu vindicative,

et qui, instruite et connaissant ses auteurs, exprime souvent sa pensée de la façon la plus imprévue et la plus piquante. Il est curieux de voir cette « incomparable Sévigné de couvent », pour parler comme M. Gazier, faire d'amusantes applications de vers de Corneille ou de Gresset. Elle se souvient de Chimène et écrit d'une religieuse moliniste enterrée par ses compagnes :

La moitié de la Bulle a mis l'autre au tombeau;

elle se souvient de *Ver-Vert* et dit d'une janséniste qu'elle ne jurait ni par B ni par F, c'est-à-dire ni par la Bulle ni par le Formulaire. N'y eût-il dans le livre de M. Gazier que cette figure de sœur Saint-Louis, qu'il faudrait remercier vivement l'auteur de son œuvre.

Le récit, bien composé, gai ou ému selon les circonstances, est confirmé par nombre de pièces justificatives et orné de plusieurs portraits inédits.

« Sainte-Beuve disait que pour tout l'or du monde et pour toutes les promesses du ciel il ne s'engagerait pas dans l'histoire religieuse du XVIIIe siècle; il s'est arrêté à 1709 parce que les convulsionnaires et les convulsions lui inspiraient une répugnance invincible; on va voir, en lisant le récit des événements qui se sont accomplis rue Mouffetard, à deux cents pas du petit cimetière de Saint-Médard, si l'illustre auteur de *Port-Royal* ne s'est pas privé lui-même de bien des jouissances littéraires. » Ainsi dit justement M. Gazier dans son *Avant-propos*, et il dit non moins justement à la dernière page de sa très véridique histoire : « N'est-il pas permis de conclure de tout ce qui précède que le XVIIIe siècle est encore très mal connu, et que, n'en déplaise à Sainte-Beuve, on peut suivre avec intérêt l'histoire posthume de Port-Royal ? »

Eugène Rigal.

Abel Bonnard. — Les Familiers. *Paris, Société française d'imprimerie et de librairie*, in-18, 3 fr. 50.

Nous arrivons bien tard pour signaler le recueil de M. Abel Bonnard : *les Familiers;* non que la date de sa publication soit vraiment ancienne, mais parce que ce début d'un poète a été accueilli et célébré comme l'a été bien rarement un autre début de poète. Loué par les critiques, récompensé du prix national de poésie, qui venait justement d'être fondé, et, ce qui est plus extraordinaire encore, acheté par le public qui a tout de suite épuisé la première édition, ce volume est maintenant trop connu pour que je l'étudie longuement.

C'était cependant une entreprise hardie que de faire lire tant de

poèmes consacrés à nos « frères » les animaux et de former une galerie où entreraient les portraits de l'oursin même ou de la punaise (il est vrai que l'âne manque, et le cheval, et le bœuf, *familiers* que sans doute M. Bonnard se réserve de peindre par la suite). Mais ceux qui songeraient à Delille et aux descripteurs de son école se tromperaient fort. Certains des poèmes les plus courts de M. Bonnard rappellent plutôt les pièces subtiles et exquises de *l'Anthologie*; tels dialogues où se répondent les chats-huants, la lune, les coqs, ou la bête à bon dieu, l'escargot, les grenouilles et le soleil même font songer à des dialogues fantaisistes de Victor Hugo, de même que tels discours, par leur composition irrégulière, leurs redites, leur éclat de style, leurs images et leur puissance, rappellent des discours de Victor Hugo encore. Est-il besoin d'ajouter que les croquis si vivants de La Fontaine n'ont pas été inutiles à la vérité et à la grâce de maintes descriptions, comme la naïveté si étudiée du *bonhomme* à l'esprit ou à l'accent touchant de nombreux vers. Mais, bien que M. Bonnard soit très jeune — je le suppose tel, du moins —, ce poète expert en psychologie animale, ce dramaturge aux petites comédies vives et piquantes est original à un haut degré. Il a ses défauts, qu'il voudra corriger; mais il a ses qualités propres, qu'il voudra étendre : on peut beaucoup attendre d'un poète qui éprouve une sympathie si informée pour la nature et d'un artiste qui dispose d'un instrument si souple et si puissant.

Eugène Rigal.

Henri Chantavoine. — Les Principes de 1789. — La déclaration des droits, la déclaration des devoirs. — *Paris, Société française d'imprimerie et de librairie*, 1906, in-18, 3 fr. 50.

Il y a un lien entre cet ouvrage et celui de M. Roustan : *les Philosophes et la Société française au XVIIIe siècle*, car M. Chantavoine insiste à plusieurs reprises sur ce fait que la *Déclaration des droits* a été la conséquence de tout le mouvement philosophique, étudié par M. Roustan. Il dit, en commentant l'article 1er de la Déclaration :

« Les bons ouvriers de la première heure et de la dernière — de Rabelais à Condorcet, — les philosophes humanitaires du XVIIIe siècle : Montesquieu, Voltaire, Jean-Jacques Rousseau, Diderot, sans parler des moindres, n'ont donc pas pensé, écrit, combattu en vain. Voici, sous une forme brève et catégorique, l'aboutissant, le résumé de toute leur œuvre d'émancipation, d'affranchissement et de progrès. » (p. 14).

A propos de l'article III :

« Peu à peu la philosophie émancipatrice du XVIIIe siècle fait son œuvre de raison et de progrès. L'Humanité avait perdu ses titres :

elle les retrouve. Interprète de l'esprit nouveau exprimé dans les Cahiers de 1789, la Déclaration des droits de l'homme déplace le principe de la souveraineté ; elle lui rend son fondement véritable en la faisant résider dans la nation ». (p. 36).

Et de même, pages 84, 218, etc.

S'appuyant ainsi sur la philosophie, s'autorisant de l'histoire, M. Chantavoine commente les dix-sept articles de la Déclaration qui figure en tête de la Constitution de 1791. Il ne s'occupe pas de la Déclaration de 1793 ; mais, la Constituante s'étant proposé de faire aussi une Déclaration des devoirs, et une Déclaration des devoirs ayant été, en effet, rédigée par la Convention pour la Constitution de l'an III, il donne ce dernier document et en commente les neuf articles

Ce « très modeste » ouvrage, utile aux élèves des diverses écoles de la République, est écrit avec clarté, avec chaleur et dans un esprit libéral qui, s'il est fait pour déplaire à beaucoup aujourd'hui, aurait certainement plu aux rédacteurs de la Déclaration de 1789.

E. R.

Emile Faguet, de l'Académie française. — Propos de théâtre, troisième série. — *Paris, Société française d'imprimerie et de librairie*, 1906, in-18, 3 fr. 50.

Les très nombreux lecteurs de la *Semaine dramatique* du *Journal des Débats* n'ont eu garde d'oublier la comparaison instituée par M. Faguet entre *les Phéniciennes* de M. Rivollet et les tragédies écrites sur le même sujet par Euripide et par Racine ; — ni les fines réflexions sur le caractère d'Hamlet ; — ni la discussion sur *les Femmes savantes* ; — ni l'étude pénétrante sur le beau livre de M. Bergson : *le Rire* ; — ni les analyses, à la fois amusantes et « suggestives » des principales pièces jouées au théâtre depuis deux ans. Ils trouveront avec plaisir ces articles, et d'autres, dans la troisième série des *Propos de théâtre*. Avec plaisir aussi ils reliront les lettres des collaborateurs bénévoles de M. Faguet sur *les Femmes savantes* et sur *le Misanthrope*..

Comme les précédents, ce volume est varié, allant de l'*Œdipe à Colone* de Sophocle aux *Bas-fonds* russes de Gorki, en passant par le *théâtre celtique*, les innombrables pièces où s'est traduite la *napoléonite* du XIXe siècle romantique, et ces œuvres récentes, trop favorablement jugées sans doute par M. Faguet : le *Scarron*, de M. Mendès, et le *Don Quichotte*, de M. Richepin.

Comme les précédents, ce volume a peut-être gardé un peu trop aux articles de journal leur forme primitive. Mais se plaindra-t-on

vraiment de tant de détails sur l'interprétation des œuvres ? et tout ce qui touche au théâtre et aux comédiens n'intéresse-t-il pas un public français ?

E. R.

Albert Soubies. — Les membres de l'Académie des Beaux-Arts depuis la fondation de l'Institut. Deuxième série, 1816-1852. *Paris, Flammarion, 1906, in-8°, 6 francs.*

Le premier volume de l'ouvrage de M. Soubies, que nous avons antérieurement signalé à nos lecteurs, faisait connaître les membres de l'Académie des Beaux-Arts de 1795 à 1815. Le second se divise en trois chapitres, dont la richesse en notices sur de grands artistes va à peu près en décroissant : la Restauration, — la Monarchie de Juillet, — la Seconde République. Avec Robert-Fleury, Ambroise Thomas, Henriquel-Dupont, nous touchons à la période contemporaine, et nous sentons de quel intérêt vont être les prochains volumes.

Celui-ci est fait avec le même soin que le précédent et contient maints renseignements curieux. Nous y voudrions, s'il était possible, plus de bibliographie et des indications plus complètes sur ce que sont devenues les œuvres.

En attendant l'index qui ne peut manquer de terminer l'ouvrage, M. Soubies nous donne un grand tableau synoptique, très clairement disposé, de tous les membres de l'Académie des Beaux-Arts de 1795 à 1905.

E. R.

Gustave Cohen. — Histoire de la mise en scène dans le théâtre religieux français du moyen âge. — *Paris, Honoré Champion, 1906, in-8°.*

M. Cohen a pris dans le sens le plus large le mot de *mise en scène* : il ne nous dit pas seulement quels ont été aux divers moments du moyen âge le système décoratif, les costumes, la machinerie employés par ceux qui *montaient* des drames liturgiques ou des mystères ; il nous parle longuement des acteurs et des spectateurs, et il se propose même quelque part (p. 180) de « dessiner la psychologie d'un auteur de mystères ». Mais ne nous plaignons pas : outre que toutes les parties, même les moins attendues, de ce livre sont très habilement rattachées à l'ensemble, la copieuse étude de M. Cohen n'en devient ainsi que plus riche et plus utile.

Est-il bien nécessaire de l'analyser, puisque tout ce qui concerne le sujet y est compris ? Pour tenir compte de l'évolution du théâtre religieux, M. Cohen, entre une *introduction* et une *conclusion* égale-

ment intéressantes, examine successivement *la mise en scène dans le drame liturgique*, — *la mise en scène dans le drame semi-liturgique*, (surtout dans le *Jeu d'Adam*), — *la mise en scène dans les Mystères*. Cette troisième partie, la plus importante, comprend les chapitres suivants, subdivisés en paragraphes nombreux : *Le Lieu de la scène*, — *Echafauds et décors*, — *Art et Mystère*, — *la Machinerie*, *l'Organisation*, — *l'Auteur*, — *les Acteurs*, — *les Spectateurs*. Sur tous ces points, M. Cohen a soigneusement recueilli les renseignements donnés par les historiens et les critiques, les a contrôlés par la lecture des textes mêmes, et les a classés, en ajoutant son apport d'indications nouvelles. Autant que possible, il a éclairé l'histoire du théâtre français par l'histoire des théâtres étrangers et par les usages anciens qui se sont conservés en certains pays, dans la Flandre, par exemple, que l'auteur paraît connaître particulièrement. Les discussions instituées sont judicieusement conduites ; les hypothèses inévitables sont avancées avec prudence. Un chapitre offre un intérêt exceptionnellement vif : celui où M Cohen, après M. Mâle et M. Maeterlinck, mais non pas uniquement d'après eux, étudie les rapports de l'art et des mystères au moyen âge.

Des reproductions de miniatures et de dessins authentiques illustrent cet important ouvrage, que complète une bibliographie détaillée

Voici quelques remarques de détail. La note 1 de la page 72 donne une idée fausse de mes articles sur *la Mise en scène dans les tragédies du XVIe siècle* (*Revue d'histoire littéraire de la France*, 1905, fasc. 1 et 2). — P. 91, en tête de renseignements sur *le Paradis* des mystères est placée cette note du *Mystère du Vieux Testament* : « Adoncques se doit monstrer ung beau Paradis terrestre le mieulx et triumphamment fait qu'il sera possible et bien garny de toutes fleurs, arbres, fruictz et autres plaisances, et au milieu l'arbre de vie... » Mais *le paradis terrestre* est tout autre chose que *le paradis*, et ce texte même le montre bien. — P. 103-104, le calcul des dépenses faites pour le mystère des trois Doms est erroné. — P. 145, il me paraît fort douteux que ce texte du *Mystère de Saint-Louis* (XVe siècle) implique l'existence d'un rideau d'avant-scène : « On tire les courtines du lit et entour les eschauffas pour diner et cy fine le premier demy jour ».

Quelques incorrections se sont glissées dans les reproductions de textes, et on pourrait noter un certain nombre de fautes d'impression ; par ex. p. 23, n. 2 : *Santæ Maria* (lire : *Mariæ*) ; — p. 64, l. 3 : *mystères minés* (lire : *mimés*) ; — p. 71, milieu : *il ne nous fait grâce d'aucun épisode apocryphe* (lire : *fit*) ; — p. 72 et planche II : *la Folie de Clidamante* (lire : *Clidamant*) ; — p. 73, dernier alinéa : *au XVIIe siècle* (lire : *au XVIIIe*) ; — p. 80 fin : *n'éclaire pas* (lire :

n'éclaira pas); — p.81, note 1 : *l'Album historique de Lavisse et Rambaud* (lire : *Lavisse et Parmentier*) ; — p. 149, note 3 : *osculté* (lire : *auscultè*) ; — p. 202, milieu : *les pays Notre-Dame* (lire : *les puys*) ; — p. 261, l. 7 : *sauf à ordonner de grandes sommes* (lire : *de plus grandes*) ; — p. 267 milieu : *s'empoissonna* (lire : *s'empoisonna*) ; — p.278 : *Mémoires de plusieurs décorations, par Laurent Mahelot* (lire : *Mémoire*) ; — p 271, ajouter *a* devant *parfois contraint*, à la ligne 10.

Eugène Rigal.

Emile Faguet, de l'Académie française. — Amours d'hommes de lettres. — *Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1907, in-18, 3 fr. 50.*

Depuis plusieurs années, les publications se multiplient, qui nous informent de la vie privée des écrivains célèbres, qui nous donnent des documents sur leurs amours et qui nous livrent leur correspondance la plus intime. Si la soif du scandale est pour quelque chose dans ces publications, on peut aussi leur trouver une cause plus honorable : le désir de pénétrer plus profondément dans l'âme des auteurs étudiés et d'éclairer d'une lumière nouvelle un certain nombre de leurs œuvres. Et voilà pourquoi M. Faguet n'a pas dédaigné de lire les ouvrages auxquels nous faisons allusion, de suivre les polémiques qu'ils soulevaient, de résumer les avis et de donner le sien. Des citations heureuses accompagnées d'abondants commentaires, des récits attachants ou spirituels, des discussions ingénieuses remplissent ce volume de plus de cinq cents pages, qu'on lira avec un vif intérêt.

Les écrivains du XIXe siècle y tiennent la plus grande place. C'est Chateaubriand, dans deux épisodes de sa vie amoureuse : d'abord le roman avec la marquise de V..., ensuite l'aventure de l'*occitanienne*, qui a sans doute dicté au grand poète de René le merveilleux morceau de la « confession délirante ». — C'est Lamartine et ses relations avec Elvire, grand sujet de querelle entre M. René Doumic et M. Léon Séché. — C'est Guizot et ses lettres si caractéristiques, souvent si belles, à Mme Liéven. — C'est Mérimée et son Inconnue. — C'est Sainte-Beuve et ses relations avec Mme Victor Hugo (ajoutons, car ceci est plus intéressant encore : et ses relations avec Victor Hugo lui-même). — Ce sont enfin George Sand et Musset, que l'on « appelle *les Amants de Venise* parce qu'ils ont été amants un peu partout, excepté à Venise », et à propos desquels M. Faguet examine ce qu'il faut penser de la véracité de *la Confession d'un enfant du siècle*, d'*Elle et Lui* et de *Lui et Elle*.

Mais M. Faguet n'a pas voulu se confiner dans le XIXe siècle. Il a étudié aussi les intrigues amoureuses de Mirabeau ; — le premier et

le dernier amour de Voltaire : pour Olympe Dunoyer (« Pimpette ») et pour Mme du Châtelet ; — le prétendu roman de Pascal avec Mlle de Roannez, et le caractère du *Discours sur les passions de l'amour* [1]. — Enfin il a parcouru la vie et les œuvres de Corneille pour nous faire l'histoire de Corneille amoureux et nous donner une sorte de recueil de ses vers d'amour.

En somme, très piquant et très savoureux ouvrage [2].

Eugène Rigal.

Albert Soubies. — Almanach des spectacles, année 1905.— *Paris, Flammarion, 1906, petit in-12, 5 francs.*

Que restera-t-il des œuvres dramatiques jouées sur nos théâtres ou

[1] « Personne, à ma connaissance, — dit M. Faguet, p. 5 — ne conteste actuellement que le *Discours sur les passions de l'amour* soit de Blaise Pascal. » Et justement M. Jules Marsan vient d'écrire, à propos de Mme Ackermann : « sous le nom de Pascal, elle admire surtout le *Discours sur les passions de l'amour* — qu'il n'a pas écrit ». *R. d'hist. litt. de la France*, juillet-septembre 1906, p. 556.

[2] Dans l'article sur Corneille, M. Faguet étudie assez longuement le *roman* de Mélite et s'efforce d'en établir la chronologie. Mais il est impossible d'accepter comme «presque certaine» pour «le fameux Sonnet» la date de 1632 (p. 55). Ce sonnet n'a été imprimé qu'en 1632 avec la pièce même de *Mélite*, où il avait été inséré et dont il avait été, nous dit-on, la cause occasionnelle ; mais, comme *Mélite* a paru sur la scène en 1629, le sonnet ne peut être postérieur à cette date. — Quelques textes de cet article sont reproduits d'une façon fâcheuse. Il faut lire, p. 58 :

Ses regards pleins de feu s'entendent avec moi

(et non : *Ses regards tout de feu s'étendent avec moi*) ; — ibid. p. 58 :

Et quitter ces discours de volontés sujettes

(et non : *ses discours*) ; — p. 71 :

Avoir un si long temps des sentiments si vains

ou, d'après une variante, *Avoir eu* (mais non : *Avoir vu*).

Relevons quelques fautes d'impression dans d'autres articles. P. 215, la *Confession délirante* de Chateaubriand a été reproduite par M. Biré dans le tome V, p. 622 des *Mémoires d'outre-tombe* (non dans le tome IV) ; — p. 224, note, il faut lire : « Chateaubriand n'a jamais désiré la gloire ou politique, ou littéraire, ou de voyageur [que] pour être aimé des femmes ; — p. 315, la ponctuation rend inintelligible la phrase suivante de l'Inconnue à Mérimée : « Est-il possible que nous ayons tous deux au-dessus de notre tête ce même ciel sans soleil ; autour de nous cette même atmosphère lugubre ? » — p. 410, il s'agit d'un « dîner de Magny », non de *Magy*.

publiées par nos éditeurs en 1905? En tous cas, leur nombre est effrayant : 879 jouées, 217 imprimées, en tout 1096. Encore a-t-il dû en échapper quelques-unes à la vigilance de M. Soubies, l'auteur de ce 35e volume de l'*Almanach des spectacles*.

On pourrait retrancher de ce livre quelques titres d'ouvrages sans grand rapport avec l'art dramatique; on y pourrait préciser quelques indications, par ex mple en ce qui concerne la *Sylvie* de Mairet, dont M. Soubies ne dit pas qu'elle a pour savant éditeur M. Marsan; et on pourrait aussi ajouter sur quel théâtre de chaque ville ont été jouées les diverses pièces provinciales. Mais quel soin cependant que celui de M. Soubies! et quelle abondance de renseignements! Pièces jouées sur les scènes importantes de Paris avec les noms de leurs acteurs et le chiffre exact de leurs représentations; pièces jouées dans des circonstances particulières et sur les scènes les moins sérieuses de la capitale; pièces jouées en « province », et fût-ce à Alger, à Bizerte ou à Tananarive; ouvrages sur le théâtre; liste des critiques dramatiques : ce n'est pas encore tout ce que contient ce commode et charmant répertoire.

E. R.

Théodore Joran. — Autour du féminisme. — *Paris, Plon, 1906, in-12, 3 fr. 50.*

Le volume de M. Joran que nous avons antérieurement présenté à nos lecteurs : *Le Mensonge du féminisme* ayant été fort discuté, et M. Faguet, dans un article d'ailleurs élogieux, ayant écrit que les dangers du féminisme étaient fort exagérés par M. Joran, celui-ci revient à la charge dans un nouvel ouvrage, où il signale, analyse et, selon l'occurrence, raille ou flétrit force billevesées, force absurdités (et aussi çà et là quelques idées plus acceptables) de féministes exaspérés. Ne le fait-il pas parfois trop longuement? Et valait-il la peine, par exemple, de discuter les assertions soi-disant scientifiques de Mme Renooz? N'y a-t-il pas aussi là trop d'ironie facile? Quoi qu'il en soit, les citations sont souvent amusantes et les réfutations généralement judicieuses.

Voici le sommaire de l'ouvrage : *Le féminisme vu à vol d'oiseau*; — *le joug du mariage*; — *l'éducation d'une fille de féministe* (d'après le très intéressant ouvrage de M. Rocheblave : *George Sand et sa fille*); — *le féminisme suédois*; — *de l'infirmité intellectuelle de la femme* (d'après le docteur Möbius); — *le droit de la femme*; — *l'humanité jugée au point de vue féministe*. C'est dans ce dernier chapitre que se trouvent les citations les plus stupéfiantes; elles sont empruntées à un gros in-8° de Mme Renooz : *Psychologie comparée de l'homme et de la femme*.

E. R.

Victor Brusewitz. — Etude historique sur la syntaxe des pronoms personnels dans la langue des félibres (thèse d'Upsal). *Stockholm, Isaac Marcusbo'ktryckeri-aktiebolag, 1905.*

La langue des félibres, dans la thèse de M. Brusewitz comme dans la grammaire de M. Koschwitz, désigne le provençal de Mistral. D'ailleurs, pour expliquer les détails de l'évolution syntaxique (et aussi morphologique) étudiée par lui, le jeune docteur a dépouillé force textes néo-provençaux de tous dialectes et de tout âge ; de vastes lectures bien digérées il a su tirer un livre bien ordonné et utile : beaucoup de telles études spéciales faciliteraient singulièrement des généralisations nécessaires dont, en l'état actuel de la littérature provençalisante, je connais par expérience toutes les difficultés.

Mais je ne dois pas me borner à considérer, par une sorte de reconnaissance anticipée, la thèse de M. Brusewitz de l'œil sympathique dont je verrais une source nouvellement jaillie pour croître la serve de mon moulin. Son auteur fait preuve non seulement des plus honnêtes qualités d'ordre et de méthode, mais de sens souvent très averti et de flair subtil : voir notamment ce qu'il dit p. 4 sur l'emploi du pronom sujet du XVe au XVIIIe siècle, p. 57 sur le régime relatif *que* repris par un pronom personnel, p. 64 sur la généralisation du pronom réfléchi *se* hors de la 3e personne, la discussion bien conduite sur l'origine de *ti* interrogatif (p. 6), l'ingénieuse explication sur la genèse de *ié*, adverbe local et pronom relatif (p. 116) , etc...

C'est rendre hommage au méritoire travail de M. Brusewitz que de chercher à le rendre encore plus profitable en comblant quelques lacunes et en rectifiant quelques erreurs, en général excusables comme celles que j'ai relevées d'autre part dans la thèse de M. Wendel.

P. 2 et 3 : le flair d'un indigène n'eût fait que peu état de pronoms toniques qui, sous la plume facile de F. Gras, semblent bien être de simples chevilles. Dans les exemples mistraliens, « qu'*éu* es parti pèr courre l'aventuro » fait très bien à l'oreille provençale et est motivé logiquement pour distinguer le prince du « rèi soun paire » qui vient d'apparaître à la fin du vers précédent ; « Regardes pas lou cèu, qu' *éu* es trop vaste » s'explique et par l'euphonie et par l'opposition marquée avec les sujets des propositions qui précèdent. « Dans un cas seulement, il semble nécessaire d'exprimer le pronom sujet... c'est quand il faut distinguer, à la troisième personne, les deux genres. » Oui, et aussi quand on a intérêt à distinguer ainsi plus nettement deux sujets différents, même de genre identique. P. 9 : « *L'*es poulit acò, que ? » est cité à tort comme exemple de survivance du sujet neutre *lo* ; il s'agit évidemment ici d'un attribut, le sens est « [ça] *l'*est, joli, ça, hein? » et la bonne ponctuation serait : « L'es, poulit, acò, que ? » P. 13, l'emploi des formes pleines *lèi*, *lèis* à la tonique et des formes

plus légères *li*, *lis* en proclise devrait être rattaché à la loi générale du parler d'Arles qui dans le corps des mots réduit à un simple *i* un ancien *ei* protonique.

P. 103 : « M'es avis qu'acò pòu se faire, e que *vous*, comme iéu, *vous* n'atroubarias bèn » ne présente pas de répétition d'un même pronom en même fonction : le premier *vous* est sujet détaché du verbe, le second est régime réfléchi joint immédiatement au verbe.

P. 85-90 : la genèse des formes en - *ei (s)* > - *i (s)* pourrait être exposée d'une façon plus complète, plus exacte et plus profonde. Quand dans le travail d'ensemble dont je parlais tout à l'heure j'aborderai ce sujet, je tâcherai de le traiter mieux encore que ne l'a fait M. Brusewitz, mais les indications de sa thèse me seront pour cela très précieuses. J. R.

Hugo Wendel. — Die Entwicklung der Nachtonvokale aus dem Lateinischen ins Altprovenzalische (Thèse de Tübingen). *Halle a. d. S., Druck von Ehrhardt Karras*, 1906.

Recueil de faits en général bien constatés et bien étudiés, groupés sous deux grandes divisions : métatoniques des proparoxytons (atones absolues et syllabes à accent secondaire), métatoniques des paroxytons. Certains points auraient pu être plus approfondis (p. ex. p. 61, *mt* aboutissant tantôt à *nd*, tantôt à *nt* ; p. 59, l'auteur n'a pas assez marqué le beau parallélisme *gd* > *yd* et *g*, *ct* > *yt* et *č*) ; les explications appuyées sur l'atlas Edmont sont risquées, surtout quand il s'agit d'accent tonique, pour lequel l'ouïe de l'enquêteur est souvent peu sûre (p. 57, n. 1) ; *mancha* < *manicam* peut être un emprunt au provençal septentrional ou au franco-provençal tout aussi bien qu'au français (p. 71) ; la connaissance de certains phénomènes vivants comme ceux que présentent le limousin *molaudo*, le périgourdin occidental *molauso* < *male habitam* eût éclairé utilement la discussion du traitement de *bt*. Mais ce sont taches légères ou petites lacunes dans un utile travail, taches ou lacunes généralement bien excusables chez un Allemand qui ne connaît nos dialectes méridionaux que par les livres et l'atlas Edmont. On en rencontre bien d'autres dans force ouvrages français dont les auteurs méridionaux pourraient et devraient avoir des renseignements sûrs et de première main. J. R.

Léon Branchet et Johannès Plantadis. — Chansons populaires du Limousin. *Paris, H. Champion*, s. d. (1904).

L'un des auteurs de ce recueil est un musicien, sauf erreur, amateur, mais connaissant son sujet ; l'autre est un philologue amateur,

moins méritant. Il en résulte de nombreuses discordances entre le texte seul et les premiers couplets gravés sous la musique, une bonne douzaine de mélodies jolies et bien notées (c'est sans doute ce qui a valu au recueil d'être publié par la *Schola cantorum*), une bonne douzaine de morceaux en parler du Limousin transcrit avec de nombreuses coquilles et quelques inconséquences. Exemples utiles pour prémunir le lecteur contre un texte de langue peu sûr. Les féminins en-*o* sont arbitrairement écrits par-*a*, lequel s'étend même p. 15 au masculin : *Mais vous, Moussur, vous facha savia*, même (« et aussi » serait une traduction meilleure) vous, Monsieur, il vous fasse sage. Les finales sont encombrées de lettres muettes dont le moindre inconvénient est de donner le même aspect à des rimes parfaites comme *saula*(*t*) — *trouta*(*r*) (p. 9) et à de simples assonances comme *col* — *mor*(*t*) (p. 33 ; peut-être, au reste, faut-il voir ici une vraie rime, car il n'est point impossible que le parler populaire dise *cor* et que le transcripteur ait rétabli *l* par soi-disant purisme). *Arcanelha* (haquenée ?) est traduit par *jument* (p. 17) ; on aura peine à croire que ce soit le nom usuel de cet animal. P. 25 et 26, *marí*, qui est aussi légitime en limousin qu'en français, est en italiques comme emprunté au français, alors que *soin*, où l'emprunt est flagrant, même dans la graphie, est en romaines ; *mandi* est traduit successivement par *mardi* (fin de la strophe I) et *matin* (au texte, Ier vers de la str. III ; dans la traduction, fin de la str. II). J. R.

Joaquim Miret i Sans. — El més antig text literari escrit en català (extrait de la *Revista de Bibliografia catalana*). *Barcelona, tip. « L'Avenç »*, 1906.

L'auteur cite un texte latin de 1061, contenant plusieurs mots catalans qui entre autres caractères présentent des f. pl. en *-es*, puis une série d'actes entièrement en catalan depuis le début du XIIIe siècle. Cet exposé — aussi long que le reste de la brochure — sert de préambule pour amener la description du plus ancien texte littéraire en catalan peu provençalisé. C'est un fragment d'un recueil d'homélies pour les dimanches de Carême, trouvé par M. J. Miret i Sans aux archives de la cure d'Organyà, province de Lleida, et paraissant remonter au début du XIIIe siècle ou à la fin du XIIe. Il est publié ici avec de beaux *fac simile*. J. R.

Duc de la Salle de Rochemaure. — Récits carladéziens. *Aurillac, imprimerie moderne*, s. d. (1906).

Douze récits historiques, anecdotes et souvenirs personnels, en parler de la vallée de la Cère, avec traduction française. Le langage de

l'auteur, qui habite un château aux environs de Yolet, est celui d'Aurillac, employé par Arsène Vermenouze (qui a honoré d'une amicale préface les récits de son compatriote) dans son beau recueil de vers *Flour de Brousso*, sauf quelques traits communs avec les parlers voisins du Rouergue (*l* conservé devant les dentales : *sal(t)*, *nal(t)*; chute de *l* intervocalique : *rebiscoua*, *souel* < *soliculu*).

J. R.

Mauritz Boheman. — Précis de l'histoire de la littérature des félibres, traduit par Christian Lange. *Avignon, J. Roumanille*, (*Stockholm, imp. Isaac Marcus*, 1906).

Sauf erreur (j'écris ces lignes à la campagne, loin de mes livres), le titre original de cet opuscule dont l'auteur a bien voulu jadis m'offrir un exemplaire : *Hufvuddragen*, en exprimait mieux le contenu que le terme de *Précis* adopté par le traducteur. Il s'agit en effet moins d'un précis historique un peu complet que de quelques grands traits de la renaissance littéraire provençale du XIXe siècle rapidement et exactement présentés (1), d'après les ouvrages de Nic. Welter : publication des *Prouvençalo*, Congrès d'Arles, *Roumavàgi dei Troubaire*, fondation du Félibrige, avec de brèves notices sur les principales œuvres de Mistral, Aubanel et Roumanille. Ceci est précédé d'un préambule sur les âges précédents où est fort bien exprimée la continuité de la culture littéraire en langue provençale, du Moyen Age au XIXe siècle ; on peut s'étonner de ne voir figurer, dans la galerie de *précurseurs du Félibrige* qui attestent cette continuité, ni Pierre de Garros ni l'abbé Peyrot. Une conclusion un peu brusque reporte à F. Gras et P. Mariéton presque tout l'honneur des « triomphes » du Félibrige dans la période la plus récente ; on peut regretter que ce *Précis* ne fasse aucune mention — pour ne parler que des morts — d'un noble poète de la vie intérieure comme P. Froment, d'un vaste talent aux faces multiples comme I. Salles, d'un aimable paysagiste en vers comme A. Fourès.

J. R.

(1) Il y a cependant quelques erreurs : p. 33, le « célèbre poème *Li Meissoun* » de Mistral n'a jamais été publié ; p. 42, les conceptions orthographiques de Roumanille, l'attitude de Bellot, etc...., sont assez inexactement rapportées ; *passim*, fâcheuses coquilles dans les citations provençales.

Helene M. Evers. – Critical edition of the Discours de la vie de Pierre de Ronsard par Claude Binet; *Philadelphia, The John C. Winston Co.*, 1905.

L'introduction est un résumé très précis de la vie de Binet et des éditions du *Discours* d'après les autorités classiques en la matière.

Le texte du *Discours* est suivi de deux Appendices très développés et fort intéressants.

Le premier est consacré à la fameuse rencontre de Ronsard et du Bellay dans une auberge entre Poitiers et Paris. Il me paraît difficile de ne pas accepter les conclusions de l'auteur : dans le récit que Binet fait de cet épisode, la date est fausse ; fausse est aussi l'assertion concernant l'influence exercée par Ronsard et Baïf sur du Bellay, fausse, l'assertion que celui-ci fit dans sa jeunesse de la poésie latine; dès lors, après tant d'erreurs, le passage perd toute autorité ; or, l'histoire de la rencontre de Ronsard et de du Bellay dans une auberge entre Poitiers et Paris ne se trouve nulle part, sauf dans ce passage, et ce passage apparaît seulement dans la troisième édition du *Discours* : aussi, jusqu'à ce qu'on obtienne des preuves plus dignes de foi, doit-on croire que cette rencontre n'eut pas lieu, et que les deux poètes firent connaissance dans des circonstances qu'aucun des deux ne jugea dignes d'un mot de commentaire.

Le deuxième appendice est consacré à l'histoire des relations entre les chefs de la Pléiade et Melin de Sainct-Gelays. Le curieux problème de la date de la composition du *Poète Courtisan* y est, naturellement, posé.

On sait en quoi consiste ce problème. Si du Bellay a composé le *Poète Courtisan* peu avant sa publication, c'est-à-dire en 1559, comment expliquer qu'il ait critiqué si vivement Melin dont il n'avait plus rien à craindre, puisque celui-ci était mort, et avec qui il avait fini d'ailleurs par avoir des relations amicales ? Pourquoi cette attaque inutile et peu généreuse ? Dès lors ne vaudrait-il pas mieux fixer la date de la composition de cette satire au lendemain de la *Deffense et Illustration* ? Oui, mais alors comment expliquer que du Bellay, s'il avait forgé à ce moment là une aussi bonne arme pour défendre sa doctrine, l'ait laissée dans le fourreau ?

Mlle Evers croit qu'on pourrait sans invraisemblance fixer la composition du *Poète Courtisan* peu après la publication de la *Deffense*. Elle montre par des faits précis que Ronsard et Sainct-Gelays se réconcilièrent de très bonne heure. Le *Poète Courtisan* aurait été composé avant la réconciliation, mais la réconciliation survenant bientôt l'aurait empêché de paraître.

Cependant Mlle Evers incline plutôt à fixer en 1559 la composition

du poème et elle essaie de montrer les raisons que du Bellay pouvait avoir encore à cette date d'attaquer Sainct-Gelays. Les doctrines de la Pléiade, dit-elle en substance, avaient bien triomphé dans l'opinion publique. Mais la fortune de Ronsard et de du Bellay n'en avait pas été plus avancée pour cela. Jusqu'à la fin de sa vie Sainct-Gelays était resté le détenteur des bonnes places, et c'était entre ses mains que tombaient les beaux écus. En 1559, Ronsard et du Bellay demeuraient toujours besogneux. Un nouveau règne commençait, il est vrai ; mais n'était-il pas à craindre que les charges et les rentes si convoitées par eux n'allassent à quelque autre Sainct-Gelays ? Il fallait prendre les devants et discréditer, avant même leur apparition, les futurs poètes-courtisans. De là la satire de du Bellay.

Pour que cette argumentation fût décisive, il aurait fallu démontrer d'abord que du Bellay a été aussi avide d'argent et d'honneurs qu'on nous le représente. Or, Mlle Evers n'a pas essayé de le faire. Elle admet la chose comme allant de soi. Rien cependant n'est moins prouvé. Que Ronsard, lui, ait été assez vénal, c'est possible. Mais du Bellay était fier et généreux. C'est même cette générosité de caractère qui fait la principale difficulté du problème de la composition du *Poète Courtisan* : car, ce que nous avons le plus de peine à comprendre c'est que du Bellay ait attaqué un mort et un homme dont il avait fait précédemment l'éloge.

Je ne crois donc pas que Mlle Evers ait apporté une solution définitive au problème qu'elle a examiné après d'autres. Mais sa discussion est intéressante et bien conduite. Tout son travail est sincère, sérieux, bien documenté.

Joseph VIANEY.

Th. Pletscher. — Die Märchen Charles Perrault's, étude d'histoire littéraire et de littérature comparée, *Berlin, Mayer et Müller*, 1906, in-8° [VI-75 p.].

Charles Perrault, en écrivant ses contes, ne prévoyait point qu'un jour ils seraient son plus solide titre auprès de la postérité, qu'un genre d'allure enfantine deviendrait l'objet de recherches érudites, matière à hypothèses plus ou moins scientifiques, à systèmes autour desquels se ferait autant de bruit qu'à propos des mérites comparés des Anciens et des Modernes. D'où viennent ces récits dont il nous a laissé une si agréable rédaction ? Les opinions les plus hardies ont été essayées, ont eu d'abord un succès réel. Il est possible que dans toutes il y ait quelque chose de vrai ou de vraisemblable, mais des conceptions moins ambitieuses tendent à prévaloir, en première ligne les vues auxquelles M. Bédier a été amené par l'étude des Fabliaux. Des milliers d'années nous séparent du temps « où les bêtes parlaient »

et s'entretenaient familièrement avec l'homme ; les Fées se sont envolées et je crains qu'avec elles ne se soit évaporée la faculté d'imaginer des contes nouveaux et que les plus agréables et ingénieux recueils modernes ne soient que des collections de pastiches diversement habiles et heureux.

Le livre de M. Pletschner tient compte de tout ce qui a été écrit sur la matière, le présente avec ordre et clarté. Çà et là, l'auteur exprime avec discrétion, en les motivant brièvement, des opinions personnelles. Il apprécie à sa juste valeur le mérite de Perrault qui, le premier en France, a écrit des contes de cette nature, qui le premier en a formé un recueil dont les frères Grimm n'ont pu égaler la naïveté et le tour dramatique.

L'étude générale, aussi complète qu'exacte, du sujet est suivie du résumé des contes de Perrault : à propos de chacun l'on a les remarques nécessaires sur ses diverses formes connues. D'un bout à l'autre, ce petit livre est intéressant, d'une science sûre et perspicace. Mais pourquoi finir par l'expression d'un regret d'avoir ainsi employé son temps et sa peine ? Pourquoi citer l'autorité de de Villiers écrivant : « en vérité, il est honteux qu'on s'amuse à cela pendant qu'il y a tant d'autres matières plus solides sur lesquelles, si l'on a envie d'être auteur, on peut travailler » ? L'auteur a lui-même noté plus haut (p. 35) que les critiques de de Villiers ne s'adressent qu'aux trop nombreuses imitations qui suivirent le succès des contes de Perrault.

J'ignore si Charles Perrault a quelque part une statue ; autour du piédestal pourrait se dérouler la plus jolie série de reliefs qui ait tenté le ciseau d'un artiste.

Si M. Pletscher donne une seconde édition de son ouvrage, je souhaite qu'il le fasse suivre d'une table alphabétique ; la variété des questions traitées, le nombre des citations me paraissent la rendre nécessaire.

Ferdinand Castets.

E. V. — Orlando furioso di Ludovico Ariosto di Ferrara secondo le stampe del MDXVI, MDXXI, MDXXXII, per cura di. Canto I, 1906, *Piacenza*, gr. in 8°.

M. E. V. a conçu le projet de rééditer les éditions du *Furioso* « che l'Autore stesso offrì alla repubblica lietteraria », édition princeps de 1516, éditions corrigées de 1521 et 1532. La publication du premier chant permet d'apprécier la manière dont M. E. V. compte procéder. Il donne en colonnes parallèles les textes de 1516 et de 1532 et place au bas de la page les variantes de l'édition de 1521.

M. E. V. dit que diverses raisons l'ont amené a placer à gauche le

texte de 1532, bien que d'après l'ordre chronologique il dût être placé à droite. Je souhaite qu'il renonce à cette disposition qui n'a que des inconvénients. Le lecteur européen, malgré l'avertissement, reviendra toujours à lire de gauche à droite, conformément à son habitude.

Quand aux variantes prises dans l'édition de 1521, elles se rapportent sans doute au texte de l'édition princeps, mais cela n'est pas dit de manière explicite. Je vois simplement que M. E. V. s'en réfère à la réimpression de l'édition princeps du *Furioso* par Giannini (Ferrare, 1875) et au petit volume où Giannini a relevé les variantes de l'édition de 1521.

M. E. V. rappelle que Mme Maria Diaz a publié un travail (Naples, 1900] qui pourrait servir d'introduction à l'édition qu'il projette; la conclusion en est que l'édition de 1521 n'est en progrès sur la première qu'au point de vue du style et que l'édition de 1532 est supérieure à la précédente, non seulement pour le style, mais aussi pour la langue qui acquiert plus de pureté et de propriété.

Dès ce premier fascicule on constate le travail de correction et parfois de refonte auquel s'est livré le poète. L'examen des célèbres octaves 42 et 43 :

La verginella è simile alla rosa

est fort intéressant. Le second vers

Ch'in bel giardin su la nativa spina

était d'abord :

Che 'n un chiuso orto in la nativa spina.

La correction est excellente au point de vue musical ; je ne sais si la pensée n'y a point perdu, car *chiuso orto*, le jardin clos, était une des conditions de la sécurité dont il est parlé au vers suivant.

Le texte premier de l'octave 43 différait complètement d'abord de ce qu'il est devenu. Le voici d'après l'édition de 1516 :

Ma non sì tosto dal materno stelo
Rimossa viene e dal suo ceppo verde,
Ch'el favor'e de li uomini e del cielo,
De li elementi et di natura perde.
La vergine, ch'el fior anzi ch'el melo
Lascia ricorre altrui, ch'un solo aver dè,
L'amor, la grazia, il pregio, che avea inanti,
Perde nel cor di tutti li altri amanti.

Arioste a refait les vers 3, 4, 5, 6, 7; mais si habile que soit son remaniement, le vers 8 y paraît moins bien motivé que dans la première forme où il est la contrepartie du vers 6. On en peut d'ailleurs juger autrement, mais ces seules remarques prouvent combien il est

souhaitable que M. E. V. continue l'œuvre commencée, alors même qu'il ne modifierait pas la disposition typographique qui choque tellement nos habitudes.

F. C.

E. Lœseth. — Le Tristan et le Palamède des manuscrits français du British Museum. *Christiania*, 1905, in-8° [38 p.].

On sait quelles recherches considérables et fructueuses M. Lœseth a résumées dans son ouvrage: *Le roman de Tristan en prose, le roman de Palamède et la compilation de Rusticien de Pise* (Bibliothèque des Hautes-Etudes, Paris, 1890). Il compare aujourd'hui avec les manuscrits de Paris qu'il avait analysés, les huit manuscrits conservés au British Museum du *Tristan* (6) et du *Palamède* (2).

Il ressort du dépouillement auquel il s'est livré, que « les manuscrits de Londres n'apportent pas un contingent bien important à l'étude des romans de Tristan et de Palamède.... Ces manuscrits ne nous aideront pas non plus à résoudre la question de savoir si la source française de la rédaction italienne publiée par M. Parodi (*Il Tristano Riccardiano* ; Bologna, 1896, Collezione di opere inedite o rare) est antérieur aux plus anciennes versions contenues dans les manuscrits de Paris ». Et M. L. profite de l'occasion pour dire un mot sur cette question. Nous ne pouvons ici reproduire sa discussion qui paraît menée avec une suite logique. Sa conclusion est que le manque de certains épisodes dans le ms. français dont s'inspire la rédaction italienne, ne prouve pas que ce manuscrit soit plus ancien que ceux de Paris. Devant la masse énorme de matière, les arrangeurs postérieurs n'auront pas tardé à opérer des coupures, à faire un choix. Il résulte des termes de M. Lœseth que le ms. français M n'est connu que par de maigres extraits communiqués par M. Parodi. La discussion peut manquer dès lors d'une base suffisante. Néanmoins il faut reconnaître que les travaux de MM. Lœseth et Parodi sont du plus grand intérêt et que l'on entrevoit le jour où la question du *Tristan* sera réglée dans la mesure que comportent les ressources dont la critique dispose.

F. C.

Ercole Rivalta. — Liriche del « dolce stil nuovo » : Guido Orlandi, Gianni Alfani, Dino Frescobaldi, Lapo Gianni. *Venezia*, 1906, in-8° [260 p.].

Un beau volume, vraie publication de luxe, dans le goût du moyen âge, avec lettres ornées et plusieurs photographies d'après des manuscrits célèbres : le triomphe de la Renommée, le triomphe de l'Amour, le triomphe de la Chasteté. Le papier est fort et beau, le caractère bien choisi et parfaitement lisible.

Le classement et l'exacte description des manuscrits, un relevé des variantes, un commentaire critique nous avertissent que cette œuvre d'art est en même temps une édition établie avec la plus rigoureuse méthode. On regrettera l'absence de notes bibliographiques. M. Rivalta dit bien dans sa préface qu'il aurait dû reproduire celles de son édition de Cavalcanti à laquelle il renvoie le lecteur ; mais il se peut que l'on n'ait pas sous la main les deux livres en même temps. Par contre il a pu se dispenser de l'examen des éditions imprimées puisqu'il s'appuie directement sur l'étude personnelle des manuscrits. Mais on ne voit pas pourquoi il a placé en haut des pages, en titre courant, les seuls mots *Le rime*. Mieux eût valu changer de titre courant à chaque poète.

Comme il n'y a pas de table, il faut feuilleter tout le volume pour découvrir une pièce, car on ne devine point si l'on est chez Gianni Alfani ou chez Lapo Gianni. Les vers ne sont point numérotés, et l'aspect de la page y gagne, mais dès que l'on veut utiliser variantes ou commentaires lesquels sont rejetés à la fin du volume, il faut compter patiemment les vers de la pièce que l'on examine. Et comme la pagination n'est pas reproduite dans les notes, l'embarras est doublé. Je rencontre à la page 99 un *fa pinto* qui me surprend. J'ai d'abord à compter les vers de la pièce qui est la quatrième de Lapo Gianni ; c'est le vers 24. Puis je cherche la partie des notes consacrée à Lapo, et j'y trouve le n° IV. Enfin à la page 232 l'on a la raison qui a fait préférer la leçon *fa*. Mais durant ces opérations le sentiment esthétique peut s'émousser.

Un bon texte est chose si précieuse que l'on prend aisément son parti de ces petites difficultés, et l'on demeure très reconnaissant à M. Rivalta de nous avoir mis sous les yeux l'exacte reproduction de ces premières fleurs, si délicates et d'un parfum si pénétrant, de la poésie toscane.

Ferdinand CASTETS.

ERRATUM

Page 352,	l. 6,	*au lieu de*	abiagê lar,	*lire*	abiagiêdar
— 353,	l. 23,	—	*æestim*	—	*aestim*
— 353,	l. 28,	—	lavaur,	—	lavur
— 355,	l. 4,	—	detractiones	—	detractiones
— 355,	l. 4,	—	gui	—	giu
— 355,	l. 32,	—	appabais-	—	appalais-
— 356,	l. 17,	—	Hebr. II	—	Hébr. II
— 358,	l. 8,	—	s aungels	—	staungels
— 359,	l. 9,	—	avuagiêr	—	avuagiêr
— 360,	l. 26,	—	cresceit	—	crescit

TABLE DES MATIÈRES

Tome XLIX

ARTICLES DE FOND

Pages

Bertoni. — Sulla vita provenzale di S. Margherita..... 299
Castets. — Les quatre fils Aymon..... 97, 369
Clavelier. — Les poésies de Guillaume Ader..... 230
Cuny. — Les spirantes palatales et vélaires dans la vallée de la Meurthe..... 521
Grammont. — La simplification de l'ortografe française..... 537
Jeanroy. — Notes critiques sur la Passion de Semur..... 220
Sarrieu. — Le parler de Bagnères-de-Luchon et de sa vallée (*suite*)..... 5, 465

TEXTES ET DOCUMENTS

Boselli. — La Passion Nostre-Dame..... 495
Calmette. — La correspondance de la ville de Perpignan de 1399 à 1450 (*suite*)..... 273
Kastner — Les versions françaises inédites de la descente de saint Paul en enfer (*suite*)..... 49, 321, 427
Ulrich. — Mots intéressants ou rares fournis par les Épîtres du Nouveau-Testament de Bifrun..... 352
Vidal — Compte des clavaires de Montagnac (1436-1437). 63, 302

VARIÉTÉS

Ronjat. — Provençal : *chato*..... 87

BIBLIOGRAPHIE

1° Revue des revues..... 89, 241, 362, 451, 546
2° Comptes rendus critiques :
Anglade. — Le troubadour Guiraut Riquier (Castets) 253
Boselli. — Il valore intensivo di « cum » nei verbi composti latini (Grammont)..... 457
Brusewitz — La syntaxe des pronoms personnels dans la langue des félibres (J. R.) 555

Cabanès et Nass. — La névrose révolutionnaire (Rigal) 249
Cohen. — Histoire de la mise en scène dans le théâtre religieux français au moyen âge (Rigal) 560
Dupuy. — La jeunesse des romantiques (Vianey) 458
Ernault. — Causeries sur l'étymologie (Grammont) 547
Ernout. — Le parler de Préneste d'après les inscriptions (Grammont) 455
E. V. — Orlando furioso (F. C.) 571
Evers. — Critical edition of the Discours de la vie de P. de Ronsard par C. Binet (Vianey) 569
Faguet. — Pour qu'on lise Platon (Rigal) 92
— Amours d'hommes de lettres (Rigal) 562
Foscolo. — Les dernières lettres de J. Ortis (Rigal) 248
Gazier. — Une suite à l'histoire de Port-Royal (Rigal) 555
Holbrook. — The farce of master Patelin (Castets) 261
Hugo. — Edition de l'Imprimerie nationale : les Contemplations (Rigal) 460
Latreille. — Joseph de Maistre et la Papauté (Rigal) 462
Lewent. — Das altprovenzalische Kreuzlied (Castets) 264
Lintilhac. — Le théâtre sérieux en France au moyen âge (C. C.) 242
Maze. — Etude sur le langage de la banlieue du Havre (Grammont) 453
Nueva Biblioteca de Autores Españoles (Martinenche) . 245, 550
Pletscher. — Die Märchen Charles Perrault's (Castets) 571
Rivalta. — Liriche del « dolce stil nuovo » (Castets) 573
Roques. — Méthodes étymologiques (Grammont) 548
Roustan. — Les philosophes et la société française au XVIIIe siècle (Rigal) 363
Roustan. — Lamartine et les catholiques lyonnais (Rigal) 365
Welff. — Petrarch at Vaucluse (F. C.) 90

3° Ouvrages annoncés sommairement :

Albarel, 266 — Alméras, 94 — Altamira, 246 — Armanac de la Gascougno, 267 — Armanac de Lengodoc e de Gascounho, 267 — Armana prouvençau, 96 — Benazet, 96 — Boheman, 568 — Bonnard, 557 — Boselli, 258 — Branchet et Plantadis, 566 — Carnahan, 259 — Cartabèu de Santo Estello, 96 — Chantavoine, 367, 558 — Chardon, 251 — Constans, 455 — Cretu, 267 — Droz, 95 — Faguet, 251, 559 — Guides-Joanne, 555 — Hazañas y la Rua, 554 — Joannidès, 252 — Jorin, 564 — Levi, 260 — Lœseth, 573 — Massó Torrents, 267, — Menéndez Pidal, 247 — Miret y Sans 267, 567 — Niedermann, 458. — Parducci, 259 — Platner, 266 — Rios de Lampérez, 553 — Salle de Rochemaure, 567 — Soubies, 560, 563 — Wendel, 566.

Chronique 268, 368
Errata 368, 449, 574

Le Gérant responsable : P. Hamelin.

Montpellier. — Imprimerie générale du Midi.

J-1

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
GRADUATE LIBRARY

DATE DUE

SERIAL
JAN 7 19
JUL 1 1976
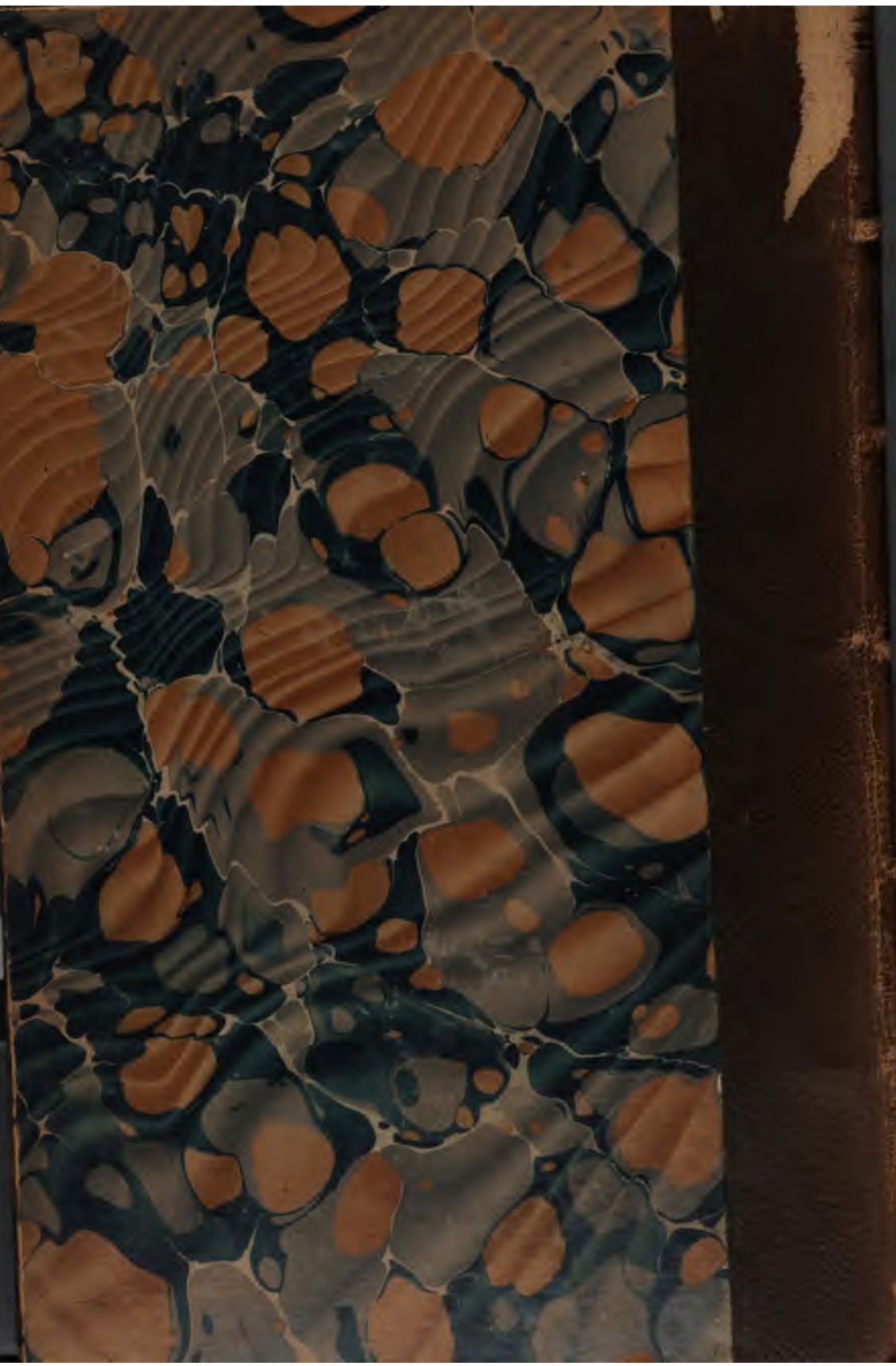
UNIV. OF MICH.
MAR 2 1908
UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 03964 1769
DO NOT REMOVE
OR
MUTILATE CARD